



DAMIAN **CLAVEL**

**CRÉER UN PAYS,
LE ROYAUME
DE POYAIS**

Gregor MacGregor,
emprunts d'État et fraude
financière 1820-1824

**CRÉER UN PAYS,
LE ROYAUME DE POYAIS**

**GREGOR MACGREGOR, EMPRUNTS D'ÉTAT
ET FRAUDE FINANCIÈRE 1820-1824**

DAMIAN CLAVEL

**CRÉER UN PAYS,
LE ROYAUME DE POYAIS**

**GREGOR MACGREGOR, EMPRUNTS D'ÉTAT
ET FRAUDE FINANCIÈRE 1820-1824**

ÉDITIONS LIVREO-ALPHIL

© Éditions Livreo-Alphil, 2022

10, rue du Tertre

2000 Neuchâtel

Alphil Distribution

commande@alphil.ch

ISBN papier 978-2-88950-091-8

ISBN pdf 978-2-88950-092-5

ISBN epub 978-2-88950-093-2

DOI 10.33055/ALPHIL.01541

Les Éditions Alphil bénéficient d'un soutien structurel de l'Office fédéral de la culture pour les années 2021-2024.

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Illustration de couverture : Gravure du Poyais, 1822. Tiré de STRANGWAYS Thomas, *Sketch of the Mosquito Shore, Including the Territory of Poyais*, Edinburgh, W. Blackwood, 1822. © British Library Board, General Reference Collection DRT Digital Store 798.f.27.

Ce livre est sous licence :



Ce texte est sous licence Creative Commons: elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original, sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

Responsable d'édition: Rachel Maeder

Q. And you were in the middle?

A. But I was in the middle, as—because those transactions were basically handled as principal transactions, which is typically the way the market makers trade.

Bernard L. Madoff, *Deposition* [2012].

Avant-propos

La réflexion ayant mené à ce livre a débuté au lendemain de la crise financière de 2008. J'avais alors été frappé par le traitement médiatique et scientifique dont firent l'objet les quelques fraudes financières décelées au lendemain de cet événement majeur – la plus emblématique étant celle de Bernard Madoff. J'avais surtout été interloqué par la façon dont l'Histoire en tant que discipline scientifique venait à être mobilisée pour établir des liens parfois douteux entre la débâcle présente et des crises passées. En effet, nombre de fraudes massives tirées du passé (comme celle de Victor Lustig, de Charles Ponzi ou de Nick Leeson) étaient régulièrement remises sous les feux des projecteurs de grands journaux, d'œuvres de fiction ou d'études scientifiques. Celles-ci étaient souvent présentées comme des anecdotes tragi-comiques d'exception, visant à rassurer des investisseurs trompés par les récents épisodes financiers dont le désastre se voyait ainsi relativisé. Or, ces épisodes historiques ont été privés de véritable attention scientifique, au-delà de ces quelques aperçus centrés sur leur potentiel humoristique. De fait, la recherche historique sur la fraude financière apparaissait comme s'appuyant, au mieux, sur une sélection restreinte de sources généralement discréditées comme étant intrinsèquement frauduleuses, puisque rédigées par les soi-disant escrocs eux-mêmes. Il me semblait que nombre de fraudes financières passées se retrouvaient alors insérées dans des sortes de « boîtes noires » analytiques, empêchant leurs complexités internes d'être étudiées autrement que comme l'expression des activités exceptionnelles perpétrées par de présumés fraudeurs nés.

L'objectif de mes premières recherches avait été de revisiter et, surtout, de décortiquer les différents fils composant un exemple particulier de fraude financière. Quitte à s'intéresser à la soi-disant plus importante de l'Histoire : le cas du « faux » État de Poyais de Gregor MacGregor. En effet, de divers exercices faisant ressurgir du passé des fraudes financières diverses et multiformes, Gregor MacGregor est souvent mis dans une catégorie à part. Surnommé le « roi des escrocs », il se présente à La City de Londres des années 1820, alors le centre financier le plus important du monde, comme le Cacique de Poyais, un « pays » situé sur la côte des Miskitu, entre le Honduras et le Nicaragua actuels. Pour financer le développement de son « État », il émet plusieurs emprunts d'un montant total de plusieurs centaines de milliers de livres sterling – équivalent à plusieurs millions de livres sterling d'aujourd'hui – sur le marché florissant de la dette souveraine sud-américaine de La City. Or, ne possédant vraisemblablement pas la pleine souveraineté sur ce territoire, l'opinion publique de l'époque vint très rapidement à considérer MacGregor comme un escroc audacieux, capable de faire croire au monde financier britannique en l'existence exceptionnelle d'un pays « imaginaire ».

En offrant un regard neuf sur l'histoire de Poyais, ce livre propose plusieurs contributions. La première est historiographique. De fait, il ouvre la « boîte noire » de l'épisode de Poyais et révèle les particularités du projet de MacGregor qui ont été, jusqu'à présent, ignorées. Plutôt que le récit d'une fraude financière massive, exceptionnelle, et déconnectée de son temps, la compilation de nombreux documents d'archives souvent inédits, provenant notamment d'Angleterre, d'Écosse, de France ou du Belize, et analysés au gré de jeux d'échelle individuelle, régionale et transcontinentale, révèle l'existence d'une expérience politique, financière et commerciale complexe aux multiples facettes. Loin d'être celle d'un fraudeur compulsif, cette histoire est celle d'un mercenaire écossais engagé dans les armées révolutionnaires sud-américaines, tentant désespérément d'établir une colonie et une base militaire qui profiterait à la fois aux peuples indigènes miskitu centraméricains, républicains d'Amérique latine et au commerce transatlantique britannique. Profitant de l'absence de réglementations claires au niveau du gouvernement britannique ou des institutions financières londoniennes concernant la reconnaissance des territoires sud-américains nouvellement décolonisés, MacGregor cherche alors à financer la réalisation de son entreprise commerciale et politique sur le marché de la dette souveraine de La City. L'idée d'émettre un emprunt sur le marché des capitaux

londonien dans les premières décennies du XIX^e siècle apparaît ainsi moins comme une fraude financière que comme une tentative (finalement ratée) de financer l'établissement d'un territoire politiquement et commercialement indépendant en Amérique centrale. En somme, MacGregor tente de créer un pays, le royaume de Poyais. De la sorte, ce livre réintègre MacGregor dans son environnement historique propre, essentiellement caractérisé par une montée de projets commerciaux et financiers privés anglais visant à tirer profit des ressources naturelles de territoires américains politiquement mal définis et issus d'un empire espagnol périliclitant. L'épisode malheureux de Poyais, si souvent dépeint comme exceptionnel, se révèle dès lors presque banal, ou du moins très similaire aux autres Républiques américaines qui tentent également de financer leur indépendance sur un marché financier anglais peu régulé – telles que la Colombie, le Chili, ou le Pérou.

Une seconde contribution est d'ordre plutôt méthodologique, et s'adresse à l'étude des sciences sociales plus généralement. Plus que la réinterprétation d'une fable historique humoristique, elle suppose qu'une analyse approfondie d'une seule étude de cas a priori anormal peut ouvrir la voie à des hypothèses beaucoup plus larges. Cette étude inédite de Poyais de MacGregor offre de la sorte une lunette à travers laquelle se révèlent nombre de champs d'investigation – des « mondes » – nouveaux, ainsi que des dynamiques politiques, économiques, légales ou sociales propres aux transformations financières et impériales qui traversent l'Atlantique du début du XIX^e siècle. En narrant l'histoire d'un emprunt souverain raté, cette réinterprétation de Poyais contribue à l'étude de la formation de relations transatlantiques de crédits et impériales émergeant entre de nouvelles entités politiques souveraines américaines mal définies et de La City de Londres. Or, plutôt que de se concentrer sur les figures et les acteurs principaux et prédominants de cette période de transformations – tels que les deux plus influentes banques d'affaires londoniennes de l'époque, Rothschild et Barings, comme l'ont proposé certains historien-ne-s par le passé – ce livre postule que l'étude d'autres cas considérés a priori comme mineurs, voire des échecs, révèle également certaines des particularités, des spécificités et des complexités d'un moment appartenant à ce qu'Éric Hobsbawm nommait fameusement « *l'ère des révolutions* ». De la sorte, ce livre parvient notamment à identifier les cadres politiques ou juridiques qui définissent les processus d'émission de nouveaux emprunts souverains, ainsi que leur reconnaissance et leur accès durable aux marchés des capitaux internationaux. À la lumière du projet poyaisien, le principe de souveraineté apparaît comme un dispositif juridique malléable, mobilisé par différents acteurs individuels et collectifs

présents autant à Londres qu'en Amérique centrale, dans l'espoir de faciliter la mise sur pied d'entreprises commerciales, financières et politiques dans un environnement impérial en mutation.

Comme celles d'autres historien-ne-s, cette étude doit ainsi beaucoup aux travaux de Carlo Ginzburg, et notamment à son *Il formaggio e i vermi*, publié pour la première fois en 1976. Cet ouvrage explore l'univers de Domenico «Menocchio» Scandella, meunier italien insignifiant, jugé à la fin du XVI^e siècle par l'inquisition romaine et exécuté comme hérétique pour avoir osé développer sa propre cosmogonie : il considérait que la création provenait d'une masse originelle pourrie, semblable à un morceau de fromage dont les vers l'infestant incarnaient des anges. Sa conception peu orthodoxe du divin résultait essentiellement de la confrontation des livres imprimés qu'il avait lus (comme la Bible en langue vernaculaire, le Décaméron de Giovanni Boccaccio, le livre de voyage de Mandeville) avec la tradition orale avec laquelle il avait grandi. À travers l'étude de ce seul meunier, Ginzburg révèle cependant bien plus que les origines culturelles du système de croyances individuel et particulier de Menocchio. Il souligne la capacité de ce dernier à faire coexister dans le temps les différents mondes qu'il a rencontrés (par exemple la Réforme, la Contre-Réforme, la culture orale agraire millénaire) dans sa réalité individuelle. De la même manière, et dans la lignée des études microhistoriques appliquées à l'histoire globale, l'étude précise de MacGregor, de ses actions et de ses interactions répétées ou uniques, de ses réussites et de ses échecs, de ses voyages, de ses conquêtes et de ses pertes, de sa grandeur militaire et de sa déchéance financière révèle non seulement l'existence d'importantes connexions commerciales et financières – jusque-là insoupçonnées – qui traversent un univers atlantique en pleine transformation. Réinterpréter l'histoire de Poyais et la réintégrer dans ses environnements londoniens, européens, atlantiques, latino-américains, financiers, militaires, impériaux, coloniaux, ou indigènes permet surtout d'illustrer comment ces interconnexions ont pu exister et se maintenir, même brièvement, au travers de MacGregor.

Finalement, je tiens à profiter de ces quelques pages pour exprimer ma plus grande gratitude à toutes les personnes et institutions qui ont apporté un soutien à la recherche doctorale dont est issu ce livre. Je tiens ainsi à remercier de tout mon cœur :

Mon directeur de thèse, Marc Flandreau, pour avoir cru en mon projet de thèse dès ses balbutiements. Ce projet n'aurait jamais abouti sans son soutien inestimable, ainsi que l'enthousiasme et l'énorme bienveillance avec lesquels il m'a constamment poussé à sortir de mes zones de confort intellectuel.

Ma co-directrice de thèse, Pilar Nogues-Marco, pour ses précieux conseils, ses encouragements et son soutien.

Jean-Laurent Rosenthal, Richard White, Susanna Hecht, ainsi que le California Institute of Technology et la Huntington Library pour leur chaleureux accueil californien et leurs inestimables ressources et contributions théoriques.

L'Institut des hautes études internationales et du développement de Genève et le Fonds national suisse de la recherche scientifique, pour l'aide financière apportée tout au long de cette recherche.

La Howard S. Marks Chair in Economic History de l'université de Pennsylvanie, la Economic History Society, l'Institute for Historical Research, et l'université d'Oxford, ainsi que Catherine Schenk et Christopher McKenna, pour m'avoir fourni le soutien, le temps et l'environnement idéal pour que mes recherches se concrétisent en ce livre.

Youssef Cassis, pour m'avoir fait découvrir Poyais.

Matthew Dziennik, pour m'avoir défendu, dès le début, dans cette aventure poyaisienne.

Tous-tes les chercheur-se-s qui ont pu m'aider par leurs conseils et leurs idées : Sebastian Alvarez, Catia Antunes, Miguel Artola-Blanco, Monique Beerli, Vincent Bignon, Carolyn Bilotft, Francisco Cebreiro Ares, Jun Chen, Joao Cunha, Emmanuel Dalle Mulle, Tracy Dennison, Manuel Dorion-Soulié, Laura Doval, Andrew Edwards, Rui Esteves, Marcelo Fernandez, Juan Flores, Ben Gales, Alberto Gamboa, Regina Grafe, Joseph la Hausse de Lalouvière, Alix Heiniger, Phil Hoffman, Alejandra Irigoin, Simon Jackson, Tristan Jacques, Guillaume Lancereau, Matthieu Leimgruber, Grégoire Mallard, Andrei Mamolea, Marco Maringoni, Magnus Meister, Stan Mencke, Zacarias Moutoukias, Lucas Nunez, Sheilagh Ogilvie, Kim Oosterlinck, Mary O'Sullivan, Jose Juan Perez Melendez, Pierre Péné, Keyth Pluyers, Matteo Pompermaier, Lucy Riall, Daniel Richter, Alejandro Robinson-Cortés, Mar Rubio, Thomas Max Safley, Michael Schiltz, Jonathan Schmitt, Samuel Segura Cobos, Magnus Strobel, David Todd, Stefano Ugolini et Paula Vedoveli.

Patricia Arnold, Laurel Auchampaugh, Dominic Eggel, Jeanne Ruch, Valérie Von Daeniken et Ghislaine Ann Wharton, pour leur précieuse aide et conseils.

Martine Basset et Yves Corpataux, pour avoir su dénicher les nombreuses perles bibliographiques trop souvent demandées.

Mary Alpuche, Justin Cavernelis-Frost et Siân Yates, pour avoir retrouvé d'essentielles pièces du puzzle poyaisien.

Les divers centres d'archives visités tout au long de cette recherche, pour m'avoir ouvert leurs portes: Archives départementales de la Dordogne (Périgueux), Archives diplomatiques (La Courneuve), Archives Nationales (Paris), Belize State Records and Archives Service (Belmopan), British Library (Londres), Guildhall Library (Londres), Lloyds Banking Group Archives (Édimbourg), London Metropolitan Archives, National Records of Scotland (Édimbourg), Rothschild Archive (Londres), Royal Commonwealth Society Library (Cambridge), Staffordshire County Record Office (Stafford) et The National Archives (Kew).

Les institutions académiques et scientifiques qui m'ont donné la possibilité de confronter et de tester multiples idées préliminaires: la Banque de France, Business History Conference, Caza de Velazquez, Darwin College (Cambridge), European Association for Banking and Financial History, l'École des hautes études en sciences sociales, European University Institute, Frontier Research in Economic and Social History (FRESH), l'Institut Paul Bairoch, Institute for New Economic Thinking, Instituto Datini, London School of Economics, le programme doctoral en histoire contemporaine de la Conférence universitaire de Suisse occidentale, Universitat de Barcelona et University of Pennsylvania.

Maylis Avaro, Pierre Benz, Johanna Gautier et Geoffroy Legentilhomme, pour leur relecture attentionnée, critique et attentive.

Lorraine et Rod Kiewiet, pour m'avoir offert un toit en Californie.

Attavara et Disorder Orchestra, pour les échappatoires musicales nécessaires.

Mes parents et ma sœur, pour tout.

Sophie, pour l'amour, l'enthousiasme, l'écoute et les innombrables relectures.

Lilith, pour m'avoir fait grandir.

Introduction

Se présentant comme le digne souverain légitime de la nation indigène miskitu d'Amérique centrale, le roi George Frederic vient ce 29 avril 1820, de signer un contrat concédant à Gregor MacGregor, un officier écossais engagé depuis quelques années au service des armées révolutionnaires sud-américaines, le droit de s'installer sur une terre connue sous le nom de Poyais¹. Celle-ci n'est pas des moindres : la parcelle est de la taille de l'actuelle Moldavie. Ensemble, ils lèvent alors certainement leur verre aux pertes militaires et territoriales répétées de l'empire espagnol américain depuis les soulèvements républicains lancés quelques années auparavant. Trinquant au début d'une collaboration fructueuse, les deux nouveaux compères fêteront – probablement plus que de raison – la contractualisation de leur nouvelle alliance jusqu'au bout d'une douce nuit tropicale.

Un peu plus de quatre années plus tard, le *Foreign Stock Market* de La City de Londres annonce formellement ne pas reconnaître la validité d'obligations issues de l'emprunt de Poyais². Par le biais de son comité, cette Bourse spécialisée dans les échanges de titres étrangers confirme, le 9 novembre 1824, une rumeur circulant depuis quelques mois déjà dans les journaux et les *coffeehouses* (lieux où sont conduits des affaires commerciales et financières) de La City, souvent fréquentés par nombre

¹ «Grant of Land by George Frederic, King of the Mosquito Nation, Caribbean, to Sir Gregor MacGregor» (29 avril 1820), NRAS945/20/19/72, Lloyds Banking Group Archives, Edinburgh.

² Committee of the Foreign Stock Market, «Minute Book» (1823-1828), 185-86, MS14617/001, Guildhall Library, London.

d'agents de change après la fermeture des marchés : l'État de Poyais n'existe pas. Pourtant, des centaines d'obligations d'un emprunt de plusieurs dizaines de milliers de livres sterling s'échangent sur la place financière londonienne depuis plus d'une année. Lancée en grande pompe dans le courant du mois d'octobre 1822, cette dette est initialement destinée au développement et à l'exploitation des riches terres d'un MacGregor qui se présente comme le cacique et prince de Poyais. L'émission de l'emprunt poyaisien s'accompagne d'un projet de colonisation. Celui-ci envisage d'exploiter les riches ressources d'acajou de la région, et d'y constituer un port neutre centraméricain bénéfique au commerce sucrier caribéen. Plusieurs centaines de migrant-e-s anglais-e-s et écossais-e-s ont même déjà fait le voyage à bord de quatre navires pour se rendre à Saint-Joseph, la capitale du territoire.

Or, dès le début de l'année 1824 déjà, plus personne ne veut de ces obligations. Retirées du marché officiel, elles s'échangent désormais au prix dérisoire de quelques *pennies*. À la veille de l'annonce du comité du *Foreign Stock Market*, MacGregor n'est plus dépeint comme le mercenaire écossais glorieux, publiquement reconnu pour avoir vaillamment rejoint – avec plus de sept mille autres volontaires britanniques³ – en 1812, les rangs des révolutionnaires créoles repoussant les bastions américains d'un empire espagnol chancelant. Les caricaturistes et autres plumes acerbes le présentent désormais sous les traits d'un vil escroc, parvenu à tromper l'ensemble de ses compatriotes en faisant croire à l'existence d'un pays imaginaire. Arrêté peu après l'annonce de l'inexistence de Poyais pour des faits mineurs de trouble à l'ordre public, certains prendront encore un malin plaisir à le croquer tel un « *monstre de la fraude* » penaud, couronné de ses propres désillusions partant en fumée (fig. 1).

MacGregor incarne dès lors, et aujourd'hui encore, la figure de l'escroc financier par excellence. Discret, son souvenir réapparaît ponctuellement mais toujours de manière comique. Suivant notamment l'éclatement de la crise financière de 2008, certains journaux spécialisés tels que *The Economist* se sont amusés à brosser le portrait de celui qu'ils considèrent encore comme « *le roi des escrocs* »⁴. En 2015, l'artiste australien

³ Au sujet des mercenaires britanniques enrôlés sous bannières républicaines pendant les guerres de décolonisation hispano-américaines, voir BROWN Matthew, *Adventuring through Spanish Colonies: Simón Bolívar, Foreign Mercenaries and the Birth of New Nations*, Liverpool, Liverpool University Press, 2006.

⁴ « The King of Con-Men », *The Economist*, 22.12.2012. En ligne : <http://www.economist.com/news/christmas-specials/21568583-biggest-fraud-history-warning-professional-and-amateur-investors>, consulté le 25.02.2022.



Fig. 1. *La royauté de Poyais en prison, ou le Cacique attendant sa caution*, 1827.

Source: Fairburn John, *Poyais royalty in quad, or the cacique waiting for bail*, 1827, papier, 350 × 248 mm, British Museum, London, 1868,0808.8817. © The Trustees of the British Museum.

Cameron Hayes s’amuse également à esquisser une carte fictive et uchronique de Poyais, représentant le monde au sein duquel le faussaire d’art Elmyr de Hory aurait parfaitement pu s’épanouir en 1969 (fig. 2)⁵. Or, sans fondement historique d’aucune sorte, cette réappropriation dudit territoire de MacGregor ne sert qu’à incarner allégoriquement les excès de l’avarice humaine et de la duperie financière – ou dans le milieu de l’art pour l’œuvre de Hayes. Conté, le cas de Poyais offre généralement à son·sa raconteur·se l’approbation et l’attention quasi assurée de son audience, souvent amusée par l’étalage de faits historiques étranges ou originaux.

Au-delà de leurs aspects comiques, les actions de MacGregor restent toutefois cantonnées au domaine de l’anecdote historique. La trop brève existence temporelle de cet épisode poyaisien pousse à le considérer comme un simple «bruit» sans intérêt véritable, ancrant son existence dans une réalité historique fuyante, fortuite ou accidentelle. Le nombre de victimes affectées par les actions de ce cacique relaie ces dernières au simple rang d’événements mineurs. Ajouté·e·s aux pertes monétaires de plusieurs malheureux investisseurs pleins d’espoirs, quelques migrant·e·s envoyé·e·s à destination de Poyais ne survécurent pas aux rudesses climatiques, sanitaires, voire psychologiques d’une installation en Moskitie. Regrettablement, le nombre restreint de ces décès s’apparente plus à un fait divers tragique qu’à une véritable hécatombe humaine. D’un montant nominal de £200 000, l’emprunt de Poyais émis sur la place londonienne dans le courant du mois d’octobre 1822 est également, comparé à d’autres emprunts étrangers contemporains, de taille relativement modeste. La même année, la Prusse envisage d’emprunter £3,5 millions sur le marché des capitaux londonien, alors que la Russie propose d’y émettre pour £5 millions d’obligations⁶. Sans autre intérêt que son aspect singulier supposé, l’historiette de Poyais pourrait ainsi se dérouler n’importe où, n’importe quand. Son caractère tragi-comique prétendu en fait d’ailleurs un sujet de conversation si accrocheur que ses causes historiques structurelles ou conjoncturelles exactes paraissent souvent presque futiles. Seules ses caractéristiques exceptionnelles prétendues suffisent à expliquer l’existence même de Poyais.

⁵ Au sujet de Elmyr de Hory, voir le documentaire de: WELLES Orson, *F for Fake*, Les Films de l’Astrophore, SACI, Janus Film und Fernsehen, 1973.

⁶ Pour une liste des différents emprunts émis sur la bourse de Londres dans les années 1820, voir FLANDREAU Marc, FLORES Juan H., «Bonds and Brands: Foundations of Sovereign Debt Markets, 1820-1830», *The Journal of Economic History* 69(03), 2009, pp. 665-666.



Fig. 2. Elmyr de Hory, Fernand Legros et Real Lessard dans la république de Poyais en 1969 de Cameron Hayes.

Source : Hayes Cameron, *Elmyr de Hory, Fernand Legros and Real Lessard in the Republic of Poyais in 1969*, 2015, huile sur toile de lin, 198 x 254 cm, photo : Vince Ruvolo. Avec la permission de l'artiste et Ronald Feldman Gallery, New York.

Prenant de la distance avec les récits présentant MacGregor tel un parfait escroc, cet ouvrage revisite l'histoire de l'épisode de Poyais. Ce faisant, il propose une contribution à l'étude des fraudes financières en tant qu'objet d'étude historique. En effet, il souhaite inverser la logique sous-jacente à l'étude des fraudes financières, en mettant temporairement en suspens leur caractérisation comme fait frauduleux, plutôt que de les considérer déjà et *a priori* comme telles. De la sorte, il est possible d'extraire de la nouvelle histoire de cette soi-disant fraude des éléments de compréhension et de contextualisation des cadres et mécanismes

politiques, économiques et sociaux qui ont mené non seulement à leur caractérisation en tant que fraude, mais surtout à l’environnement économique, politique ou social plus général au sein desquelles celles-ci naissent, évoluent et, parfois, périssent.

L’épisode singulier de l’entreprise financière de MacGregor s’inscrit en effet dans un contexte économique et social plus large. Pour certains de ses contemporains, elle partage même nombre de caractéristiques communes à d’autres projets politiques, financiers ou commerciaux des premières décennies du XIX^e siècle. Peu de temps après sa dénonciation officielle en 1824 par le *Foreign Stock Market*, le caricaturiste londonien Charles Williams croque ainsi Poyais sous les traits d’une bulle – financière – de savon éclatée, laissant s’échapper un épais nuage de fumée noire (fig. 3). Presque seule à avoir explosé, celle-ci flotte néanmoins accompagnée de multiples autres bulles, toutes marquées du nom d’obscures sociétés en apparence spéculatives. Poyais flotte ainsi aux côtés de la *Colombian Pearl Fishery Association*, une société par actions (capital nominal de £625 000) créée en 1823 par des marchands londoniens au bénéfice d’une concession colombienne les autorisant à y récolter des perles⁷. À proximité, se trouve également la bulle percée de la *Pawnbroking Company*. Celle-ci fait certainement référence à la *Equitable Loan Bank Company*, une société par actions (capital nominal de £2 millions) de prêts sur gage fondée en 1824, mise en échec la même année par la Chambre des Lords pour non-respect des dispositions sur les cessions précoces de titres boursiers⁸. Aux pieds de ces diverses bulles, ayant ou étant sur le point d’éclater, se bousculent une myriade d’investisseur·se·s excité·e·s à l’idée de pouvoir en acquérir des parts.

Or, plutôt que d’isoler l’entreprise de Poyais comme exceptionnellement unique, l’œuvre de Williams l’assimile aux diverses opérations financières et commerciales spéculatives voyant le jour dans le courant des années 1820. Surtout, Poyais s’inscrit dans un moment donné : celui de l’engouement généralisé pour les opérations financières qui portent sur l’accès aux potentiels des territoires d’Amérique latine nouvellement

⁷ AN OFFICER LATE IN THE COLOMBIAN SERVICE, *The Present State of Colombia, by an Officer Late in the Colombian Service*, London, John Murray, 1827, pp. 322-325.

⁸ Au sujet de la Equitable Loan Company, voir : TAYLOR James, *Boardroom Scandal: the Criminalization of Company Fraud in Nineteenth-Century Britain*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 20 ; EQUITABLE LOAN BANK COMPANY, *Equitable Loan Bank: Plan of the Bank*, London, 1824.

que sur des emprunts souverains – des instruments financiers portant intérêt qui servent de reconnaissance de dette pour des gouvernements – divisés en obligations de jeunes États d’Amérique du Sud. En tant que nouveau centre financier international, La City est alors l’interlocutrice privilégiée pour les représentants de gouvernements récents issus de la désintégration de l’empire espagnol. Ces derniers y viennent pour la négociation et l’émission d’emprunts nécessaires au financement de leurs efforts de guerre et le développement de systèmes économiques et politiques inédits. Entre 1822 et 1825, de nouveaux États tels que la Colombie, le Pérou, le Mexique ou le Chili émettent ainsi chacun un ou plusieurs emprunts, totalisant plusieurs dizaines de millions de livres sterling sur la place londonienne. L’enthousiasme s’arrêtera toutefois net en 1826 des suites de l’éclatement d’une crise financière qui voit nombre de sociétés et tous ces emprunteurs souverains – à l’exception du Brésil – se mettre en faillite¹⁰.

En somme, l’histoire de Poyais se déroule dans un moment de globalisation et d’expansion d’opportunités pour la place commerciale et financière londonienne, au plus grand bonheur de certains marchands-banquiers¹¹. Comme le démontre notamment Stanley Chapman, les secteurs du commerce et de la finance vont – encore – de pair en ce début de XIX^e siècle¹². Les financiers de La City de Londres, actifs dans l’émission d’obligations gouvernementales dans le courant des années 1820, constituent alors un secteur économique relativement fermé, défini par d’importantes barrières à l’entrée (par exemple des capitaux importants, bonne réputation internationale). Toutefois, ceux-ci ne ressemblent pas encore au groupe social distinct et séparé, qui s’allie à l’aristocratie britannique au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, décrit par Youssef Cassis¹³. Descendant souvent de familles de riches marchands, les financiers impliqués dans l’émission de dettes souveraines sont plutôt directement issus de l’élite marchande londonienne. Impliqué dans des

¹⁰ Pour une histoire de la crise financière latino-américaine des années 1820, voir DAWSON Frank Griffith, *The First Latin American Debt Crisis: the City of London and the 1822-25 Loan Bubble*, New Haven, Yale University Press, 1990.

¹¹ Au sujet des dynamiques historiques de globalisation, voir notamment O’ROURKE Kevin H. et WILLIAMSON Jeffrey G., «When Did Globalisation Begin?», *European Review of Economic History* 6(1), 04.2002, pp. 23-50; O’ROURKE Kevin H. et WILLIAMSON Jeffrey G., «Once More: when Did Globalisation Begin?», *European Review of Economic History* 8(1), 04.2004, pp. 109-117; MCKEOWN Adam, «Periodizing Globalisation», *History Workshop Journal*, 2007(63), pp. 218-230.

¹² CHAPMAN Stanley D., *The Rise of Merchant Banking*, London, Allen & Unwin, 1984, pp. 1-15.

¹³ CASSIS Youssef, «Bankers in English Society in the Late Nineteenth Century», *The Economic History Review*, 1985(2), p. 210; CASSIS Youssef, «Merchant Bankers and City Aristocracy», *The British Journal of Sociology* 39(1), 03.1988, pp. 114-120.

emprunts tels que la vente de la Louisiane (1803), Alexander Baring – un des financiers les plus puissants de La City – acquiert par exemple sa fortune initiale du commerce textile. Un jeune marchand débarqué d’abord à Manchester de Francfort en 1798, puis à Londres, Nathan Rothschild se lance dans le commerce textile, le courtage de lingots, puis l’émission de dettes souveraines. Au lendemain des guerres napoléoniennes, il émerge comme le financier le plus riche et puissant de sa génération, dépassant même son concurrent direct, Baring¹⁴. David Barclay, l’un des contractants des emprunts mexicains et guatémaltèques de 1825 et également à la tête de la firme commerciale familiale *Barclay Brothers*, est le fils d’un riche brasseur¹⁵. De la sorte, ces « marchands-banquiers » continuent à maintenir un pied dans d’autres activités commerciales et la mise à disposition de services financiers particuliers liés (comme le négoce de commodités, l’escompte d’effets de commerce, le courtage de lingots, l’assurance).

Dans la continuité de ces mouvements d’intensification économique, l’Amérique du Sud des premières décennies du XIX^e siècle voit ainsi débarquer sur ses terres d’importantes quantités de marchands – surtout britanniques – et de capitaux étrangers – principalement anglais. Une telle ouverture commerciale et financière se traduit à des niveaux individuels. Les révolutions d’Amérique du Sud ouvrent en effet la voie à nombre de petits et moyens commerçants qui désirent accéder à ces nouveaux marchés. Ainsi, dès les années 1810, des marchands membres de la maison *Barclay, Herring and Richardson* s’engagent à fournir aux armées boliviariennes, à crédit, les biens nécessaires pour réaliser leur soulèvement. Ces premiers contacts mèneront d’ailleurs ces nouveaux États à engager ces mêmes marchands pour l’émission d’emprunts étrangers sur la place londonienne, et autoriser la constitution de sociétés commerciales destinées à exploiter leurs riches ressources naturelles¹⁶.

Les efforts de pénétration du sol américain déployés par nombre de marchands britanniques ne sont toutefois ni coordonnés ni concertés. En suivant les tentatives de la petite firme marchande britannique *Wylie & Hancock* pour s’installer au Brésil au lendemain de la fuite de la famille royale portugaise, Manuel Llorca-Jaña brosse le portrait d’un

¹⁴ FLANDREAU Marc, FLORES Juan H., « Bonds and Brands... », 2009, pp. 660-663.

¹⁵ COSTELOE Michael P., *Bonds and Bondholders: British Investors and Mexico’s Foreign Debt, 1824-1888*, Westport & London, Praeger, 2003, pp. 18-19.

¹⁶ MARICHAL Carlos, *A Century of Debt Crises in Latin America: from Independence to the Great Depression, 1820-1930*, Princeton N.J, Princeton University Press, 1989, pp. 16-36.

environnement rude et avide¹⁷. Envahissant le continent sud-américain à la suite de l'ouverture de nouveaux ports brésiliens dès 1808, plusieurs centaines de citoyens britanniques, qui cherchent à se positionner commercialement sur le continent, se retrouvent en féroce concurrence les uns avec les autres pour s'assurer, entre autres, les meilleurs canaux possibles d'écoulement des produits industriels anglais.

Cette ouverture des marchés britanniques entre également en concurrence avec certaines entreprises anglaises déjà installées sur le continent américain. Alors que les régions sous emprise espagnole effective ne semblent avoir connu que peu d'antécédents britanniques autre que ceux issus notamment de la contrebande¹⁸, il en va autrement dans le centre du continent. Occupée de manière plus ou moins régulière par diverses vagues d'entrepreneurs privés anglais depuis le XVII^e siècle déjà, la baie du Honduras est, par exemple et comme nous le verrons, le théâtre d'importants affrontements commerciaux dès les années 1820. Comme l'illustre Robert Naylor, l'arrivée de nouveaux agents de maisons de commerce britanniques, intéressés à tirer profit des récentes indépendances centraméricaines, entre en concurrence directe avec des marchands anglais du Honduras britannique qui œuvrent dans la région depuis plusieurs générations¹⁹.

Tandis que nombre de marchands-banquiers britanniques constituent d'importantes fortunes sur la base d'affaires sud-américaines, accentuant au passage la position centrale occupée par Londres dans la finance internationale, il n'en va pas de même pour les parties étrangères à ces interactions commerciales et financières. Les républicains créoles à l'origine des soulèvements américains se voient contraints d'ouvrir d'importantes lignes de crédits auprès des marchands-banquiers anglais qui les ravitaillent en marchandises et autres biens nécessaires à la conduite de leur effort révolutionnaire. Au lendemain de l'éclatement de la bulle financière de 1825, l'ensemble des nouveaux territoires constitués en États font défaut sur les créances de ces emprunts souverains émis par l'intermédiaire de ces mêmes marchands-banquiers. Ce premier revers financier constitue

¹⁷ LLORCA-JAÑA Manuel, «British Merchants in New Markets: the Case of Wylie and Hancock in Brazil and the River Plate, c. 1808-19», *The Journal of Imperial and Commonwealth History* 42(2), 03.2014, pp. 215-238.

¹⁸ TRIFILO S. Samuel, «Early Nineteenth-Century British Travelers in Chile: Impressions of Santiago and Valparaíso», *Journal of Inter-American Studies* 11(3), 1969, pp. 391-424.

¹⁹ NAYLOR Robert Arthur, *British Commercial Relations with Central America, 1821-1851*, PhD Dissertation, Ann Arbor, Tulane University, 1969.

de fait le premier d'une longue série pour de nombreux pays d'Amérique du Sud²⁰.

Les populations indigènes américaines pâissent également de ces pénétrations commerciales et financières. L'arrivée en Amérique du Sud de nombreux voyageurs et commerçants britanniques, qui suivent l'abandon par les nouveaux pouvoirs républicains des précédentes politiques isolationnistes, ne donne parfois que trop peu de répit à des populations indigènes déjà économiquement et démographiquement affaiblies par une longue incorporation à un empire espagnol prédateur²¹. Plusieurs projets visant à établir des légions agricoles européennes se mettent en effet sur pied après 1816. Peu concluantes, celles-ci constituent néanmoins une première salve d'opérations coloniales privées qui remettent en cause les légitimités territoriales d'habitant-e-s indigènes²². À terme, ces entreprises mettent même à mal des économies locales concurrentes. Aussi développée et performante que la Grande-Bretagne à l'orée du XIX^e siècle, l'industrie lainière mapuche est, par exemple, progressivement dépassée et remplacée par l'importation de lainages britanniques qui devient graduellement meilleur marché dès la fin des années 1850²³. Relevées dans les récits de voyages de commerçants britanniques²⁴, ces interactions parfois conflictuelles entre Européens et Indigènes, ponctuellement marquées de mouvements de résistance, semblent également faire écho aux représentations que se fait une partie du public de la métropole londonienne de ces relations. Publié en 1826 à la fois à Paris et à Londres, *The Last of the Mohicans* de l'américain James Fenimore Cooper enregistre un important succès littéraire en Angleterre et ailleurs en Europe²⁵. Il n'est pas le seul. Publié à Londres en 1806, le poème épique *Madoc* de l'anglais Robert Southey remet au goût du jour la légende de ce

²⁰ MARICHAL Carlos, *Century of Debt Crises...*, 1989.

²¹ LIVI-BACCI Massimo, « The Depopulation of Hispanic America after the Conquest », *Population and Development Review* 32(2), 06.2006, pp. 199-232.

²² BONVINI Alessandro, « "L'aratro e la spada": Gli esuli italiani oltre la frontiera argentina, 1855-1859 », *Viaggiatori* (2), 02.03.2018, p. 211.

²³ LLORCA-JAÑA Manuel, « A Reappraisal of Mapuche Textile Production and Sheep Raising during the Nineteenth Century », *Historia (Santiago)* 47(1), 06.2014, pp. 91-111.

²⁴ Voir par exemple: MIERS John, *Travels in Chile and La Plata: including Accounts Respecting the Political History, Geography, Geology, Statistics, Government, Finances, Agriculture, Manners, and Customs, and the Mining Operations in Chile*, vol. 2 / 2, London, Baldwin, Cradock, and Joy, 1826, pp. 458-504.

²⁵ COOPER James Fenimore, *The Last of the Mohicans: a Narrative of 1757*, vol. 1 / 3, Paris, L. Baudry, 1826; COOPER James Fenimore, *The Last of the Mohicans: a Narrative of 1757*, vol. 1 / 3, London: John Miller, 1826.

prince gallois découvrant le continent américain quelque 300 années avant Christophe Colomb et qui, après avoir fondé une communauté « d'indiens Gallois », parvient à conquérir une bonne partie du continent américain²⁶.

En somme, ces mouvements de pénétration économique, politique et culturelle se fondent essentiellement sur des rapports de forces économiques inégaux. Proches de ce que Desmond Platt décrit comme du « *business imperialism* », celles-ci s'imposent principalement par des groupes marchands et financiers privés, profitant de l'accueil qui leur est fait par l'ouverture de nouveaux marchés pour « *constamment abuser de leur hospitalité* »²⁷. Ceci ne signifie toutefois pas que chacune de ces tentatives d'établir une entreprise commerciale ou financière britannique privée se solde forcément par un succès. Bien entendu, certains essais se concrétisent par de véritables réussites, notamment pour les marchands-banquiers à l'origine de leur réalisation. Par exemple, l'emprunt brésilien émis par Rothschild en 1825 est le seul à ne pas être en défaut de paiement au lendemain de l'éclatement de la crise l'année suivante²⁸. L'implication sud-américaine du marchand-banquier lui assure alors un important renforcement de sa position sur le marché de la dette souveraine. À la tête d'une des premières maisons anglaises à pénétrer le marché sud-américain en 1822, le marchand-banquier Frederic Huth parvient également à développer un réseau commercial quasi global, faisant de sa maison *Huth & Co.* l'une des plus importantes en matière de connexions marchandes²⁹.

Toutefois, l'ensemble des actions commerciales, aussi puissantes puissent-elles être, restent tributaires de leur temps³⁰. Constamment assujetties aux instabilités d'un monde en pleine mutation politique et commerciale encore relié par bateau à voile, les opérations financières britanniques visant à pénétrer ce nouveau marché latino-américain ne peuvent, finalement, compter que sur leur capacité d'adaptation et de réaction, sans

²⁶ SOUTHEY Robert, *Madoc*, vol. 1 / 2, London, Munroe and Francis, 1806.

²⁷ « *The case against British enterprise and capital in Latin America seems rather that it consistently outstayed its welcome, and came ultimately to serve as a barrier to, rather than the promoter of, Latin America's economic development.* » PLATT Desmond Christopher Martin, « Introduction », in: PLATT Desmond Christopher Martin (ed.), *Business Imperialism 1840-1930*, reprint, Oxford, Clarendon Press, 1979, p. 13. Traduction de l'auteur.

²⁸ SUMMERHILL William Roderick, *Inglorious Revolution: Political Institutions, Sovereign Debt, and Financial Underdevelopment in Imperial Brazil*, New Haven, Yale University Press, 2015 (Yale series in economic and financial history).

²⁹ LLORCA-JAÑA Manuel, « The Economic Activities of a Global Merchant-Banker in Chile: Huth & Co. of London, 1820s-1850s », *Historia (Santiago)* 45(2), 12.2012, pp. 399-432.

³⁰ PLATT Desmond Christopher Martin, « Introduction... », 1979, pp. 8-9.

garantie de survie ou de remplacement. Les entreprises commerciales et financières britanniques qui pénètrent l'Amérique latine se développent, se constituent, improvisent et se transforment ainsi au gré des obstacles rencontrés³¹. Elles n'ont pour seule boussole que le maintien de leur existence immédiate, proche de ce que Peter Cain – paraphrasant John Maynard Keynes – comprend comme une avance sur un rêve, un acte de foi en un futur similaire à celui imaginé au moment de la constitution d'un projet donné³².

Cet ouvrage se propose de revisiter l'échec d'un de ces rêves : celui de Poyais de Gregor MacGregor. En levant le voile de culpabilité trop souvent et hâtivement posé sur l'ensemble des quelques actions (en fin de compte mal) connues entreprises par MacGregor dans l'émission d'une nouvelle dette souveraine sur le marché florissant des capitaux londoniens, cet ouvrage se distance de nombre d'études qui décrivent le projet poyaisien comme l'apothéose quasi mythique de la cupidité humaine. Cette dernière interprétation du cas de Poyais est celle fournie par les historiens qui mentionnent MacGregor, souvent en passant. Considérant que cette histoire est dépourvue de tout intérêt autre que ses caractéristiques humoristiques, divers auteurs qui fournissent un récit du projet financier de MacGregor estiment en effet inutile de fonder leur compréhension du projet sur une vaste collection de sources. La recherche historique sur Poyais s'est alors appuyée, au mieux, sur une sélection restreinte de sources imprimées anglaises, généralement rejetées comme étant intrinsèquement frauduleuses car considérées comme ayant été écrites par MacGregor lui-même. D'une certaine manière, l'histoire de Poyais semble avoir été insérée dans une sorte de « boîte noire » analytique, empêchant ses complexités internes d'être étudiées comme autre chose que l'expression des activités perpétrées par un présumé fraudeur par nature³³.

La première tâche nécessaire pour permettre d'ouvrir la « boîte noire » de Poyais consiste à comprendre, en détail, chaque étape de l'entreprise de MacGregor. Autant que possible, cet ouvrage tente de retracer l'évolution d'un projet singulier tout en offrant une substance narrative qui permet de mieux comprendre les aléas et les agissements du soi-disant cacique écossais. Les sources les plus adéquates pour permettre la réalisation d'un

³¹ Voir notamment : DARWIN John, *Unfinished Empire: the Global Expansion of Britain*, New York, Bloomsbury Press, 2013.

³² CAIN Peter, « Afterword: The Economics of the "British World" », *The Journal of Imperial and Commonwealth History* 41(1), 03.2013, p. 99.

³³ Au sujet de l'analogie de la boîte noire, voir LATOUR Bruno, *Pandora's Hope: Essays on the Reality of Science Studies*, Cambridge, Harvard University Press, 1999, p. 304.

tel réexamen de ces péripéties particulières sont celles du projet poyaisien elles-mêmes. Autant que possible, cet ouvrage tente de se fonder sur tout document particulier directement lié aux aléas multiples de MacGregor. Bien qu'aucune archive « nationale » de Poyais n'existe à proprement parler, la consultation de nombreux fonds d'archives européens et américains, physiques ou numériques a permis de mettre au jour une importante collection de correspondances et autres documents inédits. Ainsi, pour comprendre Poyais, il est nécessaire de suivre nombre d'indices qualitatifs trouvés dans des collections d'archives diverses et fragmentées, des traces insaisissables laissées par MacGregor non seulement dans La City de Londres – comme il serait attendu pour l'étude d'un prêt étranger du début du XIX^e siècle – mais aussi au cœur des autres régions du monde où MacGregor s'est rendu pour tenter de réaliser son rêve poyaisien.

Ces traces particulières ont été repérées dans des centres d'archives anglais, écossais, dans le Belize (anciennement le Honduras britannique), le Venezuela et – contre toute attente – dans le Périgord français. Celles-ci prennent des formes diverses, telles que des documents publiés (des mémoires, des articles de journaux, des notices nécrologiques, des brochures) ainsi que des originaux ou des reproductions de documents manuscrits. Ces derniers comprennent des lettres échangées entre des acteurs impliqués directement ou indirectement dans la promotion ou l'éventuel effondrement du projet de MacGregor, des procès-verbaux d'organismes financiers ou commerciaux qui ont eu affaire au cas de Poyais (*the Rothschild Archive, Committee of the Foreign Stock Market*), ou des registres judiciaires anglais (tels que ceux de la *Court of Chancery*, ou de la *Court of the King's Bench*). Il est également possible de trouver des traces de MacGregor et d'autres protagonistes liés à cette histoire de Poyais dans un large éventail de littérature secondaire, traitant d'objets d'études divers et distincts, initialement considérés comme n'étant pas liés entre eux (histoire militaire de l'Amérique latine, histoire coloniale de l'Amérique centrale, histoire des marchés internationaux des capitaux).

Bien entendu, ce travail n'a pas la prétention d'offrir une « vérité » absolue, objective et exhaustive sur la chronologie et les agissements de MacGregor. La nature même d'une recherche en histoire force à offrir une description narrative partiellement imaginée, mais néanmoins fondée sur les bribes fournies par les seules archives qui ont survécu au fil du temps³⁴. De plus, l'usage seul de telles sources primaires peut induire, par l'imposition possible d'œillères, une distorsion de perspective ainsi qu'une déconnexion

³⁴ ELIAS Norbert, *Du temps*, Paris, Fayard, 1997, pp. 208-211.

de l'objet d'étude de son propre environnement. Toutefois, plutôt que le récit d'une fraude financière massive, la mise en commun de ces preuves éparées et leur remise dans leur contexte historique propre révèlent une expérience politique, financière et commerciale complexe et composée de multiples facettes, entreprise par un aventurier rempli d'espoir à l'idée de pouvoir se positionner dans un monde en pleine mutation – mais dont les aspirations seront finalement brisées par des promesses non tenues.

Loin d'être celle d'un fraudeur compulsif, l'histoire de Poyais ici racontée est ainsi celle de MacGregor, un mercenaire écossais, souvent opportuniste, répudié des armées révolutionnaires sud-américaines. Au fil d'une narration chronologique composée néanmoins de retours en arrière ou de digressions parfois nécessaires, il émerge progressivement comme tentant désespérément d'établir une colonie de peuplement et militaire qui profiterait à la fois aux républicains d'Amérique latine et au commerce transatlantique britannique. Il cherche finalement à le faire sur une parcelle de terre d'Amérique centrale qui lui a été accordée par un roi indigène. Comme il n'existait aucune réglementation claire et formelle au niveau du gouvernement britannique ainsi qu'au sein des institutions financières basées à Londres concernant la reconnaissance des territoires sud-américains décolonisés, MacGregor, encouragé par des agents financiers qui espèrent obtenir un accès privilégié aux nouveaux marchés américains, a cherché à financer, en imitant les prêts émis par ses anciens officiers révolutionnaires sud-américains, la réalisation de son entreprise sur le marché des prêts étrangers de Londres. Contraint par une succession de malheurs et une absence d'intervention du gouvernement britannique (qui était pourtant bien conscient de l'entreprise et s'y intéressait), le projet de MacGregor sera finalement délibérément qualifié de fraude par des concurrents britanniques de Londres et d'Amérique centrale, opposés à voir un mercenaire étranger répudié créer une colonie dans une région riche en ressources naturelles.

Offrir une réinterprétation d'une telle fable historique humoristique jette ainsi une nouvelle lumière sur les détails d'un épisode historique particulier, souvent trop rapidement relégué au rang de fraude financière d'exception. Néanmoins, elle constitue également une sorte d'«exercice mental» – pour reprendre le terme proposé par Carlo Ginzburg³⁵. Cet ouvrage suppose en effet qu'une analyse approfondie d'une seule étude de cas a priori

³⁵ GINZBURG Carlo, «Microhistory and World History», in: BENTLEY Jerry H., SUBRAHMANYAM Sanjay et WIESNER-HANKS Merry E. (eds.), *The Cambridge World History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, pp. 446-473.

anormale peut ouvrir la voie à des hypothèses beaucoup plus larges. Des études granulaires entreprises par des historien-ne-s dans la lignée des travaux de Ginzburg ont montré à quel point le fait de se concentrer sur des «singularités» historiques individuelles permet de mettre en évidence la façon dont celles-ci peuvent souvent être considérées non seulement comme caractéristiques de leur époque et de leur environnement respectifs³⁶, mais également révélatrices de dynamiques plus vastes de grande ampleur³⁷.

Dans le cas de Poyais, celles-ci ne sont pas des moindres puisque se déroulant lors de ce temps d'importants mouvements financiers et de crise de la dette latino-américaine. Nombre d'études historiques centrées sur ce moment particulier ont notamment permis de mieux comprendre la formation des relations de crédit transatlantiques³⁸, ainsi que de décrire plus clairement les microstructures d'un marché financier international en devenir³⁹. Toutefois, ces études en histoire financière semblent souffrir d'un

³⁶ Voir, par exemple, SMITH Alison K., «A Microhistory of the Global Empire of Cotton: Ivanovo, the 'Russian Manchester'», *Past & Present* 244(1), 2019, pp. 163-193; DARTON Robert, *The Great Cat Massacre and other Episodes in French Cultural History*, New York, Basic Books, 2009.

³⁷ Voir, par exemple, IGLESIAS-ROGERS Graciela, «The Hispanic-Anglosphere: Transnational Networks, Global Communities (Late 18th-20th Centuries)», 2017, <https://hispanic-anglosphere.com/>, consulté le 21.10.2019; JASANOFF Maya, *The Dawn Watch: Joseph Conrad in a Global World*, New York, Penguin Press, 2017. D'importants débats méthodologiques ont actuellement cours au sujet du potentiel que peut avoir l'adoption d'analyses dites micro-historiques dans les études historiques économiques et/ou globales. À ce sujet, voir notamment LAMOREAUX Naomi R., «Rethinking Microhistory: a Comment», *Journal of the Early Republic* 26 (4), 12.2006, pp. 555-561; TRIVELLATO Francesca, «Is There a Future for Italian Microhistory in the Age of Global History?», *California Italian Studies Journal* 2(1), 01.2011; BERTRAND Romain, CALAFAT Guillaume, «La microhistoire globale: affaire(s) à suivre», *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 73(1), 2018, pp. 1-18; GHOBRIAL John-Paul A., «The Secret Life of Elias of Babylon and the Uses of Global Microhistory», *Past & Present* 222(1), 02.2014, pp. 51-93; GHOBRIAL John-Paul A., «Introduction: Seeing the World like a Microhistorian», *Past & Present* 242(Supplement 14), 11.2019, pp. 1-22.

³⁸ Voir notamment DAWSON Franck, *First Latin American Debt Crisis...*, 1990; MARICHAL Carlos, *Century of Debt Crises...*, 1989, chap. 1-2; RIPPY Fred J., *British Investments in Latin America, 1822-1949: a Case Study in the Operations of Private Enterprise in Retarded Regions*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1959; HUMPHREYS Robert Arthur, «British Merchants and South American Independence», in: *Tradition and Revolt in Latin American and other Essays*, New York, Columbia University Press, 1969, pp. 106-129; CASSIS Youssef, *Capitals of Capital: a History of International Financial Centres, 1780-2005*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

³⁹ Voir, par exemple, COSTELOE Michael P., *Bonds and Bondholders: ...*, 2003; FLANDREAU Marc, FLORES Juan H., «Bonds and Brands...», 2009; FODOR Giorgio, «The Boom that never Was? Latin American Loans in London 1822-1825», in: *Crisis: from the Real Economy to the Financial System*, Venice, Università degli studi di Trento-Dipartimento di economia, 2000, pp. 1-45; NEAL Larry, «The Financial Crisis of 1825 and the Restructuring of the British Financial System», *Federal Reserve Bank of St. Louis Review* 80(3), 05.1998, pp. 53-76; PLATT Desmond Christopher Martin, «British Bondholders in Nineteenth Century Latin America: Injury and Remedy», in: BERNSTEIN Marvin D. (ed.), *Foreign Investment in Latin America: Cases and Attitudes*, New York, Alfred A. Knopf, 1966, pp. 81-102; MATHEW W. M., «The First Anglo-Peruvian Debt and Its Settlement, 1822-49», *Journal of Latin American Studies* 2(1), 05.1970, pp. 81-98.

biais de sélection. De nombreux historien-ne-s concentrent souvent leur attention sur les « gagnants » de ces moments d'importante transformation économique et politique, à savoir les expériences politiques latino-américaines qui, malgré leur histoire mouvementée respective, existent encore aujourd'hui. D'autres tentatives politiques moins connues – comme Poyais – n'ont toutefois pas eu autant de succès, puisqu'elles n'ont jamais véritablement pu consolider leur existence⁴⁰. Si elles sont, par hasard, reconnues, elles sont reléguées au simple rang de plan frauduleux ou d'inspiration cocasse pour des œuvres de fiction divertissantes. Or, reconnaître et décrire l'existence d'un emprunt étranger qui n'a pas pu aboutir offre un tableau un peu plus nuancé de cette première vague de prêts latino-américains, notamment lorsqu'il s'agit d'identifier les cadres politiques ou juridiques qui définissent les processus d'émission de ces obligations, leur reconnaissance ainsi que leur accès durable aux marchés des capitaux⁴¹.

Suivre de près les actions de MacGregor implique aussi de dessiner une histoire dont les contours s'étendent bien au-delà de La City de Londres. Faire de la sorte permet de mettre en lumière un riche ensemble d'acteurs, tous impliqués, d'une manière ou d'une autre, dans l'histoire de Poyais, mais présents dans différents espaces, des « mondes » d'enquête considérés comme n'étant pas traditionnellement liés à celui du marché des emprunts étrangers sud-américain de Londres. Comme tente de le démontrer cet ouvrage, l'histoire de Poyais révèle l'existence d'acteurs insoupçonnés, jouant des rôles majeurs ou plus discrets, mais tous fondamentaux dans la naissance, le développement et l'échec final de Poyais, à savoir des révolutionnaires américains, un roi indigène, des esclavagistes du Honduras britannique, ou un haut fonctionnaire du *Colonial Office* anglais.

Revisiter l'histoire de Poyais en replaçant de la sorte les actions de MacGregor dans un narratif plus nuancé, riches d'acteurs multiples et ne se délimitant pas au simple contexte londonien, offre ainsi une fenêtre donnant sur les premières dynamiques d'expansion impériale britannique en Amérique latine. Dans le sillage de l'étude fondatrice de John Gallagher

⁴⁰ Il est, par la même occasion, aussi possible de mentionner les cas de Marengo, Jala-Jala, ou Nuka-Hiva. À ce sujet, voir FULIGNI Bruno, *Royaumes d'aventure : ils ont fondé leur propre État*, Paris, Les Arènes, 2016.

⁴¹ Au sujet des avantages méthodologiques d'étudier des échecs, voir notamment SANDAGE Scott A., *Born Losers: a History of Failure in America*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2005 ; WHITE Richard, *Railroaded: the Transcontinentals and the Making of Modern America*, New York, W. W. Norton, 2012.

et de Ronald Robinson en 1953, qui identifie une politique favorisant la pénétration commerciale britannique en Amérique du Sud soutenue, si nécessaire, par une intervention formelle (communément appelée impérialisme informel), de nombreuses critiques ont fait valoir que ces deux auteurs avaient notamment trop insisté sur l'ampleur de l'influence britannique dans les premières années des Républiques américaines⁴². Comme l'a souligné Matthew Brown, ce débat est toutefois toujours d'actualité, puisque nombre d'historien-ne-s révèlent de plus en plus «à quel point l'expansion impériale en Amérique du Sud était dans le viseur des Britanniques à cette époque»⁴³. Plus encore, en plongeant dans le vécu quotidien des acteurs qui ont participé aux mouvements d'expansion britannique, de récentes études empiriques ont mis en lumière les formes particulières qu'ont pu prendre les efforts coloniaux, commerciaux et financiers du XIX^e siècle, et comment ceux-ci ont concrètement matérialisé l'expansion des intérêts britanniques dans le monde. Ces travaux révèlent ainsi l'existence de liens souvent paradoxaux, qui brouillent au fil du temps les frontières entre différents territoires, peuples ou intérêts⁴⁴.

Dans la lignée de ces études, suivre de près MacGregor dans sa tentative (finalement échouée) de financer l'établissement d'un État sur la côte

⁴² GALLAGHER John, ROBINSON Ronald, «The Imperialism of Free Trade», *The Economic History Review* 6(1), 01.1953, pp. 1-15. Pour une critique de l'argument de Gallagher et Robinson, voir notamment PLATT Desmond Christopher Martin, «The Imperialism of Free Trade: some Reservations», *The Economic History Review* 21(2), 08.1968, pp. 296-306; PLATT Desmond Christopher Martin, «Further Objections to an "Imperialism of Free Trade", 1830-60», *Economic History Review* 26(1), 02.1973, pp. 77-91; PLATT Desmond Christopher Martin (ed.), *Business Imperialism 1840-1930: an Inquiry Based on British Experience in Latin America*, Reprint, Oxford, Clarendon Press, 1979; JONES Charles, «"Business Imperialism" and Argentina, 1875-1900: a Theoretical Note», *Journal of Latin American Studies* 12(2), 1980, pp. 437-444; HOPKINS A. G., «Informal Empire in Argentina: an Alternative View», *Journal of Latin American Studies* 26(2), 1994, pp. 469-484. Pour un résumé du débat, voir BROWN Matthew (ed.), *Informal Empire in Latin America: Culture, Commerce and Capital*, Oxford, UK, Blackwell Publishing, 2008 (Bulletin of Latin American research).

⁴³ «Historians [...] are increasingly revealing, through painstaking archival searches, the extent to which imperial expansion in South America was on the British horizon in this period.» BROWN Matthew, «British Informal Empire and the Origins of Association Football in South America», *Soccer & Society* 16(2-3), 04.05.2015, p. 170. Traduction de l'auteur. Pour un exemple récent, voir COHEN Deborah, «Love and Money in the Informal Empire: the British in Argentina, 1830-1930», *Past & Present* 245(1), 11.2019, pp. 79-115; BAEZA Andrés, *Contacts, Collisions and Relationships: Britons and Chileans in the Independence Era, 1806-1831*, Liverpool: Liverpool University Press, 2019 (Liverpool Latin American Studies 19).

⁴⁴ Par exemple, voir FLANDREAU Marc, *Anthropologists in the Stock Exchange: a Financial History of Victorian Science*, Chicago, The University of Chicago Press, 2016; PRESS Steven, *Rogue Empires: Contracts and Conmen in Europe's Scramble for Africa*, Cambridge, Harvard University Press, 2017; LAMBERT David, LESTER Alan (eds.), *Colonial Lives across the British Empire: Imperial Careering in the Long Nineteenth Century*, Cambridge, UK & New York, Cambridge University Press, 2006.

des Miskitu met en lumière la multiplicité des espaces et des acteurs spécifiques (et parfois insoupçonnés) impliqués dans une entreprise financière et impériale britannique en Amérique centrale – une région souvent absente du tableau peint par les études coloniales et impériales⁴⁵. Comme il est issu simultanément et successivement de « mondes » situés dans différentes parties d'un océan Atlantique en pleine métamorphose politique, sociale et économique, l'étude de l'emprunt de Poyais révèle finalement comment celui-ci constitue la conséquence de multiples facettes de divers impératifs commerciaux, financiers et politiques locaux américains et britanniques, tous temporairement reliés et médiés ensemble par MacGregor⁴⁶. En d'autres termes, revisiter l'épisode de Poyais permet de repenser l'expansion atlantique britannique au travers d'un de ses échecs et de ses désastres.

Racontant progressivement la création, le développement et l'échec éventuel de Poyais, chaque section de ce livre révèle les particularités des « mondes » successifs que MacGregor a rencontrés, avec lesquels il a interagi et qu'il a tenté de rassembler. Cette rétrospective débute avec la signature en avril 1820 de la concession par le roi indigène miskitu George Frederic, autorisant MacGregor à s'installer en Moskitie. Elle se termine avec la dénonciation complète et irréversible de l'emprunt souverain de Poyais à Londres en 1824 par le comité du *Foreign Stock Market*, scellant ainsi le destin et la réputation future du projet de MacGregor. Dès lors, Poyais n'incarne plus qu'une escroquerie monumentale, un scandale financier grandement mené par un « roi de la fraude » qui est parvenu à faire croire au monde entier – en l'occurrence au monde financier – à l'existence d'un pays inexistant. Suivant cette chronologie, ce livre se délimite de la manière suivante.

Le premier chapitre recentre la figure de MacGregor dans un débat plus large qui porte sur la question de l'utilisation contemporaine de la figure de l'escroc financier comme dispositif narratif. Il propose de saisir comment l'histoire de Gregor MacGregor, à l'instar d'autres escrocs financiers célèbres, est généralement mobilisée. Plus précisément, cette partie se charge de comprendre l'utilisation, au lendemain de la crise financière de 2008, de figures d'escrocs financiers, tels que Bernard Madoff, comme

⁴⁵ BROWN Matthew (ed.), *Informal Empire in Latin America...*, 2008, p. 14.

⁴⁶ Au sujet du rôle de médiateur-trice-s transatlantiques en tant qu'agents d'importance dans les processus coloniaux, voir METCALF Alida C., *Go-Betweens and the Colonization of Brazil, 1500-1600*, Austin, University of Texas Press, 2005; SAFIER Neil, « Global Knowledge on the Move: Itineraries, Amerindian Narratives, and Deep Histories of Science », *Isis* 101(1), 2010, pp. 133-145.

intégrées dans un dispositif narratif qui les distingue souvent comme causes pathologiques et déviantes de toutes crises financières – présentes ou passées. Au sein de ce panthéon des escrocs, MacGregor est parfois identifié comme figure suprême et mythe absolu. Par la suite, ce chapitre propose d'illustrer les fondements méthodologiques mobilisés tout au long de ce livre pour revisiter, déconstruire, et ainsi mieux replacer l'histoire de Poyais dans ses divers environnements économiques et politiques.

Le second chapitre revisite l'acte de naissance de Poyais. Il tente de comprendre les raisons qui mènent le roi des Miskitu George Frederic à allouer la concession territoriale de Poyais à Gregor MacGregor en 1820. En analysant l'écologie et l'économie politique de la Moskitie, liant ou opposant populations indigènes et colons britanniques du Honduras britannique depuis le XVIII^e siècle, la décision du roi indigène apparaît alors comme un acte de résistance politique personnel, visant à le positionner au sein d'un environnement impérial centraméricain en pleine mutation. Plutôt que de considérer ce legs territorial à MacGregor par le souverain indigène comme résultant d'un abus de faiblesse alcoolisée de ce dernier (comme souvent décrit), cette partie démontre que l'obtention par MacGregor du territoire poyaisien constitue une stratégie voulue par le chef Miskitu lui-même. Ce chapitre tente ainsi de démontrer que l'allocation par le roi miskitu d'une concession territoriale marque non seulement le commencement du projet poyaisien de MacGregor, mais surtout l'expression d'un processus indépendant de ce dernier.

Le troisième chapitre de cet ouvrage propose une généalogie du projet poyaisien à proprement parler. Suivre les péripéties caribéennes de MacGregor au lendemain de l'acquisition de la concession miskitu permet de rendre mieux compte du fait que le projet dévoué au développement de son nouveau territoire évolue et s'adapte au fil d'une recherche de capitaux et de terres nécessaires à sa réalisation. De fait, le projet poyaisien initialement envisagé par MacGregor s'inscrit dans une sorte de modèle d'affaire militaire, financier et politique tout particulier, imitant celui des corsaires du XVIII^e siècle et adopté par certains de ses compagnons mercenaires étrangers. Celui-ci vise essentiellement à établir des positions coloniales au sein d'interstices souverains contestés. Or, divers revers militaires et la perte successive de plusieurs soutiens financiers et commerciaux caribéens le poussent à revoir et à adapter son modèle d'entreprise en un projet commercial singulier. Poyais se façonne alors au gré des interactions entretenues avec divers acteurs périphériques ou métropolitains qui cherchent à modeler les ambitions somme toute opportunistes de MacGregor à leur avantage. Ce chapitre soutient ainsi

que le choix de financer un projet commercial sur le marché londonien des capitaux représente un choix de dernier recours pour MacGregor, constituant l'aboutissement des différentes interactions entretenues par lui avec divers acteurs commerciaux britanniques métropolitains ou antillais entre le moment de l'obtention de la concession poyaisienne miskitu en 1820 et son embarquement pour la Grande-Bretagne en 1821.

La quatrième section de ce livre suit le processus de constitution de l'emprunt poyaisien. Elle comprend la décision d'émettre un premier emprunt de Poyais en 1822 comme essentiellement guidée par des marchands-banquiers britanniques. Jouant d'un flou légal concernant la reconnaissance formelle d'entités souveraines sur le marché des capitaux londonien, ces derniers envisagent l'émission d'un emprunt étranger au sein de La City de Londres comme un moyen de financement alternatif à la mise sur pied d'un projet commercial privé transatlantique.

Le cinquième chapitre met en lumière les facteurs qui mènent à l'échec autant politique que financier du projet poyaisien et à l'attribution d'une étiquette spécifique de fraudeur sur la personne de MacGregor. En bref, celui-ci s'explique par une incapacité des acteurs poyaisiens à faire face à un effort de résistance informationnel et légal mis sur pied par les colons du Honduras britannique. En continuité du chapitre précédent, cette section retrace les opérations financières de Poyais au lendemain de l'échec du premier emprunt de 1822. Reprises en main par certains détenteurs de titres de Poyais de la première heure, de nouvelles expéditions de migrant-e-s anglais-e-s et écossais-e-s sont alors envoyées à bord de deux navires. Malgré le déversement continu d'informations accusant MacGregor de n'être qu'un escroc, l'affrètement de ces convois de nouveaux-elles Poyaisien-ne-s est financé par l'émission de deux nouveaux emprunts. Toutefois, des décisions internes au comité du *Foreign Stock Market* – marché spécialisé dans l'échange de titres étrangers ouvert en 1823 – qui redéfinissent les conditions d'émission d'emprunts souverains ont finalement raison du projet de MacGregor.

La sixième et dernière partie de l'ouvrage illustre les raisons expliquant l'absence complète d'intervention ou de considérations gouvernementales britanniques dans les affaires de Poyais. Comme illustré au fil du livre, l'ensemble des interactions (in-)directement constitutives de l'aventure de Poyais se fondent essentiellement sur des relations qui opposent ou qui lient des protagonistes privés. Bien que contacté à diverses reprises, le gouvernement britannique semble se désintéresser complètement de

l'affaire poyaisienne. Or, à la lumière de certaines sources primaires, le gouvernement de Sa Majesté est au courant de l'existence du projet colonial de MacGregor dès ses balbutiements et prend le parti de ne pas intervenir en Moskitie. Ceci, alors même que des dépêches annoncent le drame colonial qui suit les débarquements successifs de migrant·e·s à Poyais. Le choix de ne pas intervenir en Moskitie semble constituer une décision individuelle de Robert Wilmot-Horton, sous-secrétaire d'État à la Guerre et aux Colonies, fondée essentiellement sur un calcul d'avancement politique personnel et le développement de politiques d'émigration anglaise à travers le monde.

Chapitre 1

Le mythe de Poyais

Au lendemain de la crise financière de 2008 s'est manifestée une quête presque obsessionnelle pour identifier ses responsables. Celle-ci a forcé la mise sur le devant de la scène de protagonistes spécifiques, représentant prétendument à eux seuls les causes de l'effondrement du système financier international¹. La figure de l'escroc financier s'est ainsi vu attribuer une place de choix, singularisée comme seul responsable des mésaventures individuelles ou collectives issues de la débâcle financière. Des visages dépeints comme ayant essentiellement tiré un enrichissement personnel illégitime et malsain ont ainsi été isolés par des médias populaires ou spécialisés. Kweku Abdoboli a été, par exemple, brièvement mis sous

¹ «Who's at Fault?», *The Economist*, 22.09.2008. En ligne : https://www.economist.com/blogs/freexchange/2008/09/whos_at_fault, consulté le 25.02.2022; FINCH Julia, CLARK Andrew, TEATHER David, «Twenty-Five People at the Heart of the Meltdown ...», *The Guardian*, London, 26.01.2009. En ligne : <http://www.theguardian.com/business/2009/jan/26/road-ruin-recession-individuals-economy>, consulté le 25.02.2022; CHAN Sewell, «Financial Crisis Was Avoidable, Inquiry Concludes», *The New York Times*, New York, 25.01.2011. En ligne : <https://www.nytimes.com/2011/01/26/business/economy/26inquiry.html>, consulté le 25.02.2022; ELLIOTT Larry, «Who to Blame for the Great Recession? So many Big Names are in the Frame», *The Guardian*, London, 03.02.2012. En ligne : <http://www.theguardian.com/business/2012/feb/03/who-caused-financial-crisis-great-recession>, consulté le 25.02.2022; LENZNER Robert, «The 2008 Meltdown and where the Blame Falls», *Forbes*, 02.06.2012. En ligne : <https://www.forbes.com/sites/robertlenzner/2012/06/02/the-2008-meltdown-and-where-the-blame-falls/#3b9c0093a72a>, consulté le 25.02.2022; «25 People to Blame for the Financial Crisis», *TIME*, 2009. En ligne : http://content.time.com/time/specials/packages/article/0,28804,1877351_1878509_1878508,00.html, consulté le 25.02.2022; FIDERER David, «Time Rewrote History with "25 People to Blame for the Financial Crisis"», *Huffington Post*, 19.05.2009. En ligne : https://www.huffingtonpost.com/david-fiderer/emtimeem-rewrote-history_b_168503.html, consulté le 25.02.2022.

les feux de la rampe en 2011 pour avoir fait perdre US\$2,3 milliards à la banque suisse UBS après avoir passé des opérations de courtage non autorisées par sa hiérarchie². De manière quelque peu similaire – tout en prenant des dimensions bien plus importantes – Jérôme Kerviel a été accusé d’être responsable d’avoir passé des ordres illégaux pour le compte de la Société Générale pour plus de US\$7,2 milliards³. Bien que d’envergure impressionnante, ces deux cas ne peuvent rivaliser avec les accusations portées à l’encontre de Bernard Madoff. Décrit comme l’escroc le plus important du XXI^e siècle, «Bernie» Madoff a été jugé coupable d’avoir monté un système pyramidal (dit «de cavalerie») totalisant plus de US\$64 milliards⁴. Bien que le fonds d’investissement spéculatif créé par Madoff dans les années 1960 garantissait à ses clients un rendement important, les intérêts promis aux anciens investisseurs n’étaient toutefois assurés que par les capitaux apportés par de nouvelles entrées⁵.

Madoff en tête, ces figures représentent – voire symbolisent – la capacité de certains protagonistes à user des imperfections d’un système financier perçu communément comme fondé sur des spécificités «humaines», donc imparfaites. Dépeints comme exceptionnels dans leur habileté à avoir pu profiter malhonnêtement de mécaniques financières traversées d’imperfections, ces individus sont, *a posteriori*, dépeints comme constitutifs d’une catégorie sociale spécifique composée de «déviants». Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (*DSM*) à l’appui, ils sont souvent décrits comme pathologiquement atteints de désordres mentaux de types socio- ou psychopathiques, leur donnant consécutivement la capacité de naviguer au travers des failles d’un système financier

² DETROYAT Olivia, «La fraude d’un trader coûtera 2 milliards de dollars à UBS», *Le Figaro*, Paris, 15.09.2011. En ligne: <http://www.lefigaro.fr/societes/2011/09/15/04015-20110915ARTFIG00445-la-fraude-d-un-trader-coutera-2-milliards-de-dollars-a-ubs.php>, consulté le 25.02.2022; COLLOMB Florentin, «Le “Kerviel” d’UBS condamné à sept ans de prison», *Le Figaro*, 20.11.2012. En ligne: <http://www.lefigaro.fr/international/2012/11/20/01003-20121120ARTFIG00541-le-kerviel-d-ubs-reconnu-coupable-de-fraude.php>, consulté le 25.02.2022.

³ «Fraude à la Société Générale: les premiers éléments sur l’identité du responsable», *Le Monde.fr*, Paris, 24.01.2008. En ligne: http://www.lemonde.fr/economie/article/2008/01/24/fraude-a-la-societe-generale-les-premiers-elementes-sur-l-identite-du-responsable_1003358_3234.html, consulté le 25.02.2022.

⁴ «Con of the Century», *The Economist*, 18.12.2008. En ligne: <https://www.economist.com/node/12818310>, consulté le 25.02.2022; GRAYBOW Martha, «Madoff Mysteries Remain as he Nears Guilty Plea», *Reuters*, London, 11.03.2009. En ligne: <https://www.reuters.com/article/us-madoff-idUSTRE52A5JK20090311>, consulté le 22.06.2021.

⁵ VELSHI Ali, «Ex-Nasdaq Chair Arrested for Securities Fraud», *CNNMoney*, 11.12.2008, http://money.cnn.com/2008/12/11/markets/madoff_fraud/, consulté le 28.04.2018; «The Madoff Case: A Timeline», *Wall Street Journal*, 12.03.2009. En ligne: <http://www.wsj.com/articles/SB112966954231272304>, consulté le 25.02.2022.

international imparfait⁶. Ces tares légitiment de fait une recherche de profits incommensurables, fondamentalement non productifs, égoïstes et « maladifs », produits de penchants déviants propres et anormaux. L'intérêt quasi obsessionnel, policier, médiatique, culturel, voire académique centré autour d'individus identifiés comme des escrocs financiers ou *traders* qui agissent hors de tout contrôle exprime alors l'existence d'une certaine « panique morale » pour la question⁷. Or, la mise en avant récurrente de figures qui personnifient – temporairement – l'incarnation d'un mal quasi absolu ne remet en fin de compte pas en cause la légitime existence de l'environnement au sein duquel évoluent ces « démons » modernes. Elles semblent simplement incarner l'expression d'une théologie proche de celle d'Aristote ou saint Thomas d'Aquin, défendant le fait que chaque chose imparfaite tend continuellement vers sa perfection⁸.

À ce processus de légitimation du système financier contemporain vient néanmoins s'ajouter une justification historique. Dans la lignée d'écrits qui cherchent à établir l'existence de responsables de la dernière débâcle financière viennent s'ajouter des exemples tirés du passé. (Re)mis en lumière autant par le biais d'études scientifiques que sous la houlette de documentaires médiatiques, diverses figures historiques ont ainsi refait surface⁹. Louis Einricht a par exemple été au centre d'un épisode d'une

⁶ FRANKEL Tamar, *The Ponzi Scheme Puzzle: a History and Analysis of Con Artists and Victims*, New York, Oxford University Press, 2012.

⁷ Voir par exemple : RYAN Jason, « Fraud “Directly Related” to Financial Crisis Probed », *ABC News*, New York, 11.02.2009. En ligne : <http://abcnews.go.com/print?id=6855179>, consulté le 25.02.2022 ; CRESWELL Julie, THOMAS JR Landon, « The Talented Mr. Madoff », *The New York Times*, 24.01.2009. En ligne : <https://www.nytimes.com/2009/01/25/business/25bernie.html>, consulté le 25.02.2022 ; PROSSERMAN Jeff, *Chasing Madoff*, Documentary, 91 min, Cohen Media Group, 2010 ; LEVINSON Barry, *The Wizard of Lies*, HBO, 2017 ; VAAN HOGUE Elaine, *Imagining Madoff*, New Repertory Theatre, 2014 ; ALLEN Steve, « Control Lessons from the Société Générale Fraud », *Bank Accounting & Finance* 21(6), 10.2008, pp. 29-34. Au sujet des « paniques morales », voir GOODE Erich, BEN-YEHUDA Nachman, *Moral Panics: the Social Construction of Deviance*, 2^e édition, Chichester ; Malden, MA ; Wiley-Blackwell, 2009 ; COHEN Stanley, *Folk Devils and Moral Panics: the Creation of the Mods and Rockers*, 4^e édition, New York, Routledge, 2011 (Taylor & Francis E-library).

⁸ DEMANGE Dominique, « L'objet de la philosophie première, selon Thomas d'Aquin et Jean Duns Scot », *Le Philosophoire* (20), 2003, pp. 171-196.

⁹ Voir par exemple : SARNA David E. Y., *History of Greed: Financial Fraud from Tulip Mania to Bernie Madoff*, Hoboken, N.J., Wiley, 2010 ; FRANKEL Tamar, *The Ponzi Scheme Puzzle*..., 2012 ; KLOSE Bernd, « Sind wir noch zu retten? Charles Ponzi und sein legitimer Nachfolger: Bernard Madoff », *ZRFC: risk, fraud & compliance; Prävention und Aufdeckung in der Compliance-Organisation* 4(2), 04.2009, p. 84-89 ; ROBB George, « Before Madoff and Ponzi: 19th-Century Business Frauds », *Phi Kappa Phi Forum* 92(1), Spring, 2012, pp. 7-9.

série en ligne qui porte sur l'histoire des fraudes financières¹⁰. Au cours de l'année 1918, il se serait présenté à Henri Ford comme l'inventeur d'une alternative – inexistante – au pétrole. Dans un autre épisode de ce même programme, Victor Lustig est présenté comme celui qui a prétendument « vendu » la tour Eiffel à des marchands de ferraille en 1925. De fait, des figures telles que Madoff ou Kerviel, racines personnifiées de la crise financière de 2008, se voient ainsi implicitement ou directement comparées à des « escrocs » équivalents. De telles « concordances des temps » – discutables – permettent à des figures telles que Nick Leeson (le *rogue trader* responsable de la faillite de la banque privée britannique Barings en 1995¹¹) ou Charles Ponzi (arrêté en 1920 pour avoir constitué un système pyramidal – portant aujourd'hui son nom – en prétendant spéculer sur des timbres postaux¹²) de ressurgir comme les équivalents historiques et pathologiques à l'origine de crises ou de maux financiers passés, rassurant ainsi la légitimité d'une certaine croyance en l'immuabilité et l'endurance de l'avidité humaine.

En même temps, ces exemples presque grotesques incarnent des sortes de figures réconfortantes. Leur ostension implique que les fraudeurs mis au jour par la plus récente crise financière ne peuvent égaler ces incarnations tirées du passé. Leur mise en avant semble en effet vouloir se constituer, par la résurgence potentielle d'événements similaires de même ampleur, en un avertissement pour investisseurs contemporains et futurs¹³. Ces figures déviantes tirées d'un passé informe et flou incarnent alors des fantômes presque anhistoriques, protégeant la bonne marche d'une histoire positive en marche. Leurs fraudes, issues d'un passé comparativement pire en matière d'audace de leur auteur ou de crédulité de leurs victimes,

¹⁰ BEAUREGARD Joseph, MOUNEYRES Pascal, CLERTÉ Joris, « Les supercheries financières », websérie, France Télévision, Paris, 2014. En ligne : <https://doncvoilaproductions.wordpress.com/2014/09/23/les-supercheries-financieres-2/>, consulté le 25.02.2022.

¹¹ LEESON Nick, « Escape of the Bankrupt », *The Guardian*, London, 18.09.2008. En ligne : <http://www.theguardian.com/commentisfree/2008/sep/19/banking.creditcrunch>, consulté le 25.02.2022 ; DEARDEN James, *Rogue Trader*, 101 min, Pathé, Cinemax, 25.06.1999 ; GREENER Ian, « Nick Leeson and the Collapse of Barings Bank: Socio-Technical Networks and the "Rogue Trader" », *Organization* 13(3), 01.05.2006, pp. 421-441.

¹² DESARTHE Dante, *Le système de Ponzi*, 1 h 25 min, ARTE, 2014 ; ROBB George, « Before Madoff and Ponzi... », 2012 ; FRANKEL Tamar, *The Ponzi Scheme Puzzle...*, 2012 ; KLOSE Bernd, « Sind wir noch zu retten?... », 2009.

¹³ Pour revenir au cas de Poyais, Brian Taylor considère par exemple celui-ci comme un avertissement destiné à tout investisseur contemporain devant prendre garde à ne pas croire « every "hot" opportunity that comes [his] way » : TAYLOR Brian, « The Fraud of the Prince of Poyais on the London Stock Exchange », *Global Financial Data*, http://www.globalfinancialdata.com/News/Articles/Poyais_article_v2.pdf, consulté le 10.04.2013.

incarnent ainsi, presque de fait, des sortes d'«*antithèses du progrès*»¹⁴. Elles sont complètement singularisées et déconnectées de leur propre environnement historique, placées dans un dispositif narratif cadré essentiellement par une quête d'origines qui cherche à identifier celui ou celle au sommet du panthéon de l'escroquerie. Celles-ci permettent consécutivement de différencier un présent perçu comme détaché d'une Histoire définie par un flux continu et cyclique¹⁵. L'instrumentalisation de ces personnifications d'une avarice humaine absolue, issues d'un passé perçu comme subjectivement pire que la crise financière de 2008, permet de poser un point d'origine sur les dérives apparentes de pratiques financières contemporaines. En mettant ainsi en lumière la généalogie d'une hiérarchie supposée de fraudeurs, qui pousse même implicitement jusqu'à l'identification de ses pères fondateurs, nombre de représentations et d'identifications multiples de malfaiteurs cocasses semblent en fin de compte presque «humaniser» un système financier malmené de manière récurrente par ces escrocs et justifie un besoin assumé de réformes constantes. En quelque sorte, l'Histoire devient objet de légitimation de procédures de réforme fondées sur des accusations portées contre un ennemi commun et quasi surnaturel, ou du moins déviant¹⁶.

Cette position est prise en filigrane par Ian Klaus. Il considère la figure de l'escroc financier comme jouant un rôle central dans la progressive élaboration et la constitution d'un marché financier global défini et structuré par des questions liées à des problèmes de relations de confiance¹⁷. En résumé, Klaus comprend le capitalisme financier comme ayant subi une complexification grandissante due à des processus d'urbanisation, d'industrialisation et de changements technologiques. Se déroulant entre les premières décennies du XIX^e siècle et la veille de la Première Guerre mondiale, ces développements ont permis au passage l'intégration de différentes parties du monde en un réseau grandissant d'échanges interconnectés. Avec le développement progressif de dynamiques d'un capitalisme en expansion, les mécaniques d'évaluation

¹⁴ HAMEL Jean-François, «Les uchronies fantômes», *Poétique* 144(4), 2005, pp. 436-437.

¹⁵ HAMEL Jean-François, *Revenances de l'histoire : répétition, narrativité, modernité*, Paris, Éditions de Minuit, 2006 (Paradoxe), pp. 7-11 ; REINHART Carmen M., ROGOFF Kenneth S., *This Time is Different: Eight Centuries of Financial Folly*, Princeton, Princeton University Press, 2009, p. 1.

¹⁶ À ce sujet, voir notamment TRIVELLATO Francesca, *The Promise and Peril of Credit: What a Forgotten Legend about Jews and Finance Tells us about the Making of European Commercial Society*, Princeton, Princeton University Press, 2019 (Histories of economic life).

¹⁷ KLAUS Ian, *Forging Capitalism: Rogues, Swindlers, Frauds, and the Rise of Modern Finance*, New Haven, CT, Yale University Press, 2014 (Yale series in economic and financial history).

« traditionnelles » et régionales du risque financier sont consécutivement devenues inadéquates. Des dispositifs, tels que la promesse fondée sur la parole, n'ont progressivement plus pu suffire, des individus étant de plus en plus facilement et systématiquement parvenus à tromper des relations commerciales et financières définies par des règles spécifiques de constitution de confiance mutuelle.

Klaus se concentre sur des exemples historiques individuels particuliers de fraudeurs financiers. Ils personnifient chacun, par leurs actions, des bornes chronologiques spécifiques et les signaux qui permettent, dès leur arrestation, de révéler publiquement les failles structurelles de mécaniques d'évaluation de risque. Les figures mises en avant par Klaus parviennent, à des moments donnés, à établir des relations économiques avec des membres de la communauté financière fondées sur une confiance viciée et trompée, en exhibant et en mobilisant des caractéristiques symboliques de constitution de confiance reconnues et historiquement inscrites. Elles incarnent les technologies sociales dysfonctionnelles sur lesquelles les systèmes financiers reposent pour établir de la confiance et, consécutivement, des évaluations liées aux aléas des affaires. L'identification publique et judiciaire de ces malfaiteurs permet ainsi aux marchés financiers d'isoler et de montrer du doigt les défauts de dynamiques de création de confiance inhérents aux structures de ces affaires. Elles rendent également possible la résolution de ces problèmes en permettant l'élaboration de nouvelles – en un sens plus « modernes » – technologies et institutions qui contrôlent mieux les risques financiers émanant de relations interpersonnelles financières et commerciales grandissantes et en pleine expansion. Klaus propose ainsi de suivre les agissements de divers protagonistes. Entre autres, il expose les affres présumées de Thomas Cochrane. Héros britannique des guerres navales napoléoniennes, il se retrouve mêlé en 1814 à une spéculation boursière frauduleuse fondée sur une hausse de la valeur des bons du Trésor britannique. Celle-ci survient après qu'un de ses complices a pris les traits de l'ambassadeur britannique en Russie et annoncé haut et fort la défaite et le décès de Napoléon. Klaus présente aussi l'histoire de Beaumont Smith. Commis de l'Échiquier à la réputation irréprochable et appuyée par des parents de marque (des militaires réputés), Smith est pourtant accusé en 1841 d'avoir imprimé de faux bons du Trésor anglais pour un peu moins de £400 000.

Bien que l'étude de Klaus offre un cadre théorique intéressant et stimulant, certaines lacunes analytiques et critiques empêchent une compréhension approfondie du rôle effectivement occupé par des escrocs prétendus dans

l'émergence d'un capitalisme dépeint comme « moderne »¹⁸. La figure de l'escroc mise en avant par l'auteur incarne une entité quasi intemporelle et naturellement récurrente. Son identification et sa condamnation permettent aux échanges financiers de se perfectionner et de s'affiner sur la base de destructions créatrices cycliques. Ressemblant, comme l'évoque l'auteur, à une sorte d'entrepreneur anti-schumpetérien¹⁹, ces malfaiteurs identifiés apparaissent de manière naturelle et récurrente pour permettre la mise en marche d'une sorte de destruction créatrice, qui permet aux marchés financiers de se constituer de meilleures institutions de confiance. Pourtant, comme le démontre bien le criminologue Edwin Sutherland dans un article qui pose les jalons de l'étude du « crime en col blanc », le criminel financier doit être considéré, à l'instar de toutes les autres activités criminelles, en relation avec son environnement. Un crime économique est, selon Sutherland, souvent la résultante d'un processus d'apprentissage acquis de pairs issus d'un groupe socio-économique similaire. Bien qu'ayant fait l'objet de vives critiques, les considérations de Sutherland semblent néanmoins relativiser le caractère quelque peu essentialiste de la figure de l'escroc financier présenté notamment par Klaus²⁰.

Décrivant ainsi implicitement ses escrocs tels des *dei ex machina* qui permettent une modernisation progressive du système financier, Klaus semble toutefois manquer d'éléments pour réinscrire ces individualités au sein de leurs environnements historiques, économiques et sociaux propres. De fait, l'auteur est peu enclin à considérer les facteurs et les motivations sous-jacentes (autres qu'une simple volonté de s'enrichir) de protagonistes particuliers qu'il considère comme des escrocs identifiés ou des individus étiquetés en tant que tels. Surtout, sa description du développement historique souffre de l'adoption d'une interprétation presque manichéenne des échanges financiers du XIX^e siècle. Ainsi, de « mauvais » escrocs malhonnêtes évoluent au sein d'un « marché » positif, homogène, amorphe

¹⁸ Le terme moderne utilisé ici renvoie à la conception présentée par Jürgen Habermas dans un discours prononcé en 1981 lors de la réception du prix Adorno attribué par la Ville de Francfort. Dans la droite lignée de ce dernier, Habermas décrit la modernité comme un phénomène culturel voyant émerger, au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, un romantisme « *dégagé de toute référence historique et ne conservant de son rapport à la tradition qu'une opposition abstraite à l'histoire dans son ensemble* ». Voir : HABERMAS Jürgen, « La modernité : un projet inachevé », *Critique*, 1981(413), pp. 951-952.

¹⁹ KLAUS Ian, *Forging Capitalism...*, 2014, p. 228.

²⁰ SUTHERLAND Edwin H., « White-Collar Criminality », *American Sociological Review* 5(1), 1940, pp. 10-11. Pour une revue des critiques faites à l'encontre de la position de Sutherland, voir : SPIRE Alexis, « Pour une approche sociologique de la délinquance en col blanc », *Champ pénal/Penal Field* 10, 2013.

et abstrait, représenté essentiellement par une institution centrale, à savoir le *London Stock Exchange* (marché boursier officiel de La City de Londres). Plutôt que de n'incarner qu'une institution homogène et intrinsèquement bienveillante constitutive du « marché », le *London Stock Exchange* est, au cours des premières décennies du XIX^e siècle, pourtant constitué d'un amalgame de divers individus qui ont chacun des intérêts personnels. L'exemple des activités de Jacob et de Samson Ricardo sur le marché de la dette souveraine de la première moitié du XIX^e siècle, mises en lumière par Marc Flandreau, révèle notamment la forte composante discrétionnaire des règles d'échange, de la cotation et de l'émission d'obligations sur ce marché des capitaux. Celles-ci sont occasionnellement courbées, notamment au sein du *General Purpose Committee* (organe décisionnel autonome et autorégulé de l'institution) par le biais d'interactions parfois douteuses (corruption, relations d'influence). Ainsi, au contraire d'une opération tentée plus tôt d'émettre l'emprunt Terceira par un certain Maberly, la cotation au sein de l'*Exchange* d'un emprunt portugais émis en 1831, souscrit par les Ricardo, est acceptée par le comité de la Bourse. Néanmoins, ce titre contrevient à une règle établie en 1827 par ce même comité, interdisant la cotation de nouveaux effets émis par des souverains qui ont déjà fait défaut auparavant. Délit d'initié, corruption potentielle et prestige de leur fameux frère David permettent toutefois aux Ricardo de coter leur emprunt portugais sur la liste officielle du *London Stock Exchange*, bien qu'un autre ait failli en 1823²¹. Ainsi, comme le rapporte Howard Becker, un déviant – en l'occurrence un escroc – se constitue essentiellement moins par sa propension à commettre un acte « déviant » que celle d'être identifié comme tel par un processus de jugement fondé sur des caractères somme toute variables, voire socialement relatifs²².

L'une des figures centrales de l'ouvrage de Klaus est celle de Gregor MacGregor. Klaus n'est pourtant pas le seul à mentionner ce nom. Apparaissant de manière relativement discrète, la figure de MacGregor ressurgit de manière ponctuelle, mais bien appuyée depuis la crise de 2008 au travers de supports qui vont de la presse populaire et spécialisée, des œuvres artistiques, voire comme accroche ludique à l'introduction de

²¹ FLANDREAU Marc, « Sovereign states, Bondholders Committees, and the London Stock Exchange in the Nineteenth Century (1827–68): New Facts and Old Fictions », *Oxford Review of Economic Policy* 29 (4), 2013, pp. 684-685.

²² BECKER Howard S., *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*, New York: The Free Press, 1963, p. 4.

certaines cours d'histoire économique²³. MacGregor y est systématiquement présenté tel un fraudeur culotté qui est parvenu à faire croire à des investisseurs plus que crédules en l'existence de l'État fantoche de Poyais, dont ils ne connaissaient strictement rien. Le cas de Poyais, présenté tel quel, parvient ainsi à agir autant en tant que résurgence cyclique normale mettant en avant les défaillances d'un système financier imparfait, que d'incarner une figure anhistorique rassurante, à la lumière de laquelle la fraude de Madoff est automatiquement relayée au second plan. Pire, identifier ainsi l'escroquerie de Poyais, et désigner son auteur comme un « *champion de la fraude* », permet presque de faire aboutir la quête du mal originel. L'édition de Noël 2012 de *The Economist* annonce même en quelque sorte la fin de cette traque, en nommant MacGregor au digne rang de « roi » des escrocs²⁴.

Né le 24 décembre 1786 dans le Stirlingshire, en Écosse, Gregor est le fils de Daniel MacGregor, un capitaine de la *East India Company*, et de Ann Austin. Entouré de deux sœurs, il grandit entre l'Écosse, Dunkerque, lieu de résidence d'un ami de la famille (un certain Monsieur Robson) banquier de son état, et Avignon, où son oncle, le jacobite John MacGregor, s'est réfugié à la suite de la désastreuse bataille de Culloden²⁵. Après le décès prématuré de son père, le jeune Gregor se lance dans des études de médecine à l'université d'Édimbourg. En 1803, à l'âge de seize ans, il s'engage toutefois dans le 57^e *Regiment of Foot* de l'Ouest Middlesex, sur la base d'un grade acheté avec des

²³ Pour la presse populaire ou spécialisée, voir par exemple KPMG FRANCE, « Le Cacique du Poyais : un Madoff de la dette souveraine », *KPMG*, 15.12.2011. En ligne : <http://www.kpmg.com/fr/fr/issuesandinsights/decryptages/pages/le-cacique-du-poyais.aspx>, consulté le 20.05.2013 ; COSTELLO Debbie Lynne, « The Great Poyais Scheme: The Land that Never Was », *Heroes, Heroines, and History*, 02.01.2015. En ligne : <http://www.hhhistory.com/2015/01/the-great-poyais-scheme-land-that-never.html>, consulté le 25.02.2022. Pour des œuvres artistiques mettant en scène la vie de MacGregor, voir notamment PATALANO Christopher P., *Poyais: A Novella*, Honors Theses—All., Middletown, Wesleyan University, 2009. En ligne : http://wessscholar.wesleyan.edu/etd_hon_theses/230 ; BERGAMIN André, *Gregor Macgregor*, 07.2009, Super Interessante Magazine. En ligne : <https://www.flickr.com/photos/andrebergamin/3680943855> ; GEHRENBECK Lupe, *Gregor Mc Gregor, Rey de los Mosquitos y otras obras*, Caracas, Editorial Eclepsidra, 2018 (Dramaturgia) ; « The Republic of Poyais », 2017, <http://www.republicofpoyais.org>, consulté le 28.04.2018.

²⁴ « The King of Con-men », *The Economist*, 22.12.2012. En ligne : <http://www.economist.com/news/christmas-specials/21568583-biggest-fraud-history-warning-professional-and-amateur-investors>, consulté le 25.02.2022.

²⁵ À ce sujet, voir notamment WATKINS Peter, *The Battle of Culloden*, 1 h 9 min, British Broadcasting Corporation, 1964.

fonds familiaux. Au cours des batailles napoléoniennes, lors desquelles il est successivement posté à Ashford (Kent), à Gibraltar et au Portugal, MacGregor accède progressivement au grade de major, atteint en 1809. La même année, son régiment est envoyé en renfort aux troupes anglo-portugaises du duc de Wellington lors de la guerre d'indépendance espagnole. À la suite d'un désaccord de nature mineure avec un officier supérieur, mais qui s'envenime progressivement, MacGregor obtient l'autorisation, en 1816, de démissionner de l'armée britannique tout en se faisant racheter ses grades. Libéré de ses fonctions, il s'engage en tant que major auprès de l'armée portugaise pour quelques mois, avant de quitter ses nouvelles fonctions en raison d'un nouveau différend qui l'oppose à un officier portugais. Pendant ce laps de temps, la couronne portugaise lui aurait attribué un titre de chevalier de l'ordre du Christ.

Libéré de ses obligations militaires, MacGregor s'installe à Édimbourg avec sa femme, Maria Bowater, fille d'un amiral de la *Royal Navy* qu'il a épousée en 1805. Il s'affuble du prédicat *Sir* en affichant ouvertement son titre de noblesse étranger tout en se revendiquant héritier d'un baron du clan des MacGregor et conte à tout-va ses réussites militaires. Il profite de sa retraite pour se pavaner dans les rues de la capitale écossaise, sans parvenir néanmoins à convaincre la population locale de sa réussite. Alors qu'il vit aux crochets de son épouse, le décès de cette dernière en 1811 le plonge dans une incapacité à subvenir, de manière durable, à son nouveau train de vie. Les soulèvements en Amérique du Sud menés par un Francisco de Miranda opposé à l'autorité royale espagnole du protégé de Bonaparte lui permettent d'entrevoir une échappatoire. Ayant rencontré Miranda à Londres peu de temps auparavant lors d'une de ses campagnes oratoires, MacGregor se résout à vendre le domaine de sa défunte épouse et embarque à destination de Caracas, via Kingston. Le fait d'avoir été accueilli par un important séisme en 1812 ne semble pas affecter sa motivation. Il s'engage au plus vite en tant que colonel d'un bataillon de cavalerie. Différents succès militaires lui valent même un certain respect de la part de ses nouveaux supérieurs: Miranda nomme MacGregor au rang de brigadier général, alors que l'un de ses officiers, Simon Bolivar, bénit l'union de celui-ci avec Josepha Antonia Andrea Aristeguieta y Lovera, une de ses cousines. MacGregor, autant sous les ordres de Miranda que de ceux, après l'emprisonnement de ce dernier, de Bolivar, ne cesse de se distinguer lors de diverses batailles. Il sort notamment victorieux de celles de Socorro, de Chaguaramas et de Barcelone, pour lesquelles il recevra des félicitations de Bolivar en 1816.



Fig. 4. Portrait du jeune Gregor MacGregor.

Source : Watson George, Gregor MacGregor, 1804, National Gallery of Scotland. Acquis en 1972.

La vie d'un mercenaire écossais au service de la cause républicaine latino-américaine se définissant par des engagements successifs auprès de différents hauts gradés des armées révolutionnaires boliviennes, MacGregor se trouve successivement sous les ordres des officiers Antonio Nariño, Manuel Piar ou Juan Bautista Arismendi. Engagé auprès de ce dernier, MacGregor est envoyé en 1816 aux États-Unis d'Amérique. Il a pour mission d'y recruter des hommes et de conquérir la petite île floridienne d'Amelia, alors aux mains espagnoles. Finançant son expédition par le biais de la vente de *scrips* (souscription préliminaire qui donne successivement droit à une valeur mobilière) à des investisseurs américains à qui il promet un droit de propriété sur le territoire dès sa libération, MacGregor se saisit de l'île sans se voir opposer la moindre résistance. Une fois en sa possession, il y proclame la création de la république des Florides, un État dont il est à la tête. Il crée

alors un drapeau et une monnaie propres. Toutefois, ce règne n'est pas de longue durée. Il est chassé du territoire par une contre-offensive espagnole en 1817.

De retour à Nassau avec son épouse, où elle accouche de leur premier enfant Gregorio, MacGregor embarque pour Londres afin d'y recruter de nouveaux hommes à mettre au service de la cause de Bolivar. Financé par la République vénézuélienne, MacGregor parvient à y engager une nouvelle légion anglaise forte de cinquante officiers et de cinq cents hommes. Il dilapide toutefois ses fonds assez rapidement, apparemment pour profiter « personnellement » de son séjour britannique. Il parvient à compenser sa perte à la fois par la vente de grades militaires au plus offrant, et en revendant ses dettes personnelles à un marchand britannique, Thomas Newte. Ce dernier pose néanmoins la condition que les nouveaux hommes de MacGregor, pour la plupart des Irlandais, se rendent à la Nouvelle-Grenade plutôt qu'au Venezuela comme prévu initialement. Au commandement de ses troupes, MacGregor se dirige, au début de l'année 1818, à Les Cayes (Haïti), puis à San Andrés (une île au large du Nicaragua). Laissant ses troupes sur place, MacGregor fait un détour personnel en direction de la Jamaïque afin d'y placer sa famille en sécurité en prévision des batailles à venir. Au passage, il y confronte des autorités locales qui l'accusent de mener un trafic d'armes. De retour auprès de ses troupes, moralement malmenées par l'attente et le paiement de soldes erratiques, il leur annonce l'attaque imminente de Porto Bello.

Le 9 avril 1819, la légion de MacGregor, menée par le colonel William Rafter, attaque le port espagnol situé près de l'isthme de Panama. Resté à bord du *Venus*, un navire sous commandement d'un certain George Woodbine et déjà emprunté pour l'attaque d'Amelia, MacGregor débarque le lendemain en grande pompe. Il y déclare la victoire tout en décorant ses hommes d'un ordre honorifique inventé sur le coup : l'ordre de la croix verte. Satisfait de cette nouvelle percée militaire, MacGregor ordonne le maintien des troupes sur place. Toutefois, le manque chronique de fonds nécessaires au paiement de l'entièreté des soldes dues qui provoque une baisse du moral de ses hommes a pour conséquence la réussite d'une contre-offensive espagnole lancée quelques jours plus tard. En état de siège, MacGregor abandonne son poste et fuit misérablement la cité portuaire pour se réfugier, seul, à bord du navire de Woodbine renommé *Hero*. Il ne laisse, de fait, que la reddition comme seule option aux hommes de Rafter.

En route pour Haïti, via San Andrés, MacGregor envisage de mettre sur pied une nouvelle campagne militaire. Cette fois, il prévoit d'attaquer Rio de la Hacha, au nord de la Nouvelle-Grenade. Bien que brièvement retenu sur l'île de San Andrés en raison d'un différend l'opposant au véritable propriétaire du *Hero* (un certain Hudson, commandant naval sous ses ordres), MacGregor réquisitionne le navire sous prétexte d'incompétence et d'ébriété de celui-ci. À bord du vaisseau, renommé pour l'occasion *El MacGregor*, il se rend à aux Cayes où des renforts l'attendent. Il doit toutefois se débarrasser de son nouveau navire en trop mauvais état et se retrouve à la fois à court de moyens de transport et d'équipement militaire. Grâce à des renforts commandés par le colonel Thomas Eyre (un mercenaire irlandais engagé en faveur des indépendances latino-américaines) envoyés depuis la Grande-Bretagne et financés par Newte, MacGregor reprend sa campagne au cours de l'été 1819. Ainsi accompagné d'un bataillon fort de 250 hommes, MacGregor embarque en direction de Rio de la Hacha en septembre 1819.

Après avoir essuyé des tirs de canons espagnols à l'approche du port, annonçant une résistance plus importante que prévue, MacGregor organise un débarquement nocturne mené par une première équipe. Celle-ci est commandée par le lieutenant-colonel William Norcott et un certain colonel Michael Rafter. Ce dernier s'est engagé dans les rangs de MacGregor pour retrouver son frère William, dont il n'a aucune nouvelle depuis l'attaque de Porto Bello. Promettant de guider la deuxième offensive, MacGregor ne quitte toutefois pas son navire, préférant laisser ses hommes à la merci des forces espagnoles. En dépit du manque de renfort, Norcott parvient à capturer le bastion ennemi. MacGregor se décide finalement à accoster et il est accueilli par divers actes d'insubordination de la part de ses hommes démoralisés. Il proclame toutefois, de façon pompeuse, la libération du nouveau territoire, tout en s'identifiant comme «*Sa Majesté l'Inca de Nouvelle-Grenade*». Bien que décorant ses officiers de l'ordre de la croix verte, il ne parvient pas à garder sa garnison sous contrôle discipliné. Sous prétexte d'accompagner la famille d'Eyre à bord d'un de ses bateaux, MacGregor en profite pour fuir Rio de la Hacha en laissant ses hommes sans commandement supérieur. La quasi-totalité de ces troupes abandonnées est exécutée peu de temps après, des suites d'une contre-offensive espagnole. Les nouvelles de ses revers l'ayant précédé, c'est un MacGregor diffamé qui arrive aux alentours du mois d'octobre 1819 aux Cayes. Au courant de ses affres, Bolivar le répudie et le condamne à mort pour haute trahison. Recherché pour piraterie en Jamaïque, il ne peut rejoindre sa femme. Cette dernière se retrouve assez vite à court

de moyens pour payer le logement initialement organisé par son mari. Josepha MacGregor n'a alors d'autres choix que d'accepter l'hospitalité d'un esclave, qui l'accueille elle et ses enfants dans sa cabane, avant d'être finalement recueillie par Thomas Higson, un riche planteur britannique.

Alors que les agissements de MacGregor semblent peu connus pour la fin de l'année 1819, il réapparaît au mois d'avril 1820 au cap Gracias a Dios, chef-lieu de la côte des Miskitu, en Amérique centrale. À la suite d'une nuit bien arrosée en compagnie de George Frederic, roi des Indigènes miskitu, ce dernier, saoul, lui accorde une concession sur une importante parcelle de terrain. Cette parcelle lui octroie, ainsi qu'à tous ses descendants, le droit d'instaurer des lois, des taxes et d'exploiter à sa guise les ressources qui se trouvent sur place, à condition qu'aucun droit de souveraineté ne soit approprié. Nommé Poyais, ce territoire se trouve grossièrement entre le cap Camarón et Black River, localisation d'une ancienne colonie britannique évacuée à la suite du traité anglo-espagnol de Londres de 1786 qui fixe les prétentions souveraines espagnoles dans la région. Fier de cet accord acquis sournoisement du roi indigène, MacGregor se présente comme cacique du nouvel État souverain de Poyais et surgit soudainement à Londres dans le courant de l'année 1821. En complète contradiction avec l'acte passé avec George Frederic, il se pavane tel un monarque au sein de la bonne société londonienne, affublé de différents attributs et décorations royales. Il se fait même appeler *Gregor Prince*. Ainsi naît la présumée fraude de Poyais.

Malgré la publication à Londres d'un mémoire biographique diffamatoire rédigé peu de temps auparavant par le rescapé Michael Rafter, le public londonien semble peu au fait des récents déboires militaires de MacGregor. Il semble plutôt garder de lui l'image positive d'un glorieux mercenaire britannique qui a remporté de nombreuses batailles au nom de révolutionnaires latino-américains adulés. Accompagné de sa femme, elle-même mise en avant comme ayant un lien de sang avec Bolivar, le couple princier devient la coqueluche de différents bals et d'autres réceptions de hauts rangs. Le Tout-Londres se réjouit consécutivement de l'emprunt souverain pour l'État de Poyais que le cacique prévoit d'émettre sur le *London Stock Exchange* à la fin de l'année 1822. D'un montant de £200 000, celui-ci doit, selon une proclamation dirigée à l'intention des Indigènes *Poyers* (distribuée ouvertement à Londres sous forme d'imprimé), aider au développement de son État. L'emprunt, divisé en deux mille obligations de £100 est garanti par une taxe appliquée à l'ensemble des exportations que le gouvernement poyaisien

pourra, à terme, collecter. Pour toutes informations et le paiement à venir des intérêts de 6 %, les investisseurs sont priés de s'adresser à la banque Perring, Barber & Shaw, dirigée par John Perring, un ancien *Lord Mayor* de La City de Londres.

Le 23 octobre 1822, une première souscription pour un *scrip*, souscription préliminaire qui donne successivement droit à une obligation et initialement émise au prix de £80, est contractée par un certain John Lowe. Jouant de l'engouement du marché financier londonien pour les titres souverains de nouveaux États d'Amérique du Sud (Colombie, Pérou, Chili), l'emprunt de Poyais est rapidement complètement souscrit. Lors de son introduction sur le marché le 26 octobre, les obligations s'échangent au-dessus de leur prix d'émission, à plus de £82. Toutefois, à la suite d'un différend l'opposant à Lowe qui s'est apparemment – comble pour un escroc – approprié une partie des fonds poyaisiens pour son bénéfice propre, l'emprunt initial est converti dans le courant du mois d'octobre 1823 en un nouvel emprunt. Portant un intérêt de 5 %, celui-ci est contracté par William John Richardson, propriétaire du manoir de Oak Hall qui se trouve dans la campagne londonienne de Wanstead. MacGregor y organise d'ailleurs divers banquets et festivités diplomatiques. En parallèle, le cacique ouvre plusieurs légations poyaisiennes qui sont situées à Édimbourg, à Glasgow et à Dowgate Hill, au sein de La City de Londres. Les employés de ces bureaux ont pour tâche de faire la promotion du nouvel État et de son emprunt, tout en recrutant des migrant·e·s potentiel·le·s à qui ils vendent des concessions agricoles. Pour ce faire, ces promoteurs distribuent un ouvrage rédigé par un certain Thomas Strangeways, dont il est généralement admis qu'il s'agit d'un pseudonyme utilisé par MacGregor lui-même. L'auteur y fait autant l'apologie du cacique Gregor Prince que des nombreuses et diverses richesses naturelles qui se trouvent, gravure à l'appui, dans un authentique État développé et déjà bien établi.

Pour rendre sa fraude plus crédible encore, MacGregor utilise une partie des fonds amassés par le biais de cette dette souveraine pour envoyer, entre la fin de l'année 1822 et les premiers mois de 1823, deux navires à destination de Saint-Joseph, ladite capitale de Poyais. Le *Honduras Packet* et le *Kennersley Castle* sont tous les deux chargés de vivres et d'un peu moins de deux cents individus, recruté·e·s en Écosse pour la plupart. Parmi eux-elles se trouvent, en plus de nombreux pauvres laboureur·se·s, des hommes engagés pour diriger la banque centrale de Poyais ou le théâtre national de Saint-Joseph. Ils sont accompagnés du

colonel Hector Hall, promu au rang de lieutenant-colonel du *2nd Native Regiment of Foot* de l'armée poyaisienne et nommé *Baron Tinto* pour l'occasion. Il est désigné par MacGregor pour remplacer, dès son arrivée, le colonel Woodbine, resté sur place en tant que vice-cacique en l'absence de MacGregor. Hall transporte avec lui cinq mille billets de la banque de l'État de Poyais, qui serviront à payer les postes occupés par les différent·e·s migrant·e·s recruté·e·s.

C'est au son des canons tirés, honorant le cacique de Poyais qui est venu spécialement saluer ses sujets, que le *Kennerley Castle* du capitaine Crouch quitte le port de Leith Roads le 22 janvier 1823. Il a à son bord suffisamment de vivres pour subvenir aux besoins des 170 passager·ère·s plein·e·s d'espoir. Suivant fièrement et confortablement le premier convoi parti quelques semaines plus tôt à bord du *Honduras Packet*, le *Kennerley Castle* transporte un certain James Hastie. Ce dernier rêve de s'installer dans un nouveau pays qui peut lui garantir la promesse d'une vie meilleure. Au terme d'un voyage de 57 jours, les passager·ère·s sont toutefois déçu·e·s par le spectacle côtier qui s'offrent à eux-elles. Une gravure mise en avant dans l'ouvrage de *Strangeways* promettait en effet une vue composée d'une petite bourgade déjà bien établie, au port de laquelle s'affairaient notamment nombre de barques de pêcheurs. À la place, les nouveaux Poyaisien·ne·s ne perçoivent que des plages vides de toute activité humaine organisée.

Parvenant néanmoins à débarquer pour se joindre au premier convoi de migrant·e·s déjà installés à l'endroit de l'ancienne colonie britannique de Black River, les premières déceptions de Hastie et de ses congénères se suivent de nombreux maux. Le manque de provisions adéquates, combiné à des conditions sanitaires lamentables et à la mauvaise préparation de migrant·e·s à affronter un environnement tropical pousse ces nouveaux-elles Poyaisien·ne·s au plus profond des désespoirs. Alors que l'un d'entre eux se suicide, quelques migrants essaient de fuir cette terre de désolation à bord d'un radeau. Hall, en charge de diriger l'établissement de la colonie, abandonne les migrant·e·s pour se rendre au cap Gracias de Dios, lieu de résidence du roi miskitu George Frederic, pour implorer son aide.

Par pur hasard, Marshall Bennett, un magistrat de la colonie britannique voisine du Honduras britannique, débarque à Saint-Joseph au cours du mois de mai 1823. Ignorant tout de l'existence d'un quelconque État de Poyais, il est affolé par la situation sanitaire dramatique dans laquelle se trouvent les Poyaisien·ne·s. Il se charge alors de prendre à bord de sa

goélette privée, la *Mexican Eagle*, les individus les plus malades pour les amener en lieu sûr à Belize. Ne pouvant embarquer tout le monde avec lui, Bennett promet de revenir.

Quelques jours après le départ de ce dernier, Hall revient, accompagné du roi souverain miskitu qui leur annonce que la concession accordée à MacGregor est annulée. Les migrant-e-s ne peuvent désormais rester en Moskitie qu'à condition de proclamer un serment d'allégeance à George Frederic. Au retour de Bennett, c'est donc l'intégralité des migrant-e-s, à l'exception de certain-e-s trop faibles pour faire le voyage, qui demandent à se faire évacuer de la colonie en perdition. De retour à Belize, Bennett et d'autres magistrats se chargent de vendre les quelques biens et provisions récupérés à Black River en organisant une vente aux enchères. Le montant obtenu de celle-ci permet de financer les soins prodigués et les diverses donations en habits et nourriture faites aux rescapés, expression d'une solidarité généralement affichée par les Béliziens. Le superintendant de la colonie, Edward Codd, engage même une enquête pour en savoir plus sur le destin malheureux de ces migrant-e-s qui croyaient en l'existence d'un État inconnu, et en informe Londres.

Dans le courant du mois de septembre 1823, la presse londonienne annonce que le nouvel État de Poyais est faux. Elle révèle l'existence d'une fraude monumentale, mise sur pied par un MacGregor ayant inventé un pays de toutes pièces dans le seul but de s'enrichir sur le dos de pauvres investisseurs ignorants et de migrant-e-s démunis-e-s qui se sont ruinés pour acquérir une obligation ou un lopin de terre auprès d'un cacique sans aucune légitimité. Il s'ensuit un effondrement du prix des obligations poyaisiennes échangées sur le *Foreign Stock Market*, la nouvelle bourse spécialisée dans l'échange de titres étrangers ouverte quelques mois plus tôt. La banque Perring, Barber & Shaw est dans l'impossibilité de payer les dividendes de l'emprunt et nombre d'investisseurs voient leur placement perdu. De retour en Grande-Bretagne au cours du mois d'octobre 1823, certain-e-s migrant-e-s poyaisien-ne-s intentent des procès contre MacGregor pour tromperie.

À ce moment, le cacique a déjà quitté Londres. Annonçant à Richardson qu'il souhaite se rendre en Italie pour soigner la faible santé de sa femme, MacGregor se réfugie en fait à Paris. Là, il parvient à convaincre une petite société coloniale parisienne, la Compagnie de la Nouvelle-Neustrie, de s'engager dans un nouveau projet de colonisation poyaisien, tout en finançant le projet par l'émission d'un emprunt sur la place parisienne. Ce

dernier ne verra toutefois jamais le jour. MacGregor est en effet arrêté par la police française pour soupçon de fraude. Bien que finalement innocenté, le cacique doit néanmoins quitter le territoire français en 1826. De retour à Londres, il tente à plusieurs reprises d'émettre de nouveaux emprunts pour le faux État de Poyais, sans succès.

À la mort de son épouse en 1838, rongé par le désespoir, MacGregor abandonne toute prétention à s'enrichir sur le dos d'une fable épuisée. Souhaitant quitter l'Europe, il demande au gouvernement vénézuélien de bien vouloir lui accorder une rente d'ancien officier. Accordée, celle-ci lui permet de terminer sa vie en Amérique centrale, oublié de toutes et tous. Décédé le 4 décembre 1845, il est enterré avec les pleins honneurs d'un citoyen d'honneur vénézuélien dans la cathédrale de Caracas en tant qu'ancien combattant des guerres de libération latino-américaine.

Cette biographie de MacGregor est celle généralement admise autant par la communauté scientifique que par les ouvrages et les plateformes encyclopédiques accessibles au grand public. Sans références, la description ci-dessus, qui retrace les principaux épisodes marquants de son parcours de vie si particulier, est, en fait, tirée de l'article en anglais concernant Gregor MacGregor publié dans l'encyclopédie en ligne Wikipédia²⁶. Relativement fournie, cette entrée décrit successivement différents faits isolés portants autant sur ses carrières d'officier au service de la Grande-Bretagne ou de mercenaire engagé auprès de la cause sud-américaine, que le montage de sa fraude financière présumée. Chacun de ces épisodes se trouve catégorisé en chapitres distincts, mettant en avant l'obsession constante qui caractérise l'ensemble des actes de MacGregor. Les affres de sa carrière militaire sont en effet mises en lumière comme provenant d'un besoin constant d'acquérir autant de titres honorifiques que possible, quitte à en inventer. Dépeint comme une manie risible et propre à son caractère, ce besoin persistant de reconnaissance que semble éprouver MacGregor se trouve finalement décrit comme menant indubitablement, par surenchère systématique, à l'éclosion d'un scandale financier d'envergure jamais plus égalé.

La qualité rédactionnelle d'articles issus de Wikipédia est souvent mise en doute par nombre de chercheur-se-s en sciences sociales ou

²⁶ «Gregor MacGregor», in: *Wikipedia, the Free Encyclopaedia*, 21.06.2021. En ligne: https://en.wikipedia.org/wiki/Gregor_MacGregor, consulté le 22.06.2021.

pédagogiques. Il suffit de se rappeler les recommandations rappelées tout au long d'un cursus scolaire ou universitaire, pour décourager l'utilisation de cet outil en ligne en prétextant l'absence intrinsèque de valeur scientifique causée par le manque de protocole systématique de vérifications par des pairs de qualité²⁷. Or, la qualité de l'article qui porte sur le scandale de Poyais semble, de prime abord, respecter un solide processus de vérification. À ce jour, 1 124 versions de l'article, rédigées et vérifiées par plus de 272 contributeur·trice·s (humain·e·s ou robotisé·e·s) ont été publiées depuis sa création originale datée du 23 septembre 2005²⁸. Ayant fait l'objet de multiples vérifications et réécritures ponctuelles à la suite de débats souvent riches entre contributeur·trice·s, cet article est considéré comme l'un des meilleurs produits par la communauté Wikipédia.

Toutefois, une grande partie des modifications effectuées au cours de la vie de cette entrée sont essentiellement constituées soit de reformulations cosmétiques, soit de référencement afin d'être plus près des textes constituant un *credo* d'autorité accepté et reconnu retraçant les faits relatifs, explicatifs ou consécutifs aux événements poyaisiens. L'ouvrage de référence qui constitue, progressivement mais systématiquement au fil des diverses éditions et processus de relecture de l'entrée encyclopédique, la grande majorité des notes de bas de page (142 références sur 186) est un ouvrage particulier : une biographie de MacGregor proposée par David Sinclair²⁹.

Souvent considéré comme le récit le plus complet de l'audacieuse fraude mise sur pied par MacGregor³⁰, l'ouvrage de Sinclair (*Sir Gregor MacGregor and the Land that Never was*) constitue une narration de la malheureuse aventure vécue par les migrant·e·s engagé·e·s par le cacique pour peupler son nouvel État. En parallèle, l'auteur conte, en suivant la carrière militaire de MacGregor, le besoin toujours pressant de reconnaissance honorifique de ce dernier, qui mène tout naturellement à la constitution de sa fraude.

²⁷ À ce sujet, voir notamment : KÖNIG René, « Wikipedia: between Lay Participation and Elite Knowledge Representation », *Information, Communication & Society* 16(2), 03.2013, p. 162 ; WATERS Neil L., « Why you Can't Cite Wikipedia in my Class », *Communications of the ACM* 50(9), 09.2007, pp. 15-17.

²⁸ « Gregor MacGregor: General Statistics », in : *Wikipedia, the Free Encyclopaedia*, 22.06.2021. En ligne : https://xtools.wmflabs.org/articleinfo/en.wikipedia.org/Gregor_MacGregor#general-stats, consulté le 22.06.2021.

²⁹ SINCLAIR David, *The Land that Never Was: Sir Gregor MacGregor and the most Audacious Fraud in History*, London, Review, 2003.

³⁰ Voir notamment : TAYLOR Brian, « The Fraud of the Prince of Poyais... » ; COSTELLO Debbie Lynne, « The Great Poyais Scheme... » ; CLIFFORD P., « Sir Gregor MacGregor and the Land that Never Was: the Extraordinary Story of the most Audacious Fraud in History », *History Today* 53(5), 05.2003, pp. 68-69.

L'intégration d'éléments liés à la fois à sa première carrière militaire britannique et à son implication successive en tant qu'officier supérieur dans les armées révolutionnaires de Miranda et de Bolivar offre un croquis qui dépeint MacGregor comme une figure grotesque et lâche, dont les actions personnelles sont constamment menées par une recherche de prestige, d'égoïsme et d'avidité. Un apparent besoin de reconnaissance sociale marque ainsi l'ensemble de ses diverses interactions personnelles, puissent les moyens mobilisés être frauduleux ou malicieux. Le projet poyaisien apparaît alors comme la dernière carte inévitable, machiavélique et en fin de compte ratée d'un escroc né.

Bien que le travail de Sinclair offre des faits divertissants, intéressants, voire très probablement véridiques concernant une grande partie de la carrière militaire transatlantique de MacGregor et de certains éléments de sa « fraude », il ne peut, en l'état, être considéré comme un récit « complet » du projet poyaisien. Cette étude semble complètement déconnectée de plus larges éléments contextuels. L'affaire de Poyais y est constamment dépeinte comme une sorte de singularité qui émerge uniquement des motivations pathologiques de MacGregor. Les éléments fictionnels évidents – à défaut d'être correctement référencés – comme les descriptions des sensibilités et des sentiments du protagoniste, éclipsent en contrepartie ses rares aspects analytiques et mènent son lectorat à considérer finalement le travail de Sinclair comme relevant de la fiction. De fait, *Sir Gregor MacGregor and the Land that Never was* peut – et devrait – être considéré, aux dires notamment de certains critiques de l'œuvre, comme un récit divertissant, qui n'offre que très peu de contenu aux historien-ne-s ou à celles et ceux qui cherchent à lire des histoires populaires critiques et stimulantes³¹.

Fondant une bonne partie de ses références sur l'ouvrage de Sinclair, le savoir publiquement accessible portant sur le cas de Poyais par le biais de l'article de la plateforme Wikipédia semble ainsi être profondément « conservateur »³². Ce constat contraste notamment fortement avec la critique de Jaron Lanier, essayiste et philosophe critique des réseaux sociaux. Considérant les créations et les éditions d'articles de Wikipédia comme souvent issues d'un processus d'anti-sagesse collective ou, en ses termes, d'un « *maoïsme numérique* », Lanier insinue que le processus de constitution du savoir intrinsèque à l'encyclopédie en ligne est la résultante

³¹ Voir notamment HAMILTON Douglas, « The Land that Never Was: Sir Gregor MacGregor and the most Audacious Fraud in History », *Scottish Historical Review* 85(220), 10.2006, p. 372.

³² KÖNIG René, « Wikipedia... », p. 171.

d'une médiocrité propre aux regroupements individuels de masse³³. Or, il semble qu'à terme, la version consensuelle de l'histoire de MacGregor qui émane de la procédure de révision propre à Wikipédia reflète, représente, reproduise, voire impose une vision d'un savoir consensuel du monde « hors-ligne »³⁴. Ceci s'applique autant à la version anglaise originale de l'article sur MacGregor, qu'au travers des traductions successives proposées. Semblant incarner ainsi davantage le garant d'un sens commun relativement consensuel, l'article en ligne se fonde essentiellement sur la base de références considérées comme d'autorité mais peu critiquées, ceci malgré l'existence d'études qui nuancent les positions de Sinclair.

Plutôt que de percevoir les actions de MacGregor comme, par essence, constitutives de la « *fraude la plus audacieuse de l'Histoire* », les travaux de Matthew Brown proposent une réhabilitation partielle de celles-ci en les considérant à la lumière de spécificités sociales et culturelles des mouvements d'indépendance latino-américains³⁵. Perçus au travers du prisme de leur environnement historique propre, les agissements du cacique de Poyais apparaissent moins farfelus qu'il n'y paraît. En premier lieu, l'apparente obsession pour tout privilège ou statut honorifique mise en avant pour son entourage autant que pour lui-même n'apparaît pas comme constitutive d'une tendance compulsive à satisfaire des excès de vanité. La pratique de s'accorder divers titres de noblesse semble plutôt courante pour des *caudillos* du Nouveau Monde et sert à exprimer autant leurs succès militaires que politiques.

De plus, l'appropriation par MacGregor d'honneurs tels que « *Cacique de Poyais* », ou « *Inca de Nouvelle-Grenade* » à la suite de la courte mais victorieuse capture de Rio de la Hacha de 1819, s'inscrit dans une idéologie politique plus large, propre aux mouvements révolutionnaires latino-américains. Identifiée en tant que « *Incaïsme* », cette imagerie politique symbolique développée par des révolutionnaires créoles tels que Francisco Miranda ou Manuel Belgrano agit en tant que discours qui légitime le remplacement des anciennes structures de pouvoir espagnoles

³³ LANIER Jaron, « Digital Maoism: the Hazards of the New Online Collectivism », *Edge*, 29.05.2006, <https://www.edge.org/conversation/digital-maoism-the-hazards-of-the-new-online-collectivism>, consulté le 25.02.2022.

³⁴ KÖNIG René, « Wikipedia... ».

³⁵ BROWN Matthew, « Inca, Sailor, Soldier, King: Gregor MacGregor and the Early Nineteenth-Century Caribbean », *Bulletin of Latin American Research*, 2005(1), pp. 44-70; BROWN Matthew, « Gregor MacGregor: Clansman, Conquistador and Colonizer on the Fringes of the British Empire », in : LAMBERT David, LESTER Alan (eds.), *Colonial Lives across the British Empire: Imperial Careerings in the Long Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, pp. 32-57.

par celles des révolutionnaires. Au sein de ces sociétés naissantes, ces nouveaux dirigeants créoles envisageaient alors de se mettre en avant tels les pères patriotiques légitimes descendants directement d'anciennes dynasties incas issues d'une ère précolombienne glorifiée et teintée de romantisme³⁶.

MacGregor est aussi souvent dépeint comme un lâche opportuniste, fuyant d'importantes batailles au cours de sa carrière militaire latino-américaine tout en cherchant le prestige accordé à un officier de haut rang et, finalement, à un chef d'État – présumé – fictif. Les auteurs comme Sinclair qui offre ce type d'interprétations fondent généralement leurs compréhensions factuelles sur un mémoire biographique de MacGregor rédigé par Michael Rafter³⁷. Ce dernier est un soldat britannique ayant servi dans la campagne de Rio de la Hacha menée par MacGregor en 1819. Plutôt que de s'engager par pure compassion pour la cause latino-américaine, il se range en fait sous les ordres de MacGregor pour retrouver son frère dont il est sans nouvelles. Il découvre que ce dernier, servant en tant que colonel dans un bataillon mené par MacGregor, est porté disparu depuis une bataille près de Panama quelques mois auparavant. Rafter publie alors en 1820 un pamphlet constituant essentiellement une forte diatribe à l'encontre de son ancien supérieur. Probablement par vengeance, MacGregor y est décrit comme un officier alcoolique, amoral, dénué de compassion et surtout essentiellement motivé par des considérations de prestige public. Il est ainsi dépeint comme ayant mené ses hommes – dont le frère de l'auteur – vers des échecs retentissants en raison de son incapacité à être non seulement un chef militaire de qualité, mais surtout à être un homme convenable. L'ensemble de ses actions, voire l'honneur et l'intégrité du général écossais, se voient ainsi teintés de couardise et de malhonnêteté. Toutefois, comme pour toutes confrontations militaires, les batailles menées par les révolutionnaires ou les mercenaires latino-américains sont remportées ou perdues sur la base de la capacité d'un

³⁶ BROWN Matthew, «Inca, Sailor, Soldier, King...», p. 49. Au sujet de l'incaïsme, voir CABALLERO Jesús Díaz, «Incaísmo as the First Guiding Fiction in the Emergence of the Creole Nation in the United Provinces of Río de la Plata», *Journal of Latin American Cultural Studies* 17(1), 2008, pp. 5, 9-10; PAGDEN Anthony R., *Spanish Imperialism and the Political Imagination: Studies in European and Spanish-American Social and Political Theory, 1513-1830*, New Haven & London, Yale University Press, 1990, p. 138.

³⁷ RAFTER Michael, *Memoirs of Gregor McGregor Comprising a Sketch of the Revolution in New Granada and Venezuela with Biographical Notices of Generals Miranda, Bolivar, Morillo and Horé and a Narrative of the Expeditions to Amelia Island, Porto Bello and Rio de la Hache Interspersed with Revolutionary Anecdotes*, London, J.J. Stockdale, 1820.

groupe armé à surpasser son opposant. Pour le cas des défaites de Rio de la Hacha et de Porto Bello de 1819, MacGregor se mesure en quelque sorte « simplement » à un rival supérieur à ses propres troupes³⁸.

Dans l'historiographie qui mentionne le cas de Poyais, les positions de Brown ou similaires³⁹ restent toutefois largement minoritaires. Considérée par d'aucuns comme une source scientifiquement fiable⁴⁰, l'entrée sur Gregor MacGregor proposée par le *Oxford Dictionary of National Biography* (ODNB)⁴¹ propose une analyse quasi similaire à celle de l'entrée de Wikipédia sur le cacique. Il y est aussi décrit – quoique de manière plus brève – comme un militaire anglais qui, après s'être engagé dans les rangs des armées révolutionnaires latino-américaines, parvient à mettre sur pied une fraude monumentale en convainquant des banquiers de La City de Londres d'émettre une dette souveraine pour un État fictif. L'auteur de cette entrée, Frank Griffith Dawson, propose une interprétation semblable à celle déjà donnée par Sinclair une année auparavant. Il oriente toutefois ses lecteur·trice·s vers une bibliographie plus fournie, qui comprend autant de la littérature secondaire que des sources primaires. Recommandant la lecture de pamphlets similaires à ceux présents dans la maigre bibliographie de Sinclair, Dawson conseille également de se référer à des fonds d'archives spécifiques, détenus notamment par les *National Archives of Scotland* ou les *Archivo Historico Nacional* de Caracas, qui contiennent certains documents rédigés de la main de MacGregor lui-même. Toutefois, centrée essentiellement

³⁸ BROWN Matthew, « Inca, Sailor, Soldier, King... », p. 57.

³⁹ Robert Naylor, par exemple, décrit brièvement le projet de MacGregor comme une tentative de constituer une colonie commerciale en Moskitie, vouée néanmoins dès son origine à un échec retentissant dû à une mauvaise préparation et à un recrutement inadéquat de migrant·e·s. Karen Sorsby, bien que considérant le plan de MacGregor comme étant fondamentalement une fraude, parvient néanmoins à réinscrire l'établissement de ce projet au sein des considérations géopolitiques des mercenaires britanniques en Amérique centrale et des représentants politiques Indigènes de Moskitie. Voir : NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism: the Mosquito Shore and the Bay of Honduras, 1600-1914. A case Study in British Informal Empire*, Rutherford, Fairleigh Dickinson University Press, 1989, pp. 79-83 ; SORSBY Karen, « Mosquito Indian King George III and the Scot Cacique Sir Gregor MacGregor, 1800-1825: the Kingdom of Poyais », in : MAM-LAM-FOUCK Serge, GONZALES MENDOZA Juan, ADÉLAÏDE-MERLANDE Jacques et al. (éd.), *Regards sur l'histoire de la Caraïbe : des Guyanes aux Grandes Antilles*, Guyane, Ibis Rouge éditions, 2001, pp. 385-402.

⁴⁰ KENDALL John, « Oxford Dictionary of National Biography », *Reference Reviews* 27(7), 16.09.2013, pp. 10-13 ; RAVEN James, « The Oxford Dictionary of National Biography: Dictionary or Encyclopaedia? », *The Historical Journal* 50(4), 12.2007, pp. 991-1006.

⁴¹ DAWSON Frank Griffith, « MacGregor, Gregor (1786–1845) », in : *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2004. En ligne : <https://www.oxforddnb.com/view/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-17519?rkey=PxgEna&result=14>, consulté le 25.02.2022.

sur la figure de l'Écossais – défaut intrinsèque de l'élaboration d'un dictionnaire biographique –, la brève analyse historique proposée par Dawson ne parvient pas, similairement au travail de Sinclair, à replacer les agissements du cacique dans leur environnement propre. Plutôt que de considérer les dynamiques économiques ou sociales du monde qui l'entourent et qui peuvent consécutivement influencer ses actes, MacGregor est en quelque sorte dépeint à nouveau – bien que de manière quelque peu moins romancée – comme une exception de son temps.

Replacer ces diverses études traitant du cas de Poyais comme une fraude monumentale au sein de leur propre généalogie textuelle permet d'identifier une origine commune, à savoir deux articles rédigés par Alfred Hasbrouck et Victor Allan⁴². Ces écrits, référencés comme des travaux clés – ou sources d'inspiration manifestes –, constituent la base d'une compréhension historique contemporaine du projet poyaisien. Hasbrouck décrit le projet comme une énorme fraude créée uniquement pour permettre à MacGregor de mener, grâce aux fonds collectés sur le marché de la dette souveraine, une vie londonienne emplies de luxe. L'auteur décrit surtout cet «*escroc*» comme un protagoniste doté de valeurs intrinsèquement distantes de ce qu'il définit lui-même comme une «*morale britannique*». MacGregor y est dépeint comme utilisant l'argent récolté pour son propre intérêt égoïste, échouant à fournir à ses migrant-e-s les moyens nécessaires à un bon établissement, et, par-dessus tout, recrutant des individus incapables de mener à bien son projet colonial. Son travail sur MacGregor constituant une enquête exploratoire pour une étude majeure portant sur les mercenaires britanniques impliqués dans les guerres d'Amérique du Sud⁴³, Hasbrouck, bien qu'apparemment très descriptif dans son analyse de l'entreprise poyaisienne, produit ainsi indirectement un féroce essai identitaire anti-écossais. Non seulement croque-t-il MacGregor comme un escroc avide, mais il décrit les migrant-e-s poyaisien-ne-s, principalement recruté-e-s auprès de populations pauvres des Highlands, comme « *paresseux et fainéants*», «*même pas capables de prendre soin d'eux-mêmes*»⁴⁴. En conséquence, l'échec du projet du cacique est moins

⁴² HASBROUCK Alfred, «Gregor McGregor and the Colonization of Poyais, between 1820 and 1824», *The Hispanic American Historical Review* 7(4), 11.1927, pp. 438-459; ALLAN Victor, «The Prince of Poyais», *History Today* 2, 1952, pp. 53-58.

⁴³ HASBROUCK Alfred, *Foreign Legionaries in the Liberation of Spanish South America*, New York & London, Columbia University Press & P.S. King, 1928.

⁴⁴ «*They were so lazy and shiftless [...]*», «*but were not even competent to take care of themselves.*» HASBROUCK Alfred, «Gregor McGregor...», pp. 454-455. Traduction de l'auteur.

imputé à ses aspects frauduleux ou à la tourmente qui afflige les nouveaux territoires indépendants émergents d'Amérique centrale et du Sud, qu'à une certaine forme d'inaptitude darwiniste sociale du peuple écossais.

L'interprétation d'Allan du cas de Poyais repose sur des suppositions proches. MacGregor y est dépeint comme un scélérat chanceux, qui est parvenu à constituer une «*fabrication monstrueuse*» sans avoir à rendre de comptes à qui que ce soit. Sous la plume de l'auteur, les crimes et les actes répréhensibles du cacique n'ont, en fait, jamais été jugés par les systèmes judiciaires anglais ou français⁴⁵. Bien qu'Allan mentionne, de manière intéressante, les éléments liés à la difficulté de transmettre des informations transatlantiques comme pouvant constituer des causes plausibles à la naïveté d'investisseurs britanniques impliqués dans cette aventure, il inscrit néanmoins son argumentation dans un discours moralisateur. MacGregor y est initialement décrit en des termes élogieux comme ayant «*une personnalité conquérante, une imagination débordante de West Highland et une audace ardente*». Celles-ci constituent toutes des «*qualités admirables*» issues de ses origines écossaises, qui se traduisent dans ses accomplissements militaires britanniques et latino-américains. Toutefois, ces mérites se sont finalement transformés en un «*produit très malicieux de la nature humaine*», s'expliquant par un manque de scrupules exprimé dans la mise sur pied du projet poyaisien⁴⁶. En ces termes, le travail d'Allan, empli d'une imagerie chrétienne moralisatrice qui transforme l'histoire de Poyais en une parabole amorale, diffère peu de la description offerte par Hasbrouck. Ces deux auteurs dessinent simplement Poyais comme le plan d'un escroc mis sur pied pour devenir riche en trompant des investisseurs trop crédules. Ces études semblent ainsi incarner des pièces sermonneuses, fondant leur analyse sur des conceptions manichéennes de droiture naturelle ou identitaire. Au sein de celles-ci, MacGregor personnifie autant la parfaite expression de la cupidité humaine, qu'une certaine forme de dégénérescence des valeurs britanniques.

Poyais est également mentionné dans des courants historiographiques plus larges. Divers historien-ne-s de la finance notamment, qui s'intéressent aux causes menant à l'éclatement de la bulle spéculative des années 1820

⁴⁵ ALLAN Victor, «The Prince of Poyais...», paragr. 16.

⁴⁶ «*A debonair and imperious young man, he possessed a winning personality, a boundless West Highland imagination and a fiery daring that could hardly have been excelled by any of his turbulent clan. Resource and ability were his to an exceptional degree, and also a lack of scruples which transformed his many admirable qualities into a highly mischievous product of human nature.*» (ALLAN Victor, «The Prince of Poyais...», paragr. 1). Traduction de l'auteur.

sur les titres latino-américains, mentionnent l'existence des obligations poyaisiennes par le biais de quelques phrases ou notes de bas de page⁴⁷. Il-elle-s décrivent, de manière unanime, les titres émis par MacGregor comme constitutifs d'une fraude gigantesque, exprimant l'atmosphère particulièrement spéculative répandue au sein de La City à la veille de l'éclatement de la bulle. Celle-ci pousserait des investisseurs, en forte période d'optimisme, à prendre des risques plus grands qu'habituellement⁴⁸. De la sorte, ces auteur-e-s considèrent Poyais comme une anecdote risible, dépourvue d'un intérêt historique quelconque. Au mieux, leur usage de l'exemple de MacGregor illustre simplement et comiquement l'existence de problèmes liés à la présence d'asymétries d'information structurelles au sein des marchés financiers transatlantiques du début du XIX^e siècle. De manière similaire, Youssef Cassis mentionne brièvement le cas de Poyais comme étant un État imaginaire qui a émis une dette souveraine au sein de La City de Londres, nouveau marché financier international au lendemain des guerres napoléoniennes⁴⁹. La vente d'obligations poyaisiennes exprime simplement l'importance et la confirmation de Londres comme incarnant *la* métropole financière, remplaçant Amsterdam au sein de laquelle toutes les opérations financières internationales – même « frauduleuses » – doivent s'opérer.

Ces divers travaux traitant spécifiquement du cas de Poyais, qu'ils le représentent comme « *la plus grande fraude de l'Histoire* » ou une expression particulière de la bulle spéculative des années 1820, offrent certainement de nombreuses informations biographiques factuelles à la fois intéressantes et divertissantes portant sur la vie de MacGregor. De plus, ces études permettent, de manière indéniable, de mieux saisir certaines dynamiques historiques et mécanismes financiers de l'époque à la fois localisés autour de La City de Londres et au sein même de l'Amérique latine soulevée. Toutefois, malgré une reconnaissance des agissements

⁴⁷ REINHART Carmen M., ROGOFF Kenneth S., *This Time is Different...*, fig. 6.2; NEAL Larry, « Financial Crisis of 1825... », p. 10, p. 12; TOMZ Michael, *Reputation and International Cooperation: Sovereign Debt across Three Centuries*, Princeton, Princeton University Press, 2007, pp. 51-52; TOMZ Michael, How do Reputations Form? New and Seasoned Borrowers in International Capital Markets, Draft, Stanford University, 08.2001, pp. 16-19, En ligne : <http://www.stanford.edu/~tomz/working/apsa01.pdf>, consulté le 08.04.2013; RIPPY Fred J., *British Investments in Latin America...*, pp. 19-21; STONE Irving, « British Long-Term Investment in Latin America, 1865-1913 », *Business History Review* 42(3), 1968.

⁴⁸ Au sujet des stratégies d'investissement en période d'optimisme, voir notamment MINSKY Hyman P., « The Financial Instability Hypothesis », Working Paper 74, New York, Levy Economics Institute of Bard College, 05.1992, p. 8.

⁴⁹ CASSIS Youssef, *Capitals of Capital...*, p. 23.

géographiquement multiples de MacGregor (Écosse, Angleterre, Amérique centrale et du Sud, France), les sources sur lesquelles se fondent ces études sont relativement pauvres. En effet, les archives – pour autant qu’elles soient référencées – sont de nature essentiellement anglocentrique. Celles-ci constituent une sélection restreinte de pamphlets imprimés à Londres et rédigés en anglais par des soutiens ou des opposants aux agissements du cacique. *L’a priori* qui constitue le quasi-ensemble de ces recherches, considérant la malice intrinsèque et indépendante de MacGregor comme structurant toutes ses actions, permet en quelque sorte faussement à certain-e-s auteur-e-s – éventuellement en raison d’une impéritie linguistique – de faire fi de l’existence de sources primaires en langue espagnole ou française, voire anglaise mais situées hors du Royaume-Uni.

La parole même de MacGregor est surtout trop souvent absente de ces études. Pourtant, comme le relèvera cet ouvrage plus tard, une autobiographie partielle et certaines lettres rédigées de sa propre main se trouvent, entre autres, aux Archives nationales d’Écosse. En ignorant une importante quantité de sources britanniques ou étrangères, ces études s’octroient le droit douteux de sélectionner, de juger et de discréditer toute preuve ou témoignage qui entrent en conflit avec leurs suppositions primaires. Consécutivement, les différentes stratégies, légitimations et justifications mises en avant par MacGregor sont systématiquement écartées, puisque considérées comme les mensonges d’un déviant. Ces études retirent également toute capacité d’agence des migrant-e-s, investisseurs, financiers, Indigènes, ou tout autre protagoniste impliqué dans le projet poyaisien. Elles les décrivent implicitement comme n’étant que des individus infantiles, mornes ou ternes, tou-te-s sous l’influence du charisme quasi surnaturel du cacique. Une large part de ces travaux participe au renforcement de la figure de l’«escroc» comme bouc émissaire blâmé pour les échecs ou les déconvenues de systèmes financiers. Pour la plupart de ces auteur-e-s, Poyais devient le projet absurde mais brillant d’un escroc destiné à tromper des investisseurs et migrant-e-s trop crédules. Toutes considérations économiques, sociales ou politiques concernant les fondements du projet poyaisien constituent en conséquence des interrogations historiques superflues. MacGregor est ainsi mis en avant comme un simple criminel financier, à la différence qu’il était – et reste encore – le plus grand.

Ce Poyais, si particulier et si communément mis en avant, constitue ici ce que Roland Barthes identifie comme un «*mythe*». Sémiologue français, Barthes décrit un mythe dans sa forme contemporaine comme constituant

un système sémiologique particulier. En son sein, une parole (signifié) – à savoir toute unité ou synthèse porteuse de signification – est dotée d'un sens (signifiant) autre que celui lui étant communément attribué. En d'autres termes, Barthes comprend le mythe comme un élément de langage particulier qui s'est progressivement vu attribuer une fonction et une signification socialement définies⁵⁰. Dans un recueil proposant l'analyse de différents mythes contemporains, il donne par exemple celui du visage de Greta Garbo. Célèbre actrice suédo-américaine du « Golden Age » hollywoodien, immortalisée notamment dans des films tels que *Mata Hari* ou *Queen Christina*, Barthes voit dans les multiples représentations photographiques de son visage plus que celui d'une simple actrice. Masqués par un maquillage distinctif, les traits de Garbo incarnent surtout, pour l'auteur, une image humaine saisie par un dernier moment de cinéma la constituant en une sorte d'état absolu de la chair « *que l'on ne pouvait ni atteindre ni abandonner* »⁵¹.

En ces termes, la mise en avant de MacGregor comme l'incarnation d'un fraudeur historique inégalé par divers auteurs ou médias se fait aux dépens d'une étude du projet poyaisien à proprement parler. Telle une carte tirée à un moment opportun, la mise en avant ponctuelle du cas de Poyais – plus particulièrement au lendemain de la crise de 2008 – sert de dispositif langagier rassurant et réconfortant. Les actions de ce cacique, qui incarne une sorte d'apothéose de l'avarice humaine, représentent en effet les actions parfaitement répréhensibles d'un fantôme anhistorique par excellence. La présentation de cette figure semble s'effectuer parfois aux dépens d'une étude sérieuse qui permettrait de réintégrer la figure de MacGregor dans son environnement historique propre. En fin de compte, qu'importent les raisons qui ont poussé MacGregor à agir de la sorte, pour autant que Poyais constitue une fraude.

Souvent mis en avant au lendemain de la crise de 2008, le mythe de Poyais est néanmoins une récurrence déjà employée par le passé. Toutefois, ces mobilisations s'inscrivent systématiquement dans des environnements historiques propres. Par exemple, le projet poyaisien apparaît dans une note rédigée par un auteur anonyme en 1827, avertissant les investisseurs

⁵⁰ BARTHES Roland, *Mythologies*, Paris, Seuil, 2014 (Points Essais), pp. 209-272. À ce sujet, voir aussi BILTOFT Carolyn N., « Reading Roland Barthes in the Age of Misinformation », *Los Angeles Review of Books*, 21.03.2021. En ligne : <https://lareviewofbooks.org/article/reading-roland-barthes-in-the-age-of-misinformation/>, consulté le 23.06.2021.

⁵¹ BARTHES Roland, *Mythologies*..., pp. 65-67.



Fig. 5. Le capitaine Pamphile selon Bertall.

Source: DUMAS Alexandre, *Le capitaine Pamphile*, Paris, Calmann-Lévy, 1877. Bibliothèque nationale de France.

britanniques de l'existence d'autres «*fumisterie[s] poyaisienne[s]*»⁵². Plutôt qu'une mise en garde sur l'existence d'une copie d'un quelconque projet poyaisien, ces quelques lignes constituent une critique généralisée à l'encontre de pratiques de spéculations financières après la crise londonienne des dettes souveraines latino-américaines de 1825⁵³. Ainsi, Poyais apparaît moins comme une véritable fraude que comme une mise en garde adressée aux membres de la communauté financière anglaise. Dans un roman publié initialement en 1839, Alexandre Dumas (père) raconte l'histoire d'un marin français : le capitaine Pamphile. Après avoir obtenu une concession territoriale du roi des Indigènes miskitu, celui-ci se présente auprès de la bonne société londonienne en tant que Don Gusman y Pamphilos, cacique de Poyais, et les convainc de souscrire un emprunt pour son territoire. Dumas se sert ici de l'histoire de MacGregor pour présenter la finance internationale au lendemain «*des paniques*» de 1837 comme la vicieuse et maligne tourmenteuse des victimes innocentes (dépeintes par l'auteur comme des animaux) qui se trouvent sur son chemin⁵⁴. L'œuvre de Dumas est, d'ailleurs, réimprimée peu de temps après la crise bancaire de mai 1873 dans une édition richement illustrée par Charles Albert d'Arnoux dit Bertall, célèbre caricaturiste, dénotant ainsi bien de l'efficacité du mythe sous-jacent de Poyais⁵⁵ (fig. 5).

En plus d'apparaître ponctuellement en tête des classements d'escroqueries les plus scandaleuses et exceptionnelles, le cas de Poyais a été répertorié, il y a quelques années, dans deux encyclopédies⁵⁶. Proposés par Bruno Fuligni, ces ouvrages mettent chacun en avant un nombre important de cryptarchies, définies comme des nations illusoire caractérisées par le pouvoir sans partage d'un fondateur sur une terre que lui seul tient pour son domaine. Fuligni

⁵² «*Poyais humbug[s]*», British Library, *Take Care of your Pockets: Another Poyais Humbug*, London, 07.1827, 1881.c.16.(7.). Traduction de l'auteur.

⁵³ BROWN Matthew, «*Gregor MacGregor...*», n. 64.

⁵⁴ DUMAS Alexandre, *Le capitaine Pamphile*, Paris, Dumont, 1839. Au sujet des crises de 1837, voir LEPLER Jessica M., *The Many Panics of 1837: People, Politics, and the Creation of a Transatlantic Financial Crisis*, New York, Cambridge University Press, 2013.

⁵⁵ DUMAS Alexandre, *Le capitaine Pamphile*, Paris, Calmann-Lévy, 1877. Au sujet de Bertall, voir BERARDI Henri, *Les graveurs du XIX^e siècle : guide de l'amateur d'estampes modernes*, vol. 2, Paris, L. Conquet, 1885, pp. 45-49. Au sujet de la crise de 1873, voir MARICHAL Carlos, «*Historical Reflections on the Causes of Financial Crises: Official Investigations, Past and Present, 1873-2011*», *Investigaciones de Historia Económica - Economic History Research* 10, 2014, pp. 81-91.

⁵⁶ FULIGNI Bruno, *L'État, c'est moi*, Paris, les éditions de Paris, 1998; FULIGNI Bruno, *Royaumes d'aventure...*

relève ainsi l'existence d'une multitude, somme toute impressionnante, de cas d'États prétendument «*imaginaires*», «*faux*», et donc exceptionnels, particulièrement entre la fin du XVIII^e et la première moitié du XIX^e siècle. Pour n'en citer que certains, il inclut le royaume d'Araucanie et de Patagonie de l'aventurier périgourdin Antoine de Tounens (1860-1862); l'Empire du Repos fondé à Tristan da Cunha par Jonathan Lambert (1811); ou la monarchie des Cocos-Keeling de l'océan Indien dont John Clunies Ross est le premier représentant (1834). Chaque cas étant présenté comme une exception ou une particularité historique spécifique, les exemples mis en avant par l'auteur se démarquent néanmoins par leur similitude apparente. De cet amalgame de cas exceptionnels, Poyais semble soudainement perdre de sa singularité.

Frauduleux ou maladroitement utopique, le projet poyaisien est ainsi systématiquement dépeint comme un étrange fait historique, souvent écarté et singularisé comme une fable humoristique. Hormis leur caractère anecdotique, les agissements de MacGregor ne seraient dignes d'aucun véritable intérêt historique. Toutefois, comme l'illustrent les travaux de Michèle Riot-Sarcey sur les utopies du XIX^e siècle, l'étude d'un fait généralement et quasi automatiquement relégué au rang d'excentricité relève en soi d'un intérêt notoire. Étudiant notamment les mouvements de protestation de la monarchie de Juillet, Riot-Sarcey analyse, par exemple, la manière dont les utopies sociales (fouririérisme, saint-simonisme) ont été comprises et assimilées. Ce faisant, elle les comprend comme des efforts spécifiques qui tentent de transcender certaines situations historiques particulières, et les dépeint par conséquent comme des forces concrètes de changement plutôt que comme des idéalizations délirantes, dénuées de tout intérêt scientifique. En d'autres termes, les utopies peuvent être considérées, dans des moments particuliers de transformation économique, politique et sociale, comme des expériences institutionnelles concrètes qui ont des impacts potentiellement très tangibles sur les réformes institutionnelles. En ce sens, la compréhension de l'éviction d'un champ de connaissances quelconque (par ex.: économie, sciences politiques, histoire) d'un projet culturel, idéologique ou économique spécifique révèle en soi les dynamiques structurelles de pouvoir d'une société, en un lieu et en un temps donnés. L'étude de ces objets historiques considérés comme anhistoriques est ainsi la seule façon de révéler les interactions ou enjeux qui ont mené à leur exclusion épistémologique initiale.

Relever le fait qu'une grande majorité des études qui traitent du cas de Poyais offrent en fin de compte essentiellement des biographies

«exceptionnalisantes» d'un MacGregor détaché des dynamiques environnementales de son temps ne signifie pas délaisser complètement l'historiographie traitant du cas de Poyais. De nombreux auteurs qui ont traité le cas de MacGregor offrent en effet des outils de compréhension historique essentiels, notamment en lien avec les parcours militaires d'aventuriers engagés sous bannière étrangère au lendemain des guerres napoléoniennes. Les études proposées à la fois par Matthew Brown et Moises Enrique Rodríguez, par exemple, permettent d'illustrer les problématiques souvent conflictuelles exprimées au long de la carrière d'un ancien militaire britannique s'engageant en tant que mercenaire au sein des armées bolivariennes⁵⁷. Or, dès les aspects financiers du projet poyaisien abordés, un consensus sur la nature frauduleuse de l'émission d'un emprunt étranger semble émerger entre les diverses œuvres traitant du sujet. Au mieux, certaines études illustrent le cas de Poyais comme représentatif d'un certain *Zeitgeist* de la bulle spéculative fondée sur l'échange d'obligations latino-américaines. Au pire, Poyais n'incarne que l'aboutissement raté des rêves de grandeur d'un MacGregor indisposé par sa condition sociale.

L'historiographie relative à Poyais a permis de mettre en lumière le fait que le projet de MacGregor est, en apparence, constitué d'éléments de prime abord risibles, exceptionnels et singuliers. Pris isolément, le projet de MacGregor semble effectivement constitué de particularités extraordinaires. Toutefois, l'examen presque obsessionnel dévolu essentiellement à l'examen des caractéristiques particulières, voire uniques de MacGregor, comme généralement proposé, ne fait en fin de compte qu'accentuer l'aspect anhistorique de ses agissements. La principauté de Poyais incarne de la sorte l'extension naturelle de l'exceptionnalisme de son créateur présumé. Bien que ce caractère divertissant doive être sérieusement réévalué, Poyais semble effectivement incarner, à son échelle, une sorte d'exception. Les affres du cacique se fondent certainement sur des éléments atypiques en comparaison avec d'autres États latino-américains qui émettent également

⁵⁷ BROWN Matthew, «Gregor MacGregor...»; BROWN Matthew, «Inca, Sailor, Soldier, King...»; BROWN Matthew, «Adventurers, Foreign Women and Masculinity in the Colombian Wars of Independence», *Feminist Review* (79), 2005, pp. 36-51; BROWN Matthew, *Adventuring through Spanish Colonies...*; BROWN Matthew, «Soldier Heroes and the Colombian Wars of Independence», *Hispanic Research Journal* 7(1), 2006, pp. 41-56; BROWN Matthew, «Not Forging Nations but Foraging for them: Uncertain Collective Identities in Gran Colombia», *Nations & Nationalism* 12(2), 04.2006, p. 223; RODRÍGUEZ Moises Enrique, «Gregor MacGregor: General, Privateer and Caziq», in: *Freedom's Mercenaries. British Volunteers in the Wars of Independence of Latin America: Northern South America*, vol. 1, Lanham, Hamilton Books, 2006, pp. 87-133.

des emprunts sur le marché des capitaux londonien. Poyais est la seule monarchie issue de l'allocation d'un territoire par un roi indigène. Or, bien que singulier, un événement s'inscrit toujours dans un contexte temporel et géographique donné. Comme le relève Edoardo Grendi, un fait «exceptionnel» peut se révéler être exceptionnellement «normal», puisque révélateur des dynamiques structurelles dont il est issu⁵⁸.

Une étude approfondie de l'entreprise de Poyais, considéré comme doté d'une existence propre partiellement indépendante des actions de son cacique et qui se développe au sein d'un espace transatlantique particulier, révèle pourtant que les agissements de MacGregor ne constituent finalement pas des actions si «exceptionnelles». Replacés dans le contexte historique des premières décennies du XIX^e siècle, les efforts mobilisés pour permettre le développement du projet poyaisien apparaissent surtout comme les résultantes de conditions, de spécificités ou de dynamiques de certaines caractéristiques d'un environnement commercial et financier britannique en pleine expansion et transformation. En d'autres termes, reconstruire les particularités historiques du cas de Poyais permet, en quelques sortes, de reconstruire les interactions entre ses acteur·trice·s et les contextes au sein desquels le projet de MacGregor se construit, se développe, et finit par s'éteindre. Cet ouvrage propose un tel exercice par la production d'un dispositif narratif qui permet de mettre en avant une singularité conçue comme une projection symbolique du monde qui l'entoure⁵⁹.

Pour ce faire, cet ouvrage se propose de mener une enquête. La récolte d'une multitude d'indices, considérés généralement comme d'un intérêt moindre, permet de potentiellement reconstruire l'intimité d'acteur·trice·s historiques spécifiques. Leurs agissements s'inscrivant dans le tissu d'une société donnée, la compréhension de celui-ci semble pouvoir émerger de la mise bout à bout d'éléments en apparence insignifiants, mais qui émanent des pratiques quotidiennes ou exceptionnelles délimitées par le champ des possibles d'un environnement économique, social et culturel déterminé. En quelques sortes, ce type de recherche peut être comparé aux enquêtes complexes de Sherlock Holmes⁶⁰.

⁵⁸ GRENDI Edoardo, «Micro-analisi e storia sociale», *Quaderni storici* 12(2), 1977, p. 512.

⁵⁹ GINZBURG Carlo, «Checking the Evidence: The Judge and the Historian», *Critical Inquiry* 18(1), 10.1991, pp. 86-87, 90.

⁶⁰ GINZBURG Carlo, «Morelli, Freud and Sherlock Holmes: Clues and Scientific Method», *History Workshop*, 1980(9), pp. 5-36; GINZBURG Carlo, «Latitude, Slaves, and the Bible: An Experiment in Microhistory», *Critical Inquiry* 31(3), 03.2005, pp. 665-683; GINZBURG Carlo, «Microhistory: Two or Three Things that I Know about it», *Critical Inquiry* 20(1), 10.1993, pp. 10-35.

Toutefois, le raisonnement déductif «élémentaire» proposé par Arthur Conan Doyle est limité pour permettre une introspection dans les réalités de l'«État» de Poyais, surtout en l'absence d'indices suffisants. Du fait que les historiographies de nations «souveraines» se fondent généralement sur des matériaux archivistiques détenus par les archives «nationales» de leurs objets d'étude, il est difficile de pouvoir compter sur de telles institutions pour parvenir à l'écriture de l'histoire d'un «État» ne s'étant jamais concrètement matérialisé. Comme le relève Jean-Philippe Challandes, les archives accessibles publiquement détenues par des archives nationales appartiennent, par essence, aux États concernés. Investigant le soulèvement libéral brésilien manqué de 1842, il indique notamment l'existence d'un manque apparent de sources primaires en lien avec cet épisode particulier⁶¹. De ce constat, il laisse entendre que des témoignages issus de réalités dissidentes n'œuvrant pas forcément à l'édification générale d'une certaine forme de construction nationale peuvent, par le biais de certaines procédures de sélection qui préservent directement ou indirectement des documents servant à la constitution d'une mémoire ou d'une histoire nationale, être éliminés. Ainsi, le dépassement d'un certain cadre national par essence propre aux dépôts d'archives nationales, qui définissent à la fois l'organisation et la politique de conservation de sources diverses imposées par les institutions archivistiques, est nécessaire pour retracer adéquatement l'évolution d'une entité «nationale» ratée telle que Poyais.

La stratégie de collecte de sources primaires disponibles et accessibles liées à l'«État» de Poyais doit alors se constituer autour de catalogues de fonds d'archives divers autant dans leur localisation géographique que dans leur forme institutionnelle, puissent-ils être nationaux (par ex.: Archives nationales anglaises, écossaises, françaises ou béliziennes), régionaux (par ex.: Archives départementales de la Dordogne, Archives du comté du Staffordshire), communaux (par ex.: *London Metropolitan Archives*), universitaires (par ex.: *Royal Commonwealth Society Library* de l'Université de Cambridge), ou privés (par ex.: *Rothschild Archive* de Londres).

Heureusement, les obstacles rencontrés par nombre de chercheur-se-s en Histoire, magnifiquement dépeints par Arlette Farge dans un ouvrage

⁶¹ CHALLANDES Jean Philippe, «Les vaincus des archives: Réflexions sur le lien entre État-nation et mémoire collective à partir du cas brésilien (1839-1844)», in: CERUTTI Mauro, FAYET Jean-François, PORRET Michel (éd.), *Penser l'archive: histoires d'archives-archives d'histoire*, Lausanne, Antipodes, 2006 (Histoire), pp. 116-130.

qui retrace ses multiples inspections physiques d'archives judiciaires françaises du XVIII^e siècle⁶², peuvent, grâce aux récents développements qu'ont connus les technologies numériques et de l'information, être partiellement levés. Par l'augmentation toujours croissante du nombre de catalogues d'archives publiques et privées ou de documents d'archives (manuscrits ou imprimés) numérisés, rendus plus facilement lisibles par le déploiement d'algorithmes de reconnaissance optique de caractères en constante évolution⁶³, les distances qui séparent un-e chercheur-se des bribes d'un passé donné se réduisent drastiquement et continuellement.

De la sorte, la quête d'indices poyaisiens se rapproche du travail d'un spécialiste en forensique, tel que mis en avant par Edmond Locard. Décrit par d'aucuns comme le père des sciences forensiques modernes, Locard considère que les développements techniques et scientifiques constituent une aide fondamentale à toute investigation criminelle⁶⁴. Ceux-ci permettent d'alléger le travail de la police en révélant l'existence de formes d'indices nouvelles et inconsiderées. Sans microscope, impossible d'exposer l'existence de traces de poussières ou d'empreintes digitales qui rendent la reconstitution d'événements et de particularités de scènes de crime données possible. La mise en évidence de telles preuves permet consécutivement une meilleure appréhension de suspects. Locard soutient également qu'une mise en exergue d'une multiplicité de catégories de preuves diverses confrontées les unes aux autres autorise surtout une meilleure supervision du travail de la police. La mobilisation de méthodes scientifiques comme moyen plus efficace et rationnel pour traquer les criminels diminuerait ainsi les besoins potentiels de recourir à des méthodes arbitraires dans la conduite de certaines investigations⁶⁵. De manière relativement similaire, la mise à disposition d'outils d'investigation encore inexistantes quelques années auparavant permet de faire remonter à la surface des indices historiques jusque-là difficilement identifiables. L'accès accordé à des nombres toujours plus impressionnants de collections diverses de documents imprimés (par ex. : monographies, pamphlets, journaux)

⁶² FARGE Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989 (La Librairie du XX^e siècle).

⁶³ Voir notamment les avancées en reconnaissance de caractères manuscrits proposées par le programme TRANSKRIBUS, lancé initialement par l'université d'Innsbruck : READ CO-OP, « Transkribus », 2021, <https://readcoop.eu>, consulté le 23.06.2021.

⁶⁴ MAZEVET Michel, STAGNARA Denise, FISCHER Louis-Paul, « Le Dr Edmond Locard (1877-1966), le Sherlock Holmes lyonnais », *Histoire des sciences médicales* 41(3), 2007, pp. 269-278.

⁶⁵ LOCARD Edmond, *L'Enquête criminelle et les méthodes scientifiques*, Paris, Ernest Flammarion, 1920 (Bibliothèque de Philosophie scientifique); LOCARD Edmond, « The Analysis of Dust Traces. Part I », *The American Journal of Police Science* 1(3), 1930, pp. 276-298.

a récemment été décuplé, notamment par l'utilisation de nouveaux répertoires et moteurs de recherche de documents d'archives numérisés (Google Books Library Project, Internet Archive, The British Newspaper Archive). Bien que certaines de ces traces n'aient pas été identifiées par des historien-ne-s ayant précédemment traité du cas de Poyais, il-elle-s ne devraient certainement pas être à blâmer : la recherche entreprise sans l'aide de tels outils informatiques est longue et laborieuse⁶⁶.

Toutefois, la mise en évidence de sources primaires numérisées ne devrait pas se faire sans critiques préalables. L'accès à un tel éventail de ressources informatisées n'est pas distribué de manière égale. Puisque l'utilisation de bases de données de documents d'archives numérisés se monétise souvent à grands frais, l'accès à certaines de ces formes de savoir se définit alors par les moyens économiques détenus par les institutions académiques pouvant être mobilisés pour leurs chercheur-se-s. Au sein d'un tel environnement compétitif, les universités anglo-américaines occupent encore trop souvent des places de choix⁶⁷. En ce qui concerne plus précisément les archives de presse, seuls les journaux d'importance issus en grande partie des métropoles européennes semblent, à l'heure actuelle, numérisés. L'absence de périodiques issus de régions périphériques (Antilles britanniques, Amérique centrale) dans ces bases de données tend à constituer un biais analytique eurocentré. De plus, bien que les moteurs de recherche mis à disposition par ces collections d'archives en ligne constituent un outil de localisation inestimable, certains problèmes issus de la mobilisation d'algorithmes de reconnaissance optique de caractères peuvent potentiellement être rencontrés⁶⁸. Ceux-ci ne parviennent pas toujours à « lire » certains caractères mal imprimés. De plus, l'existence de formes orthographiques différentes de termes spécifiques (Miskitu, Mosquito, Miskito ; MacGregor, McGregor, M^cGregor, Mac-Gregor) rend la recherche de certains mots-clés parfois difficile⁶⁹.

L'existence de tels outils de recherche informatisée permet néanmoins de faire remonter de nombreux documents – parfois inédits – liés à des objets de recherche historiques spécifiques, tout en dépassant les frontières

⁶⁶ BINGHAM Adrian, « The Digitization of Newspaper Archives: Opportunities and Challenges for Historians », *Twentieth Century British History* 21(2), 06.2010, p. 226.

⁶⁷ NICHOLSON Bob, « The Digital Turn », *Media History* 19(1), 02.2013, p. 60 ; SMITS Thomas, « Problems and Possibilities of Digital Newspaper and Periodical Archives », *Tijdschrift voor Tijdschriftstudies* (36), 12.2014, p. 141.

⁶⁸ SMITS Thomas, « Problems and Possibilities of Digital Newspaper... », p. 141.

⁶⁹ BINGHAM Adrian, « The Digitization of Newspaper Archives... », pp. 229-230.

et les limitations souvent imposées par les institutions archivistiques dites traditionnelles. Cependant, malgré l'existence d'une richesse documentaire potentielle toujours grandissante, nombre de pièces restent encore malheureusement manquantes.

Il est vrai que la chance permet parfois de combler certains de ces silences par l'heureuse localisation de documents égarés ou crus détruits. Toutefois, celle-ci se manifeste trop rarement. En résulte alors la reconstitution d'un tableau aux trous et aux blancs divers et épars. William Cronon, s'intéressant aux changements écologiques induits en Nouvelle-Angleterre par l'arrivée d'efforts coloniaux britanniques, propose une riche étude fondée sur des sources aussi diverses qu'originales. Multipliant les outils d'investigations (recherche en archives, archéologie, archéobotanique, dendrochronologie), l'auteur doit pourtant se résoudre à offrir une narration emplie de vides. Néanmoins, Cronon stipule que ces silences nécessitent, pour pouvoir être compensés, la mise en avant des meilleures conjectures possibles⁷⁰. Ce genre d'exercice doit toutefois s'accompagner d'une certaine modestie. Les propos tenus à la suite de telles suppositions informées constituent des pistes de réflexion intéressantes, qui permettent de partiellement combler les vides inhérents à une recherche en histoire. Néanmoins, elles constituent également de potentielles fausses routes.

Rencontrant un problème similaire, Carlo Ginzburg propose une méthodologie qui lui permet de dépasser certaines limites imposées par le manque de sources primaires nécessaires à la reconstitution d'une narration historique. S'interrogeant sur le phénomène de cristallisation et d'uniformité récurrente des descriptions et confessions de sorcier·ère·s présumé·e·s entre les XIV^e et XVII^e siècles sur le Sabbat (rituel magique et démonique présumé auquel les sorcier·ère·s sont accusé·e·s de participer), l'auteur s'intéresse à mettre en lumière l'existence de racines communes à ces divers témoignages. Plutôt que de considérer ces descriptions de rituels anthropophagiques ou orgiastiques enregistrés lors de questions inquisitoriales comme la résultante d'une convergence attendue par des juges à la suite d'heures de torture, l'auteur tente de leur trouver une origine culturelle autre. Ginzburg stipule ainsi que, bien que les pratiques démoniaques en tant que telles ne constituent souvent qu'un fantasme de l'Inquisition, ces témoignages prennent souvent racine dans d'anciennes pratiques folkloriques ayant leurs origines dans des usages chamaniques

⁷⁰ CRONON William, *Changes in the Land: Indians, Colonists, and the Ecology of New England*, 21^e édition, New York, Hill and Wang, 1997, pp. 6-8.

eurasiatiques. Alors que la majorité du corpus de sources issues de ces témoignages émane des autorités inquisitoriales elles-mêmes, l'auteur tente de donner une voix à celles et ceux qui témoignent, malgré eux-elles, de l'existence de ces « *racines folkloriques du Sabbat* »⁷¹. Pour ce faire, il propose des plongées successives au sein d'objets d'études parallèles pour en extraire des éléments de compréhension autant micro- que macrosociétaux. Ginzburg tente ainsi de comprendre les environnements et les dynamiques qui influent, parfois dans la durée dans des espaces géographiques et temporels divers et lointains, sur des pratiques individuelles isolées et singulières, quelques fois aux dépens d'une logique narrative chronologique traditionnellement privilégiée.

La production d'éléments de compréhension relatifs à une problématique donnée peut alors se constituer de successions d'incursions dans des environnements historiques divers, mais intrinsèquement liés à l'étude de l'objet de recherche principal. De la sorte, une telle enquête ressemble étrangement à la mise bout à bout d'une succession de tableaux différents. Leur rassemblement constitue néanmoins un univers cohérent, à l'image de l'œuvre de David Teniers le Jeune, présentant la collection de tableaux de son mécène, l'archiduc Léopold-Guillaume de Habsbourg (fig. 6). Bien qu'en apparence différentes les unes des autres autant par leur thématique que par leur origine, c'est bien l'ensemble des œuvres rassemblées par l'artiste qui constitue la logique et la cohésion de son tableau.

La compréhension générale de ce qui s'apparente en fin de compte presque à un « univers » propre ne peut consécutivement être entièrement permise sans analyse des particularités individuelles des éléments qui la constituent. Chacune d'entre elles nécessitant des outils de compréhension différents et propres, – suivant, par exemple pour le cas de l'œuvre de Teniers, les conditions de production individuelles des tableaux reproduits – il s'agit d'essayer de mobiliser divers outils d'analyse qui rendent compte de ses particularités⁷². Or, sans pour autant avoir la prétention d'offrir une compréhension complète des

⁷¹ GINZBURG Carlo, *Le sabbat des sorcières*, Paris, Gallimard, 1992 (Bibliothèque des histoires), p. 21.

⁷² La métaphore de l'« univers » ici utilisée s'inspire des travaux de Alexander von Humboldt. Considérant le globe terrestre tel un univers en soi ou, comme le mentionne von Humboldt, un « Cosmos », il stipule qu'il lui serait impossible de rendre compte de ses complexités sans mobiliser les connaissances spéciales et spécifiques nécessaires à la compréhension de chacun de ses phénomènes physiques. Toutefois, l'auteur indique que l'intelligibilité du tableau plus générale et harmonieuse de la Nature ne peut s'accomplir que par une interaction et assimilation de ces formes d'expertises afin de rendre compte de « la connaissance de la connexité des forces de la nature [par] le sentiment intime de leur dépendance mutuelle » (HUMBOLDT Alexander von, *Cosmos : essai d'une description physique du monde*, vol. 1, Paris, Gide et J. Baudry, 1855).

conditions qui définissent les actions de MacGregor et d'autres protagonistes du projet poyaisien, ce livre tente d'illustrer certaines d'entre elles. Il est évidemment impossible de vouloir proposer une interprétation totalisante de l'ensemble des tableaux qui composent l'environnement au sein duquel évolue Poyais. Toutefois, il peut être souhaitable de mettre en évidence quelques éléments de compréhension relatifs à certaines dynamiques historiques qui conditionnent et qui motivent les agissements de ses protagonistes individuels. Pour ce faire, une mobilisation de disciplines en apparence diverses, mises en interaction les unes avec les autres, tente de lever le voile sur certaines des prémisses exceptionnalisantes invoquées par une partie de l'historiographie relative au cas de Poyais.



Fig. 6. L'archiduc Léopold-Guillaume dans sa galerie de peintures à Bruxelles, par David Teniers le Jeune.

Source: David Teniers le Jeune, *The Archduke Leopold Wilhelm in his Painting Gallery in Brussels*, 1647-1651, huile sur cuivre, 104,8 cm × 130,4 cm © Photographic Archive Museo Nacional del Prado.

En somme, cet ouvrage suit le parcours de vie du projet poyaisien. Elle se borne à ses extrémités temporelles, par l'obtention d'une concession territoriale allouée par un souverain indigène en Amérique centrale en 1820 d'un côté, et la caractérisation en tant qu'emprunt non-reconnu par le comité du *Foreign Stock Market* de Londres en 1824 suivant le fiasco d'un emprunt poyaisien émis et échangé en son sein de l'autre. Pour chacun des jalons qui définissent, à l'intérieur d'un espace géographique transatlantique liant périphérie latino-américaine et métropole financière britannique, l'évolution progressive du projet de MacGregor (puissent-ils être constitués de réussites ou d'échecs), cet ouvrage propose une plongée dans leurs causes sous-jacentes constitutives. Bien que la trame narrative de fond suive chronologiquement les quelques succès et les nombreux déboires du projet poyaisien, elle constitue de fait une forme de récit-cadre qui sert de point d'ancrage à ces immersions. Celles-ci tentent d'extraire de certains détails, en apparence insignifiants, les logiques structurelles ou conjoncturelles dont ils sont issus. Nécessitant parfois de piocher dans des disciplines diverses (économie, droit, sciences politiques, anthropologie, botanique, histoire de l'art), ces plongées tentent d'illustrer et de mieux comprendre les contextes historiques coloniaux, commerciaux, financiers, légaux ou politiques au sein desquels se déroule l'aventure poyaisienne.

De la sorte, ce dispositif narratif ressemble en quelque sorte à celui des *Mille et Une Nuits*. Cherchant désespérément à repousser la condamnation à mort promise par le sultan, son nouvel époux, Shéhérazade lui prodigue chaque soir, et ce durant mille et une nuits, un conte dont la suite est reportée au lendemain⁷³. En apparence centrale à l'histoire, la manœuvre littéraire censée permettre à Shéhérazade de rester en vie ne constitue en fin de compte que le support à de multiples récits enchâssés, constituant de fait la moelle de l'œuvre. Ainsi, les digressions ou les retours en arrière multiples souvent proposés dans ce livre tentent de replacer les spécificités du projet poyaisien dans l'environnement historique des premières décennies du XIX^e siècle. Elles tentent alors de mettre les particularités historiques de l'épisode poyaisien en accord avec leur contexte général. Néanmoins, bien que d'un certain intérêt si pris séparément, c'est bien la combinaison de chacun des contes narrés par Shéhérazade qui donne toute la force à ses péripéties. Ainsi, la tentative de réinscrire le développement de l'aventure poyaisienne dans le champ des

⁷³ MARTIN Aimé (éd.), *Les Mille et Une Nuits : contes arabes*, Paris, Delagrave, 1879 (Panthéon Littéraire); BENCHENEB Rachid, «Les dramaturges arabes et le récit-cadre des Mille et une Nuits», *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 18(1), 1974, pp. 7-18.

possibles historiques mis à sa disposition permet de redonner une certaine voix à un MacGregor si souvent occulté de sa propre histoire. La mise en évidence des divers potentiels historiques qui s'offrent au projet poyaisien tout au long de son parcours de vie permet surtout de démontrer que l'élaboration progressive de Poyais ne constitue pas la résultante naturelle d'un processus linéaire défini en amont par la nature malhonnête d'un escroc né. Plutôt, les choix et les stratégies qui marquent le développement d'un projet poyaisien malléable incarnent le produit d'essais d'abord échoués, voire le choix de derniers recours de divers acteurs qui interagissent non seulement les uns avec les autres, mais qui négocient également avec les contraintes de leur propre environnement⁷⁴.

La figure de Gregor MacGregor, cacique du pays prétendument inexistant de Poyais, est souvent mise en avant comme l'incarnation de celle d'un des – si ce n'est le – plus importants escrocs financiers de l'Histoire. Dépeint comme étant parvenu à gruger le marché londonien de la dette souveraine latino-américaine du début du XIX^e siècle en émettant un emprunt pour un État fictif, elle apparaît discrètement mais régulièrement au lendemain de nombreuses crises financières. À l'instar d'autres récits qui relatent l'existence de fraudes passées, la mobilisation de cette anecdote cocasse sert un objectif double. Premièrement, elle constitue un dispositif de légitimation des systèmes financiers dits modernes. De la sorte, les échecs de ces derniers peuvent s'expliquer moins par leurs défauts structurels que par le fait qu'ils sont abusés par de tels malfaiteurs, différant du commun des mortels en raison de socio- ou psychopathologies. En second lieu, l'usage de la figure de l'escroc financier historique permet de rassurer une audience particulière sur la gravité d'une crise financière endurée. En bref, elle permet de dire que «c'était pire avant». Ainsi souvent mobilisé, MacGregor est généralement présenté autant dans la littérature scientifique que populaire sous les traits du champion toutes catégories des escrocs financiers, sans pour autant offrir de véritables fondements historiques. De la sorte, l'histoire de Poyais, mené par un MacGregor avide et malicieux, incarne un mythe – à savoir une parole dotée d'un sens autre que celle relatée par les sources historiques. Sur la base de ce constat, cet ouvrage souhaite revisiter l'histoire de Poyais. Plutôt que de

⁷⁴ LENOIR Timothy, *The Strategy of Life: Teleology and Mechanics in Nineteenth Century German Biology*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company, 1982 (Studies in the history of modern science 13).

considérer les actions du cacique comme celles d'un déviant exceptionnel, il propose de réintégrer le parcours de vie du projet poyaisien dans son environnement historique propre, en considérant chacune de ses étapes, de ses réussites ou de ses échecs à la lumière des dynamiques structurelles ou conjoncturelles, inscrites dans des temps et des espaces spécifiques aux premières décennies du XIX^e siècle. Ainsi, il semble nécessaire de débiter par le commencement, à savoir l'acte de naissance de Poyais.

Chapitre 2

Une concession miskitu

Le 29 avril 1820, Gregor MacGregor acquiert de George Frederic, roi des Miskitu¹, une concession. Celle-ci lui accorde :

«le plein pouvoir et l'autorité de promulguer des lois, d'établir des douanes, et en un mot de prendre et d'adopter toutes les mesures qu'il peut juger convenables et nécessaires pour la protection, la défense, un meilleur gouvernement et la prospérité du district de terre, communément appelé Black River, Polayas ou Poyais. Mais qu'il soit bien entendu qu'il n'y a rien dans cet acte qui puisse être interprété comme une cession de la souveraineté du pays actuellement détenu par Sa Majesté Miskitu.»²

L'obtention de ce territoire marque le point de départ de ce que d'aucuns nomment *«la fraude la plus audacieuse de l'Histoire»*. Devenant soudainement seul propriétaire d'une vaste aire de plus de

¹ Bien que dotés d'orthographes diverses (par ex. : Moustiques, Miskitos, Mosquitos), les termes *Miskitu* et *Moskitie* sont ici respectivement privilégiés pour dénommer les membres appartenant à l'ethnie d'Amérique centrale et pour la région.

² *«We grant unto the said Sir Gregor MacGregor full power and authority to enact laws, establish customs, and in a word to take and adopt all measures that he may deem fit and necessary for the protection, defence, better government and prosperity of the [...] District of land, commonly called Black River, Polayas or Poyais. But let it be clearly understood, that there is nothing contained in this Deed, which shall be construed into a Cession of the Sovereignty of the Country us now held by His Mosquito Majesty.»*, Lloyds Banking Group Archives, «Grant of Land by George Frederic», NRAS945/20/19/72, 29.04.1820. Traduction de l'auteur.



Fig. 7. Territoire de Poyais.

Source: Coordonnées retranscrites depuis LBGA, «Grant of Land by George Frederic», NRAS945/20/19/72, April 29, 1820. Fonds de carte Stamen Terrain Background par Stamen Design, sous licence CC BY 3.0. Données issues de OpenStreetMap, sous licence ODbL.

Note: La surface striée représente les limites du territoire alloué par George Frederic.

33 000 kilomètres carrés (fig. 7), alors habitée de quelques communautés indigènes vassales du souverain miskitu telles que les Payas, MacGregor est décrit comme celui qui, sur fond de prétentions égoïstes, mesquines ou pathologiques, se présentera comme le prince Gregor, cacique de Poyais, en contrevenant ouvertement aux instructions de George Frederic.

Or, comme l'illustre ce chapitre, la façon dont MacGregor se retrouve propriétaire de l'énorme territoire de Poyais en ce début d'année 1820 dépend d'une chaîne d'événements historiques qui, en moins d'une génération, a transformé la Moskitie d'un endroit isolé parcouru par quelques aventuriers britanniques, en un territoire promettant, sous l'impulsion du roi miskitu George Frederic, son ouverture au monde et à de nouvelles entreprises coloniales étrangères, souvent européennes. Profitant de souverainetés

américaines fluides, alors en pleine métamorphose et souvent questionnées, le roi miskitu George Frederic apparaît ainsi comme celui par qui tout débute. Toutefois, ces dynamiques et transformations ne se révèlent ici qu'à condition que la focale d'étude se concentre d'abord et avant tout sur les relations commerciales, politiques et coloniales structurant alors la Moskitie et, plus largement, la baie du Honduras. Plutôt que de débiter tout de suite l'histoire de Poyais par son chapitre financier londonien, révéler ses origines centre-américaines modifie drastiquement à la fois la compréhension et les motivations de l'ensemble des acteurs impliqués dans sa naissance. Faire de la sorte nous éclaire en fait sur un moment crucial de l'histoire centre-américaine et atlantique sur le plan non seulement politique, mais également économique. En effet, ce chapitre montre comment, au sein d'un environnement centre-américain en pleine transformation et contestation coloniale, George Frederic essaie de profiter de la volonté des Anglais d'améliorer le commerce britannique (notamment de l'acajou) dans les Amériques afin de la façonner à son propre avantage commercial et politique – en permettant notamment à MacGregor de créer Poyais.

Pourtant, nombre d'auteurs comprennent généralement la décision du monarque miskitu d'allouer le territoire de Poyais à MacGregor comme n'étant que la simple – si ce n'est la seule – résultante d'un fort penchant personnel pour la boisson. Cette transaction est souvent décrite comme scellée à la suite d'une soirée fortement arrosée, permettant ainsi à un MacGregor – déjà dépeint comme une figure malhonnête – de profiter d'un souverain indigène aux capacités amoindries³. Consécutivement, l'allocation du territoire de Poyais semble résulter d'une simple domination politique, relationnelle, voire civilisationnelle, d'un acteur européen sur le représentant d'une population indigène décrite – par essence – comme inférieure, incapable de contrôler ses vices alcooliques constitutifs non seulement d'une corruption corporelle, mais aussi de civilisation. En écho, la description donnée d'un MacGregor sans scrupule, trompant un chef miskitu diminué par une incapacité caractéristique à maîtriser ses tares, plaide, de manière relativement subtile, pour l'intervention et l'ingérence soi-disant bienveillante des véritables gardiens de morales et de valeurs de retenue que constituent les empires ou les efforts coloniaux occidentaux.

De telles considérations et descriptions du souverain indigène se retrouvent également dans les affirmations mises en avant par bon nombre d'historien-ne-s traitant de la pénétration coloniale européenne en Moskitie. La région est en effet

³ Voir par exemple : DAWSON Frank Griffith, *First Latin American Debt Crisis...*, p. 41.

la toile de fond de diverses incursions européennes, notamment britanniques, depuis le XVII^e siècle. Des auteurs tels que Troy Floyd, William Sorsby ou Victor von Hagen, qui fondent leurs recherches sur la région dans une optique de commémoration nostalgique d'un Empire britannique en perte de vitesse au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, tendent à faire les louanges d'une certaine capacité des colons britanniques à exploiter la région⁴. Ils conçoivent l'habileté des colons à maintenir de bonnes relations avec les Miskitu ainsi que leur présence relativement durable dans la région – au contraire de leurs équivalents espagnols – comme la preuve d'une quelconque supériorité britannique dans son aptitude à dominer des environnements «difficiles», un climat «rude», ainsi que des populations locales composées de «barbares» violents et alcoolisés.

De façon intéressante, cette compréhension et description du tempérament de populations miskitu se fondent essentiellement sur une source commune. La narration particulière, qui dépeint George Frederic et ses sujets à la fois comme des êtres sujets à des déboires alcoolisés ne pouvant être décrits autrement qu'en tant que violents «sauvages», tire en effet son origine d'un ouvrage publié en 1855 par un certain Samuel Bard. Intitulé *Waikna*, ce document relate le voyage de l'auteur sur la côte des Miskitu. Il y décrit les Indigènes comme des individus ayant «*peu de choses à faire valoir dans leur personnalité*» et l'alcoolisme comme «*un vice rédhibitoire [...], qui a effacé tous leurs meilleurs traits de caractère*»⁵.

Toutefois, ce Samuel Bard n'existe pas. Il s'agit d'un pseudonyme utilisé par Éphraïm G. Squier, un préhistorien américain, réputé notamment pour sa connaissance de l'architecture des sociétés précolombiennes de la vallée du Mississippi⁶. Il est alors chargé d'affaires pour le gouvernement américain, envoyé sur la côte des Miskitu en 1849. Les États-Unis, appuyés par des financiers américains, envisagent la région comme pouvant accueillir divers projets de constructions d'infrastructures (dont un canal transocéanique). Dans un besoin de délégitimer une présence britannique dans la région pour permettre au Nicaragua, alors allié américain, de mieux revendiquer une pleine souveraineté dans la région, les États-Unis envoient Squier en tant qu'appointé

⁴ FLOYD Troy S., *The Anglo-Spanish Struggle for Mosquitia*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1967; SORSBY William S., *The British Superintendency of the Mosquito Shore 1749-1787*, PhD Thesis, London, University College London, 1969; HAGEN Victor Wolfgang von, «The Mosquito Coast of Honduras and its Inhabitants», *Geographical Review* 30(2), 04.1940, pp. 238-259.

⁵ «*Their besetting vice is drunkenness, which has obliterated all of their better traits*», BARD Samuel A., *Waikna, or Adventures on the Mosquito-Shore*, New York, Harper and Brothers, 1855, p. 245. Traduction de l'auteur.

⁶ SQUIER Ephraïm G., DAVIS E. H., *Ancient Monuments of the Mississippi Valley*, New York, Bartlett & Welford, 1848 (Smithsonian Contributions to Knowledge).

diplomatique. Il a pour mission d'y produire, tout en affichant une légitimité académique, un certain «savoir» anthropologique pour décrédibiliser les Miskitu, principaux alliés britanniques dans la région⁷. Rédigeant l'ouvrage *Waikna* sous pseudonyme, tout en publiant une critique élogieuse de son propre livre ainsi qu'une série d'articles ou d'ouvrages d'explorations scientifiques en son propre nom, Squier offre un portrait des Miskitu comme un peuple d'une moralité inférieure⁸. Il met également un accent particulièrement important sur la responsabilité des Britanniques dans l'état moral soi-disant lamentable des Indigènes. Tirant ses origines d'une stratégie diplomatique américaine qui tente d'introduire un certain positionnement politique et économique en Amérique centrale, la représentation somme toute médisante des Miskitu par Squier permet consécutivement une détérioration symbolique d'une quelconque présence ou autorité britannique dans la région⁹.

Bien que le travail de Squier soit traversé de fortes considérations antibritanniques, sa représentation grotesque des Miskitu sert néanmoins consécutivement d'inspiration et de modèle à une série d'ouvrages et d'études. Celles-ci considèrent sa description des Miskitu comme moralement inférieurs telle une référence de confiance. Ainsi, *Waikna* est autant mentionné comme source primaire dans les travaux de Sorsby et de Floyd, que dans les recommandations bibliographiques proposées par Courtenay de Kalb destinées aux chercheur-se-s qui souhaitent en connaître plus sur la Moskitie¹⁰. En un sens, de tels arguments se rapprochent de certaines visions eurocentristes issues

⁷ STANSIFER Charles Lee, *The Central American Career of E. George Squier*, PhD Thesis, Tulane University, 1959; OLIEH Michael D., «E. G. Squier and the Miskito: Anthropological Scholarship and Political Propaganda», *Ethnohistory* 32(2), 04.1985, pp. 111-133.

⁸ Pour l'auto-critique du livre de Squier, voir SQUIER Ephraïm G., «Something about the Mosquitos», *Harper's New Monthly Magazine* 11(64), 09.1855, pp. 456-466. Pour les autres travaux de Squier, voir SQUIER Ephraïm G., «Nicaragua», *Harper's New Monthly Magazine* 11(66), 11.1855, pp. 744-763; SQUIER Ephraïm G., *Nicaragua, its People, Scenery, Monuments, and the Proposed Interoceanic Canal*, 2 vol., New York, Appleton and Co., 1852.

⁹ Quelques années après la publication de l'ouvrage de Squier, une autre étude «anthropologique» rédigée par Bedford Pim, un militaire britannique, décrit les Miskitu de manière bien plus laudative: PIM Bedford, SEEMANN Berthold Carl, *Dottings on the Roadside, in Panama, Nicaragua, and Mosquito*, London, Chapman and Hall, 1869. Pour une description plus complète des problématiques liées à la question de l'utilisation de l'anthropologie dans des entreprises coloniales et financières, notamment en Moskitie, voir: FLANDREAU Marc, *Anthropologists in the Stock Exchange...*. Par ailleurs, les autres écrits de Squier qui portent sur l'Amérique centrale semblent bien démontrer une certaine collusion entre intérêts anthropologiques et financiers décrite par Flandreau. À ce sujet, voir SQUIER Ephraïm G., *Honduras Interoceanic Railway: preliminary Report*, New York, Tubbs, Nesmith & Teall printers, 1854; SQUIER Ephraïm G., *Information on the Coal Mines of the River Lempa, Republic of San Salvador, Central America*, London, Chiswick Press, 1856; SQUIER Ephraïm G., *Tropical Fibres: their Production and Economic Extraction*, New York, Scribner & Co., 124 Grand Street, 1861.

¹⁰ KALB Courtenay de, «A Bibliography of the Mosquito Coast of Nicaragua», *Journal of the American Geographical Society of New York* 26(1), 01.1894, pp. 241-248.

(in)directement de la thèse du géographe américain Ellsworth Huntington. Chantre précurseur d'une vision classique du déterminisme environnemental, Huntington considère les climats régionaux comme essentiels pour comprendre l'existence de différences de niveaux de civilisations assumés¹¹. La corruption morale des Miskitu s'explique donc principalement par le fait d'habiter un environnement hostile, chaud et humide. Les Miskitu se voient, aux yeux des auteurs fondant leur analyse sur celle de Squier, placés au bas d'une hiérarchie civilisationnelle globale. Toute interaction européenne est ainsi légitimement dominante, puisque vouée à soutenir une population faible par nature.

Depuis le soulèvement sandiniste et la rébellion des Contras consécutive (1981-1984), les aspirations nationalistes d'une frange de la population miskitu d'obédience contre-révolutionnaire relancent néanmoins un intérêt académique pour la Moskitie¹². Plutôt que de considérer la région comme un terrain de bataille opposant les empires européens, la littérature qui émerge dans le courant des années 1980 tend à se focaliser sur une certaine compréhension du développement propre de la communauté miskitu en tant que telle. En sus de la question de la légitimité à revendiquer – ou non – une indépendance nationale au temps des événements sandinistes, le développement et la généralisation de certaines méthodologies historiques (les *Subaltern Studies* ou la *British New Left History*)¹³ ont également apporté un profond changement dans les perspectives prises par les études qui traitent de la Moskitie. En effet, la région n'est plus considérée uniquement comme une zone d'influence combattue par deux pouvoirs impériaux étrangers en compétition, mais comme l'environnement natif d'une communauté perçue comme indépendante et autonome. Celle-ci est, comme tentent de l'illustrer notamment les travaux de Michael Olien, légitimement composée de populations indigènes ayant un sens véritable d'agence, mais jusque-là marginalisées, ignorées, voire faussement représentées par des études tentant avant tout de légitimer les diverses incursions impériales dans la région¹⁴.

¹¹ HUNTINGTON Ellsworth, *Civilization and Climate*, 3^e édition, New Haven, Yale University Press, 1948; BLAUT James M., «Environmentalism and Eurocentrism», *Geographical Review* 89(3), 07.1999, p. 404.

¹² MOORE John H., «The Miskitu National Question in Nicaragua: Background to a Misunderstanding», *Science & Society* 50(2), 07.1986, pp. 132-147; HARTZELL Caroline A., «Nation-state Crises in the Absence and Presence of Segment States: the Case of Nicaragua», *Ethnopolitics* 13(1), 01.2014, pp. 28-47.

¹³ À ce sujet, voir notamment MERLE Isabelle, «Les Subaltern Studies», *Genèses* 3(56), 2004, pp. 131-147; POUCHEPADASS Jacques, «Les "Subaltern Studies" ou la critique postcoloniale de la modernité», *L'Homme*, 2000(156), pp. 161-185; DAVIS Madeleine, «The Marxism of the British New Left», *Journal of Political Ideologies* 11(3), 10.2006, pp. 335-358; SHARPE James, «History from Below», in BURKE Peter (ed.), *New Perspectives on Historical Writing*, Cambridge, Polity, 1991, pp. 24-41.

¹⁴ Voir par exemple: OLIE Michael D., «The Miskito Kings and the Line of Succession», *Journal of Anthropological Research* 39(2), 07.1983, pp. 198-241; DENNIS Philip A., OLIE Michael D., «Kingship among the Miskito», *American Ethnologist* 11(4), 11.1984, pp. 718-737; OLIE Michael D.,

Les apports des travaux issus de cette période permettent une bien meilleure compréhension et, surtout, la reconsidération de la place occupée par les populations indigènes dans les processus historiques. Un phénomène d'isolation d'acteurs spécifiques semble néanmoins se manifester dans ces diverses études. En portant une si grande attention à la figure de l'Indigène miskitu, qui tente au passage de réhabiliter son histoire comme appartenant à une communauté indépendante et pérenne, la côte des Miskitu se voit presque déconnectée de son environnement fondamentalement transatlantique – puisqu'ayant entretenu un contact avec les empires coloniaux européens comme l'Espagne et la Grande-Bretagne depuis le XVII^e siècle au moins. Les conséquences des incursions européennes dans la région se voient en quelque sorte reléguées au second rang.

La lecture de telles études révèle surtout les efforts de légitimation historique mis en avant par certain-e-s auteur-e-s influencé-e-s par des tensions issues de la guerre froide. Alors qu'Olien met en avant l'existence d'une capacité historiquement attestée des Miskitu à disposer politiquement d'eux-mêmes, ses écrits font surgir une série de critiques. Celles-ci tendent implicitement – comme le propose l'œuvre cinématographique poignante de Werner Herzog mettant en scène des enfants-soldats miskitu enrôlés dans la résistance contre les forces sandinistes¹⁵ – à délégitimer la participation de régiments miskitu à la rébellion Contras. Des historien-ne-s comme Mary Helms, Linda Newson ou Daniel Noveck comprennent ainsi la longévité et la relative stabilité des structures culturelles et politiques propres à la Moskitie comme tirant son origine des chamboulements structurels issus des incursions européennes dans la région¹⁶. L'organisation de la communauté miskitu en royaume constitue alors une nécessité qui émerge du contact colonial avec les puissances espagnole et

«Micro/Macro-Level Linkages: Regional Political Structures on the Mosquito Coast, 1845-1864», *Ethnohistory* 34(3), 07.1987, pp. 256-287; OLIEN Michael D., «General, Governor, and Admiral: Three Miskito Lines of Succession», *Ethnohistory* 45(2), 04.1998, pp. 277-318.

¹⁵ HERZOG Werner, REICHEL Denis, *Ballade vom kleinen Soldaten*, 46 min, New Yorker Films, 05.11.1984.

¹⁶ HELMS Mary W., «Of Kings and Contexts: Ethnohistorical Interpretations of Miskito Political Structure and Function», *American Ethnologist* 13(3), 08.1986, pp. 506-523; HELMS Mary W., «Miskito Slaving and Culture Contact: Ethnicity and Opportunity in an Expanding Population», *Journal of Anthropological Research* 39(2), 1983, pp. 179-197; HELMS Mary W., «The Cultural Ecology of a Colonial Tribe», *Ethnology* 8(1), 01.1969, pp. 76-84; NEWSON Linda A., *The Cost of Conquest: Indian Decline in Honduras under Spanish Rule*, *Dellplain Latin American studies* 20, Boulder, Westview Press, 1986, pp. 276-284; NOVECK Daniel, «Class, Culture, and the Miskito Indians: a Historical Perspective», *Dialectical Anthropology* 13(1), 01.1988, pp. 17-29. Pour une étude plus récente, développant un argument issu d'une veine similaire, voir: GABBERT Wolfgang, «"God Save the King of the Mosquito Nation!" Indigenous Leaders on the Fringe of the Spanish Empire», *Ethnohistory* 63(1), 01.2016, pp. 71-93.

– surtout – britannique. Les rois indigènes occupent donc moins un rôle de dirigeant politique que celui de représentant colonisé d'une communauté divisée en diverses factions ethniques, chacune gouvernée par des responsables propres.

Dès le xvii^e siècle, ces populations indigènes se trouvent en fait en constantes interactions avec des entreprises coloniales européennes. Barbara Potthast illustre notamment celles-ci dans une étude longitudinale qui retrace l'histoire de la Moskitie depuis le débarquement de Christophe Colomb au cap Gracias a Dios en 1502 jusqu'à la déclaration d'indépendance du Nicaragua de 1821. Considérant que les écrits précédents sur la Moskitie ont systématiquement retiré les aspects politiques de cette histoire particulière hors de son contexte local, puisque centrés essentiellement autour des disputes anglo-espagnoles dans la région, Potthast décide de faire une étude de longue durée afin d'avoir, selon elle, une véritable compréhension de l'évolution de la société miskitu. Se fondant sur une impressionnante collection de sources primaires espagnoles et britanniques, l'auteure s'intéresse alors à retranscrire les changements économiques, sociaux, politiques et surtout culturels prenant place au sein des Miskitu au fil des diverses incursions européennes dans la région. Le contact progressif établi avec les pratiques commerciales d'acteurs étrangers (introduction du rhum, d'armes et d'ustensiles métalliques) aurait ainsi induit, par effet d'acculturation, des changements sociétaux profonds au sein de communautés indigènes adoptant progressivement un «*mode de vie de gentleman anglais*»¹⁷.

Prodiguant un outil de compréhension essentiel aux transformations endurées par les Miskitu à la suite des multiples contacts européens, la mobilisation du concept d'acculturation¹⁸ force néanmoins Potthast à centrer son étude essentiellement autour des pratiques politiques et culturelles des Miskitu. De fait, elle pose principalement son regard sur une facette d'un processus par essence dual – voire dialectique – qui implique autant les populations miskitu que coloniales. Potthast décrit pourtant la composante externe de ce processus d'acculturation, à savoir les efforts coloniaux britanniques, comme n'étant pas influencée par leur rencontre avec les populations locales. Même si elle mentionne l'existence

¹⁷ «*An English gentleman way of life*», POTTHAST Barbara, *Die Mosquitoküste im Spannungsfeld britischer und spanischer Politik 1502-1821*, Köln, Böhlau, 1988 (Lateinamerikanische Forschungen 16), p. 165. Traduction de l'auteur.

¹⁸ Le concept théorique d'acculturation mobilisé par Potthast est emprunté aux travaux de Norman Chance. Voir: CHANCE Norman A., «*Acculturation, Self-Identification, and Personality Adjustment*», *American Anthropologist* 67(2), 04.1965, pp. 372-393.

de transformations qui atteignent les positions coloniales anglaises établies au Honduras britannique ou en Moskitie, celles-ci émergent généralement de dynamiques sociales et économiques propres à ses sociétés coloniales. Les efforts britanniques en Moskitie sont ainsi perçus comme menés par un bloc impérial monolithique et homogène qui a un projet établi, défini et opportuniste d'imposer un certain contrôle sur une région riche en ressources naturelles.

Or, comme le démontre Robert Naylor, Londres considère toutefois la côte des Miskitu comme une zone de seconde catégorie. Plutôt que de constituer une pénétration organisée et planifiée, le gouvernement de Sa Majesté préfère se concentrer sur des objectifs militaires et des intérêts diplomatiques spécifiques aux colonies sucrières des Caraïbes. Néanmoins, du fait que la Moskitie incarne un territoire de seconde classe pour Londres, elle devient une région de premier choix pour des individus qui cherchent à réussir socialement et économiquement avec des capitaux et moyens moindres. Les différentes tentatives d'établir des colonies britanniques en Moskitie sont ainsi toutes systématiquement menées par des individus souhaitant fonder des colonies privées, sans soutien formel du gouvernement britannique. Au cours de ces différents épisodes, il arrive néanmoins à la couronne britannique d'intervenir, de manière opportune, en envoyant des émissaires ou des troupes (imposition d'un *superintendent*)¹⁹.

En quelque sorte, les apports de Naylor représentent un complément idéal aux analyses de Potthast. L'auteur se penche sur les effets que peuvent induire les conditions environnementales (économiques, politiques nationales et internationales, naturelles) de la Moskitie sur les agissements coloniaux britanniques privés dans la région. Il offre également une histoire de la Moskitie sur une longue durée (1600-1914) et décrit les transformations sociales et politiques encourues au sein des communautés anglaises installées en Moskitie et dans sa colonie voisine du Honduras britannique comme essentiellement conditionnées par leur capacité à s'assurer un accès aux riches réservoirs de ressources naturelles qui se trouvent dans la région (acajou, salsepareille, carapaces de tortue). De la sorte, l'analyse de Naylor permet de déconstruire l'image monolithique d'une pénétration britannique généralement mise en avant. Selon l'auteur, les motivations qui poussent la mise sur pied d'entreprises

¹⁹ NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism: the Mosquito Shore and the Bay of Honduras, 1600-1914. A Case Study in British Informal Empire*, Rutherford, Fairleigh Dickinson University Press, 1989.

coloniales diffèrent en effet non seulement selon les statuts des individus impliqués (bûcherons d'acajou, fonctionnaires britanniques), mais aussi selon leur temporalité spécifique. Bien que le travail de Naylor offre probablement la compréhension la plus claire et cohérente de l'évolution des efforts coloniaux britanniques dans la région, il souffre toutefois de quelques limites. En plus d'allusions quelque peu racistes émises à l'encontre des Miskitu²⁰, la relation entretenue entre ces derniers et les entreprises coloniales britanniques en Moskitie se borne généralement à des interactions politiques unilatérales, qui assurent aux colons anglais un maintien sécurisé dans la région²¹.

Plutôt que de se concentrer sur les particularités propres à chaque catégorie d'acteurs (colons et Miskitu), ce chapitre tente de relever l'importance non seulement de leurs relations d'interdépendance économique et politique, mais surtout de leur évolution dans le temps. La région est ainsi comprise comme le théâtre d'interactions particulières, liant et opposant Miskitu et colons britanniques. À la lumière des particularités commerciales, politiques et sociales propres liant et conditionnant ces interactions, celles-ci apparaissent comme structurées autant positivement que négativement par une combinaison de dynamiques locales, régionales et impériales. En d'autres termes, les contraintes écologiques locales de l'acajou, liées à des impératifs impériaux résultants de la signature en métropole de traités internationaux, poussent colons britanniques et indigènes miskitu à constamment modifier mutuellement leur structure politique au travers d'interactions propres, garantissant ainsi une exploitation si possible au mieux de cette ressource naturelle et une amélioration de leurs conditions sociales et économiques²².

L'objet d'étude de ce chapitre n'est ainsi pas Poyais à proprement parler. Il s'agit ici de comprendre les particularités et les dynamiques historiques économiques, politiques et sociales régionales, raisons qui ont poussé un acteur généralement oublié de la littérature, le roi miskitu George Frederic, à permettre la fondation même d'un embryon de projet

²⁰ NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, p. 218.

²¹ NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, p. 210.

²² Ce raisonnement s'inscrit dans une démarche similaire à celles proposées par certains travaux d'écologie politique. Voir notamment : HECHT Susanna B., *The Scramble for the Amazon and the « Lost Paradise » of Euclides da Cunha*, Chicago, University of Chicago Press, 2013 ; ROBBINS Paul, *Political Ecology: a Critical Introduction*, 2^e édition, Chichester, J. Wiley & Sons, 2012, pp. 1-100, pp. 231-244 ; WARSH Molly A., « A Political Ecology in the Early Spanish Caribbean », *The William and Mary Quarterly* 71(4), 2014, pp. 517-548 ; DEMPSEY Jessica, « Tracking Grizzly Bears in British Columbia's Environmental Politics », *Environment and Planning A: Economy and Space* 42(5), 05.2010, pp. 1138-1156.

poyaisien. La compréhension de l'évolution du champ des possibles de certains protagonistes, indigènes et coloniaux, qui œuvrent au sein de l'environnement de la Moskitie du début du XIX^e siècle permet ainsi de mieux les inscrire dans un environnement commun partagé. À la lumière d'une analyse des interactions qui lient et opposent populations indigènes et coloniales avant et pendant l'allocation d'une concession territoriale à MacGregor, offrir Poyais à ce dernier émerge alors comme la résultante de la disruption de ce terrain d'entente particulier.

La côte des Miskitu (ou Moskitie) s'étend du littoral sud-est de l'actuel Nicaragua au littoral est du Honduras. La région forme ainsi un triangle grossier qui relie la rivière San Juan au cap Camarón, en passant par le cap Gracias a Dios. Au-delà des plus de 550 kilomètres de plages de sable blanc et de mangroves, interrompues par de multiples lagons protégés par des bancs de sable, de vastes savanes parfois marécageuses laissent progressivement place à des jungles denses. Composées d'une luxuriante végétation, des cèdres y côtoient occasionnellement de hauts acajous isolés. Au loin trônent des montagnes dont certaines culminent à plus de 1 000 mètres²³.

La Moskitie du début du XIX^e siècle est habitée par de nombreuses communautés indigènes. Dispersés au travers de la région, quatre principaux groupes (subdivisés en de multiples communautés) se différencient principalement par leur langue, leur distribution géographique et leur filiation ethnique. Les autochtones Sumu (Mayangna) vivent principalement à l'intérieur des terres. Occupant les terres du nord autour de Black River, près du cap Camarón, les Paya forment un groupe linguistiquement isolé comprenant autant de Zambo que d'autochtones. Le sud est occupé par les Rama, d'ascendance ethnique similaire. De loin le groupe le plus important et le plus dominant, les Miskitu, d'ascendance mixte autochtone, africaine et européenne, occupaient à l'origine la zone autour du cap Gracias a Dios, mais s'étendent désormais à une bonne partie du littoral. Ayant apparemment recueilli à plusieurs reprises les survivants de navires négriers échoués au large de leurs côtes, un métissage s'est graduellement opéré entre Indigènes et Africains naufragés, résultant en une filiation métisse ethnique caractéristique. Il est aussi intéressant de noter que les Miskitu se divisent ethniquement et culturellement entre les Sambo-Miskitu (basés dans le nord

²³ NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, pp. 19-22.

et s'identifiant comme afro-indigènes) et les Tawira-Miskitu (s'identifiant comme descendants d'autochtones et concentrés dans le sud)²⁴.

La prédominance démographique et géographique des Miskitu s'explique principalement par l'économie politique particulière de la Moskitie, conséquence d'une longue histoire remontant au XVII^e siècle. Ils établissent en effet un commerce de longue durée avec les colons européens et plus particulièrement britanniques établis dans la région, dont la présence est en principe tolérée par l'Empire espagnol. Visitée pour la première fois en 1502 par Christophe Colomb lors de son quatrième et dernier voyage, la Moskitie fait ainsi depuis l'objet de multiples incursions européennes²⁵. Officiellement territoire sous domination espagnole depuis la signature du traité de Tordesillas (1494), la région est surtout progressivement le théâtre de différentes tentatives d'établissement de colonies anglaises, y défilant pour la plupart la souveraineté espagnole. Considérant cette région peu attractive en raison de l'absence apparente de ressources minières, les couronnes espagnole et anglaise portent peu d'intérêt à y établir des colonies permanentes.

De ce fait, la Moskitie attire une succession d'entreprises privées. Menés par Robert Rich, duc de Warwick, des puritains s'installent par exemple en 1632 sur la petite île de Providence, au large de Bluefields. Souhaitant reproduire l'expérience de la *Massachusetts Bay Company*, l'entreprise est alors conduite sous l'égide de la *Providence Island Company*. Malheureusement pour ses promoteurs, la compagnie coloniale ne parvient pas à recruter suffisamment de candidat-e-s à l'émigration, car nombre de puritain-e-s anglais-es préfèrent entrevoir la Nouvelle-Angleterre comme lieu de refuge de prédilection²⁶.

En 1732, une autre colonie dirigée par un certain William Pitt s'établit à Black River, à l'embouchure du fleuve éponyme (aussi appelé Rio Tinto). L'entreprise s'étend alors progressivement à l'ensemble de la Moskitie, qui comprend en 1757 plus de 150 colons blancs, propriétaires en tout

²⁴ Zambo désigne ici des personnes d'ascendance mixte africaine et indigène. OFFEN Karl H., « The Sambo and Tawira Miskitu : The Colonial Origins and Geography of Intra-Miskitu Differentiation in Eastern Nicaragua and Honduras », *Ethnohistory* 49(2), 04.2002, pp. 319-72 ; CONZEMUS Eduard, *Ethnographical Survey of the Miskito and Sumu Indians of Honduras and Nicaragua*, Washington, Government Printing Office, 1932 ; CONZEMUS Eduard, « Les tribus indiennes de la Côte des Mosquitos », *Anthropos* 33(5/6), 09.1938, pp. 910-943.

²⁵ IRVING Washington, *The Life and Voyages of Christopher Columbus*, Boston, Twayne Publishers, 1981 (The Complete works of Washington Irving 11), pp. 461-468.

²⁶ KUPPERMAN Karen Ordahl, *Providence Island, 1630-1641: the Other Puritan Colony*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

de plus de 800 esclaves. À la suite de la guerre de l'Oreille de Jenkins (1739-1748), qui voit s'affronter les flottes britannique et espagnole pour la maîtrise du commerce caribéen, le gouvernement anglais impose à la colonie de Pitt la mise en place d'une superintendance entre 1749 et 1787. La métropole entrevoit en effet un intérêt militaire et politique face aux velléités espagnoles à tirer avantage d'une colonie composée de citoyen-ne-s britanniques déjà installé-e-s dans la région²⁷.

L'entreprise menée par Pitt, un ancien bûcheron de campêche ayant fait fortune en Honduras britannique (Belize), se concentre essentiellement autour de trois commerces distincts : la chasse à la tortue, la cueillette de salsepareille et le bûcheronnage d'acajou. La tortue est recherchée pour les écailles de sa carapace, surtout destinées à la marqueterie et à l'ébénisterie européenne de luxe. Une sorte de vigne réputée pour ses vertus médicinales contre la syphilis, la salsepareille constitue, dès 1769, le deuxième produit le plus exporté (en termes de valeur à l'exportation) de Black River. Dès la deuxième moitié du XVIII^e siècle, le commerce de l'acajou prend surtout une importance progressive dans la région. Dès 1760, l'exportation de ce bois constitue en effet le revenu le plus important de la colonie²⁸.

Ce bois particulier est, depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle, graduellement perçu à Londres comme un produit particulièrement recherché. Il est apprécié et valorisé autant pour la confection de navires qu'au sein des producteurs de cabinets de curiosités ou de mobilier²⁹. Admiré pour sa robustesse, ses attributs esthétiques et sa structure qui permet d'y sculpter des motifs et des formes complexes en font en effet progressivement un matériau de distinction. Son accession au statut de bois luxueux est confirmée par son introduction dans les ateliers de Thomas Chippendale. Ébéniste londonien réputé, une première publication en 1754 de nombreux plans de meubles regroupés au sein d'un ouvrage faisant office de collection de brevets lui permet d'affirmer, au sein du marché du mobilier londonien, la prédominance de

²⁷ DAWSON Frank Griffith, « William Pitt's Settlement at Black River on the Mosquito Shore: a Challenge to Spain in Central America, 1732-1787 », *The Hispanic American Historical Review* 63(4), 11.1983, pp. 677-706; BENNETT MURRAY Sonia, *They Came to Belize, 1750-1810: compiled from Records of Jamaica, the Mosquito Shore, and Belize at the British & Belize National Archives*, Baltimore, Clearfield, 2017, p. 10.

²⁸ Selon Craig Revels, retraçant l'évolution des exportations de Black River sur la base de pamphlets rédigés par des colons de Moskitie au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la colonie exportait en 1786 environ 1 million de pieds d'acajou, pour une valeur totale de £15 000. Voir REVELS Craig S., *Timber, Trade, and Transformation: a Historical Geography of Mahogany in Honduras*, PhD Thesis, Baton Rouge, Louisiana State University, 2002, p. 100.

²⁹ ANDERSON Jennifer L., « Nature's Currency: the Atlantic Mahogany Trade and the Commodification of Nature in the Eighteenth Century », *Early American Studies: an Interdisciplinary Journal* 2(1), 2004, n. 3.

styles gothique, chinois ou rococo. L'adoption de ces modes spécifiques, constituées de styles complexes très chargés, repose essentiellement sur la robustesse de bois exotiques utilisés pour rendre possible l'existence des extravagances des conceptions ou des gravures les conditionnant³⁰. Bien que les modèles et les croquis mis en avant par Chippendale dans ses brevets ne mentionnent pas les spécificités des bois utilisés dans ses ateliers, la réalisation de ceux-ci ne peut être implicitement assurée sans l'utilisation de matériaux tels que l'acajou. Seules ses caractéristiques cosmétiques et surtout structurelles contiennent les importantes gravures et sculptures envisagées par l'artiste.

Afin de répondre à une telle demande, une importante exploitation prédatrice des ressources d'acajou se met d'abord en place dans les Antilles, notamment en Jamaïque, considérées comme l'abri des arbres de meilleure qualité. Surexploitée par une déprédation systématique, l'épuisement local de la ressource pousse toutefois la colonie de Pitt à progressivement prendre une place relativement importante dans le commerce transatlantique de l'acajou, dont la Moskitie et la baie du Honduras sont richement dotés³¹.

Il est intéressant de noter qu'une partie non négligeable de l'historiographie qui traite du cas de la Moskitie assume toutefois que les premières formes de pénétrations coloniales dans la région seraient essentiellement menées dans le but d'y exploiter les ressources de campêche endémique, un bois utilisé dans l'industrie textile métropolitaine pour sa teinture rouge. À la suite de la baisse d'attractivité qu'aurait connue ce matériau après la découverte de l'aniline dans le courant de la première moitié du XIX^e siècle, les entreprises se seraient simplement reconverties vers l'exploitation de l'acajou. Pourtant, comme le démontre Karl Offen par une étude biogéographique, le campêche ne pousse pas en Moskitie. En effet, poussant dans les sols marécageux et calcaires du Belize ou de la péninsule du Yucatan, le climat semi-aride de la Moskitie rend son exploitation impossible. De fait, la mise en place d'entreprises extractivistes de ressources d'acajou locales semble constituer le socle essentiel des diverses activités coloniales dans la région³².

³⁰ CHIPPENDALE Thomas, *The Gentleman and Cabinet-Maker's Director*, London: Printed for the author, 1754; SHIMBO Akiko, *Furniture-Makers and Consumers in England, 1754-1851: Design as Interaction*, Farnham, Routledge, 2015 (The History of Retailing and Consumption), pp. 31-39.

³¹ WADDELL David Alan Gilmour, *British Honduras: a Historical and Contemporary Survey*, London, Oxford University Press, 1961, pp. 7-27.

³² À ce sujet, voir OFFEN Karl H., « British Logwood Extraction from the Mosquitia: the Origin of a Myth », *Hispanic American Historical Review* 80(1), 2000, pp. 113-135.

En raison de la nature fondamentalement privée de ces pénétrations coloniales britanniques en Moskitie, ces dernières ne peuvent compter sur un soutien effectif du *Colonial Office* (secrétariat d'État à la Guerre et aux Colonies) ou, plus généralement, du gouvernement britannique. Il arrive parfois à la couronne britannique d'intervenir localement, de manière opportune, en envoyant des émissaires ou des troupes. Toutefois, la nature de ces interventions formelles est variable. Les pratiques et les modes de prise de décision internes de la bureaucratie et de l'administration des *British Foreign* et *Colonial Offices* de la fin du XVIII^e siècle étant, à la base, constitués de réseaux et de relations de travail relativement informelles, les personnalités des individus nommés au sein de ces bureaux gouvernementaux jouent un rôle fondamental dans la construction de dynamiques administratives et décisionnelles internes. Consécutivement, les décisions prises à Londres d'intervenir formellement en Moskitie varient non seulement en forme (intervention militaire, nomination d'un superintendant, non-intervention), mais aussi en fonction des différentes intentions ou motivations des individus à la tête de ces agences gouvernementales³³.

Au sein d'un tel environnement, les Miskitu semblent participer, de façon intégrale, à la construction, au maintien ou à la perturbation d'un équilibre commercial et colonial. À la suite des entreprises coloniales du XVII^e siècle, les Miskitu se positionnent en fait activement comme des partenaires de choix pour les vagues successives d'entreprises privées anglaises s'installant dans la région. Les relations inter-ethniques et les contacts économiques s'intensifient avec les colons britanniques (et leurs esclaves africains) basés à Black River dès 1732, avec lesquels des synergies politiques, économiques et culturelles essentielles s'établissent. La stabilité relative et le maintien de la colonie de Pitt sont en effet rendus possibles par la mise en place d'un système d'accommodation et d'interdépendance qui lie colons et communautés miskitu. En échange d'armes à feu et d'autres produits européens de valeur (textiles, articles en fer), les Miskitu accordent essentiellement aux colons britanniques un accès sûr à leur territoire et à leurs ressources naturelles (écaille de tortue, salsepareille), qui sont ensuite principalement commercialisées en Jamaïque. Exigeante en main-d'œuvre, l'économie extractive centrée sur l'exploitation de bois précieux contribue surtout essentiellement à l'établissement d'un important système d'esclavage indigène, dirigé par les Miskitu. En obtenant un accès préférentiel aux marchés européens,

³³ NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, pp. 211-212; CHAMBERLAIN Muriel Evelyn, *Pax Britannica?: British Foreign Policy, 1789-1914*, London, Longman, 1988, pp. 13-14.

à des technologies et savoirs spécifiques (anglais ou africains), les Miskitu acquièrent ainsi une supériorité économique et militaire sur les autres groupes ethniques de la région. Redistribuant les produits étrangers sur les marchés locaux ou utilisant les armes à feu obtenues lors de ces échanges – les mousquets, d'où leur gentilé – pour attaquer et asservir les groupes voisins, les Miskitu soumettent progressivement les Rama, Sumu et Paya environnants. Les Miskitu vendent ensuite aux colons britanniques les esclaves indigènes nécessaires à l'exploitation de l'acajou de la Moskitie, après s'être servis eux-mêmes pour leurs besoins en agriculture ou en élevage.

En ce sens, la situation en Moskitie semble relativement similaire aux dynamiques décrites par Richard White. Étudiant la pénétration coloniale française dans le Pays d'en Haut (région des Grands Lacs nord-américains), White comprend le succès initial de colons français à maintenir, entre 1650 et 1815, une présence coloniale durable et sécurisée comme le résultat d'une meilleure gestion des relations d'accommodation, de négociation et de compréhension entre Algonquiens et colons, au sein d'un espace conceptuel que l'auteur nomme «*middle ground*» (traduit ici sous la dénomination «terrain d'entente»). Au cœur de ce système, Européens et Indigènes nord-américains doivent, de façon réciproque, ajuster leurs différences en persuadant leurs interlocuteurs de prendre en compte les pratiques et les valeurs de l'autre partie. Ainsi, au sein de cet environnement social et politique particulier, dans lequel les colons ne peuvent ni diriger ni ignorer les Algonquiens, de nouvelles pratiques et relations d'équivalence de pouvoir – plutôt que de dominance – émergent³⁴.

Toutefois, cette forme particulière de coexistence n'est pas la résultante de choix volontaires décidés par chacune des parties. Le système de négociation pratiqué au sein de la Moskitie s'impose à chacun des protagonistes par des impératifs environnementaux et des modifications structurelles de leur réalité politique et sociale respective et partagée. Comme leurs entreprises émanent essentiellement d'incitations entrepreneuriales privées, les colons britanniques ont besoin de la mise en place d'un cadre sécurisé permettant, sur la base d'une relation pacifique établie avec les Indigènes, la création et le maintien de leurs activités économiques dans la région. Puisque la présence d'un soutien militaire formel contre la menace potentielle que représentent des incursions indigènes est erratique et dépendante du bon

³⁴ WHITE Richard, *The Middle Ground: Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*, 16^e édition, Cambridge, Cambridge University Press, 2006 (Cambridge studies in North American Indian history).

vouloir des calculs politiques effectués à Londres, les colons britanniques présents dans la région doivent s'assurer qu'une cohabitation pacifique avec les populations indigènes peut être garantie.

Les Miskitu, quant à eux, évoluent au sein d'un environnement social et économique ayant drastiquement changé à la suite des premières incursions européennes du XVI^e siècle. L'arrivée des premières générations de colons dans la région s'accompagne de maladies³⁵. La succession de diverses épidémies, notamment de variole, a un impact sociodémographique important dans les régions caribéennes et d'Amérique centrale. Celles-ci sont combinées à des pratiques de fragilisation des conditions de vie et de réseaux familiaux et claniques par la mise en place, par les premières entreprises coloniales espagnoles, de systèmes d'exploitation économique spécifiques (*encomienda*)³⁶.

La mise en place de relations entretenues avec des protagonistes coloniaux issus notamment de la colonie de Pitt permet toutefois aux communautés miskitu d'entrevoir une opportunité d'améliorer leur propre monde social et économique. De manière similaire aux dynamiques mises en lumière par White, les mécaniques de négociation en Moskitie sont en effet fondamentalement entreprises, relancées et approuvées par l'échange de cadeaux spécifiques qui profitent à chacune des parties. En plus d'être mentionnée dans les récits de voyages de différents témoins d'époque³⁷, Robert Hodgson, l'un des superintendants britanniques de la colonie de Black River, atteste effectivement de cette pratique. Il indique, dans une note rédigée en 1774, la nature d'une importante cargaison de cadeaux livrée au roi miskitu George I³⁸. D'une valeur de £45 – ce qu'il considère comme étant les offrandes les plus chères jamais livrées au souverain indigène – la cargaison comprend du sel (un baril), des meules à grain, du rhum (120 gallons), et divers produits manufacturés britanniques. Ceux-ci incluent notamment des chapeaux de différents types, des mouchoirs de poche (un peu moins de 50 mètres de mouchoirs écossais, et plusieurs en lin) et des

³⁵ Voir, par exemple, les descriptions données par Bryan Edwards dans le courant du XVIII^e siècle: EDWARDS Bryan, *Poyais: an Account of the British Settlements on the Mosquito Shore*, London, COL, 1773, p. 10.

³⁶ LIVI-BACCI, «The Depopulation of Hispanic America after the Conquest...», pp. 208-213; NEWSON Linda A., *The Cost of Conquest...*

³⁷ EDWARDS Bryan, *Poyais...*, pp. 6-7; HENDERSON George, *An Account of the British Settlement of Honduras: Being a Brief View of its Commercial and Agricultural Resources, Soil, Climate, Natural History, &c. To which are Added Sketches of the Manners and Customs of the Mosquito Indians, Preceded by the Journal of a Voyage to the Mosquito Shore...*, London, C. & R. Baldwin, 1809, p. 144.

³⁸ Staffordshire County Record Office, Hodgson Robert, "Memorandum of Presents", D(W)1778/V/307, December 9, 1774.

rubans. Le chargement contient également un nombre important de produits métalliques, tels que huit pots en fer, soixante-cinq sabres d'abordage, douze haches de bûcheronnage et moins d'une centaine de couteaux. La métallurgie du fer n'étant pas une technologie maîtrisée par les populations indigènes au moment des différentes pénétrations coloniales européennes sur le continent américain, ce type de cadeaux constitue certainement une offrande d'une valeur relativement importante pour le représentant de ces communautés indigènes³⁹. Le fait que les contacts répétés avec une présence coloniale européenne aient pu progressivement pousser l'adoption d'un mode de consommation proche de celui du «gentleman» anglais au sein des communautés miskitu permet, en passant, de mieux comprendre l'attrait exprimé pour les autres produits manufacturés britanniques⁴⁰. Le superintendant Hodgson fait également parvenir à George I plusieurs fusils, de la poudre à canon, ainsi que des munitions, permettant ainsi aux Indigènes miskitu d'asseoir une supériorité militaire sur d'autres ethnies de la région autant d'un point de vue effectif (par des raids armés) que symbolique (par l'éventualité de mener des raids armés).

En contrepartie, la livraison ponctuelle de tributs similaires dans la lignée de celui livré par Hodgson en 1774 garantit aux membres de la colonie de Pitt une certaine sécurité contre de potentielles attaques autant des Miskitu, que de leurs autres groupes indigènes vassaux. Il arrive même parfois que des alliances militaires temporaires, liant Miskitu et milices britanniques de Black River, se forment. Par exemple, un bataillon conjointement constitué de volontaires britanniques et indigènes remporte une écrasante victoire lors de la bataille de San Juan de 1780. Celle-ci vise à repousser une quelconque présence espagnole aux alentours du lac Nicaragua⁴¹.

L'alliance établie avec les Miskitu constitue également une garantie essentielle à la bonne marche de l'économie esclavagiste sur laquelle reposent les activités commerciales de Black River. L'importante population d'esclaves africains et indigènes de la colonie est en effet astreinte à la cueillette de salsepareille, à la chasse à la tortue, et principalement à l'exploitation ardue d'acajou. Opéré de manière saisonnière, le bûcheronnage de cet arbre particulier est généralement mené par un colon britannique, qui

³⁹ HOSLER Dorothy, «Ancient West Mexican Metallurgy: a Technological Chronology», *Journal of Field Archaeology* 15(2), 1988, pp. 191-217; WERTIME Theodore A., «The Beginnings of Metallurgy: a New Look», *Science* 182(4115), 1973, p. 880.

⁴⁰ POTTHAST Barbara, *Die Mosquitoküste...*, p. 165.

⁴¹ DZIENNIK Matthew P., «The Miskitu, Military Labour, and the San Juan Expedition of 1780», *The Historical Journal* (1), 03.2018, pp. 155-179.

dirige un *gang* constitué d'environ cinquante esclaves⁴². Il arrive de manière récurrente que des esclaves tentent d'échapper à leur condition pour rallier un quelconque bastion espagnol à proximité, l'Espagne promettant à tout esclave recueilli de lui rendre sa liberté. En accord avec les liens établis avec les colons de Black River, des escadrons miskitu se chargent alors de traquer et de ramener les esclaves récalcitrants localisés sur leurs terres⁴³.

Finalement, le maintien, le développement et la culture d'un tel terrain d'entente permettent aussi – et surtout – la mise en place d'un système d'information économique bien particulier. L'écologie de l'acajou impose des contraintes matérielles bien spécifiques et particulières à son exploitation à l'état sauvage. Cette essence pousse de façon naturellement éparpillée au sein de forêts souvent très denses⁴⁴. Par ailleurs, plusieurs dizaines d'années sont nécessaires pour qu'un spécimen atteigne une taille adulte adéquate à son abattage⁴⁵. Souvent au fait de leur propre environnement, les Miskitu constituent les meilleurs fournisseurs d'information quant à la localisation de ressources d'acajou sur leur propre territoire – comme le suggèrent des récits d'aventuriers établis dans la région⁴⁶. De surcroît, ils semblent accoutumés à l'extraction de l'acajou, un matériau utilisé pour la confection de leurs propres embarcations⁴⁷.

Plutôt que de constituer un groupe homogène, renforcé politiquement et militairement par des contacts prolongés avec une quelconque présence coloniale britannique, l'existence des Miskitu comme communauté sociale

⁴² REVELS Craig S., *Timber, Trade, and Transformation...*, pp. 32-50; CHALONER et FLEMING, *The Mahogany Tree*, Liverpool, Rockliff and son, 1850, pp. 40-44.

⁴³ OFFEN Karl H., «Creating Mosquitia: Mapping Amerindian Spatial Practices in Eastern Central America, 1629-1779», *Journal of Historical Geography* 33(2), 04.2007, pp. 268-269.

⁴⁴ ANDERSON Jennifer L., *Mahogany: the Costs of Luxury in Early America*, Cambridge, Harvard University Press, 2012, p. 5.

⁴⁵ WANG Hsiang-Hua, SCATENA Frederick N., «Regeneration after Hurricane Disturbance of Big-Leaf and Hybrid Mahogany Plantations in Puerto Rico», in: LUGO Ariel E., FIGUEROA Julio C., ALAYÓN Mildred (eds.), *Big-Leaf Mahogany: Genetics, Ecology, and Management*, New York, Springer, 2003 (Ecological studies), pp. 237-260. Il faudra attendre le début du xx^e siècle pour voir apparaître les premières plantations d'acajou, précédemment irréalisable sans compréhension scientifique de son écologie. Pour des indications bibliographiques à ce sujet, voir: ANDERSON Jennifer L., «Nature's Currency...», n. 27.

⁴⁶ Au sujet des liens entre connaissances environnementales locales et populations indigènes, voir ELLEN Roy, HARRIS Holly, «Introduction», in: ELLEN Roy, PARKES Peter, BICKER Alan (eds.), *Indigenous Environmental Knowledge and its Transformations: Critical Anthropological Perspectives*, London, Routledge, 2006, pp. 1-31. Au sujet de récits d'aventuriers d'époque, voir par exemple: WRIGHT John, *Memoir of the Mosquito Territory, as Respecting the Voluntary Cession of it to the Crown of Great Britain*, London, J. Hatchard, 1808, pp. 25, 29-30.

⁴⁷ MCSWEENEY Kendra, «The Dugout Canoe Trade in Central America's Mosquitia: Approaching Rural Livelihoods Through Systems of Exchange», *Annals of the Association of American Geographers* 94(3), 09.2004, p. 642.

politiquement et culturellement structurée constitue ainsi le produit d'interactions répétées entretenues avec une quelconque présence britannique dans la région. Comme l'illustrent Mary Helms ou Linda Newson, les fragilisations de structures démographiques, économiques et sociales survenues à la suite des premiers contacts européens, combinées à la mise en place de premières formes de collaboration avec des colons britanniques, forcent certains groupes indigènes, jusque-là nomades, à se sédentariser près des lieux où des échanges commerciaux et symboliques issus de la mise en place progressive de terrains d'entente⁴⁸. Ainsi, ces interactions poussent à la mise en place d'une organisation sociale spécifique. En tant que groupe politiquement, socialement et culturellement organisé, les Miskitu semblent constituer ce que Helms nomme une « *tribu coloniale* », définie et structurée par sa relation de codépendance avec les colons britanniques. Issue des chamboulements démographiques, économiques, sociaux et culturels vécus par divers groupes indigènes à la suite des premières incursions européennes dans la région, la hiérarchie politique même des Miskitu émerge comme le produit de relations entre Indigènes et colons.

Ainsi, le développement de raids d'esclaves indigènes, associé à des alliances matrimoniales polygames, contribue à façonner progressivement la dynamique politique de la région en faveur des Miskitu. Au début du XIX^e siècle, la Moskitie est alors divisée en différents « districts », chacun dirigé par une figure d'autorité aristocratique héréditaire de descendance Miskitu. La division nord est contrôlée par un général Sambo, ayant sous son autorité les peuples Paya et, dans une certaine mesure, Sumu. Un gouverneur Tawira dirige les Rama du sud, et un amiral Tawira régle les affaires courantes des Miskitu près du cap Gracias a Dios (fig. 8). Un roi de descendance Sambo Miskitu assure finalement la cohabitation de ces différentes ethnies sur l'ensemble de la région⁴⁹. Les offrandes reçues des colons étrangers permettent à ces aristocraties distinctes, ainsi qu'à leurs sujets, de profiter économiquement et socialement des échanges établis avec ces étrangers⁵⁰. Les offrandes faites au roi miskitu ne restent ainsi pas entre ses mains : elles sont immédiatement réparties entre les différents représentants des principaux groupements miskitu, permettant aux diverses élites indigènes régionales d'assumer et d'affirmer leur position hiérarchique en distribuant, au sein de leur propre communauté, les tributs acquis.

⁴⁸ HELMS Mary W., « The Cultural Ecology... » ; HELMS Mary W., « Kings... » ; HELMS Mary W., « Miskito Slaving... » ; NEWSON Linda A., *The Cost of Conquest...*, pp. 276-284.

⁴⁹ OLIEN Michael D., « General, Governor, and Admiral... ».

⁵⁰ NOVECK Daniel, « « Class, Culture, and the Miskito Indians... » ».

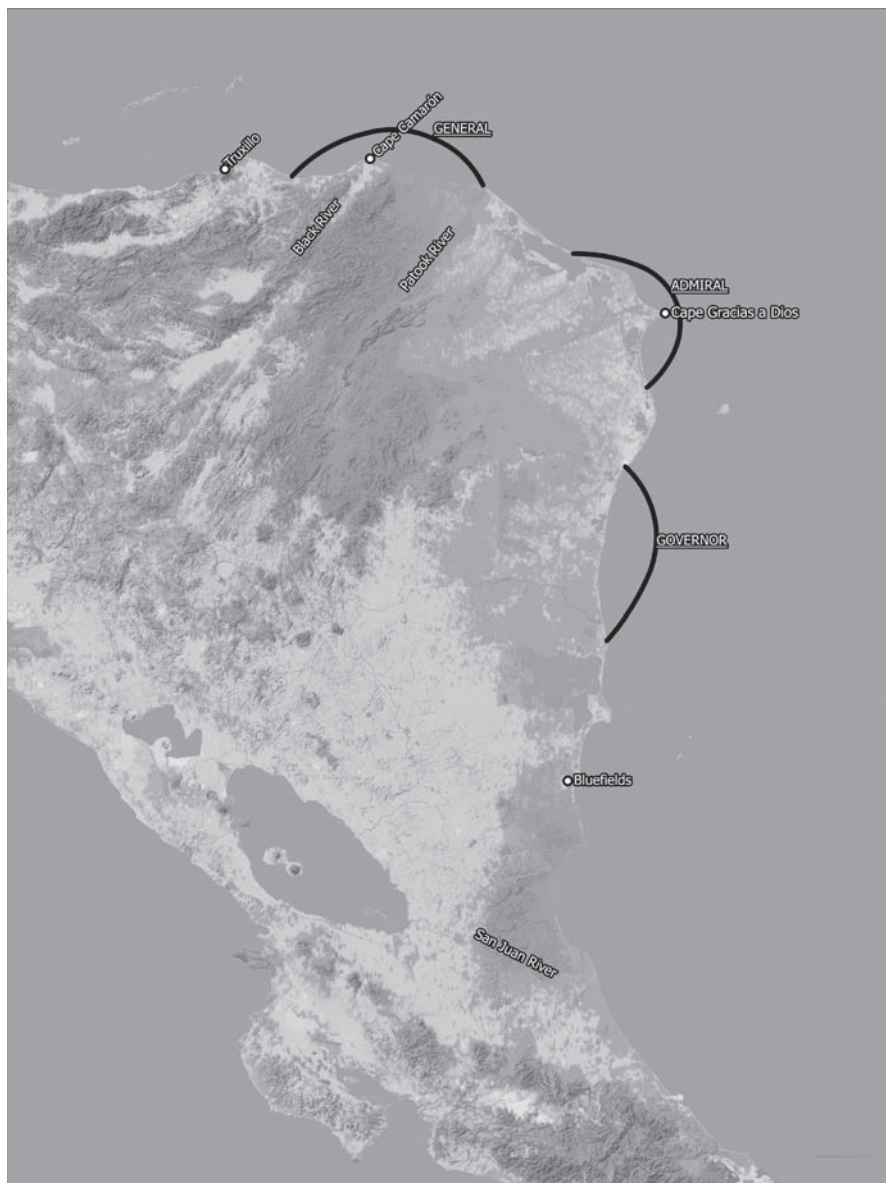


Fig. 8. Carte politique de la Moskitie, vers 1820.

Source : Carte en anglais reproduite sur la base de OLIEN Michael D., «The Miskito Kings and the Line of Succession», *Journal of Anthropological Research* 39(2), 07.1983, p. 217. Fonds de carte Stamen Terrain Background par Stamen Design, sous license CC BY 3.0. Données issues de OpenStreetMap, sous license ODbL.

Au centre de cette répartition territoriale et de ces structures politiques et ethniques se trouve le roi miskitu. Siégeant au cap Gracias a Dios, il s'affiche comme un chef issu d'une longue lignée de souverains⁵¹. Toutefois, le terrain d'entente qui lie colons et Miskitu est à l'origine même de la position de roi indigène. Comme l'indique notamment James Warren Springer, dans une étude illustrant la malléabilité dans l'application du droit foncier européen dont font preuve les colons nord-américains dans leur relation avec des populations indigènes, la dénomination d'un chef indigène (par ex. : *sachem*) constitue souvent un choix établi par les populations locales pour représenter une figure unique à leurs interlocuteurs étrangers⁵². Même, le pouvoir d'un souverain indigène miskitu apparaît comme différent de celui d'un quelconque équivalent européen. Plutôt, des figures comme George I (1755-1776), George II (1777-1800) ou George Frederic (1816-1824) incarnent ce que Alida Metcalf décrit, pour le cas des premières incursions coloniales au Brésil, comme un «*go-between*». Un-e acteur-riche qui sert d'intermédiaire culturel reconnu par deux groupes *a priori* antagonistes, ces intermédiaires spécifiques permettent, en tant qu'interlocuteur-trice unique, de faciliter les communications nécessaires à la bonne conduite des négociations. Traduisant non seulement la langue, mais également les pratiques sociales et culturelles des parties engagées dans des pratiques de cohabitation, des individus tels que Pocahontas, Sacagawea (interprète et guide de Lewis et de Clark) ou Malitzin/*La Malinche* (maîtresse de Hernán Cortés) servent ainsi d'intermédiaires privilégiés et surtout désignés et acceptés pour faciliter les relations entre Indigènes et colons⁵³.

Néanmoins, la particularité du terrain d'entente qui lie colons britanniques de Moskitie et Indigènes miskitu est non pas, comme pour les cas mis en avant par Metcalfe, de choisir ponctuellement des interlocuteurs particuliers servant d'intermédiaires, mais plutôt la mise en place d'une véritable dynastie de médiateurs culturels. Les rois successifs de Moskitie sont en effet choisis dès leur naissance pour remplir ce rôle. Issus de la famille royale indigène, les jeunes princes sont accueillis par les colons britanniques, qui leur offrent une éducation européenne, financée souvent

⁵¹ OLIEN Michael D., « Miskito Kings... ».

⁵² SPRINGER James Warren, « American Indians and the Law of Real Property in Colonial New England », *The American Journal of Legal History* 30(1), 1986, p. 31.

⁵³ METCALF Alida C., *Go-Betweens and the Colonization of Brazil...*, pp. 3-4. Ces figures sont d'ailleurs très souvent mythifiées. À ce sujet, voir notamment leurs représentations dans les divers médias culturels contemporains suivants : GABRIEL Mike, GOLDBERG Eric, *Pocahontas*, 81 min, Buena Vista Pictures, 23.06.1995 ; CHICAGO Judy, *The Dinner Party*, 1979, mixed media, Brooklyn Museum ; YOUNG Neil, CRAZY HORSE, « Cortez the Killer », *Zuma*, Reprise, 10.11.1975.

à grands frais⁵⁴. Le jeune Luttrell Tempest, pris en charge par le dernier superintendant britannique de la colonie de Black River, le colonel James Lawrie, est par exemple envoyé à Londres en 1787 pour parfaire son éducation. Une note de frais indique que les coûts liés à l'habillement du jeune prince (sans compter ceux liés à la traversée ou au logement), apparemment réglés par des bûcherons d'acajou de la colonie, s'élèvent, après quelques mois déjà, à plus de £9⁵⁵. Cette prise en charge permet non seulement l'apprentissage de l'anglais, de l'arithmétique, ou de l'histoire des mondes grec, romain et anglais, mais surtout l'acquisition pour le futur monarque d'une maîtrise complète des codes culturels et sociaux pratiqués au sein des communautés de colons britanniques.

À la suite du décès du roi en place, le prince lui succède, réintégrant la société indigène et devenant ainsi à son tour interlocuteur privilégié entre Miskitu et Britanniques. Constituant finalement plus une coalition de diverses ethnies, coordonnées et organisées en différents sous-groupes ayant chacun à leur tête un responsable politique, les Miskitu entrent en dialogue avec les colons britanniques par le biais de la voix unique d'un intermédiaire officiel. Ainsi, le roi miskitu est moins un véritable souverain qu'un représentant symbolique des élites politiques issues des différents sous-groupes ethniques locaux. Sa position sociale, politique, et matérielle (cour royale, train de vie confortable, polygamie) dépend consécutivement et essentiellement des bonnes pratiques de négociation qui lient habitants locaux et colons⁵⁶.

Le terrain d'entente établi entre Indigènes miskitu et la colonie de Pitt parvient à se maintenir tant bien que mal tout au long du XVIII^e siècle. Toutefois, au lendemain des guerres d'indépendance nord-américaines, des impératifs internationaux viennent chambouler le cadre de ces interactions codifiées. En parallèle à la signature du traité de Paris de 1783, qui reconnaît formellement l'indépendance des États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Espagne signent le traité de Versailles. Répartissant certaines possessions coloniales entre les deux empires (Minorque et la Floride orientale à l'Espagne; Gibraltar et quelques îles sucrières caribéennes à la Grande-Bretagne), le texte tolère également une présence britannique établie en Honduras britannique (Belize). Toutefois, celle-ci est conditionnée par une interdiction à tout colon britannique d'exploiter toute autre ressource de Moskitie que le campêche au sein d'une zone dûment

⁵⁴ NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, pp. 69, 75, 78, 133, 135, 141.

⁵⁵ BENNETT MURRAY Sonia, *They Came to Belize...*, p. 362.

⁵⁶ À ce sujet, voir GABBERT Wolfgang, « Indigenous Leaders... », p. 85; HELMS Mary W., « Kings... ».

délimitée. De plus, une évacuation des possessions britanniques « soit sur le continent espagnol, soit sur les îles quelconques, dépendantes du susdit continent espagnol » est requise⁵⁷. Sujette à diverses interprétations, cette dernière formulation est à l'origine du maintien d'une dispute entre les deux puissances au sujet de Black River. Interprétée comme ne se trouvant pas formellement sur le « continent » espagnol, aucune disposition destinée à son démantèlement n'est prise par une Grande-Bretagne entrevoyant le maintien de présences privées dans la région (Belize et Black River) comme d'un intérêt géostratégique potentiel⁵⁸.

Craignant notamment un alignement de l'Espagne sur l'alliance établie entre la France et les Provinces-Unies en 1785, la Grande-Bretagne accepte néanmoins, en signant le traité de Londres de 1786, de reconnaître la pleine souveraineté de l'Espagne sur la Moskitie. Ainsi, Londres s'engage à évacuer la colonie de Pitt. En contrepartie, les zones d'exploitation forestière du Honduras britannique sont non seulement étendues, mais permettent aussi le bûcheronnage de l'acajou⁵⁹. Au grand dam des colons de Moskitie, l'intervention du gouvernement britannique, qui force l'évacuation de Black River en 1787, ébranle de fait l'économie politique régissant les liens entre colons et Miskitu. Ce sont en effet plus de 430 colons blancs, propriétaires conjointement d'un peu moins de 1 800 esclaves, qui doivent quitter la Moskitie. Alors que certains d'entre eux se résignent à se rendre à Londres, en Jamaïque, voire aux Bahamas, la grande majorité des évacués accompagnés de plus de 1 670 esclaves, débarquent au Belize, port principal de la colonie britannique du Honduras britannique⁶⁰.

L'opération d'évacuation de la Moskitie voit la population blanche et d'esclaves du Honduras britannique tripler soudainement⁶¹. La colonie bélizienne réussit toutefois, tant bien que mal, à intégrer ces nouveaux citoyens, malgré l'éclatement de divers conflits. Surtout, elle parvient à

⁵⁷ *A Collection of all the Treaties of Peace, Alliance, and Commerce between Great-Britain and Other Powers*, vol. 3, London, J. Debrett, 1785, pp. 375-382.

⁵⁸ DAWSON Frank Griffith, « The Evacuation of the Mosquito Shore and the English who Stayed Behind, 1786-1800 », *The Americas* 55(1), 07.1998, p. 67.

⁵⁹ PARRY Clive, « Convention between Great Britain and Spain, Signed at London, 14 July 1786 », in: PARRY Clive (ed.), *The Consolidated Treaty Series*, vol. 50, Dobbs Ferry NY, Oceana Publications, 1969, pp. 47-51.

⁶⁰ DAWSON Frank Griffith, « Evacuation of the Mosquito Shore... », p. 68 ; BENNETT MURRAY Sonia, *They Came to Belize...*, pp. 105-107, 118-124.

⁶¹ Cette estimation se fonde sur une comparaison opposant le nombre de réfugié-e-s débarqué-e-s au Belize en 1787 à un recensement sommaire effectué en 1790. Ces données ont été précieusement relevées par Sonia Bennett Murray. Voir: BENNETT MURRAY Sonia, *They Came to Belize...*, pp. 266-271.

inclure le savoir-faire établi de longue date par les colons de Black River portant sur les règles de négociation entretenues jusque-là avec les Miskitu⁶². Dans un premier temps, les opérations d'abattage d'acajou se concentrent effectivement au sein des limites fixées par la convention de 1786. D'une envergure bien plus importante en raison de l'explosion du nombre de bûcherons provenant de Black River, celles-ci sont toutefois rapidement violées. Dès 1796 déjà, un rapport des autorités espagnoles du Yucatan dénonce une extension illégale des activités forestières béliziennes hors des zones établies par le traité de Londres⁶³. Alors qu'un établissement formel et permanent d'envergure en Moskitie est désormais interdit, la région représente toutefois toujours un dépôt de ressources d'acajou de valeur. Ces incursions se fondent désormais essentiellement sur une temporalité saisonnière, suivant le cycle de vie de l'acajou⁶⁴.

Or, étendre illégalement l'exploitation britannique de l'acajou en direction de la Moskitie se heurte au fait que le territoire est toujours sous autorité officielle espagnole. Au lendemain de l'évacuation britannique de Moskitie de 1787, l'Espagne tente en effet de récupérer et de consolider sa souveraineté dans la région. Pour ce faire, elle encourage l'installation de nouvelles colonies dans la région, sans pour autant en faire une véritable priorité. Ces diverses expériences se soldent néanmoins de manière générale par un ensemble d'échecs, car les colons espagnols ne parviennent apparemment pas à établir les relations d'interrelations avec les Miskitu, relations nécessaires à la bonne survie d'un quelconque effort colonial dans la région. L'échec de l'Espagne à installer une présence coloniale durable en Moskitie provoque l'évacuation des dernières positions de la région en 1800 et laisse alors le champ libre aux bûcherons du Honduras britannique⁶⁵.

Ainsi, la côte des Miskitu incarne, dès les premières années du XIX^e siècle, pour les Béliziens une «*frontière creuse*», pour reprendre un terme développé par James Preston⁶⁶. Retraçant le développement démographique et économique

⁶² NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, pp. 67-69 ; BENNETT MURRAY Sonia, *They Came to Belize...*, pp. 155-156.

⁶³ HUMPHREYS Robert Arthur, *The Diplomatic History of British Honduras, 1638-1901*, London & New York, Oxford University Press, 1961, pp. 14-15.

⁶⁴ HUMPHREYS Robert Arthur, *The Diplomatic History...*, pp. 17-18. Une petite centaine de colons britanniques reçoit néanmoins l'autorisation de rester en Moskitie. À ce sujet, voir DAWSON Frank Griffith, «*Evacuation of the Mosquito Shore...*».

⁶⁵ SORSBY William S., «*Spanish Colonization of the Mosquito Coast, 1787-1800*», *Revista de Historia de América* (73/74), 01.1972, pp. 145-153.

⁶⁶ JAMES Preston E., «*The Changing Patterns of Population in São Paulo State, Brazil*», *Geographical Review* 28(3), 1938, pp. 353-362.

de l'État brésilien de Sao Paulo durant l'entre-deux-guerres, Preston nomme «*hollow frontier*» (frontière creuse) le phénomène d'extension d'activités agricoles prédatrices aux alentours de la cité brésilienne, sans, toutefois, observer d'établissements permanents de population. De manière similaire, nombre de bûcherons béliziens pénètrent petit à petit, avec le soutien des Miskitu, les forêts de Moskitie, sans jamais toutefois s'y installer de façon permanente. Finalement, le soulèvement madrilène du Dos de Mayo en 1808 opposé à l'occupation française de Joseph Bonaparte convainc les colons du Honduras britannique de la fin d'une quelconque menace espagnole dans la région. Les bûcherons du Belize envisagent alors de (re-)formaliser les liens clandestins entretenus jusque-là avec les Indigènes miskitu⁶⁷.

Le Honduras britannique est fondé dans le courant du XVII^e siècle à la suite de l'installation de quelques boucaniers britanniques repentis dans le bûcheronnage de bois de campêche. De manière similaire à la colonie de Pitt établie en Moskitie, elle se maintient essentiellement par des activités économiques se tournant progressivement de l'extraction du campêche vers celle des riches ressources régionales en acajou. Ses habitant-e-s ne répondent formellement à aucun des pouvoirs impériaux européens. Néanmoins, la colonie se trouve souvent au centre de conflits diplomatiques qui opposent Grande-Bretagne et Espagne pour une quelconque reconnaissance diplomatique de souveraineté dans la région. Ainsi, dès la signature du traité de Paris de 1763, la colonie devient une entreprise privée dont la présence est, sous conditions, formellement tolérée sur sol espagnol. Ce constat est successivement confirmé par les traités de Versailles (1783) et de Londres (1786). Ce dernier impose toutefois à la colonie la résidence d'un superintendant pour représenter (mollement) les intérêts de la couronne britannique, et qui a notamment la charge de superviser l'arrivée des colons évacués de Moskitie.

Après la signature de la Paix de Bâle de 1796 entre la France révolutionnaire et l'empire espagnol (qui divise de fait la première coalition européenne opposée à la constitution de la première République française), l'Espagne lance en 1798 un assaut contre la petite île bélizienne de St George's Caye. Elle motive essentiellement son intervention par un

⁶⁷ NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, pp. 77-78.

non-respect apparent des pratiques de bûcheronnage britanniques dans la région, qui dépassent les limites fixées par les précédents traités. Soutenues (de gré ou de force) par leurs esclaves, les milices béliziennes parviennent à repousser les forces espagnoles. Dès lors, à l'abri depuis d'une intervention espagnole sur ses terres, le Honduras britannique se développe au sein d'une zone souveraine grise, se trouvant *de jure* sur sol espagnol tout en étant occupé *de facto* par des colons privés britanniques. Cette situation perdure tout au long du XIX^e siècle, car Londres refuse d'y imposer une souveraineté britannique formelle pour des raisons diplomatiques. Le Honduras britannique sera finalement officiellement incorporé à l'Empire britannique, en tant que colonie de la couronne en 1871⁶⁸.

De la deuxième moitié du XVIII^e siècle jusqu'à son intégration formelle à l'Empire britannique, le Honduras britannique est, comme l'illustrent Nigel Bolland et Robert Naylor, gouverné par une oligarchie composée essentiellement de riches bûcherons et commerçants d'acajou, qui siègent dans la petite ville de Belize⁶⁹. Une oligarchie est un système politique contrôlé par une élite qui, par une concentration de richesses entre ses propres mains, se garantit un accès privilégié à des positions de pouvoir politique. Celle-ci se dote également – et surtout – des seuls moyens et ressources qui lui permettent de défendre et d'avancer ses propres intérêts⁷⁰. Ce groupe de riches et puissants commerçants et exploitants d'acajou à la tête de la colonie contrôle de fait autant les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire béliziens. Consécutivement à la constitution d'un dispositif de contrôle des institutions locales, cette élite s'assure la mainmise exclusive non seulement sur les exportations d'acajou en direction de Londres, mais également sur l'ensemble des importations issues du commerce transatlantique et antillais du Honduras britannique⁷¹.

⁶⁸ Nigel Bolland offre un beau résumé de l'histoire politique, sociale et économique du Honduras britannique. À ce sujet, voir BOLLAND O. Nigel, *The Formation of a Colonial Society: Belize, from Conquest to Crown Colony*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1977.

⁶⁹ BOLLAND O. Nigel, *The Formation of a Colonial Society...*; NAYLOR Robert Arthur, *Central America...*, p. 92.

⁷⁰ WINTERS Jeffrey A., *Oligarchy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. XIII.

⁷¹ BOLLAND O. Nigel, *The Formation of a Colonial Society...*, pp. 43-44. Au sujet de l'impact que peut avoir le développement du commerce international sur des institutions politiques locales, notamment sur l'apparition et la consolidation d'oligarchies économiques et politiques, voir PUGA Diego, TREFLER Daniel, «International Trade and Institutional Change: Medieval Venice's Response to Globalization», *The Quarterly Journal of Economics* 129(2), 05.2014, pp. 753-821.

Étudiant la capacité de cette oligarchie à se maintenir politiquement au lendemain de l'abolition de l'esclavage imposée localement dès 1838, Bolland décrit le maintien de ce positionnement politique et économique dominant par la mise en place d'un système de contrôle social des populations de travailleur-se-s de couleur nouvellement «libres» par l'allocation de crédits et l'imposition de formes de trocs. Plutôt que d'imposer un contrôle des moyens de production de son économie locale autour d'une maîtrise de l'accès à la terre – c'est généralement le cas pour des colonies de relative grande envergure telles que la Jamaïque –, l'élite commerciale et politique bélizienne est capable d'endiguer les contestations politiques par une mise en quasi-esclavage de sa force de travail grâce à la multiplication de dettes détenues entre ses mains. Bolland brosse ainsi un portrait fascinant, mettant en lumière les stratégies financières déployées, au lendemain de l'abolition de l'esclavage, par une élite locale qui cherche à maintenir son statut politique. L'auteur stipule néanmoins, sans sources particulières, que ce système de contrôle des modes de production locaux trouve son origine dans des pratiques préexistantes, sans pour autant en expliquer ses particularités⁷².

Or, plonger dans les particularités de la colonie du Honduras britannique à la veille de l'abolition de l'esclavage de 1838 permet de mieux comprendre en partie l'organisation sociale, politique, légale, ou financière sur laquelle reposent non seulement l'organisation économique de la colonie, mais également la place centrale qu'occupent progressivement mais rapidement les bûcherons d'acajou du Honduras britannique dans l'économie politique de la Moskitie durant les premières décennies du XIX^e siècle. Surtout, s'attarder à décrire avec précisions les structures et les dynamiques qui régissent le Honduras britannique révèle certaines des contingences historiques permettant d'expliquer les raisons ayant poussé un roi miskitu, George Frederic, à décider d'allouer le territoire de Poyais à MacGregor, un acteur jusqu'alors inconnu et étranger à la Moskitie.

L'oligarchie du Honduras britannique au début du XIX^e siècle se maintient essentiellement par le biais d'une appropriation et d'une maîtrise sociale et politique des réseaux de financements locaux et transatlantiques du commerce de l'acajou. Le fait que les bûcherons et les commerçants d'acajou les plus riches de la colonie contrôlent les trois pouvoirs principaux de la colonie, à savoir la magistrature (exécutif), l'assemblée des habitants

⁷² BOLLAND O. Nigel, «Systems of Domination after Slavery: The Control of Land and Labor in the British West Indies after 1838», *Comparative Studies in Society and History* 23(4), 1981, pp. 591-619.

(législatif) et la *Grand Court* (judiciaire) s'explique en effet essentiellement par leur capacité à maîtriser l'ensemble des mouvements de capitaux locaux, doublée par la mise en place d'un système de clientélisme politique fondé sur l'achat de protections juridiques individuelles. L'influence exercée sur les structures et les hiérarchies politiques de la colonie du Honduras britannique par cette élite commerciale et financière – et donc politique – lui permet alors la mise en place d'un contrôle du mode de production spécifique à l'exploitation régionale de l'acajou. Ainsi, l'oligarchie du Honduras britannique, en tant que corps politique et économique constitué, contrôle autant les débouchés du commerce que les canaux d'approvisionnement de capitaux nécessaires à son financement international. Surtout, cet entre-soi de bûcherons s'assure l'exclusivité de toutes les relations extérieures aux frontières officielles du Honduras britannique. Cela lui permet non seulement de représenter ses propres intérêts dans ses diverses interactions avec le tissu commercial et politique londonien, mais surtout de se réserver l'accès aux sources d'acajou de Moskitie en s'appropriant, pour elle-même, la relation privilégiée qui la lie au roi miskitu en place.

La magistrature du Honduras britannique regroupe ainsi les principales figures de l'élite de l'acajou. Cet organe, composé de sept membres élus annuellement par l'assemblée des habitants, fait office de pouvoir exécutif. Il est responsable d'implanter et de suivre les diverses décisions prises en réunions publiques, mais surtout de gouverner la colonie. En 1820, l'année de la signature par George Frederic de la concession qui accorde Poyais à MacGregor, la magistrature est notamment composée de John W. Wright, George Gibson, Thomas Frain, Thomas Paslow et Charles Craig. Par la suite – du moins jusqu'à l'année 1825 – ses membres sont remplacés annuellement sur la base d'un principe de rocade électorale. Leurs remplaçants se nomment Charles Evans, James Colquhoun, Manfield W. Brown, Thomas Iles, Edward Meighan, James Hyde, William Gentle, David Betson, Thomas Pickstock, S. August et William Hall⁷³. Les membres de la magistrature ne peuvent être que des colons blancs, de descendance britannique, qui ont une « *propriété visible* » d'au moins £JM 500 (livres jamaïcaines)⁷⁴. En tant qu'importants

⁷³ *The Honduras Almanack*, Belize, authority of the Legislative Assembly, 1828, pp. 126-131.

⁷⁴ BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras*, vol. 2, London, Sifton Praed & Co, 1934, p. 127. Selon *Le cambiste universel* de Patrick Kelly, et comme l'atteste une lettre de créance provenant d'un fonds d'archives du Belize, £100 équivalent à £JM140. Voir : HYDE James, Recorded by desire of Lewis Evans Williams attorney to Inglis Ellice & Co, Belize, 04.07.1821, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823 ; KELLY Patrick, *Le cambiste universel*, ou

propriétaires d'esclaves, ces magistrats sont tous impliqués dans le commerce et l'exploitation de ressources d'acajou. Certains d'entre eux (James Hyde, William Gentle et Thomas Paslow) font d'ailleurs partie, selon un recensement effectué en 1820, des plus importants détenteurs de main-d'œuvre en esclavage de la colonie (plus de cinquante esclaves)⁷⁵.

Un magistrat en particulier émerge comme figure singulière de la colonie : Marshall Bennett. À l'exception d'une brève absence entre les années 1821 et 1822, lors de laquelle il quitte le territoire pour des raisons professionnelles (il est alors remplacé par John W. Wright)⁷⁶, il est le seul magistrat réélu systématiquement chaque année pour l'ensemble de la période ici considérée, soit entre 1819 et 1825. Membre le plus constant de la magistrature bélizienne, il est surtout l'homme le plus riche de la colonie. Bien que sa fortune exacte ne puisse être estimée, celle-ci peut être néanmoins évaluée sur la base du nombre de ses esclaves. Lors des différents recensements démographiques de la colonie (effectués en 1816, 1820 et 1823), Bennett ressort systématiquement comme le propriétaire d'esclaves le plus important affichant respectivement 211, 250 et 243 individus. Les autres magistrats, également à la tête d'exploitations, le suivent de loin⁷⁷. Au fil de ses différentes législatures, Bennett parvient également à concentrer une importante part de la force de travail esclavagée de la colonie. Alors que le nombre d'esclaves détenus en Honduras britannique entre 1806 et 1823 baisse d'environ 30 % (passant de 3 626 à 2 468 individus), et que celui des propriétaires d'au moins cinquante esclaves diminue par la même occasion (passant de dix-sept à huit), la quantité d'esclaves détenus par Bennett reste relativement stable⁷⁸.

traité complet des changes, monnaies, poids et mesures, de toutes les nations commerçantes et de leurs colonies, vol. 1, Paris, Bossange frères, J. P. Aillaud, 1823, p. 246 ; HYDE James, Recorded by desire of Lewis Evans Williams attorney to Inglis Ellice & Co, Belize, 04.07.1821, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823.

⁷⁵ Voir la retranscription du recensement de 1820 effectuée par Sonia Bennett Murray : BENNETT MURRAY Sonia, *The First Parish Register of Belize, 1794-1810, and the First Four Censuses, 1816-1826*, Baltimore, Md, Clearfield, 2010, pp. 87-112.

⁷⁶ BOWEN Mansfield, ILES Thomas, EVANS Charles, meeting of magistrates, Belize, 08.04.1821, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Meeting of Magistrates 1820-1821.

⁷⁷ Par exemple, pour l'année 1816, les deuxièmes plus gros propriétaires d'esclaves (120 individus) se nomment James et George Hyde. Voir : BENNETT MURRAY Sonia, *First Parish Register...*

⁷⁸ «Census 1806», 1806, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Censuses ; BENNETT MURRAY Sonia, *First Parish Register...*

D'autres propriétaires d'esclaves importants ne font toutefois pas partie de cet entre-soi de riches bûcherons d'acajou. Par exemple, Grace Tucker Anderson, personne de couleur libre et héritière du domaine d'Alexander Anderson, se trouve être – à la suite d'un parcours de vie singulier, romancé de manière libre mais historiquement précise par Zee Edgell⁷⁹ – à la tête d'un domaine obtenu de son ancien mari en 1820. Elle devient alors propriétaire de plus de 110 esclaves, employés pour la plupart dans des activités d'extraction d'acajou⁸⁰. Néanmoins, le règlement local conditionne toute nomination à la magistrature sur la base d'une appartenance à une descendance purement anglo-saxonne⁸¹, ce qui n'est évidemment pas le cas d'une ancienne esclave telle qu'Anderson.

En plus de se charger collectivement de la direction de la colonie, la position politique de ces magistrats leur permet de se réserver certains privilèges afin d'assurer le maintien, voire le développement d'une position économique favorable. Cette oligarchie constitue avant tout un lieu d'entraide entre ses membres. Quand un magistrat – passé ou présent – doit s'absenter hors de la colonie, la surveillance et l'exploitation de son domaine personnel (ou ceux à sa charge) sont alors déléguées auprès d'un autre magistrat⁸². De plus, les membres de la magistrature ont la prérogative du traitement de toute procédure de liquidation de domaine de colons ou de descendant-e-s de colons établis en Grande-Bretagne. Par exemple, John Wright est engagé par Louise Hill, établie à Londres, en tant qu'agent chargé de la revente du domaine de son défunt père John Emmons Hill dont elle ne veut être propriétaire⁸³. Alors responsables d'établir l'inventaire de tels domaines, les magistrats obtiennent de fait une information privilégiée quant à l'estimation de la valeur des biens relevés. Par leur position, ils acquièrent un avantage en vue d'une potentielle acquisition de ces domaines. Bennett, par exemple,

⁷⁹ EDGELL Zee, *Time and the River*, Oxford & Portsmouth, NH, Heinemann, 2007 (Caribbean writers series).

⁸⁰ KING Emory, *Slavery in Belize: a Family Affair*, Belize City, Tropical Books, 1999, pp. 3-4, 8-9.

⁸¹ BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, p. 127.

⁸² BOWEN Mansfield, Proceed by desire of William Walsh, Clarissa Paslow and Manfield W Bowen, Belize, 25.04.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823; EVANS Charles, Recorded by desire of Marshall Bennett, Honduras, 17.01.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823; BOWEN Mansfield, Recorded by desire of John W Wright, William Walsh, Francis H Meighan, Clarissa Paslow and Mansfield Bowen as exec to Estate, Belize, 25.04.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823.

⁸³ HILL Louise, Recorder by desire of John Wright, London, 05.07.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823.

rachète en 1822, pour un montant de £3 000, le domaine de deux héritières établies dans le Somerset⁸⁴.

Cette magistrature est aussi à la tête du pouvoir judiciaire de la colonie⁸⁵. Séparée en trois cours particulières (*Grand Court*, *Petty Court*, et *Slave Court*), la plus importante d'entre elles est la *Grand Court*. Ouverte lors de sessions trimestrielles, celle-ci est présidée par des magistrats assistés d'un jury composé de treize citoyens sélectionnés sur une liste d'élus en réunions d'habitants⁸⁶. À la lumière de ces registres, la *Grand Court* constitue avant tout un organe judiciaire qui règle des affaires civiles, la plupart de nature commerciale⁸⁷. Un *plaintiff* (partie civile) y accuse généralement un *defendant* (accusé) pour des cas liés soit au non-respect de clauses contractuelles établies entre deux parties ; à la reconnaissance officielle et publique de procédures d'affranchissement d'esclave⁸⁸ ; et surtout aux manquements de paiement de dette. Il arrive parfois à la cour de se saisir de cas d'atteinte à l'honneur, d'injures et d'autres crimes graves définis par les textes de loi regroupés initialement par William Burnaby en 1765. Ceux-ci ont d'ailleurs progressivement été amendés et agrandis pour constituer une forme de *Common Law* de la colonie dénommée « code Burnaby », publié pour la première fois en 1809⁸⁹.

Dans une écrasante majorité de cas portés devant la *Grand Court*, le jury et les magistrats jugent les affaires en faveur du *plaintiff*. Comme le démontre le cas *Sproat vs France*, ce fonctionnement semble être toutefois intrinsèquement lié au système judiciaire de la colonie. Le 31 octobre 1822, George Sproat accuse Alexander France d'avoir vendu des billots d'acajou

⁸⁴ HAMILTON BURKE Luisa, CLIFFORD BURKE Emma Mary, Recorder by desire of Marshall Bennett, London, 01.10.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823.

⁸⁵ NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, pp. 69, 77.

⁸⁶ BURNABY William, *Regulations for the Better Government of His Majesty's Subjects in the Bay of Honduras*, London, T. Gillet, 1809, pp. 12-13.

⁸⁷ Par exemple, sur 101 cas présentés lors de la session d'octobre de l'année 1822, la *Grand Court* traite de 96 cas (95 %) ayant un lien direct avec des questions de commerce (essentiellement des règlements de dette), 4 cas (3,9 %) ayant un lien indirect avec des questions de commerce (libération ou violences faites à l'encontre d'esclaves, atteintes à l'honneur) et 1 cas (0,99 %) relevant apparemment d'une juridiction pénale (agression contre un autre colon) : Grand Court Oct 1822-Jun 1823, Belize, 10.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan.

⁸⁸ Au sein d'une économie fondée essentiellement sur une main-d'œuvre d'esclaves, ce genre d'affaire relève ainsi de problématiques commerciales.

⁸⁹ BURNABY William, *Regulations...* ; NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, p. 56 ; BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, p. IX. Il est intéressant de noter que la publication du code Burnaby en 1809 émane d'un mandat attribué à William Hunt, l'un des secrétaires judiciaires de la colonie, par la magistrature pour « mettre de l'ordre » dans un système légal fondé sur nombre d'écrits mal organisés et emplis de manques dus à des pertes de documents.

sans son consentement. Bien que France ait effectivement été engagé par Sproat pour se charger du transport de trois troncs depuis son exploitation de la rivière Manatee (au sud de Belize) jusqu'à un centre de tri et de mesure de billots situé à Belize, le *plaintiff* l'accuse d'avoir vendu le produit de son exploitation de manière illégale au grossiste Wright & Young. S'attendant à un jugement en sa défaveur, France implore les jurés de fixer le montant des réparations pécuniaires de manière suffisamment raisonnable pour qu'il puisse lui-même, lors de la prochaine session de la *Grand Court*, récupérer cette dépense lors d'un procès qu'il intentera contre Sproat⁹⁰. Bien qu'aucune «contre-attaque» de France n'ait été retrouvée dans les archives judiciaires du Honduras britannique, et que les décisions de la cour ne puissent officiellement faire l'objet d'appel, il semble que celles-ci, comme le démontrent les menaces proférées par France, soient remises en cause soit par le biais de procès successifs, soit par un règlement à l'amiable postérieur.

Ce que démontre surtout la typologie de cas présentés devant cette plus haute instance légale du Honduras britannique est l'apparente quasi-absence d'affaires portant sur des crimes violents. Il arrive parfois de tomber sur des mentions qui indiquent l'existence de violences – absolument atroces – commises à l'encontre d'esclaves. La magistrature, soit par le biais de décisions de justice, soit de ses propres réunions, considère toutefois généralement ces actes comme insignifiants ou, sur la base de rapports médicaux effectués par le médecin de la colonie, le D^r Young⁹¹, d'une importance suffisante pour en notifier le superintendant. Néanmoins, si on en croit les affaires portées devant les juges de la cour, le nombre de violences physiques faites par des colons à l'encontre de leurs concitoyens semble maigre.

Plutôt que de conclure prématurément à une coexistence pacifique liant l'ensemble des habitants n'ayant finalement que des différends de nature commerciale, un cas particulier met en lumière l'existence d'un complexe système de contrôle social institué et monopolisé par les représentants de la magistrature. Le 16 septembre 1822, le jury d'une cour spéciale, présidée par trois magistrats, déclare Frederick Bowen coupable d'injures et de mise en danger de la vie de Marshall Bennett.

⁹⁰ Sproat George versus France Alexander, Belize, 31.10.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Grand Court Oct. 1822-Jun. 1823.

⁹¹ GENTLE William, ILES Thomas et WRIGHT Thomas, meeting of magistrates, Belize, 30.01.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Meeting of Magistrates 1822-1823.

Lors de ce procès, six témoins, dont au moins deux magistrats, accusent le prévenu d'avoir suivi et menacé Bennett dans la rue tout en affirmant haut et fort qu'il « *ne serait pas contre lui plonger un couteau dans le corps* »⁹². Jugé coupable, Bowen est condamné à trois mois de prison, à une peine pécuniaire de £JM 100 et au versement d'une caution d'au moins £JM 400. Au terme de ses trois mois d'emprisonnement, les créiteurs de Bowen (dont les magistrats Bennett et Gibson) lui accordent l'annulation de toutes ses dettes personnelles et le versement de la caution, à condition qu'il quitte le Honduras britannique pour les États-Unis. Réticent, le condamné accepte néanmoins l'arrangement⁹³. Or, quelques années auparavant, Bowen entretenait de bonnes relations avec la magistrature. Il était même parfois engagé, en tant qu'officier de police et homme de main des magistrats. Il allait alors jusqu'à violenter certains habitants pour des faits réprimandables au bon vouloir de certains magistrats. Au cours de l'année 1818, Bowen est par exemple accusé par un certain Thomas Osburn de l'avoir agressé physiquement et arrêté sans mandat. Bowen est toutefois innocenté par un jury qui découvre fortuitement, lors du procès, qu'un mandat avait en fait bel et bien été émis à l'encontre d'Osburn par des magistrats ayant apparemment omis de mentionner l'existence du document⁹⁴.

Homme de main, Bowen devient toutefois en l'espace de quelques années l'ennemi à « éliminer » de Bennett. Comme l'illustre ce cas, maîtres à la fois des pouvoirs exécutifs et judiciaires, les magistrats, Bennett en tête, contrôlent surtout un système légal parallèle et informel, décourageant une grande majorité d'habitants de contrevenir aux règles et aux usages établis dans la colonie – surtout si cela implique une quelconque accusation portée à l'encontre des magistrats. Bien que les raisons personnelles poussant Bowen à développer une haine viscérale à l'encontre de Bennett restent floues, ce cas illustre les moyens mobilisés contre quiconque s'oppose à l'ordre établi. Ceux-ci combinent à la fois une procédure légale formelle d'un jugement officiel et un système de règlement de contentieux plus informel, lié essentiellement à des questions de dette, pouvant aller jusqu'au

⁹² Special Court: The King versus Frederick Bowen, Belize, 16.09.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Summary Court 1821-1828. Traduction de l'auteur.

⁹³ YOUNG & WRIGHT, GIBSON George, USHER W et al., Recorded by desire of Frederick Bowen, courrier à Frederick Bowen, 11.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823.

⁹⁴ The king on complaint of Thomas Osburn, Belize, 09.1818, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Summary Court.

bannissement d'un individu indésirable. Cet ordre particulier, incarné en l'occurrence par une figure comme celle de Bennett, contre laquelle s'est retourné – à ses dépens – Bowen, repose partiellement sur d'importantes relations de pouvoir liant habitant-e-s bélizien-ne-s à des magistrats qui contrôlent l'ensemble des flux financiers autour du commerce de l'acajou.

L'exploitation de l'acajou, si centrale au fonctionnement de la colonie et, surtout, au pouvoir de la magistrature, s'opère de manière saisonnière. Débutant au cours du mois d'août, l'abattage d'arbres, qui s'opère souvent dans des zones reculées, est suivi, entre avril et mai, par un acheminement des billots par voie fluviale lors de la saison des pluies⁹⁵. Ne possédant souvent aucun capital propre nécessaire à la bonne conduite de leurs affaires en attendant la revente du produit de leur labeur (et de celui de leurs esclaves) à des grossistes, les propriétaires de petites exploitations ne peuvent fréquemment financer leur entreprise et le règlement de leurs frais courants que par le biais de crédits établis à relativement court terme. Ils se tournent alors vers les individus les plus fortunés du Honduras britannique, à savoir des magistrats tels que Bennett, Thomas Paslow, James Hyde ou Thomas Iles. De nombreux propriétaires obtiennent de ces derniers des prêts relativement importants (allant de quelques dizaines à plusieurs milliers de livres jamaïcaines) qui leur permettent d'acquérir les liquidités nécessaires au maintien de leur activité⁹⁶. Ces emprunts sont généralement divisés en obligations, sans taux d'intérêt particulier définis, pour une durée allant de quelques mois à deux ou trois années selon le montant. Ces titres sont hypothéqués sur le domaine de l'emprunteur ou sur un certain nombre de ses esclaves. Ainsi, si l'exploitant n'arrive pas à rembourser sa dette, sa propriété ou sa force de travail est saisie au profit du prêteur.

⁹⁵ NAYLOR Robert Arthur, «The Mahogany Trade as a Factor in the British Return to the Mosquito Shore in the Second Quarter of the Nineteenth Century», *The Jamaican Historical Review* 7, 1967, p. 44.

⁹⁶ Par exemple, voir: GRIZLE Catherine et HYDE James, Recorded by desire of Catherine Grizle, Belize, 11.04.1818, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1819-1820; ILES Thomas et SLUSHER Martha, Mortgage, Belize, 26.06.1819, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1819-1820; PASLOW Thomas et GRIZEL Catherine, Mortgage, Belize, 03.07.1821, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1821-1822; BARNES BRICK Thomas et BENNETT Marshal, This Indenture, Belize, 04.10.1821, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1821-1822. Un nombre important de documents de ce type a pu être identifié au sein des archives nationales du Belize. Toutefois, une analyse plus détaillée et systématique de ces créances serait indéniablement souhaitable, voire indispensable, pour permettre de dresser un paysage historique plus précis.

La multiplication de l'allocation de tels crédits par les magistrats constitue une forme de contrôle sur les pratiques de bûcheronnage de la colonie. Imposant un endettement sur des exploitants livrant le produit de leur travail aux mêmes individus qui leur ont alloué un crédit, l'oligarchie bélizienne est alors en position de diriger, ou du moins d'influer fortement sur le mode de production de l'exploitation de l'acajou. En effet, certains magistrats occupent le rôle d'acheteur et d'exportateur exclusifs de troncs à destination de la Grande-Bretagne. Le magistrat Wright est, par exemple, à la tête de la firme Wright & Young, en charge de racheter les billots d'acajou aux exploitants de la colonie en vue d'un acheminement vers la Grande-Bretagne⁹⁷. En tant qu'allocataires principaux des capitaux nécessaires à l'exploitation de ressources naturelles de la colonie, les magistrats s'assurent ainsi de l'exclusivité d'un approvisionnement en billots d'acajou nécessaires à la bonne marche de leurs propres affaires.

Endettés auprès des magistrats, plusieurs exploitants se voient proposer d'engager un de ces riches propriétaires comme représentant légal. Le 16 avril 1823, Grace Tucker Anderson nomme, par exemple, Thomas Iles :

« Mon authentique et légitime mandataire révocable par moi, en mon nom et à mon service, pour demander, réclamer, exiger, recouvrer, prendre et recevoir de tous et de chacun la ou les sommes d'argent qui me sont dues ou qui me seront dues à tout moment et qui m'appartiendront. Et aussi de toute personne, ou de toutes personnes, quelles qu'elles soient, toutes et chacune de ces autres sommes d'argent, de ces salaires, de ces biens, de ces marchandises, de ces frets, de ces profits, de ces loyers, de ces arriérés de loyer, de ces dettes, de ces droits, de ces réclamations et de ces demandes, qui sont actuellement, ou qui seront à un moment ou à un autre, dus, payables et m'appartenant, par quelque moyen que ce soit, droit ou titre que ce soit, ou en donnant et en concédant par la présente à mon mandataire, à ses substituts et ayants droit, toute mon autorité et tout mon pouvoir légal en la matière pour recevoir, recouvrer, compenser et acquitter ces sommes aussi complètement et efficacement pour tous les usages, intentions et buts que je pourrais le faire si j'étais personnellement présent. Et les acquittements, les décharges ou toutes autres décharges en droit ou en équité requises en mon nom pour faire, signer, sceller et

⁹⁷ Sproat George versus France Alexander, Belize, 31.10.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Grand Court Oct. 1822-Jun. 1823; *The Honduras Almanack...*, pp. 188-189.

remettre et ma personne dans toute cour ou tout tribunal où ma présence peut être requise et nécessaire pour représenter.»⁹⁸

Anderson n'est toutefois, de loin, pas la seule habitante à engager par contrat un magistrat de la sorte. Nombre de commerçants, de bûcherons d'acajou ou de simples habitant·e·s de la colonie embauchent, à titre privé, des magistrats en tant qu'agent personnel. Engagés par la signature d'un contrat attesté par deux autres magistrats et enregistré au sein d'un registre central, ces mandataires se chargent de toutes les actions nécessaires à la bonne récupération de créances personnelles, de l'ensemble de ses mouvements de capitaux et d'autres paiements, ainsi que des représentations lors d'éventuelles procédures judiciaires⁹⁹.

Bien que la contrepartie obtenue du nouvel agent ne soit pas mentionnée dans ces différents contrats, la multiplication de ce type de documents constitue en soi un outil financier potentiellement puissant pour les membres de l'exécutif bélizien. Se rémunérant probablement par le biais d'une commission sur les montants gérés, la mise en réseau d'une multitude de tels contrats entre les différents membres de la magistrature (un représentant peut, de son propre chef, nommer un substitut pour le

⁹⁸ «*My true and lawful attorney revocable for me, in my name and to my use to ask, claim, demand, recover, take and receive of, and from all and singular such sum and sums of money whatsoever as never is, or at any times or times hereafter shall be due payable and belonging unto me, And also of all person, or persons whatsoever all and singular such other sum, and sums of money, salary, wages, goods, wares an merchandize, freight, profits, rents, and arrears of rent, debts dues, duties, claims, and demands whatsoever, which now is, or at any time or times hereafter shall be due, owing, payable and belonging unto me, by any ways or means, right or title whatsoever or giving and hereby granting, unto my said attorney his substitutes and assigns, all my authority and lawful power in the premises for receiving, recovering, compounding and discharging, the same as fully and effectually to all uses, intents and purposes as I might or possibly could do, being personally present, And acquittances, releases or any other discharges in law or equity required in my name to make, sign, seal and deliver and my person in any court or courts where my presence may be requisite and necessary to represent.*» TUCKER ANDERSON Grace, Recorded by desire of Thomas Iles, Honduras, 16.04.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823. Traduction de l'auteur.

⁹⁹ Voir par exemple: ARTHURS Amelia, Recorded by desire of John W Wright, Honduras, 01.10.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823; COLQUHOUN Archibald, Recorder by desire of John Wright and William Usher, London, 05.07.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823; EVANS Charles, Recorded by desire of Marshall Bennett, Honduras, 17.01.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823; FANEL Catherine, Recorded by desire of Marshall Bennett and William Walsh, Honduras, 09.10.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823; MEIGHAN Edward, Recorded by desire of J.S. August, Honduras, 31.10.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823. À nouveau, une étude plus systématique de ces documents permettrait indéniablement une meilleure compréhension de leur importance quantitative.

remplacer) crée indirectement un système de paiement en main des mêmes personnes qui allouent déjà une grande partie des emprunts nécessaires au bon roulement de l'économie locale.

De plus, engager un magistrat comme représentant légal potentiel peut en quelque sorte ressembler à une vente de protection légale. Accepter de se faire représenter par un individu en charge de rendre justice et de faire appliquer, avec un fort degré interprétatif, le cadre légal de la colonie se révèle avantageux, quitte à délaïsser un contrôle sur les mouvements de capitaux de son exploitation¹⁰⁰. Consécutivement, la maîtrise d'un tel système de paiements par la magistrature constitue une technologie de contrôle économique et politique sur l'ensemble de la colonie. Comme un grand nombre d'habitant.e.s sont lié.e.s soit financièrement, soit contractuellement à un magistrat, il devient alors certainement difficilement envisageable de remettre en question les pratiques et les décisions de la magistrature, ainsi que les propositions législatives ou de (ré-)élections présentées en réunions publiques.

L'imposition d'un contrôle politique, social et économique sur la colonie par les membres de la magistrature permet alors à ces derniers de se réserver l'exclusivité de la maîtrise d'un champ d'activité rendu, de fait, inaccessible au reste de la population : les affaires extérieures du Honduras britannique. Autant par leur position économique (exportateurs principaux d'acajou, allocataires de crédits aux petits et moyens exploitants) que politique, la forme que doit prendre le commerce de l'acajou en Amérique centrale représente, pour la magistrature, une prérogative politique. Ainsi, ce sont les magistrats qui nomment l'un des leurs comme agent londonien en charge de représenter à la fois les intérêts économiques et politiques du commerce de l'acajou local¹⁰¹. Le 4 mars 1822, une réunion publique nomme John Young en tant qu'agent chargé de résider à Londres pour y représenter les intérêts de la colonie. À cette fin, l'assemblée décide de libérer un montant de £300 alloué annuellement¹⁰². Le nouvel agent n'est autre que l'associé de John Wright, de la firme Wright & Young.

¹⁰⁰ En quelque sorte, ce système de vente de protection juridique semble quelque peu similaire aux activités de la mafia sicilienne, qui fonde son activité principale non pas sur l'extorsion, mais sur la vente de protection. Voir : GAMBETTA Diego, *The Sicilian Mafia: the Business of Private Protection*, Cambridge, Harvard University Press, 1996.

¹⁰¹ FINAMORE Daniel, « "Pirate Water": Sailing to Belize in the Mahogany Trade », in: KILLINGRAY David, LINCOLN Margarette, RIGBY Nigel (eds.), *Maritime Empires: British Imperial Maritime Trade in the Nineteenth Century*, Woodbridge, The Boydell Press, 2004, p. 32.

¹⁰² Public meeting, Belize, 04.03.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Meeting of Magistrates 1822-1823.

L'agent doit alors principalement s'assurer de la bonne réception et comptabilité des ventes de marchandises parvenues dans les ports londoniens¹⁰³ ainsi que de l'envoi des effets de commerce destinés au paiement des exploitants du Honduras britannique. Young doit également se charger de coordonner, d'entretenir, et de maintenir un réseau de marchands londoniens intéressés par les cargaisons d'acajou provenant du Honduras britannique. Alors que leurs noms pour la période qui couvre la présente étude n'ont pour l'heure pas pu être formellement identifiés, ces commerçants impliqués dans le commerce de l'acajou centraméricain semblent constituer un groupe relativement restreint. Par exemple, à la suite d'une discussion parlementaire britannique portant en 1826 sur une possible modification du tarif douanier préférentiel alloué à l'acajou bélizien, Young invite George Forsyth, Mr Angus, James et John Poingdestre ainsi que Mr Cox à se prononcer sur un possible message de soutien aux intérêts de la magistrature du Honduras britannique¹⁰⁴.

Comme le démontre le cas de James et de George Hyde, toute influence d'individus externes à ce régime politique particulier est rendue difficile par la place occupée par la magistrature dans ses relations autant locales qu'extérieures à la colonie. Afin d'écouler sa production d'acajou locale à destination du marché anglais, la magistrature bélizienne est notamment en affaires avec une firme marchande londonienne nommée *Inglis, Ellice and Co*¹⁰⁵. Celle-ci possède à sa tête deux marchands-banquiers, John Inglis et Edward Ellice. Active principalement dans le marché de la fourrure nord-américaine, cette firme entretient toutefois quelques relations commerciales avec le Honduras britannique. À la suite du décès de John Inglis, et le départ consécutif d'Edward Ellice pour la *Hudson's Bay Company*¹⁰⁶, le fils homonyme d'Inglis fonde une nouvelle société, *Inglis and Co*. Cette dernière a pour but de reprendre les affaires en cours de la société précédente. La nouvelle mouture de la *Hudson's Bay Company* bientôt dirigée par Ellice qui décourage de fait le maintien

¹⁰³ Voir par exemple les comptes d'une vente de cargaison d'acajou établie en 1821 pour le compte de Thomas Pickstock: PICKSTOCK Thomas, Recorded by desire of Thomas Pickstock, Belize, 18.12.1821, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823.

¹⁰⁴ « Belize », *The Honduras Gazette and Commercial Advertiser*, Belize, 19.08.1826.

¹⁰⁵ Bennett Marshall versus Hyde James and George, Belize, 30.10.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Grand Court Oct. 1822-Jun. 1823.

¹⁰⁶ Ellice est à l'origine des négociations menant à la fusion de la Hudson's Bay Company avec la North West Company. Voir: COLTHART James M., « Ellice, Edward », in: *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 9, Toronto, Université Laval / University of Toronto, 2003. En ligne : http://www.biographi.ca/en/bio/ellice_edward_9E.html, consulté le 25.02.2022.

d'affaires nord-américaines, *Inglis and Co.*, envisage alors apparemment de recentrer une partie des activités de la firme en Amérique centrale. Pour ce faire, elle entreprend de racheter les dettes de certains magistrats, en espérant par la même occasion diriger une partie des flux d'exportation des billots dans sa direction. Une fronde – Bennett en tête – se met en place contre les prétentions financières d'Inglis pour contester au sein du système judiciaire bélizien la validité des aspirations de la firme londonienne. Des procès opposant de riches marchands d'acajou locaux à Lewis Evans Williams, agent local de *Inglis and Co.*, sont alors notamment menés pour non-règlement d'effets de commerce¹⁰⁷.

Tous n'ont cependant pas la possibilité de suivre Bennett. À la suite de problèmes de liquidités en 1821, James Hyde reconferme, avec *Inglis and Co.*, un contrat d'exclusivité pour la vente d'acajou provenant de son exploitation. Par la même occasion, il lègue l'entière part de sa propriété, domaine et esclaves compris, à la société anglaise¹⁰⁸. Il devient ainsi, avec son frère George, un agent commercial d'Inglis, en charge d'exploiter les ressources en acajou d'un domaine qui est désormais devenu celui du financier britannique de ce dernier. Nommés représentants d'Inglis sur sol bélizien, comme en témoignent les procès intentés à leur rencontre au sujet épineux du règlement d'effets de commerce¹⁰⁹, les Hyde deviennent subitement des parias locaux. Alors qu'il leur arrive d'être ponctuellement et individuellement élus magistrats avant 1821, aucun d'entre eux ne le sera plus par la suite¹¹⁰. Le nombre d'esclaves en leur possession diminue d'environ un tiers entre 1820 et 1826, indiquant le fait que les frères Hyde rencontrent diverses difficultés dans leurs affaires et, surtout, dans le maintien de leur position sociale et économique au sein de la colonie¹¹¹.

Bien plus qu'une technologie de contrôle économique, commercial, politique et social permettant à une oligarchie d'assurer la reproduction de

¹⁰⁷ Bennett Marshall versus Inglis Ellice & Co late concern of, Belize, 25.06.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Grand Court Oct. 1822-Jun. 1823.

¹⁰⁸ HYDE James, Recorded by desire of Lewis Evans Williams attorney to Inglis Ellice & Co, Belize, 04.07.1821, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823. HYDE James, Recorded by desire of Lewis Evans Williams attorney to Inglis Ellice & Co, Belize, 18.01.1819, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Private Records 1822-1823.

¹⁰⁹ Anderson Grace Tucker versus Hyde James & George, Belize, 10.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Grand Court Oct. 1822-Jun. 1823; Bennett Marshall versus Hyde James and George, Belize, 30.10.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Grand Court Oct. 1822-Jun. 1823.

¹¹⁰ *The Honduras Almanack...*, pp. 122-132.

¹¹¹ BENNETT MURRAY Sonia, *First Parish Register...*

son propre pouvoir, la constitution d'un tel système financier et commercial est fortement dépendante du mode de fonctionnement même des conditions de négociation et de cohabitation définies avec – et partiellement par – les populations indigènes locales dès la fin du XVIII^e siècle. Ce système de contrôle du système politique, financier et commercial maintenu sous l'autorité de la magistrature permet en effet aux bûcherons les plus riches de la colonie de se constituer en interlocuteurs uniques et privilégiés du roi miskitu, par qui les accès aux ressources naturelles d'acajou de Moskitie se négocient. Alors que la magistrature semble officiellement complètement délaissier toute intervention officielle hors du territoire du Honduras britannique délimité par la convention de Londres de 1786 – garantissant ainsi, du moins formellement, une forme d'irréprochabilité politique et diplomatique aux yeux de l'Espagne – la maîtrise du tissu commercial de l'acajou bélizien permet aux oligarques de s'arroger, de manière privée et officieuse, l'exclusivité des interactions établies avec le roi miskitu. Ainsi, la magistrature prend en charge, en 1805, l'éducation du jeune prince miskitu John (faisant en fait ici probablement référence à George Frederic), envoyé en Jamaïque «*pour imprimer dans son esprit l'avantage de notre alliance*»¹¹². Ce sont également des caisses de la magistrature que proviennent les fonds nécessaires à l'achat des cadeaux destinés à être distribués, par l'intermédiaire du souverain indigène, aux différents représentants des communautés miskitu¹¹³.

Le 17 janvier 1820, la magistrature bélizienne envoie un courrier au superintendant du Honduras britannique. Les auteurs y expriment leur inquiétude face à l'épuisement progressif du réservoir officiel et principal d'acajou que représente jusqu'alors le territoire délimité par la convention de Londres de 1786¹¹⁴. Les bûcherons d'acajou s'y sentent apparemment à «l'étroit», comme semble en témoigner l'extension progressive de leurs activités au-delà des limites territoriales fixées entre la Grande-Bretagne et l'Espagne. En plus des excursions temporaires effectuées en Moskitie avec l'aval des Miskitu¹¹⁵, un rapport rédigé en 1814 par des colons béliziens, qui espèrent créer un précédent pour pousser l'Espagne à étendre les zones d'extraction forestière, indique notamment que l'exploitation d'acajou a

¹¹² «[...] to impress upon his mind the advantage of our alliance.» BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, p. 79. Traduction de l'auteur.

¹¹³ BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, pp. 57, 84, 178.

¹¹⁴ BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, p. 224.

¹¹⁵ BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, pp. 57, 84, 178.

été étendue jusqu'aux bords de la rivière Moho, bien au-delà des frontières sud de la colonie¹¹⁶.

Toutefois, comme l'illustre Keith Plumers, un discours fondé sur la rareté de ressources naturelles – surtout forestières – peut, en sus ou en place d'un constat effectif, résulter d'une situation de stress au sein d'une écologie politique particulière. Étudiant l'expansion des activités coloniales métallurgiques de la *Virginia Company of London* vers la fin du XVI^e siècle, Plumers décrit les discours d'abondances sylvestres du Nouveau Monde des promoteurs de l'entreprise, mis en relation avec les descriptions de réservoirs forestiers métropolitains insuffisants, comme la volonté pour le commerce forestier britannique de se démarquer au sein d'un marché atlantique concurrentiel¹¹⁷. Plutôt qu'une véritable pénurie des ressources d'acajou, la baisse notable d'accès aux ressources centraméricaines s'explique surtout par l'apparition, quelques années auparavant, d'un obstacle notoire: le 28 octobre 1817, le colonel George Arthur, superintendant de Sa Majesté en Honduras britannique depuis 1814, interdit l'extension de toute concession de bûcheronnage sans son accord exprès¹¹⁸. L'imposition d'une telle mesure, qui force les bûcherons à informer le superintendant de l'obtention ou de l'exploitation de nouvelles concessions, ne constitue qu'une tentative parmi d'autres mises en place par Arthur pour contrer un système politique local de distribution et de contrôle des flux commerciaux et financiers opéré et maîtrisé par l'oligarchie de l'acajou.

Arthur est nommé au poste de superintendant pour le Honduras britannique en 1814¹¹⁹. Plutôt qu'agent officiel envoyé par la couronne pour y faire respecter un cadre légal britannique, son rôle consiste principalement à représenter les intérêts de Sa Majesté en tant qu'observateur¹²⁰. Comme le Honduras britannique ne constitue pas une colonie sous régime légal britannique formel à proprement parler, sa présence est avant tout rendue possible grâce à une tolérance des magistrats. En contrepartie, ceux-ci profitent de la position de ce dernier pour avoir un canal de communication privilégié soit avec les autorités jamaïcaines (en charge de le nommer), soit avec le gouvernement de Sa Majesté (à qui il envoie des rapports

¹¹⁶ HUMPHREYS Robert Arthur, *The Diplomatic History of British Honduras...*, pp. 15-16.

¹¹⁷ PLUMERS Keith, « Atlantic Iron: Wood Scarcity and the Political Ecology of Early English Expansion », *The William and Mary Quarterly* 73(3), 07.2016, pp. 389-426.

¹¹⁸ BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, p. 202.

¹¹⁹ Royal Commonwealth Society Library, DUKE OF MANCHESTER William, Saint Jago de la Vega, 1814, GBR/0115/RCMS 270/25.

¹²⁰ NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, p. 77.



Fig. 9. Portrait de George Arthur.

Source: Major-General Sir George Arthur, Bart., KCB [Lieutenant Governor of Upper Canada, 1838-41], 1887, Archives publiques de l'Ontario, 693137.

réguliers), deux autorités qui définissent en fin de compte les conditions d'accès au marché londonien des denrées coloniales.

Les oligarques du Honduras britannique s'accordent toutefois à rappeler ponctuellement au superintendant – donc à la Grande-Bretagne – la primauté de leur propre régime légal et politique, comme le relève une tentative avortée d'imposer une réforme du droit local par le lieutenant-colonel Alexander Mark Kerr Hamilton, l'un des prédécesseurs d'Arthur. En 1807, Hamilton tente d'interdire à Marshall Bennett de renouveler son siège à la magistrature. Il l'accuse d'inéligibilité pour avoir été, en 1799, jugé coupable dans un procès l'opposant à un certain John Moss. Cependant, une réunion d'habitants avait consécutivement décidé d'annuler le verdict et, sur demande de Bennett, de purger le procès-verbal du jugement du registre judiciaire – afin de rendre secrets les tenants du procès de 1799. Au début de l'année 1808, sous la pression du superintendant Hamilton, l'affaire est néanmoins rejugée.

Bennett est alors de nouveau innocenté. La nouvelle cour annule en fait purement et simplement le jugement de 1799, considérant ce dernier comme invalide du fait que, lors du vote du jury, l'un des jurés aurait manqué à l'appel car il se trouvait aux toilettes. Sur la base de ce nouveau blanchiment de Bennett, la magistrature du Honduras britannique déclare la tentative de Hamilton d'évincer l'un des leurs – et non le moindre – comme insultante et dégradante envers les institutions légales et politiques de la colonie. Les agissements du superintendant sont surtout perçus comme une attaque contre leurs «*anciens usages et règlements*», attaque contre laquelle une résistance forte est mise en place. En tant que représailles, les magistrats décident unilatéralement de suspendre le paiement du salaire de Hamilton, celui-ci étant alloué par la trésorerie locale¹²¹.

La publication du code Burnaby par la magistrature l'année suivante clarifie consécutivement, par écrit, quels sont ces «*anciens usages et règlements*» récoltés depuis 1806 par William Hunt et sélectionnés par un comité de magistrats en charge «*d'inspecter et approuver les lois et régulations de la colonie présentées*»¹²². Ces textes définissent autant le montant des amendes à infliger en cas d'insulte ou de vol, les conditions législatives liées à la levée de nouvelles taxes que les règlements de constitution des cours de justice locale. Souvent exprimés en des termes relativement vagues¹²³, les douze articles et quelques amendements visent toutefois moins à fixer un cadre légal à la colonie, qu'à limiter les prérogatives du superintendant britannique posté à Belize – mentionné en tout et pour tout trois fois dans quelques annexes mineures.

Ainsi, le poste de superintendant a une fonction vaguement définie¹²⁴. Responsable des quelques forces armées britanniques stationnées à

¹²¹ BENNETT MURRAY Sonia, *They Came to Belize...*, pp. 421-425 ; BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras*, vol. 1, London, Sifton Praed & Co, 1931, p. 274 ; BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, pp. 103-104, 110-116.

¹²² BURNABY William, *Regulations...* ; BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, p. 96. Traduction de l'auteur.

¹²³ Par exemple : «*Dixième* : Tous les crimes et délits commis par les habitants de la Baie, qui ne sont pas mentionnés dans ce Règlement, et pour lesquels ces articles ne prévoient aucune punition, seront punis selon la coutume de la Baie dans des cas similaires. » «*Tenth: All crimes and misdemeanors committed by the inhabitants of the Bay, which are not mentioned in these Regulations, and for which by these articles of agreement no punishment is provided, shall be punished according to the custom of the Bay in like cases*». Voir : BURNABY William, *Regulations...*, 15. Traduction de l'auteur.

¹²⁴ Robert Naylor décrit le poste comme ambigu, occupé essentiellement par un officier militaire qui incarne plus un rôle d'observateur que d'administrateur. Pour Nigel Bolland, la charge d'un superintendant consiste moins à éviter un conflit avec les Espagnols qu'avec les magistrats béliziens. Voir : NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, p. 77 ; BOLLAND Nigel, *Colonial Society...*, pp. 167-168.

Belize, Arthur décrit lui-même sa charge comme celle d'administrer la colonie et de s'assurer du bon respect du code Burnaby. La tâche est néanmoins rendue impossible par le fait que ces textes «*ont été jugés à bien des égards préjudiciables, à d'autres impraticables et à [...] tous inefficaces*»¹²⁵. Étant donné le statut particulier de colonie privée du Honduras britannique, un superintendant n'est pas autorisé concrètement à interférer à sa guise dans les affaires locales. Il est, par exemple, théoriquement chargé de ratifier les élections de nouveaux magistrats. Il peut même aller jusqu'à demander au secrétaire d'État britannique aux Colonies de révoquer ceux dénoncés pour mauvaise conduite¹²⁶. Le supérieur d'Arthur, le sous-secrétaire d'État en charge des colonies Robert Wilmot-Horton, considère même que «*l'autorité d'un superintendant [...] est d'une nature si douteuse au regard des textes de loi qu'elle peut être considérée comme plutôt conventionnelle que strictement légale*». Bien que le rôle d'un superintendant consiste essentiellement à faire appliquer le droit anglais sur son lieu de résidence, le fait que le Honduras britannique ne constitue pas une colonie britannique à proprement parler complique encore plus la situation, de l'aveu de Wilmot-Horton lui-même. Selon le sous-secrétaire d'État en charge des colonies, il convient alors au superintendant de jouer sur l'existence de multiples flous subsistants au sein des cadres qui fondent les prérogatives légales locales des magistrats pour faire valoir, dans certaines situations précises et ponctuelles, une prééminence du droit anglais. Afin d'éviter un reniement d'une quelconque forme d'autorité britannique dans la région – au profit éventuellement de l'Espagne – de telles opportunités doivent néanmoins être utilisées avec parcimonie, uniquement lors de situations où l'application d'une influence britannique officielle pourrait avoir un certain intérêt pour les magistrats¹²⁷.

Bien qu'Arthur regrette que le manque de clarté à propos des fonctions incombant à un superintendant puisse porter préjudice aux droits «*légitimes*» de la couronne anglaise dans la région¹²⁸, le maintien d'une certaine confusion est bénéfique au gouvernement de Sa Majesté.

¹²⁵ «*these have been found in many respects prejudicial; in others impracticable, and in [illisible] all inefficient*» BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, p. 256. Traduction de l'auteur.

¹²⁶ BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, pp. 256-261.

¹²⁷ «*the authority of a superintendent [...] is of so doubtful a nature in print of law that it may be considered rather conventional than strictly legal.*» Wilmot-Horton Robert, courrier à Georges Arthur, 16.03.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, R3_39. Traduction de l'auteur.

¹²⁸ BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, p. 257.

Se constituant plus comme un invité toléré par les bûcherons béliziens, un superintendant, posté dans une zone géographique aux souverainetés impériales contestées, permet un ancrage local officiel, à condition de ne pas trop froisser la magistrature locale. Ainsi, Wilmot-Horton lui-même conseille à Arthur de ne pas trop interférer dans les quelques affaires de maltraitements brutales infligées à certains esclaves¹²⁹.

En tant que superintendant, Arthur semble, dans un premier temps du moins, développer une relativement bonne relation avec l'oligarchie du Honduras britannique. Une lettre envoyée par certains magistrats au gouvernement britannique en 1817 atteste notamment de « *grands services* » rendus par le superintendant¹³⁰. Il affirme également se plaire à Belize. Dans des rapports envoyés en 1816 à Londres, Arthur compare le Honduras britannique à d'autres colonies des Antilles britanniques (dont la Jamaïque) et décrit sa colonie comme un « *paradis* », notamment pour ses populations d'esclaves¹³¹. Il semble aussi établir de bonnes relations avec ceux qu'il considère comme étant des « *magistrats respectables* », incluant notamment Marshall Bennett¹³².

Au fil de son séjour, il change toutefois progressivement de position envers ces derniers. En plus d'imposer les mesures de publicisation liées à l'exploitation de concessions d'acajou, Arthur devient moins enclin à soutenir auprès du gouvernement britannique les plaintes et les griefs des magistrats. À la suite d'une discussion du parlement britannique en 1820 autour de la suppression d'une loi de 1817 offrant un tarif douanier privilégié à l'acajou du Honduras britannique¹³³, Arthur transmet par exemple une pétition au *Colonial Office*. Signé par nombre de bûcherons, le texte demande de bien vouloir reconsidérer une augmentation envisagée des taxes d'importation de l'acajou bélizien. Dans un rapport accompagnant la

¹²⁹ Wilmot-Horton Robert, courrier à Georges Arthur, 16.03.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, R3_39.

¹³⁰ Bennett Marshal, Hyde James et Paxlou Thomas, Testifying to « *great services* » rendered by Col. Arthur to the community, courrier à Georges Arthur, 13.03.1817, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/14. Traduction de l'auteur.

¹³¹ *Substance of the Debate in the House of Commons on the 15th May, 1823, on a Motion for the Mitigation and Gradual Abolition of Slavery throughout the British Dominion*, London, Ellerton and Henderson, 1823, pp. 75-76.

¹³² SHAW A. G. L., *Sir George Arthur, Bart., 1784-1854: Superintendent of British Honduras, Lieutenant-Governor of Van Diemen's Land and of Upper Canada, Governor of the Bombay Presidency*, Carlton, Melbourne University Press, 1980, p. 24.

¹³³ « *Cases in which alterations have been made in customs and excise duties, by a Treasury order, since 1800* », in: *Accounts and Papers 1831-1832 Relating to Customs and Excise, Imports and Exports, Shipping and Trade*, vol. 7, London, H.M. Stationery Office, 1832, p. 9.

pétition envoyée, par devoir, au comte Bathurst, secrétaire d'État pour la Guerre et les Colonies, Arthur considère toutefois les «*craintes des bûcherons*» comme étant «*sans fondements véritables*», l'acajou du Honduras britannique étant, selon lui, d'une qualité inférieure et incapable de concurrencer des commerçants extérieurs¹³⁴.

Ce changement soudain s'explique principalement par un renforcement progressif de certaines convictions religieuses qu'entretient Arthur notamment en lien avec la question de l'abolition de l'esclavage. Comme le suggèrent des lettres envoyées à sa femme Elizabeth restée à Londres, Arthur est un évangéliste dévot et antiesclavagiste¹³⁵. Arrivé en Jamaïque en 1812 en tant que major du 7th *regiment* d'infanterie, il se décrit même comme «*un parfait Wilberforce en ce qui concerne l'esclavage*»¹³⁶ – faisant ici référence à William Wiberforce, parlementaire britannique à la tête du mouvement pour les abolitions de la traite négrière et de l'esclavage. Sa soudaine opposition aux activités économiques des magistrats s'explique peut-être par les événements survenus à la suite d'un soulèvement d'esclaves en 1820¹³⁷. Les moyens mis en place pour mater la rébellion lui sont en effet particulièrement détestables. Il écrit même mépriser au plus haut point «*l'extrême inhumanité d'un grand nombre de colons de la classe inférieure, résidant dans la ville de Belize, à l'égard de leurs esclaves; et, comme cela semblait être un mal en forte augmentation, l'inadéquation totale des tribunaux de cette colonie pour contrôler cette vicieuse disposition*»¹³⁸.

¹³⁴ Arthur Georges, courrier à Earl Bathurst, 12.09.1820, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/46_34. Traduction de l'auteur.

¹³⁵ Arthur Georges, courrier à Elizabeth Arthur, 1819, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/41. Sur la notion d'évangélisme en tant que courant spécifique du protestantisme émergent et s'affirmant au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, voir: BEBBINGTON David William, *Evangelicalism in Modern Britain: a History from the 1730s to the 1980s*, London, Routledge, 1995.

¹³⁶ «[...] *a Perfect Wilberforce as to Slavery.*» SHAW A. G. L., *George Arthur...*, p. 17. Traduction de l'auteur. Au sujet de William Wilberforce, voir plus bas.

¹³⁷ CAMPBELL Mavis Christine, *Becoming Belize: a History of an Outpost of Empire searching for Identity, 1528-1823*, Kingston, University of the West Indies Press, 2011, pp. 293-295; KING Emory, *Slavery in Belize...*, pp. 8-9.

¹³⁸ «*The extreme inhumanity of many of the lower class of Settlers, residing in the town of Belize, towards their Slaves; and, as it appeared to be an evil greatly increasing, [...] the total inadequacy of the Courts of this Settlement to check this vicious disposition.*» BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, p. 235; *Substance of the Debate...*, p. 206; INHABITANTS OF HONDURAS, *The Defence of the Settlers of Honduras against the Unjust and Unfounded Representations of Colonel George Arthur, late Superintendent of that Settlement*, Jamaica & London, Alex Aikman junior & Baldwin, Cradock and Joy, and Hatchard and Son, 1824, p. 2. Traduction de l'auteur.

La complaisance des autorités locales envers la violence avec laquelle certains propriétaires d’esclaves tentent de prévenir toute nouvelle forme de soulèvement conforte certainement Arthur dans son changement d’attitude envers les bûcherons du Honduras britannique. Le cas de l’esclave Peggy constitue un exemple flagrant. Accusée du vol de quelques mouchoirs, Mansfield Bowen, son propriétaire, la punit en la fouettant et en l’enfermant cinq jours au fond d’une cabane infestée de rats. Remise de ses blessures, Peggy porte alors plainte contre Bowen – acte pour lequel elle est à nouveau châtiée. Ce dernier est toutefois jugé non coupable par les magistrats qui considèrent les témoignages de trois esclaves lors du procès comme invalides, puisque donnés par des individus dépourvus de droits¹³⁹.

En plus de condamner la maltraitance infligée par les principaux bûcherons béliziens à leurs esclaves, Arthur se lance également dans une croisade pour libérer les esclaves de descendance indigènes détenus par de nombreux descendants de colons britanniques précédemment installés en Moskitie et probablement initialement reçus de Miskitu en échange de transactions commerciales. En réaction à des pratiques qu’il condamne personnellement, Arthur décide d’appliquer pour le Honduras britannique un arrêté anglais de 1775 émis par William Lege, comte de Dartmouth et secrétaire d’État britannique aux Colonies, interdisant de détenir en esclavage, au sein de la colonie de Pitt de Black River, des individus issus de peuplements indigènes locaux¹⁴⁰. Arthur met alors sur pied un comité en charge de discuter de la légalité de telles pratiques, tout en s’assurant de mettre un grand nombre d’esclaves de Moskitie en sûreté sous la responsabilité du *Provost Marshal*, officier en charge de policer les militaires sous les ordres d’Arthur¹⁴¹.

Certains rapports rédigés par le surintendant sur la question sont repris par William Wilberforce. Chantre de l’antiesclavagiste, figure de proue de l’abolition de la traite négrière, Wilberforce fait, en 1823,

¹³⁹ FERGUSON Mison, PELAYO Phylcia, ENCALADA Nigel, *A History of Slavery & Emancipation in Belize*, Belmopan, ISCR and NICH, 2015, p. 10. Emory King comprend le verdict comme particulièrement clément envers Bowen du fait que le jury savait que les maltraitances de Peggy avaient été infligées par la maîtresse de l’accusé, jalouse de l’attirance que ce dernier avait pour son esclave. Bien qu’intéressante, la version de King – tendant par ailleurs à être complaisante et élogieuse à l’égard du traitement infligé aux populations d’esclaves par les habitant-e-s du Honduras Britannique – n’est malheureusement pas assez sourcée. Voir KING Emory, *Slavery in Belize...*, pp. 8-12.

¹⁴⁰ Henry J. et Conlys Thomas, Report of his majesty’s commissioners of legal enquiry for the West Indies on the case of certain persons at Honduras who claim to be entitled to their freedom on the ground of Indian descent, courrier à Bathurst, report, 20.02.1827, The National Archives, Kew, CO 318/67.

¹⁴¹ Henry J. et Conlys Thomas, Report of his Majesty’s commissioners...; BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, p. 247.

une lecture – certainement enflammée – d’un rapport du superintendant devant la Chambre des communes. Celle-ci met en avant les mauvais traitements systématiques infligés à leurs esclaves et, surtout, le problème des esclaves indigènes¹⁴². L’intervention de Wilberforce met ainsi sur le devant de la scène londonienne l’existence d’une colonie britannique privée et indépendante jusque-là généralement louangée pour sa capacité à offrir un environnement sain et enviable à ses esclaves. Quelques années auparavant encore, un pamphlet publié en 1809, qui plaidait pour une plus grande intervention gouvernementale britannique en faveur d’une colonie économiquement menacée par l’impossibilité d’étendre géographiquement l’exploitation d’acajou, offrait une vive description des activités extractrices du Honduras britannique. Rédigé par George Henderson, un militaire posté à Belize, celui-ci stipulait que « *dans aucune partie du monde, où l’esclavage prévaut, il n’est possible de trouver une forme plus modérée ou plus indulgente de la condition des êtres ainsi contraints* »¹⁴³.

Établir une échelle des souffrances subies au sein du système esclavagiste antillais constitue en soi un exercice stérile. Toutefois, sans pour autant prétendre trouver une justification quelconque aux pratiques béliziennes, les conditions des esclaves engagés dans le commerce de l’acajou semblent qualitativement différentes d’autres colonies britanniques, notamment sucrières. Ce constat a récemment été illustré par James Walvin, qui retrace les traitements endurés par les populations d’esclaves engagées dans le commerce de l’acajou bélizien¹⁴⁴. Lors de saisons successives d’abattage d’acajou au fond de forêts éloignées, maîtres et esclaves se retrouvent souvent seuls et isolés. Tous les deux armés d’outils nécessaires à l’abattage d’arbres ou d’armes à feu pour une meilleure défense contre les dangers qui se terrent dans les forêts d’Amérique centrale, un propriétaire d’esclaves doit veiller à garantir un traitement relativement décent afin d’éviter toute rébellion potentielle armée par ses propres soins. Avant chaque saison d’abattage (généralement durant le mois d’août), quelques esclaves sont

¹⁴² « Slaves at Honduras », *Aberdeen Journal*, Aberdeen, 23.07.1823, p. 2. Pour des biographies mettant en avant l’action de Wilberforce comme moteur principal des abolitions de la traite négrière et de l’esclavage, voir : BELMONTE Kevin Charles, *William Wilberforce : a Hero for Humanity*, Grand Rapids, Mich, Zondervan, 2007 ; TOMKINS Stephen, *The Clapham Sect: how Wilberforce’s Circle Transformed Britain*, Oxford, Lion Books, 2010 ; APTED Michael, *Amazing Grace*, Momentum Pictures, 2006.

¹⁴³ « *in no part of the world, where slavery prevails, can the condition of beings so circumstanced be found of milder or more indulgent form.* » HENDERSON George, *Honduras...*, p. 59. Traduction de l’auteur.

¹⁴⁴ WALVIN James, *Slavery in Small Things: Slavery and Modern Cultural Habits*, Chichester, Wiley Blackwell, 2017, pp. 82-103.



CUTTING AND TRUCKING MAHOGANY IN HONDURAS .
 From an original painting by Fusimore, in the possession of
 THOMAS PICKSTOCK, ESQ

Fig. 10. Coupe et transport de l'acajou au Honduras britannique.

Source : Chaloner & Fleming, *The Mahogany Tree: its Botanical Character, Qualities and Uses... in the West Indies and Central America*, Liverpool, Rockcliff and Son, 1850 © Cambridge University Library.

également chargés de partir en éclaireur au fond des bois afin de repérer et d'identifier les différents arbres à abattre. À cette période de l'année, les feuillages d'acajou se parent de teintes orangées, les rendant plus facilement identifiables. La crainte de voir ces éclaireurs vendre leur information à d'autres bûcherons pousse également les maîtres à leur prodiguer de meilleures conditions de vie¹⁴⁵. Toutefois, comme le démontre le cas de l'esclave Peggy, ces bonnes conditions de vie restent toutes relatives. En plus de punitions plus que cruelles et jamais acceptables, les travaux auxquels est affectée la main-d'œuvre esclave constituent de loin les plus durs et surtout les plus dangereux. Entre autres, le transport et le chargement des billes d'acajou à bord des navires marchands sont souvent accompagnés d'accidents¹⁴⁶.

¹⁴⁵ HENDERSON George, *Honduras...*, pp. 48-49.

¹⁴⁶ WALVIN James, *Slavery in Small Things...*, p. 97.

À la suite des répercussions londoniennes des dispositions mises en place par Arthur contre leurs pratiques esclavagistes, certains bûcherons expriment ouvertement leur opposition aux agissements du superintendant. Ils publient alors, des deux côtés de l'Atlantique (Londres et Kingston), une « *defence* ». Rédigée sur ordre des « *habitants du Honduras* », celle-ci affirme que les dénonciations de maltraitements envers les esclaves béliziens par Arthur constituent des calomnies. Ses auteurs présentent, à l'inverse, la colonie comme essentiellement dirigée par des propriétaires d'esclaves bienveillants, en comparaison avec d'autres colonies britanniques. Le fait que leurs esclaves puissent, prétendument, prendre congé tous les dimanches, ou que ceux-ci aient rejoint les rangs des milices béliziennes lors de la bataille de St George's Caye de 1798, engagés soi-disant volontairement aux côtés de leurs maîtres respectifs pour combattre l'ennemi espagnol, prouve le bien-fondé de leurs pratiques de l'esclavage¹⁴⁷. Les auteurs décrivent également les accusations portées par le superintendant comme faisant partie d'une stratégie visant à saper leurs propres activités commerciales à son profit. Ils insinuent que les mesures de publicité imposées aux exploitations d'acajou lui permettent surtout de mieux évaluer les activités économiques générales de ses concurrents potentiels. Les accusations publiques de pratiques esclavagistes cruelles constituent alors principalement une mauvaise publicité métropolitaine, afin de mettre en péril les relations que les principaux marchands d'acajou entretiennent avec leurs partenaires commerciaux londoniens.

Même s'il est certainement sincère dans son accusation des pratiques esclavagistes des principaux bûcherons d'acajou du Honduras britannique, le superintendant Arthur est néanmoins également engagé dans d'autres activités parallèles qui portent, à son profit, potentiellement atteinte aux intérêts économiques des bûcherons béliziens. Le 5 avril 1820, Arthur envoie une lettre à George Frederic, roi des Miskitu. Il lui expose un projet pour établir sur ses terres une école dirigée par des missionnaires « *afin*

¹⁴⁷ INHABITANTS OF HONDURAS, *Defence...*, part. 1. Selon Mavis Campbell, la fierté mise en avant par les bûcherons du Honduras britannique à la suite de la bataille de St. George's Caye, durant laquelle maîtres et esclaves combattent « *main dans la main* » contre l'envahisseur espagnol, constitue un moment décisif dans la constitution d'une sorte d'identité nationale. Les Béliziens se définissent consécutivement comme de « *bons* » esclavagistes, en contraste avec les autres colonies des Antilles britanniques. Ainsi, les accusations d'Arthur et la publication de ses rapports par Wilberforce enfraignent considérablement leur autoreprésentation, ou du moins va à l'encontre de l'identité qu'ils tentent de mettre en avant. Voir : CAMPBELL Mavis Christine, *Belize...*, pp. 283-288.

de, si possible, donner un peu d'instruction aux enfants»¹⁴⁸. Enthousiaste et pressé de mener son plan à bien, le superintendant va jusqu'à envoyer un rapport à Josiah Pratt, un jour après avoir contacté le souverain indigène sur ce sujet. Il lui expose notamment ses différentes avancées et intentions qu'il considère lui-même comme une opération collaborative bien pensée¹⁴⁹. Secrétaire de la très évangéliste *Church Missionary Society* de Londres¹⁵⁰, Pratt est perçu par Arthur comme étant le mieux à même de fournir les meilleurs missionnaires nécessaires à la mise en œuvre de son plan pour l'évangélisation et l'instruction de ces «*pauvres misérables Indiens*»¹⁵¹. Le projet d'Arthur, qui doit, selon lui, être «*fort agréable au peuple Miskitu*» et une «*bénédictio[n] pour le pays*»¹⁵², semble de prime abord tout à fait louable. Néanmoins, considérer celui-ci à la lumière des accusations portées par la *defence* des bûcherons du Honduras britannique suggère une conclusion alternative.

À ce stade, il est intéressant de postuler que Pratt entretient également des liens privilégiés avec William Wilberforce. Ils semblent tous les deux non seulement être à l'origine de la *Church Missionary Society*¹⁵³, mais également avoir entretenu une correspondance amicale¹⁵⁴. Pratt est également relié indirectement à la secte de Clapham, le groupe évangéliste d'antiesclavagistes dont Wilberforce est issu. En effet, William Hey, l'instigateur du *Christian Observer*, organe de communication officiel de la secte, est l'oncle de la femme de Pratt. Hey nomme d'ailleurs ce dernier comme premier éditeur du journal¹⁵⁵. Pratt paraît aussi avoir une grande estime pour Wilberforce, à tel point qu'il propose, dans le courant de l'année 1815, de nommer en son nom un bateau de la *Church Missionary Society* dévoué au transport de missionnaires vers le continent

¹⁴⁸ Arthur Georges, courrier à George Frederic, 05.04.1820, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/47_88. Traduction de l'auteur.

¹⁴⁹ Arthur Georges, courrier à Josiah Pratt, 06.04.1820, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/47_92.

¹⁵⁰ OVERTON J. H., MACHIN Ian, «Pratt, Josiah (1768-1844)», in: *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2021. En ligne: <http://www.oxforddnb.com/view/article/22707>, consulté le 25.02.2022.

¹⁵¹ Arthur Georges, courrier à Josiah Pratt, 06.04.1820, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/47_92. Traduction de l'auteur.

¹⁵² Arthur Georges, courrier à George Frederic, 05.04.1820, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/47_88. Traduction de l'auteur.

¹⁵³ STOCK Eugene, *The History of the Church Missionary Society: its Environment, its Men and its Work*, London, Church Missionary Society, 1899, p. 69.

¹⁵⁴ Voir par exemple : Wilberforce William, courrier à Josiah Pratt, 19.08.1819, Marsden Online Archive, MS. 498/81. En ligne: http://marsdenarchive.otago.ac.nz/MS_0498_081, consulté le 23.02.2017.

¹⁵⁵ TOMKINS Stephen, *Clapham Sect...*, p. 183.

africain¹⁵⁶. Du fait qu'Arthur procure divers rapports à la société de Pratt sur l'état d'évangélisation des Miskitu¹⁵⁷, et que Wilberforce se soit procuré des rapports du superintendant pour son intervention parlementaire dénonçant l'esclavage d'Indigènes en Honduras britannique, il est ainsi prudent de considérer qu'Arthur, Pratt et Wilberforce partagent une forme de compréhension similaire des éléments qui lient argumentaires antiesclavagistes et profession de foi évangéliste.

La lecture d'un ouvrage de Wilberforce de 1823, intitulé *An Appeal to the Religion, Justice, and Humanity of the Inhabitants of the British Empire*, révèle certaines de ces concomitances. L'auteur y préconise une complète abolition de l'esclavage en offrant à ses lecteur-trice-s de multiples exemples de cruautés (viols, coups de fouet) commises à l'encontre d'esclaves des Antilles britanniques. Wilberforce y esquisse surtout la cruelle absence d'une pratique, interdite aux populations d'esclaves mais pourtant considérée comme fondamentale et essentielle au plein épanouissement de la condition humaine. Selon l'auteur, l'abolition de l'esclavage devrait en effet permettre l'abrogation de lois et de règlements de différentes colonies britanniques antillaises interdisant aux esclaves de s'engager dans l'institution sanctifiée du mariage¹⁵⁸. L'interdiction d'accéder à une alternative d'union plus « chrétienne » empêche alors, selon l'auteur, l'épanouissement moral et pousse ces populations à s'engager dans des pratiques sexuelles « licencieuses » (comme une multiplicité de partenaires sexuel-le-s). Si l'esclavage venait à être supprimé, l'accès au mariage serait consécutivement et automatiquement accordé aux ancien-ne-s esclaves. De plus, la sanctification d'unions au sein de communautés de futurs ex-esclaves provoquerait une augmentation « naturelle » de leurs effectifs. Mis en avant par l'auteur comme le prérequis fondamental à des procréations saines et nombreuses¹⁵⁹, le mariage est ainsi implicitement identifié comme l'alternative essentielle à la diminution des forces de travail antillaises survenue au lendemain de l'abolition de la traite négrière de 1807.

¹⁵⁶ PRATT Josiah, PRATT John Henry, *Memoir of the Rev. Josiah Pratt, B.D.*, London, Seeleys, 1849, pp. 128-129.

¹⁵⁷ Church Missionary Society, «Recent Miscellaneous Intelligence», *Missionary Register*, London, 07.1822, pp. 303-304.

¹⁵⁸ WILBERFORCE William, *An Appeal to the Religion, Justice, and Humanity of the Inhabitants of the British Empire: in Behalf of the Negro Slaves in the West Indies*, London, J. Hatchard and son, 1823, pp. 16-17.

¹⁵⁹ WILBERFORCE William, *An Appeal to the Religion...*, p. 18.

En apparence, l'argumentaire d'un Wilberforce considérant le mariage comme l'expression d'un niveau de civilisation supérieur est *a priori* relativement similaire à des conceptions conservatrices de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, issues notamment des réflexions d'Edmund Burke. Philosophe d'origine irlandaise, membre du parti *whig* et parlementaire de longue carrière, Burke perçoit en effet le mariage, et surtout son indissolubilité, comme l'une des prérogatives essentielles à la supériorité de la civilisation britannique¹⁶⁰. En tant que véhément critique de la Révolution française, il utilise d'ailleurs cet argument pour décrire l'introduction, durant la Première République, d'une facilité d'accès au droit de divorce comme la traduction d'une dégradation civilisationnelle importante¹⁶¹. Toutefois, alors que Burke dénonce la relégation jacobine du mariage au simple rang de « *contrat civil* », Wilberforce élève implicitement celui-ci en qualité de « *contrat par excellence* ». Comme tout autre rite religieux, il considère le mariage comme servant essentiellement à la sanctification d'un « *contrat* »¹⁶². La dissémination active de telles valeurs au sein de communautés décrites comme moralement précaires contribuerait alors à une « *amélioration régulière dans la religion, morale, et civilisation [chrétiennes]* »¹⁶³. Celle-ci permettrait l'implantation d'une révélation spirituelle, d'une compréhension et d'une réalisation de l'importance de la sainteté d'accords passés entre deux partis. Le contrat de mariage constitue ainsi, par extension, le modèle de base à la régulation et à l'organisation en amont de toutes formes d'interactions, puissent-elles être sociales, commerciales, ou, en l'occurrence, fondées sur des relations de travail.

En perspective, la conjonction des différentes mesures prises par Arthur à l'encontre de la magistrature bélizienne apparaît comme une stratégie qui vise à fragiliser le pouvoir de cette dernière. Le projet de christianisation des populations miskitu envisagé par Arthur semble donc s'inscrire dans une tentative de transformation des structures d'interactions liant

¹⁶⁰ BURKE Edmund, « Speech on Divorce Bill (29 April 1771) », in: LANGFORD Paul (ed.), *The Writings and Speeches of Edmund Burke*, vol. 2, Oxford, Clarendon Press, 1981, pp. 357-359.

¹⁶¹ BURKE Edmund, *Thoughts on the Prospect of a Regicide Peace in a Series of Letters*, London, J. Owen, 1796, pp. 39-42.

¹⁶² WILBERFORCE William, *An Appeal to the Religion...*, p. 19.

¹⁶³ De manière intéressante, cette rhétorique fondée sur la sainteté, aux yeux de Dieu, des contrats se retrouve également dans plusieurs textes édités par Pratt. Voir: PRATT Josiah (ed.), *The Works of the Right Reverend Father in God Ezekiel Hopkins, D.D.*, vol. 1, London, Seeley, 1809, pp. 116, 117, 121, 137. Traduction de l'auteur.

populations coloniales et Indigènes¹⁶⁴. Bien que la prospérité de la colonie du Honduras britannique repose, de son propre aveu, sur l'exploitation de bois précieux, Arthur considère celle-ci comme administrée par une bande de magistrats incompétents¹⁶⁵. Pour y remédier, le superintendant envisage un changement profond dans le paradigme sous-jacent aux relations entre les activités britanniques d'exploitation de l'acajou et les Indigènes miskitu. Les interactions liant les élites des populations indigènes et coloniales occupant une place prédominante dans l'allocation d'accès privilégiés aux ressources naturelles convoitées et l'éducation des valeurs « chrétiennes » fondées sur le respect de relations contractuelles pour tous les membres d'une population donnée permettrait l'introduction de nouvelles pratiques coloniales.

Le modèle proposé par Arthur est ainsi envisagé comme pouvant être introduit en lieu et place des pratiques de cohabitations entre colons et Miskitu si centrales aux activités de l'oligarchie bélizienne. Établir une école gérée par des missionnaires avec pour objectif la promotion de rites religieux sanctifiant l'importance du respect de relations contractuelles apparaît comme une stratégie permettant, à plus ou moins long terme, un changement fondamental des dispositions culturelles structurant des mécanismes de pouvoir interne aux Miskitu. La polygamie, pratiquée par les élites miskitu pour établir et consolider des liens de vassalités, structure l'établissement, l'affirmation et la reconnaissance mutuelle d'implantations d'alliances au sein des communautés indigènes¹⁶⁶. La création de pratiques de constitution de couples issus du mariage chrétien monogame fragiliserait donc, à terme, des pratiques assurant le maintien de structures politiques locales.

Surtout, le projet défendu par Arthur envisage l'implantation d'un système au sein duquel les populations indigènes sont poussées à se conformer à des valeurs fondées essentiellement sur un respect et une quasi-sainteté intrinsèque d'associations contractuellement établies et définies. L'inculcation de telles valeurs au sein de la communauté

¹⁶⁴ Ce processus ressemble à l'impact qu'a eu le prosélytisme évangéliste des sociétés de missionnaires sur l'avancée de la East India Company dans la première moitié du XIX^e siècle. À ce sujet, voir COPLAND Ian, « Christianity as an Arm of Empire: the Ambiguous Case of India under the Company, c. 1813-1858 », *The Historical Journal* 49(4), 12.2006, pp. 1025-1054.

¹⁶⁵ Arthur Georges, Private, 17.07.1819, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/41 ; Arthur Georges, courrier à Earl Bathurst, 31.07.1819, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/46_17.

¹⁶⁶ GABBERT Wolfgang, « Indigenous Leaders... », p. 85.

miskitu permettrait de contourner l'un des prérequis fondamentaux du terrain d'entente pratiqué jusque-là, à savoir les processus d'arbitrage définis par une médiation établie entre les représentants de l'élite de chacune des communautés, par l'intermédiaire du roi miskitu. Le processus d'éducation envisagé par Arthur rendrait possible l'imposition de valeurs contractuelles directement au sein de l'ensemble des populations miskitu. Consécutivement, la scolarisation et, ainsi, l'évangélisation de populations locales autoriseraient tout individu à créer et à entretenir des affinités directes et spécifiques avec les habitant-e-s indigènes, sans avoir à passer par le roi miskitu. Selon Arthur lui-même, un tel procédé ferait ainsi entrer les Miskitu et les autres peuples indigènes de la région dans «*un système d'industrie*»¹⁶⁷. Des populations indigènes libres et contractuellement engagées constitueraient alors une force de travail adéquate pour l'exploitation et la transformation notamment des ressources d'acajou de la région. Arthur le sous-entend d'ailleurs en mentionnant qu'il veut instruire quelques «*garçons intelligents*» de Moskitie au métier de charpentier¹⁶⁸.

À terme, la contractualisation des relations de travail envisagée entre exploitants de ressources naturelles et main-d'œuvre, conversant au son d'un dialogue teinté de valeurs chrétiennes, permettrait à l'ensemble des populations de colons une compensation pour la disparition plus que probable des pratiques esclavagistes, à la suite de l'abolition de la traite déjà établie depuis 1807. L'introduction d'un cadre rigide, défini et façonné par la sanctification spirituelle de relations contractuelles, assurerait alors l'émergence d'un substitut aux pratiques de négociations flexibles issues du processus de coopération qui lie colons britanniques et Miskitu. Appliquées directement au cœur des populations indigènes, ces pratiques d'évangélisation permettraient ainsi de contourner l'obtention d'un quelconque accord d'un souverain ou de toute autre élite indigène.

Témoin de la confrontation opposant les pratiques coloniales des oligarques locaux à celles plus «*wilberforciennes*» de leur superintendant Arthur, le roi miskitu d'alors, George Frederic, espère pouvoir profiter de

¹⁶⁷ Arthur Georges, courrier à George Frederic, 14.02.1821, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/47_213. Traduction de l'auteur.

¹⁶⁸ Arthur Georges, courrier à George Frederic, 06.06.1820, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/47_114. Traduction de l'auteur.

cette situation conflictuelle. Il compte en effet préserver, voire améliorer une certaine forme d'interaction entretenue avec les Béliziens, conditionnant jusque-là de fait sa propre situation politique et matérielle. Or, son statut et rôle ne devraient normalement pas le pousser à agir de la sorte. En effet, dans la droite lignée des divers rois miskitu le précédant, George Frederic est, depuis sa plus tendre enfance, essentiellement éduqué à incarner le rôle d'un intermédiaire culturel colonial liant intérêts économiques et politiques miskitu et anglais. En quelque sorte, envisager de pouvoir se démarquer dans un moment de crise politique et économique centraméricain dépasse – de loin – les fonctions attribuées normalement au roi Miskitu. Quelques éléments biographiques permettent néanmoins de mieux comprendre les raisons expliquant la prise de distance de George Frederic par rapport au rôle attribué depuis plusieurs générations aux souverains miskitu.

Né dans les années 1790, George Frederic Augustus est destiné à devenir l'un de ces rois miskitu, œuvrant surtout en tant que *go-between* entre commerçants anglais et aristocraties indigènes. George Frederic et son jeune frère (Robert Charles Frederic) sont ainsi emmenés à Kingston en juin 1805¹⁶⁹. Pour assurer la continuité de son héritage politique, leur père (George II) avait auparavant négocié avec Alexander Lindsay, comte de Balcarres et alors gouverneur de la Jamaïque, pour que ses deux fils soient éduqués à Kingston¹⁷⁰. Chaperonnant les deux princes, leur grand-oncle Isaac doit veiller à ce que leur éducation soit adaptée à leur future position. Les autorités jamaïcaines lui accordent également £100 par an pour ses besoins personnels et ceux de son entourage¹⁷¹.

Enfant, George Frederic est aussi régulièrement présenté à certains des résidents les plus prestigieux de l'île. Le 13 août 1804, un dîner est d'ailleurs organisé à la résidence du gouverneur, réunissant un petit groupe d'officiers et de dignitaires britanniques de haut rang. Bien que le très jeune prince pique une crise ce soir-là (relativement normal pour un enfant de son âge, mais au grand dam de son hôtesse, Lady Maria Nugent, qui raconte l'épisode dans son journal), l'objectif de la rencontre est relativement clair : entretenir l'intérêt de ses interlocuteurs pour le potentiel commercial de la Moskitie. Tout au long de la soirée, le grand-oncle de George Frederic prend bien soin de rappeler aux invités « *les bonnes et hospitalières coutumes de son pays* »,

¹⁶⁹ BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, p. 79.

¹⁷⁰ Fairlieb Mistie, courrier à Balcarres, 20.04.1798, The National Archives, Kew, CO 137/99 ; Balcarres, courrier à Portland, 30.04.1798, The National Archives, Kew, CO 137/99.

¹⁷¹ Portland, courrier à Balcarres, 11.07.1798, The National Archives, Kew, CO 137/99.



Fig. 11. Une représentation artistique de George Frederic, roi des Miskitu.

Source: Shazam.zam, Wikimedia Commons. Cette image est sous licence Creative Commons Attribution-Share Alike 4.0 International.

bientôt gouverné par le prince qui, à ce moment précis, reçoit une éducation britannique pour assurer la pérennité de l'accès privilégié des marchands anglais au commerce de la Moskitie¹⁷². Ainsi, l'éducation de George Frederic le sensibilise non seulement aux interlocuteurs et aux coutumes anglais, mais surtout au fait que la légitimité même de sa position de roi dépend de l'état du commerce extérieur de la Moskitie¹⁷³.

¹⁷² NUGENT Maria, *Lady Nugent's Journal of her Residence in Jamaica from 1801 to 1805*, Kingston, University of the West Indies, 2002, pp. 211-212.

¹⁷³ Sur l'appropriation par les rois miskitu des parures britanniques, voir DENNIS Philip A., OLIEN Michael D., « Kingship among the Miskito... », pp. 718-737.

L'éducation de George Frederic n'a toutefois pas lieu uniquement auprès de précepteurs anglais. Nombre de marchands étrangers assurent également une partie de sa formation de prochain intermédiaire royal. Souhaitant s'assurer que le futur règne de George Frederic leur garantira un accès continu aux ressources de la Moskitie, certains marchands cherchent en effet à maintenir un contact régulier avec le prince pendant son séjour en Jamaïque. Par exemple, Peter Sheperd, un marchand britannique, transporte régulièrement des chefs valiente (issus d'un groupe politique indigène Rama établi dans les parties sud de la Moskitie) en Jamaïque pour rendre visite à George Frederic¹⁷⁴. Permettant au jeune prince de se familiariser avec la distribution d'ordres à ses futurs vassaux et d'affirmer son rôle d'attributaire d'accès légitimes à la Moskitie pour des étrangers, ces fréquentes rencontres permettent également à Sheperd d'assurer les bons contacts avec George Frederic dans l'espoir de maintenir son commerce florissant. En effet, Sheperd est un marchand qui non seulement domine l'ensemble du commerce entre la Moskitie, la Jamaïque, San Andreas et Old Providence, mais qui sert également d'intermédiaire pour les marchands nord-américains qui font le commerce des marchandises miskitu¹⁷⁵. Plus important encore, les interactions entretenues avec des marchands britanniques comme Sheperd aident George Frederic non seulement à établir des relations avec des commerçants étrangers, mais aussi à apprendre comment jouer un rôle actif dans la facilitation du commerce à longue distance¹⁷⁶.

Pendant que George Frederic poursuit son éducation culturelle et commerciale en Jamaïque, la Moskitie est gouvernée par son oncle, Stephen¹⁷⁷. Après la mort du père de George Frederic en 1800, Stephen maintient la politique de conciliation commerciale de son défunt frère avec les étrangers établis dans la région, essentielle au maintien du régime politique des Miskitu. Cependant, Stephen doit combler le vide commercial créé par l'abandon forcé de la colonie anglaise de Black River à la suite du traité conclu en 1786 entre l'Espagne et la Grande-Bretagne, acceptant de reconnaître la pleine souveraineté espagnole sur l'Amérique centrale et d'évacuer toute présence britannique sur le rivage. Les intérêts des Miskitu s'orientent

¹⁷⁴ FOREIGN OFFICE, *British and Foreign State Papers 1849-1850*, vol. 38, London, Harrison, 1862, pp. 689-670.

¹⁷⁵ Au sujet de Sheperd, voir NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, pp. 96-102.

¹⁷⁶ DENNIS Philip A., OLIEN Michael D., «Kingship among Miskito...», pp. 733-734.

¹⁷⁷ OLIEN Michael D., «The Miskito Kings and the Line of Succession...», pp. 214-215.

ainsi rapidement vers la colonie du Honduras britannique. Ayant reçu de nombreux évacués de Black River, les magistrats béliziens voient en effet un avantage commercial important à entretenir des relations durables avec les Miskitu. Ils courtisent alors les Miskitu, en envoyant par exemple en 1802 des cadeaux d'un montant total de £40 au jeune George Frederic, alors en Jamaïque¹⁷⁸.

En novembre 1815, George Frederic considéré comme en âge, Stephen organise une réunion avec une trentaine de dirigeants indigènes, au cours de laquelle ils acceptent tous de signer une soumission « *donnant [leur] assentiment, consentement, choix et déclaration à, pour et de la nomination du prince héréditaire Frederic [...] à la couronne, [...] et au gouvernement de son père, comme [leur] roi et souverain légitime* »¹⁷⁹. Fort de ce soutien, George Frederic est ainsi prêt à embrasser son rôle royal. En janvier 1816, il écrit au superintendant du Honduras britannique George Arthur pour demander à être couronné dans la capitale de la colonie, Belize¹⁸⁰. Heureux à l'idée de compter officiellement le jeune roi comme le nouvel intermédiaire chargé d'assurer une alliance politique et commerciale entre le Honduras britannique et les Miskitu, le surintendant accède à la demande de George Frederic¹⁸¹. La cérémonie a ainsi lieu le 18 janvier 1816. George Frederic affrète un sloop de guerre britannique de la Jamaïque à Belize pour l'occasion. Entouré de ses chefs ainsi que des marchands et des officiers britanniques de la colonie, George Frederic, vêtu de l'uniforme d'un major anglais, se rend à cheval à l'église principale de Belize. Placé près de l'autel, il est alors intronisé « *Roi et Souverain de la Nation Miskitu* » lors d'un service de couronnement en anglais, accompagné de cris de « *Longue vie au Roi* » de la part de l'assistance¹⁸².

¹⁷⁸ FOREIGN OFFICE, *Papers...*, p. 674; BENNETT MURRAY Sonia, *They Came to Belize...*, pp. 118-137; BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, 1934, p. 57.

¹⁷⁹ « [...] giving [their] assent, consent, choice, and declaration to, for, and of the appointment of the hereditary Prince Frederic [...] to his father's Crown, Franc, and Government, as [their] lawful King and Sovereign. » HOUSE OF COMMONS, *Correspondence respecting the Mosquito territory. Presented to the House of Commons, July 3, 1848, in Pursuance of their Address of April 3, 1848.*, London, T.R. Harrison, 1848, pp. 46-47. Traduction de l'auteur.

¹⁸⁰ George Frederic, courrier à Arthur, 13.01.1816, The National Archives, Kew, CO 123/25.

¹⁸¹ Arthur, courrier à George Frederic, 14.01.1816, The National Archives, Kew, CO 123/25. Pour rappel, Arthur entretient encore à ce moment de bonnes relations avec les magistrats du Honduras britannique.

¹⁸² STOUT Peter F., *Nicaragua: Past, Present and Future*, New-York, J.E. Potter & Cie, 1859, p. 169; DUNHAM Jacob, *Journal of Voyages*, New York, 1850, p. 96.

Après son couronnement, George Frederic s'installe au cap Gracias a Dios. Marquant l'extrémité de l'avancée de terre dans la mer des Caraïbes entre la péninsule du Yucatan et le continent sud-américain, le cap constitue un important point de passage et de négociation politique et commerciale. En tant que siège du royaume miskitu, il est un lieu de médiation pour les représentants des différentes communautés du littoral. Le cap sert également de point de convergence pour les marchands étrangers qui cherchent un accès légitime aux ressources de la Moskitie. Comme ses ancêtres, George Frederic approuve ainsi des droits de commerce pour les commerçants qui s'installent périodiquement dans la région afin d'amasser les quantités d'acajou, de salsepareille ou d'écaïlle de tortue nécessaires pour leur négoce. Par exemple, lors d'un voyage effectué à la fin des années 1810 et au début des années 1820, Orlando Roberts, un marchand britannique, rencontre différents commerçants français et britanniques en route vers le Cap. Leur présence sur le rivage est conditionnée par le renouvellement régulier de leur allégeance au roi miskitu¹⁸³. En juillet 1815, un marchand américain du nom de Jacob Dunham, installé au cap Gracias a Dios, reçoit également de George Frederic un permis pour « *toucher et commercer dans toutes les parties de mes dominations dans n'importe quel navire d'Amérique du Nord* »¹⁸⁴.

Dans ce contexte, les aristocrates miskitu et les marchands britanniques établis sur le rivage et, surtout, en Honduras britannique espèrent que le couronnement de George Frederic conduise à un statu quo bénéfique au commerce antillais britannique, très proche de ce que son défunt père George II avait établi. Lorsque George Frederic demande que son couronnement ait lieu à Belize, le superintendant Arthur indique en effet qu'il serait honoré d'accorder ce privilège, à condition que le roi miskitu n'oublie pas qu'il est « *d'une manière particulière sous la protection du gouvernement britannique* »¹⁸⁵. En d'autres termes, il est conseillé à George Frederic de ne pas porter atteinte aux liens privilégiés qui unissent les Miskitu et les marchands anglais de la région et qui ont été consolidés par ses prédécesseurs. Certains marchands britanniques se mettent même d'accord entre eux pour appliquer correctement cette exclusivité. Dunham, le commerçant américain qui commerce alors en Moskitie, se voit à son

¹⁸³ ROBERTS Orlando W., *Narratives of Voyages and Excursions on the East Coast and in the Interior of Central America*, Edinburgh, Constable & co., 1827, pp. 107-108, 130.

¹⁸⁴ « [...] *touch and trade in all parts of my dominions in any vessel from North America.* » DUNHAM Jacob, *Journal...*, p. 96. Traduction de l'auteur.

¹⁸⁵ FOREIGN OFFICE, *Papers...*, p. 680.

tour interdire par des marchands britanniques de se rendre en Jamaïque ou d'envoyer des lettres à bord de leurs navires, car ils craignent qu'il ne « devienne un rival dans le commerce et ne soit le moyen d'y introduire d'autres personnes »¹⁸⁶.

Pourtant, les premières années du règne du roi sont caractérisées par des tensions importantes. Celles-ci sont tant internes qu'externes à la Moskitie, empêchant le maintien – voire favorisant la rupture – du modèle de cohabitation coloniale économique et politique intermédié par le roi miskitu.

Dans le contexte interne de la Moskitie, le règne de George Frederic commence du mauvais pied, puisqu'il ne veut ou ne peut établir une autorité royale digne de ce nom sur son royaume en tant qu'intermédiaire. Quinze années de régence sous le règne de Stephen ont donné au général et au gouverneur le temps de se renforcer politiquement et économiquement. Dans le nord, le général Robinson est devenu un riche éleveur de bétail ayant osé prendre ses distances avec l'autorité royale miskitu. Son absence à la réunion des dirigeants organisée par Stephen en 1815 (sa signature est absente de la déclaration commune) et au couronnement de George Frederic à Belize lui valent d'être copieusement insulté par le jeune roi¹⁸⁷. Au sud, le gouverneur Clementi (également un riche éleveur) refuse délibérément tout contact avec le nouveau roi, prenant même sur lui de tuer un de ses envoyés quelque peu irrespectueux. George Frederic réussit également à s'aliéner l'un de ses plus proches alliés, l'amiral Earnee, en agressant sexuellement l'une de ses femmes¹⁸⁸.

Des métamorphoses nées bien au-delà de la Moskitie ont également des conséquences importantes pour le règne de George Frederic : ils introduisent de nouveaux acteurs et de nouvelles idées en Moskitie. D'abord, la portée des campagnes antiesclavagistes britanniques a des répercussions sur la stabilité politique et économique de la Moskitie. Comme souligné plus haut, le superintendant Arthur du Honduras britannique, un admirateur du député antiesclavagiste anglais William Wilberforce, cherche à faire appliquer concrètement l'interdiction de détenir des esclaves indigènes de Moskitie. Ces efforts pour promouvoir l'antiesclavagisme anglais en Amérique centrale constituent dès lors un problème pour George Frederic.

¹⁸⁶ DUNHAM Jacob, *Journal...*, p. 107.

¹⁸⁷ HOUSE OF COMMONS, *Correspondence...*, pp. 46-47 ; STRANGWAYS Thomas, *Sketch of the Mosquito Shore, Including the Territory of Poyais: Descriptive of the Country; with some Information as to its Production, the Best Mode of Culture, &c. ... Chiefly Intended for the Use of Settlers*, Edinburgh, W. Blackwood, 1822., p. 144 ; ROBERTS Orlando W., *Narratives...*, p. 148.

¹⁸⁸ ROBERTS Orlando W., *Narratives...*, pp. 137-139.

Pour rappel, la vente d'esclaves est en effet la pierre angulaire non seulement de l'économie interne des Miskitu, mais aussi du système d'échange entre Britanniques et Miskitu, garantissant finalement la domination politique, militaire et commerciale de ces derniers dans la région. L'abolition de l'esclavage indigène minerait par conséquent son pouvoir royal déjà chancelant¹⁸⁹.

La Révolution française d'abord, les guerres napoléoniennes ensuite, ont d'autres répercussions importantes de l'autre côté de l'Atlantique¹⁹⁰. Pour les anciennes colonies espagnoles, celles-ci se traduisent rapidement par une défiance révolutionnaire, en faveur de constitutions républicaines et indépendantes¹⁹¹. Les soulèvements révolutionnaires en Haïti alimentent également la réalisation de nouvelles possibilités politiques sans esclavage dans les Caraïbes¹⁹². Par conséquent, le continent américain et les Caraïbes deviennent d'importants foyers de contestation où de nouveaux projets politiques peuvent être imaginés et réalisés. Pourtant, les Américains d'origine espagnole ou les anciens esclaves haïtiens opposés à leur ancien souverain ne sont pas les seuls à participer à ces reconfigurations politiques : d'importants contingents de mercenaires britanniques engagés par les révolutionnaires espagnols adoptent également très souvent les idées et projets révolutionnaires sud-américains, qu'ils diffusent lors de diverses batailles contre les armées impériales espagnoles¹⁹³.

Il est intéressant de noter que certaines de ces batailles ont lieu à la porte de la Moskitie. Jean-Louis Aury, un corsaire français engagé pour le compte de quelques nouvelles Républiques sud-américaines, attaque en effet les ports espagnols d'Omoa et de Truxillo entre mai 1819 et avril 1820¹⁹⁴. Situées dans la baie du Honduras, ces colonies ne se trouvent qu'à une

¹⁸⁹ À ce sujet, voir d'ailleurs MILLETT Nathaniel, «Law, Lineage, Gender, and the Lives of Enslaved Indigenous People on the Edge of the Nineteenth-Century Caribbean», *The William and Mary Quarterly* 78(4), 2021, pp. 687-720.

¹⁹⁰ BELAUBRE Christophe, DYM Jordana, SAVAGE John (eds.), *Napoleon's Atlantic: the Impact of Napoleonic Empire in the Atlantic World*, Leiden, Brill, 2010 (Atlantic world).

¹⁹¹ ADELMAN Jeremy, *Sovereignty and Revolution in the Iberian Atlantic*, Princeton, Princeton University Press, 2006 ; COT Annie L., «Jeremy Bentham's Spanish American utopia», in : CARDOSO José Luís, MARCUZZO Maria Cristina, ROMERO Marfa Eugenia (eds.), *Economic Development and Global Crisis: the Latin American Economy in Historical Perspective*, London ; New York, Routledge ; Taylor & Francis Group, 2014 (Routledge studies in the history of economics 161), pp. 34-52.

¹⁹² GEGGUS David Patrick (ed.), *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic world*, Columbia, S.C., University of South Carolina, 2001 (The Carolina lowcountry and the Atlantic world).

¹⁹³ BROWN Matthew, *Adventuring through Spanish Colonies...* ; HEAD David, *Privateers of the Americas: Spanish American privateering from the United States in the Early Republic*, Athens, GA, University of Georgia Press, 2015 (Early American places).

¹⁹⁴ Au sujet d'Aury, voir HEAD David, *Privateers of the Americas...*

courte distance de la Moskitie. Pour se préparer à cette attaque, Aury envoie des représentants à George Frederic pour demander au mieux un soutien militaire ou, au moins, un droit de passage. Trouvant l'idée de s'allier avec des insurgés sud-américains certainement séduisante, George Frederic permet à la flotte d'Aury de circuler dans la région. Il lui fournit même du bétail pour se réapprovisionner – au grand dam du général Robinson, qui a des relations commerciales avec ces positions espagnoles¹⁹⁵.

Les promesses d'ouvertures commerciales faites par l'émergence des indépendances américaines se traduisent également par l'arrivée de nouveaux marchands étrangers sur le continent. Motivés par l'établissement d'un commerce transatlantique plus direct, nombre d'entre eux débarquent aux côtés de mercenaires engagés sous les bannières révolutionnaires américaines dans diverses régions du continent¹⁹⁶. Le royaume de George Frederic, pour sa part, n'en est pas exclu. Les précieuses ressources du littoral en acajou, dépeintes de manière colorée dans divers récits de voyage de l'époque¹⁹⁷, suscitent d'ailleurs l'intérêt des marchands britanniques autres que les négociants antillais et les bûcherons béliziens – au grand désagrément de ces derniers¹⁹⁸. Fait intéressant, George Frederic est tout à fait conscient de l'important potentiel commercial du bois précieux de son territoire. Par exemple, il confie un jour à Roberts le soin de convoier deux grands doris en acajou vers le Honduras britannique afin de convaincre les marchands de cette région de la grande qualité du bois de la Moskitie¹⁹⁹. Surtout, la possibilité de construire un passage transocéanique suscite la curiosité de nombreux intéressés. Dans le sud du royaume de George Frederic, certains – dont Jeremy Bentham²⁰⁰ – envisagent en effet la possibilité de relier certaines rivières par un canal jusqu'au Pacifique via

¹⁹⁵ Arthur, courrier à Bathurst, 13.05.1819 et 29.05.1819, The National Archives, Kew, CO 123/28; Palomar, courrier à Arthur, 13.01.1821, The National Archives, Kew, CO 123/30; John Carter Brown Library (JCBL hereafter), Palomar, "Noticia de la invasion de Truxillo", Guatemala Collection, B820lb. P18In, 1820; ROBERTS Orlando W., *Narratives...*, p. 131.

¹⁹⁶ LLORCA-JAÑA Manuel, «British Merchants in New Markets...», pp. 215-238; HUMPHREYS Robert Arthur, «British Merchants...», pp. 106-129.

¹⁹⁷ ROBERTS Orlando W., *Narratives...*, p. 120; HODGSON Robert, *Some Account of the Mosquito Territory*, 2^e édition, Edinburgh, William Blackwood, 1822, p. 18.

¹⁹⁸ NAYLOR Robert Arthur, *British Commercial Relations with Central America, 1821-1851*, PhD Dissertation, Ann Arbor, Tulane University, 1969, pp. 14-15.

¹⁹⁹ ROBERTS Orlando W., *Narratives...*, p. 266.

²⁰⁰ BENTHAM Jeremy, «Proposals for the Junction of the Two Seas, the Atlantic and the Pacific, by Means of a Joint-Stock Company, to Be Styled the Junctiona Company (1822)», in: BOWRING John (ed.), *The Works of Jeremy Bentham, Now First Collected*, vol. 8, Edinburgh, William Tait, 1839, pp. 561-571.

le lac Nicaragua. Le récit du voyage de Roberts sur le rivage, par exemple, illustre sa recherche d'un passage idéal pour relier les deux océans²⁰¹.

Aux vues des conflits opposant le superintendant George Arthur aux magistrats béliziens, George Frederic engage des négociations simultanées avec les deux parties béliziennes en conflit²⁰². Ceci permettrait au roi, qu'importe le résultat de la confrontation coloniale, d'éviter de devoir compter sur une dépendance complète sur l'un ou l'autre des rivaux. Parallèlement au maintien des relations avec les membres de l'oligarchie, George Frederic envoie des cadeaux à Arthur. Au cours du mois d'avril 1820, le superintendant remercie en effet chaleureusement le roi des Miskitu pour une barge remplie de divers cadeaux²⁰³. En agissant de la sorte, le souverain indigène tente probablement de mesurer le type de réponse qu'il recevrait d'un vainqueur potentiel de cette dispute bélizienne. Surtout, le cadeau rappelle, à nouveau, à son interlocuteur le type de richesses qu'il peut espérer trouver sur la côte des Miskitu. Faire parvenir une embarcation faite certainement en acajou symbolise en effet une sorte d'extrait du prix attribué au vainqueur du conflit : l'accès aux acajous de Moskitie²⁰⁴. En réponse, Arthur, respectant encore les pratiques de négociation – ou du moins d'amadouement – toujours en vigueur, s'assure d'honorer la communication de George Frederic, ainsi que les demandes matérielles du monarque qui accompagnent le radeau empli de présents, en lui envoyant une goélette chargée du tribut demandé²⁰⁵.

Toutefois, George Frederic doute de la loyauté et de l'obéissance apparentes d'Arthur. Le superintendant semble en effet vouloir mettre un terme au rapport d'intermédiation culturel exclusif échouant au roi des Miskitu, puisqu'il commence à entretenir des relations plus directes avec d'autres représentants de l'élite indigène. L'un d'entre eux est le général Robinson. À la tête d'importantes communautés Paya et Sumu du

²⁰¹ ROBERTS Orlando W., *Narratives...*, pp. 64-65, 104, 248-256.

²⁰² Cette démarche semble assez similaire aux interactions parfois conflictuelles entretenues par les Narragansett (du sud de la Nouvelle-Angleterre) entre des colons anglais et néerlandais au cours du XVII^e siècle. À ce sujet, voir RICHTER Daniel K., «To "Clear the King's and Indians' Title": Seventeenth-Century Origins of North American Land Cession Treaties», in: BELMESSOUS Saliha (ed.), *Empire by Treaty: Negotiating European Expansion, 1600-1900*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 59.

²⁰³ Arthur Georges, courrier à George Frederic, 05.04.1820, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/47_88.

²⁰⁴ Au sujet de embarcations miskitu faites en acajou, voir MCSWEENEY Kendra, «The Dugout Canoe Trade in Central America's Mosquitia...», p. 642.

²⁰⁵ Arthur Georges, courrier à George Frederic, 05.04.1820, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/47_88.

nord de la côte, il est considéré comme une figure importante au sein des communautés septentrionales de la Moskitie. À la suite de l'assassinat de George II (le père de George Frederic) en 1800, Robinson s'impose d'ailleurs avec force pour faire respecter la lignée des souverains indigènes en empêchant la nomination du frère du défunt, possiblement à l'origine du régicide²⁰⁶. En tant que tel, et surtout parce qu'il questionne déjà l'autorité de George Frederic, Robinson incarne un élément politique disruptif potentiel s'il venait à soutenir une faction opposée à celle du souverain. Le fait qu'Arthur offre à Robinson la charge du financement de l'éducation londonienne de son fils et de son neveu constitue ainsi une menace pour la position matérielle et symbolique dont bénéficie le souverain miskitu²⁰⁷. Si une perturbation ou une disruption politique, émanant de cet affrontement colonial et idéologique bélizien, venait à déborder concrètement en Moskitie, le rangement potentiel d'un Robinson ou de sa descendance avec Arthur serait alors possible, au grand dam des bûcherons d'acajou du Honduras britannique et, surtout, de George Frederic.

Ainsi pris entre les feux des magistrats béliziens et d'Arthur, George Frederic craint de voir sa position et ses privilèges personnels remis en cause. Or, l'arrivée de nouveaux commerçants et mercenaires étrangers en Amérique centrale modifie de manière plus qu'importante la vie et, potentiellement, l'organisation politique, commerciale, voire sociale des habitant-e-s de Moskitie. Comme le rappelle d'ailleurs le commerçant Roberts, les indigènes Valiente l'ont bien compris. La visite de nouveaux étrangers sur leurs terres aurait en effet «*fait une impression considérable sur [leurs] esprits*»²⁰⁸.

Pour George Frederic, le contact avec de nouveaux étrangers a d'autres conséquences : il lui permet d'élargir ses propres perspectives politiques et commerciales en ces temps de transformations impériales, miskitu et atlantiques. Après avoir été contraint par l'apparition de dissensions politiques internes à la Moskitie, qui le mettent de plus en plus en conflit avec d'autres aristocrates miskitu, et par l'émergence de critiques externes croissantes de la pratique de l'esclavage indigène, George Frederic peut désormais envisager de devenir autre chose : un acteur de changement en Moskitie et au-delà. En tant que tel, il est très

²⁰⁶ OLIE Michael D., « General, Governor, and Admiral... », pp. 291-293.

²⁰⁷ Arthur Georges, courrier à General Robinson, 06.01.1821, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/47_200.

²⁰⁸ ROBERTS Orlando W., *Narratives...*, p. 68.

heureux de « *s'associer et d'écouter tous les projets visionnaires que lui soumettent les commerçants* »²⁰⁹.

Conseillé par certains marchands étrangers (comme il l'avait souvent été lui-même lorsqu'il était adolescent en Jamaïque) de passage au cap Gracias a Dios, George Frederic décide alors de saisir l'opportunité offerte par les rencontres de ces diverses dynamiques internes et atlantiques : à l'instar d'autres insurgés hispano-américains ou haïtiens et de mercenaires étrangers comme Aury, il peut envisager de construire sa propre indépendance, pour son propre bénéfice politique et économique. Il peut ainsi s'imaginer libéré de la rigidité du système de cohabitation miskitu-britannique désormais convoité par de nouveaux acteurs extérieurs, au sein duquel il ne faisait qu'office d'intermédiaire. À sa place, George Frederic décrit (dans certaines sources primaires fragmentaires²¹⁰), un projet dans lequel il pourrait jouer un rôle plus actif. Il entend ainsi devenir, seul, le souverain d'un nouvel État, dont il superviserait lui-même l'exploitation des ressources naturelles, ce qui profiterait à son règne et le renforcerait. Il obtiendrait alors de nouvelles prérogatives, dont la collecte d'impôts (en espèces ou en nature), l'exercice de la justice et la constitution d'une armée, le tout supervisé par des commissaires instruits et d'autres « *hommes de sagesse et d'intégrité* » nommés par lui-même. Tout cela pour le bien des différentes communautés de la région, qui sont, selon lui, violemment gouvernées par le général ou le gouverneur local. Plutôt que d'être réduites en esclavage (une pratique menacée par les efforts incessants de George Arthur), ces communautés pourraient alors être éduquées pour contribuer à l'amélioration de leur territoire. Les habitant-e-s de Moskitie seraient finalement redevables au roi, préférant être gouvernés par George Frederic que par les aristocraties locales miskitu.

Tout comme Aury avait demandé l'aide de George Frederic pour la réalisation de son entreprise militaire, George Frederic a besoin d'aide pour poursuivre son projet politique. Il décide alors d'embaucher des travailleurs étrangers pour commencer à travailler au développement de l'agriculture, de la sylviculture et du commerce de son royaume. En 1820, George Frederic emploie ainsi des réfugiés garifuna, évacués de Saint-Vincent vers l'île de Roatan (au large de Truxillo) après leur défaite lors de la deuxième guerre garifuna de 1797, pour établir des colonies entre

²⁰⁹ ROBERTS Orlando W., *Narratives...*, pp. 131, 148.

²¹⁰ Des parties du projet politique de George Frederic sont décrits dans une lettre rédigée en 1823. George Frederic, courrier à Murray, 28.04.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

le cap Camarón et la rivière Patook²¹¹. Par ailleurs, la région se trouve au milieu des terres contrôlées par le général Robinson, récemment décédé. Ce dernier est en effet mort sur une table d'opération à Belize en 1820, laissant un héritier trop jeune pour gouverner, et un régent apparemment trop cruel pour les communautés du nord²¹².

George Frederic cherche toutefois à profiter davantage du vide laissé par la mort du général Robinson en encourageant la création de colonies supplémentaires destinées à valoriser la région. À la place d'esclaves et en plus des colons garifuna, il souhaite aussi engager des étrangers qui ont non seulement des intérêts dans les potentiels commerciaux de la Moskitie, mais aussi de l'expérience dans la construction et le financement d'États : des mercenaires étrangers engagés dans les guerres hispano-américaines. Il voit ainsi une opportunité en la personne de Gregor MacGregor. Débarquant dans le courant du mois d'avril 1820 en Moskitie, ce dernier revient de plusieurs défaites essuyées au cours de l'année précédente contre diverses positions espagnoles centraméricaines. Étranger aux différends qui opposent bûcherons béliziens et le superintendant Arthur pour le maintien ou la redéfinition du type de relations envisagées à l'avenir avec le souverain indigène, MacGregor incarne un acteur externe quasi providentiel pour George Frederic. Le roi saisit ainsi la disruption d'un système politique et économique local comme l'occasion d'améliorer sa propre situation politique. Le 29 avril 1820, George Frederic alloue ainsi le territoire de Poyais, habité principalement de Payas (Indigènes sous l'autorité de Robinson). MacGregor n'est toutefois pas le seul à profiter des largesses territoriales de George Frederic. Quelques mois auparavant, un certain David Roy Gordon, un mercenaire britannique engagé sous la bannière latino-américaine obtient une concession territoriale similaire en Moskitie²¹³. Comme MacGregor, c'est aussi un acteur externe au terrain d'entente pratiqué entre magistrats et Indigènes.

Les contrats passés entre George Frederic et des individus tels que Gordon ou MacGregor accordent à ces derniers le droit d'établir toutes les mesures (dispositions légales et douanières) nécessaires à la bonne

²¹¹ ROBERTS Orlando W., *Narratives...*, pp. 271-74. Au sujet des guerres garifuna, voir TAYLOR Chris, *The Black Carib Wars: Freedom, Survival, and the Making of the Garifuna*, University Press of Mississippi, 2012.

²¹² ROBERTS Orlando W., *Narratives...*, pp. 166, 268 ; OLIEN Michael D., « General, Governor, and Admiral... », pp. 291-293

²¹³ HENDRIKS Herman, *A Plain Narrative of Facts*, London, Stephen Couchman, 1824, p. 21.

prospérité dudit territoire de Poyais. Toutefois, il est formellement stipulé qu'aucune forme de souveraineté ne leur est cédée. Ainsi, ces accords concèdent certaines prérogatives d'un véritable chef d'État, en l'occurrence George Frederic, aux heureux bénéficiaires de ces concessions. Pourtant, l'allocation d'une telle concession dépasse les compétences traditionnelles de George Frederic, supposé agir en fin de compte moins comme un roi que comme un intermédiaire entre Miskitu et colons et à légitimer des décisions prises au niveau local. Or, en allouant d'importantes concessions territoriales à des acteurs étrangers tels que Gordon ou MacGregor, le roi miskitu George Frederic préfère passer pour un véritable souverain aux yeux de ses nouveaux interlocuteurs qui ignorent tout des pratiques définissant les interactions coloniales de Moskitie.

En d'autres termes, la concession poyaisienne délègue les prérogatives d'une position que George Frederic préférerait, en vue des chamboulements politiques qui s'opèrent alors, occuper : celle d'un véritable chef en pleine possession des pouvoirs exécutifs. L'ingénuité de MacGregor permet ainsi au roi miskitu de prendre un pari sur une quelconque modification future de son champ des possibles politiques, évoluant en fonction d'une redéfinition potentielle des implications non seulement de la magistrature du Honduras britannique, mais aussi de dynamiques impériales européennes plus larges dans la région au lendemain de l'effondrement de l'empire espagnol dans les Amériques. Affirmer ouvertement l'existence d'une souveraineté en apparence préexistante – *de facto* – permettrait au mieux à George Frederic de faire valoir potentiellement un droit souverain effectif – *de jure* – lors d'une redistribution des cartes impériales promise de voir le jour en Moskitie. Au pire, la concession pourra toujours être abrogée sous prétexte d'une occupation inappropriée de la région, et transférée à un autre contractant concurrent.

Ce chapitre tente de démontrer que l'allocation par George Frederic, roi miskitu, d'une importante concession territoriale à MacGregor est la conséquence d'une disruption d'un système de négociations et d'ententes économiques, sociales et culturelles propre à la Moskitie. Établi dans le courant du XVIII^e siècle, ce régime de cohabitation entre populations indigènes et représentants d'entreprises privées britanniques installées dans la région se définit essentiellement par une cohabitation tolérée, mais essentielle au maintien et au développement davantage commerciaux

et politiques de chacune des parties impliquées. En échange de biens de consommation et d'armes à feu qui leur permettent de consolider une prédominance militaire régionale et politique interne, les élites miskitu garantissent un accès aux ressources naturelles convoitées par des entreprises britanniques établies d'abord en Moskitie au XVIII^e siècle. Au sein de ce système, les rois indigènes endossent le rôle d'intermédiaires culturels désignés par les deux parties impliquées dans ces transactions. À la suite d'impératifs diplomatiques décidés en métropole, le pôle britannique de ce régime se déplace en Honduras britannique dans le dernier tiers du XVIII^e siècle. Or, par le biais d'un contrôle social, politique et juridique fondé avant tout sur une maîtrise des flux financiers internes à la colonie, une oligarchie composée de bûcherons et de commerçants d'acajou parvient à s'y réserver un accès exclusif aux ressources naturelles de Moskitie. Toutefois, au début des années 1820, le superintendant britannique posté en Honduras britannique, George Arthur, tente de perturber ce système d'ententes et de cohabitation par l'introduction de valeurs évangélistes et antiesclavagistes au sein des communautés miskitu. Celles-ci visent principalement à remettre en question le monopole de négociations garantissant l'accès notamment aux ressources d'acajou locales, détenu par les élites britanniques et indigènes. Ainsi, la décision de George Frederic d'allouer à MacGregor – un étranger – un accès privilégié aux territoires de Moskitie constitue moins celle d'un alcoolique invétéré, comme il est souvent dépeint par l'historiographie, que celle d'un acteur politique qui tente de se positionner au sein d'une redéfinition potentielle des pratiques politiques et économiques régionales.

Comprendre les interactions qui lient et opposent Indigènes miskitu et entreprises coloniales britanniques dans la région comme constitutives de dynamiques politiques, sociales et écologiques particulières permet d'illustrer l'allocation de la concession par George Frederic à MacGregor comme la conséquence d'une entente ponctuelle et définie. Offrant ainsi une importante concession à MacGregor, aux dépens de ses interlocuteurs traditionnels, George Frederic anticipe en quelque sorte les remaniements politiques promis suite à l'effondrement progressif de l'empire espagnol dans la région. Pour ce faire, il tente de se positionner moins en tant que simple intermédiaire culturel que comme véritable chef d'État.

Déchiffrer les dynamiques politiques et économiques qui structurent les interactions sociales, culturelles et coloniales liant les commerçants britanniques privés aux populations indigènes locales permet de mieux mettre en lumière les conditions expliquant l'entrée de ce mercenaire

écossais sur la scène de la Moskitie. Plutôt que de s'approprier un vague territoire d'Amérique centrale en trompant un chef indigène insignifiant et alcoolisé, MacGregor est l'instrument d'un roi miskitu qui tente de tirer profit de la redéfinition coloniale en cours de son propre environnement. À la suite de l'arrivée de MacGregor, il semble ainsi raisonnable de tenter de comprendre les raisons qui poussent ce dernier à accepter l'offre du roi miskitu, ainsi que les conditions menant à la conceptualisation particulière d'un projet colonial spécifique sur une région de Moskitie désormais dénommée «Poyais».

Chapitre 3

Un projet malléable

La période séparant l'obtention par MacGregor du territoire de Poyais, reçue du roi miskitu George Frederic en avril 1820, et la contraction d'un emprunt au sein de La City de Londres en octobre 1822 pour un soi-disant État de Poyais est souvent peu considérée par les biographes de MacGregor. Bien que plus de deux années séparent les deux événements, ceux-ci sont généralement et implicitement compris comme les deux extrémités d'un moment de maturation nécessaire, naturel et évident à l'élaboration de la fraude de Poyais. Alors que ses campagnes militaires précédentes sont décrites dans les moindres détails, les auteurs, tels que David Sinclair, sont généralement peu enclins à mettre en lumière les va-et-vient de MacGregor durant ce laps de temps spécifique¹.

La lecture de sources primaires propres au cas de Poyais permet toutefois de douter de l'interprétation qui met en avant la décision de MacGregor de fomenter en cachette, pendant bien plus de deux années, la mise en place d'une obscure opération financière qui prend place à Londres. Les mois qui suivent l'acquisition de la concession miskitu, MacGregor ne réfléchit en fait pas du tout à la conceptualisation ou à la constitution d'un projet quelconque dédié au développement de son nouveau territoire de Poyais. Ses activités en sont en effet bien éloignées, puisque se concentrant essentiellement sur l'effort militaire et politique

¹ SINCLAIR David, *The Land that never Was*: ...

mené en tant que mercenaire engagé sous bannière républicaine. Comme le relate notamment Alexander Alexander, un voyageur écossais, ancien mercenaire, et superviseur de plantations sucrières, MacGregor est en effet élu, au cours du mois de décembre 1820 (soit quelques mois après l'obtention de la concession poyaisienne), auprès du Congrès de Cúcuta en tant que représentant pour Margarita, une île au large de l'actuel Venezuela². Il se rend alors, au nom de nombreux mercenaires engagés pour la cause latino-américaine stationnés à Margarita, à l'ouverture de la première assemblée constituante légitimant l'acte de naissance de la République de Grande Colombie.

Bien que l'entrée à Cúcuta lui soit refusée, comme le relèvera ce chapitre, les activités de MacGregor après l'obtention de la concession poyaisienne ne se résument ainsi pas à l'élaboration d'une quelconque conspiration malhonnête. Il devient alors intéressant de se demander quels sont les éléments rencontrés durant ce laps de temps et qui influencent MacGregor dans la conceptualisation d'un projet colonial spécifique destiné à mettre en valeur le territoire poyaisien. Il est également pertinent de remettre en question les causes qui poussent MacGregor à envisager la possibilité de financer la fondation de celui-ci sur le marché des capitaux de Londres.

Ce chapitre se concentre essentiellement sur le parcours de MacGregor entre les dernières années de son activité de mercenaire acquis à la cause latino-américaine et son arrivée, concession poyaisienne en main, sur le sol britannique. Cette partie se propose ainsi de mieux comprendre l'influence exercée par des acteurs commerciaux et financiers particuliers dans la décision de MacGregor de concevoir Poyais comme un projet commercial et politique particulier, et de choisir Londres comme lieu idéal à l'acquisition de capitaux nécessaires à la réalisation de celui-ci. L'étude des aléas rencontrés par MacGregor durant les deux années qui précèdent l'obtention de la concession poyaisienne jusqu'à son départ pour la Grande-Bretagne démontre l'existence d'une entreprise évoluant et s'affirmant au fil des interactions et des obstacles rencontrés à la suite d'échecs militaires successifs. Il ressort ainsi de cette analyse que Poyais ne constitue pas un projet frauduleux conceptualisé soudainement dans la tête d'un fraudeur né.

² ALEXANDER Alexander, *The Life of Alexander Alexander*, vol. 2, Edinburgh, Blackwood, 1830, p. 162. Au sujet d'Alexander Alexander, voir : BROWN Matthew, « The Life of Alexander Alexander and the Spanish Atlantic, 1799–1822 », in : WILLIAMS Caroline (ed.), *Bridging the Early Modern Atlantic World: People, Products, and Practices on the Move*, Farnham, England & Burlington, VT, Ashgate, 2009, pp. 203-222.

Plutôt, Poyais est, au lendemain du legs de George Frederic, avant tout un important lopin de terre destiné à devenir une base militaire indépendante, permettant de légitimer la distribution de lettres de marque à des corsaires engagés pour attaquer des possessions espagnoles. Or, deux années plus tard MacGregor débarquera finalement à Londres avec un projet politique et commercial autre, soigneusement planifié et fondé essentiellement sur la valorisation et les exploitations de diverses ressources naturelles de la Moskitie. Choisir le marché londonien de capitaux pour le financement du projet poyaisien représente ainsi une solution de dernier recours, élaborée, de façon finalement très opportuniste, à la suite de difficultés conjoncturelles et structurelles à pouvoir localiser des investisseurs privés des deux côtés de l'Atlantique.

Les raisons concrètes qui poussent MacGregor à se retrouver, un beau jour d'avril 1820, à la cour de George Frederic restent floues. Elles sont généralement mises en avant comme allant de soi, faisant partie d'une fraude escamotée de toutes pièces par un escroc persuadé de pouvoir convaincre un souverain indigène alcoolisé – jamais rencontré auparavant – de lui allouer un lopin de terre sur lequel constituer un pays inexistant. Le souverain indigène incarne ainsi la victime choisie d'un MacGregor qui n'a jamais posé un pied en Moskitie tout au long de sa carrière de mercenaire au service de la cause indépendantiste latino-américaine³.

De manière alternative, il est possible que le mercenaire se retrouve, par hasard, au cap Gracias a Dios. À la suite de ses deux dernières défaites militaires (Porto Bello et Rio de la Hacha), il souhaite peut-être simplement retourner en Jamaïque pour rejoindre sa famille qui l'attend en sécurité sur l'île. Toutefois, une traversée rendue difficile par les forts courants marins qui se dirigent généralement de la région de l'isthme de Panama et de l'actuelle Guajira (où se trouve Rio de la Hacha) vers le cap Gracias a Dios peut avoir forcé son navire à se détourner en direction du lieu de résidence du souverain miskitu⁴.

³ DAWSON Frank Griffith, *First Latin American Debt Crisis...*, p. 41.

⁴ Au sujet des vents et courants marins centre américains, voir : MOLL Herman, *A Map of the West-Indies etc with the Adjacent Countries - also ye Trade Winds, and ye Several Tracts Made by ye Galeons and Flota from Place to Place, 1727*, The New York Public Library, New York, Lionel Pincus and Princess Firyal Map Division. En ligne : <http://digitalcollections.nypl.org/items/510d47da-f183-a3d9-e040-e00a18064a99>, consulté le 19.03.2017 ; BECCARIO Cameron, « Earth », 2018, <http://earth.nullschool.net>, consulté le 19.03.2018.

À la lumière de divers documents d'archives qui retracent les derniers mois de la carrière militaire de MacGregor, il est néanmoins envisageable de considérer que son arrivée à la cour de George Frederic est le résultat d'une stratégie spécifique, particulière à celles privilégiées par divers mercenaires étrangers engagés sous bannières républicaines américaines. Ainsi, s'approprier une importante concession territoriale en Moskitie constitue l'aboutissement d'une tactique réfléchie de quelques mercenaires britanniques qui perçoivent les envies d'autonomie politique du souverain indigène comme une aubaine pour consolider une présence militaire et coloniale propice aux indépendances latino-américaines en devenir.

La vie d'un mercenaire étranger au service de la cause républicaine américaine étant généralement définie par des engagements sous les ordres de divers officiers supérieurs révolutionnaires, Macgregor se retrouve successivement, au cours de sa carrière d'engagés volontaires en Amérique, sous les ordres d'Antonio Nariño, de Manuel Piar ou de Juan Bautista Arismendi⁵. Envoyé sur plusieurs fronts, MacGregor adopte néanmoins progressivement une stratégie militaire distincte, qui imite celle des corsaires du XVIII^e siècle et adoptée par certains de ses frères d'armes mercenaires étrangers. En quelques mots, celle-ci vise à établir des positions avancées sur ou près de territoires espagnols contestés. Dès leur acquisition militaire confirmée, ces territoires sont temporairement déclarés indépendants pour être dans un deuxième temps, si tout se passe comme prévu, intégrés à de futures nouvelles indépendances américaines. Entre-temps, ces territoires constituent des bases militaires à partir desquelles les corsaires pillent les possessions espagnoles avoisinantes. Ces opérations profitent économiquement et politiquement autant aux efforts militaires révolutionnaires créoles qu'aux marchands étrangers qui soutiennent souvent financièrement et commercialement les soulèvements indépendantistes dans l'espoir de voir s'élargir leurs possibilités de commerce transatlantique direct.

Suivant ce modèle, MacGregor tente en 1817 d'établir d'abord une « République des Florides » sur l'île d'Amelia, une garnison espagnole au large de la Floride. À l'origine peuplée d'une petite garnison espagnole, l'île est prise par MacGregor qui souhaite, sur les conseils de Juan Bautista Arismendi (alors gouverneur de Margarita), s'emparer d'une nouvelle base potentielle de repli pour des opérations républicaines

⁵ Sur la carrière militaire de MacGregor, voir notamment RAFTER Michael, *Memoirs...* ; BROWN Matthew, « Inca, Sailor, Soldier, King... ».

en Amérique centrale. Le lieu, si capturé, peut ainsi constituer un trésor de guerre contribuant à la constitution d'un nouveau centre militaire pour des mercenaires européens et américains nouvellement recrutés, promettant de surcroît un avancement certain pour la carrière latino-américaine de MacGregor⁶. Naviguant depuis Margarita en direction du nord du continent américain, MacGregor débarque dans divers ports allant de New York à Savannah pour y recruter des hommes et récolter les fonds nécessaires auprès d'agents commerciaux. À Philadelphie, il reçoit d'ailleurs une commission officielle de la part d'agents qui représentent les intérêts de Bolivar et l'autorisent à capturer l'île pour le compte du révolutionnaire.

L'apparente aisance avec laquelle MacGregor parvient autant à recruter les volontaires qu'à lever les capitaux nécessaires pour préparer et mener l'invasion militaire d'Amelia révèle ici, de manière intéressante, une caractéristique toute particulière de l'activité de mercenaire étranger combattant pour le compte des nouvelles indépendances américaines, et à laquelle MacGregor semble exceller : sa capacité à communiquer, voire à « vendre » ses projets et entreprises militaires. Dans le cas de MacGregor, réussir à recruter et à lever les fonds américains en vue de monter une opération militaire constitue l'aboutissement de plusieurs mois, même d'année d'expérience en la matière. Celle-ci repose essentiellement sur sa capacité à se présenter tel un interlocuteur sérieux, capable, expérimenté, et pleinement au fait de l'évolution politique, militaire et économique des environnements et des lieux qu'il envisage d'attaquer et de conquérir. Au lendemain de son arrivée sur le continent américain en 1812 en tant que mercenaire fraîchement recruté par le généralissime de la première République du Venezuela Francisco de Miranda, MacGregor porte une attention toute particulière à se présenter tel un militaire écossais expérimenté. Soucieux de faire impression, il va même jusqu'à mettre un point d'honneur à ne combattre qu'en tenue complète des Highlands et à se faire accompagner d'un joueur de cornemuse⁷. MacGregor met surtout une importance bien spécifique, en tant que témoin de premier plan, à tenir informés ses interlocuteurs et partenaires – actuels ou potentiels – sur ses agissements et, plus largement, sur la situation en Amérique latine. De la sorte, il se dépeint activement comme un pourvoyeur d'information

⁶ SINCLAIR David, *The Land that never Was...*, p. 175.

⁷ MacGregor Gregor, courrier à Spencer Perceval, 18.01.1812, The National Archives, Kew, FO 72/171/1.

privilegié, compétent, et le plus à même de mener une entreprise, puisse-elle être militaire ou, plus tard, commerciale. Ainsi, dans des lettres rédigées dans les années 1810 autant à l'attention du Premier ministre anglais Spencer Perceval, que le prince Edouard Auguste de Hanovre, duc de Kent et Strathearn ainsi que promoteur d'une expansion de la Grande-Bretagne sur le continent américain, MacGregor prend bien soin de décrire en détail à la fois ses accomplissements militaires, que les caractéristiques et les potentiels marchands et politiques des lieux⁸.

Le 29 juin 1817, MacGregor ainsi accompagné d'une centaine d'hommes prend la localité de Fernandina, point central de l'île. Le commandant espagnol en charge de la défense du territoire, pris de panique, se soumet sans aucune opposition. Se nommant brigadier général, MacGregor proclame Amelia comme une zone libérée au nom des gouvernements d'Amérique du Sud⁹. À l'image de Margarita, MacGregor envisage alors son nouveau territoire comme une base de stationnement pour corsaires et mercenaires recrutés pour le compte des forces républicaines. Pour ce faire, il proclame l'indépendance du territoire, renommé « République des Florides ». Il fait monter un nouveau drapeau (croix de Saint-Georges verte sur fond blanc) sur les étendards et distribue des médailles de l'ordre militaire de la « croix verte », inventé sur le coup pour commémorer la « libération » de l'île¹⁰. Pour assurer une certaine autarcie aussi financière qu'agricole à son territoire, MacGregor envisage de recruter des colons – d'abord – américains, à qui des lopins de terre ont déjà été vendus avant le lancement des opérations militaires. Il ordonne également l'ouverture d'un bureau de poste, ainsi que d'une cour de justice. MacGregor fait installer une presse typographique pour l'impression d'un journal, ainsi que des textes de loi envisagés comme nécessaires pour gouverner une population jusque-là sous emprise espagnole. Ces nouvelles lois servent en réalité à discipliner des mercenaires américains sous les ordres de MacGregor, peu enclins à suivre les ordres d'un officier qui attend, en fait, des renforts autant militaires

⁸ MacGregor Gregor, courrier à Spencer Perceval, 18.01.1812, The National Archives, Kew, FO 72/171/1. Bien qu'aucune lettre envoyée au duc de Kent et Strathearn par MacGregor n'ait été retrouvée, ce dernier fait mention d'une correspondance entretenue avec celui qui deviendra le père de la reine Victoria en 1819 dans le document suivant : MacGregor Gregor, courrier à Nicholas Vansittart, 13.03.1821, The National Archives, Kew, CO 137/152.

⁹ « Extract from a proclamation of Gregor MacGregor, dated head-quarters, Amelia Island, June 30, 1817 », *Niles' Weekly Register* 13(22), 24.01.1818, p. 350.

¹⁰ Pour un exemple de médaille, voir : WORLD COIN NEWS STAFF, « DNW Sells Historic Amalia Island Medal », *Numismatic News*, 19.03.2019, <https://www.numismaticnews.net/world-coins/dnw-sells-historic-amalia-island-medal>, consulté le 14.06.2022.

que monétaires provenant du continent américain. En attendant, et afin de garantir le paiement des soldes de ses soldats, MacGregor utilise sa presse pour imprimer des billets de banque¹¹.

Les biographes de MacGregor traduisent souvent l'émission de papier-monnaie comme un signe avant-coureur de sa nature malicieuse¹². Toutefois, l'impression de tels moyens de paiement ressemble moins à de la fausse monnaie qu'à des lettres de crédit. Des titres similaires ont été émis au cours du xvii^e siècle dans la colonie britannique du Massachusetts. En l'absence immédiate de liquidités, tardant en effet à être acheminées depuis la métropole, l'administration de la colonie décide d'imprimer des promesses de paiement. Celles-ci lui permettent notamment de calmer l'anxiété de ses milices qui attendent le versement des soldes impayées¹³.

Plus généralement, les auteurs ayant traité du cas de l'invasion d'Amelia par MacGregor considèrent ses proclamations ou la levée d'un drapeau propre au territoire nouvellement libéré comme une première tentative ratée de créer un faux pays. Toutefois, les travaux de David Head nuancent les raisons sous-jacentes aux actions de MacGregor dans la région¹⁴. Son étude de l'invasion d'Amelia et de la déclaration d'indépendance successive met en lumière l'existence d'une rationalité, voire d'un véritable modèle d'affaires bien particulier sous-jacent au projet systématiquement dépeint comme les prémices d'une fraude monumentale. Surtout qu'il ne s'agit pas là d'un cas isolé, comme le démontre celui de l'île de Galveston. Ayant des avantages géostratégiques communs à Amelia, l'île de Galveston (au large du Texas) est capturée au cours du mois d'août 1816 par Jean-Louis Aury. Ancien corsaire français passé commodore sous les ordres de Bolivar, Aury s'engage toutefois, à la suite d'un désaccord politique envers le *Libertador*, en tant que mercenaire au service de la cause mexicaine. Entrevoquant Galveston comme un port idéalement placé, qui lui permettrait un renforcement commercial et militaire indépendantiste dans un Texas encore espagnol, José Manuel de Herrera, un membre du Congrès

¹¹ DAVIS Thomas Frederick, *MacGregor's Invasion of Florida, 1817: Together with an Account of his Successors, Irwin, Hubbard and Aury on Amelia Island, East Florida*, Jacksonville, Florida Historical Society, 1928, p. 25.

¹² Voir notamment : SINCLAIR David, *The Land that never Was...*, pp. 175-188.

¹³ MCKAY George L., *Early American Currency*, New York, The Typophiles, 1944 (Typophile Chap Books 10), pp. 13-15; MATHER Cotton, *Some Considerations on the Bills of Credit now Passing in New-England*, Boston, Harris and Allen, 1691.

¹⁴ HEAD David, *Privateers of the Americas...*, pp. 102-105, 111, 140-146.

mexicain, charge Aury de capturer l'île tout en le nommant au rang de gouverneur. Ainsi, l'appropriation de Galveston, un territoire alors inhabité et destiné à devenir mexicain, permet à Aury de constituer une zone temporairement indépendante sous son autorité. Il ordonne alors la mise en place de tribunaux afin de légitimer les captures de navires espagnols par des corsaires détenant des lettres de marque reconnues et émises par Aury agissant pour le compte du gouvernement mexicain¹⁵. Ce large document souvent généreusement orné autorise, au nom de l'autorité émettrice, un propriétaire de navire et son équipage à rechercher, à attaquer et à saisir des catégories spécifiques de navires d'un ennemi désigné. Surtout, ce type de document permet à ces corsaires de revendre, légitimement, les fruits de leur capture auprès de marchands qui acquièrent des marchandises de représentants d'une autorité donnée¹⁶.

Ainsi, la constitution d'un gouvernement indépendant à Amelia par un MacGregor œuvrant sous les ordres d'agents boliviariens basés en Amérique du Nord ne diffère pas vraiment des agissements d'Aury à Galveston. Inhabitée à la suite d'un débarquement militaire, Amelia constitue désormais une zone de repli militaire pour de nouveaux mercenaires. Se revendiquant en apparence comme indépendant, le territoire capturé par MacGregor, qui agit pour le compte des mouvements boliviariens¹⁷, constitue une «république» inédite pouvant, à terme, potentiellement être incorporée aux indépendances latino-américaines. En attendant, le lieu est gouverné par une entité qui émet légitimement et indépendamment des lettres de marque. À l'image de l'exemple de Galveston, Amelia constitue un territoire indépendant, mené par un gouvernement propre. Titulaires de lettres de marque allouées par MacGregor, des corsaires peuvent alors librement s'installer à Amelia, à condition de n'attaquer que des navires et des positions espagnoles floridiennes. Ramenant leurs prises sur l'île, un juge nommé par MacGregor se charge de leur attribuer un droit de propriété sur les marchandises capturées pour ensuite pouvoir légitimement les revendre à des marchands britanniques et nord-américains – tout en donnant plus que certainement une priorité à ceux qui ont, en premier lieu, avancé les fonds pour financer l'invasion d'Amelia¹⁸.

¹⁵ HEAD David, *Privateers of the Americas...*, pp. 94-99.

¹⁶ HEAD David, *Privateers of the Americas...*, p. 95.

¹⁷ «Extract from a Proclamation of Gregor MacGregor...», 1818.

¹⁸ DAVIS T. Frederick, «MacGregor's Invasion of Florida, 1817», *The Florida Historical Society Quarterly* 7(1), 07.1928, p. 22; HEAD David, *Privateers of the Americas...*, pp. 102-105. Au sujet des entreprises militaires comme forme d'activité économique, voir par exemple les travaux de

La menée de cette opération militaire et, finalement, politique et financière n'est toutefois pas le seul fruit des actions de MacGregor. Elle est avant tout collective. En plus d'attaques menées par de nombreux mercenaires sous ses ordres, MacGregor est également suivi et conseillé par quelques mercenaires subalternes qui, de manière intéressante, auront également un rôle à jouer dans l'histoire de Poyais. Fraîchement maître d'Amelia, MacGregor est en effet rapidement rejoint par le colonel George Woodbine. Ce dernier est un ancien compagnon d'armes de Christie Ambrister et d'Alexander Arbuthnot, tous deux tristement célèbres pour avoir été exécutés par Andrew Jackson lors de la première guerre séminole de Floride durant les années 1810. Lors de ces affrontements nord-américains, Woodbine est un agent anglais responsable de recruter des Indigènes séminole et creek pour le compte des efforts de résistance britannique contre une quelconque expansion américaine en Floride¹⁹. Les bons contacts entretenus lors de ses échanges et de ses négociations lui valent d'ailleurs autant l'obtention d'une concession territoriale personnelle sur sol séminole, qu'un avis de recherche à son encontre par le futur président des États-Unis. Andrew Jackson aurait préféré voir Woodbine, plutôt qu'Ambrister et Arbuthnot, se balancer au bout d'une corde²⁰.

Mis au courant de l'invasion couronnée de succès menée par MacGregor, Woodbine, stationné dans les Bahamas, embarque pour Amelia²¹. À la suite de son implication dans les guerres séminoles, il s'est probablement reconverti en corsaire à la recherche d'une lettre de marque. Or, sur place, Woodbine convainc le nouveau maître, MacGregor, de repousser d'autres positions espagnoles établies en Floride. Il envisage alors de débarquer MacGregor et une compagnie de mercenaires à Tampa (sud-ouest de la

Louis Bergeron. Ceux-ci décrivent notamment la place centrale occupée par la banque privée dans le financement de l'État et des conquêtes de Napoléon Bonaparte, espérant ainsi profiter des institutions et des conquêtes impériales qui assurent l'alimentation régulière des caisses de l'État et, en conséquence, des remboursements des emprunts concédés. BERGERON Louis, *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire*, Paris, EHESS, 2013 (Les ré-impressions), chap. VI; BERGERON Louis, *Les révolutions européennes et le partage du monde*, Paris, Robert Laffont, 1972 (Le monde et son histoire), pp. 230-31.

¹⁹ MILLETT Nathaniel, *The Maroons of Prospect Bluff and their Quest for Freedom in the Atlantic World*, Gainesville, University Press of Florida, 2015, pp. 40-42; WRIGHT J. Leitch Jr, «A Note on the First Seminole War as seen by the Indians, Negroes, and Their British Advisers», *The Journal of Southern History* 34(4), 11.1968, pp. 565-575; MAHON John K., «British Strategy and Southern Indians: War of 1812», *The Florida Historical Quarterly* 44(4), 04.1966, pp. 285-302.

²⁰ OWSLEY Frank L., «Ambrister and Arbuthnot: Adventurers or Martyrs for British Honor?», *Journal of the Early Republic* 5(3), 10.1985, p. 297.

²¹ PARTON James, *Life of Andrew Jackson*, Boston & New York, Houghton & Mifflin and Company, 1888, p. 423.

Floride), où les attendraient plus de 1 500 Indigènes recrutés par ses soins. De cette position, il attaquerait alors Saint Augustine (un peu plus au sud d'Amelia)²². Toutefois, afin d'éviter de laisser Amelia sans présence militaire, aucune intervention ne peut être envisagée sans l'arrivée de renforts militaires et monétaires du continent. Ceux-ci tardent toujours cruellement à arriver et MacGregor n'arrive en conséquence pas à contenir une baisse généralisée de moral de ses troupes. Informé d'une attaque espagnole imminente, MacGregor abandonne l'île, moins de trois mois seulement après sa conquête²³. Déçu de l'échec de maintenir une présence durable sur Amelia, Woodbine se charge d'évacuer MacGregor à bord de sa goélette en direction de New Providence (Bahamas).

Envisageant toujours de mener une attaque contre des bastions espagnols en Floride, MacGregor manque toutefois de volontaires. Il se rend alors à Londres pour se fournir autant en hommes qu'en matériel de guerre. Sur place, un certain Thomas Newte, marchand britannique et agent commercial des forces révolutionnaires de Nouvelle-Grenade²⁴, se charge de fournir, sans sourciller, les lignes de crédit nécessaires à l'acquisition d'armes, de diverses provisions militaires, et surtout du paiement d'avances promises aux soldats et aux officiers anglais et irlandais volontaires. Celles-ci totalisent plus de £5 000²⁵. Quittant l'Angleterre dans le courant de l'année 1819, MacGregor, accompagné d'une nouvelle légion, fait initialement halte à Les Cayes. Principal port d'Haïti, alors première république noire libre d'Amérique après son indépendance en 1804, Les Cayes abritent de nombreux révolutionnaires sud-américains accueillis par le président Alexandre Pétion²⁶. Les hommes de MacGregor y reçoivent alors un seul ordre, à savoir celui de l'attendre. En vue des combats à venir, MacGregor embarque en effet pour la Jamaïque afin de placer sa famille en sécurité²⁷.

²² DAVIS T. Frederick, « MacGregor's Invasion... », pp. 66-67.

²³ HEAD David, *Privateers of the Americas...*, pp. 102-105, 111, 140-146; DAVIS T. Frederick, *Invasion...*

²⁴ RODRÍGUEZ Moises Enrique, *Freedom's Mercenaries: British Volunteers in the Wars of Independence of Latin America: Northern South America*, vol. 1, Lanham, Hamilton Books, 2006, p. 106; VITTORINO Antonio, *Relaciones colombo-británicas de 1823 a 1825: según los documentos del Foreign Office*, Barranquilla, Ediciones Uninorte, 1990, p. 61.

²⁵ Court of chancery, MacGregor v Newte, Bill only, London, 1823, The National Archives, Kew, C 13/2787/9. Voir aussi : RODRÍGUEZ Moises Enrique, *Mercenaries...*, pp. 105-106; VITTORINO Antonio, *Relaciones...*, pp. 59-61.

²⁶ RODRÍGUEZ Moises Enrique, « Gregor MacGregor... », p. 90.

²⁷ RAFTER Michael, *Memoirs...*, pp. 142, 167, 383.

L'arrivée à Kingston de MacGregor coïncide aussi avec un changement de plan. Considérer une nouvelle attaque en Floride ne semble plus être une priorité en vue, certainement rendue inutile par l'annexion de la Floride par les forces américaines de Jackson²⁸. Surtout, MacGregor n'est pas seul à prendre cette décision. En avançant les fonds nécessaires au recrutement de nouveaux hommes, Newte encourage MacGregor à rediriger ses forces vers la Nouvelle-Grenade. Se rendre en Jamaïque permet alors à MacGregor de recueillir «*des informations auprès des marchands de Kingston, concernant la partie la plus appropriée du continent espagnol pour y effectuer une expédition*»²⁹.

Un de ces «*marchands de Kingston*» intéressés par les prochaines campagnes de MacGregor est un certain Wellwood Hyslop. Partenaire dans la société commerciale établie avec son frère Maxwell, ce dernier arrive en Jamaïque en 1792. À ce moment, il est difficile pour les «*retardataires*» tels que les Hyslop d'intégrer le marché sucrier local, développé depuis le XVIII^e siècle déjà. À la suite d'affaires malheureuses à New York, ils entrevoient néanmoins les mouvements révolutionnaires latino-américains comme une opportunité. Au cours des années 1810, les frères sautent ainsi sur l'occasion donnée par la répudiation de l'autorité espagnole par certains territoires latino-américains pour y constituer des connexions marchandes. Maxwell reste à Kingston et Wellwood établit une branche commerciale à Carthagène en 1813, qui a fait sécession en 1810. Alors qu'un siège de la cité établi en 1815 par les forces espagnoles de Pablo Morillo force les Hyslop à abandonner leurs nouvelles activités, cette courte période de contact avec les intérêts indépendantistes leur permet néanmoins de se rapprocher non seulement de certains mercenaires acquis à la cause latino-américaine, dont MacGregor qui se rend souvent dans la cité pendant sa période républicaine, mais également de Bolivar lui-même³⁰. À la suite du siège de Carthagène, ce dernier trouve en effet un important soutien financier auprès de Maxwell Hyslop lors de son exil jamaïcain³¹. Par la

²⁸ BENNETT Charles E., *General MacGregor: Hero or Rogue?*, Jacksonville, Mid Nite Books, 2001, p. 202.

²⁹ «*[...] information among the merchants at Kingston, concerning the most eligible part of the Spanish Main on which to make a descent.*» «*Letters from Kingston, Jamaica, of the 24th of March*», *Kentish Weekly Post or Canterbury Journal*, 18.05.1819, p. 4; «*Letters from Kingston, Jamaica, of the 24th of March*», *Public Ledger and Daily Advertiser*, 17.05.1819, p. 2. Traduction de l'auteur.

³⁰ RAFTER Michael, *Memoirs...*, p. 170.

³¹ ANDERSON Ian, «*Hyslops*», Hyslop-Maxwell, <http://hyslopmaxwell.com/hyslops>, consulté le 29.09.2015; HUMPHREYS Robert Arthur, «*British Merchants...*», pp. 117-121. Par ailleurs, Ian Anderson suggère que la célèbre lettre de Jamaïque rédigée par Bolivar en 1815, dans laquelle il expose les raisons légitimant les aspirations indépendantistes des Américains hispaniques, serait destinée à Maxwell Hyslop. Voir: BOLIVAR Simon, «*Reply of a South American to a Gentleman of this Island*

suite, les frères Hyslop se présentent comme des agents commerciaux de Bolivar pour la Nouvelle-Grenade. Wellwood Hyslop est même nommé ministre plénipotentiaire pour la Grande-Bretagne, chargé par le Congrès vénézuélien de Cariaco de 1817 d'entreprendre les négociations d'un traité commercial³².

Toutefois, la reconquête progressive de la Nouvelle-Grenade par les forces espagnoles de Morillo, après la reprise de Carthagène, compromet les liens commerciaux entretenus entre les Hyslop et les territoires libérés par Bolivar. Ainsi, Wellwood Hyslop se saisit de l'opportunité offerte par l'arrivée à Kingston en 1819 de MacGregor qui cherche des soutiens auprès de la communauté marchande locale pour ses futurs plans militaires. Hyslop serait même allé jusqu'à garder MacGregor «*presque entièrement à l'écart de la société, dans l'espoir de monopoliser les avantages commerciaux à tirer de la prise de Porto Bello*»³³, un port espagnol localisé dans la partie nord de l'isthme de Panama. Convaincu, MacGregor établit alors la suite de ses opérations militaires avec, comme priorité, la capture de Porto Bello, garantissant à la communauté marchande jamaïcaine que leur «*propriété, dans la mesure où elle peut être identifiée comme étant de bonne foi britannique, sera respectée*»³⁴.

Laissant sa femme et son enfant en Jamaïque, il retourne auprès de ses hommes à Les Cayes, et lance – comme convenu avec Hyslop – une première attaque victorieuse contre Porto Bello le 1^{er} avril 1819. L'annonce de la capture du port espagnol parvenue aux marchands jamaïcains les égaie grandement³⁵. Toutefois, les réjouissances sont de courte durée. Surpris par une contre-attaque des forces espagnoles commandées par le général Horè, MacGregor fuit Porto Bello, seul à bord du navire de Woodbine, ne laissant que la reddition comme option à ses hommes restés sur place³⁶.

(Jamaica)», in: BIERCK Harold A. (ed.), *Selected Writings of Bolivar*, vol. 1, New York, The Colonial Press Inc., 1951. En ligne :

<http://faculty.smu.edu/bakewell/BAKEWELL/texts/jamaica-letter.html>, consulté le 17.03.2018.

³² HUMPHREYS Robert Arthur, «*British Merchants...*», pp. 117-121 ; MARICHAL Carlos, *Century of Debt Crises...*, p. 20.

³³ «*[Hyslop] had received him into his house, where he kept him almost entirely secluded from society, in the hope of monopolizing the commercial advantages to be derived from the capture of Porto Bello [...].*» RAFTER Michael, *Memoirs...*, p. 170. Traduction de l'auteur.

³⁴ «*[their] property, as far as can be identified as to be bona fide British, shall be respected.*» RAFTER Michael, *Memoirs...*, p. 171. Traduction de l'auteur.

³⁵ RAFTER Michael, *Memoirs...*, p. 211.

³⁶ MORILLO Pablo, *Mémoires du général Morillo, comte de Carthagène, marquis de la Puerta, relatifs aux principaux événements de ses campagnes en Amérique de 1815 à 1821*, Paris, P. Dufart, 1826, pp. 219-220.

En route pour Les Cayes, MacGregor envisage alors de mettre sur pied une nouvelle campagne militaire. Il conçoit d'attaquer Rio de la Hacha, un port servant surtout au commerce du pernambouc (un bois tinctorial) au nord de la Nouvelle-Grenade³⁷. Grâce à des renforts et du matériel envoyés depuis la Grande-Bretagne financés par Newte, MacGregor embarque, accompagné d'un bataillon fort d'un peu moins de 200 mercenaires, en direction de Rio de la Hacha en septembre 1819. En dépit de quelques oppositions espagnoles, ses hommes parviennent rapidement à capturer le bastion ennemi. Proclamant la victoire, MacGregor va même jusqu'à déclarer, non sans rappeler le cas d'Amelia, le territoire indépendant tout en s'identifiant comme « Sa Majesté l'Inca de Nouvelle-Grenade ». À court de renforts et de fonds, il ne parvient néanmoins pas à faire face à des problèmes d'insubordination dans ses rangs. Toujours accompagné de Woodbine, MacGregor abandonne alors une nouvelle fois ses hommes. Une grande partie d'entre eux termineront exécutés ou capturés lors d'une contre-attaque espagnole³⁸. Accompagné d'une poignée d'officiers, MacGregor atteint Les Cayes dans le courant du mois d'octobre 1819. Penaud, il semble vouloir se réfugier à la cour du roi haïtien Henri Christophe³⁹ – important soutien de la cause républicaine latino-américaine.

Dès ce moment, l'ensemble des auteurs traitant du cas de Poyais semble être d'accord sur un point : plus aucune trace ne permet de reconstituer les agissements de MacGregor. Toutefois, suivre ceux de James David Roy Gordon, un autre mercenaire britannique, permet d'élucider les raisons qui mènent MacGregor à se présenter à la cour du roi miskitu : Gordon sera celui qui introduira MacGregor à George Frederic.

Peu d'informations persistent sur le compte de Gordon. Néanmoins, il est aussi impliqué dans l'épisode de la capture de l'île Amelia. Or, plutôt que de débarquer sur le territoire sous les ordres de MacGregor, il est engagé, en tant que colonel, auprès du mercenaire Jean-Louis Aury. Ce dernier, recapturant l'île au nom du Mexique à la suite du départ précipité de MacGregor, ne parvient pas à repousser une attaque lancée cette fois par le gouvernement des États-Unis d'Amérique pour s'appropriier le territoire, sous couvert de contrer le commerce illégal d'esclaves orchestré

³⁷ VITTORINO Antonio, *Relaciones...*, p. 93.

³⁸ RODRÍGUEZ Moises Enrique, *Mercenaries...*, pp. 113-129; FRIEDE Juan, « La expedición de Mac-Gregor a Riohacha – Año 1819 », *Boletín cultural y bibliográfico* 10(9), 1967, pp. 69-85.

³⁹ RODRÍGUEZ Moises Enrique, *Mercenaries...*, p. 128.

par Aury. Le président James Monroe s'inquiète en effet du risque que constitue une importation d'esclaves antillais potentiellement entraînés à des actes séditieux⁴⁰. Après la perte de l'île, Gordon suit son supérieur dans une tentative d'envahir dans le courant du mois d'avril 1820 un bastion espagnol établi à Truxillo (situé dans la baie du Honduras)⁴¹.

Bien que se soldant finalement par un échec, l'attaque de Truxillo a été néanmoins bien préparée. Ainsi, en prévision de l'action militaire pour se débarrasser d'une quelconque présence espagnole dans la région, des hommes d'Aury se présentent devant George Frederic (comme déjà indiqué plus haut). En plus d'acquérir des informations sur la région, ils ont pour mission de s'assurer d'une non-intervention, voire d'un ralliement des troupes miskitu à leur cause. Comme le démontre Matthew Dziennik, les Indigènes miskitu passent aux yeux de divers représentants coloniaux et militaires à Londres comme de redoutables guerriers. Cette représentation émane par ailleurs d'une importante campagne de mise en valeur des capacités martiales présumées par les communautés miskitu elles-mêmes auprès des populations coloniales britanniques de la région⁴².

Gordon, l'un des officiers d'Aury envoyé en Moskitie pour s'assurer d'une collaboration des Miskitu, obtient les faveurs du roi George Frederic. Ce dernier, cherchant certainement déjà à diversifier le nombre d'interlocuteurs potentiels pouvant contrebalancer la montée progressive de tensions qui émergent au sein du Honduras britannique, le nomme, dans le courant de l'année 1819, général d'une future armée miskitu, et ambassadeur « *autorisé à agir en notre nom auprès des nations étrangères de la manière qu'il jugera la plus utile à notre service public* »⁴³.

Initialement enthousiaste, l'échec du débarquement des forces d'Aury pousse néanmoins George Frederic à renier officiellement toute forme de collusion avec le mercenaire. Les partenaires béliziens du roi indigène l'accusent en effet de prendre position en faveur d'une intervention étrangère dans la région⁴⁴. En parallèle, probablement déçus de ce nouveau

⁴⁰ HEAD David, *Privateers of the Americas...*, pp. 108-111.

⁴¹ Palomar José María, Noticia de la invasion de Truxillo, 1820, John Carter Brown Library - Guatemala Collection, B820b.P181n. En ligne: <https://archive.org/details/noticiadelainvas00palo>, consulté le 13.01.2018.

⁴² DZIENNIK Matthew, « Miskitu... ».

⁴³ « *He is also hereby authorized to act for us with foreign Nations in any way or manner he may judge of the greatest utility in our public Service.* » HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, p. 21. Traduction de l'auteur.

⁴⁴ Arthur Georges, courrier à Carlos Urrutia, 09.06.1820, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/47_120.

revers, certains des hommes d'Aury décident de se désolidariser de lui tout en maintenant une présence en Moskitie. Pour ce faire, ils se réfugient auprès de la cour de George Frederic. C'est ainsi qu'une semaine après l'attaque manquée contre le bastion espagnol de Truxillo, MacGregor (qui a certainement participé à l'attaque lancée par Aury) est introduit par Gordon qui possède déjà ses entrées auprès de la cour royale de Moskitie⁴⁵. S'ajoute à l'aide de Gordon celle très probable d'un Woodbine à l'aise dans des situations de négociations qui impliquent des représentants d'une population indigène.

Pour rappel, le contrat passé entre George Frederic et MacGregor le 29 avril 1820 constitue une concession territoriale. Celle-ci autorise MacGregor à établir toutes les mesures (par ex. : dispositions légales et douanières) nécessaires à la bonne prospérité de Poyais, à condition de ne pas usurper une forme quelconque de souveraineté sur ledit territoire. Dénommant autant MacGregor que l'ensemble de sa descendance comme propriétaire de l'importante concession poyaisienne, ce contrat institue une forme de relation de vassalité envers le souverain miskitu. Il représente également une opportunité rêvée pour un mercenaire qui tente d'établir une position militaire potentiellement durable au sein d'une région subissant une importante redéfinition de ses espaces souverains. Dans le cas où la reconnaissance d'une prédominance formelle espagnole en Moskitie venait à être modifiée au profit d'une autre puissance (par ex. : républiques latino-américaines, Grande-Bretagne), la détention d'une concession indigène servirait de précédent pour faire reconnaître un quelconque droit de propriété dans la région⁴⁶.

Comme il le décrira lui-même plus tard, MacGregor envisage initialement ce nouveau territoire, à la suite de l'échec rencontré à Amelia, comme pouvant accueillir, près de Margarita, une seconde base de recrutement ou de repli militaire destinée aux mercenaires étrangers⁴⁷. En d'autres termes, le territoire obtenu du souverain indigène est envisagé comme pouvant recevoir une colonie de peuplement privée et militaire. À l'image du projet initial

⁴⁵ Arthur Georges, courrier à Earl Bathurst, 15.01.1821, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/46_41.

⁴⁶ À ce sujet, voir aussi RICHTER Daniel K., « Treaties... », p. 59.

⁴⁷ MacGregor Gregor, courrier à Brigadier General Baron Tinto, 07.04.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

envisagé sur l'île Amelia, Poyais serait un lieu temporairement indépendant, chargé d'allouer des lettres de marque à des corsaires engagés contre les forces espagnoles dans la région, en attendant d'être formellement intégré au sein d'une des nouvelles républiques latino-américaines.

Le jour même de l'obtention de sa concession, MacGregor se met alors en tête d'acquérir le capital nécessaire à l'exploitation et à la mise en valeur économique de son nouveau territoire. La constitution d'une économie agricole et commerciale subviendrait en effet aux besoins alimentaires et monétaires des troupes et d'autres corsaires stationnés sur place. En ce sens, MacGregor semble respecter les pratiques des propriétaires britanniques de nouveaux terrains antillais destinés à l'exploitation de ressources naturelles ou de cultures commerciales. Comme le narre Thomas Roughley dans son guide du planteur jamaïcain, le développement d'une nouvelle parcelle perçue comme pouvant accueillir une exploitation agricole nécessite un apport en capital. Il donne notamment l'exemple d'un propriétaire qui entrevoit le potentiel économique d'une de ses parcelles situées dans un territoire vallonné de Jamaïque. Bien que ses premières récoltes s'annoncent très prometteuses, celles-ci n'ont toutefois pas pu voir le jour sans l'acquisition d'outils et d'autres biens nécessaires au défrichage du terrain et la mise en activité initiale de la plantation. Le capital des planteurs jamaïcains généralement immobilisé (sous la forme soit de domaines ou d'esclaves), Roughley indique ainsi que les fonds nécessaires aux premières dépenses « *d'importants approvisionnements d'articles lourds* » indispensables pour débiter doivent être empruntés auprès de marchands, livrant de surcroît souvent les provisions et les outils initiaux à crédit⁴⁸.

Toutefois, la relation décrite par Roughley concerne avant tout une situation propre et concentrée à l'économie jamaïcaine. En effet, il s'agit là d'un environnement de culture de rente déjà bien établi, qui permet la mise en relation de planteurs et de marchands britanniques actifs dans les Antilles britanniques. Cette configuration semble, de prime abord, relativement peu similaire à celle de Moskitie. Il est en

⁴⁸ ROUGHLEY Thomas, *The Jamaica Planter's Guide; or, A system for planting and managing a sugar estate, or other plantations in that island, and throughout the British West Indies in general*, London, Longman, Hurst, Rees, Orme, and Brown, 1823, p. 16. Traduction de l'auteur. La dynamique décrite par Roughley se retrouve également dans l'œuvre de Lowell Ragatz, étudiant l'histoire du déclin de l'économie sucrière jamaïcaine. Voir: RAGATZ Lowell Joseph, *The Fall of the Planter Class in the British Caribbean, 1763-1833: a Study in Social and Economic History*, New York & London, The Century Co., 1928, pp. 10, 99-102.

effet difficile pour MacGregor de mobiliser les ressources en capitaux d'une région vide de toute présence durable britannique depuis son évacuation en 1787. Le passage d'un meneur d'hommes qui vient de subir plusieurs échecs militaires (Rio de la Hacha, Porto Bello, Truxillo), à celui de propriétaire foncier en charge du développement économique et militaire d'une énorme parcelle doit également représenter un défi de taille pour MacGregor. Alors que d'autres expériences de telles reconversions sont observées au cours du XIX^e siècle en Amérique latine⁴⁹, son entreprise a ceci de particulier qu'elle semble reposer entièrement sur ses épaules. Mis à part la présence avérée de quelques sous-officiers qui l'accompagnent à la suite de sa fuite de Porto Bello et de Truxillo (Woodbine et Gordon), MacGregor est le seul et unique propriétaire de la concession poyaisienne allouée par George Frederic. Toutefois, l'obtention d'une concession territoriale n'est que le début d'un processus colonial nécessitant l'obtention non seulement de capitaux, mais également l'assurance de pouvoir à la fois écouler les produits issus du processus de développement économique envisagé (produits agricoles, prises des corsaires), et importer les biens nécessaires à la constitution d'une colonie militaire.

Ainsi, le jour même de l'acquisition du titre de propriété sur le territoire de Poyais, MacGregor écrit à Nathan Mayer Rothschild. Celui-ci est alors le marchand-banquier le plus important de La City de Londres. Cette première lettre, rédigée au cap Gracias a Dios, requiert apparemment de Rothschild une participation financière pour permettre la bonne mise en marche des opérations nécessaires au développement du territoire nouvellement acquis⁵⁰. MacGregor propose de lui faire parvenir, dans un pli futur, une concession destinée à des « Hébreux » allemands. Ceux-ci auraient alors la liberté de venir s'installer à Poyais. L'intérêt de MacGregor qui décrit son territoire comme un havre de paix potentiel à des populations juives, souvent victimes de pogroms sur le continent européen (tels que les émeutes Hep-Hep de 1819, dont la famille du

⁴⁹ Comme le montre notamment Alessandro Bonvini pour le cas de la *Legión Agrícola-Militar* argentine, constituée, au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, d'exilés mazziniens. Voir : BONVINI Alessandro, « "L'aratro e la spada"... ».

⁵⁰ Il n'est pas possible pour l'instant de confirmer l'existence de cette missive, l'originale n'ayant pas été retrouvée. Néanmoins, dans une lettre envoyée un peu moins d'une année plus tard à Rothschild, MacGregor fait mention de cette première prise de contact effectuée le 29 avril 1820, en y résumant certains points développés dans son premier courrier. Voir : MacGregor Gregor, courrier à Nathan M. Rothschild, 16.03.1821, Rothschild Archive, London, Sundry Letters, 'M' 1821, RAL XI/112/54.

financier a elle-même été la cible⁵¹), suit alors certainement un objectif visant à charmer l'intérêt du financier dans un projet de colonisation en Amérique centrale.

Dans sa démarche, MacGregor reproduit néanmoins une stratégie souvent mobilisée au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle par les communautés de marchands transatlantiques. Comme l'illustre Robert East⁵², le commerce transatlantique entrepris par les marchands américains à la veille de la révolution américaine est encore fondamentalement dépendant des maisons d'export britanniques pour l'écoulement de leurs marchandises sur le continent européen. Alors que ces maisons d'export allouent une partie importante des crédits nécessaires au bon fonctionnement de telles interactions commerciales, les marchands-banquiers britanniques à la tête de ces maisons évaluent le crédit des marchands américains – déjà établis ou en devenir – sur la base des connexions et des recommandations effectivement ou potentiellement mobilisables. Consécutivement, la mise en place d'une relation d'affaires avec des négociants anglais particuliers appose sur les transactions effectives et potentielles d'un commerçant un crédit proportionnel au prestige de la maison londonienne qui accepte de faire affaire. Il en résulte une meilleure distinction sur un marché commercial transatlantique concurrentiel. Bien que les dynamiques mises en avant par East concernent surtout celles pratiquées à la veille des guerres napoléoniennes, il semble que le commerce transatlantique demeure orchestré et structuré de la sorte, voire de façon plus intense en raison d'une recentralisation des affaires internationales vers Londres au lendemain du Congrès de Vienne. En tant qu'entrepreneur colonial fraîchement débarqué, MacGregor semble ainsi, en contactant Rothschild, être, au mieux, à la recherche de telles appositions de marque de reconnaissance et de crédit commercial sur son profil. Au pire, MacGregor espère peut-être que Rothschild le recommande, en cas de refus de ce dernier de prendre une part active à l'affaire de Poyais, auprès d'un autre financeur.

⁵¹ WASSERMAN Henry, «Hep! Hep!», in: BERENBAUM Michael, SKOLNIK Fred (eds.), *Encyclopaedia Judaica*, vol. 8, 2^e édition, Detroit, Macmillan Reference USA, 2007, pp. 811-812; WASSERMAN Henry, SCHWARZFUCHS Simon R., LIPMAN Vivian David, «Rothschild», in: BERENBAUM Michael, SKOLNIK Fred (eds.), *Encyclopaedia Judaica*, vol. 17, 2^e édition, Detroit, Macmillan Reference USA, 2007, p. 489.

⁵² EAST Robert A., «The Business Entrepreneur in a Changing Colonial Economy, 1763-1795», *The Journal of Economic History* 6, 1946, p. 20.

Si on considère qu'écrire, de son propre chef, à Rothschild constitue un premier choix pour MacGregor dans sa quête de fonds, cela révèle par ailleurs l'existence d'une autre caractéristique particulière de la finance et du commerce transatlantiques au début du XIX^e siècle. Cette action indique l'existence de mécanismes de transmission d'informations propres aux pratiques financières de marchands-banquiers de premier plan tels que Rothschild. Certaines études historiques tentant d'expliquer la position dominante et sans égale occupée par Nathan Rothschild au sein de la finance britannique du début du XIX^e siècle mettent généralement en avant la capacité de ce dernier à avoir su déployer, organiser et sécuriser un important réseau d'agents⁵³. L'obtention d'informations privilégiées par le biais d'un tel réseau informationnel privé (incluant les maisons de banque de ses frères) aurait permis à Rothschild de survoler divers marchés à l'affût de potentielles opportunités d'investissement. Surtout, la mobilisation d'un tel système d'information autoriserait le marchand-banquier à mieux évaluer, anticiper ou réagir en fonction de positions commerciales en cours ou futures.

Toutefois, dans le cas particulier de Poyais, Nathan Rothschild n'est pas celui qui a recherché initialement des informations sur le compte de MacGregor ou de son projet. Plutôt que d'être arrivée sur le bureau du financier par le biais soit de l'existence d'un système d'information propre, soit par une recherche active d'investissements potentiels à effectuer en Amérique centrale, l'information de l'existence du projet poyaisien lui est transmise par MacGregor lui-même. Ce dernier demande « simplement » au banquier le plus prestigieux de son temps à pouvoir obtenir les capitaux nécessaires au bon développement de sa concession. La position de marchand-banquier de tête de La City et sa réputation assure ainsi à Rothschild le luxe de voir l'information remonter directement à lui. En d'autres termes, la position dominante de Rothschild sur les marchés financiers et commerciaux induit une canalisation d'informations économiques privilégiées directement à New Court (nom donné au siècle

⁵³ LIEDTKE Rainer, « Modern Communication: The Information Network of N.M. Rothschild and Sons in Nineteenth-Century Europe », in: FELDMAN Gerald D., HERTNER Peter (eds.), *Finance and Modernization*, London, Ashgate, 2008, pp. 155-161 ; FERGUSON Niall, « The Rise of the Rothschilds: the Family Firm as Multinational », in: CASSIS Youssef, COTTRELL Philip L. (eds.), *The World of Private Banking*, Farnham, England & Burlington VT, Ashgate, 2009, pp. 1-30 ; LÓPEZ-MORELL Miguel A., O'KEAN José M., « A Stable Network as a Source of Entrepreneurial Opportunities: The Rothschilds in Spain, 1835-1931 », *Business History* 50(2), 03.2008, pp. 163-184.

de sa maison de banque)⁵⁴. Rothschild peut ainsi se targuer du privilège de choisir les projets en quête de financiers britanniques. Les titres et les entreprises de ces «*heureux élus*» se voient alors consécutivement affublés d'une «*marque*» particulière indiquant aux marchés qu'ils représentent un investissement d'une meilleure qualité apparente, puisqu'approuvé par Rothschild lui-même⁵⁵.

Une entreprise privée pouvant apposer le «*sceau d'approbation*» de la maison de banque de Rothschild lui permet ainsi probablement de signaler au passage un gage de qualité apparent auprès d'autres marchands, voire de contrebalancer l'existence de mauvaises relations financières antérieures. Dans le cas de MacGregor, ceci se révélerait des plus utiles pour la réalisation de son projet à Poyais. Les récents échecs militaires de Rio de la Hacha ou de Porto Bello forcent en effet MacGregor à couper certaines relations financières entretenues jusqu'alors avec d'autres marchands-banquiers britanniques. Au sortir de ses différentes défaites, il se retrouve fortement endetté auprès de Thomas Newte, le commerçant anglais ayant commandité et financé ses malheureuses opérations militaires en Amérique centrale. Un procès opposera d'ailleurs Newte à MacGregor à la *Court of Chancery* (tribunal britannique qui applique les règles de l'*equity*) de Londres dans le courant de l'année 1823. Ce dernier accusera le marchand d'avoir contracté des dettes en son nom, sans son accord exprès⁵⁶.

Bien qu'une réponse de Rothschild se fasse attendre, MacGregor souhaite toutefois pouvoir le compter parmi ses soutiens financiers et commerciaux. Il lui fait alors parvenir, un peu moins d'une année après sa première prise de contact, un nouveau courrier. Envoyé depuis Santa Martha, celui-ci est daté du 16 mars 1821⁵⁷. La lettre contient avant tout un rappel de la première missive envoyée au mois d'avril de l'année

⁵⁴ L'acquisition d'informations privilégiées pour des acteurs financiers en fonction de l'importance de leur part de marché constitue une particularité des systèmes financiers européens de la première moitié du XIX^e siècle. Dans une récente étude, Stefano Ugolini relève d'ailleurs l'existence d'un phénomène similaire au sein de la finance genevoise d'alors. Le pouvoir de marché suffisamment important de certains acteurs de la place (par ex. : Alexandre Lombard, Charles Odier, Louis Pictet) leur accorde le privilège de laisser des acteurs de second rang (par ex. : Jacques Mirabaud) prendre le soin de leur faire remonter, en exclusivité, des informations financières privilégiées. UGOLINI Stefano, «*The Origins of Swiss Wealth Management? Geneva Private Banking, 1800–1840*», *Financial History Review*, 03.2018, pp. 1-22.

⁵⁵ FLANDREAU Marc, FLORES Juan H., «*Bonds and Brands...*».

⁵⁶ Court of Chancery, MacGregor v Newte, Bill only, London, 1823, The National Archives, Kew, C 13/2787/9.

⁵⁷ MacGregor Gregor, courrier à Nathan M. Rothschild, 16.03.1821, Rothschild Archive, London, Sundry Letters, 'M' 1821, RAL XI/112/54.

précédente. MacGregor s'y excuse également de ne pas encore avoir fait parvenir au financier la concession destinée aux « Hébreux » précédemment mentionnés. Surtout, il expose à Rothschild ses différentes allées et venues antillaises, expliquant ainsi le retard de l'envoi des documents promis. Il indique s'être rendu, peu après l'obtention de la concession de Poyais, dans les îles Windward⁵⁸, avant de se rendre à Santa Martha, une ville portuaire en actuelle Colombie, sous contrôle républicain. En raison de ses multiples déplacements (et craignant surtout de ne pas avoir été pris au sérieux), MacGregor s'inquiète d'avoir éventuellement manqué une réponse du marchand-banquier. Il se permet alors de lui renvoyer un duplicata de sa première prise de contact, ainsi qu'une copie de la concession⁵⁹. Surtout, de peur de rater une quelconque et éventuelle réponse de Rothschild, il enjoint à ce dernier de faire parvenir le courrier qui lui est destiné à « *Mess^{rs} Tho^s Higson & C^o* », marchands à Kingston en Jamaïque.

Selon ses propres dires, MacGregor est alors en route pour le Congrès de Cúcuta. À son passage par les îles Windward s'ajoute toutefois une halte à Margarita. Une des premières régions capturées par les forces bolivariennes, l'île fait partie du territoire libre du Venezuela, dès 1814. Elle constitue avant tout un point d'arrivée et de repos pour les légions étrangères (notamment britanniques) et un lieu de retrait pour de nombreux soldats et réfugiés⁶⁰. Ainsi, la région, bien que peuplée de nombreuses familles d'agriculteurs locaux, évolue principalement autour des intérêts des légions étrangères.

Par sa position et son affiliation précoce à la cause bolivarienne, l'île constitue l'un des territoires qui seront représentés au Congrès de Cúcuta. Initialement prévue pour le mois de janvier 1821, cette assemblée doit officialiser la création de la république indépendante de Grande Colombie. Décrété à Angostura par le Congrès vénézuélien en octobre 1820 à la suite de la bataille de Boyacá, ce nouvel État doit alors unir le Venezuela et la Nouvelle-Grenade. Celui-ci nécessite toutefois d'être légitimé par un congrès composé de représentants élus des différentes régions qui le composera, permettant d'officialiser et de légitimer la création de la

⁵⁸ À cause de la différence linguistique qui existe entre le terme géographique anglophone (*Windward Islands*) et francophone (Îles du Vent), ne définissant pas exactement le même regroupement d'îles des Petites Antilles, le terme en anglais sera ici privilégié, puisqu'utilisé par MacGregor.

⁵⁹ Du fait que ni le premier courrier de 1820, ni son duplicata n'aient été retrouvés au sein des archives Rothschild de Londres, il est difficile de savoir si MacGregor fait ici référence à un duplicata de la concession allouée par le roi des Miskitu, ou à celle que lui-même souhaite allouer aux « Hébreux ».

⁶⁰ ALEXANDER Alexander, *The Life of Alexander Alexander...*, vol. 2, pp. 147-161.

nouvelle république en lui offrant une constitution régissant et officialisant les principes politiques édictés à Angostura⁶¹. Élu le 18 décembre 1820, MacGregor est ainsi l'un des quelques députés de Margarita envoyés au congrès constitutionnel. Il doit apparemment son élection à ses propres soldats et à des résidents nord-américains de l'île⁶².

En route pour Cúcuta, MacGregor s'inquiète toutefois de ne toujours pas avoir reçu de réponse à sa première missive envoyée à Rothschild. Anxieux, mais néanmoins fin communicateur, il rédige alors une lettre destinée à Nicholas Vansittart⁶³, chancelier de l'Échiquier britannique. MacGregor rappelle d'abord à son bon souvenir la correspondance qu'il a entretenue avec le duc de Kent et Strathearn, jusqu'à son décès l'année précédente. MacGregor l'informait régulièrement de ses agissements au sein des mouvements révolutionnaires latino-américains. La correspondance entretenue avec le duc de Kent remonte aux premiers jours de l'arrivée en 1812 de MacGregor en Amérique latine. Enjoué à l'idée de suivre Francisco de Miranda dans ses aspirations révolutionnaires, il propose néanmoins d'offrir ses services en tant qu'informateur privilégié au Premier ministre anglais d'alors, Spencer Perceval⁶⁴. Au décès de celui-ci (en 1812), il se peut alors que le duc de Kent ait repris la correspondance entretenue avec le mercenaire. MacGregor considère ainsi Vansittart comme le digne successeur du duc de Kent en tant que correspondant particulier pour la transmission de ses rapports sur l'état des soulèvements latino-américains.

Dans cette nouvelle missive, MacGregor indique notamment au chancelier que la capture d'Amelia était avant tout destinée à proposer un nouveau canal pour la population émigrante de Grande-Bretagne. Il le renseigne également autant sur la récente capture de Lima par les forces révolutionnaires de José de San Martín, que sur la nomination

⁶¹ BUSHNELL David, *The Santander Regime in Gran Colombia*, Westport, Connecticut, Greenwood Press, 1970, pp. 10-22.

⁶² MACGREGOR Gregor, *Exposición documentada que el General Mac-Gregor dirigió al Gobierno de Venezuela y resolución que a ella recayó*, Caracas, A. Damiron, 1839 (Misceláneas 658), p. 4. En ligne : <http://www.banrepcultural.org/blaavirtual/ciencia-militar/exposicion-documentada-que-el-general-mac-gregor-dirijio-al-gobierno-de-venezuela>, consulté le 11.04.2013 ; ALEXANDER Alexander, *The Life of Alexander Alexander*, vol. 1, Edinburgh, Blackwood, 1830, p. 162. Le congrès ouvrira ses portes avec plusieurs mois de retard, au cours du mois d'août 1821. Voir : BUSHNELL David, *The Santander Regime in Gran Colombia...*, p. 14.

⁶³ MacGregor Gregor, courrier à Nicholas Vansittart, 13.03.1821, The National Archives, Kew, CO 137/152.

⁶⁴ MacGregor Gregor, courrier à Spencer Perceval, 18.01.1812, The National Archives, Kew, FO 72/171/1.

d'un ancien mercenaire nord-américain basé à Margarita dénommé Todd au rang d'agent pour les États-Unis d'Amérique pour l'ensemble des Antilles. Par cette lettre, MacGregor informe surtout le chancelier de son obtention d'une concession en Moskitie, de son intention d'y constituer un « État » – non sans rappeler ses agissements précédents à Amelia, constituée officiellement en un État indépendant pour permettre l'allocation de lettres de marque – et de son désir d'obtenir un quelconque soutien de la part du gouvernement britannique.

MacGregor ne mettra toutefois jamais les pieds à Cúcuta. Selon de brèves mémoires qu'il rédigera pour le compte du gouvernement vénézuélien en 1839 (pour justifier de l'obtention d'une rente d'ancien officier), il mentionne que, malgré son statut de représentant élu, l'accès à la ville lui est systématiquement refusé⁶⁵. Bien que les raisons exactes de cette répudiation restent floues, les divers échecs militaires précédents peuvent avoir incité Bolivar, réputé pour ses colères soudaines, à renvoyer son officier⁶⁶. Francisco de Paula Santander, alors vice-président de la Grande Colombie, est même tellement enragé par les fiascos de Porto Bello et de Rio de la Hacha qu'il veut voir MacGregor pendre au bout d'une corde⁶⁷. Frustré de son éjection prononcée par Bolivar, MacGregor abandonne alors toute implication dans ses engagements militaires pour la cause latino-américaine. Il souhaite désormais se concentrer essentiellement sur l'opportunité mise à sa disposition par la concession poyaisienne.

Comme le relève MacGregor dans le rapport transmis à Vansittart, son approche de Cúcuta est marquée par la rencontre de nombreux compatriotes souvent las de n'avoir comme seule perspective que le versement de rations alimentaires pour services rendus aux nouveaux gouvernements latino-américains émergents⁶⁸. Seule une fraction de mercenaires britanniques engagés sous les ordres de Bolivar peut en effet espérer occuper une place politique de choix et s'approprier un véritable sentiment d'appartenance américaine au lendemain des premières victoires durables de ces projets

⁶⁵ MACGREGOR, *Exposición...*, pp. 4-5.

⁶⁶ Jean-Louis Aury aurait par exemple aussi fait les frais d'un désaccord avec Bolivar. Voir: HEAD David, *Privateers of the Americas...*, p. 94.

⁶⁷ RODRÍGUEZ Moises Enrique, *Mercenaries...*, p. 129.

⁶⁸ MacGregor Gregor, courrier à Nicholas Vansittart, 13.03.1821, The National Archives, Kew, CO 137/152.

d'indépendances latino-américaines. Comme l'illustre Matthew Brown, il est difficile pour nombre de ces volontaires, handicapés par une connaissance souvent lacunaire de l'espagnol, de prendre place au sein de ces nouvelles sociétés⁶⁹. Le cas de MacGregor lui-même est révélateur. Alors qu'il n'est encore qu'un sous-officier engagé sous les ordres de Miranda, il rédige l'ensemble de sa correspondance latino-américaine en anglais⁷⁰. Le projet poyaisien émerge alors comme une opportunité pouvant offrir à une série d'apatrides de s'installer et de tenter de contribuer à la construction d'une demeure et d'un refuge propres. La concession poyaisienne, dénuée de ses premiers objectifs militaires, constitue alors une chance sans égale pour la formation d'un environnement propice à certains de ces mercenaires délaissés qui souhaitent se retirer de la vie militaire dans une colonie indépendante potentiellement reconnue et, peut-être à terme, adoubée par le gouvernement britannique⁷¹.

Refoulé par les forces bolivariennes au niveau de Rio Seco, bourgade se situant entre Santa Marta et Cúcuta, MacGregor rédige, le 13 avril 1821 une déclaration qui décrit la nouvelle tournure envisagée pour la réalisation de l'accord passé avec George Frederic. Il s'y présente en tant que «cacique» d'un territoire alloué par le souverain miskitu et exprime l'intention de constituer Poyais en tant que territoire neutre autant dans sa relation avec les nouvelles indépendances latino-américaines qu'avec l'empire espagnol. En tant que tel, MacGregor s'adresse, dans cette proclamation imprimée, aux «Poyers» (Paya) et autres «habitants du territoire de Poyais», leur promettant d'améliorer leur «situation par tous les moyens en [son] pouvoir». Pour ce faire, il y affirme sa volonté de recruter des colons qui pourraient autant leur servir d'«instructeurs religieux et moraux», qu'implanter des élevages et d'assister «à la culture des précieuses productions, pour lesquelles le sol et le climat [de Poyais] sont si bien adaptés». En son absence, MacGregor nomme George Woodbine vice-cacique, le chargeant «d'accorder l'attention la plus paternelle [aux] intérêts [des Poyers] et lui donnant l'ordre formel d'observer la plus stricte neutralité» envers les territoires adjacents⁷².

⁶⁹ BROWN Matthew, «Not Forging Nations...», pp. 235-238.

⁷⁰ Voir notamment la correspondance militaire établie par MacGregor avec Miranda: MacGregor Gregor, courrier à Francisco Miranda, 16.05.1812, Archivos del General Francisco de Miranda, Caracas, Documentos 1811-1816 (Marqués de Rojas)/Documento 281. En ligne: www.franciscodemiranda.org.

⁷¹ MacGregor Gregor, courrier à Nicholas Vansittart, 13.03.1821, The National Archives, Kew, CO 137/152.

⁷² «Poyers! It shall be my constant study to render you happy, and to exert myself in improving your situation by every means in my power. [...] Animated with the hope of establishing our neutrality upon a sage and solid basis, as well as to enable me to take the most active measures for procuring your religious

L'appropriation par MacGregor du titre de cacique est souvent décrite comme une nouvelle spoliation malhonnête d'un droit de souveraineté sur Poyais⁷³. Néanmoins, la lecture de cette proclamation révèle plutôt l'existence d'un lien de vassalité qui le lie à George Frederic. Ainsi l'utilisation même du terme cacique illustre la reconnaissance d'une relation de hiérarchie envers le souverain miskitu. Ce titre (issu originellement du vocabulaire indigène tainos de Saint-Domingue) désigne un responsable politique local qui s'érige en intermédiaire entre la population et une quelconque autorité souveraine supérieure⁷⁴. L'appropriation par MacGregor d'un titre honorifique d'origine indigène semble ainsi relativement similaire au symbolisme politique développé et mobilisé par certains meneurs latino-américains, identifié notamment par Jésus Díaz Caballero ou Nicolás Shumway comme incaïsme⁷⁵. Cette imagerie politique symbolique, développée par des révolutionnaires créoles latino-américains tels que Francisco Miranda ou Manuel Belgrano, agit en fait comme un discours permettant à ces derniers de légitimer le remplacement d'institutions politiques espagnoles. À la place, ces « libérateurs » se présentent comme des pères patriotiques issus directement des lignées de dynasties incas précolombiennes. Les populations indigènes de ces territoires nouvellement indépendants, perçues comme essentiellement inférieures, ne doivent alors leur épanouissement qu'aux capacités politiques de figures révolutionnaires qui occupent une position héréditaire au sein d'un système fondé sur une conception somme toute nostalgique et romantique d'une ère précédant le débarquement de Christophe Colomb.

Au-delà de considérations présentant Poyais comme un potentiel havre de paix pour mercenaires britanniques rejetés, MacGregor est toujours dans l'incapacité de localiser les fonds nécessaires pour financer une

and moral instructors, the implements of husbandry, and persons to guide and assist you in the cultivation of the valuable productions, for which our soils and climate are so well adapted, I have determined upon visiting Europe, and in consequence have this day appointed the Governor of San Andres, H.E. BRIGADIER GENERAL GEORGE WOODBINE, M.G.C. to act and take upon him the office of my VICE-CAZIQUE during my absence; charging him to pay the most paternal attention to your interests, and with positive orders to observe the most strict neutrality, with respect to the adjoining provinces of HONDURAS and NICARAGUA [...]. » MacGregor Gregor, « Proclamation of Gregor, cacique of Poyais, addressed to the inhabitants of the territory of Poyais, whom he addresses as "poyers" », 13.04.1821, National Records of Scotland, Edinburgh, GD112/74/897/2. Traduction de l'auteur.

⁷³ HASBROUCK Alfred, « Gregor McGregor... », p. 442.

⁷⁴ PRO RUIZ Juan, « Figure du cacique, figure du caudillo : les langages de la construction nationale en Espagne et en Argentine, 1808-1930 », *Genèses* 62(1), 03.2006, pp. 30-32.

⁷⁵ CABALLERO Jesús Díaz, « Incaïsme... » ; SHUMWAY Nicolás, *The Invention of Argentina*, Berkeley, University of California Press, 1991 ; BROWN Matthew, « Inca, Sailor, Soldier, King... », p. 49.

forme d'entreprise coloniale quelconque. La réponse de Rothschild se fait toujours attendre. Renvoyé de Cúcuta, il est possible que MacGregor se rende alors auprès de celui qui est chargé de récolter sa correspondance en son absence : « *Mess^{rs} Tho^s Higson & C.^o Merchants Kingston Jamaica* »⁷⁶. Thomas Higson est alors un planteur et un éleveur jamaïcain de bétails relativement prospère⁷⁷. Il est propriétaire de quatre domaines dans le comté jamaïcain de Surrey en 1820 et détient plus de cent cinquante esclaves. James Hakewill, auteur d'un célèbre guide « *picturesque* » de Jamaïque en 1825, représente d'ailleurs une vue du Port Royal, peinte depuis Windsor Farm, une des résidences de Higson (fig. 12)⁷⁸.

Malheureusement pour MacGregor, aucune lettre de Rothschild ne l'attend chez Higson. Il peut toutefois se réjouir d'y retrouver sa famille. Pendant les attaques militaires opérées par MacGregor contre les bastions de Porto Bello et de Rio de la Hacha en 1819, sa femme et ses enfants sont en effet hébergés par Higson⁷⁹. Apprenant l'existence de la concession poyaisienne par le biais de MacGregor, Higson envisage certainement Poyais comme une belle opportunité. Celle-ci lui permettrait d'améliorer sa situation de planteur, à condition que le projet de MacGregor prenne une autre forme et une certaine ampleur. En premier lieu, il voit en Poyais une entreprise pouvant se fonder sur l'exploitation de l'acajou. En tant que

⁷⁶ MacGregor Gregor, courrier à Nathan M. Rothschild, 16.03.1821, Rothschild Archive, London, Sundry Letters, 'M' 1821, RAL XI/112/54; MacGregor Gregor, courrier à Nicholas Vansittart, 13.03.1821, The National Archives, Kew, CO 137/152.

⁷⁷ « 1821 Jamaica Almanac Returns of givings-in for the march quarter, 1820 county of surrey Parishes of Port Royal and St Andrew », Jamaican Family Search Genealogy Research Library, 2013, http://www.jamaicanfamilysearch.com/Members/al1821_06.htm, consulté le 20.11.2015; « 1821 Jamaica Almanac Returns of givings-in for the march quarter, 1820 county of surrey Parishes of Portland and St George », Jamaican Family Search Genealogy Research Library, 2013, http://www.jamaicanfamilysearch.com/Members/al1821_08.htm, consulté le 20.11.2015; « Monumental Inscriptions Kingston Parish Church Yard (Contd) », Jamaican Family Search Genealogy Research Library, 2013, <http://www.jamaicanfamilysearch.com/Members/Barche08.htm>, consulté le 20.11.2015. Le fait que Higson a les moyens de se construire une jetée dans le port de Port-Royal, endommagé par un ouragan en 1817, exprime sa réussite en tant que planteur. Voir : « Dreadful Hurricane », *Caledonian Mercury*, 04.10.1813, p. 2; HAKEWILL James, *A Picturesque Tour of the Island of Jamaica*, London, Hurst and Robinson, 1825, chap. Kingston and Port Royal from Windsor Farm.

⁷⁸ HAKEWILL James, *A Picturesque Tour...*, part. Kingston and Port Royal from Windsor Farm. La peinture représente un couple qui se promène sur le domaine de Windsor Farm. Il s'agit peut-être de Thomas Higson lui-même.

⁷⁹ Rafter mentionne que la femme de MacGregor, enceinte et accompagnée d'un premier enfant, doit se réfugier dans la hutte d'un esclave jamaïcain après s'être retrouvée à court de fonds nécessaires pour lui permettre de louer la chambre dans laquelle son mari l'avait placée. Elle est finalement « *secourue* » par Higson qui accepte de l'héberger jusqu'au retour de son époux. Bien que le récit de Rafter contienne certainement des faits intéressants au sujet de la carrière militaire latino-américaine de MacGregor, le passage qui décrit la détresse de sa famille semble participer à une campagne diffamatoire intentée contre la réputation de celui qu'il considère comme étant à l'origine de la mort de son frère. Voir : RAFTER Michael, *Memoirs...*, p. 383.



Kingston, & Port Royal.
From Windsor Farm

Fig. 12. Paysage de Port Royal, réalisé depuis Windsor Farm, un des domaines de Thomas Higson.

Source: HAKEWILL James, *A Picturesque Tour of the Island of Jamaica*, London, Hurst and Robinson, 1825. Special Collections, Princeton University Library.

planteur, Higson est également un amateur de sciences botaniques. Plus qu'un passe-temps, son intérêt pour la botanique représente une forme de recherche appliquée destinée à «améliorer» la qualité de récoltes et à étendre les gammes des produits agricoles exploités par l'économie jamaïcaine. Ainsi, un certain développement des sciences horticoles a lieu au cours des années 1820: il sert essentiellement à identifier et à implanter l'exploitation de produits agricoles nouveaux plus productifs pour compenser la baisse annoncée de la main-d'œuvre servile locale après l'abolition de la traite négrière et la diminution de la productivité engendrée⁸⁰. Suivant ce courant, Higson se passionne pour la flore et la

⁸⁰ RAGATZ Lowell Joseph, *The Fall of the Planter Class...*, p. 68.

topographie d'Amérique centrale, au point de profiter de certains de ses voyages commerciaux pour identifier de nouvelles espèces⁸¹. Il est ainsi reconnu pour avoir contribué à la description taxonomique du sorva d'Amérique centrale (*couma macrocarpa*, *cow-tree* en anglais), un arbre réputé pour son latex comestible⁸². Higson sera d'ailleurs nommé, en 1828, botaniste officiel de Jamaïque et curateur du Jardin botanique de Bath⁸³. En tant que tel, il est prudent de penser que ses connaissances botaniques d'Amérique centrale lui permettent d'envisager l'exploitation de l'acajou comme une alternative ou une diversification prometteuse à un commerce sucrier déclinant et critiqué.

D'une manière quelque peu similaire aux colonies privées britanniques installées en Moskitie dans le courant du XVIII^e siècle, motivées par le potentiel commercial offert par les importantes ressources d'acajou endémiques, Higson pousse probablement MacGregor à envisager Poyais comme un projet colonial centré essentiellement autour de l'exploitation et la commercialisation de cette ressource. Plus tard, MacGregor réitérera d'ailleurs l'exploitation de l'acajou comme l'un des éléments centraux de son entreprise. Par exemple, les premières armoiries de Poyais, d'ailleurs très ressemblantes à celles du clan MacGregor, sont imprimées autant sur les certificats obligatoires de l'un des emprunts poyaisiens émis à Londres en 1823 que sur un effet de commerce poyaisien de la même année (libellé en dollars poyaisiens)⁸⁴. Elles tiennent en leur charge l'emblème d'un arbre, souvent décrit comme représentant un «*arbre de liberté*»⁸⁵. Or, il se peut que celui-ci représente plutôt un arbre d'acajou, mettant ainsi en avant, de manière picturale, la ressource naturelle sur laquelle repose fondamentalement la réalisation de son projet. De plus, MacGregor annonce ouvertement que le capital obtenu de la vente d'obligations souveraines sera consacré à améliorer l'exploitation des

⁸¹ HOOKER William Jackson, *The Journal of Botany*, vol. 4, London & Edinburgh, Longman, Orme & Co & William Pamplin & Maclachlan, Stewart & Co, 1842, p. 138; MADDEN Richard Robert, *A Twelvemonth's Residence in the West Indies, During the Transition from Slavery to Apprenticeship: With Incidental Notices of the State of Society, Prospects, and Natural Resources of Jamaica and Other Islands*, vol. 2, London, James Cochrane, 1835, p. 59.

⁸² «The Cow-Tree of America», *The Penny Magazine of the Society for the Diffusion of Useful Knowledge*, 30.04.1836, pp. 166-168.

⁸³ FAWCETT William, «The Public Gardens and Plantations of Jamaica», *Botanical Gazette* 24(5), 11.1897, p. 348; CUNDALL Frank, *Historic Jamaica*, London, West India Committee, 1915, pp. 175-176.

⁸⁴ «Poyais Share Certificate A501», 1823, British Museum London, Coins & Medals CIB.14660; «Bill of Exchange for One Poyaisian Dollar», Archives départementales de la Dordogne, Périgueux, J 284/SD 261.

⁸⁵ VILLIERS Marc de, «Une vente de terrain ou Gregor Mac Gregor, "Cacique des Poyais"», *Journal de la Société des Américanistes* 16(1), 1924, p. 198.

ressources naturelles du territoire. Dans le texte accompagnant les certificats de l'emprunt richement décorés et émis à Londres en 1823, il déclare que le but inhérent à sa souscription obligatoire est de promouvoir « *le développement général des avantages naturels du pays* »⁸⁶. Finalement, MacGregor engage en 1822 un migrant écossais, un dénommé Gatmore, pour superviser l'extraction des ressources d'acajou de Poyais⁸⁷.

En second lieu, Higson envisage peut-être également de pouvoir jouer du positionnement de ce territoire bénéficiant d'un flou souverain, au profit d'un commerce sucrier jamaïcain en difficulté. Poyais est alors en effet envisagé comme pouvant accueillir un port neutre. Idéalement localisé, celui-ci offrirait une halte intermédiaire salutaire dans un commerce entre les États-Unis et les Antilles britanniques coupé par des impératifs diplomatiques, comme l'indiquait déjà MacGregor peu de temps auparavant dans la lettre envoyée au chancelier de l'échiquier Vansittart⁸⁸. À la suite des guerres napoléoniennes et anglo-américaines (1812-1815), la Grande-Bretagne, qui tente de réorganiser son commerce transatlantique, signe une convention avec les États-Unis. Datant du 3 juillet 1815, l'acte autorise les vaisseaux américains et britanniques à s'accorder des traitements nationaux réciproques dans le cadre du commerce transatlantique liant les deux États. Dans la lancée, les États-Unis tentent d'ajouter un traitement similaire pour ses propres navires commerciaux au sein des Antilles britanniques. Cette requête est toutefois rejetée par le gouvernement britannique qui envisage son commerce colonial comme exclusif. En réaction, le Congrès américain, sous la pression de transporteurs américains, émet trois textes de loi en représailles à l'isolement commercial des colonies britanniques antillaises. Le Congrès américain impose d'abord, en 1817, une taxe discriminante de US\$2 par tonne de marchandise aux navires étrangers qui entrent dans les ports américains et qui proviennent de ports étrangers interdisant l'accès aux bateaux américains. Par le biais du *Navigation Act* du mois d'avril 1818, les ports des États-Unis se ferment aux vaisseaux britanniques provenant de tout territoire britannique qui interdit l'accès aux navires américains. Finalement, au cours du mois de mai 1820, le Congrès

⁸⁶ « [...] for the purpose of [...] the general development of the natural Advantages of the Country [we have] negotiated and raised a loan [...] » « Poyais Share Certificate A501 », 1823, British Museum London, Coins & Medals CIB.14660. Traduction de l'auteur.

⁸⁷ Colson James, courrier à Hector MacDonald, 17.04.1822, National Records of Scotland, Edinburgh, GD47/635.

⁸⁸ MacGregor Gregor, courrier à Nicholas Vansittart, 13.03.1821, The National Archives, Kew, CO 137/152.

met complètement fin au commerce avec tout navire de possession britannique nord-américaine ou antillaise⁸⁹.

Les planteurs jamaïcains redoutent la mise en place progressive de cet embargo, car la Jamaïque dépend en grande partie du maintien des relations commerciales directes avec les États-Unis. Coupé de ce marché, le secteur sucrier jamaïcain ne pourrait en effet plus s'approvisionner correctement en bois américains nécessaires autant à la confection de tonneaux servant à entreposer le sucre ou le rhum qu'à la construction ou à la réparation de bâtiments et d'autres infrastructures⁹⁰. Les États-Unis constituent également un débouché potentiellement intéressant pour une économie sucrière jamaïcaine qui périclité. L'abolition de la traite négrière de 1807 impose en effet une augmentation des frais liés au maintien des forces de travail de nombreux planteurs. L'interdiction de s'approvisionner légalement en main-d'œuvre provenant directement du continent africain force nombre de planteurs à «élever» et à «éduquer» leur main-d'œuvre directement dans les Caraïbes, plutôt qu'à l'«acheter». Ce procédé relativement lent, qui exige de prendre soin d'enfants destinés à devenir des esclaves actifs dès leur quatorzième anniversaire, constitue une charge additionnelle relativement coûteuse (au moins £120 par individu en Jamaïque)⁹¹. À cela s'ajoute la mise en place de mesures dites d'«amélioration». Celles-ci recommandent notamment l'introduction de «meilleures» conditions de travail pour leurs esclaves, afin de permettre une augmentation supposée de la productivité sucrière⁹². Finalement, le commerce sucrier jamaïcain souffre encore du renforcement de nouvelles entreprises sucrières caribéennes. D'anciennes colonies espagnoles (Trinidad), françaises (Sainte-Lucie, Tobago) ou néerlandaises (Demerara, Berbice, Essequibo) acquises par la Grande-Bretagne dès 1802 constituent une concurrence d'envergure, leurs sols étant moins amoindris par des générations et des successions de plantations exhaustives⁹³. Ces nouvelles îles antillaises ne

⁸⁹ RAGATZ Lowell Joseph, *The Fall of the Planter Class...*, pp. 338-339; CULBERTSON William Smith, *International Economic Policies: a Survey of the Economics of Diplomacy*, New York, D., Appleton and Company, 1925, pp. 435-437, 503-504.

⁹⁰ RAGATZ Lowell Joseph, *The Fall of the Planter Class...*, p. 342; WALKER J., LEA R., NUNN J., *The Parliamentary Register; or, History of the Proceedings and Debates of the House of Commons*, vol. 1, London, J. Stockdale, 1802, p. 337; ROUGHLEY Thomas, *The Jamaica Planter's Guide...*, p. 36.

⁹¹ RAGATZ Lowell Joseph, *The Fall of the Planter Class...*, p. 337.

⁹² WARD J. R., *British West Indian Slavery, 1750-1834: the Process of Amelioration*, Oxford, Clarendon Press, 1988.

⁹³ DRAPER Nicholas, «The Rise of a New Planter Class? Some Countercurrents from British Guiana and Trinidad, 1807-1833», *Atlantic Studies* 9(1), 03.2012, pp. 65-83; RAGATZ Lowell Joseph, *The Fall of the Planter Class...*, pp. 332-333.

sont toutefois pas les seuls territoires à se constituer en concurrent des planteurs jamaïcains. La métropole britannique se fournit également en sucre grâce aux importations moins coûteuses issues des productions des Indes orientales britanniques, du Brésil portugais, et du Cuba espagnol⁹⁴.

Dans l'attente d'une levée des contraintes commerciales, les planteurs jamaïcains ne peuvent obtenir, légalement, les cargaisons de bois et autres provisions américaines que par le biais de ports antillais étrangers. Entre 1818 et 1820, les routes commerciales empruntées par des commerçants transportant des provisions américaines – affublées d'une majoration – à destination des Antilles britanniques passent ainsi par les îles françaises, néerlandaises ou espagnoles⁹⁵. Des opérations de contrebande sont également mises en place entre les États-Unis et la Jamaïque⁹⁶.

Les coûts de transactions inhérents à de telles pratiques constituent pourtant un risque différencié pour les diverses catégories de planteurs. Étudiant le marché noir de l'argent castillan de lingots d'argent du XVIII^e siècle, Pilar Nogues-Marco démontre par exemple que les activités de contrebande sont essentiellement aux mains de groupes marchands qui bénéficient de capitaux plus importants. L'auteure identifie ces opérations de contrebande comme essentiellement monopolisées par un cercle restreint composé de marchands français. Au profit, souvent, d'immunités diplomatiques, ceux-ci parviennent également, par leurs importantes ressources économiques, à constituer des réseaux de distribution internationaux⁹⁷. De la même manière, la mise en place d'opérations de contrebande entre la Jamaïque et les États-Unis représente certainement une éventualité faisable pour des planteurs de première catégorie, propriétaires de plusieurs centaines d'esclaves et d'importantes quantités de capitaux tels que les familles Beckford, Hibbert ou Codrington⁹⁸.

Toutefois, pour un représentant d'une classe secondaire de planteurs tels que Higson, se lancer dans des activités de contrebande représente

⁹⁴ RAGATZ Lowell Joseph, *The Fall of the Planter Class...*, pp. 332-338 ; WARD J. R., *Slavery...*, p. 49.

⁹⁵ RAGATZ Lowell Joseph, *The Fall of the Planter Class...*, p. 342.

⁹⁶ WARD J. R., *Slavery...*, p. 49.

⁹⁷ NOGUES-MARCO Pilar, « The Microeconomics of Bullionism: Arbitrage, Smuggling and Silver Outflows in Spain in the Early 18th Century », Working Paper, 06.2011. En ligne : <http://e-archivo.uc3m.es/handle/10016/11425>, consulté le 25.02.2022.

⁹⁸ WILLIAMS Eric Eustace, *Capitalisme et esclavage*, Paris & Dakar, Présence africaine, 1998, pp. 117-121 ; HARPER FENDER Ann, « Smuggling », in : *The Oxford Encyclopaedia of Economic History*, vol. 1, Oxford University Press, 2003, p. 20.

un risque non négligeable. Étant techniquement un territoire étranger aux Antilles britanniques, Poyais pourrait alors représenter un lieu idéal à la création d'un port neutre. Rappelant le rôle des possessions danoises ou hollandaises neutres dans le trafic commercial antillais lors de la guerre de Succession d'Espagne⁹⁹, Poyais permettrait aux planteurs jamaïcains de commercer librement avec les États-Unis. À terme, une exploitation des forêts poyaisiennes serait même un substitut à un approvisionnement en bois américain. De la sorte, le projet poyaisien pourrait épouser les besoins d'un planteur tel que Higson, handicapé par des contraintes commerciales et diplomatiques spécifiques à la Jamaïque – expliquant ainsi certainement l'aimable volonté de Higson d'héberger l'ensemble de la famille de MacGregor en son absence.

Plusieurs modes de production distincts sont ainsi envisagés pour Poyais : l'exploitation de l'acajou, la constitution d'un port neutre et une colonie agricole. C'est en tout cas en ces termes que MacGregor présente le projet poyaisien dans un nouveau – et dernier – courrier rédigé à l'intention de Rothschild. Le 20 juin 1821, MacGregor envoie en effet une lettre au financier¹⁰⁰. Il y réitère la demande faite dans ses précédentes missives, à savoir celle de le voir participer financièrement au développement de la concession allouée par le roi miskitu. Toutefois, la nouvelle présentation du projet poyaisien diffère sensiblement des premiers courriers. Plutôt que de constituer une simple colonie qui accueillerait des colons¹⁰¹, MacGregor présente désormais un plan bien plus élaboré. Envisageant de recruter environ vingt ou trente familles juives, celles-ci seraient affectées à l'exploitation des nombreuses ressources naturelles localisées dans la région, dont l'acajou en tête de liste. MacGregor estime que la mise en valeur et les exportations de diverses essences (comme le bois de construction divers, les bois tinctoriaux, la salsepareille) permettraient de générer d'importants profits. Il mentionne également sa ferme intention de ne pas impliquer Poyais dans le conflit qui oppose l'Espagne et ses colonies. En d'autres termes, il met l'accent sur le caractère neutre d'un territoire localisé hors des frontières des empires européens. Cette localisation privilégiée lui permet ainsi d'envisager Poyais comme pouvant

⁹⁹ SCHNAKENBOURG Eric, « Neutres et neutralité dans le monde antillais du XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe* (174), 2016, pp. 5-19.

¹⁰⁰ MacGregor Gregor, courrier à Nathan M. Rothschild, 20.06.1821, Rothschild Archive, London, Sundry Letters, 'M' 1821, RAL XI/112/54.

¹⁰¹ MacGregor Gregor, courrier à Nathan M. Rothschild, 16.03.1821, Rothschild Archive, London, Sundry Letters, 'M' 1821, RAL XI/112/54.

constituer «*un port franc, ce qui lui donnera immédiatement un commerce considérable, car il n’y a pas de port dans les Îles-Sous-le-Vent pour recevoir les produits américains*»¹⁰².

Bien que répondant aux probables préoccupations commerciales de planteurs jamaïcains tels que Higson, la complexification du projet poyaisien constitue aussi une réponse au manque de réaction aux premiers courriers envoyés à Rothschild. L’absence d’une réponse quelconque de la part du marchand-banquier londonien peut toutefois s’expliquer par la crainte du climat politique et militaire d’une Amérique latine encore généralement instable. La politique indécise de la Grande-Bretagne envers une quelconque reconnaissance de nouveaux États latino-américains pourrait aussi contribuer à un désintéressement de la part du financier¹⁰³. Il est également envisageable que la première version du projet poyaisien, à savoir celle d’une simple colonie de peuplement destinée à accueillir une base militaire en soutien à l’effort militaire indépendantiste, ne constitue pas, en soi, un investissement digne d’intérêt pour un financier ayant plutôt des affinités avec des aspirations politiques monarchiques – en témoignent ses liens de proximités avec les puissances de la Sainte-Alliance¹⁰⁴. De plus, bien que MacGregor n’explicite pas, dans ses premiers courriers destinés au marchand-banquier, l’évaluation des montants requis pour la constitution d’une colonie fondée sur l’envoi de quelques familles, celle-ci doit alors certainement impliquer la mobilisation de capitaux initiaux relativement faibles. La promesse d’un retour potentiel sur investissement en serait ainsi également tout aussi modeste.

Or, complexifier le projet poyaisien de la sorte, comme décrit dans la dernière missive envoyée à Rothschild, le rend en quelques sortes plus risqué, et donc potentiellement plus profitable aux yeux d’investisseurs ou de banquiers potentiels. Bien que la réalisation de cette nouvelle mouture (par ex. : la construction d’un port) nécessite des capitaux plus importants, elle permet en effet d’entrevoir des profits potentiels bien plus prometteurs¹⁰⁵. MacGregor appuie notamment sur cet élément en indiquant, dans son dernier courrier à l’intention de Rothschild, évaluer la quantité d’importations requises

¹⁰² «*a free port, which will immediately give it considerable trade, as there is no port to Leeward of Jamaica for reception of American produce.*» MacGregor Gregor, courrier à Nathan M. Rothschild, 20.06.1821, Rothschild Archive, London, Sundry Letters, ‘M’ 1821, RAL XI/112/54. Traduction de l’auteur.

¹⁰³ DAWSON Frank Griffith, *First Latin American Debt Crisis...*, p. 77.

¹⁰⁴ À ce sujet, voir GILLE Bertrand, *Histoire de la Maison Rothschild: des origines à 1848*, vol. 1, Genève, Droz, 1965 (Travaux de droit, d’économie, de sociologie et de sciences politiques 39).

¹⁰⁵ Au sujet des promesses de profits faites par des promoteurs coloniaux anglais vantant des projets commerciaux américains, voir aussi SPENCE Clark C., *British Investments and the American Mining Frontier 1860-1901*, New York, Vail-Ballou Press, 1958, pp. 58-59.

pour le bon fonctionnement de la colonie «à une somme considérable». Toutefois, les profits escomptés des «*revenus de la douane, vente de terres, et diverses autres sources*» pourraient totaliser, toujours selon MacGregor, plus de «*\$1 million*». À cela s'ajoutent les recettes des exportations de ressources naturelles, envisagées à «*un million cinq cent mille dollars, ainsi que des lingots et des espèces d'une valeur au moins égale à ce montant*»¹⁰⁶.

Réécrire une nouvelle fois à Rothschild s'explique aussi par un besoin pour MacGregor d'apport en capitaux provenant de l'extérieur des Antilles britanniques. Alors que la nouvelle mouture du projet poyaisien épouse les préoccupations commerciales probables de Higson, il serait impossible à ce dernier de mobiliser les importants fonds nécessaires à sa réalisation. Les capitaux des planteurs sont en effet généralement immobilisés dans leurs domaines et leurs esclaves, alors que toutes les opérations d'investissements destinées au développement ou au maintien de plantations sont généralement assurées par l'allocation de crédits, rendue possible par les marchands de l'île. Il en résulte généralement un endettement important des planteurs envers ces derniers. Le manque de liquidités qui découle de difficultés rencontrées par le commerce sucrier jamaïcain pousse d'ailleurs de nombreux créditeurs antillais à se retrouver, soudainement et souvent contre leur gré, propriétaires d'importantes plantations et des dettes attachées à celles-ci¹⁰⁷. Ceci est d'autant plus vrai pour les années 1820. Comme l'indique un planteur anonyme dans un pamphlet publié en 1826, dénonçant de manière véhémement la perspective d'une possible abolition de l'esclavage, «*les soldes très importants dus par les planteurs des Antilles aux marchands de ce pays ne pourront jamais être payés!*»¹⁰⁸.

Or, comme le sait certainement très bien MacGregor (puisqu'ayant auparavant emprunté les fonds nécessaires pour ses campagnes militaires à Londres), de nombreux investisseurs métropolitains semblent néanmoins monétairement plus enclins à prendre un tel risque. Ceci pourrait aussi potentiellement inclure Rothschild. Dès la fin des guerres napoléoniennes, la reprise de l'étalon-or de 1821 et la conversion par le gouvernement

¹⁰⁶ «*The amount of importations into the territories of Poyais for the year 1828, I expect will amount to a considerable sum, and the proceeds of the Custom House, sale of lands, and various other sources will yield a revenue for the same year of at least one million of dollars.*» MacGregor Gregor, courrier à Nathan M. Rothschild, 20.06.1821, Rothschild Archive, London, Sundry Letters, 'M' 1821, RAL XI/112/54. Traduction de l'auteur.

¹⁰⁷ RAGATZ Lowell Joseph, *The Fall of the Planter Class...*, pp. 10, 99-102.

¹⁰⁸ «*[...] the very large balances due by the Planters in the West Indies to the Merchants in this Country, can never be paid!*» A WEST INDIAN, *No Colonies No Funds!!!*, London, Effingham Wilson, 1826, p. 18. Traduction de l'auteur.

britannique de plusieurs millions de livres sterling de *Consols* (passant de 5 à 4 %), l'économie britannique connaît en effet une relâche relativement importante des liquidités à disposition. Au sein d'un tel climat, de nombreux investisseurs sont ainsi plus disposés à placer certains de leurs fonds dans des entreprises relativement risquées à rendement potentiellement important¹⁰⁹.

Malheureusement pour MacGregor, il se trompe d'interlocuteur en contactant Rothschild. Le financier est réputé pour sa propension à ne choisir que des investissements qu'il considère comme sûrs¹¹⁰. Par exemple, Rothschild entrera sur le marché de la dette souveraine latino-américaine en retard, en participant en 1825 à l'émission d'un deuxième emprunt pour le compte de l'empire du Brésil. Cette entrée tardive sur ce marché suit de peu la déclaration d'intention faite par le gouvernement britannique à l'Espagne de débiter des négociations de reconnaissance diplomatique formelle avec certains États latino-américains¹¹¹. En d'autres termes, Rothschild semble avoir refusé de participer à l'aventure poyaisienne en raison de l'instabilité non seulement des situations politiques, diplomatiques, commerciales, que militaires de l'Amérique centrale d'alors, mais aussi certainement du flou du projet poyaisien, se métamorphosant au fil des lettres reçues de MacGregor.

Anticipant certainement un nouveau refus de Rothschild, MacGregor considère néanmoins désormais Londres comme la place financière adéquate pour localiser les liquidités nécessaires à la réalisation de son nouveau projet. Il est alors en fait déjà en route pour la Grande-Bretagne. En effet, il rédige ce dernier courrier à l'intention de Rothschild, daté du 20 juin 1821, depuis la petite ville portuaire de Donaghadee, au nord-est de l'Irlande. Envisageant de se rendre à Londres, il prévoit toutefois de passer d'abord par l'Écosse. Il informe d'ailleurs le marchand-banquier de bien vouloir adresser toute future correspondance à la petite commune de Callander (district de Menteith, Perthshire)¹¹². Apparemment, il s'agit du lieu de résidence d'une des deux sœurs de MacGregor, Jane¹¹³.

Cette halte est toutefois moins motivée par un quelconque besoin de se ressourcer dans sa région natale, entouré de membres de sa famille,

¹⁰⁹ CULL Robert, DAVIS Lance E., « Un, deux, trois, quatre marchés ? L'intégration du marché du capital États-Unis et Grande-Bretagne (1865-1913) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 47(3), 1992, p. 653.

¹¹⁰ FLANDREAU Marc, FLORES Juan H., « Bonds and Brands... », pp. 664-667.

¹¹¹ DAWSON Frank Griffith, *First Latin American Debt Crisis...*, pp. 92-94.

¹¹² MacGregor Gregor, courrier à Nathan M. Rothschild, 20.06.1821, Rothschild Archive, London, Sundry Letters, 'M' 1821, RAL XI/112/54.

¹¹³ LUNDIN Bob, « The Lundin, Scott, & MacGregor Story: our Family History – Chapter 11 », The Clan Gregor Society, 2004, <http://www.clangregor.com/lundin-scott-macgregor-story/>, consulté le 24.05.2018.

que par la possibilité d'entrer en contact avec un marchand particulier recommandé par James David Roy Gordon. L'ancien compagnon d'armes du commodore Aury qui a présenté MacGregor au souverain miskitu, aurait en effet aidé – si ce n'est poussé – MacGregor à se rendre en Écosse pour y rencontrer un individu susceptible de l'aider à localiser les fonds nécessaires à la réalisation du projet poyaisien.

Ce chapitre tente de démontrer que les raisons et les motivations qui poussent MacGregor à envisager l'installation d'une colonie en Moskitie s'inscrivent initialement en continuité avec ses activités de mercenaire combattant sous bannière républicaine. Au sein d'une zone sous contrôle impérial approximatif, la Moskitie incarne un terrain dont la souveraineté est instrumentalisée au profit de la constitution temporaire d'un territoire pouvant émettre des lettres de marque. Son renvoi malheureux par les instances militaires colombiennes, combiné à l'impossibilité de rassembler des fonds auprès de marchands-banquiers britanniques de prestige, forcent néanmoins MacGregor à se tourner vers des marchands et planteurs britanniques jamaïcains. Percevant Poyais comme une aubaine pour leurs propres affaires commerciales, ceux-ci poussent MacGregor à reconsidérer l'affectation initialement envisagée de son territoire. Au fil d'interactions interpersonnelles, Poyais devient ainsi un projet fondé sur l'exploitation de riches ressources d'acajou local et la constitution d'un port neutre afin de permettre au commerce sucrier antillais de contourner des obstacles douaniers imposés par les États-Unis. Toutefois, l'incapacité de localiser les importants capitaux nécessaires à la réalisation de la nouvelle mouture du projet colonial de Poyais dans les Antilles ou auprès d'importants marchands-banquiers londoniens force MacGregor à se diriger vers Londres dans l'espoir de pouvoir profiter des mannes de capitaux locaux, plus liquides. Certains de ses frères d'armes lui conseillent alors de remonter un réseau personnel de marchands-banquiers britanniques.

Retracer la naissance et l'évolution progressive du projet dit «souverain» de Poyais permet de nuancer son «mythe de fondation». Plutôt que de s'enraciner entièrement dans les particularités de la finance londonienne et de la bulle spéculative des titres latino-américains des années 1820, le projet de MacGregor tire surtout ses origines des chamboulements économiques et politiques au lendemain des guerres napoléoniennes et de l'abolition de la

traite négrière. Les conditions affligeant la « *chute de la classe des planteurs jamaïcains* » – d’abord identifiée en 1828 par Lowell Ragatz puis détaillée par des auteurs tels que Christer Petley ou David Ryden¹¹⁴ – semblent en effet avoir fortement contribué à la conceptualisation du projet poyaisien. S’adaptant aux besoins de planteurs particuliers tels que Thomas Higson, qui perçoit la concession poyaisienne comme une opportunité de se sortir d’un déclin de productivité commerciale et agricole jamaïcaine, le projet de MacGregor apparaît comme intrinsèquement défini par des dynamiques économiques et politiques propres à la périphérie antillaise britannique. Poussés par la nécessité de trouver autant des débouchés à un marché jamaïcain progressivement isolé de ses sources d’approvisionnement, que de nouveaux territoires permettant une diversification agricole et l’exploitation de ressources naturelles, imaginer une colonie en Moskitie incarne dès lors une solution opportune.

¹¹⁴ RAGATZ Lowell Joseph, *The Fall of the Planter Class...*; PETLEY Christer, «Rethinking the Fall of the Planter Class», *Atlantic Studies* 9(1), 03.2012, pp. 1-17; RYDEN David, «Does Decline Make Sense? The West Indian Economy and the Abolition of the Slave Trade», *Journal of Interdisciplinary History* 31(3), 2001, pp. 347-374.

Chapitre 4

Un emprunt étranger

Après une traversée atlantique mouvementée, MacGregor et sa famille débarquent le 4 juin 1821 au port irlandais de Donaghadee¹. De là, ils rejoignent une des sœurs de MacGregor, Jane, qui habite la petite bourgade de Callander. La famille MacGregor profite alors de la région pour se reposer un peu. MacGregor se saisit également de ce temps pour défendre un honneur entaché à la suite de la publication à Londres d'un ouvrage qui relate les fiascos militaires de Porto Bello et de Rio de la Hacha. Rédigé par l'un de ses anciens officiers, Michael Rafter, le pamphlet brosse un portrait de MacGregor peu flatteur, même diffamant². Il y est décrit comme un officier alcoolique, amoral, dénué de compassion et surtout essentiellement motivé par des considérations de prestige public.

Servant sous les ordres de MacGregor lors de la campagne de Rio de la Hacha, Rafter est un soldat britannique. Il ne s'engage pas par pure compassion pour la cause latino-américaine, mais rejoint en fait MacGregor pour retrouver son frère dont il est sans nouvelles. Il avait en effet découvert que ce dernier servait en tant que colonel dans un bataillon mené par MacGregor et qu'il est porté disparu depuis une bataille près de Panama. Révolté, Rafter publie alors en 1820 un pamphlet constituant essentiellement une forte diatribe à l'encontre de son ancien supérieur.

¹ « Sir Gregor MacGregor », *Caledonian Mercury*, 04.08.1821, p. 3.

² RAFTER Michael, *Memoirs...*

Soucieux de son image, en fin de compte si essentielle à son activité de militaire et depuis peu promoteur colonial, MacGregor prend alors le temps de rédiger plusieurs courriers destinés à être publiés dans divers journaux britanniques, proposant sa propre version des faits des lourdes défaites essuyées à la suite de ses assauts républicains³.

La halte chez sa sœur permet surtout à MacGregor de se rapprocher d'Édimbourg, où l'attend une connaissance de James David Roy Gordon. Gordon, toujours dans les Antilles Britanniques, avait convaincu l'un de ses amis, George Ogilvie, de prendre une part active dans le projet de MacGregor. Peu de choses subsistent au sujet de cet homme. Alors que Gordon deviendra plus tard secrétaire militaire de Poyais et colonel au sein du 4^e régiment poyaisien, George Ogilvie obtiendra le commandement d'une compagnie entière dans son régiment⁴. Ainsi, Gordon et George Ogilvie envoient MacGregor directement en Écosse pour prendre contact avec un membre de la famille de ce dernier, un certain James Ogilvie.

James Ogilvie est un armateur écossais, un agent de commission engagé auprès de crédateurs individuels et d'une fabrique de poudre à canon, ainsi que directeur au sein du conseil d'administration de quelques compagnies d'assurances incendie⁵. Ogilvie est surtout un ancien marchand-banquier. Vers la fin du XVIII^e siècle, il reprend en effet la maison de commerce londonienne d'un certain Jean-Jacques Ogilvie. En parallèle, il fonde, sous la raison *James Ogilvie & Cie*⁶, une maison de banque à Paris. Bien qu'il liquide sa société londonienne en 1802, il continue d'entretenir ses affaires parisiennes. Il se spécialise d'ailleurs dans l'allocation de crédits à des marchands anglais commerçant en France. L'éclatement des guerres napoléoniennes le force toutefois à liquider et à transférer les opérations de sa société à un certain sieur Martin⁷.

³ «General MacGregor», *Caledonian Mercury*, 20.10.1821, p. 4; «General MacGregor», *Morning Post*, 02.10.1821, p. 2.

⁴ HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, pp. 22-23; CODD Edward, *Proceedings of an Inquiry and Investigation: Instituted by Major General Codd, His Majesty's Superintendent and Commander-in-Chief at Belize, Honduras, Relative to Poyais, &c. &c. &c.*, London, Lawler and Quick, 1824, p. 109.

⁵ «Notice to the Creditors of William Temple», *Caledonian Mercury*, Edinburgh, 26.10.1820, p. 1; «The Marfield Gunpowder Works», *Caledonian Mercury*, Edinburgh, 24.08.1820, p. 1; «North British Fire Insurance Company», *Aberdeen Press and Journal*, Aberdeen, 02.02.1820, p. 4.

⁶ Inventory of the Personal Estate of James Ogilvie, 30.12.1835, National Records of Scotland, Edinburgh, Wills and testaments Reference SC70/1/53 Edinburgh Sheriff Court Inventories.

⁷ LEDRU-ROLLIN, Sulpicy, Roger F. et al., «Messal C. Sturt», in: *Journal du Palais: jurisprudence française*, vol. 6, Paris, F.-F. Patris, 1838, p. 721.

Accompagné de Ogilvie, nommé alors premier agent britannique officiel pour le projet poyaisien⁸, MacGregor se rend à Londres entre la fin de 1821 et le début de l'année 1822. Bon communicateur, MacGregor a néanmoins besoin de l'aide d'un marchand-banquier expérimenté pour rassembler les fonds nécessaires à la réalisation du projet poyaisien. Il est en effet certainement moins bien implanté dans les réseaux commerciaux et financiers de La City que son nouvel agent, son passé de militaire et de mercenaire ne suffisant probablement pas pour maîtriser l'ensemble des codes et des dynamiques (in-)formels de la finance internationale britannique. En témoigne le fait que, bien qu'il lui arrive toutefois parfois de mentionner quelques précisions relatives à la recherche de fonds nécessaires à la réalisation de certains de ses projets, l'ensemble de la correspondance de MacGregor est ainsi systématiquement vide de tout détail technique financier concernant la recherche de fonds à Londres nécessaires pour réaliser son projet poyaisien.

L'aide d'Ogilvie est d'autant plus précieuse qu'un nombre de moyens divers et variés peuvent être mobilisés au sein de La City pour envisager le financement de l'entreprise de MacGregor. Si l'on considère le projet poyaisien comme un projet commercial fondé essentiellement sur l'exploitation des riches ressources d'acajou de Moskitie et la construction d'un port neutre utile au commerce britannique caribéen, il est alors intéressant d'identifier quelques différents moyens financiers qui sont à disposition au début du XIX^e siècle pour permettre la réalisation de Poyais.

Par exemple, la constitution d'une société privée – ou un partenariat quelconque qui n'implique aucune forme de reconnaissance institutionnalisée (*Sole Proprietorship, Closed Family Firm, General Partnership*⁹) – pourrait aider une entreprise commerciale transatlantique à se financer par la mobilisation d'effets de commerce. Souvent privilégiée comme moyen de paiement et de financement au sein d'activités commerciales transatlantiques¹⁰, la mobilisation de tels outils de crédits impose néanmoins un obstacle principal. Comme le projet poyaisien repose sur une absence

⁸ RICHARDSON William John, « To the Editor of the Public Ledger », *Public Ledger and Daily Advertiser*, London, 26.01.1824, p. 3.

⁹ HARRIS RON, *Industrializing English Law: Entrepreneurship and Business Organization, 1720-1844*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000 (Political economy of institutions and decisions), pp. 27-29.

¹⁰ NEAL LARRY, *The Rise of Financial Capitalism: International Capital Markets in the Age of Reason*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 (Studies in Monetary and Financial History).

d'échanges commerciaux préalables – inexistant alors –, obtenir des fonds sur une période plus longue que les quelques mois habituels de la validité temporelle d'effets de commerce est nécessaire pour financer l'acquisition d'outils et envoyer la main-d'œuvre permettant la réalisation d'un tel projet.

Fonder une *joint-stock company* (société anonyme) résoudrait deux problèmes essentiels qui se présentent à MacGregor : l'acquisition de fonds à long terme et une meilleure division des risques financiers entre investisseurs. Au sein d'une société dotée de fonds propres divisés en actions, les propriétaires de titres sont considérés comme responsables à la hauteur du nombre d'actions en leur possession. Toutefois, selon la *Bubble Act* de 1720 (encore en place à ce moment¹¹), la constitution d'une telle entité d'affaires n'est possible qu'à condition d'obtenir une charte parlementaire. De la sorte, l'établissement d'une *joint-stock company* (équivalent d'une société par actions) permet implicitement l'éviction symbolique et effective de sociétés concurrentes potentielles¹².

Par ailleurs, bien qu'encore régulée par la *Bubble Act*, une augmentation quantitative de *joint-stock companies* s'observe progressivement dans le courant des premières décennies du XIX^e siècle¹³. En apparence simplifiée – en raison du fait que le processus d'obtention d'autorisation agit alors probablement comme un mécanisme d'extraction de rentes et d'obtention de positions de directeurs de sociétés pour certains membres du Parlement¹⁴ –, la création d'une société par actions reste néanmoins

¹¹ La *Bubble Act* de 1720 déclare illégale toute entreprise qui collecte des fonds ou offre des actions à la manière d'une société par actions, sans l'obtention préalable d'une charte royale. La *Bubble Act* sera abrogée en 1825. À ce sujet, voir : HARRIS Ron, « The Bubble Act: its Passage and its Effects on Business Organization », *The Journal of Economic History* 54(3), 1994, pp. 610-627 ; HARRIS Ron, « Political Economy, Interest Groups, Legal Institutions, and the Repeal of the Bubble Act in 1825 », *The Economic History Review* 50(4), 11.1997, pp. 675-696.

¹² Comme le démontre notamment Jean-Philippe Rochat dans une étude sur les sociétés anonymes françaises, l'acquisition d'une charte procure à sa société détentrice un certain « privilège », qui agit, pour l'autorité de délivrance, comme un outil de politique économique. À ce sujet, voir ROCHAT Jean-Philippe, *La société anonyme en France (1807-1867) : représentations et pratiques*, Genève, Université de Genève, 2014, pp. 99-100, 252-254. La société anonyme française du début du XIX^e siècle est ici considérée comme un quasi-équivalent de la *joint-stock company* anglaise : elle est également divisée en actions et nécessite une autorisation politique pour sa constitution. Toutefois, cette dernière est garantie par le pouvoir exécutif français. Voir : « Code de commerce (1807) », in : *Les archives de la révolution française*, Witney, Micro Graphix, s. d., p. 358.

¹³ FENN M.J., *British Investment in South America and the Financial Crisis of 1825-1826*, MA thesis, Durham, University of Durham, 1969, pp. 129-146 ; COSTELOE Michael P., *Bubbles and Bonanzas: British Investors and Investments in Mexico, 1821-1860*, Lanham, Lexington Books, 2011, pp. 28-29.

¹⁴ FENN M.J., *British Investment in South America...*, p. 135.

relativement risquée pour ses promoteurs, et encore plus si les procédés légaux requis à sa constitution ne sont pas pleinement respectés. Ceci semble par exemple avoir été le cas pour la *Equitable Loan Bank Company*. Fondée au cours du mois d'avril 1824, la société souhaite agir comme un prêteur sur gages en se basant sur le modèle français du mont-de-piété. Elle est constituée d'un capital de £2 millions, divisé en quarante mille actions de £50. Tout investisseur peut en obtenir en payant £1 lors de l'acquisition d'un titre, le montant restant devant être réglé par tranches successives définies par les directeurs de la compagnie. La *Equitable Loan Bank Company* se présente alors comme une « *institution publique* » qui aide « *toutes les classes de personnes souffrant de détresse occasionnelle* » et qui offre à ses « *capitalistes un emploi sûr et bénéfique de leurs richesses* »¹⁵. Confiants en leurs succès, les directeurs de la société débute la vente des actions négociables, alors même qu'une demande d'acquisition de charte parlementaire est en cours. Or, bien que la constitution de la société obtienne le feu vert de la Chambre des communes, la Chambre des Lords refuse son incorporation. En effet, la chambre haute du parlement anglais considère comme illégal le fait d'avoir débuté la vente de titres négociables en l'absence de charte¹⁶.

Justifié officiellement par l'émission et la distribution d'actions négociables en contradiction avec un cadre légal britannique régulant la création de *joint-stock companies*, le fiasco de la *Equitable Loan Bank Company* ne semble néanmoins pas émaner entièrement des pratiques frauduleuses ou d'une quelconque mauvaise gestion de la part de ses directeurs. Le refus de la Chambre des Lords d'allouer une charte à la société financière s'explique apparemment également par des dynamiques internes au corps législatif, représentant de fait une menace bien plus importante au processus à la création de telles entreprises. La principale barrière viendrait en effet des membres du Parlement mêmes, comme

¹⁵ « *This institution [...] will afford Capitalists a secure and beneficent employment of their wealth. [...] the object is the accommodation of all classes of persons suffering under occasional distress.* » EQUITABLE LOAN BANK COMPANY, *Equitable Loan Bank: Plan of the Bank...* Traduction de l'auteur.

¹⁶ HARRIS Ron, « Repeal of the Bubble Act... », pp. 679-680 ; « On the Transfer of Shares in Joint-Stock Companies », *The Legal observer*, London, 27.07.1839, pp. 225-227 ; CONNERY James, *An Essay on Charitable Economy, upon the Loan Bank System: Called on the Continent « Mont de Piété », that Is, the Mount, Or Rather the Heap, for the Distribution of Charity: Being an Antidote to Counteract the Baneful Effects of Pawnbroking...: Dedicated, by Permission, to William Sharman Crawford*, London, J. Cumming, 1837, p. 13.

l'illustre Ron Harris¹⁷. En prenant en compte les arguments mis en avant par un groupe de prêteurs sur gages concurrents inquiets que l'incorporation d'un concurrent capable d'allouer des prêts bien moins chers les sortît de leur propre terrain, certains membres du Parlement choisissent de considérer l'allocation d'une charte comme allant à l'encontre du principe de libre-échange. Comme la *Equitable Loan Bank Company* monopoliserait alors potentiellement un nombre important de flux financiers des mains de financiers de La City de Londres par le biais d'emprunts bon marché légitimés par un discours philanthropique et moralisateur, certains parlementaires, se basant sur un argument légal, décident ainsi d'entraver l'incorporation de la société afin de préserver les intérêts de leurs électeurs ou groupe d'intérêts¹⁸.

Bien que le cas de la *Equitable Loan Bank Company* incarne un exemple particulier, il se peut que, combiné aux risques de charges pénales en cas de faillite¹⁹, constituer une *joint-stock company* afin de financer l'établissement d'une colonie en Moskitie représente un jeu risqué. Comme le projet de MacGregor repose essentiellement sur la nécessité de fournir une échappatoire aux obstacles qui jalonnent le commerce sucrier entre la Jamaïque et les États-Unis, une quelconque incorporation aurait certainement dérangé une frange du Parlement qui prévoit l'affaiblissement d'une économie caribéenne fondée sur l'esclavage. De fait, cette frange se serait alors probablement mise au travers d'une quelconque demande d'obtention de charte parlementaire, puisqu'elle inclut notamment William Wilberforce, un féroce adversaire aux pratiques esclavagistes antillaises.

Il semble que la mobilisation d'un autre instrument de crédit peut néanmoins être envisagée, dès 1822, pour un projet commercial comme celui de MacGregor : l'émission d'une dette souveraine. Contracter un

¹⁷ HARRIS Ron, *English Law...*, pp. 134-136.

¹⁸ A RETIRED PAWNBORER, *An Examination of the Present Modes of Granting Temporary Loans on Pledges by Pawnbrokers and of those Proposed by the London Equitable Loan Bank Company*, London, E. Wilson, 1825; COURT OF COMMON COUNCIL, *A Report of the Proceedings of the Court of Common Council of the City of London Relative to the Equitable Loan Bank Company*, 11.03.1825; *Defence of the Principles of the Equitable Loan Bank, and Mont de Piété, Against the Attacks of the Meeting of Pawnbrokers*, London, J. Robins and Co., 1824; *The Pawnbrokers' Reply to the Pretended Fair and Candid Statement of the Equitable Loan Bank Company*, Islington, F. Tower, 1825.

¹⁹ *The New Bankrupt Act, with an Explanation of the Difference Between the Old Acts and the New Act*, London, J. and W. T. Clarke, 1824; LESTER V. Markham, *Victorian Insolvency: Bankruptcy, Imprisonment for Debt, and Company Winding-Up in Nineteenth Century England*, Oxford, Clarendon Press, 1999 (Oxford historical monographs).

tel emprunt permet en effet l'obtention d'une solution de financement à long terme, incluant une répartition de risques entre investisseurs à la hauteur des montants investis, tout en supprimant les tracasseries liées à l'obtention d'une charte auprès du parlement anglais. Surtout, l'émission et l'échange à Londres de titres financiers sont alors déjà facilités par l'aménagement et l'amélioration précédents de certaines de ses technologies de paiement et d'échange. La place financière londonienne avait en effet déjà connu d'importantes innovations financières et informationnelles dans le courant du XVIII^e siècle, permettant l'échange international facilité par les lettres de change²⁰. Deux émissions d'emprunts particulières successives façonnent également de manière durable, quelques années auparavant, le marché des emprunts étrangers de La City. En 1817, un premier emprunt est pris par la France, qui doit payer d'importantes indemnités de guerre. Se chargeant de l'affaire, le banquier Alexander Baring, conjointement avec son partenaire hollandais Hope, décide de placer les obligations sur différentes places européennes. Bien que l'emprunt soit libellé en francs et les intérêts payables à Paris, cette opération permet alors de placer Londres, et surtout Baring, au centre du paysage financier européen et international. L'année suivante, une autre innovation vient également confirmer la prédominance du marché anglais des emprunts étrangers. Géré par Nathan Rothschild, l'emprunt prussien de 1818 est en effet émis en livre sterling (plutôt qu'en thalers) et les intérêts payés à Londres (plutôt qu'à Berlin)²¹.

La recherche de capitaux à Londres par MacGregor et Ogilvie se fait aussi à un moment particulièrement intéressant pour la constitution et l'échange d'obligations de « nouveaux » souverains. En effet, leur arrivée à Londres suit de peu l'émission sur le *London Stock Exchange*, principale bourse de La City, de plusieurs emprunts étrangers par d'autres territoires d'Amérique latine politiquement contestés. En 1822, la Colombie, le Pérou et le Chili émettent chacun des obligations en son sein pour un total de 4,2 millions de livres sterling, avec un taux d'intérêt de 6%. Combiné avec les faibles rendements de la dette nationale anglaise²², ce marché de la dette latino-américaine est également alimenté par un enthousiasme public pour les mouvements d'indépendance américains, qui promettent l'expansion d'un

²⁰ NEAL LARRY, *The Rise of Financial Capitalism...*

²¹ CASSIS YOUSSEF, *Capitals of Capital...*, p. 22.

²² NEAL LARRY, « Financial Crisis of 1825... ».

commerce transatlantique plus direct avec l'Amérique latine. D'aucuns considèrent d'ailleurs le continent comme un dépôt de ressources naturelles inestimables, à la suite de la publication en 1811 de l'*Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne* d'Alexander von Humboldt²³.

Relativement plus élevés que d'autres obligations étrangères émises la même année (par exemple, des obligations à 5% émises à la fois par le Danemark et la Russie) et échangées à la bourse de La City, ces taux d'intérêt latino-américains traduisent généralement les risques financiers de tels investissements. Celui-ci se fonde en effet sur la nature politique peu claire de ces nouveaux emprunteurs considérés comme commercialement prometteurs mais pour lesquelles l'information tarde souvent à être reçue, puisque devant traverser l'Atlantique en bateau à voile²⁴. D'autres stratégies sont également mises en œuvre au sein de La City pour compenser les caractéristiques risquées de ces titres en les rendant plus attrayants pour les investisseurs potentiels. Bien que les intérêts de ces titres soient payés à leur valeur nominale, ces obligations sont souvent vendues avec une décote et réglées en plusieurs fois, augmentant considérablement les taux de rendement effectifs des titres tant que ceux-ci ne sont pas encore entièrement payés. Ces prêts permettent à leurs emprunteurs – les révolutionnaires latino-américains – d'obtenir de nouveaux capitaux (déduits des escomptes et des commissions accordés aux intermédiaires) pour financer en partie leurs guerres d'indépendance et, plus important encore, pour rembourser les prêts privés que nombre de marchands-banquiers britanniques avaient précédemment accordés pour mener leurs opérations militaires.

Émettre un nouvel emprunt à Londres est surtout facilité par l'important flou juridique et politique qui règne autant au sein du gouvernement britannique qu'au sein des instances financières de La City de Londres autour de la question de la reconnaissance formelle de l'existence des nouveaux États issus des révolutions latino-américaines. À la suite de ces soulèvements, de nombreux États européens se refusent, pour des raisons diplomatiques à l'encontre de l'Espagne, à reconnaître officiellement et formellement ces nouveaux gouvernements américains²⁵. Bien qu'il admette l'existence

²³ HUMBOLDT Alexander von, *Political Essay on the Kingdom of New Spain*, London, Longhan, Hurst, Rees, Orme and Brown, 1811.

²⁴ Au sujet des vitesses de communication transatlantique, voir KAUKIAINEN Yrjö, «Shrinking the World: Improvements in the Speed of Information Transmission, c. 1820-1870», *European Review of Economic History* 5(1), 04.2001, pp. 1-28.

²⁵ PAQUETTE Gabriel, «The Intellectual Context of British Diplomatic Recognition of the South American Republics, C. 1800-1830», *Journal of Transatlantic Studies* 2(1), Spring 2004, pp. 75-95.

de nouveaux territoires indépendants, le gouvernement britannique, par exemple, ne se précipite pas pour les reconnaître formellement. Lors d'un débat parlementaire au sein de la Chambre des Lords dans le courant du mois de juin 1822, portant sur une modification des *Navigation Laws* britanniques, le Premier ministre Robert Banks Jenkinson, comte de Liverpool, fait d'ailleurs un discours sur la nécessité d'étendre les relations commerciales entre les colonies britanniques et les États-Unis. De manière intéressante, il mentionne le fait qu'il serait, à terme, désirable d'établir également des accords commerciaux «avec les parties indépendantes de l'Amérique du Sud»²⁶. Bien que Liverpool reconnaisse ouvertement l'existence de nouveaux États latino-américains, aucun d'entre eux n'est clairement et spécifiquement nommé. Il faudra attendre la signature d'un traité commercial entre la Grande-Bretagne et la Colombie, en 1826, pour qu'un premier gouvernement d'Amérique du Sud soit officiellement reconnu par Londres²⁷. Il serait toutefois faux d'affirmer que le gouvernement de Sa Majesté ne prend aucunement position concernant les mouvements d'indépendance latino-américains. Le laxisme tout relatif dans l'application de l'interdiction faite aux mercenaires britanniques de s'engager auprès des armées révolutionnaires américaines, exprime une prise de position implicite mais relativement claire du gouvernement de Sa Majesté par rapport à l'issue des troubles politiques du continent américain²⁸.

Cette fenêtre temporelle de quatre ans – entre l'émission des premiers emprunts latino-américains en 1822 et la reconnaissance formelle de nouveaux États américains dès 1826 – est donc essentiellement définie par l'absence de toute décision formelle prise par le gouvernement britannique concernant la reconnaissance d'indépendances américaines spécifiques. Tant que la Grande-Bretagne s'abstient de les reconnaître formellement, ces emprunts restent essentiellement ceux de projets politiques (et commerciaux) en devenir. Néanmoins, pendant ce temps, la bourse de Londres se sent moins concernée par le sujet. L'accès au marché des emprunts étrangers est en effet fixé par des exigences spécifiques, qui

²⁶ «*Thus a commercial intercourse would be opened with the independent parts of South America.*» «*Navigation Laws*», Lords Sitting, Hansard, vol. 7, London, House of Lords, 17.06.1822, pp. 1119-1122. Traduction de l'auteur.

²⁷ «*Treaty of Amity, Commerce, and Navigation with the State of Colombia*», Commons Sitting, Hansard Vol 14, London, House of Commons, 06.02.1826, pp. 111-7.

²⁸ RODRÍGUEZ Moises Enrique, *Freedom's Mercenaries: British Volunteers in the Wars of Independence of Latin America: Southern South America*, vol. 2, Lanham, Hamilton Books, 2006, pp. 675-677; WADDELL David Alan Gilmour, «*British Neutrality and Spanish-American Independence: the Problem of Foreign Enlistment*», *Journal of Latin American Studies* 19(1), 05.1987, pp. 1-18.

réglementent dans une moindre mesure les qualités des titres échangés au sein de sa salle des marchés. En fait, aucune règle ne détermine, en 1822, l'introduction et l'acceptation de nouveaux titres au sein de la bourse. Le règlement officiel du *London Stock Exchange*, établi en 1812²⁹, stipule simplement que tout titre doit être échangé entre des membres cooptés ou leurs secrétaires reconnus. Les membres doivent être de nationalité britannique et exemptés de faillites antérieures – sauf s'ils sont blanchis par le comité exécutif du *London Stock Exchange*, le *Committee for General Purposes*. Bien que le règlement interdise l'échange hors du marché de titres négociés en son sein, aucune règle n'établit alors les qualités requises pour l'introduction ou l'acceptation de nouvelles actions ou obligations. La constitution d'une relation d'échange entre deux membres du *London Stock Exchange* semble ainsi suffisante pour permettre l'introduction d'un nouveau titre sur le marché des emprunts étrangers.

Les prix d'échange journaliers de titres considérés comme dignes d'intérêt sont ensuite collectés et publiés par un individu autorisé par le *Committee for General Purposes*, en l'occurrence James Wetenhall. Dès 1786, Wetenhall est l'éditeur du *Course of the Exchange* – créé en 1718 par James Castaign –, la cote officielle du *London Stock Exchange* depuis 1803³⁰. En tant que tel, il est habilité à inclure les prix des nouveaux titres dans sa publication, à condition qu'ils soient considérés *bona fide* au sein du marché³¹ – laissant de fait une certaine marge de manœuvre arbitraire de son choix. La cotation des prix d'échange de ces obligations au sein de la publication officielle de la Bourse de Wetenhall, offre alors une forme presque indirecte de reconnaissance politique: ces titres américains se retrouvent en quelques sortes placés sur un pied d'égalité avec d'autres emprunts émis par des puissances européennes. Les emprunts de la Colombie ou du Pérou d'un côté, et ceux de la Russie ou de l'Autriche de l'autre côté, sont alors listés parallèlement non seulement aux yeux d'un public composé d'investisseurs informés par la publication de Wetenhall, mais également aux yeux d'un lectorat plus large, puisque les

²⁹ Committee for General Purposes of the London Stock Exchange, Minute Book, London, 1819-1823, Guildhall Library, London, MS14600/009, pp. 321-325; COMMITTEE FOR GENERAL PURPOSES OF THE LONDON STOCK EXCHANGE, *Rules and Regulations*, London, Stephen Couchman, 1812.

³⁰ COPE S. R., « The Stock Exchange Revisited: a New Look at the Market in Securities in London in the Eighteenth Century », *Economica* 45(177), 1978, p. 18.

³¹ COMMITTEE FOR GENERAL PURPOSES OF THE LONDON STOCK EXCHANGE, *Rules and Regulations...*, p. 41. Pour une intéressante discussion sur la mobilisation de l'étiquette *bona fide* en tant que technologie de contrôle social au sein des marchés financiers londoniens, voir FLANDREAU Marc, *Anthropologists in the Stock Exchange...*, pp. 126-143.

prix d'échange journaliers de ces obligations apparaissent régulièrement dans des journaux à grande distribution³².

L'accès au marché des capitaux d'un candidat à l'émission d'une dette souveraine est néanmoins conditionné par sa capacité à se constituer en entité politique indépendante. En d'autres termes, seul un État souverain peut, techniquement, émettre une dette souveraine. Or, comme le règlement du *London Stock Exchange* se concentre moins sur les qualités définissant les titres échangés en son sein que celles de ses membres, l'élément constitutif central qui qualifie un emprunteur comme un souverain – à savoir l'existence sous-jacente d'une entité politique souveraine –, peut alors être créée sur la base d'un accord entre investisseurs, emprunteurs, et agents. Ainsi, au sein d'un tel environnement, souscrire un emprunt étranger résulte d'un arrangement qui lie l'emprunteur (ou son représentant) et ses intermédiaires financiers. En ce sens, le cas de l'emprunt colombien de 1822 est relativement pertinent. L'autorisation de souscrire un emprunt, signée par Antonio Francisco Zea, le représentant plénipotentiaire du Congrès bolivarien à Londres, est donnée sans l'accord exprès de son gouvernement. Plutôt, la décision a été fortement motivée par la maison de banque *Herring, Graham and Powles* en charge de la mise sur pied de l'emprunt³³.

La constitution de tels « mensonges », à savoir l'existence formelle et établie d'un pays pour permettre la constitution d'un emprunt étranger, entre partenaires financiers ou commerciaux ne constitue toutefois pas un acte délictuel répréhensible ou exceptionnel, du moins aux yeux du système judiciaire britannique. Comme le démontre Daniel Klerman, l'élaboration de scénarios qui distordent, en apparence, la réalité est une stratégie légale particulière parfois mobilisée dans les cours britanniques. Créer un consensus sur une situation inexistante permet en effet à certains individus de se mettre conjointement d'accord sur les possibilités qui émergent du nouvel univers ainsi créé. Par exemple, il n'est pas rare de lire, dans les déclarations d'ouverture de certains procès civils anglais, la transcription d'un accord établi entre accusé et plaignant ayant des affaires en France, stipulant ouvertement que Paris se trouve dans le royaume d'Angleterre. La constitution d'une telle « *fiction légale* » dans le cadre de relations commerciales ou financières privées permet aux deux parties, conscientes de créer une distorsion de réalité, de modifier temporairement

³² Voir par exemple: « Foreign Funds », *The Observer*, London, 01.09.1823; « Foreign Funds », *The Times*, London, England, 10.03.1823, p. 3.

³³ DAWSON Frank Griffith, *First Latin American Debt Crisis...*, pp. 22-28.

la configuration de leur propre univers des possibles. Elles peuvent ainsi régler leur différend au sein du système légal anglais³⁴.

Au sein d'un tel cadre, Ogilvie peut sereinement envisager l'émission d'une dette souveraine par la création d'une fiction légale poyaisienne comme une alternative à toute autre forme de financement. Il imiterait ainsi simplement les opérations déjà menées par la Colombie, le Pérou, ou le Chili. En tant qu'agent officiel londonien de MacGregor, il est ouvert à toute proposition faite par des contractants potentiels – des marchands-banquiers ou des investisseurs en charge de définir les termes de l'émission d'un emprunt³⁵. Ogilvie est alors approché par un certain nombre d'acteurs financiers actifs sur le marché des capitaux et motivés par les promesses de commissions de la potentielle mise sur pied d'une opération financière d'envergure. Ces rémunérations pour services rendus peuvent alors atteindre des proportions plus qu'intéressantes (par exemple 8 % pour l'emprunt mexicain de 1824³⁶).

Lors de la phase contractuelle du montage d'un emprunt, il est commun pour des intermédiaires financiers de répondre, spontanément ou sur invitation, aux demandes d'offres effectuées par des emprunteurs potentiels. Le choix se fonde soit sur une enchère scellée soit sur un système de négociations ouvertes qui comprennent des offres et des contre-offres³⁷. De la sorte, divers marchands-banquiers peuvent proposer à un emprunteur potentiel de mettre sur pied un emprunt pour un montant spécifique, émis à un taux d'intérêt donné (sur la valeur nominale) et une période de maturité prédéfinie. Toutefois, un agent financier peut également suggérer diverses mesures pour rendre un emprunt plus attractif auprès de possibles investisseurs. Par exemple, les obligations de nombre d'emprunts étrangers sont initialement vendues à un prix souvent bien plus bas que leur valeur nominale. De plus, il est souvent possible d'acquérir de telles obligations par le biais d'un plan de paiement prédéfini. Celui-ci permet aux investisseurs d'avancer les fonds nécessaires par tranches consécutives. Par exemple, les obligations de l'emprunt de Buenos Aires de 1824 sont ainsi initialement vendues au prix de £85 (pour des titres valant alors nominalement £100 chacun).

³⁴ KLERMAN Daniel, « Legal Fictions as Strategic Instruments », Los Angeles, USC Law School, 16.09.2013, pp. 14-15. En ligne : <http://dklerman.usc.edu/secure/documents/4.KlermanandBakerAppsDE.pdf>, consulté le 25.02.2022. Je tiens à remercier Jean-Laurent Rosenthal pour cette référence.

³⁵ COSTELOE Michael P., *Bonds and Bondholders...*, pp. 3-4.

³⁶ FODOR Giorgio, « The Boom that never Was?... », p. 10.

³⁷ FLANDREAU Marc, FLORES Juan H., « Bonds and Brands... », p. 652.

Bien que la valeur d'achat de ces titres puisse être payée en six tranches étendues sur six mois, un intérêt calculé sur la valeur nominale d'une obligation est néanmoins garanti³⁸.

Une offre pour un emprunt de £200 000, divisé en 2 000 obligations de £100 chacune est alors proposée à Ogilvie par un certain Daniel Mocatta. Marchand-banquier, ce dernier propose également que les obligations soient vendues initialement au prix de £67 – soit une différence de 33 % entre la valeur nominale et le prix de vente des titres à émettre³⁹. De manière intéressante, Daniel Mocatta est le fils d'Abraham, le cofondateur avec Asher Goldsmid de la société *Mocatta and Goldsmid*, courtiers en lingots auprès de la Banque d'Angleterre⁴⁰. L'offre de Daniel Mocatta ne surgit pas du simple besoin ou intérêt d'entrer sur le marché de la dette souveraine latino-américaine (dont il est jusque-là absent) uniquement pour maintenir une clientèle d'investisseurs qui a cessé d'échanger des obligations européennes moins intéressantes depuis la fin de la guerre⁴¹. Plutôt, une motivation commerciale se cache sous l'apparent intérêt mis en avant dans la constitution d'un partenariat avec le représentant financier britannique de MacGregor. En premier lieu, de nombreux récits de voyageurs britanniques publiés entre la seconde moitié du XVIII^e siècle et les premières années du XIX^e siècle offrent à leurs lecteurs une description de la Moskitie non seulement comme un riche dépôt de ressources naturelles (dont l'acajou), mais louent également sa position géocommerciale stratégique⁴². De fait, il est fort probable que le territoire – ou du moins ses avantages – dans laquelle s'inscrit le projet poyaisien ne soit pas inconnue de certains individus intéressés par des opportunités commerciales offertes par une telle région libre de toute implication impériale formelle.

³⁸ COSTELOE Michael P., *Bonds and Bondholders...*, p. 6-7; FODOR Giorgio, «The Boom that never Was?...», p. 6.

³⁹ Malheureusement, ni le taux d'intérêt particulier, ni la durée de l'emprunt, ni la commission demandée par Mocatta ne sont mentionnés dans les sources relevant l'existence de cette proposition d'emprunt. RICHARDSON William John, «To the Editor of the Public Ledger», *Public Ledger and Daily Advertiser*, London, 26.01.1824, p. 3; HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, p. 6.

⁴⁰ MAN Group, «Descendants of Jacob Lumbrozso de Mattos». En ligne : <http://www.manfamily.org/PDFs/Lousada%20Family%20Genealogy%202007.pdf>, consulté le 11.08.2013; COPE S. R., «The Goldsmids and the Development of the London Money Market during the Napoleonic Wars», *Economica* 9(34), 05.1942, p. 182.

⁴¹ NEAL Larry, «Financial Crisis of 1825...», chap. Latin American Securities.

⁴² Voir par exemple : HODGSON Robert, *Some Account of the Mosquito Territory*, 2^e édition, Edinburgh, William Blackwood, 1822; HENDERSON George, *Honduras...*; EDWARDS Bryan, *Poyais...*

Deuxièmement, Mocatta exprime potentiellement un intérêt bien plus direct pour un projet pouvant participer au développement du commerce sucrier antillais, notamment jamaïcain. Celui-ci se révèle à la lumière d'une investigation qui vise à mieux connaître certains de ses partenaires d'affaires directs, dont font partie les Belisario. Descendant, comme les Mocatta, d'une famille de Juifs sépharades d'origine portugaise, certains de ses membres sont établis depuis le XVII^e siècle en Jamaïque. En tant que marchands, ils sont impliqués dans la traite négrière et le commerce sucrier – pour lequel ils tentent d'implanter des stratégies d'«*amélioration*», à la suite des difficultés du secteur émergent au début du XIX^e siècle⁴³. Bien que basée dans les Caraïbes, la branche jamaïcaine de la famille Belisario maintient d'importants liens avec Londres, allant jusqu'à envoyer certains de ses membres à La City en tant qu'apprentis. Deux d'entre eux se trouvent être Jacob et Isaac Mendes Belisario. Bien qu'Isaac soit généralement plus connu pour sa production artistique, car il est le premier peintre à immortaliser des figures culturelles issues de la communauté d'esclaves jamaïcains (fig. 13)⁴⁴, il passe quelques années à Londres en tant que commis et courtier pour son oncle Jacob Belisario⁴⁵. Ce dernier est un marchand d'art et un agent de change, qui est à la tête d'une société établie avec Aaron Mocatta, le frère de Daniel, dissoute en 1819⁴⁶. Bien que cette société cesse ses activités, des relations d'affaires entre les membres des familles Mocatta et Belisario persistent. Par exemple, Daniel Mocatta et Jacob Belisario, appelés plus tard par MacGregor dont ils ont à charge l'échange d'obligations poyaisiennes émises en 1827, refuseront de payer la caution de ce dernier, emprisonné pour avoir provoqué en duel un certain Francis Mellite Spong, un riche militaire, après que ce dernier l'a ouvertement et publiquement insulté. L'invective n'a en fait rien à voir avec un quelconque rebondissement de l'affaire poyaisienne : la femme de Spong avait quitté son domicile en l'absence de son mari pour rejoindre MacGregor qu'elle connaissait d'avant son mariage quelques années auparavant⁴⁷.

⁴³ SCHORSCH Jonathan, «Sephardic Business: Early Modern Atlantic Style», *Jewish Quarterly Review* 100(3), 2010, p. 491. Au sujet des Mocatta, voir notamment RUBINSTEIN William D., JOLLES Michael, RUBINSTEIN Hilary L. (eds.), *The Palgrave Dictionary of Anglo-Jewish History*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011, p. 680.

⁴⁴ RICHTER John Henry, *Belisario of Jamaica*, Ann Arbor, National Library of Jamaica, s. d.; SMALLIGAN Laura M., «An Effigy for the Enslaved: Jonkonnu in Jamaica and Belisario's Sketches of Character», *Slavery & Abolition* 32(4), 12.2011, pp. 561-581.

⁴⁵ SHERLOCK P. M., «West Indian Society a Century Ago», *Caribbean Quarterly* 2(3), 1951, p. 491.

⁴⁶ Belisario Jacob Mendes et Mocatta Aaron, «This Is to Give Notice...», *The London Gazette*, London, 07.12.1819, p. 2203.

⁴⁷ «Police Intelligence: Bow-Street», *Morning Post*, London, 27.08.1827, p. 2.



Fig. 13. *Jonkonnu*, selon Isaac Mendes Belisario, 1837.

Source: Isaac Mendes Belisario, *Sketches of character, in illustration of the habits, occupation, and costume of the Negro population, in the island of Jamaica: drawn after nature, and in lithography* (Kingston, Jamaica, Published by the artist, 1837-1838).

L'implication initiale de Mocatta au sein de l'affaire poyaisienne semble donc motivée non seulement par les profits qu'il compte potentiellement obtenir des possibilités financières offertes par le projet d'emprunt poyaisien (comme les commissions prévues pour un contractant), mais également par les intérêts que Jacob Belisario et lui-même, des partenaires occasionnels, ont dans le développement de l'industrie sucrière jamaïcaine. Comme de nombreuses autres maisons de banque, celle de Mocatta est ainsi à la recherche d'opportunités qui lui permettent d'agir en tant qu'agent ou intermédiaire financier pour des projets en adéquation avec des intérêts commerciaux pouvant bénéficier à son propre commerce⁴⁸.

Bien qu'ayant initialement accepté son offre de services financiers, Ogilvie rompt subitement l'accord de partenariat établi avec Mocatta. Une contre-offre est alors proposée par un certain John Lowe. Courtier actif au sein de la City de Londres, peu d'informations subsistent sur le compte de cet homme. Peu de temps après la dure répression menée par l'Autriche contre le soulèvement carbonariste de Naples de 1820⁴⁹, Lowe se trouve à Gênes pour le compte de Nathan Rothschild. Carl Rothschild, le frère de Nathan à la tête de la future branche napolitaine de la maison de banque familiale, est responsable de lever un emprunt pour le gouvernement sarde imposé par l'Autriche qui exige un remboursement des frais occasionnés par son intervention militaire contre les insurgés de Guglielmo Pepe⁵⁰. Lowe est alors non seulement en charge de récupérer les créances impayées de certains clients de Nathan Rothschild⁵¹, mais également de transmettre des informations sur la situation militaire sarde à Londres. Dans un rapport, il exprime d'ailleurs avoir un certain dédain envers les forces autrichiennes stationnées à Gênes. Il avoue en effet être scandalisé de voir des « *bayonettes et mousquets dans les mains des types aux moustaches*

⁴⁸ Au sujet de la diversification des activités financières et commerciales des maisons de banque européennes au début du XIX^e siècle, voir notamment GILLE Bertrand, *Rothschild...*, p. 75; CHAPMAN Stanley D., *Merchant Banking...*; LLORCA-JAÑA Manuel, « Shaping Globalization: London's Merchant Bankers in the Early Nineteenth Century », *Business History Review* 88(03), 09.2014, p. 474.

⁴⁹ PEPE Guglielmo, *Relation des événements politiques et militaires qui ont eu lieu à Naples en 1820 et 1821, adressée à S. M. le Roi des Deux Siciles*, Paris, chez les principaux libraires, 1822.

⁵⁰ GILLE Bertrand, *Rothschild...*, pp. 88-95.

⁵¹ Lowe parvient apparemment à récupérer des créances auprès de M. Thomas de Gênes et de son partenaire Josiah Reis de Londres; M. Dragan et Giuseppe Serra, tous les deux également basés à Gênes; et M. Schneider de Hambourg. Voir: Lowe John, courrier à Nathan M. Rothschild, 21.04.1821, Rothschild Archive, London, XI/112/53/2-3.

graisées»⁵² – décrivant de la sorte péjorativement les dragons de l'armée autrichienne patrouillant dans les rues.

Rentré du royaume de Sardaigne, Lowe commence à entrevoir les mouvements révolutionnaires latino-américains comme une aubaine commerciale. Dans une lettre rédigée le 4 juillet 1822 à l'intention du secrétaire aux affaires étrangères Robert Stewart – Lord Castlereagh, marquis de Londonderry –, il encourage d'ailleurs le gouvernement de Sa Majesté à créer de bonnes relations diplomatiques avec la Colombie et tout autre territoire libéré du joug espagnol déclinant. Ces nouvelles relations diplomatiques permettraient l'ouverture de lignes commerciales directes et ouvertement reconnues avec un continent américain jusque-là atteignable principalement par le biais de voies indirectes passant par les Antilles britanniques. Bien que s'opérant au détriment des possessions coloniales britanniques caribéennes, l'auteur avance qu'un accès direct à ces nouvelles contrées, garanti par des accords politiques, ouvrirait de nouveaux marchés à l'industrie britannique. Cet accès diminuerait surtout, selon lui, les risques liés à l'organisation de traversées commerciales, réduisant ainsi drastiquement les primes d'assurances maritimes généralement payées par les armateurs qui expédient des biens à l'adresse des mouvements républicains⁵³.

Certainement séduit par le projet commercial de Poyais, Lowe approche Ogilvie. Il prétend pouvoir lui offrir un emprunt plus attrayant. Également d'une valeur nominale de £200 000, celui-ci est divisé en 2 000 obligations dont la valeur faciale est aussi fixée à £100. Toutefois, le prix d'émission est proposé à £75. Bien que la période de l'emprunt ne soit pas spécifiée (comme pour la proposition de Mocatta), l'offre de Lowe fixe un taux d'intérêt de 6%. L'offre de Lowe promet ainsi des fonds plus importants pour la réalisation du projet poyaisien que ceux envisagés dans l'offre de Mocatta – ce dernier prévoyant un prix d'émission de £67, ce qui représente une différence escomptée d'environ £16 000 après paiements complets des tranches. La possibilité d'attacher au projet poyaisien un ancien agent de Rothschild garantit également potentiellement un rapprochement auprès du

⁵² «*I have a great dislike to Bayonets & muskets in the hands of fellows with greasy moustachios.*» Lowe John, courrier à Nathan M. Rothschild, 21.04.1821, Rothschild Archive, London, XI/112/53/2. Traduction de l'auteur.

⁵³ LOWE John, «Mr. John Lowe to the Marquess of Londonderry», in: VANE Charles William (ed.), *Correspondence, Despatches, and other Papers of Viscount Castlereagh*, vol. 4, London, John Murray, 1853, pp. 476-482.

financier vedette⁵⁴. Ogilvie signe alors un nouveau contrat avec Lowe le 22 octobre 1822⁵⁵.

Le lendemain, Lowe contacte la firme bancaire *Perring, Shaw and Barber & Co.*, pour se charger du paiement des intérêts. Cette maison de banque est dirigée notamment par John Perring (baronnet, membre du Parlement et ancien maire de La City de Londres⁵⁶) et Nathan Shaw (membre du comité de l'assureur maritime *Lloyd's of London*⁵⁷). Un emprunt à 6 % est alors souscrit pour le «service de l'État de Poyais». D'un montant nominal de £200 000, la dette est garantie par l'ensemble des futurs revenus collectés sur le territoire de Poyais. Promettant un taux d'intérêt fixé à 6 %, l'emprunt est divisé en deux mille obligations au porteur, vendues au prix initial de £80 – soit avec une différence de 20 % par rapport à la valeur nominale des obligations. Les investisseurs intéressés peuvent acquérir ces titres sur la base d'un plan de financement particulier. Alors que £15 doivent être payées à la livraison de chaque obligation, le règlement du montant qui reste s'établit sur deux tranches s'élevant à £35 et à £30 (dues les 17 janvier et 14 février 1823). Si le règlement des tranches d'un titre ne peut être accompli dans son entier, celui-ci est alors annulé.

En raison de son empressement apparent à émettre l'emprunt, Lowe n'a pas assez de temps pour imprimer des certificats obligataires. À la place, il distribue des *scrips*⁵⁸. Ces certificats temporaires (fig. 14), qui valent nominalement £100, £200 ou £500, donnent le droit à un nombre équivalent de futurs certificats permanents, à condition que le paiement de l'ensemble des tranches requises soit bien respecté. Pour leurs services, Ogilvie

⁵⁴ À l'instar du banquier Gundermann d'Émile Zola, recevant et redirigeant, au besoin, le flux continu de solliciteur-se-s vers des agents susceptibles de considérer les affaires que lui-même ne souhaite accepter, il se peut que Rothschild (dont le frère parisien avait inspiré Zola) lui-même recommande les services de Lowe après avoir refusé de s'associer au projet poyaisien. ZOLA Émile, *L'argent*, Paris, Bibliothèque Charpentier, 1891. Au sujet des largesses et de la liberté de choix que se permettent, en raison de leur position financière dominante, les frères Rothschild concernant les emprunteurs potentiels avec qui ils décident de travailler, voir aussi GILLE Bertrand, *Rothschild...*, pp. 69-70.

⁵⁵ RICHARDSON William John, «To the Editor of the Public Ledger», *Public Ledger and Daily Advertiser*, London, 26.01.1824, p. 3.

⁵⁶ «Sir John Perring, Bart.», *The Gentleman's Magazine and Historical Chronicle*, London, 01.03.1831, p. 176.

⁵⁷ «SHAW, Benjamin (?1770-1843), of 29 Lower Brook Street, Mdx. | History of Parliament Online», <http://www.historyofparliamentonline.org/volume/1790-1820/member/shaw-benjamin-1770-1843>, consulté le 25.02.2022.

⁵⁸ GREGG Richard T., *Gregor MacGregor, Cazique of Poyais, 1786-1845...or, Gregor MacGregor: on the Trail of the Gullible!*, London, International Bond & Share Society, 1999 (Scripophily library 1), p. 12.

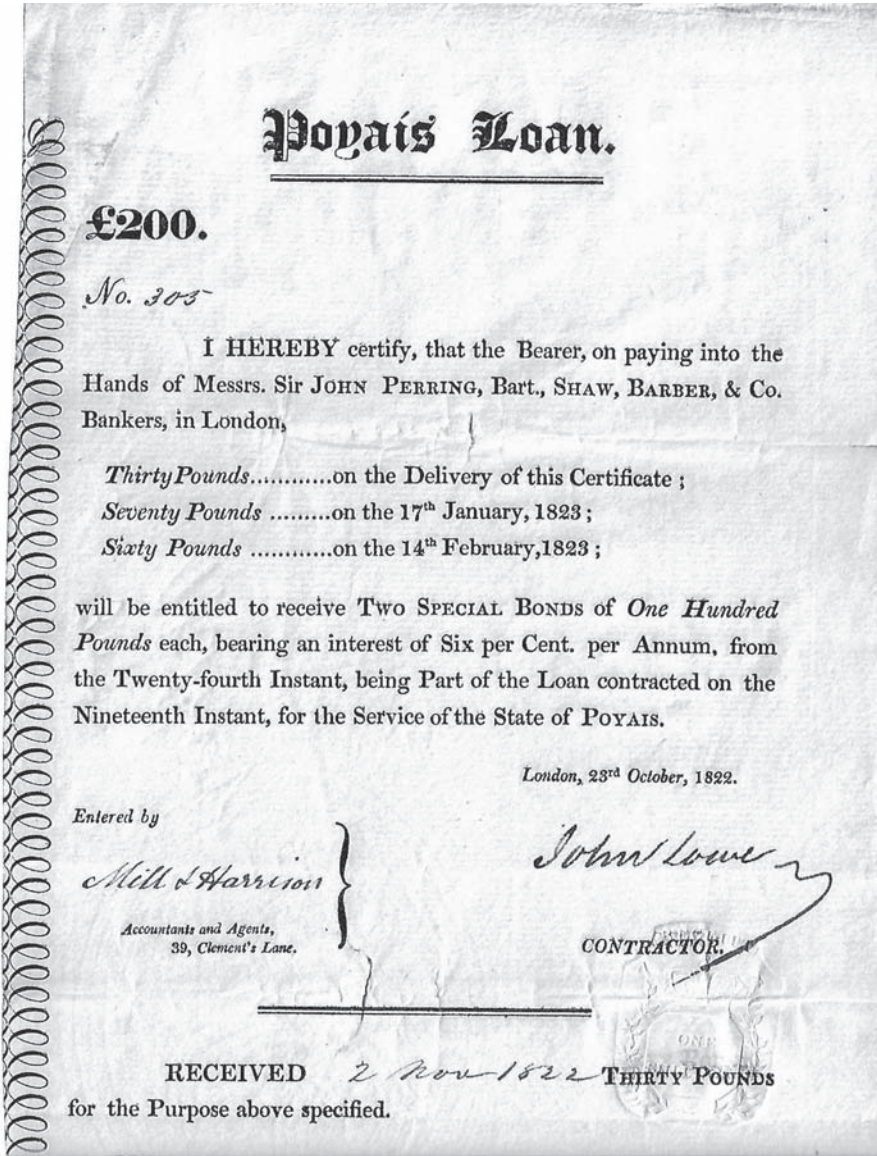


Fig. 14. *Scrip poyaisien* de 1822.

Source: Avec la permission de *The International Bond & Share Society*.

accorde à Lowe une commission d'environ 8% sur la valeur nominale des obligations vendues, ainsi qu'une autre d'environ 5% à la société de Perring et de Shaw⁵⁹. Bien que le prix de vente convenu entre Ogilvie et Lowe soit supérieur à celui convenu initialement, il reste relativement similaire à ceux d'autres obligations latino-américaines émises la même année.

À la suite de l'émission de l'emprunt, les titres se retrouvent échangés au sein du *London Stock Exchange*. Ceux-ci sont probablement introduits dans la salle des échanges par Lowe (apparemment un membre du *London Stock Exchange*). Wetenhall intègre alors très rapidement les prix d'échange des obligations poyaisiennes à son *Course of the Exchange* (fig. 15). Vendues initialement £80, celles-ci s'échangent à plus de £82 le 26 octobre 1822 – soit trois jours après la mise en place de l'emprunt. Le 29 octobre, le prix monte même à plus de £86 après la publication d'un bref article de journal mentionnant l'existence de ces titres⁶⁰. Après des rumeurs sur l'éventuel éclatement d'une nouvelle guerre européenne qui se propagent dans le courant du mois de novembre 1822, les obligations poyaisiennes, comme les autres titres latino-américains, se maintiennent à un prix relativement haut (£79). Selon un article publié dans le *Dublin Evening Post*, qui reprend une information londonienne, ceci s'explique par le fait que ces obligations sont «*peu proposées sur le marché, et [semblent] être dans des mains peu nombreuses mais très respectables*»⁶¹.

En l'absence d'archives permettant de retracer concrètement les activités de la maison de banque *Perring, Shaw and Barber & Co*, probablement détruites à la suite de sa faillite due à la crise de 1825⁶², il est difficile de connaître l'identité de ces «*very respectable hands*». Surtout, ces *scrips* de Poyais sont des titres au porteur, sans inscriptions nominatives, appartenant à ceux ou à celles les tenants entre leurs mains. Or, une meilleure compréhension de la façon avec laquelle les capitaux poyaisiens sont alloués offre quelques indices. Parallèlement à l'émission de l'emprunt poyaisien de 1822, plusieurs annonces sont publiées dans divers journaux britanniques, qui annoncent le départ imminent du *Honduras Packet*

⁵⁹ RICHARDSON William John, «To the Editor of the Public Ledger», *Public Ledger and Daily Advertiser*, London, 26.01.1824, p. 3; HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, p. 6.

⁶⁰ «A New Species of Security...», *Morning Post*, London, 28.10.1822, p. 3.

⁶¹ «*The Poyais Loan is at 79; this Security is little offered on the Market, and [appear] to be in few but very respectable hands.*», «Fall of the Funds - Rumours of War», *Dublin Evening Post*, Dublin, 12.11.1822, pp. 2-3. Traduction de l'auteur.

⁶² «Sir John Perring and Co», *The Observer*, London, 02.04.1826; «Perring, Shaw and Barber (Banking Partnership)», 1829, London Metropolitan Archives, ACC/2121.

PRICES OF FOREIGN STOCKS from October 26 to 29, up to 4 o'Clock.			
American Funds.		Austrian Bonds, 5 1/2 Cent div. from February 1	
London, October 25, 1822.	New York, Sept. 23, 1822.	Exchange in London, 10 Gr. 1 Kr.	88
Bank Shares	110 1/2	Colombian Bonds, 6 1/2 Cent. div. from Sept.	85 1/2
1/2 Cent.	101	Colombian Bonds, 6 1/2 Cent. div. from May	85 1/2
1/2 Cent.	101	Danish Bonds, 5 1/2 Cent. div. from 20 Jano	88
1/2 Cent.	101	Ditto Maria Theres. 5 1/2 Cent. div. from 30 June	88
1/2 Cent.	101	Neapolitan Bonds, 5 1/2 Cent. div. from July	88
1/2 Cent.	101	Exchange of Ducat. ff. 40s. Exchange of £ St. 25s. 6d. 4	81 1/2
1/2 Cent.	101	Ditto New Loan Scrip	82 1/2
1/2 Cent.	101	French Bonds, 5 1/2 Cent. div. from Oct.	82 1/2
1/2 Cent.	101	Ditto New Loan Scrip	82 1/2
1/2 Cent.	101	Spanish Bonds, 1822, 5 1/2 Cent. div. from Sept.	82 1/2
1/2 Cent.	101	Ditto Scrip, 1822	82 1/2
1/2 Cent.	101	Russian Inscription, 6 1/2 Cent. div. from July	82
1/2 Cent.	101	Exchange of rouble	82
1/2 Cent.	101	Ditto Maria Theres. 5 1/2 Cent. div. Sept. Ex. 1/2 rouble 3s. 1d.	82 1/2
1/2 Cent.	101	Spanish Bonds, 5 1/2 Cent. div. April. Exch. of 1/2 Dollar 1. 3s.	86 1/2
1/2 Cent.	101		

Fig. 15. Obligations de Poyais cotées dans le *Course of the Exchange*, 26 octobre 1822.

Source: *Course of the Exchange*. The National Archives, Kew.

en direction de Poyais. Ce navire est censé transporter un peu moins de cent passager-ère-s, ainsi que suffisamment de provisions pour permettre la construction des premiers campements et scieries nécessaires à la mise en valeur du territoire de MacGregor. Commandé par le capitaine Thomas Hedgcock, le *Honduras Packet* lève les voiles depuis le port de Gravesend (au bord de la Tamise) le 22 novembre 1822⁶³. Ce navire sera suivi, deux mois plus tard, du *Kennersley Castle*. De manière intéressante, la valeur combinée des cargaisons envoyées à Poyais à bord de ces deux navires est évaluée à £16 000 – à savoir à £6 000 pour celle du *Honduras Packet*, et à £10 000 pour celle du *Kennersley Castle*⁶⁴. En plus de la valeur des cargaisons de ces navires, ce montant représente aussi environ les deux tiers du montant escompté par la vente des *scrips* émis par Lowe – comprenant le paiement de la première tranche (£15 par obligation) moins les différentes commissions revenant à Ogilvie, Lowe et les marchands-banquiers Perring, Shaw et Barber. De façon intéressante, outre le fait d’agir en tant qu’agent londonien de MacGregor, Ogilvie est aussi un armateur. En tant que tel, il se charge, avec un certain Alexander Arnott (apparemment père du futur premier baronnet Sir John Alexander Arnott⁶⁵), d’affréter le *Honduras*

⁶³ DOUGLAS James, *Journals and Reminiscences of James Douglas, M.D.*, New York, The Torch Press, 1910, p. 106.

⁶⁴ LOW George Augustus, *The Belise Merchants Unmasked, or, a Review of their Late Proceedings against Poyais: from Information and Authentic Documents Gained on the Spot, during a Visit to those Parts in the Months of August and September, 1823*, London, D.S. Maurice, 1824, pp. 2-3.

⁶⁵ HENDERSON John Alexander, *History of the Society of Advocates in Aberdeen*, Aberdeen, University, 1912, p. 388; *Dod's Peerage, Baronetage and Knighthage, etc of Great Britain and Ireland*, London, Simpkin, Marshall, Hamilton, Kent & Co, 1915, p. 59.

Packet et le *Kennerley Castle* à destination de Poyais «*pour le compte et au risque du général McGregor, en tant que Cacique de Poyais*»⁶⁶. Les fonds nécessaires à l'envoi de ces navires semblent ainsi simplement provenir de la vente des *scrips* poyaisiens. Toutefois, il se peut aussi qu'Ogilvie entrevoie le projet de MacGregor comme une opportunité d'étendre certaines de ses activités commerciales au-delà de l'Atlantique. Pour ce faire, il est possible qu'Ogilvie acquière en fait deux tiers des *scrips* poyaisiens contre le paiement de la valeur des provisions envoyées à destination de Poyais, tout en promettant de régler le paiement des tranches ultérieures aux dates convenues. Ceci expliquerait pourquoi certaines sources relatent le fait que «*certaines marchands à Londres*» acquièrent de MacGregor les droits commerciaux de Poyais pour un montant de £16 000⁶⁷.

Alors que les deux tiers des titres poyaisiens se trouvent ainsi entre les mains d'Ogilvie, les *scrips* restants sont initialement détenus par Lowe⁶⁸. Garantissant à l'emprunteur le montant émanant de la vente des titres en sa possession, Lowe se charge alors de revendre ceux-ci au sein du marché des capitaux – en l'occurrence au sein du *London Stock Exchange* – tout en espérant pouvoir amener le prix au-dessus de celui initialement convenu. Toute différence constitue alors un profit personnel intéressant pour le contractant. Établir un marché pour les obligations poyaisiennes auprès du *London Stock Exchange* en vendant celles-ci à des acheteurs probablement informés de l'existence d'une pénurie de titres déjà bien établie – puisqu'Ogilvie détient la majorité de ceux-ci – permet à Lowe, quelques jours après leur introduction en bourse, de facilement et rapidement dépasser le prix initial de £80.

Afin de mieux légitimer l'existence publique de Poyais, Lowe publie une lettre ouverte rédigée à l'intention de George Canning⁶⁹, devenu

⁶⁶ «*The Shippers in these bills were Alexander Arnott and James Ogilvie, and it was specially mentioned in the bills, the property was shipped by them on account and risk of General McGregor, as Cacique of Poyais.*» CODD Edward, *Proceedings...*, p. 125. Traduction de l'auteur.

⁶⁷ DOUGLAS James, *Journals...*, p. 106. Traduction de l'auteur.

⁶⁸ Comme l'illustre Michael Costeloe, dans un ouvrage qui retrace les mécanismes d'émission de dettes souveraines du début du XIX^e siècle, il n'est pas rare pour un contractant de s'approprier une partie, voire l'entièreté des obligations mises en vente. Voir COSTELOE Michael P., *Bonds and Bondholders...*, p. 4.

⁶⁹ «*Commercial Relations*», *Public Ledger and Daily Advertiser*, London, 21.12.1822, p. 3. Une version complète de la missive est publiée dans le courant de l'année 1823 dans le *Pamphleteer*. Voir LOWE John, «*A Letter to the Rt. Hon. George Canning, MP on the Policy of Recognising the Independence of the South American States*», in *The Pamphleteer*, vol. 21, London, Sherwood and co., 1823 (42), pp. 401-413.

secrétaire d'État aux Affaires étrangères (*Foreign Office*) remplaçant Castlereagh à la suite de son suicide. Rédigé dans les dernières semaines de l'année 1822, le courrier réitère les positions présentées à son prédécesseur, à savoir la nécessité de reconnaître les indépendances des territoires républicains d'Amérique du Sud pour permettre l'ouverture de nouveaux marchés, nécessaires à une industrie britannique affaiblie par les guerres napoléoniennes. Bien que les structures politiques de ces nouveaux territoires ne soient pas encore pleinement consolidées, Lowe stipule qu'il est néanmoins nécessaire pour la Grande-Bretagne de s'engouffrer dans la brèche ouverte par les multiples mercenaires engagés aux côtés des forces républicaines, afin d'ouvrir la possibilité d'établir une présence commerciale forte dans ces régions. Il propose alors à Canning de considérer le potentiel que représente Poyais. Une terre fertile allouée par un souverain indigène à un sujet britannique, Poyais est idéalement localisé, à mi-chemin entre la riche Colombie et les colonies britanniques antillaises. Le développement du territoire promet même, à terme, d'offrir un canal de communication transocéanique via le lac Nicaragua voisin⁷⁰.

Une ode à l'établissement d'une colonie en Moskitie est parallèlement rédigée par un certain Thomas Strangeways⁷¹. Publié par l'éditeur écossais William Blackwood, l'ouvrage prend la forme d'un guide. Souvent identifié comme n'étant qu'un prête-nom de MacGregor lui-même⁷², Strangeways est en réalité un ancien officier du 65^e régiment britannique⁷³. Avant de prendre sa retraite en 1820, il est posté dans les Antilles britanniques. De retour à Londres, Strangeways est commissionné par les agents poyaisiens pour rédiger ce «guide». Copiant très souvent de nombreux passages d'anciens ouvrages qui décrivent la Moskitie, Strangeways y dépeint un lieu contenant de grandes quantités de bois précieux, comme l'acajou, dont «*l'apparence entière de cet arbre est la plus belle qu'on puisse imaginer*»⁷⁴. L'ouvrage

⁷⁰ Au sujet du canal transocéanique du Nicaragua, voir FOLKMAN David I., *The Nicaragua Route*, Salt Lake City, University of Utah Press, 1972.

⁷¹ STRANGEWAYS Thomas, *Sketch of the Mosquito Shore, Including the Territory of Poyais*: ...

⁷² NICHOLLS Kit, «“All Abbotsford to an acre of Poyais”: Highlandry and the Revolutionary Atlantic», *European Romantic Review* 22(6), 2011, p. 738.

⁷³ Au sujet du service militaire de Strangeways, voir: War Office, Returns of officer's service: Thomas Strangeways, London, 1820, The National Archives, Kew, WO 25/775/8. Pour une histoire de son régiment, voir: WAR OFFICE, Returns of officer's service: Thomas Strangeways, London, 1820, The National Archives, Kew, WO 25/775/8; BROUGHTON E. C., *Memoirs of the 65th regiment, 1st battn. the New York & Lancaster regt.*, London, W. Clowes & sons, 1914.

⁷⁴ «[...] *the whole appearance of this tree is the most beautiful that can be imagined.*» STRANGEWAYS Thomas, *Sketch*..., p. 84. Traduction de l'auteur.

communiqué également des informations utiles sur la meilleure façon de se lier d'amitié avec les peuples indigènes de la région, afin de pouvoir avoir accès aux richesses naturelles du territoire. Enfin, Strangeways souligne, lui aussi, que le commerce de Poyais bénéficiera, à terme, de la construction d'un canal transocéanique via le lac Nicaragua⁷⁵.

De manière intéressante, l'ouvrage de Strangeways expose également, en ouverture, un portrait en pleine page de MacGregor (fig. 16)⁷⁶. Commandée entre 1820 et 1822, cette peinture est d'abord réalisée par Simon Jacques Rochard, peintre français renommé, établi à Londres, reconnu surtout pour avoir peint des portraits de l'aristocratie britannique. Celle-ci est ensuite gravée par l'artiste écossais William Home Lizars⁷⁷. MacGregor y est représenté habillé de tous les appareils militaires d'un glorieux officier, affublé des médailles de l'ordre poyaisien. Il pose également sur fond d'une scène de bataille au-dessus de laquelle flotte l'étendard poyaisien, une croix de Saint-George verte sur fond blanc – similaire à celui créé à Amelia quelques années plus tôt. On y retrouve également une représentation des nouvelles armoiries de Poyais, contenant en leur charge l'emblème d'un arbre (peut-être d'acajou), et surmontées de la devise du clan MacGregor rédigée en gaélique écossais, « Mon sang est royal » (*S Rioghail Mo Dhream*).

Dans sa préface, Strangeways offre d'ailleurs également un vif hommage à « *Son Altesse le cacique* » : MacGregor y est décrit comme le digne descendant d'une importante lignée de chefs de clans écossais issus de la maison royale d'Alpin et du héros populaire Rob Roy MacGregor, légitimant ainsi son droit indiscutable sur le territoire poyaisien. Cette allusion résonne certainement avec le regain d'intérêt et la nouvelle acceptation consécutive que le clan MacGregor connaît au cours des années 1820. À la suite de nombreuses années de disgrâce, des membres du clan sont même assermentés en tant que protecteurs des bijoux de la couronne écossaise et gardes du corps royal lors de la visite à Édimbourg

⁷⁵ STRANGEWAYS Thomas, *Sketch...*, p. 34.

⁷⁶ Reynolds Samuel William et Rochard Simon Jacques, Sir Gregor MacGregor, 1822, National Portrait Gallery, London, NPG D10559.

⁷⁷ Au sujet de Simon Rochard, voir REMINGTON V., « Rochard, Simon Jacques (1788-1857) », in: *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2004. En ligne : <http://www.oxforddnb.com/view/article/23906?docPos=2>, consulté le 25.02.2022. Au sujet de William Lizars, voir MELVILLE Jennifer, « Lizars, William Home (1788-1859) », in: *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2016. En ligne : <http://www.oxforddnb.com/view/article/16815?docPos=3>, consulté le 25.02.2022.

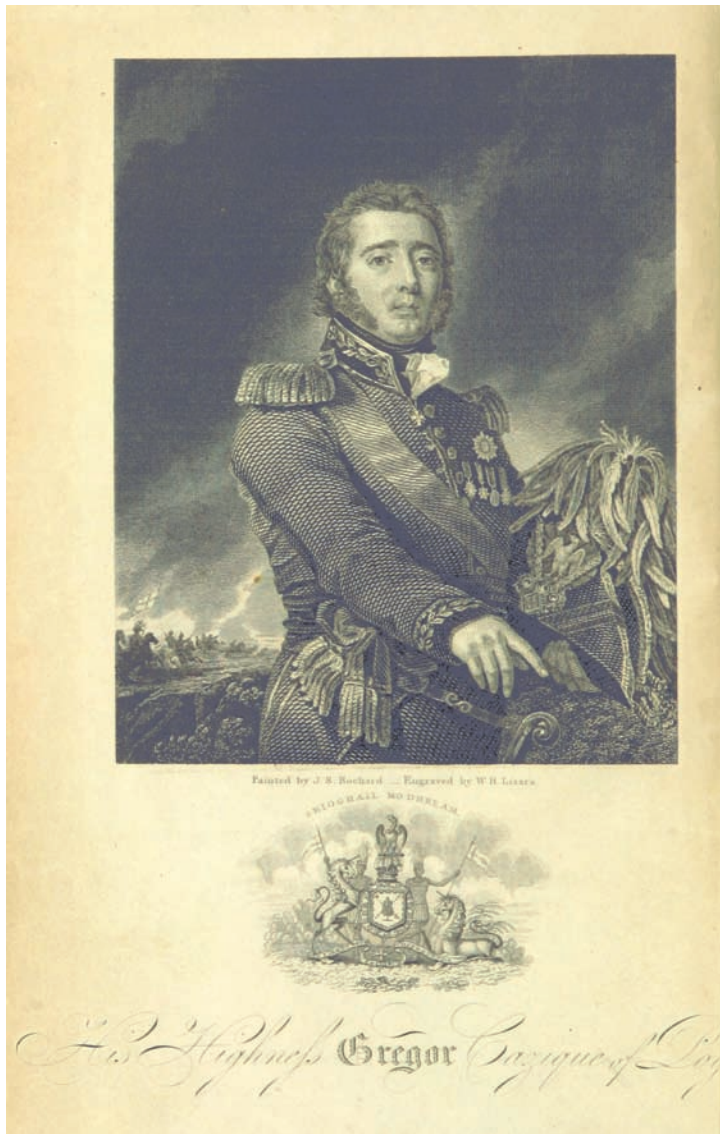


Fig. 16. Gregor MacGregor, Cacique de Poyais.

Source: Strangeways Thomas, *Sketch of the Mosquito Shore, Including the Territory of Poyais*, Edinburgh, W. Blackwood, 1822. © British Library Board, General Reference Collection DRT Digital Store 798.f.27, p. 8.

de George IV en 1822⁷⁸. La même année, une pièce de théâtre retraçant la légende de Rob Roy MacGregor est également applaudie au théâtre royal de Covent Garden⁷⁹.

Ainsi, MacGregor est presque poussé, certainement de son plein gré, à performer tel un véritable cacique flamboyant. Ceci permet surtout aux intermédiaires financiers impliqués de se prémunir des risques issus des contraintes structurelles propres à la place financière londonienne des premières décennies du XIX^e siècle. En raison du temps important nécessaire à l'obtention d'informations transatlantiques, la mise sur pied d'un tel emprunt n'est en effet pas exempte de risques. Malgré la mobilisation de diverses stratégies permettant de compenser la nature risquée d'une telle entreprise en la rendant plus attractive aux yeux d'investisseurs potentiels (comme le taux d'intérêt élevé, la remise sur le prix de vente initial, les paiements par tranches), un marchand-banquier peut être affecté par une faillite potentielle du projet sous-jacent. Une lecture des statuts du *London Stock Exchange* met, par exemple, en lumière l'existence d'un tissu financier londonien fondé essentiellement sur des règles en partie discrétionnaires. Bien qu'un membre failli ou en défaut de paiement soit automatiquement exclu du marché, il en est aussi écarté s'il est accusé de «*conduite déshonorante ou disgracieuse*»⁸⁰. Sa réintroduction par le *Committee for General Purposes* ne peut être tolérée qu'après un examen de ses comptes ou une exhibition diffamante de son nom sur un *Black Board* du *London Stock Exchange*⁸¹.

Œuvrant au sein d'un espace financier concurrentiel marqué par d'importantes probabilités de défauts, un échec financier peut, en plus de représenter une perte monétaire, constituer une tare réputationnelle qui aura un impact pour une implication dans des affaires parallèles ou futures. Au cas où un problème viendrait à compromettre la viabilité du projet poyaisien (par exemple la reprise en main de la région par les forces militaires espagnoles), la responsabilité du paiement des intérêts ou du remboursement des capitaux investis incomberait alors au responsable politique de l'emprunt.

⁷⁸ PREBBLE John, *The King's Jaunt: George IV in Scotland, August 1822*, Edinburgh, Birlinn, 2000, pp. 130, 165.

⁷⁹ «Theatre Royal, Covent Garden», *Morning Post*, London, 14.10.1822.

⁸⁰ «Every member, who may be guilty of dishonourable or disgraceful conduct [...] shall be liable to expulsion.» COMMITTEE FOR GENERAL PURPOSES OF THE LONDON STOCK EXCHANGE, *Rules and Regulations...*, pp. 18-19. Traduction de l'auteur.

⁸¹ COMMITTEE FOR GENERAL PURPOSES OF THE LONDON STOCK EXCHANGE, *Rules and Regulations...*, pp. 36-37.

En d'autres termes, Ogilvie et Lowe, en tant qu'intermédiaires financiers, s'assurent qu'un transfert d'un quelconque coût réputationnel en cas d'échec échoit à MacGregor, la figure publique de Poyais. Ces agents financiers jouent ainsi en quelque sorte le rôle d'imprésarios qui, de manière similaire à la carrière de Thomas Wade West, en charge de la promotion de théâtres dans le sud des États-Unis d'Amérique vers la fin du XVIII^e siècle, s'occupent à la fois de la carrière de leurs «acteurs», mais aussi de la constitution des infrastructures promotionnelles et techniques nécessaires au bon déroulement des représentations, sans pour autant se retrouver sous les feux des projecteurs⁸².

Le guide de Strangeways est distribué à l'intention de toutes personnes intéressées à prendre une part dans l'entreprise de MacGregor. Comme son titre l'indique («*principalement destiné à l'usage des colons*»), il est offert essentiellement aux familles de colons qui manifestent volontairement leur intérêt pour partir vivre à Poyais. L'ouvrage de Strangeways fait néanmoins l'objet d'une vive critique dans le numéro du mois d'octobre 1822 du *Quarterly Review* de l'éditeur John Murray. Le projet poyaisien y est notamment décrit comme une fantaisie et un projet irréalisable pour deux raisons. D'abord, l'auteur anonyme de l'article considère que la souveraineté réelle de la région où doit se créer le projet de Poyais reste techniquement encore légalement entre les mains de l'Espagne, du moins jusqu'à l'abandon complet de ses territoires américains. Surtout, il trouve impensable qu'un souverain indigène, en l'occurrence George Frederic, roi des Miskitu, puisse avoir de son plein gré alloué une parcelle de terrain si importante à une personne comme MacGregor. L'auteur de la critique du *Quarterly Review* compare ainsi le pouvoir supposé du roi miskitu, couronné au cours d'une cérémonie qualifiée de «*stupide*», à celui des «*Roi Tom et Roi Jacks*» d'Afrique de l'Ouest. Il en déduit que «*les "terres" et l'"emprunt" [...] sont des non-entités, et l'entier de l'affaire n'est simplement que ce qu'on appelle vulgairement un canular*»⁸³.

Toutefois, cette critique émerge moins de l'inexistence d'un quelconque véritable État poyaisien, que de la certitude de l'auteur que l'établissement d'une colonie en Moskitie entrera indubitablement en concurrence avec les activités déjà bien établies de l'extraction de ressources naturelles locales

⁸² SHERMAN Susanne K., «Thomas Wade West, Theatrical Impresario, 1790-1799», *The William and Mary Quarterly* 9(1), 1952, pp. 10-28.

⁸³ «A Sketch of the Mosquito Shore», *The Quarterly Review* 28(55), 10.1822, pp. 157-161. Traductions de l'auteur.

par les colons du Honduras britannique. Surtout, délégitimer un projet financier – mené par un mercenaire répudié des mouvements de libération d’Amérique du Sud – permet de présenter indirectement sous un meilleur jour d’autres emprunts émis au nom de républiques en devenir, dont l’éditeur du *Quarterly Review*, Murray, épouse la cause. Il est d’ailleurs l’éditeur enthousiaste de plusieurs mémoires de mercenaires anglais acquis à la cause latino-américaine⁸⁴. Éditeur à succès des œuvres de Thomas Malthus, de Byron ou de Walter Scott, Murray est aussi impliqué dans la promotion des intérêts financiers et miniers colombiens de John Diston Powles, l’un des contractants de l’emprunt colombien de 1822. Pour ce faire, Murray commande l’écriture d’articles glorifiant et, surtout, gonflant les riches perspectives offertes par le marché des capitaux latino-américains. Quelques années plus tard, Murray ira même jusqu’à engager un jeune Benjamin Disraeli – futur Premier ministre du Royaume-Uni – comme plume anonyme pour décrire de manière plus qu’imaginée le territoire colombien, bien que Disraeli n’ait alors jamais mis en réalité les pieds sur le continent américain⁸⁵. En présentant Poyais telle une vague fraude, l’auteur de la critique de l’ouvrage de Strangeways propose ainsi d’aider ses lecteurs à identifier l’existence de titres dits «*frauduleux*» parmi les nombreux emprunts émis au sein de La City – ceux de la Colombie républicaine étant ainsi, de fait, présentés sous une lumière tout à fait légitime.

En réponse à la critique du *Quarterly Review*, une lettre envoyée à ses éditeurs est publiée au début de l’année 1823⁸⁶. Rédigé par un certain *Verax* (apparemment un pseudonyme utilisé par Strangeways⁸⁷), le texte encense un projet poyaisien décrit comme une opportunité sans égale pour alléger un commerce jamaïcain handicapé par des relations diplomatiques difficiles entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. L’auteur mentionne également l’entreprise de MacGregor comme formellement acceptée et reconnue par

⁸⁴ Voir par exemple : HACKETT James, *Narrative of the Expedition which Sailed from England in 1817, to Join the South American Patriots*, London, John Murray, 1818; HIPPLISLEY Gustavus Matthias, *A Narrative of the Expedition to the Rivers Orinoco and Apuré, in South America: which Sailed from England in November 1817, and Joined the Patriotic Forces in Venezuela and Caráccas*, London, John Murray, 1819.

⁸⁵ AN OFFICER LATE IN THE COLOMBIAN SERVICE, *The Present State of Colombia...* Au sujet des liens entre William Murray et le marché de la dette latino-américaine, voir BLAKE Robert, *Disraeli*, 4^e édition, New York, St. Martin’s Press, 1967, pp. 24-26; FLANDREAU Marc, *Anthropologists in the Stock Exchange...*, p. 87. Au sujet de William Murray, voir ZACHS William, ISAAC Peter, FRASER Angus et al., «Murray Family», in: *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2016. En ligne: <http://www.oxforddnb.com/view/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-64907#odnb-9780198614128-e-64907-headword-3>, consulté le 25.02.2022.

⁸⁶ VERAX, *A Letter to the Editor of the Quartely Review for Oct. 1822 on a Review of Captain Strangeway’s Sketch of the Mosquito Shore*, London, R. Gilbert, 1823.

⁸⁷ DOUGLAS James, *Journals...*, p. 96.

le souverain miskitu George Frederic. La réponse de *Verax* constitue ainsi une habile tentative visant à garantir la légitime existence de la fiction légale poyaisienne. L'auteur indique que, bien que la concession ait été allouée par le roi miskitu, véritable souverain *de facto* de Moskitie, MacGregor s'est assuré l'obtention d'une autorisation d'établissement de la part de la couronne espagnole, alors encore souveraine *de jure* du territoire. L'affirmation de *Verax* au sujet de la prise de contact établie avec le gouvernement espagnol constitue toutefois moins un fait véritable qu'une déclaration d'intention. Un agent diplomatique ne sera effectivement envoyé à Madrid pour demander une reconnaissance espagnole de Poyais que quelques mois plus tard⁸⁸.

En fin de compte, la lettre de *Verax* tente de mettre un terme à certaines rumeurs grandissantes qui dénoncent l'emprunt récemment émis comme en danger de ne pouvoir respecter le paiement des intérêts promis à ses investisseurs. En effet, quelques jours avant le paiement de la deuxième tranche prévue le 17 janvier 1823, Lowe se rend à Paris, après s'être approprié pour environ un tiers des £30 000 acquis du versement de la première tranche⁸⁹. Il se justifie en affirmant que ce montant (plus de £12 000) représente une avance sur la somme des commissions totales qui lui sont dues. En d'autres termes, Lowe a simplement pris le montant qu'il était censé toucher une fois l'entièreté des titres poyaisiens écoulee et toutes les tranches correctement réglées. Les différentes transactions et ventes effectuées au sein du *London Stock Exchange* avec les titres détenus par Lowe – soit environ un tiers de l'ensemble des *scrips*, les deux tiers restants se trouvent probablement entre les mains d'Ogilvie – lui assurent le paiement en avance du montant total de ses commissions. Elles lui permettent également de s'arroger un profit important par la vente de titres au-dessus du prix de vente initial. L'abandon soudain de Lowe s'explique également par une volonté de recentrer certaines de ses activités autour du développement d'un projet d'indépendance colombien qu'il affectionne tout particulièrement. En parallèle de ses affaires poyaisiennes, Lowe débourse en effet plus de £13 000 dans l'envoi de provisions et de renforts à bord de quatre navires à destination de mercenaires engagés contre les forces royalistes de Maracaibo (Venezuela)⁹⁰. Le portrait somme toute

⁸⁸ MacGregor Gregor, courrier à Don Victor Damian Saez, 25.11.1823, Archivo General de Indias, Sevilla, ESTADO,50,N.52(13).

⁸⁹ Pour rappel, l'acquisition d'une des 2 000 obligations de £100 divisant l'emprunt de £200 000 peut être effectuée par le paiement d'une première tranche de £15. De la sorte, la vente initiale de l'ensemble des *scrips* poyaisiens doit assurer un premier versement de £30 000 au projet de MacGregor.

⁹⁰ LOWE John, « Canning... », p. 411.

anti-colombien de Poyais brossé par le *Quarterly Review* peut alors avoir encouragé Lowe à abandonner un projet finalement perçu comme nuisible à ses autres intérêts, sans négliger pour autant l'appropriation d'un juteux profit au passage.

MacGregor n'apprécie pas grandement les agissements et la retraite parisienne soudaine de son contractant. En réalité, une partie du montant était initialement destinée au premier paiement de l'intérêt et permettre ainsi de rassurer les détenteurs de *scrips* de la bonne santé de leur investissement⁹¹. Véhémentement condamné par MacGregor dans une lettre envoyée à un proche⁹², Lowe ne sera toutefois jamais véritablement inquiété de son acte. Après le retour à Londres de son ex-contractant, MacGregor intentera d'ailleurs un procès à la *Court of King's Bench* de Londres (tribunal supérieur de *Common Law*) dans le courant du mois d'avril 1824. Il y accuse publiquement Lowe de s'être malhonnêtement approprié une partie des fonds destinés à la réalisation de son projet. Souhaitant prouver l'importance des montants en jeu, une liste des différents détenteurs de titres poyaisiens est même produite pour l'occasion. Toutefois, le procès s'arrête net lorsque le juge en charge de l'affaire exige que l'existence formelle de l'État de Poyais puisse être concrètement prouvée. Bien qu'un représentant du projet poyaisien insiste sur le fait que l'envoi de migrant·e·s à destination d'un territoire appartenant légitimement à MacGregor suffit à prouver de l'existence de Poyais, le magistrat considère néanmoins l'explication du plaignant comme insuffisante. Les charges contre Lowe sont alors purement et simplement levées⁹³. De fait, il revient à l'emprunteur d'endosser la responsabilité des mauvaises performances de ses titres et des plaintes de ses créiteurs. Blanchi, Lowe peut sereinement continuer à mener ses affaires. Il sera d'ailleurs à nouveau engagé en tant qu'agent par Nathan Rothschild, apparemment peu regardant sur ses récentes activités poyaisiennes⁹⁴.

La publication de la critique de l'ouvrage de Strangeways dans le *Quarterly Review* et le départ soudain de Lowe provoquent une détérioration des performances financières des titres poyaisiens. Échangées à plus de £89 vers la fin du mois d'octobre 1822, les obligations de Poyais atteignent

⁹¹ RICHARDSON William John, «To the Editor of the Public Ledger», *Public Ledger and Daily Advertiser*, London, 26.01.1824, p. 3.

⁹² MacGregor Gregor, courrier à Brigadier General Baron Tinto, 07.04.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

⁹³ «MacGregor v. Lowe», *The Times*, London, 23.04.1824, pp. 3-4.

⁹⁴ Lowe John, courrier à Nathan M. Rothschild, 07.01.1824, Rothschild Archive, London, XI/112/71.

£67 dans le courant du mois de janvier 1823, soit une dévaluation de près de 25 %. Afin de rassurer les investisseurs recrutés par Lowe, censés bientôt régler la deuxième tranche des obligations en leur possession, une annonce est faite dans différents journaux britanniques (*Public Ledger and Daily Advertiser*, *The Scotsman*). Ouvertement signée du nom de John Lowe, alors qu'il se trouve supposément à Paris, celle-ci stipule que le paiement de la seconde tranche de £35, prévu le 17 janvier, est reporté au 10 février et abaissé à £10. De plus, la date de paiement de la dernière tranche, prévue le 14 février, est repoussée à une date ultérieure pas encore spécifiée⁹⁵. À l'approche de ce premier délai, un nouvel avis public annonce un report au 17 mars du paiement de la deuxième tranche, abaissée cette fois à £5⁹⁶.

Afin d'appuyer la légitimité publique d'un projet dont la faisabilité est ouvertement remise en cause, le départ du deuxième navire à destination de Poyais, le *Kennerley Castle*, est publiquement annoncé⁹⁷. Parti du port de Leith, près d'Édimbourg, le 22 janvier 1823 avec à son bord un peu plus d'une centaine de passager·ère·s, il suit de quelques mois le *Honduras Packet*⁹⁸. Ces annonces ne réconfortent toutefois pas tout le monde. Armateur du *Honduras Packet*, Ogilvie est incapable ou réticent à régler les tranches de paiement prévues. À la place, il tente de compenser partiellement les pertes subies par l'envoi de ces deux navires en s'appropriant, avec Alexander Arnott, les revenus de la vente de titres de propriété à des candidats anglais et écossais à l'émigration poyaisienne⁹⁹. Ogilvie est également très désireux de vendre les obligations en sa possession. Ce faisant, il participe à la chute drastique des prix d'échange de titres poyaisiens. Les ventes se déroulant apparemment hors des murs du marché officiel, les prix ne sont pas relevés dans le *Course of the Exchange* de Wetenhall (ce qui permettrait d'expliquer pourquoi la cote de ces obligations reste vide après le mois de février 1823). Néanmoins,

⁹⁵ Lowe John, « Poyais Loan of £200,000 », *The Scotsman*, Edinburgh, 29.01.1823, p. 4;

LOWE John, « Poyais Loan of £200,000 », *Public Ledger and Daily Advertiser*, London, 15.01.1823, p. 2.

⁹⁶ Lowe John, « The Subscribers to the Poyais Loan », *Morning Chronicle*, London, 13.03.1823, p. 2;

Lowe John, « The Subscribers to the Poyais Loan », *Morning Chronicle*, London, 01.02.1823, p. 2.

⁹⁷ « The Ship Kennerley Castle », *Oxford Journal*, 25.01.1823; A subscriber to the Poyais loan, « Extract from the Morning Herald of the 6th Inst. », *Caledonian Mercury*, Edinburgh, 15.02.1823.

⁹⁸ HASTIE James, *Narrative of a Voyage in the Ship Kennerley Castle from Leith Roads to Poyais with some Account of the Proceedings of the Workmen on their Arrival at Black River, in that Territory, and of their Subsequent Removal to Belize*, Edinburgh, Printed for the author, 1823, p. 5; Low George Augustus, *Belise Merchants Unmasked...*, pp. 2-3.

⁹⁹ Arnott Alexander, « Poyais Loan », *Morning Post*, London, 31.12.1822, p. 1.

MacGregor se plaint fortement autant des actions de Lowe que de celles d'Ogilvie, tous les deux sont accusés d'avoir « *donné un grand coup sur la tête de l'emprunt* »¹⁰⁰.

À l'heure où Ogilvie et Lowe abandonnent MacGregor, un peu moins de deux cents futur·e·s Poyaisien·ne·s sont en route pour Poyais. Au lendemain de la souscription de l'emprunt de Poyais, deux agences ouvrent leurs portes pour recruter des candidat·e·s à l'émigration. Une première se situe au n° 1 Dowgate Hill¹⁰¹, dans La City de Londres ; une autre au n° 63 North Bridge, à Édimbourg¹⁰². Décrivant le territoire poyaisien comme un riche dépôt de ressources naturelles, les agents chargés de tenir ces « *bureaux fonciers poyaisiens* » distribuent à tout-va des exemplaires du guide de Strangeways. De futurs migrants sont alors encouragés à acquérir, pour un prix initial de 3 shillings par acre anglo-saxonne, des concessions agricoles. Mis à part le paiement d'un droit annuel d'exploitation de quelques shillings par acre, celles-ci sont exemptes de tout autre impôt pendant les premières cinq années de leur exploitation. Leur prix d'acquisition peut même être réglé en plusieurs tranches¹⁰³.

Comme mentionné plus haut, deux navires à destination de Black River sont affrétés grâce aux fonds avancés par Ogilvie, tous les deux chargés de provisions et de volontaires. Le premier convoi part à bord du *Honduras Packet* depuis le port de Gravesend (proche de Londres) le 22 novembre 1822. À son bord se trouve Hector Hall, un ancien lieutenant-colonel du 22nd *Regiment of Foot* rentré depuis peu d'un stationnement dans les Indes et l'île Maurice¹⁰⁴. MacGregor le charge de mener à bien la première installation de colons. En tant que *Lieutenant Governor*, il doit suivre une directive qui définit en vingt-six points les mesures à prendre pour organiser non seulement la constitution d'une milice destinée à la défense de la colonie, mais également pour s'attirer les faveurs des Indigènes. Hall

¹⁰⁰ « *The conduct of the contractor and Mr. Ogilvie have knocked the Loan upon the head.* » MacGregor Gregor, courrier à Brigadier General Baron Tinto, 07.04.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34. Traduction de l'auteur.

¹⁰¹ DOUGLAS James, *Journals...*, p. 105.

¹⁰² *Post-Office Annual Directory*, Edinburgh, James Schaw, 1822, p. 290.

¹⁰³ DOUGLAS James, *Journals...*, pp. 116-119.

¹⁰⁴ GREAT BRITAIN WAR OFFICE, *A List of the Officers of the Army and of the Corps of Royal Marines*, London, War Office, 1821, p. 40; CANNON Richard, *Historical Record of the Twenty-Second, or the Cheshire Regiment of Foot: Containing an Account of the Formation of the Regiment in 1689, and of its Subsequent Services to 1849*, London, Parker, Furnivall, & Parker, 1849, pp. 23-25.

est ainsi en charge notamment : (point 5) de fonder la cité de St. Joseph sur les restes de l'ancienne colonie anglaise installée à Black River (jusqu'à son évacuation en 1787); (point 11) d'incorporer chaque colon dans la milice ou la *yeomanry* (milice montée); (point 14) d'envoyer un messager au roi miskitu George Frederic au cap Gracias a Dios pour l'avertir de l'arrivée des colons; (point 17) d'interdire aux colons d'acheter des terres qui appartiennent aux autres peuples indigènes de la Moskitie. Admettant qu'il est impossible d'envisager toutes les situations, MacGregor autorise aussi Hall « à agir au mieux de votre jugement, et de la manière qui vous semble la plus appropriée pour l'honneur et les intérêts de Son Altesse, ainsi que bénéfique ou nécessaire pour toute autre partie ou parties concernées » (point 26)¹⁰⁵. Hall accompagne alors quarante-deux autres passager-ère-s¹⁰⁶. Voyageant pour la plupart seuls, ces migrant-e-s doivent constituer une base administrative et manouvrière nécessaire à la bonne et rapide constitution d'un embryon d'établissement colonial. Un peu moins de la moitié (soit dix-sept) de ces ménages doit ainsi occuper un poste dans un secteur lié à l'administration ou à la supervision générale des travaux à entreprendre sur place. Les ménages restants se divisent entre laboureurs, fermiers et main-d'œuvre qualifiée.

En apparence prometteur, le projet de migration poyaisienne débute de manière difficile. Le témoignage du médecin de la colonie, James Douglas, révèle que les premiers colons poyaisien-ne-s jouent en effet de malchance¹⁰⁷. Au terme d'une traversée avec escale à St Thomas (dans les actuelles îles vierges des États-Unis) et à Port Royal (Jamaïque), le *Honduras Packet* arrive au large de Black River dans le courant du mois de février 1823. D'abord retardés par un ouragan, les passager-ère-s, aidé-e-s d'Indigènes, se mettent à décharger les provisions et les autres chargements de la cale du navire. Très rapidement, ils se mettent à ériger des tentes et des cabanes d'habitations.

Au cinquième jour de leur arrivée, Douglas est toutefois étonné de voir partir le *Honduras Packet*. Le capitaine annonce en effet aux colons qu'il se rend, de peur d'un nouvel ouragan, au cap Gracias a Dios pour y décharger le reste de sa cargaison. D'abord très inquiets, Douglas et les autres colons finissent par comprendre la décision du capitaine, motivée

¹⁰⁵ « You are hereby authorized, in all such cases, to act according to the best of your judgment, and as may appear to you most advisable for his Highness's honour and interests, as well as beneficial or necessary to any other party or parties concerned. » CODD Edward, *Proceedings...*, pp. 100-105. Traduction de l'auteur.

¹⁰⁶ Sir Gregor MacGregor's Settlements, 10.05.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

¹⁰⁷ DOUGLAS James, *Journals...*, pp. 85-120.

alors principalement par de difficiles conditions météorologiques. De plus, ils bénéficient de l'aide précieuse des populations locales. Nombre d'Indigènes leur fournissent nourriture et aide à la construction de leurs huttes respectives, en échange de traitements médicaux prodigués par Douglas ou de poudre à canon. Les premières semaines de l'établissement de Poyais se passent ainsi dans des conditions relativement agréables.

Dans le courant du mois de mars 1823, l'aide apportée par les populations locales est toutefois soudainement rompue. Douglas ne peut se l'expliquer. Alors que les relations précédentes avaient jusque-là constitué une source vitale à leur installation et à leur survie par l'apport d'aide alimentaire et logistique, les colons voient alors leurs conditions de vie, déjà relativement précaires, se dégrader rapidement. La baisse des vivres et des maigres réserves à disposition peut expliquer le changement de comportement des Indigènes : l'échange de dons sur lequel reposent les bonnes relations entretenues jusque-là avec eux devient difficile. Sans l'apport d'un régime alimentaire diversifié, garanti par les échanges effectués avec la population locale, l'esprit relativement positif qui gouverne la colonie poyaisienne se détériore alors rapidement. Hall, commandeur chargé par MacGregor du bon établissement des colons, décide donc de mener une expédition à destination du cap Gracias a Dios. Celle-ci a pour but de récupérer le reste des provisions qui se trouvent dans les cales du *Honduras Packet*, nécessaires à la survie de la colonie. Un envoyé du roi miskitu arrivé quelques jours plus tôt lui indique en effet que le navire est actuellement stationné à quai, attendant d'être déchargé.

Entre-temps, un autre navire est en route pour Poyais. Le *Kennerley Castle* du capitaine Crouch, deuxième embarcation affrétée par Ogilvie, quitte le port écossais de Leith le 22 janvier 1823. Au son de ses canons, le *Kennerley Castle* et ses passager-ère-s disent au revoir à MacGregor venu spécialement leur annoncer qu'il prenait entièrement en charge le coût de la traversée. Parmi les quelque cent cinquante colons écossais-e-s à bord – divisés en nonante-trois ménages – se trouve un certain James Hastie¹⁰⁸. Bûcheron, Hastie se rend à Poyais avec un contrat de travail minimum de deux ans au service de MacGregor. Sur la plupart de ces Écossais-e-s recruté-e-s par le bureau poyaisien écossais, un peu moins de dix-sept ménages volontaires viennent prêter main-forte aux administrateurs et aux autres superviseurs soi-disant déjà en place à Poyais. Vingt-quatre ménages sont engagés en tant que laboureur-se-s. Il est également intéressant de noter qu'une majorité des quarante-neuf

¹⁰⁸ HASTIE James, *Narrative...*

ménages actifs dans un secteur secondaire constitue une force de travail qualifiée destinée à occuper une place dans la chaîne de production liée à l'exploitation forestière et à la confection de meubles. Fort d'un embryon d'une industrie fondée sur l'exploitation de bois luxueux, qui comprend autant des bûcherons que des ébénistes ou des menuisiers, Poyais est ainsi envisagé comme pouvant constituer, à terme, un pôle d'exportation de billots ou de produits finis en acajou. Cette entreprise naissante serait, de surcroît, soutenue par une production agricole locale et gérée par divers administrateurs ou manœuvres. Ceux-ci seraient ainsi responsables de superviser l'opérationnalisation d'un port commercial (marins, officiers de douane, tonneliers, banquiers) ou la constitution et maintien d'une infrastructure adéquate (maçons, forgerons, tisserands)¹⁰⁹.

Au terme d'un voyage de cinquante-sept jours, le *Kennersley Castle* arrive au large de Poyais trois jours après le départ de Hall. Scrutant la côte, Hastie est d'abord déçu par le spectacle qui s'offre à lui. Au lieu d'admirer une vue similaire à une gravure dépeignant, dans le guide de *Strangeways*, l'ancien port de Black River comme un riche comptoir habité (reproduite sur la couverture de ce livre), il ne perçoit que des plages vides de toute activité humaine. Une fois débarqué, il trouve, enfoui dans les fourrés, une colonie fragilisée, arrivant au bout de ses réserves. Or, l'arrivée du *Kennersley Castle* n'est pas d'une grande aide logistique. Outre quelques vivres, le navire est dénué de provisions et autres matériaux supplémentaires adéquats.

Passée cette première déception, Hastie et ses compagnon-ne-s de route fraîchement débarqué-e-s se mettent néanmoins au travail. Prêtant main-forte au premier débarquement de colons arrivé-e-s quelques mois auparavant, il-elle-s s'attellent à poursuivre la construction d'hébergements rudimentaires, d'une cave et d'un entrepôt destiné à protéger les différentes provisions et autres matériaux encore à disposition¹¹⁰. Toutefois, en plus du refus délibéré des populations locales d'apporter une aide concrète, s'ajoute le tarissement du matériel médical. Ce nouveau manque provoque alors le déclenchement d'une épidémie de «fièvre» (probablement de dysenterie ou de malaria) qui touche progressivement l'ensemble des colons. Les diverses saignées pratiquées par Douglas ne peuvent en contenir la propagation. Le 25 avril, il énumère 111 individus malades¹¹¹. De fait, les malheureux-ses Poyaisien-ne-s attendent et espèrent toujours le retour de l'expédition de Hall.

¹⁰⁹ Sir Gregor MacGregor's Settlements, 10.05.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

¹¹⁰ HASTIE James, *Narrative*....

¹¹¹ DOUGLAS James, *Journals*..., pp. 111-112.

Pendant ce temps, Hall atteint la cour de George Frederic vers la fin du mois de mars. Chargé de ramener la cargaison du *Honduras Packet* à Black River, il essuie un refus net du capitaine du navire, Hedgcock. Ce dernier motive son action en soutenant ne pas avoir été entièrement payé pour sa traversée. Autorisant toutefois Hall à décharger du matériel médical, Hedgcock s'approprie le reste de la cargaison du *Honduras Packet*, avec la nette intention de la revendre au plus offrant¹¹². Demandant alors assistance au souverain miskitu George Frederic, Hall se voit expliquer les raisons ayant mené le souverain à décréter l'arrêt soudain de l'aide apportée par ses sujets. Sans mentionner l'origine de sa source d'information, George Frederic s'est senti trompé par MacGregor qui a contracté un emprunt souverain sans son autorisation expresse et qui s'est arrogé le titre de « cacique » de l'État indépendant de Poyais. Considérant que ce dernier n'a pas rempli ses obligations, voir a outrepassé ses droits, George Frederic proclame, le 23 mars 1823, l'annulation de la concession allouant Poyais à MacGregor. Il se veut néanmoins magnanime et autorise les migrant-e-s poyaisien-ne-s à rester et à conserver les territoires concédés par MacGregor. En échange, les colons devront lui prêter allégeance¹¹³.

L'absence de provisions nécessaires à la survie et au bon développement de la colonie signe de fait la fin prématurée de l'entreprise coloniale. Hall en chemin, les conditions sanitaires de la colonie ne cessent de s'aggraver. L'abattement généralisé qui affecte le moral des colons pousse certains d'entre eux à se suicider ou à tenter de quitter la région sur un radeau de fortune. Au début du mois d'avril 1823, cinq migrant-e-s fatigué-e-s et en piteux état débarquent ainsi au Honduras britannique. Or, depuis l'allocation par George Frederic de la concession de Poyais en avril 1820, octroyée sur fond de conflit qui oppose la magistrature bélizienne et le superintendant George Arthur, le Honduras britannique a connu d'importants bouleversements politiques. Excédé par les attaques portées à son encontre, George Arthur a démissionné de sa charge de superintendant. Abandonnant ses tentatives de réformer les pratiques d'entente liant populations indigènes et coloniales de Moskitie, il est transféré vers la terre de Van Diemen (actuelle Tasmanie) pour cause – officielle – de santé fébrile¹¹⁴. Cet abandon permet alors aux principaux bûcherons du Honduras britannique de sortir vainqueurs du conflit.

¹¹² DOUGLAS James, *Journals...*, pp. 102-103.

¹¹³ George Frederic, courrier à Alexander Murray, 28.03.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

¹¹⁴ Georges Arthur, courrier à Jean-Louis Mallet, 24 avril 1823, GBR/0115/RCMS 270/2, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge; SHAW A.G.L., *George Arthur...*, pp. 61-62.

Edward Codd est alors nommé au mois de janvier 1823 au poste de superintendant, en remplacement d'Arthur (et de Allen Hampden Pye, superintendant *ad interim*). Ancien major général du 60th Foot Regiment¹¹⁵, Codd occupe un poste de superintendant d'une colonie dont il semble n'avoir aucune idée des fonctionnements internes. Par exemple, alors que le successeur de George Frederic, Robert Charles Frederic, est officiellement couronné à Belize dans le courant du mois de mars 1824, le superintendant s'inquiète de l'existence de telles pratiques¹¹⁶. Selon certains dires, il serait même affecté par des signes apparents de démence ou de fragilité psychologique¹¹⁷.

Bien que victorieux, les magistrats ne sortent toutefois pas indemnes de l'affrontement avec Arthur. D'importants efforts sont en effet déployés pour tenter de contrer la mauvaise presse prodiguée par la publication à Londres des rapports de l'ancien superintendant du Honduras britannique. Pour rappel, le superintendant Arthur, un évangéliste proche de l'abolitionniste William Wilberforce, avait alors vu une partie de ces rapports critiques envers les pratiques esclavagistes des bûcherons d'acajou du Honduras britannique repris dans des interventions parlementaires de Wilberforce, au grand dam des magistrats béliziens. La mise en avant des opinions d'Arthur dans les écrits de Wilberforce – chanteur reconnu et respecté de l'antiesclavagiste, admiré d'une partie de l'opinion publique londonienne – constitue un dommage potentiel à l'image d'une économie qui se présente comme un modèle dans le domaine du traitement de la force de travail esclavagiste.

Surtout, bien qu'Arthur quitte son poste, il demeure néanmoins une menace potentielle. Son passage par la métropole avant sa réaffectation en tant que gouverneur de Van Diemen lui permet d'appuyer personnellement, auprès du gouvernement britannique, les différents éléments exposés dans sa correspondance officielle. William Bullock, secrétaire du gouverneur de Jamaïque¹¹⁸, conseille d'ailleurs aux magistrats du Honduras britannique d'éviter de faire trop de remous au sujet de la question – toujours en cours – des Indigènes détenu-e-s en esclavage. Le rapatriement à Londres d'Arthur lui

¹¹⁵ Au sujet de ce régiment, voir: WALLACE Nesbit Willoughby, *A Regimental Chronicle and List of Officers of the 60th, or the King's Royal Rifle Corps, Formerly the 62nd, or the Royal American Regiment of Foot*, London, Harrison, 1879, p. 292.

¹¹⁶ NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, p. 97; THOMSON Peter, *Belize: a Concise History*, Oxford, Macmillan Caribbean, 2004, p. 41.

¹¹⁷ NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, p. 106.

¹¹⁸ INHABITANTS OF HONDURAS, *Defence...*, p. 40; CUNDALL Frank, *Historic Jamaica...*, p. 103.

donne de fait un accès direct au comte Henry Bathurst, secrétaire d'État pour la Guerre et les Colonies (*Colonial Office*). Bullock suggère plutôt aux magistrats, pour ce cas précis, de laisser les tribunaux ordinaires se saisir de la question et de prendre toutes les mesures pour que les esclaves indigènes puissent avoir accès aux ressources judiciaires adéquates afin de demander leur liberté¹¹⁹. En somme, Bullock recommande aux magistrats de faire profil bas. Ajoutées aux attaques proférées contre leur chère indépendance légale et juridique, certaines des idées antiesclavagistes propagées par Arthur provoquent une augmentation de désertions d'esclaves du territoire¹²⁰. Toutefois, les malheurs des colons de MacGregor constituent, comme nous le verrons, une opportunité politique et économique sans égale pour les bûcherons d'acajou du Honduras britannique.

Au début du mois d'avril 1823, les cinq migrant-e-s qui ont fui Poyais, désespéré-e-s et épuisé-e-s d'une traversée chaotique, sont présenté-e-s par les magistrats béliziens au nouveau superintendant du Honduras britannique. Codd s'émeut grandement de l'état pitoyable des individus présentés devant lui – dont aucune identité n'est, de manière intéressante, relevée dans les sources qui relatent ce fait. Il charge alors Marshall Bennett, accompagné du magistrat George Westby, de se rendre sur-le-champ en Moskitie avec comme mission de s'enquérir avec diligence de la condition des autres migrant-e-s. Si besoin, ils devront leur apporter toute l'assistance requise¹²¹.

Alors qu'ils assurent apprendre l'existence de l'entreprise de MacGregor uniquement à l'arrivée à bord du radeau de fortune des cinq réfugiés de Black River, les magistrats du Honduras britannique ont en réalité connaissance du projet poyaisien depuis déjà deux années. Le 15 janvier 1821, le superintendant d'alors, George Arthur, indique au comte Bathurst, secrétaire d'État pour la Guerre et les Colonies, avoir obtenu une information de James David Roy Gordon. L'ancien mercenaire britannique de Jean-Louis Aury qui a introduit MacGregor auprès de George Frederic annonce en effet à qui veut bien l'entendre que MacGregor est l'heureux propriétaire d'une importante concession signée de la main du roi indigène¹²². Ayant informé Arthur de l'existence d'un embryon poyaisien, il y a donc de fortes chances que Gordon ait également transmis l'information aux magistrats béliziens. Or, la simple allocation

¹¹⁹ Bullock William, courrier à The Magistrates et Pye, 26.04.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Meeting of Magistrates 1822-1823_16.

¹²⁰ BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, p. 272.

¹²¹ Codd Edward, courrier à Marshal Bennett, 12.04.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

¹²² Arthur Georges, courrier à Earl Bathurst, 15.01.1821, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/46_41.

d'une concession à MacGregor par George Frederic n'incarne alors pas en soi un problème aux yeux des bûcherons béliziens. Elle constitue la simple promesse sans lendemain d'un George Frederic probablement frustré. La réaffectation d'Arthur permet, de plus, un retour à la normale : son départ de Belize en avril 1822 laisse à la magistrature bélizienne la liberté de reprendre ses liens privilégiés avec le roi miskitu. Toutefois, la magistrature est prise de court par la réalisation effective d'un effort colonial à Poyais qui constitue cette fois un obstacle véritable à ses activités économiques.

Le 26 avril 1823, Bennett débarque à Black River à bord de sa goélette, la *Mexican Eagle*. Avant de débarquer, il s'autorise toutefois l'envoi d'une missive à destination du roi miskitu George Frederic pour le prévenir de son arrivée à Black River. Ce courrier indique également au roi qu'il transporte des cadeaux destinés spécifiquement à lui être offerts. Il lui signale encore le fait qu'il compte rester six jours sur place pour attendre la venue du souverain, afin d'organiser une discussion pour lui exprimer ses « *bons sentiments inaltérables et désir de promouvoir la paix et la prospérité de [son] pays* »¹²³. Bien qu'on ne soit pas certain qu'un entretien ait pris place à bord de la goélette de Bennett, l'envoi de cette lettre augure d'une envie de clarifier, voire de concrétiser, la bonne reprise de relations précédemment remises en cause par l'allocation de la concession poyaisienne à MacGregor. Toutefois, pris de court par la situation dramatique dans laquelle se trouvent les colons de MacGregor, Bennett écourte son séjour poyaisien et se charge de prendre à bord de son navire les individus les plus malades pour les amener en lieu sûr à Belize¹²⁴. Ne pouvant embarquer tous les colons avec lui, Bennett promet de revenir.

En attendant son retour, les colons restant sur place voient arriver Hall le 1^{er} mai 1823. Hormis quelques fournitures médicales, le responsable de la colonie de Poyais revient du cap Gracias a Dios les mains vides. Désespéré, légitimé par le médecin Douglas qui atteste médicalement de la détresse des colons¹²⁵, Hall autorise le démantèlement total de la colonie. Par l'entremise de Bennett revenant quelques jours plus tard, il implore le superintendant Codd de bien vouloir lui prêter assistance dans l'évacuation de l'ensemble des colons et de leurs provisions¹²⁶.

¹²³ « [... to be assured of my unalterable good wishes and desire to promote the peace and prosperity of your country [...]. » Bennett Marshal, courrier à George Frederic, 26.04.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34. Traduction de l'auteur.

¹²⁴ Bennett Marshal et Westby Geo., courrier à Edward Codd, 13.05.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

¹²⁵ Douglas James, courrier à Hector Hall, 07.05.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

¹²⁶ Hall Hector, courrier à Edward Codd, 07.05.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

Pour certains Poyaisien-ne-s, Bennett arrive trop tard. Un des migrants, désespéré par l'impossibilité d'établir une colonie en Moskitie, se nomme Hugh Frazer. Fabricant de cabinets écossais arrivé à bord du *Kennersley Castle*, il embarque dans le doris d'Indigènes payés pour s'échapper de Poyais. Frazer est accompagné de deux compatriotes, George Davison et William Law, également déçus par les conditions de vie à Poyais. Guidés par des Indigènes, ils embarquent – quelques jours seulement avant l'arrivée du *Mexican Eagle* – en direction du Honduras britannique. Après quelques jours passés en mer, Frazer et ses compagnons se font toutefois jeter par-dessus bord par les navigateurs de l'embarcation, probablement mécontents d'une paie qu'ils considèrent comme trop maigre. Plus chanceux que ses compatriotes, Frazer parvient à regagner la côte de Truxillo à la nage, où une famille de colons espagnols isolés le recueille. Il se remet progressivement de sa mésaventure puis regagne le territoire du Honduras britannique quelques semaines après l'arrivée des premiers colons évacués par Bennett¹²⁷.

Arrêté par les autorités béliziennes dès son arrivée, Frazer est interrogé par des magistrats plus intéressés à connaître la nature de la cargaison de l'embarcation indigène que les activités des migrant-e-s envoyé-e-s par MacGregor en Moskitie. Le jour même de la déposition du témoin, les magistrats se chargent de présenter devant Frazer seize Indigènes, soupçonnés d'avoir participé à sa tentative de meurtre¹²⁸. Frazer ne reconnaît aucun d'entre eux. Deux jours plus tard, le magistrat Thomas Pickstock convoque une nouvelle fois Frazer et lui présente un Indigène dénommé Gibson. Le rescapé le reconnaît immédiatement comme étant le capitaine du doris à bord duquel il a embarqué pour fuir Poyais¹²⁹. Au fil de divers interrogatoires successifs, l'équipage du navire qui a transporté Frazer est reconstitué. Les six Indigènes consécutivement identifiés sont alors arrêtés pour le meurtre des malheureux compatriotes du rescapé poyaisien¹³⁰. Ils se trouvent surtout être accusés d'appartenir – du moins selon les dires des magistrats, puisqu'aucune des paroles indigènes n'a été enregistrée – à la suite du général Robinson, par ailleurs récemment décédé (voir ci-dessus). L'établissement soudain d'un lien formel entre ceux accusés d'avoir attenté à la vie de Frazer et l'un

¹²⁷ Minutes of a Deposition, Belize, 28.05.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Meeting of Magistrates 1822-1823.

¹²⁸ Minutes of a Deposition, Belize, 28.05.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Meeting of Magistrates 1822-1823.

¹²⁹ Pickstock Thomas, Minutes of a Deposition, Belize, 31.05.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Meeting of Magistrates 1822-1823.

¹³⁰ Bennett Marshal et Pickstock Thomas, Meeting of Magistrates, Belize, 05.06.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Meeting of Magistrates 1822-1823.

des principaux alliés indigènes de l'ancien superintendant, George Arthur (à qui ce dernier avait offert de payer les frais d'éducation de ses enfants), semble apporter une nouvelle légitimation au soutien apporté aux migrant-e-s poyaisien-ne-s. Le fait que des Poyaisiens, déjà délaissés par les apparentes négligences de MacGregor, soient en plus brutalisés et tués par des sujets d'un Robinson perçu comme l'ennemi potentiel des intérêts de la magistrature bélizienne (puisque plus proche des intérêts de l'ancien superintendant Arthur), constitue une opportunité pour les magistrats de se conforter et de légitimer le démantèlement de l'entreprise à Poyais. Ainsi, les membres de la magistrature bélizienne apparaissent à nouveau comme des sauveurs aux yeux des Poyaisien-ne-s déjà rapatrié-e-s en Honduras britannique – et dont les témoignages reconnaissants sont prudemment enregistrés¹³¹.

Et s'il est tentant de qualifier d'« humanitaire » la mission de Bennett, il est ici parfaitement intentionnelle. En plus d'en constituer effectivement une, elle semble néanmoins avoir été surtout présentée publiquement en tant que telle. En effet, le 9 juin 1823, le *Times* et le *Morning Post* de Londres publient des extraits d'une lettre envoyée auprès de l'assureur maritime Lloyd's par leur agent du Honduras britannique (fig. 17) – Thomas Paslow, ancien magistrat et nommé en 1822 agent commercial londonien suppléant¹³². L'auteur de la dépêche, datée du 13 avril de la même année (quelques jours après l'arrivée des premier-ère-s rescapé-e-s de Poyais à Belize), décrit l'entreprise de MacGregor comme un échec pitoyable¹³³. Illustrées de manière très graphique, les conditions de vie des colons poyaisien-ne-s sont décrites comme fondamentalement inhumaines et atroces :

*« Sur les 55 qui sont arrivés en même temps sur le rivage, il en reste 9, certains ont pris la mer pour rejoindre Belize, d'autres ont remonté la rivière et n'ont plus jamais donné signe de vie, et d'autres sont morts misérablement près de l'endroit où ils ont été débarqués, qui était carrément au milieu des mangroves, qu'ils ont dû couper. »*¹³⁴

¹³¹ Smith Nicol, Murray James, Picken Andrew et al., Deposition, 16.05.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34; Westcott Thomas et Gouger George, Deposition, 16.05.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

¹³² Lloyd's of London, Minutes of the Committe of Lloyd's, London, 1823-1824, Guildhall Library, London, CLC/B/148/A/001/MS31571/007, p. 177; Public meeting, Belize, 04.03.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Meeting of Magistrates 1822-1823.

¹³³ « The Following is an Extract of a Letter Received at Lloyd's from Honduras », *The Times*, London, England, 09.06.1823, p. 2; « The Following is an Extract of a Letter Received at Lloyd's from Honduras, Dated 13th April », *Morning Post*, London, 09.06.1823, p. 3.

¹³⁴ « Out of the 55 who arrived at one time at the shore, 9 remain, some put out to sea to reach Belize, others up the river, and have never been heard of, and others died miserably near to where they were

The following is an extract of a letter received on Saturday morning at Lloyd's from Honduras, dated 13th of April:—
 "The only news I can give you from here is, that five or six of the deluded creatures, whom Sir Gregor M'Gregor sent to the Mosquito shore as settlers to his Viceroyship of Poyais, arrived here about eight days ago from Black River, after undergoing dreadful exposure and privation in an open boat, one of them, a poor woman, in the middling rank of life, after seeing her husband and infant child expire before her in the boat from absolute want. Out of the 55 who arrived at one time at the shore, 9 remain, some put out to sea to reach Belize, others up the river, and have never been heard of, and others died miserably near to where they were landed, which was absolutely among mangrove trees, which they had to cut down. The greater part of their provisions were lost on Black River Bar. To give you an idea of M'Gregor's way of imposing on them, there is now in Belize a letter of recommendation given by him to a son of Mr. Tory, clothier of Edinburgh, addressed to his Excellency Brigadier-General Hall, who is a Mosquito-man, whom I saw in Belize the other day with scarcely breeches on him. General Codd intends sending immediately for the remnant of another load which were sent there lately: if he does not, they must perish from exposure, if not disease."

Fig. 17. «The Following Is an Extract of a Letter Received at Lloyd's from Honduras», 9 juin 1823.

Source : *The Times*.

Telle que décrit par Douglas et Hastie, la vie à Poyais est effectivement difficile pour les colons envoyés par MacGregor. En plus de la rudesse du climat, une grande majorité d'entre eux tombe malade à cause d'un manque de moyens logistiques, alimentaires et médicaux. Toutefois, la dépêche anonyme transmise à la Lloyd's tient MacGregor pour seul et unique responsable de la déchéance de cette expérience coloniale. Mis en avant comme un opportuniste peu enclin à considérer les véritables besoins de ces «*pauvres âmes*» et incapable de planifier une entreprise coloniale, l'égoïsme et la vanité de MacGregor, dépeint comme une sorte de dictateur, sont mis en avant comme les seules causes du malheur

landed, which was absolutely among mangrove trees, which they had to cut down.», «The Following is an Extract of a Letter Received at Lloyd's from Honduras», *The Times*, London, England, 09.06.1823, p. 2. Traduction de l'auteur.

et de la situation déplorable d'individus livrés à eux-mêmes dans un environnement inadéquat et dangereux.

Ce chapitre met en avant le fait qu'en 1822, l'émission d'un emprunt étranger constitue une alternative aux instruments de crédit souvent privilégiés dans la constitution de projets commerciaux britanniques. Les récentes innovations instaurées lors d'émissions de dettes souveraines européennes, combinées à l'absence de règlements formels clairs au niveau du gouvernement et au sein du marché des capitaux permettent en effet aux intermédiaires financiers en charge de récolter les fonds nécessaires à la réalisation du projet poyaisien de contourner les cadres légaux britanniques qui définissent l'obtention habituelle de fonds pour des projets commerciaux (par exemple les *joint-stock companies*). La réalisation d'un tel emprunt n'est toutefois autorisée que si les acteurs en charge de le créer se mettent d'accord sur l'existence factice ou potentielle d'une entité politique souveraine sous-jacente en devenir. Néanmoins, la mise sur pied de ce qui s'apparente à une utilisation novatrice d'un instrument de crédit particulier, à savoir l'émission d'une dette souveraine fondée sur la conceptualisation d'une fiction légale, se fait au détriment de l'emprunteur. Ainsi, émettre une dette profite – voire protège – les spéculations d'intermédiaires financiers engagés pour la mise sur pied de l'emprunt, souvent aux dépens de MacGregor en tant qu'emprunteur.

En plus de se distancer des interprétations généralement présentées par nombre d'historien-ne-s qui décrivent le cas de Poyais comme une fraude, ce chapitre propose de mettre en avant les micromécanismes sous-jacents aux émissions d'emprunts étrangers – puissent-ils ne pas être concluants. Ainsi, il souligne l'importance des rôles occupés par les intermédiaires financiers dans les marchés de capitaux du début du XIX^e siècle¹³⁵.

¹³⁵ De la sorte, ce chapitre propose une contribution aux travaux étudiant les émissions d'emprunts étrangers et, plus particulièrement, latino-américains du début du XIX^e siècle. Sur ces sujets, voir notamment : HOBSON Charles Kenneth, *The Export of Capital*, London, Constable and Company, 1914, p. 102 ; PLATT Desmond Christopher Martin, *Finance, Trade, and Politics in british Foreign Policy: 1815-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1968, pp. 312-316 ; NEAL Larry, « Financial Crisis of 1825... », part. Latin-American Securities ; TOMZ Michael, *Reputation and International Cooperation...* ; MATHW W. M., « The first Anglo-Peruvian Debt and its Settlement... » ; RIPPY Fred J., « Latin America and the British Investment "Boom" of the 1820's », *The Journal of Modern History* 19(2), 06.1947, pp. 122-129 ; MARICHAL Carlos, *Century of Debt Crises...* ; DAWSON Frank Griffith, *First Latin American Debt Crisis...* ; FODOR Giorgio, « The Boom that never was?... » ; FLANDREAU Marc, FLORES Juan H., « Bonds and Brands... ».

Les acteurs dits de seconde catégorie – tels que John Lowe – ont de bonnes connaissances concernant les complexités juridiques et les technicités des marchés financiers qui leur fournissent d’importants leviers pour l’acquisition de gains personnels protégés de considérations réputationnelles, au détriment de leurs emprunteurs. Plutôt que de constituer la seule et unique solution pour une entité politique souveraine cherchant à financer son développement économique, émettre un emprunt à Londres apparaît ainsi, à la lumière du cas de Poyais, comme la résultante de contraintes historiques atlantiques et de spécificités de cadres légaux et politiques liées à La City de Londres. Or, comme MacGregor et de nombreux détenteurs d’obligations poyaisiennes le découvriront par la suite, le maintien, la bonne performance, et l’éventuelle persistance dans le temps d’un emprunt étranger tel que celui de Poyais dépend de particularités politiques, économiques ou légales qui dépassent le simple cadre de La City.

Chapitre 5

Sauver Poyais

A lors que les deux premiers convois de migrant·e·s envoyé·e·s à destination de Poyais n'ont d'autre choix que de fuir les conditions désastreuses rencontrées lors de leur tentative d'installation, MacGregor reste persuadé du bien-fondé de son projet. Comme le relève une lettre adressée à Hector Hall – commandeur envoyé à bord du *Honduras Packet* en charge du bon développement de sa colonie – il se réjouit de voir bientôt fleurir sa colonie¹. Il envisage de recruter, dans un futur proche, de nouveaux colons et mercenaires britanniques. Ces derniers seront alors assurés de trouver en Poyais une terre de repli, maintenue par une production locale agricole autarcique. De là, des corps armés étrangers pourront assurer le déploiement de garnisons sur des postes militaires avancés. MacGregor envisage même d'étendre son territoire et d'occuper la petite île de Spark (probablement l'île Utila) située dans la baie du Honduras à l'embouchure de la rivière Roman. Celle-ci constituerait un point stratégique d'intérêt contre les dangers posés par une maigre présence espagnole encore établie dans de petites colonies isolées (comme Truxillo).

Confiant, MacGregor considère néanmoins la réussite de son projet comme intrinsèquement dépendante des nouvelles et futures informations sur l'État

¹ MacGregor Gregor, courrier à Brigadier General Baron Tinto, 07.04.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

de Poyais parvenant à Londres. La diffusion d'informations occupe en effet un rôle essentiel dans la viabilité de son projet. La publication de critiques acerbes dans le *Quarterly Review* a raison de la participation des premiers architectes ainsi que des autres agents du projet et de l'emprunt poyaisien de 1822. Comme relevé précédemment, le portrait dépeignant l'entreprise de MacGregor comme portant préjudice aux aspirations républicaines de la Colombie pousse Lowe et Ogilvie à abandonner leur association avec Poyais – quitte à essuyer une importante perte monétaire.

MacGregor perd également ses premiers soutiens commerciaux, à savoir les marchands britanniques qui entrevoyaient la constitution d'une colonie à Poyais comme une aubaine au développement de leurs propres affaires. Figures centrales dans la conceptualisation du projet poyaisien présenté à Londres, Thomas Higson et les frères Hyslop (ouvertement nommés agents antillais de Poyais²) décident de prendre leurs distances. MacGregor se plaint d'ailleurs d'avoir été la victime d'un « *coup tordu* » en Jamaïque³. Alors que Higson était un lien essentiel dans les relations entretenues par MacGregor avec les Antilles britanniques, son nom ne ressurgira plus. Un relâchement progressif des tensions diplomatiques et commerciales qui opposent les colonies britanniques antillaises aux États-Unis au cours du mois de juin 1822 semble en être la cause⁴. Finalement, les deux principaux acolytes de MacGregor disparaissent aussi de son paysage. Plutôt que d'attendre l'arrivée à Poyais de chargements de colons et de provisions provenant de Londres, James David Roy Gordon et George Woodbine – les deux mercenaires qui ont introduit MacGregor à la cour royale miskitu – préfèrent entretenir des liens de proximité auprès de la cour royale du roi miskitu George Frederic au cap Gracias a Dios⁵.

Ainsi, au lendemain de ces défections, MacGregor se retrouve seul et à court de fonds. Il ne peut toutefois se résoudre à reprendre en main, seul, l'avenir de son projet et soutenir le développement colonial d'un projet en marche qui a déjà envoyé de nombreux·ses migrant·e·s à Black River. Planifiant initialement le maintien d'un flux migratoire soutenu à destination

² HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, p. 9.

³ MacGregor Gregor, courrier à Brigadier General Baron Tinto, 07.04.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

⁴ RAGATZ Lowell Joseph, *The Fall of the Planter Class...*, pp. 354-355.

⁵ Tous les témoignages de colons débarquant à Poyais s'accordent à dire que Woodbine, officiellement nommé vice-cacique de Poyais par MacGregor, ne se trouve pas sur place. Toutefois, il est identifié comme habitant britannique installé au cap Gracias a Dios dans le courant de l'année 1824. Voir : Woodbine George, *Depositions relating to his late Majesty George Frederic Augustus, Cape Gracias a Dios, 10.03.1824*, The National Archives, Kew, CO 123/35 ; HASTIE James, *Narrative...*

de Poyais, MacGregor se retrouve de plus fortement endetté après l'affrètement d'un troisième navire, le *Skeene*⁶. Désespéré, il se résout alors à chercher des fonds supplémentaires. Pour ce faire, il se tourne auprès des détenteurs de titres poyaisiens restants, potentiellement intéressés à ne pas voir l'ensemble de leurs premiers investissements partir en fumée. Toutefois, MacGregor est dans l'incapacité de leur garantir le paiement des intérêts promis – via la maison de banque *Perring, Shaw and Barber & Co*. Il tente alors d'assurer le développement de son projet poyaisien en faisant un nouvel appel au marché des capitaux anglais.

Le 7 avril 1823, MacGregor nomme, pour remplacer Ogilvie, un certain William John Richardson chargé d'affaires et agent londonien pour Poyais⁷. Peu d'informations subsistent sur son compte : c'était certainement l'acheteur initial d'un nombre d'obligations poyaisiennes émises par Lowe. Richardson est un riche rentier, propriétaire du manoir *Oak Hall* se trouvant dans la campagne londonienne de Wanstead⁸. Craignant de perdre à la fois le montant de son investissement primaire et les promesses de versements d'intérêts si le projet poyaisien venait à échouer, il se charge alors de remettre l'emprunt contracté par MacGregor en bonne voie. Le jour même de sa nomination par MacGregor, Richardson convoque une assemblée des quelques détenteurs de *scrips* poyaisiens⁹. Une telle invitation lui permet, de fait, d'identifier les noms des autres investisseurs impliqués dans le financement de Poyais.

Surtout, les obligations émises par John Lowe étant caduques en raison du non-paiement des tranches prévues, Richardson propose la mise en place d'un nouvel emprunt. Il présente son projet dans un prospectus qu'il fait passer entre les mains des différents investisseurs présents. Il y envisage alors l'émission d'une nouvelle dette divisée en obligations échangeables. Considérant la proposition de Richardson comme « *la plus juste et libérale* » – puisque garantissant le paiement différé d'un premier dividende à une date ultérieure – les membres de l'assemblée approuvent sa proposition. Ces derniers le nomment d'ailleurs contractant pour la mise

⁶ BINGHAM Peregrine, « Skeen v. M'Gregor », in: *Reports of Cases Argued and Determined in the Court of Common*, vol. 1, London, A. Strahan, 1823, p. 242.

⁷ MacGregor Gregor, courrier à Brigadier General Baron Tinto, 07.04.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

⁸ CODD Edward, *Proceedings...*, p. 155 ; EASTMENT Winifred, *Wanstead through the Ages*, 4th ed, Wanstead, Dawn Press, 1976, pp. 93-96.

⁹ « Poyais Loan », *Public Ledger and Daily Advertiser*, London, 07.04.1823, p. 3.

en place de l'emprunt¹⁰. D'un montant nominal de £200 000, l'emprunt est divisé en deux mille obligations au porteur, avec un intérêt de 5 % annuel payable semestriellement pendant une période de trente années auprès de la maison *Perring, Shaw and Barber & Co.*

Le 1^{er} mai 1823, un nouvel emprunt poyaisien est ainsi officiellement souscrit¹¹. Pour amadouer de nouveaux investisseurs, le prix à l'émission est fixé à £50. Comme pour le premier emprunt poyaisien, l'achat de nouveaux titres s'effectue sur la base d'un paiement échelonné. De la sorte, un investisseur doit verser £5 lors de l'achat d'un titre – également un *scrip*, afin de permettre l'acquisition d'un véritable certificat ultérieurement. Le solde peut être consécutivement réglé en trois tranches de £15 chacune – fixées à des échéances à définir ultérieurement.

Après certaines critiques émises à l'encontre du projet de MacGregor, insinuant l'inexistence d'un quelconque État de Poyais, Richardson a également à cœur d'offrir une légitimité publique à son nouvel emprunt. Il pousse alors MacGregor à se présenter, voire se pavaner, comme un véritable souverain. De grandes et fastes réceptions sont alors organisées dans le manoir d'Oak Hall de Richardson. Lors de ces riches soirées, MacGregor est mis en scène comme le seul et unique représentant politique du nouvel État de Poyais. Sa légitimité est surtout présentée comme émanant essentiellement des liens militaires et personnels qu'il entretient avec d'autres révolutionnaires latino-américains. Ainsi, Josepha, l'épouse de MacGregor, est régulièrement montrée comme la preuve du pedigree souverain de son époux. Épousant MacGregor alors que celui-ci n'était encore qu'un mercenaire à la solde des mouvements républicains d'Amérique du Sud, Josepha Antonia Andrea Aristeguieta y Lovera (de son nom de jeune fille) est une cousine de Simon Bolivar qui a béni leur union¹². Comme le relate le témoin d'une de ces soirées, de multiples preuves de la bonne légitimité souveraine de MacGregor (par exemple la concession de George Frederic, la généalogie de MacGregor, les liens familiaux avec Bolivar) sont ainsi présentées aux invités de Oak Hall¹³.

MacGregor et les hôtes de ces soirées affectionnent même de présenter une liste imprimée des différentes personnes nommées à des postes clés de

¹⁰ « Poyais Loan », *Public Ledger and Daily Advertiser*, London, 07.04.1823, p. 3.

¹¹ La date d'émission est ici calculée sur la base des coupons manquants sur les certificats obligataires imprimés quelques mois plus tard : « Poyais Share Certificate A501 », 1823, British Museum London, Coins & Medals CIB.14660.

¹² RAFTER Michael, *Memoirs...*, p. 45.

¹³ HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, pp. 8-9.

la future administration poyaisienne¹⁴. À la tête de la principauté de Poyais, le cacique est en effet présenté comme affublé de la prérogative de distribuer des titres de noblesse. Prenant son rôle de chef de colonie et, surtout, de communicateur très à cœur, MacGregor nomme à tour de bras divers passagers des premiers convois à destination de Black River comme les représentants d'une aristocratie propre. Parmi ces individus affublés de titres à consonance aristocratique espagnole ou britannique (*Baron Valoria*, *Baron Witton*), Hector Hall (à la tête du premier convoi de Poyaisien-ne-s) doit désormais se faire appeler *Baron Tinto*¹⁵. Thomas Westcott, qui arrive à Black River à bord du *Honduras Packet*, est nommé sous-secrétaire d'État au Bureau de l'Intérieur. Alors que sont préparées les lettres qui annoncent aux migrants choisis de Black River leur anoblissement pour être envoyées à bord d'un futur navire¹⁶, la composition du premier « gouvernement de Poyais – Conseil d'État » est publiée dans le *Morning Chronicle* londonien du 1^{er} avril 1823¹⁷.

Acquérir des titres poyaisiens permettrait ainsi à quelques investisseurs de se voir affublés d'un titre de noblesse héréditaire. Du moins, c'est ce que semblent désormais promettre MacGregor et, surtout, Richardson. Comme le relève notamment William Rubinstein, l'accession à un statut aristocratique constitue un privilège souvent difficilement accessible pour une bourgeoisie financière alors montante¹⁸. Ainsi, parvenir à un statut de noble – même d'une quelconque principauté étrangère – autrement interdit ou difficile en Grande-Bretagne servirait de contrepartie à l'investissement de fonds dans le projet de MacGregor. Or, pousser MacGregor à nommer une aristocratie propre renforce et officialise son rôle de chef d'État. L'acquisition d'un statut de noble permet ainsi, par la constitution d'un lien de vassalité formel et explicite, aux agents financiers impliqués de renforcer le dédouanement d'un échec potentiel. Certains de ces nouveaux nobles poyaisiens sont en effet les mêmes individus en charge de gérer la bonne souscription de l'emprunt de MacGregor. Comme le relève le couvercle d'un sceau poyaisien dont il est propriétaire, Richardson a le privilège de se faire nommer comte de la Cruz¹⁹.

¹⁴ HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, p. 9.

¹⁵ MacGregor Gregor, courrier à Brigadier General Baron Tinto, 07.04.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

¹⁶ Despatches of Skeene arrived at Belize, 13.08.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

¹⁷ « Government of Poyais-Council of State », *The Morning Chronicle*, London, 01.04.1823.

¹⁸ RUBINSTEIN William D., « The End of "Old Corruption" in Britain 1780-1860 », *Past & Present* (101), 11.1983, p. 72.

¹⁹ PHILLIPS Duncan, « Silver Seal Box Reveals Tales of Fraud and Corruption », The Guilford Antiques & Fine Art Fair, 20.04.2012, <http://www.antiquespr.com/uppdf/GUILDFORD%20FAIR%20SEAL%20BOX%20PRESS%20RELEASE%201.pdf>, consulté le 21.07.2013.

Reprochant à James Ogilvie, agent du premier emprunt poyaisien de 1822, d'avoir fait l'erreur de casser le contrat initialement passé avec Daniel Mocatta «*qui vaut un demi-million*» au profit de John Lowe «*qui ne vaut pas [£]500*»²⁰, Richardson charge désormais Mocatta de s'occuper de la vente exclusive de 400 titres du nouvel emprunt – équivalant à £40 000 (valeur nominale). En échange, il lui offre une commission de 5 % sur la valeur nominale des titres écoulés²¹. Ceux-ci sont alors introduits dans la place le 7 juillet 1823, Wetenhall les cotant au prix de £5, à savoir celui de la première tranche due pour l'acquisition du titre²². De concert avec son beau-fils, Horatio Montefiore, Mocatta tente tant bien que mal de maintenir à flot le prix des titres dont il a la charge. Usant de ses accès et de ses réseaux au sein de la bourse de Londres, il parvient à faire remonter brièvement à deux reprises celui-ci au-dessus de la barre des £20 (les 28 juillet et 8 août 1823)²³, certainement au profit d'investisseurs qui espèrent réaliser un bénéfice en négociant des titres pour lesquels le versement d'une deuxième tranche n'a pas encore été réglé.

Or, l'écoulement de ces nouveaux titres de Poyais doit désormais se dérouler au sein d'une nouvelle institution dédiée essentiellement à l'échange de titres étrangers : le *Foreign Stock Market*. Ce marché est issu d'une scission opposant deux catégories bien distinctes de membres du *London Stock Exchange*. Après l'engouement généralisé qui a suivi l'introduction des premiers emprunts latino-américains, un groupe composé essentiellement de jeunes *brokers* (agents de change souvent peu pourvus en capitaux propres) demande que les échanges de ces titres étrangers puissent se faire de manière plus accommodante. Menée principalement par Jacob Ricardo (frère de l'économiste David Ricardo), cette faction envisage même la possibilité de construire un nouveau bâtiment, dévoué entièrement à l'échange de titres étrangers. Cette proposition rencontre toutefois la franche opposition d'un groupe antagoniste. Surtout composé de *jobbers* (qui agissent souvent pour leur propre compte) bien établis et mieux dotés en capitaux propres, ces opposants, menés par Abraham Montefiore (beau-frère de Nathan Rothschild) soutiennent que l'échange de titres étrangers n'a pas sa place au sein du *London Stock Exchange*. Stipulant en

²⁰ RICHARDSON William John, «To the Editor of the Public Ledger», *Public Ledger and Daily Advertiser*, London, 26.01.1824, p. 3.

²¹ HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, p. 7.

²² Wetenhall James, *Course of the exchange*, London, Committee of the Stock Exchange, 7.7.1823.

²³ Wetenhall James, *Course of the exchange*, London, Committee of the Stock Exchange, 28.07 et 08.08.1823 ; HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, p. 7.

effet que le *Deed of Settlement* du *London Stock Exchange* – à savoir les statuts originels de la Bourse, établis en 1802²⁴ – n’autorise que l’échange de titres britanniques, ils considèrent que les transactions fondées sur des effets étrangers seraient, de fait, illégales.

Souhaitant éviter l’éclatement d’un nouveau conflit entre ses murs²⁵, les propriétaires du *London Stock Exchange* approuvent la mise en place d’une scission au sein du marché des capitaux. Ainsi, un nouveau bâtiment dédié entièrement à toutes transactions qui ont trait à des titres étrangers est acquis vers la fin de l’année 1822. L’ouverture du *Foreign Stock Market*, pourvu d’un mode de fonctionnement propre, y est alors célébrée le 1^{er} janvier 1823²⁶. Depuis, la nouvelle place se charge d’accepter l’ensemble des échanges de titres étrangers. Ceux-ci incluent alors les obligations des emprunts latino-américains déjà en circulation, à savoir ceux de la Colombie, du Chili, du Pérou, et de Poyais. Bien que spécialisé et distinct, le *Foreign Stock Market* fonctionne sur la base d’un règlement similaire à celui du *London Stock Exchange*. Ainsi, il définit, lui aussi, moins les qualités des titres échangés en son sein (à part, bien entendu, leur nature étrangère), que celles de ses membres. Les prix des effets échangés à la clôture de chaque session sont également récoltés et publiés par James Wetenhall. Ce dernier choisit les titres à insérer dans sa cote à la seule condition qu’ils soient considérés comme *bona fide* au sein de la place particulière²⁷.

En tant que contractant, Richardson se réserve le droit de garder les 1 600 obligations de Poyais restantes²⁸. En privé, il convainc alors un groupe restreint d’investisseurs d’acquérir quatre cents titres. Probablement d’anciens détenteurs de *scrips* poyaisiens de 1822, le groupe est composé de G. Nicholson, de P. Johnson, de George Alexander – tous les trois difficilement identifiables – ainsi que de James Thick et de

²⁴ COPE S. R., « The Stock Exchange Revisited... », p. 7.

²⁵ Ce conflit constitue probablement le prolongement d’une querelle préexistante. En 1819, ces deux mêmes groupes se confrontaient déjà pour savoir s’il fallait – ou non – autoriser les échanges au sein du *London Stock Exchange* d’options (un contrat entre deux parties donnant à l’acheteur le droit d’acheter ou de vendre sans obligation des titres à terme moyennant le paiement d’une prime), alors illégales d’après le droit britannique. Voir : NEAL Larry, « The London Stock Exchange in the First Age of Globalization, 1801-1914 », in : *EHS Conference*, Istanbul, 2005, pp. 8-9.

²⁶ NEAL Larry, « The London Stock Exchange... », pp. 8-10.

²⁷ Committee for General Purposes of the London Stock Exchange, *Minute Book*, London, 1819-1823, Guildhall Library, London, MS14600/009, pp. 321-25.

²⁸ HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, pp. 6-7.

James William Sowerby²⁹. Alors que Thick est un membre du *London Stock Exchange*³⁰, Sowerby est un marchand londonien impliqué dans le financement et le commerce de machines à vapeur³¹.

Richardson, Nicholson, Johnson, Alexander, Thick et, surtout, Sowerby semblent alors, ensemble, envisager l'acquisition de titres poyaisiens comme une opportunité pour étendre leurs activités commerciales et financières propres. Investir des fonds auprès de Richardson permet, par exemple, à Sowerby d'entrevoir des recours prochains à ses services, qui nourriront ainsi le développement de sa propre activité de bateaux à vapeur. En un sens, ce groupe semble relativement proche des *clubs* d'investisseurs identifiés par Naomi Lamoreaux³². Étudiant la formation du tissu bancaire américain du début du XIX^e siècle, composé essentiellement de sociétés incorporées indépendantes, Lamoreaux explique que ces institutions allouent la majeure partie de leurs emprunts à leurs propres directeurs ou actionnaires. Une pratique commune et reconnue, l'attribution de fonds par les directeurs de ces banques à des détenteurs d'actions, autres membres proches, voire eux-mêmes, constitue néanmoins une stratégie qui donne à ces derniers un accès privilégié aux capitaux nécessaires au développement de leurs propres activités commerciales parallèles. L'achat de titres dans une société bancaire spécifique constitue ainsi un investissement ciblé qui permet de placer des fonds dans les entreprises diversifiées de ses directeurs et d'offrir la possibilité de participer, indirectement mais de manière privilégiée, aux activités entrepreneuriales d'une région ou d'un groupement d'entrepreneurs.

Le 9 juin 1823, le *Times* et le *Morning Post* de Londres publient des extraits de la lettre transmise par un magistrat du Honduras britannique à l'assureur maritime *Lloyd's of London*. Pour rappel, cette dépêche, datée du 13 avril de la même année, décrit l'échec pitoyable de l'entreprise de

²⁹ Richardson William John, Sowerby James William, Nicholson G. et al., courrier à Earl Bathurst, 03.1824, The National Archives, Kew, CO 123/35.

³⁰ «Obituary», *The Gentleman's Magazine and Historical Chronicle*, London, 10.1856, p. 526.

³¹ WOODCROFT Bennet, «Gilman Sowerby 13th April 1825», in: *Titles of Patents of Invention*, vol. 2, London, G.E. Eyre and W. Spottiswoode, 1854, p. 818.

³² LAMOREAUX Naomi R., *Insider Lending: Banks, Personal Connections, and Economic Development in Industrial New England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996 (NBER series on long-term factors in economic development).

MacGregor³³. Les deux premiers convois de poyaisien-ne-s emmené-e-s à bord des *Honduras Packet* et *Kennersley Castle* n'ont pu en effet se faire aux conditions de la Moskitie, et ont dû consécutivement se faire évacuer d'urgence par les magistrats du Honduras britannique.

Forcé de retarder la vente des obligations en sa possession au sein du *Foreign Stock Market* pour éviter une chute soudaine des prix d'échanges de ses obligations à la suite de la publicisation à Londres des malheurs des colons de Poyais, Richardson n'est toutefois pas prêt à laisser le projet de MacGregor se laisser tuer dans l'œuf. En réponse aux publications diffamatoires, ou du moins exagérées des magistrats du Honduras britannique, il met sur pied une campagne de presse visant à appuyer la constitution d'une colonie en Moskitie. Le jour qui suit la publication de la dépêche de Lloyd's, le *Times* publie ainsi une lettre rédigée par l'agent londonien de Poyais. Richardson y accuse ouvertement les magistrats du Honduras britannique d'avoir consciemment saboté l'entreprise de MacGregor, accusé à tort d'incompétence et de fraude. Il dénonce les bûcherons béliziens d'avoir tout mis en œuvre pour empêcher la constitution d'une colonie européenne en Moskitie, afin d'empêcher une concurrence potentielle à leur propre activité commerciale³⁴.

Toujours selon Richardson, le projet poyaisien souffre, au pire, de quelques erreurs de recrutement. Ceci explique la difficulté des premier-ère-s migrant-e-s engagé-e-s à s'installer de manière plus ou moins pérenne en Moskitie³⁵. Or, l'agent de MacGregor se charge de bien signaler que cette erreur est sur le point d'être corrigée. Quelques jours après la publication de la dépêche de Lloyd's, une annonce indique en effet qu'un nouveau navire est déjà en route pour Poyais³⁶. Parti le 4 juin 1823 de Leith – soit quelques jours avant la publication de la dépêche de Lloyd's – le *Skeene* est chargé d'environ une centaine de migrant-e-s, de provisions et de matériaux nécessaires à la construction d'une nouvelle colonie, ainsi que des lettres d'anoblissement de la nouvelle aristocratie poyaisienne³⁷. L'envoi du navire est essentiellement financé par les montants acquis de la vente de

³³ «The Following is an Extract of a Letter Received at Lloyd's from Honduras», *The Times*, London, England, 09.06.1823, p. 2; «The Following is an Extract of a Letter Received at Lloyd's from Honduras, Dated 13th April», *Morning Post*, London, 09.06.1823, p. 3.

³⁴ RICHARDSON William John, «To the Editor Of the Times», *The Times*, London, England, 10.06.1823, p. 3.

³⁵ RICHARDSON William John, «To the Editor Of the Times», *The Times*, London, England, 10.06.1823, p. 3.

³⁶ «(Advertisement) - The Skeene», *The Times*, London, England, 11.06.1823, The Times Digital Archive, p. 3.

³⁷ Despatches of Skeene arrived at Belize, 13.08.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

titres poyaisiens par Richardson à son groupe restreint d'investisseurs. Conjointement, ils parviennent à lever plus de £2 000, afin de permettre à ces associés de régler la dette contractée peu de temps auparavant par MacGregor pour l'affrètement du navire³⁸.

Au terme d'une traversée sans encombre, le *Skeene* arrive au large de Black River dans le courant du mois d'août 1823. Scrutant attentivement les côtes, ses nouveaux-elles Poyaisien-ne-s n'y distinguent toutefois aucune activité humaine. Les colons partis auparavant à destination de Poyais à bord des *Honduras Packet* et *Kennersley Castle* ont déjà été évacués par le magistrat du Honduras britannique Marshall Bennet. Pris de panique, les passager-ère-s du *Skeene* perdent rapidement tout espoir de pouvoir réaliser une quelconque installation sur place. Sans même accoster, le *Skeene* fait alors route pour le Honduras britannique. Il y débarque le 13 août³⁹. Surpris de voir ainsi débarquer le navire, les magistrats de la colonie sont pris de court par la réception d'un courrier signé des passager-ère-s demandant à être recueilli-e-s par les autorités locales⁴⁰. Dans l'urgence, la magistrature autorise le déchargement du *Skeene* dans le port de Belize. Toutefois, elle est plutôt réticente à compter ces individus comme nouveaux-elles citoyen-ne-s du Honduras britannique. Ayant déjà dû déboursier des sommes importantes pour soigner et entretenir les premier-ère-s Poyaisien-ne-s évacué-e-s quelques mois auparavant de Black River, les magistrats ne voient pas d'un bon œil la perspective d'accueillir de nouveaux-elles indigent-e-s⁴¹.

Néanmoins, après réflexion, la magistrature change d'avis, car considérant l'arrivée du *Skeene* comme bénéfique à plus d'un titre. Tout d'abord, elle s'empresse de saisir l'ensemble de la correspondance qui se trouve à bord afin de s'informer de l'avancée du projet poyaisien⁴². Avec l'arrivée de ces

³⁸ BINGHAM Peregrine, « Skeen v. M'Gregor... ».

³⁹ Bennett Marshal, Wright John, August John et al., Meeting of Magistrates, Belize, 13.08.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Meeting of Magistrates 1822-1823.

⁴⁰ Bennett Marshal, Wright John et Pickstock Thomas, Meeting of Magistrates, Belize, 19.08.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Meeting of Magistrates 1822-1823.

⁴¹ Marshal Bennett, Thomas Pickstock et John Wright, « Meeting of Magistrates » (Belize, 6 août 1823), Meeting of Magistrates 1822-1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan; « Public meeting » (Belize, 7 février 1823), Meeting of Magistrates 1822-1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan; Marshal Bennett, John Wright, John August et David Betson, « Meeting of Magistrates » (Belize, 24 juillet 1823), Meeting of Magistrates 1822-1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan; Marshal Bennett, John Wright, John August, William Gentle, et al., « Meeting of Magistrates » (Belize, 26 juillet 1823), Meeting of Magistrates 1822-1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan.

⁴² Despatches of Skeene arrived at Belize, 13.08.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

migrant-e-s, les magistrats commencent ensuite à comprendre l'opportunité qui s'offre à eux pour le développement de leur propre colonie. Nombre de ces nouveaux arrivants sont des ouvriers qualifiés qu'ils peuvent engager dans des ateliers locaux. Les individus sélectionnés et parrainés par trois magistrats peuvent ainsi être admis en indenture gratuite pour une année – à l'exception des forgerons, des charpentiers et des marins, chacun payé entre £JM 20 et £JM 50 pour une année. Les personnes qui ne parviennent pas à se faire placer auprès d'un employeur bélizien ont la possibilité de constituer une colonie propre sur sol hondurien, répondant de fait à la magistrature. Ainsi, sous le commandement d'un certain John Campbell, passager du *Skeene*, un groupe de migrant-e-s se rend près de Stan Creek. Située au sud du territoire du Honduras britannique, la région est riche en ressources naturelles jusque-là sous-exploitées par les bûcherons béliziens, faute de main-d'œuvre. Pour finir, un nombre restreint de passagers du navire, considérés comme ayant un « *caractère impropre* », sont renvoyés en Grande-Bretagne⁴³. Afin de financer les frais émanant de l'évacuation de Black River, de l'extension d'une présence bélizienne durable à Stan Creek, et du renvoi de ceux qu'elle considère comme indésirables, la magistrature confisque et se charge de revendre les cargaisons transportées à bord du *Skeene* à quelques commerçants et autres habitants du Honduras britannique plutôt fortunés. Ce butin vient ainsi s'ajouter aux provisions et aux autres cargaisons amenées à bord du *Honduras Packet*, emportées par Bennett à la suite de l'évacuation de Poyais⁴⁴.

À la suite de ce nouvel échec pour MacGregor, certains agents poyaisiens de Londres ont à cœur de rassurer les migrant-e-s infortuné-e-s et, surtout, de les convaincre de retourner à Poyais. Pour ce faire, Edward Irving, un agent intégrant le projet poyaisien dans le courant de l'année 1823, rédige, le 8 décembre de la même année, un courrier à l'intention de John Campbell, le responsable en charge de mener les passager-ère-s du *Skeene* à bon port⁴⁵. Lui assurant comprendre le mécontentement survenu après avoir réalisé que Poyais était vide de toute activité coloniale préétablie, Irving lui enjoint néanmoins de ne pas dévier de sa mission

⁴³ Marshal Bennett, John Wright, John August et Thomas Pickstock, « Meeting of Magistrates » (Belize, 16 août 1823), Meeting of Magistrates 1822-1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan ; Marshal Bennett, John Wright et Thomas Pickstock, « Meeting of Magistrates » (Belize, 19 août 1823), Meeting of Magistrates 1822-1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan.

⁴⁴ CODD Edward, *Proceedings...*, pp. 74-75.

⁴⁵ Irving Edward, courrier à John Campbell, 08.12.1823, The National Archives, Kew, CO 123/35.

initialement attribuée, à savoir de contribuer au développement de la colonie poyaisienne de MacGregor. Il lui recommande surtout de ne pas croire les dires de magistrats béliziens, enclins à lui dépeindre des tableaux grossiers et exagérés des malheurs du *Honduras Packet* et du *Kennerley Castle*. Pour le rassurer, Irving informe Campbell qu'un autre navire est actuellement en route. Chargé de provisions et de matériel nécessaires au sauvetage de la colonie de MacGregor, celui-ci transporte surtout des espèces destinées à payer les salaires des migrants engagés pour travailler à la réalisation de la colonie de Poyais. Irving s'excuse toutefois de ne pouvoir fournir plus d'informations. Il craint en effet que son courrier ne tombe entre de mauvaises mains⁴⁶.

Un quatrième navire, l'*Albion*, est bien prévu pour Poyais. L'envoi de l'*Albion* est une commande de Richardson et de ses associés. Ils engagent un certain Herman Hendriks pour se charger d'affréter le navire. Ancien résident de Jamaïque, Hendriks est un propriétaire de domaines sucriers et un descendant – comme Jacob Belisario – d'une famille juive d'origine portugaise ayant quitté la Hollande au cours du xvii^e siècle⁴⁷. Membre du *Foreign Stock Market*, Hendriks rencontre MacGregor et Richardson à Oak Hall dans le courant du mois d'août 1823. Au fil de dîners et d'entretiens successifs, MacGregor et Richardson se chargent de faire plusieurs exposés à Hendriks. Lui narrant les échecs financiers de l'emprunt de l'année précédente, ils lui présentent néanmoins le projet poyaisien comme une entreprise solide. Envisagé comme une colonie qui constituera, à terme, une étape commerciale essentielle au commerce sucrier jamaïcain, le projet de MacGregor est décrit comme tirant sa légitimité d'une concession allouée par le roi miskitu George Frederic.

Ayant vécu quelques années en Jamaïque, Hendriks affirme être bien au courant de ce que pourrait représenter l'ouverture de la Moskitie au commerce sucrier. Il est charmé à l'idée de pouvoir s'affilier au projet d'un proche parent par alliance de Bolivar, partenaire des frères Hyslop, marchands jamaïcains présentés – probablement à tort – comme les agents

⁴⁶ Ce qui sera en fin de compte le cas, puisque Campbell transmettra ce courrier au superintendant Codd. Ce courrier permet de comprendre pourquoi ce document se trouve dans un dossier du *Colonial Office* contenant une collection de correspondances transmises par le superintendant Codd à ses supérieurs londoniens : Codd Edward, Private, courrier à Robert Wilmot-Horton, 21.02.1824, The National Archives, Kew, CO 123/35.

⁴⁷ Au sujet de Hendricks, voir «Marriages», *The Gentleman's Magazine and Historical Chronicle*, London, 09.1821, p. 278 ; «Herman Hendriks», Legacies of British Slave-ownership database, <http://www.depts-live.ucl.ac.uk/lbs/person/view/21098>, consulté le 22.02.2018 ; JENSEN Peta Gay, *The Last Colonials: the Story of two European Families in Jamaica*, London, The Radcliffe Press, 2005, pp. 77-78.

poyaisiens de l'île⁴⁸. Hendriks est surtout intéressé par les projets de financements mis sur pied à Londres au profit des nouvelles républiques d'Amérique. Quelques mois auparavant, il avait déjà proposé ses services à Jean-Pierre Boyer, président de la République d'Haïti, pour l'émission d'un emprunt de £500 000 à 6%⁴⁹.

Convaincu du bien-fondé ou du potentiel commercial et financier de l'entreprise de MacGregor, Hendriks est alors engagé pour fournir les matériaux, les biens et les provisions destinés à être envoyés à bord de l'*Albion*. En guise de paiement, Richardson lui offre des *scrips* poyaisiens totalisant plus de £9 000 (valeur nominale)⁵⁰. Appuyant alors les perspectives optimistes offertes par le futur envoi de l'*Albion*, l'accord passé avec Hendriks dans le courant du mois d'août 1823 envisage également l'émission d'un nouvel emprunt, dont ce dernier serait le contractant. D'un montant nominal de £300 000, celui-ci doit être divisé en trois mille obligations au porteur avec un intérêt de 5% annuel payable semestriellement pendant une période de trente années auprès de la maison *Perring, Shaw and Barber & Co*⁵¹. Par ailleurs, la raison expliquant la participation systématique de cette dernière aux affaires du Poyais s'explique par le fait qu'elle souhaite probablement maintenir un pied dans un marché de la dette souveraine florissant et prometteur. Depuis l'émission des premiers titres de Poyais en 1822, le marché de la dette souveraine s'est en effet agrandi avec les souscriptions de nouveaux emprunts latino-américains et de ceux de l'Espagne, de la Russie, et de Naples⁵². Ainsi, la maison *Perring, Shaw and Barber & Co* se garde bien de maintenir son implication dans le projet poyaisien, même vacillant. Alors qu'un retrait de la part de la banque émettrice aurait un impact négatif sur l'image déjà chancelante des titres poyaisiens, il affecterait certainement également sa propre réputation.

Quittant Londres aux alentours du 17 septembre 1823, l'*Albion* transporte alors cinquante passager-ère-s et un chargement évalué à un peu moins de £10 000. En plus des aliments et d'autres boissons indispensables à la traversée, sa cargaison contient toutes les provisions, matériaux, et équipements nécessaires à la construction d'un campement fortifié permanent (fig. 18). L'*Albion*

⁴⁸ HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, pp. 8-9.

⁴⁹ MADIOU Thomas, *Histoire d'Haïti*, vol. 4, Paris, éditions Henri Deschamps, 1826, pp. 318-320.

⁵⁰ HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, pp. 9-10.

⁵¹ MacGregor Gregor, General Bond for the Poyaisian Loan of 1823 for £300,000 Sterling, 1823, Archives départementales de la Dordogne, Périgueux, J 284/1823 19; HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, p. 10.

⁵² FLANDREAU Marc, FLORES Juan H., « Bonds and Brands... », p. 657.

transporte ainsi, entre autres, des centaines d'armes à feu ou de sabres de cavalerie, plusieurs milliers de briques, ainsi que des caisses entières de clous, d'uniformes militaires, de médicaments, de draps et d'autres linges de maison⁵³.

John Wright est responsable d'accompagner ces nouveaux-elles Poyaisien-ne-s vers la Moskitie. Homonyme d'un magistrat bélizien, Wright est un ancien officier de la marine britannique. En charge des forces navales de Sa Majesté pour l'Amérique centrale vers 1805, il acquiert une certaine connaissance de la région. Il entrevoit même la Moskitie comme une région, qui proprement colonisée, pourrait permettre à la Grande-Bretagne de renforcer sa présence sur le continent après l'échec de l'invasion britannique de Buenos Aires de 1806. Pour ce faire, Wright publie en 1808 un ouvrage décrivant les diverses richesses – dont l'acajou – susceptibles d'être extraites de ce territoire⁵⁴. Pour Wright, rejoindre le projet de MacGregor constitue une opportunité de contribution à la réalisation d'un plan de colonisation, d'exploitation commerciale, et d'expansion impériale dont il n'a jusqu'alors pu que rêver lors de la rédaction de son ouvrage sur la Moskitie. Pour MacGregor, Richardson et les autres agents de Poyais, s'associer les services de Wright, à l'origine d'un ouvrage sur l'exploitation commerciale de la Moskitie (cité d'ailleurs à de multiples reprises dans le guide de *Strangeways*) ne peut que renforcer et crédibiliser publiquement un projet colonial entaché par d'importantes difficultés à poser pied dans la concession de MacGregor.

Après une traversée particulièrement longue, l'*Albion* arrive finalement au large de Poyais au cours du mois de novembre 1823. Comme leurs prédécesseurs, les passager-ère-s du navire découvrent un lieu vide de toute activité humaine. Au mieux, ils croisent, de-ci de-là, les restes d'un ancien campement abandonné à la hâte. Tentant néanmoins un débarquement, la tentative de relancer une activité coloniale à Poyais se solde par un échec. Rendu difficile par une marée contraire et obstrué par un banc de sable, le débarquement des premiers colons est tout de suite entaché par la noyade de plusieurs passagers. Exaspérés également par l'énorme quantité de moustiques et de mouches des sables, l'équipage du *Albion* décide rapidement d'abandonner Poyais⁵⁵.

⁵³ HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, pp. 10, 24.

⁵⁴ WRIGHT John, *Memoir...*

⁵⁵ Sool James, A narrative of all the circumstances, 19.11.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

Contents of the Albion's Cargo.

2000 dollars in money	100 pair pistols
120 tierces of beef	200 cavalry sabres
60 pork	50 barrels gunpowder
20 firkins butter	6 cases accoutrements
20 puncheons rum	6 18-pound guns, mounted complete
20 cases sugar	6 12 ditto, ditto
5 bags coffee	6 6 ditto ditto
200 bags bread	200 round of shot for each gun
100 large casks flour	6 iron cables, with anchors, &c.
25 ditto pease	80 bundles, iron and steel
20 boxes soap	200 bars iron
20 candles	9 jack-screws
30 casks porter	10 grindstones
54 coils cables, and ropes	20,000 bricks
10 Bales canvass and twines	35 hogsheads coals
1 ditto hides	Blacksmith's tools, complete
1 ditto match-rope	Carpenter's ditto ditto
Rope-making machines	Mason's and shipwright's ditto
Pig lead—Sheet ditto	Bales of military clothing for Lancers, Artillery, and Guards, both for dress and undress, with boots, spurs, &c.
100 casks nails	Blocks, and various other articles for the building and equipment of 8-gun vessels
Surveyor's tools	Paints, oil, tar, &c.]
Sail-maker's ditto	Bales of blankets
Cases medicines	serges
100 military caps	bedding
Cases harness	slops
Bales stationary	Water casks, and provisions for fifty passengers, and various other articles both for use and trade.
Crates and casks of earthen-ware and glass-ware, for use and for trade	
Ditto of tin-ware for use soldiers' use and for trade	
Household furniture of every description, with linen, beds, plate, &c. intended for the Admiral's residence	
100 muskets	

Fig. 18. Cargaison de l'*Albion*, selon Herman Hendriks.

Source: Hendriks Herman, *A plain Narrative of Facts*, London, Stephen Couchman, 1824. Hume Tracts, UCL Library Services, Special Collections.

Le navire erre alors quelque temps dans la baie du Honduras. L'*Albion* est d'abord repoussé de Belize par les autorités locales, car il transporte du matériel de guerre pouvant potentiellement être utilisé contre les «*États voisins amis*»⁵⁶ – soit les Miskitu, les nouvelles positions républicaines ou les quelques colonies espagnoles encore existantes établies tout autour de la baie du Honduras avec qui les magistrats du Honduras britannique commercent ponctuellement de manière opportuniste⁵⁷. Vers la fin du mois de février 1824 – soit plus de cinq mois après avoir quitté Londres – Wright envoie une missive au roi miskitu George Frederic lui demandant assistance. Inquiet de l'arrivée du navire, ce dernier recommande à Wright de faire route en direction de Belize, tout en informant le superintendant du Honduras britannique⁵⁸. Comme pour le *Skeene*, les passagers de l'*Albion* sont finalement accueillis par la magistrature bélizienne et envoyés certainement rejoindre leurs congénères à Stan Creek. La riche cargaison du navire est également confisquée et revendue.

En Angleterre, les affaires de Poyais ne se portent pas mieux. Les préparatifs pour l'émission d'un nouvel emprunt en cours, et l'*Albion* en route pour Poyais, la publication d'une nouvelle dépêche provenant d'Amérique centrale vient à nouveau chambouler l'entreprise poyaisienne. Dans les premiers jours du mois de septembre 1823, certains journaux anglais publient en effet la proclamation donnée le 23 mars de la même année par le roi miskitu George Frederic à l'officier responsable de la bonne installation des premiers convois de migrant·e-s poyaisien·e-s, Hector Hall. Celle-ci annonce publiquement l'annulation de la concession accordée quelques années auparavant à MacGregor, ce dernier n'ayant «*pas rempli son contrat avec moi conformément à ses instructions*»⁵⁹.

⁵⁶ BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, p. 279.

⁵⁷ Au sujet du commerce du Honduras britannique en Amérique centrale, voir NAYLOR Robert Arthur, *Central America...*

⁵⁸ George Frederic, courrier à Edward Codd, 01.03.1824, The National Archives, Kew, CO 123/35; George Frederic, courrier à Admiral Wright, 01.03.1824, The National Archives, Kew, CO 123/35.

⁵⁹ «*Proclamation of the King of the Mosquito Shore*», *The Hull Packet*, Hull, 08.09.1823; «*Proclamation of the King of the Mosquito Shore*», *The Times*, London, 01.09.1823. Traduction de l'auteur.

Peu après la parution de l'annonce du roi miskitu, MacGregor quitte Londres. Il annonce officiellement vouloir se rendre dans le nord de l'Italie pour y soigner la santé fébrile de son épouse, durement affectée par les hivers anglais. Or, il n'en est rien. Il s'en va en réalité à Paris – peut-être pour retrouver la trace de John Lowe qui s'est enfui avec une partie des fonds du premier emprunt de Poyais. MacGregor s'installe alors sur les Champs Élysées, dans une certaine «Maison Villette»⁶⁰. Selon certains de ses agents, il s'y rend pour trouver des alliés de poids pouvant soutenir son projet⁶¹. MacGregor est alors accompagné de Thomas Irving (frère d'Edward⁶²) et plus tard de Gustavus Hippiusley (un ancien mercenaire britannique engagé sous les bannières boliviennes⁶³).

Le séjour parisien de MacGregor a pour but d'instituer de nouvelles alliances susceptibles de soutenir le développement d'une colonie en Moskitie. Opportuniste, MacGregor se présente comme un fervent soutien des pouvoirs issus de la Restauration, et rédige, le 25 novembre 1823, deux courriers adressés au ministre français des Affaires étrangères François René de Chateaubriand et au secrétaire d'État espagnol Víctor Damián Sáez⁶⁴. Il leur demande notamment de bien vouloir reconnaître formellement la principauté de Poyais. En échange, il s'engage à leur fournir des indications quant à la meilleure possibilité de regagner une influence sur le territoire sud-américain. De la sorte, MacGregor explique que Poyais pourrait constituer une zone de repli militaire idéale pour lancer, sous autorité espagnole, diverses offensives contre la nouvelle Fédération de l'Amérique centrale. De manière similaire au projet d'État envisagé suite à la capture d'Amelia, MacGregor entrevoit la possibilité de constituer un État temporairement indépendant comme stratégiquement essentielle à l'allocation de lettres de marque, destinées cette fois à défendre les intérêts espagnols.

⁶⁰ HIPPIUSLEY Gustavus Butler, *Acts of Oppression, Committed under the Administration of M. de Villèle, Prime Minister of Charles X in the Years 1825-6. In a Series of Letters*, London, Alfred Miller, 1831; MÉRILHOU Joseph, *Précis pour le Général Sir Grégor Mac-Grégor, Cacique de Poyais, dans l'Amérique centrale*, Paris, Porthmann, 1825.

⁶¹ Irving Edward, courrier à John Campbell, 08.12.1823, The National Archives, Kew, CO 123/35.

⁶² CARLYLE Thomas, «Thomas Carlyle to Alexander Carlyle», *The Carlyle Letters Online* 2(1), 27.04.1822, pp. 92-95; CARLYLE Thomas, «Thomas Carlyle to James Carlyle, the Elder», *The Carlyle Letters Online* 3(1), 25.06.1824, pp. 96-97.

⁶³ HIPPIUSLEY Gustavus Butler, *The Siege of Barcelona, a Poem in Three Cantos*, London, 1842.

⁶⁴ MacGregor Gregor, courrier au Vicomte de Chateaubriand, 25.11.1823, Archives diplomatiques, la Courneuve, P16108/227-230; MacGregor Gregor, courrier à Don Victor Damian Saez, 25.11.1823, Archivo General de Indias, Sevilla, ESTADO,50,N.52(13).

S'aligner sur les positions politiques de régimes tels que la France ou l'Espagne – et envisager une possible intervention commune en Amérique du Sud et centrale⁶⁵ – permet à MacGregor d'approcher des financiers parisiens plus ou moins proches des intérêts absolutistes. À Paris, MacGregor entre ainsi rapidement en contact avec Gabriel-Julien Ouvrard, financier de Ferdinand VII et munitionnaire de l'armée française lors de la campagne d'Espagne de 1823. MacGregor se présente à lui comme un absolutiste « zélé » et requiert notamment d'Ouvrard qu'il intervienne auprès de la cour espagnole pour se faire reconnaître en tant que légitime propriétaire de Poyais. Or, le comparant à l'éphémère roi de Corse Théodore 1^{er}, Ouvrard ne donne aucune suite aux requêtes de MacGregor⁶⁶.

En parallèle, MacGregor approche un certain Henri Dard, avocat impliqué dans la défense des biens des émigrés français – à savoir les biens des royalistes réfugiés hors de France lors des troubles révolutionnaires, confisqués par la nation pour résorber la dette et sanctionner les ennemis de la Révolution. Plaidant pour le rétablissement d'une pleine autorité espagnole dans ses territoires américains et le maintien pour la France de son économie coloniale antillaise contre toutes velléités commerciales anglaises, Dard est certainement séduit par l'entreprise de MacGregor, qui se présente désormais comme le protecteur des intérêts impériaux espagnols en Amérique centrale⁶⁷. Dard se charge alors d'introduire MacGregor à Joseph Mérilhou⁶⁸. Avocat périgourdin et ancien carbonaro, Mérilhou est alors un conseiller juridique engagé auprès d'une société

⁶⁵ ROBERTSON William Spence, *France and Latin-American Independence*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1939 (The Albert Shaw Lectures on Diplomatic History), pp. 253-295.

⁶⁶ OUVRARD Gabriel-Julien, *Mémoires de G.-J. Ouvrard : sur sa vie et ses diverses opérations financières...*, Paris, Moutardier, 1827, pp. 188-191. Au sujet d'Ouvrard, voir notamment GILLE Bertrand, *Rothschild...*, p. 111. Au sujet de Théodore 1^{er} de Corse, voir GASPER Julia, *Theodore von Neuhoff, King of Corsica: the Man behind the Legend*, Newark, University of Delaware Press, 2012. En ligne : <http://ebookcentral.proquest.com/lib/oxford/detail.action?docID=1076217>, consulté le 06.07.2021.

⁶⁷ Au sujet de l'implication de Dard dans la défense des biens des émigrés français, voir DARD Henri Jean Baptiste, *Biens des émigrés*, Paris, Le Normant, 1814 ; DARD Henri Jean Baptiste, *Opinion d'un jurisconsulte, concernant la confiscation, la vente des biens des émigrés et la confirmation de la vente de ces biens par l'autorité royale*, Paris, impr. de C.-J. Trouvé, 1821. Au sujet de l'implication de Dard dans la défense des intérêts coloniaux espagnols et français dans les Antilles, voir DARD Henri Jean Baptiste, *Observations sur le droit de souveraineté de la France sur Saint-Domingue et sur les droits des colons propriétaires de cette île*, Paris, Gide fils, 1823.

⁶⁸ MacGregor Gregor, courrier à Joseph Mérilhou, 11.12.1826, Archives départementales de la Dordogne, Périgueux, J 284/1826 185.

de colonisation privée⁶⁹. Dénommée *Compagnie de la Nouvelle-Neustrie*, celle-ci est dirigée par un certain Jean-François Lehuby. À la suite d'un premier échec pour établir une colonie sur sol états-unien, Lehuby se voit offrir par MacGregor le 4 juin 1825 – par l'entremise de Mérilhou et Dard – la possibilité d'établir son projet colonial à Poyais, offrant au passage des concessions à Mérilhou et à quelques nouveaux alliés français⁷⁰. Enthousiaste, Lehuby met alors rapidement sur pied un plan de colonisation, qui vise notamment à envoyer quelques centaines de colons à destination de Poyais à bord d'un navire affrété au Havre spécialement pour l'occasion. Toutefois, la police parisienne met rapidement un terme au projet. Informée des événements poyaisiens rapportés d'Angleterre, elle arrête Lehuby, MacGregor et une partie de sa suite dès le mois de septembre 1825 pour soupçons d'escroquerie. Après plusieurs mois passés dans les prisons de la Force et de Bicêtre, MacGregor et sa suite seront finalement jugés innocents (à l'exception de Lehuby) lors d'un procès retentissant dans le courant de l'année 1826⁷¹.

Comme l'explique Matthew Brown, le soudain revirement d'identité affichée par MacGregor, qui passe d'un mercenaire acquis à la cause bolivarienne à celle d'un absolutiste pro-espagnol, peut être compris comme l'expression d'une désillusion des mouvements républicains⁷². Il est certain que son renvoi des armées révolutionnaires ordonné par Bolivar, furieux de constater les pertes de Rio de la Hacha et de Porto Bello, pousse MacGregor à reconsidérer sa position à l'égard des mouvements républicains d'Amérique du Sud. Toutefois, le revirement

⁶⁹ Au sujet de Mérilhou, voir BECQUART Noël, « Joseph Mérilhou », in: LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD (éd.), *Cent portraits périgourdins*, Périgueux, Pierre Fanlac, 1980, pp. 132-133; SARRUT Germain, SAINT-EDME B., « Merilhou, Joseph », in: *Biographie des hommes du jour*, vol. 1, Paris, Henri Krabe, 1835, pp. 139-149; ROBERT Adolphe, COUGNY Gaston (éd.), « Merhilou, Joseph », in: *Dictionnaire des parlementaires français comprenant tous les membres des assemblées françaises et tous les ministres français depuis le 1^{er} mai 1789 jusqu'au 1^{er} mai 1889, avec leurs noms, état civil, états de services, actes politiques, votes parlementaires, etc.*, vol. 4, Paris, Bourloton, 1891, pp. 344-345.

⁷⁰ Lehuby Jean-François et Février Louis Dominique, Dépôt et reconnaissance d'écritures d'un acte de concession fait à M. Odolant Desnos par la Compagnie coloniale de la Nouvelle Neustrie, acte notarié, Paris, 12.08.1825, Archives Nationales, Paris, MC/ET/LX/673; MacGregor Gregor et Février Louis Dominique, Dépôt et reconnaissance d'écritures d'un acte de concession S.S.P. fait par S.A.S. le Prince Grégor à la Compagnie Coloniale française de la Nouvelle Neustrie, acte notarié & annexes, Paris, 09.08.1825, Archives Nationales, Paris, MC/ET/LX/673.

⁷¹ Mérilhou Joseph, Notes sur le procès Lehuby, Paris, 31.05.1826, Archives départementales de la Dordogne, Périgueux, J 284/1826 159; LEHUBY Jean-François, *Procès contre la Compagnie de la Nouvelle-Neustrie*, Paris, impr. A. Boucher, 1826; HIPPISEY Gustavus Butler, *Acts of Oppression....*

⁷² BROWN Matthew, « Gregor MacGregor... », pp. 46-47, 56-57.

de MacGregor ne peut s'expliquer entièrement par le développement d'affinités avec des institutions plus à même de reconnaître ses intérêts propres. Expulsé du territoire français après son retentissant procès, MacGregor semble en effet vouloir se racheter auprès de Bolivar. Dans une lettre qu'il lui adresse le 24 décembre 1826, MacGregor implore Bolivar de bien vouloir lever « *ce décret odieux [et] que vous honoreriez mon vœu pour la cause de l'humanité, en prenant sous votre protection immédiate ledit territoire de Poyais* »⁷³.

Le brusque rangement proabsolutiste européen de MacGregor semble ainsi constituer une stratégie pour lui permettre de lever des fonds ailleurs qu'à Londres, où un obstacle majeur l'empêche désormais d'envisager d'emprunter sereinement les capitaux nécessaires au développement de Poyais, à savoir une importante consolidation du soutien du monde de la finance et du commerce apporté aux opérations politiques et militaire des révolutionnaires latino-américains. La publication quelques mois auparavant dans le *Quarterly Review* d'une critique acerbe à l'encontre du projet poyaisien⁷⁴, qui, pour rappel, accuse MacGregor de vouloir constituer son territoire en concurrent de l'effort indépendantiste bolivarien, est certainement à l'origine de certaines de ses difficultés à lever les fonds nécessaires à la bonne constitution de Poyais (tel que le départ de John Lowe). L'affublement d'une étiquette anti-colombienne peut alors constituer un sérieux handicap pour une quelconque recherche de nouveaux capitaux londoniens. En plus d'une intensification grandissante des échanges de titres latino-américains opérés au sein du *Foreign Stock Market*⁷⁵, de nombreux marchands-banquiers de La City expriment en effet ouvertement leur soutien aux projets républicains. Une grande réception est d'ailleurs organisée dans le courant du mois de novembre 1822 dans une taverne de Londres en l'honneur d'Antonio Francisco Zea, représentant diplomatique colombien⁷⁶. Une pétition signée de nombreux marchands-banquiers, demandant au gouvernement de Sa Majesté de formellement reconnaître les nouvelles indépendances d'Amérique du Sud telles que la Colombie, parvient même à la Chambre des communes

⁷³ « [...] *this odious decree [and] that you would honor my pleasure for the cause of humanity, taking under your immediate protection the said territory of Poyais* », BENNETT Charles E., *MacGregor...*, p. 222. Traduction de l'auteur.

⁷⁴ Voir ci-dessus.

⁷⁵ DAWSON Frank Griffith, *First Latin American Debt Crisis...*

⁷⁶ « Public Dinner to Don Francisco Antonio Zea », *The Times*, London, 11.07.1822, p. 3.

britannique en juin 1824⁷⁷. Dans ce contexte, MacGregor décide alors certainement de mener sa recherche de soutiens financiers, politiques et commerciaux pour Poyais en France afin de se distancer de La City, cette dernière étant dorénavant plus encline à rejeter une quelconque entreprise politique et commerciale centre-américaine décriée comme anti-révolutionnaire.

Le départ précipité de MacGregor de Londres en 1823 constitue, en quelque sorte, une désaffiliation, voire un désaveu de son propre projet poyaisien, du moins à Londres. À partir de ce moment, Richardson devient alors la figure de proue de Poyais à Londres, MacGregor n'apparaissant plus que sporadiquement dans les divers écrits à ce sujet. L'abandon par MacGregor de son propre projet ne constitue toutefois pas un problème majeur aux yeux de Richardson et de ses associés.

En l'absence de MacGregor, Richardson s'obstine en effet à vouloir émettre les certificats obligataires du nouvel emprunt discuté avec Hendriks en août 1823, destiné à financer l'envoi de l'*Albion* à destination de Poyais. Pour ce faire, il se charge de faire imprimer de nouveaux titres. Datés du 6 octobre 1823, ces titres portent chacun une signature manuscrite d'un témoin (un certain J. Schmied), d'un notaire (H. Durien), et de Richardson. Ce dernier est présenté comme ayant pleine autorité, reçue de MacGregor lui-même, pour émettre ces certificats⁷⁸. Imprimés par James Whiting, imprimeur renommé de billets de loterie anglais⁷⁹, les nouveaux certificats obligataires sont par ailleurs magnifiquement décorés (fig. 19). Ils sont dotés de multiples motifs complexes, censés empêcher toute contrefaçon et, à l'image de ceux d'autres États latino-américains comme la Colombie pour son emprunt de 1824⁸⁰, donner une forte apparence de légitimité officielle, voire souveraine. Ces nouveaux certificats poyaisiens portent, dans leurs marges, soixante coupons qui donnent droit, si détachés, au versement

⁷⁷ «Recognition of the Independence of South America-London Petition for», 15.06.1824, Hansard 1803-2005, HC Deb 15 June 1824 Vol 11 cc1344-406. En ligne : <http://hansard.millbanksystems.com/commons/1824/jun/15/recognition-of-the-independence-of-south>, consulté le 04.11.2015.

⁷⁸ «Poyais Share Certificate A501», 1823, British Museum London, Coins & Medals CIB.14660.

⁷⁹ COSTELOE Michael P., *Bonds and Bondholders...*, p. 6.

⁸⁰ «Colombian Loan Share certificate A 7826», 31.05.1824, Guildhall Library, London, CLC/B/060/MS34613.

d'un dividende semi-annuel (taux d'intérêt annuel de 5%) à collecter auprès de la maison de banque *Perring, Shaw and Barber & Co.* Comme indiqué sur les soixante coupons détachables entourant le certificat obligataire, il est alors prévu de payer ces dividendes pendant une période de trente années, au terme desquelles l'emprunt devrait alors être entièrement remboursé. En pleine page du certificat se trouve une déclaration, signée «Gregor MacGregor, P.» – le P. signifiant *Prince*. Celle-ci définit l'emprunt comme garanti par «*tous les revenus dudit ÉTAT DE POYAIS*» ainsi que par une taxe de 2,5% sur toutes les marchandises importées sur le territoire. Les fonds amassés serviront non seulement au développement général du territoire poyaisien, mais également à la constitution initiale d'un fonds d'amortissement, alimenté par les futurs revenus poyaisiens qui permettront à terme le remboursement progressif de la dette. Cette déclaration de MacGregor, alors en déplacement en direction de la France, est datée du 15 septembre 1823 et passée devant un témoin (George Clarke) et un notaire de Boulogne-sur-Mer, Achille Dutertre⁸¹.

La valeur souscrite de l'emprunt affichée sur ces certificats est de £200 000, divisé selon le texte imprimé sur le certificat en deux mille titres ayant chacun une valeur nominale de £100. Or, contrairement à l'accord passé initialement avec MacGregor et selon un brouillon manuscrit du certificat obligataire que porte avec lui MacGregor dans son voyage outre-Manche – retrouvé dans les archives de Joseph Mérilhou⁸² – l'emprunt devait initialement s'élever à un montant de £300 000. Toutefois, comme le démontre Richard Gregg, qui s'est attelé à la lourde tâche de reconstruire les logiques d'attribution des numéros de série de ces titres poyaisiens, trois mille certificats obligataires de £100 chacun auraient en fait été imprimés⁸³. Leur valeur nominale cumulée représente ainsi bien, comme convenu entre Richardson et Hendriks, un montant de £300 000. La raison exacte de cette différence, décidée apparemment en l'absence de MacGregor, est relativement floue. Il se peut que, dans une volonté de

⁸¹ «*That all the Revenues of the said STATE OF POYAIS shall be, and they are hereby declared to be, pledged by this General Bond, to all holders of the aforesaid special bonds*», «Poyais Share Certificate A501», 1823, British Museum London, Coins & Medals CIB.14660. Traduction de l'auteur. Malheureusement, les minutes notariales d'Achille Dutertre semblent exemptes de ce document. Voir: François-Nicolas-Achille Dutertre, «Minutes notariales» (Boulogne-sur-Mer, 1823), 4 E 50/81, Archives départementales du Pas-de-Calais, Dainville.

⁸² MacGregor Gregor, *General Bond for the Poyaisian Loan of 1823 for £300,000 Sterling*, 1823, Archives départementales de la Dordogne, Périgueux, J 284/1823 19.

⁸³ GREGG Richard T., *MacGregor...*, pp. 15-17.

tromper des acheteurs potentiels, la sous-estimation délibérée du nombre d'obligations en circulation permette d'en faire, du moins lors de l'émission, potentiellement augmenter les prix.

En tant que contractant de ce nouvel emprunt, Hendriks se retrouve ainsi avec trois mille certificats obligataires en main. Le prix d'émission de ces certificats est fixé à £10 – soit avec une différence de £90 par rapport au montant nominal de £100 affiché sur les certificats – ce montant peut toutefois être réglé en deux tranches de £5⁸⁴. Hendriks s'engage ainsi à fournir un montant de £30 000 à Richardson⁸⁵. Bien entendu, si Hendriks parvient à vendre les titres en sa possession au-dessus du prix d'émission, la différence peut constituer un profit personnel tout à fait intéressant. Ainsi, échangés au sein du *Foreign Stock Market* tout au long du mois d'octobre 1823, Hendriks parvient à maintenir le prix des titres poyaisiens au-dessus de la barre des £10. Toujours cotés dans le *Course of the Exchange* de Wetenhall, les prix des obligations poyaisiennes se situent alors entre £10 et £17⁸⁶.

Bien que Hendriks, à coups d'annonces publicitaires dans la presse⁸⁷, vante les conditions avantageuses de son nouvel emprunt, le bruyant retour de certain-e-s rescapé-e-s du *Honduras Packet* et du *Kennerley Castle* vient à nouveau malmener l'entreprise coloniale et financière. Pour rappel, à la suite de leur évacuation de Black River, les migrant-e-s embarqué-e-s à bord de la goélette du magistrat du Honduras britannique Marshall Bennett sont accueilli-e-s à Belize. Soigné-e-s, nombre de passager-ère-s du *Honduras Packet* et du *Kennerley Castle* se voient alors offrir une traversée gratuite pour retourner en Angleterre à bord d'un navire affrété par la magistrature bélizienne. James Hastie et sa famille font partie de ce convoi de rescapé-e-s. Après leur arrivée le 13 octobre 1823 à Londres, ils sont rapidement amenés devant le *Lord Mayor* de La City de Londres par un certain Mr. Prince. Membre de la *Court of Common Council* (collège communal exécutif de la corporation de La City), Prince indique ouvertement vouloir rendre justice et apporter une aide financière à ces émigrant-e-s poyaisien-ne-s, et plus particulièrement à certains de leurs orphelins. Il implore le *Lord Mayor* de bien vouloir apporter une quelconque aide à celles et ceux qu'il présente comme les victimes d'une

⁸⁴ «New Poyais Loan», *Saunders's News-Letter*, London, 24.10.1823, p. 2.

⁸⁵ HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, p. 25. Pour rappel, 300 000 titres émis au prix de £10.

⁸⁶ Wetenhall James, *Course of the exchange*, London, Committee of the Stock Exchange, octobre 1823.

⁸⁷ «New Poyais Loan», *Saunders's News-Letter*, London, 24.10.1823, p. 2.

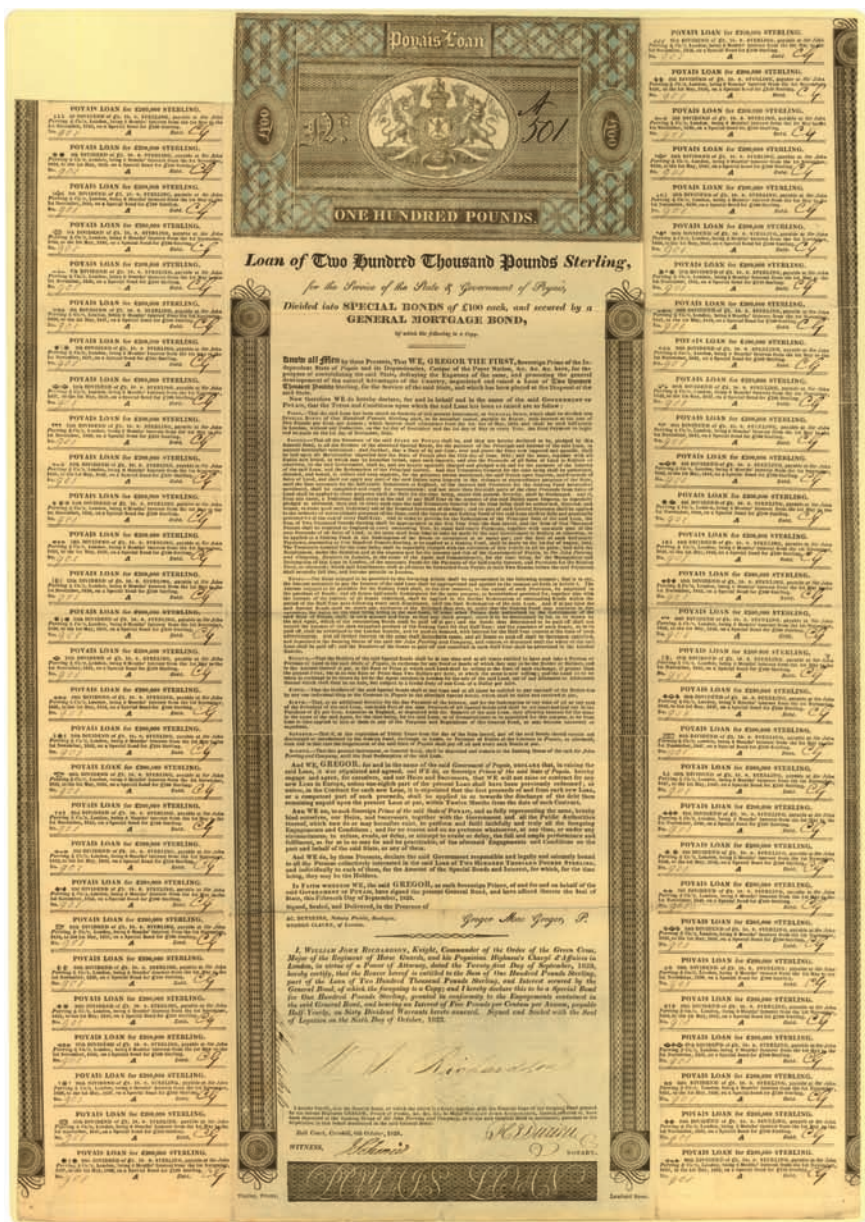


Fig. 19. Certificat obligataire poyaisien d'octobre 1823.

Source: «Poyais Share Certificate A501», 1823, British Museum London, Coins & Medals CIB.14660 © The Trustees of the British Museum.

escroquerie dantesque. Hastie et d'autres migrants sont alors interrogés sur les événements qui ont mené à leur évacuation de la Moskitie lors d'une audience publique menée par le *Lord Mayor* de La City de Londres. Selon la retranscription de cet interrogatoire, publiée le 21 octobre dans le *Times* et le *Morning Chronicle*⁸⁸, chaque témoin assure avoir été recruté par MacGregor sur la base de mensonges grossiers. Hastie explique notamment s'être rendu compte de l'inexistence effective d'un quelconque État souverain poyaisien, après avoir interagi avec des Indigènes furieux de sa présence sur le territoire. À la place d'une terre développée ornée d'un théâtre, telle que promise par les vives descriptions données par les agents des légations poyaisiennes, Hastie n'aurait trouvé qu'une plage abandonnée.

Le *Lord Mayor*, approuvant le paiement d'une aide pour permettre aux ex-Poyaisien-ne-s d'origine écossaise de retourner à Édimbourg, sort de l'interrogatoire persuadé de ne jamais avoir entendu pareille «*fumisterie*». Prince offre, de plus, de mettre sur pied une souscription populaire de solidarité, afin de venir en aide aux pauvres orphelins de Poyais. Il annonce avoir d'ailleurs déjà versé un certain montant, conjointement avec son frère et Messieurs Fry et Chapman, sur un compte ouvert auprès de la maison de banque de ces deux derniers (*Fry and Chapman*) – la même société chargée de verser les intérêts de l'emprunt du Pérou de 1822⁸⁹. L'épouse du marchand-banquier Joseph Fry se porte même volontaire pour venir en aide aux jeunes filles rescapées de l'aventure poyaisienne. Même absent, MacGregor est ainsi systématiquement dépeint comme la cause de l'ensemble des malheurs de ces rescapé-e-s. La simple mention de son nom provoque d'ailleurs la réprobation généralisée de l'assistance de l'interrogatoire conduit par le *Lord Mayor*, celle-ci hurlant «*Yaw! Yaw!*».

À la lecture de son témoignage, publié le lendemain dans la presse londonienne, Hastie s'étonne toutefois de ne reconnaître aucun des mots prononcés devant le *Lord Mayor*. Le rescapé de Poyais affirme que la retranscription de ses dires et de ceux de ses camarades ne reflète absolument pas les explications données la veille. Il indique encore que son passage devant le *Lord Mayor*, envers qui il est néanmoins des plus reconnaissants pour lui avoir accordé une aide financière, a surtout été

⁸⁸ «*Mansion-House – Poyais Settlers – More Cases*», *The Times*, London, England, 21.10.1823, p. 3; «*Mansion-House*», *Morning Chronicle*, London, 21.10.1823, p. 4.

⁸⁹ FLANDREAU Marc, FLORES Juan H., «*Bonds and Brands...*», p. 665.

orchestré par un Prince souhaitant décrédibiliser davantage le projet de MacGregor puisqu'il entretient, semble-t-il, des liens commerciaux avec le magistrat bélizien Marshall Bennett⁹⁰.

Par le biais d'une déclaration datée du 22 octobre 1823 soumise au *Lord Mayor*, signée de sa main et de cinq autres comparses – appuyée quelques mois plus tard par la publication du récit de son propre voyage à Poyais – Hastie dénonce donc le fait que la publication de l'interrogatoire devant le *Lord Mayor* donne une image faussée de MacGregor⁹¹. Plutôt que de n'incarner que le vil menteur et escroc décrit la veille dans les colonnes du *Times*, ce dernier est dépeint comme un honnête homme. En plus de leur avoir offert la traversée en direction de Poyais, MacGregor ne leur aurait jamais vendu Poyais comme étant un État riche et bien gouverné. Plutôt, la forte déception exprimée par de nombreux colons à leur arrivée en Moskitie aurait été alimentée par les divagations de quelques passagers du *Kennerley Castle* qui se réjouissaient de quitter la Grande-Bretagne. Selon les auteurs de la déclaration, l'échec de l'entreprise poyaisienne serait plutôt à chercher du côté d'un mauvais recrutement des migrant-e-s, dont une surreprésentation de militaires et d'autres postes de commandement⁹².

Trois jours après la soumission de ces rectifications, une déclaration anonyme publiée dans le *Times* accuse Richardson d'avoir forcé Hastie et ses compagnons à rédiger le texte blanchissant MacGregor et ses agents⁹³. Hors de lui, l'agent de Poyais envoie un message directement à Prince, porté par un ancien militaire – apparemment physiquement intimidant. L'accusant d'être à l'origine des accusations portées à son encontre, Richardson va même jusqu'à provoquer Prince en duel. L'affaire étant portée devant le *Lord Mayor*, ce dernier arrête alors Richardson pour trouble à l'ordre public, ne pouvant être relâché que contre le versement d'une caution. Provoquer Prince en duel, tout en sachant certainement que le dénouement du combat se déroulera en geôle plutôt qu'en combat régulier, constitue alors certainement pour Richardson une tactique lui permettant de laver une réputation souillée par les accusations publiées la veille⁹⁴. Son arrestation est toutefois de courte durée: James William

⁹⁰ HASTIE James, *Narrative...*, pp. 19-20.

⁹¹ HASTIE James, *Narrative...*, pp. 21-22.

⁹² HASTIE James, *Narrative...*

⁹³ «Poyais Emigrants», *The Times*, London, England, 25.10.1823, p. 3.

⁹⁴ Au sujet des duels comme technologie réputationnelle, voir BIGNON Vincent, FLANDREAU Marc, «The Economics of Badmouthing: Libel Law and the Underworld of the Financial Press in France before World War I», *The Journal of Economic History* 71(3), 09.2011, p. 622; SIMPSON Anthony,

Sowerby, le marchand londonien de machines à vapeur, détenteur de *scrips* poyaisiens achetés à Richardson, et Herman Hendriks se portent garants et versent le montant nécessaire à sa libération⁹⁵.

Les publications successives de ces nouvelles fragilisent néanmoins encore plus l'architecture financière d'un projet poyaisien déjà mis à mal par les premiers abandons de James Ogilvie et de John Lowe. Ces publicités diverses décrivent en effet Poyais comme un projet souverain douteux mené par un aventurier incompetent cherchant à développer un territoire pour lequel il ne peut prouver qu'il en est le légitime propriétaire⁹⁶. Le *Times* publiera d'ailleurs une lettre rédigée de la main des magistrats béliziens Bennett et Westby. Attachant à leur version de leur intervention d'évacuation «humanitaire» à Poyais une déclaration de George Frederic qui annule la concession allouée à MacGregor, les magistrats concluent que :

*«Il n'y a pas de mer de Poyais ou de ville de Poyais en existence, ni aucune manifestation dans cette partie du territoire pour justifier une telle affirmation; et en effet, pour résumer le tout, nous ne pouvons pas mieux l'illustrer qu'en déclarant que tout le plan de l'établissement a été construit sur le tissu sans fondement d'une vision.»*⁹⁷

MacGregor à Paris, et Poyais désormais dépeint comme une fraude monumentale, Richardson et certains de ses acolytes essaient néanmoins de récupérer une partie des biens non périssables confisqués par la magistrature bélizienne. Ceux-ci ne sont pas des moindres. Les cargaisons des trois navires affrétés pour la réalisation du projet poyaisien, à savoir le *Honduras Packet*, le *Kennersley Castle*, et le *Skeene* relèvent d'une dépense d'au moins £22 000 en diverses provisions et matériaux de construction⁹⁸.

«Dandelions on the Field of Honour: Duelling, the Middle Classes, and the Law in Nineteenth-Century England», *Criminal Justice History* 9, 1988.

⁹⁵ «Mansion-House», *The Times*, London, England, 29.10.1823, p. 3.

⁹⁶ Sur la question de l'impact réputationnel de la presse sur des marchés financiers, voir : BIGNON Vincent, FLANDREAU Marc, «The Price of Media Capture and the Debasement of the French Newspaper Industry during the Interwar», *The Journal of Economic History* 74(3), 09.2014, pp. 799-830.

⁹⁷ «[...] *there is no Poyais sea or city of Poyais in existence, nor any appearance in that part of the country to warrant such an assertion; and indeed, to sum up the whole, we cannot better exemplify it than by declaring that the whole scheme of the establishment has been built upon the baseless fabric of a vision.*», Bennett Marshal, Westby Geo., Codd Edward, «Poyais Settlement», *The Times*, London, England, 01.09.1823, pp. 2-3. Traduction de l'auteur.

⁹⁸ HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, pp. 10, 24; Low George Augustus, *Belise Merchants Unmasked...*, p. 3; CODD Edward, *Proceedings...*, pp. 143-145.

En tant qu'investisseurs, ils tentent alors de s'assurer que l'argent investi dans les importantes cargaisons de matériaux et de provisions nécessaires à l'établissement d'une colonie ne se voit pas confisqué par la magistrature bélizienne sans aucune autre forme de compensation. George Augustus Low est alors envoyé une première fois à destination de Poyais pour récupérer ce qui peut être sauvé des provisions envoyées⁹⁹.

Comme MacGregor, Low est un ancien officier britannique qui a combattu sous la bannière des armées boliviennes. S'engageant initialement sous les ordres de James Towers English, un mercenaire irlandais à la tête d'une légion britannique recrutée dans le courant de l'année 1818, il s'engage auprès des forces républicaines jusqu'aux alentours de l'année 1823. Déçu par un mariage annulé avec Mary English – la veuve de James Towers English (décédé en 1819) et commerçante anglaise active dans le commerce britannique centraméricain – puis banni des armées révolutionnaires pour mauvaise conduite, il s'en va rejoindre son ancien frère d'armes MacGregor¹⁰⁰. Certains de ses amis ayant de « *grandes propriétés en jeu dans cette colonie* [de Poyais] », Low se porte ainsi volontaire pour aller inspecter la situation en Moskitie au lendemain de la publication des premières dépêches annonçant les catastrophes coloniales des *Honduras Packet* et *Kennerley Castle*. En route pour Poyais, il profite néanmoins de sa mission pour effectuer quelques haltes dans les Bahamas et en Colombie afin d'y régler d'autres affaires personnelles. Il débarque finalement à Black River le 24 août 1823. Promené pendant quelques jours dans les environs par des Indigènes, Low ne peut que constater la disparition des colons et des matériaux censés avoir été débarqués quelques semaines auparavant. Ses guides lui indiquent d'ailleurs que Marshall Bennett s'est chargé d'évacuer l'intégralité de la colonie en direction du Honduras britannique¹⁰¹.

Une fois à Belize, Low dépose, dans les journées des 5 et 9 septembre 1823, une plainte formelle auprès du siège de la magistrature. Se décrivant comme colonel au service de la Colombie, il demande à pouvoir porter plainte nommément contre Marshall Bennett, le capitaine

⁹⁹ Low George Augustus, *Belise Merchants Unmasked...*, p. 42.

¹⁰⁰ SCOTT Drusilla, *Mary English: a Friend of Bolivar*, Lewes, Book guild, 1991, pp. 43-64, 83-87. La figure de Mary English représente un cas d'étude fascinant. Par sa connaissance et sa proximité des réseaux de mercenaires britanniques et révolutionnaires latino-américains, elle est engagée en 1822 en tant qu'agente commerciale et envoyée en Amérique du Sud pour la maison de banque *Barclay, Herring and Richardson*. Cette dernière deviendra la banque émettrice des emprunts du Guatemala et du Mexique de 1825.

¹⁰¹ Low George Augustus, *Belise Merchants Unmasked...*, pp. 6-11.

du *Mexican Eagle*, le magistrat Thomas Pickstock, le secrétaire de Bennett William Walsh, John W. Wright ainsi que George Westby¹⁰². Il souhaite encore ajouter à la liste le nom du colonel Hall, initialement en charge de mener le projet de colonisation poyaisien à bien et qui a autorisé l'évacuation de Black River. Suivant les pratiques usuelles de la colonie en cas d'absence de notaire, William Gentle, en tant que magistrat, se charge de relever la plainte. Low, qui s'adresse en son nom propre et en celui du général Sir Gregor MacGregor, du major William John Richardson ainsi que «*d'autres marchands de Grande-Bretagne*», accuse alors formellement Bennett et ses hommes de s'être approprié et d'avoir déplacé les propriétés et cargaisons des plaignants¹⁰³. Toutefois, refusant de présenter les documents qui prouvent la légitimité de sa plainte au magistrat en charge de la relever, celle-ci se voit être classée sans suite. Low justifie son refus de montrer les titres de propriété des cargaisons embarquées dans les cales des navires poyaisiens par le fait qu'il ne considère pas le droit appliqué par les magistrats du Honduras britannique comme légitime pour traiter ce différend. Selon lui, seul le droit anglais doit être appliqué dans ce cas.

Rentré à Londres, Low publie dans le courant de l'année 1824 un pamphlet pour exprimer son profond désaccord avec les pratiques légales de la colonie. Intitulé *The Belise Merchants Unmasked*, il dénonce avec véhémence ce que son auteur considère comme une complète implication des magistrats béliziens dans l'échec du projet poyaisien. Low y accuse ouvertement la magistrature bélizienne, Bennett en tête, de conspiration à l'encontre d'une entreprise poyaisienne pouvant potentiellement mettre à mal les activités commerciales du magistrat. Le pamphlet de Low décrit principalement le Honduras britannique comme un territoire contrôlé entièrement par une oligarchie, qui façonne à son bon vouloir les fondements judiciaires locaux. L'absence complète d'avocats ou de tout autre homme de loi au sein de la colonie est, selon lui, un bon exemple de cette emprise et du «*pouvoir incontrôlé*» des magistrats¹⁰⁴. Sur cette base, la plainte de Low sonne comme l'aveu d'un échec à pouvoir récupérer les biens du projet poyaisien, confisqués par une autorité judiciaire non reconnue mais contre laquelle il apparaît complètement impuissant.

¹⁰² Selon Robert Naylor, ce groupe formerait un ensemble uni et proche des intérêts de Marshall Bennett : NAYLOR Robert Arthur, *Central America...*, p. 163.

¹⁰³ Gentle William, Meeting of Magistrates, Belize, 10.09.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Meeting of Magistrates 1822-1823. Traduction de l'auteur.

¹⁰⁴ Low George Augustus, *Belise Merchants Unmasked...*, p. 58.

La spoliation des biens acheminés à bord des divers navires affrétés par les architectes poyaisiens constitue un important revers pour ces derniers. L'accaparement par les magistrats du Honduras britannique des cargaisons d'outils et de vivres, payées à grands frais par les promoteurs du projet de MacGregor, est en effet à nouveau légitimé par un système légal différent de celui sur lequel repose initialement la constitution de la dette souveraine de Poyais. Ce sont en effet les «us et coutumes» béliziens, ou en d'autres termes l'autorité de la seule magistrature de la colonie, qui sont ici invoqués.

Cette fois, Richardson et d'autres investisseurs tentent d'invoquer une aide au gouvernement britannique. Dès la nouvelle connue de l'accaparement de la cargaison de l'*Albion* et du navire lui-même par la magistrature bélizienne, Richardson et les autres principaux investisseurs poyaisiens (Sowerby, Nicholson, Johnson, Thick et Alexander) signent en effet un courrier rédigé au début du mois de mars 1824 à l'attention du comte Bathurst, le secrétaire d'État aux Colonies. Indiquant agir au nom du cacique de Poyais, ils se plaignent du vol d'environ trente mille livres sterling de matériel envoyé en Moskitie par les magistrats du Honduras britannique. Accusés d'avoir également imposé le démantèlement de l'effort colonial en cours à Poyais, le refus des magistrats du Honduras britannique de restituer les biens spoliés, entièrement légitimé par l'absence d'un cadre juridique britannique, pousse ainsi Richardson et les auteurs du courrier à demander une intervention ou une assistance du ministre¹⁰⁵. Une réponse de Bathurst tardant à se manifester, Richardson rappelle quelques semaines plus tard au sous-secrétaire d'État aux Colonies, Robert Wilmot-Horton, l'existence de leur requête initiale¹⁰⁶.

En attendant, Richardson et les autres investisseurs poyaisiens tentent une nouvelle fois de récupérer leurs biens par leurs propres moyens. Low est ainsi à nouveau envoyé en Honduras britannique pour tenter d'interférer dans les affaires des magistrats béliziens. À bord de la goélette *Mary*, il annonce, le 24 mai 1824, au superintendant Codd son débarquement au port de Belize, ayant comme mission de récupérer, une nouvelle fois, les biens des investisseurs de Poyais spoliés par la

¹⁰⁵ Richardson William John, Sowerby James William, Nicholson G. et al., courrier à Earl Bathurst, 03.1824, The National Archives, Kew, CO 123/35.

¹⁰⁶ Richardson William John, courrier à Robert Wilmot-Horton, 22.03.1824, The National Archives, Kew, CO 123/35.

magistrature locale¹⁰⁷. Toutefois, cette dernière est peu intéressée à se charger de régler les questions liées à l'appropriation de la cargaison de l'*Albion*. Le retour de Low est surtout une opportunité inespérée pour les magistrats de contrer concrètement les attaques émises à leur rencontre dans son ouvrage récemment publié, *The Belise Merchants Unmasked*. Son arrivée leur donne en effet l'occasion d'intenter un procès contre Low pour diffamation à l'encontre de trois des principaux protagonistes de son pamphlet, à savoir les magistrats Bennett, Wright et Pickstock.

Le cas, intitulé *The King versus Low George Augustine*, est porté devant la *Grand Court* de Belize du 29 juin 1824¹⁰⁸, presque un mois après le débarquement de Low, qui passe tout ce temps en prison. Présidée par une assemblée de magistrats comprenant Gentle, Hall, August et Gibson, celle-ci est, dès l'annonce de sa constitution, remise en cause par Low. La ligne de défense des magistrats accusés dans le pamphlet incriminé est constituée d'une double stratégie. Elle tend premièrement à prouver que la majorité de ses membres, accusés par Low d'être à l'origine de l'échec poyaisien, n'était pas présente lors de l'intervention bélizienne en Moskitie. Deuxièmement, ils estiment qu'il est impensable, lecture d'extraits du pamphlet de Low pour preuve, de pouvoir être catégorisés de la sorte par un individu leur étant complètement inconnu. Néanmoins, ils tentent surtout de prouver que Low est bien l'auteur du pamphlet. Bien que l'ouvrage soit signé de son nom – ou du moins de ses initiales G. A. Low – ce dernier nie systématiquement en être l'auteur.

Les magistrats en charge de l'instruction du procès se présentent surtout comme les dignes représentants du pouvoir judiciaire royal britannique – au contraire des dires de Low. Le simple intitulé de ce procès confère aux magistrats en place une légitimité d'apparence suffisante. Censée être prononcée au nom de la couronne, l'autorité de la magistrature est ainsi affirmée comme n'étant que le prolongement d'une autorité royale britannique¹⁰⁹. Ils légitiment ainsi leur propre système légal comme ne constituant qu'une extension de celle du roi d'Angleterre, adaptée au mieux au besoin

¹⁰⁷ Low George Augustus, courrier à Edward Codd, 24.05.1824, The National Archives, Kew, CO 123/35.

¹⁰⁸ *The King versus Low George Augustine*, Belize, 29.06.1824, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Grand Court Jun. 1824-Jun 1825.

¹⁰⁹ À ce sujet, voir: SLAPPER Gary, KELLY David, *The English Legal System*, 6^e édition, London, Cavendish Pub., 2003, p. 6

spécifique de la colonie par la création d'un régime judiciaire propre, fondé sur des « us et coutumes » particuliers.

Dans son plaidoyer final, Wright recommande alors aux jurés d'infliger une punition maximale à l'accusé pour avoir porté atteinte, par la publication de ce pamphlet, à la réputation commerciale et politique des magistrats incriminés. De plus, il tente de légitimer non seulement l'appropriation des provisions et des autres biens amenés à Black River à bord des premiers bateaux poyaisiens, mais également leur revente pour rembourser les frais toujours grandissants du « sauvetage » des Poyaisien-ne-s accueilli-e-s. Surtout, Wright dépeint l'œuvre de Low comme étant une attaque à l'ensemble du système judiciaire et politique de la colonie. Légitimant sa plaidoirie, mais également l'ensemble du procès organisé comme constitutif, représentatif et fondé sur un prolongement du droit commun anglais, le magistrat dénonce alors les actes de Low comme une atteinte non seulement au système légal incarné par la magistrature bélizienne, mais également, par extension, à celui de la Grande-Bretagne dans son ensemble.

Pour sa défense, Low se présente comme physiquement malade et affaibli (apparemment d'une crise de goutte¹¹⁰) mais exempt de toute mauvaise conscience, et annonce d'office qu'il considère sa détention ainsi que son procès comme illégaux. Accusé d'être l'auteur d'un ouvrage diffamant la magistrature du Honduras britannique publié à Londres, il considère – en accentuant bien le fait qu'il remette en doute d'en être l'auteur légitime – que cette affaire ne peut relever de la juridiction de cette cour bélizienne. Low, qui appuie son plaidoyer sur des textes du renommé juge William Blackstone, argumente que, pour que son crime (pour autant qu'il puisse être considéré comme tel) puisse être poursuivi localement, le texte incriminant devrait également être produit localement. Consécutivement, pour l'accusé, seule une cour londonienne serait à même de pouvoir s'occuper de ce cas. Ainsi, Low remet en cause l'autorité et le droit assumés de la magistrature locale à traiter de cas qui, selon ses propres interprétations, sont considérés comme touchant les intérêts du Honduras britannique.

¹¹⁰ HALL Hector, *Falsehood Detected, or, a Reply to an Unfounded and Slandrous Publication, Entitled «The Belize Merchants Unmasked»: with some Characteristic Traits of the Author*, Jamaica, 1824 (Jay I. Kislak Collection), p. 39.

Plus que convaincus de remporter leur procès, les magistrats siégeant à la cour et ceux appelés à témoigner contre Low sont néanmoins interloqués par le temps nécessaire aux jurés pour délibérer. Le lendemain soir, espérant pouvoir presser quelque peu le processus de délibération, la magistrature ordonne à l'officier de police en charge de surveiller et de protéger les jurés d'influences extérieures de ne plus les fournir en nourriture, en boissons ou en éclairage sans autorisation expresse de la cour – donc des magistrats eux-mêmes¹¹¹. Ainsi bousculé, le jury se présente devant la cour le lendemain matin même. Considérant ne pas détenir suffisamment de preuves, il déclare, à la surprise générale, Low non coupable¹¹². Pris de colère, Bennett accuse l'un de jurés d'entretenir des griefs à son encontre, notamment au sujet d'un différend autour d'une délimitation de propriété. De plus, Wright et Pickstock considèrent que la décision du jury a été influencée par l'intervention d'un tiers, un certain capitaine Willer, opposé à la politique de la magistrature.

Ce même jour, le superintendant Codd reçoit un courrier signé des trois magistrats Bennett, Wright et Pickstock, qui l'informe de leur démission immédiate. Ils estiment ne pouvoir maintenir leur position tant que l'affront envers leur propre réputation politique et commerciale n'est pas lavé¹¹³. Bien plus qu'une simple disculpation, la décision des jurés est en effet une attaque claire, ou du moins une critique véhémement, portée à l'encontre du régime oligarchique du Honduras britannique. Regroupant une série d'individus composée d'habitants de descendance britannique¹¹⁴, ce jury représente avant tout une frange de la population constituée de petits et de moyens exploitants d'acajou : ceux-là mêmes qui se trouvent généralement dépendants financièrement des riches exportateurs de ressources naturelles, se trouvant par la même occasion être à la fois à la tête autant des pouvoirs exécutifs que juridiques.

Témoin d'un tel renversement de situation, qui met potentiellement à mal la stabilité sociale et politique bélizienne, le superintendant Codd tente d'intervenir. Pour rappel, son ignorance de l'entière du cas de Poyais semble avoir permis aux magistrats de se servir de lui pour éviter

¹¹¹ The King versus Low George Augustine, Belize, 30.06.1824, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Grand Court Jun. 1824-Jun. 1825.

¹¹² The King versus Low George Augustine, Belize, 01.07.1824, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Grand Court Jun. 1824-Jun. 1825.

¹¹³ The King versus Low George Augustine, Belize, 01.07.1824, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Grand Court Jun. 1824-Jun. 1825

¹¹⁴ BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras...*, p. 202.

l'application de certains obstacles mis en place par son prédécesseur, le superintendant George Arthur, contre les pratiques esclavagistes des principaux bûcherons d'acajou de la colonie. Ainsi, touché par les mésaventures de ces Poyaisiens échoués à Belize en avril 1823, Codd appuie fortement la constitution d'une expédition «humanitaire» par Bennett, sans autre forme de réflexion¹¹⁵. Surtout, dans un rapport qu'il se charge de rédiger pour rendre état à ses supérieurs londoniens de la situation poyaisienne après l'évacuation de Black River, les magistrats y sont systématiquement dépeints de la meilleure façon. En fait, comme le signale Codd lui-même dans l'introduction de son rapport (par la suite publié à Londres en 1824), celui-ci est avant tout destiné à rétablir la réputation des magistrats dont l'honneur a été sali par des accusations soi-disant diffamatoires à leur encontre, notamment à la suite de la publication de l'ouvrage de Low qui accuse les bûcherons du Honduras britannique d'être à l'origine de l'échec de Poyais¹¹⁶.

Convaincu du bien-fondé des actions des trois magistrats démissionnaires et de la mauvaise foi de l'auteur du *The Belise Merchants Unmasked*, Codd demande à la cour que le procès de Low soit reconduit¹¹⁷. En réaction à la requête du superintendant, deux des jurés du premier procès se présentent devant la cour. Bien qu'ils assurent ne pas remettre en question la délibération de la veille, innocentant Low sur la base d'un manque de preuves, ils reconnaissent néanmoins, soudainement et à titre individuel, la question de la nature diffamatoire du pamphlet supposément rédigé par le prévenu comme nécessitant une prise de position judiciaire formelle¹¹⁸. Cette soudaine récusation permet à la magistrature de reconduire légitimement un nouveau procès à l'encontre de Low. La nomination du nouveau jury est alors âprement disputée par l'accusé Low, qui considère la reconduction de la procédure comme ne pouvant être, selon le droit anglais, qu'au bénéfice du prisonnier seul, et non de ses accusateurs. Rejetant chacune des objections du prévenu, les trois magistrats qui président le procès reconduisent néanmoins un interrogatoire judiciaire quasiment à l'identique – questions et réponses

¹¹⁵ Codd Edward, courrier à Marshal Bennett, 12.04.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

¹¹⁶ Codd Edward, *Proceedings...*, pp. 5-6.

¹¹⁷ The King versus Low George Augustine, Belize, 02.07.1824, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Grand Court Jun. 1824-Jun. 1825.

¹¹⁸ The King versus Low George Augustine, Belize, 02.07.1824, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Grand Court Jun. 1824-Jun. 1825.

comprises – de la première, avec comme seule exception la composition d'un nouveau jury.

Le jury de ce second procès considère, après une très courte délibération, Low à nouveau comme non coupable. Cette décision se fonde une nouvelle fois sur une base de preuves insuffisantes. Toutefois, dans une communication transmise au superintendant Codd, les jurés affirment que leur verdict n'implique en aucun cas une quelconque détérioration de la stature ou du prestige des trois magistrats incriminés par le pamphlet diffamatoire, et que leur démission ne repose consécutivement sur aucun fondement précis¹¹⁹. Les jurés demandent également – voire implorent – à Bennett, à Pickstock et à Wright de reprendre leurs fonctions de magistrats. Ces derniers s'exécutent alors, presque comme si de rien n'était.

Pour appuyer et confirmer, aux yeux de potentiels lecteur·trice·s étranger·ère·s à la colonie, la réappropriation et le blanchiment formel d'une réputation teintée autant par les accusations de William Wilberforce dans l'affaire des Indigènes détenu·e·s en esclavage que celles portées à leur encontre par les agents poyaisiens, les magistrats publient un ouvrage intitulé *Falsehood Detected*. Publié en Jamaïque et distribué à Londres, celui-ci est principalement rédigé de la main de Hector Hall, l'ancien officier en charge de commander la constitution initiale de la colonie poyaisienne¹²⁰. L'ouvrage est construit comme une réponse à la publication de Low, accusant simplement cette dernière de n'être constituée que d'un ramassis de mensonges et de diffamations envers des magistrats qui ont, lors de l'épisode poyaisien, œuvré de manière la plus désintéressée qui soit afin de sauver les victimes d'une fraude et d'une machination destinée essentiellement à tromper l'ensemble des individus impliqués dans la constitution d'un pays inexistant.

Bien plus qu'une opportunité donnée à la magistrature de pouvoir, *in fine*, se présenter comme les bons sauveurs de pauvres migrant·e·s trompé·e·s par le cacique d'un pays inexistant, le procès de Low constitue surtout une profonde remise en question de l'exceptionnalisme d'un régime légal contrôlé par l'oligarchie de l'acajou bélizien. Au niveau local, l'attaque juridique initiée par Low permet à la population de petits et de moyens exploitants de ressources naturelles de donner un signal clair à une oligarchie qui considère sa position économique, politique et sociale comme acquise.

¹¹⁹ The King versus Low George Augustine, Belize, 03.07.1824, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Grand Court Jun. 1824-Jun. 1825.

¹²⁰ HALL Hector, *Falsehood Detected...*, 1824.

À un niveau plus large, l'échec d'une tentative intentée par les investisseurs d'un projet poyaisien, somme toute condamné, pour récupérer tant bien que mal leurs placements, confirme le maintien de l'exceptionnalisme d'un régime légal qui garantit l'indépendance autant juridique que politique d'entreprises britanniques installées en Honduras britannique.

Le procès pour diffamation de Low permet surtout à la magistrature bélizienne de ne pas se prononcer sur la question des droits de propriété des cargaisons poyaisiennes confisquées. Bien que Low soit finalement innocenté, la réhabilitation des magistrats démissionnaires légitime leur appropriation des biens destinés à la construction de Poyais. En d'autres termes, Richardson et les autres détenteurs d'obligations poyaisiennes doivent se contenter de n'avoir pas perdu plus de fonds dans l'affaire de Poyais. S'estimant certainement heureux de ne pas avoir, de plus, encore réglé les paiements des tranches supplémentaires normalement dues sur les titres en leur possession, nombre d'acteurs financiers de Poyais passent à autre chose. S'adressant par courrier à MacGregor, Hendriks lui-même considère que :

*« Votre cause a été lésée par le choix d'hommes qui ne sont pas aptes à être chargés de la gestion de la colonie, ils ont contrecarré vos visions, et les biens envoyés par le Honduras Packet et le Kennersley Castle ont été sacrifiés; quelques vies ont également été perdues par l'endurance du labeur, de la fatigue et du dénuement; et ce même public vous blâme pour cela [...] tout cela est perdu, et je le répète, tous vos espoirs futurs de titre, de possession, ou de toute autre chose, sont également perdus. »*¹²¹

Malgré ces diverses attaques, remettant en question ouvertement la légitimité non seulement de l'existence politique de Poyais, mais aussi de la validité du projet colonial sous-jacent, les titres de Poyais continuent étonnamment à s'échanger au sein du *Foreign Stock Market*. Au lendemain de la publication du courrier de la magistrature bélizienne déclarant que Poyais n'existe pas, les titres du pays s'échangent à des prix qui se

¹²¹ « *Your cause has been injured by the selection of men not fit to be entrusted with the management of the settlement, they have thwarted your views, and the property sent out by the Honduras packet and Kinnersey Castle has been sacrificed; some lives have also been lost from the endurance of toil, fatigue, and want; and that same public blame you for it [...] all this is lost, and I repeat, all your future hopes of title, possession, or any thing else, are also lost.* », HENDRIKS Herman, *Narrative of Facts...*, pp. 15-16. Traduction de l'auteur.

situent aux alentours de £10 et £15. Même après les procès intentés contre MacGregor pour mise en danger des rescapé-e-s du *Kennerley Castle*, les titres s'échangent toujours à des prix relativement similaires.

La persistance des échanges de titres poyaisiens au sein du *Foreign Stock Market* s'explique probablement par un effort spéculatif. Certains investisseurs espèrent en effet certainement voir remonter la valeur de leurs titres à la suite de l'arrivée d'une nouvelle transatlantique tant espérée, annonçant une amélioration de la situation de Poyais. La stabilité, voire le maintien des transactions poyaisiennes enregistrées par la cote officielle de la Bourse semble également s'expliquer par un besoin de maintenir ces transactions dans le cadre juridique indépendant défini par le *Foreign Stock Market*. En plus d'assurer un écoulement facilité de titres – et donc un meilleur débouché sur les mannes de capitaux de la City – échanger des obligations au sein du *Foreign Stock Market* permet en effet de définir le régime juridique à appliquer en cas de dispute potentielle entre investisseurs ou détenteurs de titres. Comme le démontre Marc Flandreau¹²², le *London Stock Exchange* et, par extension, le *Foreign Stock Market* constituent des institutions autonomes et des corps juridiques qui ont pleine autorité sur les transactions de tous les titres reconnus et échangés en leur sein. En un sens, ces marchés sont dotés d'une forme d'extraterritorialité au sein d'un système légal britannique qui répudie certains types de contrats et d'échanges (comme la loi Barnard de 1734 interdisant les marchés à prime, *forward* et *option* notamment)¹²³. De la sorte, les comités exécutifs du *London Stock Exchange* et du *Foreign Stock Market* se chargent de régler, souvent par voie d'arbitrage, tout différend opposant des créiteurs au sujet de transactions boursières contestées. Les décisions arbitrales des comités exécutifs de ces marchés peuvent d'ailleurs parfois demander des règlements de différends qui ne sont pas des moindres. Par exemple, en novembre 1823, Jasper Vander Sluys, un marchand-banquier de La City, saisit le comité du *Foreign Stock Market* au sujet d'une dette qui lui est due par un certain Mr Teschmacher. Après avoir entendu les deux parties, le comité statue en faveur de ce dernier, et ordonne à Vander Sluys de payer à Teschmacher un montant supérieur à la demande initiale¹²⁴.

¹²² FLANDREAU Marc, « Sovereign States... ».

¹²³ BANNER Stuart, *Speculation: a History of the Elusive Line between Gambling and Investment*, Oxford, Oxford University Press, 2017, pp. 61-62; NEAL Larry, « London Stock Exchange... », p. 8.

¹²⁴ Committee of the Foreign Stock Market, *Minute Book*, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, pp. 91-92.

Toutefois, régler des différends au sein de ces marchés boursiers comporte certains avantages. Premièrement, un règlement devant ces comités possède une procédure bien plus rapide de règlement de différend pour les transactions financières que celles généralement proposées par le système judiciaire britannique. Alors qu'il suffit de deux jours au comité du *Foreign Stock Market* pour statuer sur le cas de Vander Sluys, un arbitrage devant la *Court of Chancery* peut prendre jusqu'à plusieurs mois¹²⁵. Cette dernière cour est d'ailleurs alors largement critiquée. Dans un roman publié quelques années plus tard, Charles Dickens fait par exemple une critique acerbe du régime d'arbitrage pratiqué au sein de la *Court of Chancery*, accusée d'être d'une lenteur phénoménale¹²⁶.

En second lieu, il semble que la publication de cas traités par ces comités est relativement faible. Alors que les journaux sont généralement friands d'affaires réglées dans les cours britanniques – surtout si celles-ci sont conflictuelles ou frauduleuses¹²⁷ – les différends traités au sein de ces marchés se confinent essentiellement aux procès-verbaux (souvent délibératifs) de ces comités. Bien que le *Times* est parfois le véhicule principal pour la diffusion publique d'informations ponctuelles, la publication d'affaires traitées par ces comités résulte généralement de concertations internes¹²⁸. Des informations relatant des disputes entre membres de ces marchés sont parfois portées à la connaissance du public par le biais de pamphlets ou de lettres (quelquefois très poétiques) envoyées aux éditeurs de certains journaux¹²⁹. Toutefois, la publication de telles informations découle souvent de décisions prises par des protagonistes impliqués dans ces conflits. D'une manière générale, ces marchés boursiers constituent un environnement judiciaire réservé essentiellement à leurs membres respectifs. La presse n'y a souvent accès que par procuration.

¹²⁵ POLDEN Patrick, « The Court of Chancery, 1820–1875 », in: CORNISH William, ANDERSON J Stuart, COCKS Ray et al., *The Oxford History of the Laws of England*, vol. 6, Oxford, Oxford University Press, 2010, pp. 646-692.

¹²⁶ DICKENS Charles, *Bleak House*, London, Chapman & Hall, 1853.

¹²⁷ TAYLOR James, *Boardroom Scandal...*, pp. 30-31.

¹²⁸ FLANDREAU Marc, « Sovereign States... », p. 675.

¹²⁹ Voir par exemple « More Loans!!! », *London Courier*, London, 25.10.1822; « To our Country Cousins », *Morning Advertised*, London, 03.01.1823; Lloyd Mary Anne, To the Gentlemen of the Stock Exchange: Lines on the Poyais Bonds, Song, Lambeth, 12.08.1823, British Library, London, General Reference Collection 1872.a.1.(172); *An Address to the Spanish Bondholders*, London, Morgan Printer, 1820; A MEMBER OF THE HONOURABLE SOCIETY OF LINCOLN'S INN, *The Contractor Unmasked*, London, Hurst, Robinson & Co, 1823.

En d'autres termes, saisir le comité d'une de ces bourses pour un arbitrage permet d'assurer le règlement d'une dispute au sein d'un environnement indépendant, fermé et composé de pairs connus et reconnus¹³⁰. Certains détenteurs d'obligations de Poyais semblent avoir bien compris cela. Dans un cas, le comité du *Foreign Stock Market* est convoqué pour régler un conflit autour des titres poyaisiens. Dans le courant du mois d'août 1825, un différend est en effet réglé entre deux membres du *Foreign Stock Market*: Herman Hendriks et un certain Edward Josephs. La querelle émerge à la suite de calculs douteux portant sur une conversion des *scrips* poyaisiens de 1822 et de ceux de 1823¹³¹.

L'existence d'un tel système de règlement des différends ne convient toutefois pas à tous les emprunteurs. Il peut s'imposer, voire entrer en concurrence avec leur propre régime légal, d'autant plus si la souscription d'une dette est imposée à un emprunteur sans son consentement plein et éclairé. De manière intéressante, les expériences d'autres projets politiques et commerciaux étrangers – notamment ceux de la Colombie ou de la Grèce – qui se retrouvent à devoir régler des différends financiers de certains de leurs investisseurs après avoir contracté volontairement ou non d'importantes quantités de capitaux à Londres dans le courant des années 1820, semblent avoir un impact direct sur la performance et le sort des emprunts de Poyais. Du moins, éclairer leurs particularités permet de mieux dessiner le paysage au sein duquel les investisseurs et les titres poyaisiens évoluent, et ainsi révéler l'évolution des pratiques de règlement des différends au sein des marchés de capitaux londoniens d'alors. Surtout, s'attarder un moment sur les cas spécifiques suivants illustre les changements et conséquences que leur développement respectif a sur les décisions des comités dirigeants des bourses londoniennes au moment de se prononcer ou non sur les qualités des titres échangés au sein des marchés de capitaux – dont, à terme, ceux de Poyais.

C'est notamment le cas pour l'emprunt colombien de 1822. Pour rappel, Antonio Francisco Zea, alors représentant plénipotentiaire colombien envoyé à Londres par le gouvernement bolivarien pour explorer de potentielles opportunités de financement, signe l'émission d'un emprunt de £2 millions, souscrit par la maison *Herring, Graham and Powles*.

¹³⁰ STRINGHAM Edward, «The Emergence of the London Stock Exchange as a Self-Policing Club», *Journal of Private Enterprise* 17(2), 2002, pp. 1-19.

¹³¹ Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, pp. 279-82.

Or, cette opération est réalisée sans autorisation expresse du Congrès colombien¹³². Après avoir appris l'existence de cet emprunt activement échangé à Londres, le Congrès colombien condamne, le 9 juin 1823, l'initiative financière prise par Zea décédé entre-temps. Toutefois, le législateur, estimant que l'erreur peut, à terme, constituer une manne de fonds non négligeable, reconnaît et s'engage à honorer la dette contractée. Cependant, la Colombie annonce, dans un courrier envoyé au comité du *Foreign Stock Market* par le biais d'un certain Mr Jones (agent de la firme *Herring, Graham and Powles*), vouloir nommer elle-même les juges chargés d'arbitrer les futurs différends potentiels de ses créiteurs¹³³. La République de Colombie refuse ainsi de reconnaître le comité du *Foreign Stock Market* comme cour d'arbitrage par défaut.

La prise de position de la Colombie provoque un certain malaise au sein de La City. Celle-ci pourrait constituer un important précédent pour d'autres emprunteurs souhaitant éventuellement questionner la légitimité de l'institution en cas de futurs conflits. Un certain John William Richardson, détenteur de titres colombiens¹³⁴ – à ne pas confondre avec William John Richardson engagé par MacGregor – fait alors parvenir un courrier au comité du *Foreign Stock Market*. Sur la base d'informations soi-disant obtenues directement du vice-président de Colombie, Francisco de Paula Santander, il y insinue que Jones aurait simplement mal traduit la dépêche provenant du gouvernement colombien. Ce dernier aurait d'ailleurs déjà ratifié les clauses principales de l'emprunt et envoyé un membre de son Sénat à Londres pour y régler directement les problèmes causés par l'empressement de Zea à souscrire un emprunt¹³⁵.

En apparence réglée, la remise en question par la Colombie de la place du comité du *Foreign Stock Market* comme lieu d'arbitrage de fait des différends de ses détenteurs d'obligations laisse néanmoins entrevoir la nécessité pour ce dernier de prévenir de nouvelles contestations potentielles. En réaction, Joseph Cohen propose ainsi, lors d'une séance du comité du mois de novembre 1823, d'amender le règlement interne du *Foreign Stock Market*. Membre du comité, Cohen est par ailleurs un partenaire commercial de Nathan Rothschild et beau-frère

¹³² DAWSON Frank Griffith, *First Latin American Debt Crisis...*, pp. 22-28.

¹³³ Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, pp. 76-78.

¹³⁴ «Colombian Bonds», *Morning Chronicle*, London, 17.09.1823, pp. 1-2.

¹³⁵ Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, pp. 94-5.

de ce dernier¹³⁶. Sa proposition vise à n'autoriser l'introduction sur la place de nouveaux titres étrangers qu'à la condition que ceux-ci soient approuvés expressément par le comité¹³⁷. Saisie par un sous-comité nommé pour l'occasion, la question de Cohen aboutit à une résolution adoptée le 19 novembre 1823 – après d'importantes discussions non retranscrites pleinement dans les procès-verbaux du comité du *Foreign Stock Market*. Celle-ci stipule que « *la personne autorisée par le Comité à publier les prix des titres étrangers ne publiera à l'avenir que ceux qui seront soumis à l'approbation du Comité* »¹³⁸. En d'autres termes, plutôt que de légiférer directement sur l'évaluation de la qualité de nouvelles obligations échangeables au sein de la bourse comme le souhaite Cohen, le comité décide de limiter la publication officielle des prix des titres échangés dans le *Foreign Stock Market* à ceux qui auront reçu expressément son autorisation – alors que seul Wetenhall, éditeur du *Course of the Exchange* s'en chargeait jusqu'alors.

Le lendemain, le comité précise toutefois sa décision en indiquant vouloir reconnaître tout titre issu d'un nouvel emprunt souverain échangé en son sein comme *bona fide*, à condition que celui-ci soit bien contracté par un potentat diplomatique ou toute personne pouvant justifier de l'exercice d'un pouvoir souverain effectif¹³⁹. Autrement dit, le comité s'arroge désormais le droit de qualifier la qualité des emprunts étrangers devant être à l'avenir échangés au sein de la place financière de La City : il n'autorise désormais l'accès à sa bourse qu'aux entités politiques que lui-même décide de reconnaître, et définit lui-même qui en sont les représentants dignes d'intérêt.

Cohen souhaite néanmoins aller plus loin. En plus d'imposer l'introduction de nouveaux titres étrangers au sein de la place au regard du comité du *Foreign Stock Market*, il veut retirer à Wetenhall son monopole officiel *de facto* de publicisation des cotes boursières des fonds étrangers. Considérant que ces dernières ne sont pas publiées de manière

¹³⁶ KAPLAN Herbert H., *Nathan Mayer Rothschild and the Creation of a Dynasty: the Critical Years 1806-1816*, Stanford, Stanford University Press, 2006, pp. 8, 10, 25-26, 30.

¹³⁷ Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, p. 96.

¹³⁸ « *The Person authorised by the Committee to publish the Prices of Foreign Stocks, shall in future only Publish such as may be laid before the Committee for their Sanction.* », Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, pp. 98-9. Traduction de l'auteur.

¹³⁹ Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, p. 99.

«correcte»¹⁴⁰, Cohen fait toutefois face à un comité du *Foreign Stock Market* en apparence plus conciliant envers l'accusé. Le comité souhaite en effet plutôt officialiser le rôle de publicisation occupé jusque-là par le *Course of the Exchange* et impose simplement à Wetenhall – semble-t-il tout penaud lors de sa convocation – de ne publier que les prix des titres préalablement approuvés¹⁴¹.

Le comité du *Foreign Stock Market* s'impose ainsi désormais comme l'unique organe pouvant décider de l'introduction de nouvelles obligations au sein de la bourse pour les États que seul celui-ci considérera et reconnaîtra à l'avenir comme véritables et existants. Convaincre un membre de la bourse d'introduire des titres au sein de la salle d'échanges tout en espérant que suffisamment d'échanges puissent se faire pour que Wetenhall seul décide de lister leur prix dans sa cote boursière – comme cela a été le cas pour l'introduction des premiers emprunts de MacGregor dans le *London Stock Exchange* et le *Foreign Stock Market* en 1822 et 1823 – ne suffira désormais plus.

Le comité du *Foreign Stock Market* passe ainsi désormais au crible chaque nouvel emprunt souverain demandant à pouvoir être échangé entre ses murs. Outre les cas de l'Autriche (décembre 1823), du Mexique (janvier 1824) ou du Guatemala (avril 1824)¹⁴², celui de l'emprunt souscrit par la Grèce en 1824 est particulièrement révélateur des nouvelles dynamiques financières et politiques qui définissent désormais l'introduction au sein des marchés boursiers londoniens de nouvelles obligations. Comme pour le cas de la contestation par la Colombie du système de règlement de différends inhérent au *Foreign Stock Market* cité plus haut, celui de la Grèce n'a pas de lien direct avec l'histoire de Poyais. Toutefois, son développement aura des conséquences toutes particulières sur le fonctionnement des marchés de capitaux londoniens et, ainsi un impact sur le destin des opérations financières de MacGregor et de l'ensemble de ses projets politiques et commerciaux.

¹⁴⁰ Wetenhall semble notamment accusé de forte partialité – possiblement motivée monétairement – dans ses décisions de coter certains titres dans le *Course of the Exchange*. Voir: Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, p. 99.

¹⁴¹ Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, p. 100.

¹⁴² Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, pp. 105, 108, 133-35.

Le 21 janvier 1824, le comité du *Foreign Stock Market* reçoit un courrier de John Bowring, qui représente les intérêts du comité londonien de soutien à l'indépendance grecque mis sur pied dans le courant de l'année 1822. Comprenant de prestigieux membres tels que Jeremy Bentham, Joseph Hume ou Lord Byron, ce comité philhellène œuvre principalement, à la demande de Jean Orlandos et d'Andreas Louriottes, marchands et députés de l'Assemblée nationale d'Épidaure, à la levée des fonds destinés à l'assistance matérielle du mouvement d'indépendance grecque¹⁴³. Or, dans sa missive, Bowring dénonce l'existence d'un autre projet d'emprunt grec, mené par un certain général comte de Wintz. Celui-ci y est décrit comme n'ayant aucune autorité légitime allouée par le gouvernement indépendant grec (dont la légitimité est alors ouvertement disputée, notamment par le chancelier et ministre des Affaires étrangères de l'empire d'Autriche Klemenz Wenzel von Metternich¹⁴⁴). Bowring demande alors au comité du *Foreign Stock Market* de ne considérer comme emprunt grec véritable que le sien, celui-ci ayant été autorisé par deux représentants légitimes investis par leur Parlement. Selon l'auteur, Orlando et Louriottes seraient d'ailleurs déjà en chemin pour Londres pour officialiser la mission financière allouée au comité philhellène¹⁴⁵.

Le lendemain, de Wintz défend le bien-fondé de son entreprise financière auprès du comité du *Foreign Stock Market*¹⁴⁶. De Wintz est un officier monténégrin, apparemment nommé au rang de général par Louis XVI et chevalier de l'ordre de Stanislas par le roi de Pologne. Il propose de lever des fonds pour aider la Grèce à repousser les forces ottomanes en capturant Chypre au profit des chevaliers de Malte¹⁴⁷. De Wintz demande alors à être formellement reconnu comme le représentant diplomatique grec sur la base de l'autorité allouée par ses contractants – non mentionnés – et d'une reconnaissance de ses titres de noblesse issus des ordres aristocratiques de l'Ancien

¹⁴³ BARTLE G. F., « Bowring and the Greek Loans of 1824 and 1825 », *Balkan Studies* 3(1), 01.01.1962, pp. 61-74; SAINT CLAIR William, *That Greece Might still be Free: the Philhellenes in the War of Independence*, Cambridge, Open Books Publishers, 2008; CUNNINGHAM Allan, « The Philhellenes, Canning and Greek Independence », *Middle Eastern Studies* 14(2), 1978, pp. 151-181.

¹⁴⁴ SAINT CLAIR William, *That Greece Might still be Free...*, p. 85.

¹⁴⁵ Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, p. 108.

¹⁴⁶ Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, p. 109.

¹⁴⁷ « De Wintz v Hendriks », *Morning Chronicle*, London, 11.11.1824; SAINT CLAIR William, *That Greece Might still be Free...*, pp. 127-131.

Régime, généralement reconnu par les États de la Sainte-Alliance. En d'autres termes, il demande à être considéré sur un pied d'égalité avec Bowring¹⁴⁸.

Muet pendant plusieurs jours, le comité du *Foreign Stock Market* ordonne soudainement, le 23 février 1824, à Wetenhall de coter les prix de l'emprunt grec de Bowring¹⁴⁹. De la sorte, le comité de la Bourse prend une position claire en faveur du mouvement indépendantiste grec soutenu par le comité philhellène de Londres. Cette décision coïncide d'ailleurs avec la publication, quelques jours auparavant par le contractant de Bowring, Daniel Mocatta, d'un prospectus présentant un emprunt de £800 000 «pour aider à amener le contentieux en cours à une conclusion juste et heureuse» en attendant «sa reconnaissance rapide par les différentes puissances d'Europe»¹⁵⁰.

Soucieux de pouvoir offrir une reconnaissance formelle et légitime de l'existence du projet grec de Bowring, le comité du *Foreign Stock Market* doit pouvoir fonder sa décision sur des éléments en apparence plus solides. Ainsi, au début du mois de mars 1824 une lettre lui est directement adressée par Orlando et Louriottes. Mettant en avant leur qualité de représentants diplomatiques de l'assemblée grecque, les auteurs de la lettre affirment également ne pas vouloir disputer la souveraineté ottomane sur l'île de Chypre et dénoncent implicitement l'emprunt de Wintz¹⁵¹. À cette missive s'ajoute l'envoi d'un courrier par William Evans. Éminent membre du comité philhellène et membre du parlement britannique, il recommande au comité du *Foreign Stock Market* de pleinement reconnaître l'emprunt de Bowring¹⁵². Ces nouveaux éléments permettent au comité de la Bourse de se conforter dans sa décision de considérer l'emprunt grec de Bowring – et par

¹⁴⁸ Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, p. 109.

¹⁴⁹ Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, p. 115.

¹⁵⁰ «After a struggle of three years, distinguished by a series of triumphant success, the independence of the Greek Nation has been established, and there is every probability of its speedy recognition by the different Powers of Europe. The Public, therefore, will not be surprised that the Senate of Greece should have determined to assist in bringing the pending contest to a just and happy conclusion.», Mocatta Daniel, Greek Loan of £800,000 stock, London, 19.02.1824, British Library, London, 1890.c.6.(70.). Traduction de l'auteur.

¹⁵¹ Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, pp. 118-9.

¹⁵² Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, pp. 119-20.

conséquent la structure politique sous-jacente du nouvel état – *bona fide* et de l'introduire dans la cote de Wetenhall.

Comme l'illustre ainsi bien les cas de l'emprunt colombien de 1823 et le grec de 1824, le comité du *Foreign Stock Market* se charge, dès novembre 1823, de reconnaître l'existence légitime de structures politiques sous-jacentes à l'émission d'emprunts étrangers. Cette décision aura alors d'importantes répercussions pour MacGregor et le Poyais. Au moment du changement de règlement interne, le *Course of the Exchange* répertorie d'ailleurs encore quelques maigres transactions de titres de Poyais sur la place londonienne. À la clôture du *Foreign Stock Market* du 28 novembre 1823, Wetenhall cote en effet les obligations de Poyais au prix de £5. Par la suite, plus aucun échange ne s'effectuera au sein de la place, la cote de Poyais restant essentiellement vide les semaines suivantes. Il est fort probable que le retour à Londres quelques jours auparavant de premiers colons recrutés par MacGregor, après l'échec de leur installation à Poyais et leur évacuation de la Moskitie par les magistrats du Honduras britannique, refroidisse complètement l'échange des titres poyaisiens au sein du *Foreign Stock Market*. Plus aucun membre du *Foreign Stock Market* ne souhaite ainsi certainement plus échanger de titres poyaisiens, préférant soit les revendre hors de la bourse lors de transactions non répertoriées par le *Course of the Exchange* de Wetenhall, soit les garder dans l'attente d'une possible amélioration des affaires de Poyais et d'une hausse consécutive de leur cours. En l'absence durable de transactions boursières quelconques, Wetenhall prend alors la décision de retirer la cote de Poyais des pages du *Course of the Exchange* le 23 janvier 1824 – du moins tant que le nombre de transactions d'obligations poyaisiennes n'augmente pas. Malheureusement pour MacGregor et ses investisseurs, la destinée financière de Poyais ne verra pas d'amélioration suffisante au lendemain du retrait de la cote officielle du *Foreign Stock Market*.

Le 9 novembre 1824, un détenteur de certificats obligataires de Poyais dénommé Edward Josephs saisit le comité du *Foreign Stock Market*. Josephs indique avoir acquis quelques semaines auparavant d'un dénommé Symons 550 titres poyaisiens pour un peu plus de £4 l'unité. Alors que Josephs tente de revendre ses titres à un certain Mr Zwinger quelques jours plus tard, ce dernier refuse de compléter la transaction, au motif que les titres proposés sont considérés comme «*fallacieux et non-négociables*». Parce qu'il accuse Symons de lui avoir mis la pression pour acquérir

ces titres, Josephs souhaite que le comité du *Foreign Stock Market* se prononce sur la validité des transactions effectuées entre les trois parties, et convaincre ainsi Zwinger d'acquiescer les obligations poyaisiennes en sa possession¹⁵³.

Or, les titres au centre du différend opposant Josephs, Symons et Zwinger semblent ne pas être issus de l'emprunt poyaisien de 1823 : ils appartiennent plutôt à une toute dernière série, issue d'une nouvelle opération financière de MacGregor. Trop obstinés ou opportunistes, certains des agents de MacGregor ont en effet, dans le courant de l'année 1824, pour objectif de financer le sauvetage de Poyais par l'acquisition, une nouvelle fois, de capitaux dans La City. Alors que MacGregor est apparemment toujours à Paris, ses agents proposent d'émettre un nouvel emprunt sur le *Foreign Stock Market*. Celui-ci doit alors être bien plus important que ses précédentes entreprises financières. D'un montant de £725 000, ils prévoient de l'émettre en partie en remboursement d'emprunts précédents, et de le diviser en magnifiques certificats obligataires ayant une valeur nominale de £250 ou de £500. Ces derniers doivent alors être initialement cédés à un prix s'élevant à 40 % de leur valeur nominale. Il est aussi prévu de verser un intérêt annuel de 2 %, calculé sur la valeur nominale de ces titres, pendant 20 ans¹⁵⁴.

Le différend opposant Josephs et Symons porte alors très certainement sur ces nouvelles obligations poyaisiennes. Or, lorsque Josephs demande à Symons de s'expliquer sur la nature de ces titres, le comité du *Foreign Stock Market* préfère statuer une bonne fois pour toutes sur la validité des obligations de Poyais : « *Le Comité décide que les obligations du Poyais n'étant pas considérées comme des titres recevables par le Comité, il ne peut intervenir dans cette transaction.* »¹⁵⁵ Le sort de Poyais est désormais scellé. Bien que ne le précisant pas explicitement, le comité du *Foreign*

¹⁵³ « *He objected to them & declared them to be spurious & not marketable.* » Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, p. 185. Traduction de l'auteur.

¹⁵⁴ L'existence de ces titres est mentionnée dans un article de quelques lignes, publié dans la revue de la *International Bond & Share Society*. Celui-ci relate le fait que deux obligations, extrêmement rares, issues de l'emprunt de 1824, ont été localisées lors d'une vente aux enchères. L'article présente également une photo d'un des titres poyaisiens de 1824, mais d'une résolution trop mauvaise pour en lire les inscriptions et signatures. De la sorte, il n'est actuellement pas possible d'identifier les noms des agents et des banques émettrices en charge de cet emprunt. INTERNATIONAL BOND & SHARE SOCIETY, « "New" Poyais », *Scripophily* (78), 12.2008, p. 6.

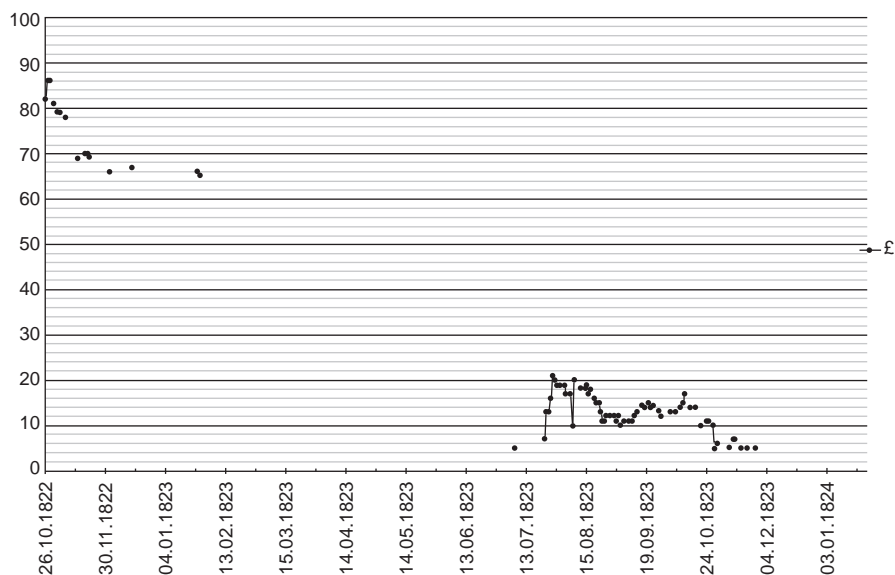
¹⁵⁵ « *The Committee decide that the Poyais Bonds not being considered as Securities cognizable by the Committee they cannot interfere in this transaction.* », Committee of the Foreign Stock Market, Minute Book, London, 1823-1828, Guildhall Library, London, MS14617/001, p. 186. Traduction de l'auteur.

Stock Market semble profiter de la demande d'arbitrage portée par Josephs pour se prononcer sur la qualité des obligations disputées, elles-mêmes issues du tout nouvel emprunt de Poyais de 1824. Ainsi, dans la lignée des décisions prises pour les emprunts de Colombie et de la Grèce quelques mois auparavant, le comité de la bourse peut en effet statuer sur la légitimité politique de Poyais en tant qu'emprunteur, par la négative. Bien que les raisons motivant le comité du *Foreign Stock Market* de se prononcer de la sorte sur le sort de Poyais ne soient pas connues précisément – ses procès-verbaux ne retraçant pas ses délibérations – il est possible que la désormais mauvaise réputation du projet de MacGregor et l'absence d'échanges des obligations poyaisiennes depuis plusieurs mois déjà aient contribué à retirer au projet de MacGregor son caractère de *bona fide*.

En ne reconnaissant de la sorte plus la validité des obligations de Poyais, le comité du *Foreign Stock Market* condamne par la même occasion l'existence d'un quelconque projet poyaisien, présent et – surtout – futur. Ainsi, au contraire de celles des autres États latino-américains dont les échanges de titres sont alors toujours cotés officiellement, la fiction légale de Poyais n'est plus – du moins au sein du *Foreign Stock Market*. En plus d'être déjà dépeint telle une fraude monumentale et n'étant plus coté dans le *Course of the Exchange* de Wetenhall, le projet de MacGregor voit en effet désormais ses obligations exclues du *Foreign Stock Market*. Les obligations de MacGregor ne disparaissent toutefois pas pour autant complètement de La City de Londres : elles doivent désormais s'échanger hors des murs du *Foreign Stock Market* à des prix se comptant plutôt en pennies, entre investisseurs ou spéculateurs attendant une quelconque remontée de son cours – plus ou moins intéressés par les affaires de MacGregor et de Poyais à proprement parler¹⁵⁶.

¹⁵⁶ Au sujet du négoce de titres financiers prenant place hors des murs des bourses londoniennes, même pour une période plus tardive, voir TAYLOR James, « Inside and Outside the London Stock Exchange: Stockbrokers and Speculation in Late Victorian Britain », *Enterprise & Society* 22(3), 09.2021, pp. 842-877.

Graphique 1. Prix des obligations du Poyais négociées au sein des London Stock Exchange et Foreign Stock Market, 1822-1824



Source : Prix compilés par l'auteur, à partir de *Course of the Exchange* de Wetenhall, 1822-1824.

Note : Seuls les prix quotidiens à la clôture ont été pris en compte et décimalisés.

L'annonce du lamentable fiasco colonial des débarquements des *Honduras Packet* et *Kennerley Castle* ne décourage pas certains importants détenteurs d'obligations poyaisiennes de persévérer dans la poursuite d'un effort colonial britannique en Moskitie. Menés par William John Richardson, ceux-ci organisent alors l'envoi de nouveaux navires, le *Skeene* et l'*Albion*. Chargés de colons et de provisions à destination de Poyais, leur affrètement est financé par l'émission de nouveaux emprunts londoniens. Pleins d'espoirs, leur débarquement se solde toutefois également par des échecs retentissants, leur cargaison se faisant même confisquée par l'oligarchie des bûcherons du Honduras britannique. Soucieux des conséquences qu'induisent son rôle de représentant politique formel et publiquement affiché de l'emprunt souverain de Poyais après ces nouveaux revers, MacGregor fuit Londres. Il se rend à Paris, espérant y relancer un nouveau projet colonial sans stigmates laissés par ses malheurs anglais. L'abandon de MacGegor ne freine toutefois pas les ardeurs coloniales des

investisseurs recrutés par Richardson. Voyant la constitution de Poyais comme une promesse d'investissements et retour futurs, ceux-ci envisagent ainsi la constitution de nouveaux emprunts et l'envoi de nouveaux navires à destination de Black River.

Deux événements singuliers viennent toutefois porter un coup mortel à tout espoir de voir un jour se construire une colonie britannique privée en Moskitie, ou du moins de récupérer une partie des capitaux investis. Premièrement, le droit anglais ne s'applique pas au conflit qui oppose investisseurs poyaisiens et bûcherons béliziens ayant confisqué les cargaisons envoyées à destination de Poyais. Seule la colonie privée du Honduras britannique, indépendante de la Grande-Bretagne et contrôlée par l'oligarchie locale, fait office de for. En second lieu, le changement de règlement interne au *Foreign Stock Market* compromet la légitimité présente et future de la fiction légale poyaisienne. À la suite des conflits qui l'opposent notamment à la Colombie et de la Grèce, le comité de ce marché spécialisé dans l'échange de titres étrangers se charge désormais d'évaluer et de considérer la qualité des nouveaux titres émis en son sein, notamment en se prononçant sur la légitimité de projets politiques sous-jacents à toute nouvelle émission d'emprunts étrangers.

Chapitre 6

Le gouvernement dans l'ombre

Dans *Le Château*, Franz Kafka relate les mésaventures de K. Arpenteur engagé par l'administration d'un château, K tente désespérément – sans succès – d'obtenir des informations sur un mandat dont il ne sait pas grand-chose. Ses infortunes répétées émanent essentiellement de l'absence d'une quelconque intervention de Klamm, un haut fonctionnaire. Sans jamais apparaître au fil de l'œuvre, Klamm incarne néanmoins le véritable personnage principal de l'histoire. Brillant essentiellement par son absence, il personnifie en effet une figure centrale dont l'inaction est à l'origine des déboires de K¹.

De manière similaire au haut fonctionnaire insaisissable, si central dans l'œuvre de Kafka, un acteur institutionnel particulier hante également les coulisses de l'affaire poyaisienne : le secrétariat d'État britannique à la Guerre et aux Colonies – aussi appelé *Colonial Office*. Se gardant généralement bien d'émettre ouvertement un quelconque avis sur la réalisation du projet colonial de MacGregor, il n'apparaît que trop rarement aux yeux du public, voire des protagonistes de l'affaire de Poyais eux-mêmes. Or, celui-ci suit les moindres faits et gestes de MacGregor depuis les premiers moments de l'aventure poyaisienne. Par exemple, comme déjà mentionné plus haut, dans le courant du mois de mars 1821, MacGregor rédige un courrier à l'intention du chancelier de l'Échiquier britannique, Nicholas Vansittart. Alors en

¹ KAFKA Franz, *Das Schloss*, München, Kurt Wolff Verlag, 1926.

chemin pour participer au Congrès de Cúcuta, MacGregor y relate notamment l'acquisition de la concession poyaisienne quelques mois auparavant. Il écrit envisager de développer son nouveau territoire en une colonie pouvant, à terme, être bénéfique au commerce anglais et aux nouvelles indépendances latino-américaines et demande alors à Vansittart de lui accorder une aide matérielle et financière pour lui permettre la mise en place d'une campagne d'émigration britannique à destination de Poyais².

Bien que sa missive reste apparemment sans réponse, l'intention de MacGregor d'établir une colonie en Moskitie ne se fait toutefois pas oublier d'autres membres du gouvernement britannique. Le secrétariat d'État à la Guerre et aux Colonies, alors dirigé par Henry Bathurst, se tient en effet périodiquement informé de l'évolution du projet de MacGregor. Par le biais de contacts épistolaires relativement étroits entretenus avec les superintendants béliens George Arthur, puis Edward Codd, le *Colonial Office* acquiert en effet de ces derniers divers rapports sur l'état politique et commercial du Honduras britannique³. De la sorte, des informations portant sur l'affaire de Poyais remontent directement à Londres. Le 20 juin 1823, peu après l'évacuation de la colonie poyaisienne par les magistrats du Honduras britannique, un rapport, par exemple, est envoyé par Codd directement à Bathurst. Celui-ci décrit soigneusement les divers malheurs endurés par les migrant-e-s écossais-e-s engagé-e-s par MacGregor et recueilli-e-s à Belize⁴. Surtout, le 15 janvier 1821 – soit plus d'une année et demie avant l'émission de l'emprunt de Poyais – le superintendant George Arthur envoie un courrier à Bathurst. Il lui indique avoir eu vent de l'existence d'une importante concession allouée par le souverain miskitu à MacGregor⁵.

Bien que ces missives soient généralement adressées à Bathurst, le secrétaire d'État délaisse apparemment les affaires liées à l'Amérique centrale. Comme l'explique D. Murray-Young, le *Colonial Office* des premières décennies du XIX^e siècle est encore organisé et régi sur la base des dynamiques issues de sa fondation, établie en 1794. Entouré de quelques clercs, le travail du secrétariat est principalement géré par le

² MacGregor Gregor, courrier à Nicholas Vansittart, 13.03.1821, The National Archives, Kew, CO 137/152.

³ Voir par exemple : Codd Edward, Dispatch No4 transmitting to Earl Bathurst the Imports and Exports for the quarter ending 31 dec 1822, Honduras, 24.02.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34; Arthur Georges, courrier à Bathurst, 19.01.1816, The National Archives, Kew, CO 123/25.

⁴ Codd Edward, courrier à Earl Bathurst, 20.06.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

⁵ Arthur Georges, courrier à Earl Bathurst, 15.01.1821, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/46_41.

secrétaire d'État⁶. Souvent incapable d'assurer seul la bonne tenue de la correspondance et d'autres prérogatives lui incombant, le secrétaire d'État est alors libre de déléguer une partie de ses tâches à son sous-secrétaire ou aux quelques clercs sous ses ordres. S'impliquant grandement dans les affaires du cabinet gouvernemental, Bathurst semble alors réduire ses activités exécutives au sein du *Colonial Office* aux considérations de problématiques liées aux situations de Gibraltar, de Malte, des îles Ioniennes ou de Sainte-Hélène. Négligées par le secrétaire d'État, les questions antillaises et d'Amérique centrale sont prises en main par le sous-secrétaire de Bathurst : Robert Wilmot-Horton⁷. Pour preuve, la grande majorité des missives du *Colonial Office* adressées aux superintendants du Honduras britannique sont signées de la main du sous-secrétaire d'État⁸.

Avant d'accéder au poste de sous-secrétaire d'État à la Guerre et aux Colonies en 1821, Wilmot-Horton, troisième baronnet d'Osmaston dans le Derbyshire, est membre de la Chambre des communes. Proche des intérêts conservateurs-libéraux de l'ancien (1807-1809) et futur (1822-1827) secrétaire d'État aux Affaires étrangères George Canning, il est élu en 1818 dans l'arrondissement de Newcastle. Repéré rapidement par Bathurst pour avoir su développer une certaine affinité avec Canning, Wilmot-Horton se voit proposer le poste de sous-secrétaire d'État à la Guerre et aux Colonies en 1821. En tant que tel, il se concentre essentiellement sur la mise en place de programmes migratoires à destination notamment du Haut-Canada et d'une importante réforme du *Colonial Office*. Celle-ci a pour but une plus grande délégation de tâches entre secrétaires et clercs. Déçu de voir certains de ses projets politiques (comme l'émigration organisée) bloqués au Parlement, il quittera avec fracas sa fonction de sous-secrétaire d'État dans le courant de l'année 1828. Il sera nommé gouverneur de Ceylan en 1831. Par ailleurs, Wilmot-Horton se trouve également être le cousin du poète George Gordon Byron, célèbre notamment pour sa participation au mouvement indépendantiste grec des années 1820. À la mort de ce dernier, Wilmot-Horton sera d'ailleurs chargé de détruire ses mémoires⁹.

⁶ MURRAY-YOUNG D., *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*, London, Longmans, 1961, pp. 1-4.

⁷ JOHNSTON H.J.M., *British Emigration Policy 1815-1830: Shoveling out Paupers*, Oxford, Clarendon Press, 1972, p. 15.

⁸ Voir par exemple : Wilmot-Horton Robert, courrier à Georges Arthur, 30.07.1821, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, R3_19 ; Wilmot-Horton Robert, courrier à Edward Codd, 03.07.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, R3_03.

⁹ RICHARDS Eric, « Horton, Sir Robert John Wilmot-, third baronet », in : *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2008. En ligne : <http://www.oxforddnb.com/view/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-13827>, consulté le 25.02.2022 ; LAMONT Stephen Peter, *Robert Wilmot Horton and Liberal Toryism*,



Fig. 20. Portrait de Robert Wilmot-Horton.

Source: Lane Richard James, Sir Robert John Wilmot-Horton, 182?, National Library of Australia, PIC Drawer 7741 #U6819 NK3493.

Après son arrivée au *Colonial Office* en 1821, Wilmot-Horton se trouve propulsé à la tête des affaires caribéennes. Il se voit alors dans l'obligation de prendre en compte les problématiques issues de la situation du commerce sucrier dans les Antilles britanniques, mises à mal après l'abolition de la traite négrière de 1807. Bien que n'étant pas opposé à une abolition

PhD Thesis, Nottingham, University of Nottingham, 2015; MURRAY-YOUNG D., *Colonial Office...*, pp. 47-83; BASHFORD ALISON, CHAPLIN Joyce E., *The New Worlds of Thomas Robert Malthus: Rereading the Principle of Population*, Princeton, Princeton University Press, 2016, p. 209-215; JOHNSTON H.J.M., *Emigration...*, pp. 57-68.

complète de l'esclavage, Wilmot-Horton se doit néanmoins, par sa position administrative, d'envisager une solution politique qui permettra le maintien du riche commerce sucrier antillais. En ce sens, il adopte la position généralement conciliante à l'égard des planteurs britanniques caribéens de son supérieur, le comte Bathurst¹⁰. En réponse au pamphlet «*An Appeal to the Religion, Justice, and Humanity of the Inhabitants of the British Empire*» de William Wilberforce rédigé en 1823¹¹ – exigeant, pour rappel, une abolition complète et immédiate de l'esclavage dans les Caraïbes – Wilmot-Horton recommande en effet la mise en place d'une abolition progressive fondée avant tout sur une concertation avec les propriétaires d'esclaves¹². Les colonies britanniques antillaises sont toutefois fragilisées par l'émergence de soulèvements d'esclaves alimentés autant par l'exemple de la révolte haïtienne de 1791 que par les politiques d'émancipation établies par certaines nouvelles républiques latino-américaines. Ainsi, il convient pour Wilmot-Horton de garantir l'introduction également de mesures dites «*amélioratives*» (comme la diminution de la torture punitive). Dans l'attente d'une abolition complète de l'esclavage, celles-ci garantissent supposément le maintien d'un certain niveau de productivité de l'esclavage local sans contrevenir aux intérêts des planteurs¹³.

Pourtant, l'incapacité d'imposer des mesures visant à adoucir le traitement des populations d'esclaves au sein des communautés de propriétaires d'esclaves constitue un risque politique de taille pour le sous-secrétaire d'État aux Colonies. L'exemple particulier du Honduras britannique est ici révélateur. Comme le soulèvent les rapports rédigés à son attention par le superintendant du Honduras britannique George Arthur, la problématique liée autant à l'existence d'épisodes de tortures d'esclaves pratiquées par d'influents bûcherons béliziens que la mise en esclavage d'Indigènes miskitu interdite par un arrêté anglais de 1775 constitue une tache dans les activités de supervision de Wilmot-Horton. Les comptes rendus du superintendant forment en effet la base de véhémentes accusations portées à l'encontre du sous-secrétaire. Ce dernier est notamment accusé par des parlementaires abolitionnistes – Wilberforce en tête – de laxisme dans la prévention de maltraitances affligées à des populations d'esclaves

¹⁰ LAMONT Stephen Peter, *Horton...*, pp. 196-197.

¹¹ WILBERFORCE William, *An Appeal to the Religion, Justice, and Humanity of the Inhabitants of the British Empire...*

¹² WILMOT-HORTON Robert, *The West India Question Practically Considered*, 2^e édition, London, John Murray, 1826.

¹³ LAMONT Stephen Peter, *Horton...*, pp. 193-195; WARD J. R., *Slavery...*

censées soit bénéficier de programmes d'amélioration de leur condition, soit ne pas se trouver en situation de travail forcé pour les descendant-e-s de peuples indigènes de Moskitie¹⁴. Surtout, par son statut de colonie indépendante, le Honduras britannique est soupçonné de servir de plaque tournante à la traite négrière caribéenne illégale. Dans un courrier adressé au superintendant, Wilmot-Horton rappelle ainsi que le statut de colonie indépendante ne permet pas aux magistrats de faire transiter des esclaves par Belize à destination autant des territoires britanniques qu'étrangers¹⁵.

La situation spécifique du Honduras britannique constitue donc une épine dans le pied de Wilmot-Horton. Le traitement infligé aux populations d'esclaves de la colonie, défendu et légitimé par le pouvoir local indépendant de la magistrature bélizienne, met le sous-secrétaire d'État face à des attaques provenant de franges abolitionnistes du Parlement. Or, le statut de colonie formellement indépendante du Honduras britannique ne permet pas à Wilmot-Horton d'envisager une quelconque intervention pour la bonne application de mesures locales d'amélioration envers les populations esclaves. Répondant à un superintendant Arthur soucieux des agissements cruels de certains magistrats à l'encontre de leurs esclaves, il lui confie que « *il serait tout à fait impossible pour la Couronne d'intervenir pour empêcher [...] de détenir des esclaves, soit personnellement, soit par représentation, mais en même temps il est tout aussi impossible d'exprimer une indignation trop forte devant [cette] brutalité grossière.* »¹⁶

L'indépendance juridique du Honduras britannique représente également un handicap pour un quelconque renforcement d'une présence commerciale et politique britannique aux alentours de la mer des Caraïbes. Comme l'indique le superintendant Arthur dans une missive confidentielle rédigée en juillet 1819 à l'intention d'un officier inconnu, l'imposition d'un régime juridique similaire entre la Grande-Bretagne et le Honduras britannique permettrait d'homogénéiser les procédures de règlements de différends commerciaux entre marchands-banquiers anglais et bûcherons béliziens¹⁷.

¹⁴ « Abolition of Slavery », Commons Sitting, Hansard, London, House of Commons, 15.05.1823, pp. 257-360.

¹⁵ Wilmot-Horton Robert, courrier à Georges Arthur, 22.09.1821, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, R3_21.

¹⁶ « *It would be quite impossible for the Crown to interfere to prevent [...] from holding slave property either personally or by representation, but at the same time it is equally impossible to express too strong indignation at [this] gross-brutality.* », Wilmot-Horton Robert, courrier à Georges Arthur, 16.03.1822, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, R3_39. Traduction de l'auteur.

¹⁷ Arthur Georges, Private, 17.07.1819, Royal Commonwealth Society Library, Cambridge, GBR/0115/RCMS 270/41.

Pourtant, au moment des affaires de Poyais, une partie importante des règlements de conflits commerciaux impliquant le Honduras britannique se règle au sein du régime juridique particulier pratiqué à Belize, commandé et contrôlé par les magistrats de la colonie et se soldant généralement au profit des intérêts liés au commerce d'acajou de ces derniers. Pour rappel, William John Richardson et d'autres détenteurs d'obligations de Poyais tentent, par l'intermédiaire de George Augustus Low, de récupérer entre 1823 et 1824 les biens envoyés à destination de Poyais mais confisqués par les magistrats du Honduras britannique à la suite de l'évacuation des colons poyaisien-ne-s de Moskitie. Ces tentatives se soldent toutefois par des échecs successifs pour les investisseurs de Poyais, en raison notamment de l'impossibilité pour les différentes parties de se mettre d'accord sur le régime juridique londonien ou bélizien à appliquer dans ce cas particulier. Le superintendant considère alors que la seule solution pour la Grande-Bretagne de pouvoir à la fois garder plus ou moins sous contrôle les agissements d'une magistrature bélizienne juridiquement intouchable mais portant préjudice à un effort abolitionniste ou « amélioriste » concerté, et établir un contrepoids politique dans une région progressivement dominée par de multiples intérêts étrangers (par exemple Espagne, États-Unis, nouvelles indépendances latino-américaines) serait de formaliser le statut du Honduras britannique comme constituant une colonie officielle britannique, régie par un régime juridique dépendant de la métropole.

Wilmot-Horton intègre le *Colonial Office* lors d'une période d'importants troubles sociétaux et politiques, notamment en Angleterre. Les lendemains des guerres napoléoniennes révèlent en effet l'existence de maux sociaux britanniques latents. Les mauvaises récoltes des « années sans été » causées par l'éruption du volcan indonésien Tambora en 1815 se combinent au désastre du massacre de Peterloo de 1819, conséquence d'une contestation ouvrière grandissante issue, entre autres, d'une crise textile due à un ralentissement commercial post-guerre¹⁸. Les risques causés par de tels désordres potentiels ou effectifs poussent certains parlementaires britanniques comme le radical

¹⁸ Au sujet de l'éruption du volcan Tambora et de ses conséquences politiques, économiques, ou culturelles mondiales, voir WOOD Gillen D'Arcy, *Tambora: the Eruption that Changed the World*, Princeton, Princeton University Press, 2014. Au sujet du massacre de Peterloo, voir HERNON Ian, *Riot! Civil Insurrection from Peterloo to the Present Day*, London ; Ann Arbor, MI ; Pluto, 2006, pp. 21-38.

William Cobbett à entrevoir dès 1819 que «*tous les maux de notre population cesseraient*» si des réformes parlementaires étaient introduites (comme le suffrage universel masculin)¹⁹.

Par crainte notamment de voir les épisodes de révoltes populaires se transformer en soutien massif envers la frange radicale du Parlement, Wilmot-Horton, encore parlementaire en 1819, réfute la proposition de Cobbett. À la place, il indique à Thomas Robert Malthus, dans un courrier rédigé quelques années plus tard, avoir alors considéré privilégier non pas une réforme parlementaire, mais une refonte des *Poor Laws* (lois définissant l'aide apportée aux indigents). Surtout, celle-ci serait accompagnée de la constitution d'un important «*Système d'émigration [...] vers nos propres colonies*»²⁰. En réponse aux risques que constitue l'existence même d'une population indigente sans-activité productive et au potentiel de déstabilisation sociale important, Wilmot-Horton perçoit en effet la mise sur pied de programmes d'émigration à la fois comme un soulagement pour la métropole et comme un appui à la mise en valeur de l'ensemble des colonies britanniques. Surtout, il entrevoit la constitution de programmes migratoires gouvernementaux comme pouvant constituer une solution de compensation ou de remplacement adéquate aux *poor laws*, véhémentement critiquées depuis la fin du XVIII^e siècle²¹. L'idée de pouvoir régler un quelconque problème démographique anglais par la mise sur pied de projets d'émigration suivra d'ailleurs Wilmot-Horton tout au long de sa carrière au sein du *Colonial Office* – avec notamment d'importantes répercussions pour le projet de Poyais de MacGregor.

Wilmot-Horton n'est toutefois pas le seul à imaginer l'existence d'un problème d'envergure lié à la croissance de la population britannique. Dans son *Essay on the Principle of Population* de 1798, Thomas Robert Malthus théorise l'existence d'une corrélation entre croissance démographique et famine. Afin de pallier le risque que représente, selon l'auteur, l'émergence inéluctable d'une telle crise alimentaire, il recommande notamment la mise en place de «*freins*» préventifs à l'augmentation démographique exponentielle des sociétés contemporaines (comme le célibat ou le retard du mariage). Ceux-ci s'adressent surtout aux catégories indigentes de la

¹⁹ «Reform of Parliament», Hansard Series 1 Vol. 40, London, House of Commons, 01.07.1819, pp. 1440-1503. À ce sujet, voir aussi : BASHFORD Alison, CHAPLIN Joyce E., *Malthus...*, p. 209.

²⁰ «*System of Emigration [...] to our own colonies*», BASHFORD Alison, CHAPLIN Joyce E., *Malthus...*, p. 209. Souligné dans le texte, traduction de l'auteur.

²¹ GREEN David R., *Pauper Capital: London and the Poor Law, 1790-1870*, Farnham ; Burlington, VT ; Ashgate, 2010, pp. 6-7.

population. Bien que suggéré par certains contemporains²², déplacer ces populations hors de la métropole représente initialement pour Malthus un « *palliatif très faible* »²³. Selon l'auteur, l'émigration ne crée en fin de compte qu'un gouffre démographique rapidement comblé par une augmentation hypothétique des naissances encouragée par l'existence d'une abondance relative de ressources.

Au sein de cette vision somme toute pessimiste du développement économique britannique de Malthus, l'Écosse joue un rôle central. Comme l'illustre Frederik Albritton Jonsson²⁴, les diverses critiques dénonçant l'existence d'un risque de surpopulation se focalisent essentiellement sur la région du nord de la Grande-Bretagne. Au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, l'Écosse est toutefois considérée comme une frontière au riche potentiel, nécessitant l'implantation d'importants programmes de développement économique optimistes. Les goulets d'étranglement économique imposés à la Grande-Bretagne autant par la perte de ses colonies nord-américaines que par les guerres napoléoniennes poussent néanmoins la conceptualisation d'une Écosse constituant progressivement, statistiques démographiques à l'appui, plus un fardeau de bouches à nourrir qu'un réservoir potentiel de terres agricoles.

Or, avant l'arrivée de Wilmot-Horton au *Colonial Office*, le gouvernement de Sa Majesté considère l'organisation de projets coloniaux comme une solution potentiellement envisageable pour vider la Grande-Bretagne (et surtout l'Écosse) d'une partie de ses habitant-e-s. Un plan expérimental destiné à déplacer des travailleurs indigents à destination du cap de Bonne-Espérance est, par exemple, présenté par le chancelier de l'Échiquier Vansittart devant le Parlement au cours du mois de juillet 1819. Joseph Hume, un parlementaire radical, regrette d'ailleurs ironiquement que le projet ministériel n'aille pas plus loin en donnant la possibilité de

²² Voir par exemple : TORRENS Major, *A Paper on the Means of Reducing the Poors Rates, and of Affording Effectual and Permanent Relief to the Labouring Classes*, London, 1817.

²³ MALTHUS Thomas Robert, *An Essay on the Principle of Population, as it Affects the Future Improvement of Society. With Remarks on the Speculations of Mr. Godwin, M. Condorcet and other Writers*, London, J. Johnson, 1798, pp. 24-25; MALTHUS Thomas Robert, *An Essay on the Principle of Population*, 2^e édition, London, J. Johnson, 1803; MALTHUS Thomas Robert, « Population », in : *Supplement to the Encyclopædia Britannica*, vol. 6, Edinburgh, Archibald Constable and Company, 1824, pp. 307-333.

²⁴ JONSSON Fredrik Albritton, *Enlightenment's Frontier: the Scottish Highlands and the Origins of Environmentalism*, New Haven, Yale University Press, 2013 (The Lewis Walpole series in eighteenth-century culture and history).

déplacer de force des candidats récalcitrants à l'émigration²⁵. L'existence de ce plan permet d'ailleurs d'expliquer la motivation de MacGregor d'écrire à Vansittart en 1821, l'informant de l'existence de sa nouvelle concession à Poyais qu'il envisage comme une potentielle nouvelle destination d'émigration britannique²⁶.

Bien que le projet d'émigration gouvernementale à destination du cap de Bonne-Espérance se solde par un retentissant échec financier et humain, freinant certains soutiens parlementaires à l'élaboration de projets publics d'émigration²⁷, Wilmot-Horton compte néanmoins bien profiter de sa nomination au rang de sous-secrétaire au *Colonial Office* pour réaliser sa propre solution migratoire à apporter au problème de surpopulation britannique latent. Selon Wilmot-Horton, le coût de déplacement de catégories inactives de la population au bénéfice des *poor laws* serait, à terme, moindre que celui de les maintenir économiquement en Grande-Bretagne au détriment des finances paroissiales. Pouvant bénéficier au développement de colonies britanniques nord-américaines sous-valorisées, il entrevoit ainsi l'émigration également comme une opportunité salvatrice offerte à des populations maintenues en pauvreté par l'absence concrète de travail suffisant pour leur permettre de subvenir à leurs propres besoins²⁸.

Ainsi, sous la plume de Wilmot-Horton, les aspirations d'expansion impériale britannique vont conceptuellement de pair avec la mise en place de programmes migratoires voués au déplacement dans certains lieux donnés de populations indigentes anglaises et, surtout, écossaises. Décrite comme «*l'objet le plus désirable dans un pays*», celle-ci permet l'apport d'une main-d'œuvre nécessaire à l'exploitation de sols et autres ressources naturelles étrangères. Toutefois, seule l'émigration organisée et canalisée par un gouvernement faciliterait le déplacement d'une main-d'œuvre britannique indigente (puisque sous-employée en métropole), permettant ainsi d'atteindre rapidement l'augmentation d'une population nécessaire à la mise en valeur optimale d'environnements initialement dotés en main-d'œuvre indigène ou esclavagiste qualitativement et quantitativement insuffisante²⁹.

²⁵ «*Emigration to the Cape of Good Hope*», Hansard Series 1 Vol. 40, London, House of Commons, 12.07.1819, pp. 1549-1551; LAMONT Stephen Peter, *Horton...*, p. 88.

²⁶ MacGregor Gregor, courrier à Nicholas Vansittart, 13.03.1821, The National Archives, Kew, CO 137/152.

²⁷ LAMONT Stephen Peter, *Horton...*, p. 88; JOHNSTON H.J.M, *Emigration...*, pp. 37-48.

²⁸ BASHFORD Alison, CHAPLIN Joyce E., *Malthus...*, pp. 209-214.

²⁹ WILMOT-HORTON Robert, *Letters Containing Observations on Colonial Policy*, London, J. Cunningham, 1839, pp. 16-27; JOHNSTON H.J.M, *Emigration...*, pp. 63-64.

Wilmot-Horton publie ainsi, au début de l'année 1823, une « *Esquisse d'un plan d'émigration vers le Haut-Canada* »³⁰. Il y présente un projet d'émigration à destination des territoires britanniques nord-américains. Ce plan envisage de charger les paroisses britanniques de sélectionner leurs candidat·e·s à l'émigration. Sur la base d'un prêt alloué par le gouvernement britannique, les paroisses peuvent octroyer les moyens nécessaires au paiement à la fois d'une traversée transatlantique, organisée par le gouvernement de Sa Majesté, et les frais d'installation dans le Haut-Canada. Devant à terme rembourser le prêt (alloué à 4 %), les paroisses se voient néanmoins libérées à la fois d'une surpopulation potentielle d'indigent·e·s, mais également d'une dépense initiale trop importante. Convaincu du bien-fondé de son programme, Wilmot-Horton se chargera de porter cette vision à une échelle plus grande. Il sera ainsi impliqué dans diverses commissions gouvernementales en lien avec des questions de mise en place de programmes d'émigration gouvernementaux, telles que le *Select Committee on the Employment of the Poor in Ireland* de 1823, ou le *Select Committee on Emigration*, fondé en 1826 et qu'il présidera³¹.

Toutefois, l'élaboration par Wilmot-Horton d'un tel projet colonial centré exclusivement autour de la situation du Haut-Canada vers 1823 constitue surtout l'aboutissement d'une période de formation et d'expérimentation spécifiquement personnelle. Certains biographes du sous-secrétaire mentionnent en effet le fait que sa conception de l'émigration comme un palliatif suffisant, voire nécessaire, au risque posé par l'augmentation progressive de la population mise en lumière par Malthus, prend un certain temps à se mettre en place. Par exemple, Eric Richards indique que, bien que les premières mentions par Wilmot-Horton d'un quelconque intérêt pour les questions d'émigration se manifestent aux alentours de 1819, il faut attendre la rédaction de son « *Esquisse d'un plan d'émigration vers le Haut-Canada* » pour voir une expression spécifique et publique d'un projet migratoire concret³². En d'autres termes, la conceptualisation d'une politique migratoire particulière par Wilmot-Horton constitue

³⁰ WILMOT-HORTON Robert, *Outline of a Plan of Emigration to Upper Canada*, London, F. Warr, 1823. Traduction de l'auteur.

³¹ SELECT COMMITTEE ON THE EMPLOYMENT OF THE POOR IN IRELAND, *Report from the Select Committee on the Employment of the Poor in Ireland: Ordered by the House of Commons, to be Printed, 16 July, 1823*, 1823; SELECT COMMITTEE ON EMIGRATION, *The Report of the Select Committee on Emigration in 1826*, London, John Murray, 1827.

³² RICHARDS Eric, « Horton... », sect. Proponent of Emigration.

l'aboutissement d'un processus au caractère expérimental reconnu, dont le projet de Poyais de MacGregor contribuera en partie.

Poussant à la fois une vision personnelle expansionniste coloniale fondée sur l'instauration de programmes d'émigration et garant de la bonne application de mesures d'amélioration des conditions des populations d'esclaves, Wilmot-Horton incarne une victime de choix pour une frange parlementaire radicale opposée à l'exportation de la main-d'œuvre britannique. Rejoignant l'analyse de Malthus, Joseph Hume considère, par exemple, que seule une limite imposée au nombre de naissances peut avoir un effet concluant sur l'augmentation perçue des populations paupérisées. Ainsi, Hume dépeint en 1825 une demande faite au Parlement par le gouvernement de prolonger les fonds de projets d'émigration déjà en cours comme «*une extravagance des plus démesurées*»³³. William Cobbett, le même parlementaire radical contre qui s'opposait déjà Wilmot-Horton en 1819 au sujet de possibles réformes parlementaires à implémenter, accuse Wilmot-Horton, voire l'intégralité de la machine gouvernementale en charge de ces projets migratoires – décrite telle une «*THING*» mettant sur pied un sombre «*antique plan romain*» de colonisation – d'être coupable de se jouer des populations irlandaises ou écossaises en les impliquant, à leurs dépens, dans des expériences hasardeuses³⁴.

Bien qu'expressives, les critiques radicales à l'encontre de Wilmot-Horton semblent néanmoins partiellement fondées. Envisagés pour le Haut-Canada, ses plans entrevoient également le fait qu'un tel système redirigerait, à terme, les flux de migrants vers diverses parties d'un Empire britannique dont le développement soustrairait non seulement à la métropole une population pesante, mais contribuerait également à sa prospérité générale³⁵. De plus, et de l'aveu de Wilmot-Horton parlant par le biais du *Select Committee on Emigration*, les plans d'émigration financés par le gouvernement de Sa Majesté mis sur pied dès 1819 constituent bien des expériences. Celles-ci sont, à son avis, nécessaires pour permettre

³³ SEMMEL Bernard, *The Rise of Free Trade Imperialism: Classical Political Economy, the Empire of Free Trade and Imperialism 1750-1850*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970, p. 105.

³⁴ Cobbett William, «The Old Roman Plan, or, the Project for Getting Rid of the People», *Cobbett's Weekly Register*, London, 09.04.1825, pp. 66-112. Par ailleurs, Cobbett semble moins opposé à l'émigration volontaire de manière générale qu'à son instrumentalisation gouvernementale. Voir par exemple: COBBETT William, *The Emigrant's Guide in Ten Letters Addressed to the Tax-Payers of England*, London, Mills, Jowett and Mills, 1829. Au sujet de Cobbett, voir RUSTIN Michael, «William Cobbett and the Invention of Popular Radical Journalism», *Soundings* (1), autumn 1995, pp. 139-155.

³⁵ WILMOT-HORTON Robert, *Observations upon the Outline of a Plan of Emigration to Upper Canada*, London, W. Clowes, 1823, pp. 7-8; JOHNSTON H.J.M., *Emigration...*, pp. 63-65.

une évaluation essentielle des effets qu'aurait l'allocation d'importantes parts budgétaires à la question d'une expansion de programmes gouvernementaux d'émigration³⁶.

Comme il l'indique lui-même, la position de sous-secrétaire d'État aux Colonies permet à Wilmot-Horton d'évaluer les résultats de projets coloniaux déjà lancés par le *Colonial Office*, avant sa nomination au poste de sous-secrétaire d'État, autant en Amérique du Nord que dans la nouvelle colonie du Cap. Ainsi, il entrevoit ceux-ci comme des expériences migratoires en cours³⁷. Celles-ci constitueront d'ailleurs les fondements de ses propres projets coloniaux envisagés dans le Haut-Canada dès 1823. Toutefois, l'absence complète de projets « expérimentaux » d'émigration officiels au sud des États-Unis lui interdit d'évaluer le potentiel qu'aurait un déplacement de population britannique dans ces régions. Parvenant déjà avec peine à obtenir les financements nécessaires à la continuation d'expériences migratoires nord-américaines auprès du Parlement, fortement critiquées par l'opposition radicale, il est en conséquence difficile d'envisager la mise en place d'autres projets migratoires gouvernementaux.

Par chance, sa fonction de sous-secrétaire d'État au *Colonial Office* permet à Wilmot-Horton d'assister à une autre « expérience » inattendue mais des plus révélatrices : la constitution et la ruine de Poyais. Comme le mentionne MacGregor lui-même, le projet poyaisien incarne un lieu propice à l'établissement de migrant-e-s écossais-es. Bien plus qu'une colonie commerciale vouée à soutenir l'économie maritime caribéenne, Poyais est en effet également envisagé par MacGregor comme un potentiel soutien britannique contre une possible expansion des États-Unis. Il voit ainsi le développement de sa concession comme l'ouverture d'un « *nouveau canal pour la population émigrée de Grande-Bretagne* ». Celui-ci permettrait la mise en place d'un contrepoids effectif et soutiendrait une présence britannique au nord du continent face à l'expansion de la « *puissance envahissante* » de son ancienne « *sœur* », les nouveaux États-Unis d'Amérique³⁸.

³⁶ SELECT COMMITTEE ON EMIGRATION, *Report...*, p. 5.

³⁷ SELECT COMMITTEE ON EMIGRATION, *Report...*, p. 5 ; JOHNSTON H.J.M., *Emigration...*, p. 9.

³⁸ MacGregor Gregor, courrier à Nicholas Vansittart, 13.03.1821, The National Archives, Kew, CO 137/152.

En tant que projet fondé sur le déplacement de populations, Poyais constitue ainsi, si comparé aux dites « expériences » de colonisation établies par le gouvernement britannique à la même période, un cas spécifique et unique lui servant à identifier l'existence de facteurs qui détermineraient la finalité d'un projet de colonisation en Amérique centrale. Il est vrai que l'arrivée de quelques laboureurs écossais après 1815, engagés par certaines plantations antillaises dans le but de former les populations d'esclaves à leur métier, offre un premier diagnostic sur les effets potentiels de certains mouvements migratoires britanniques³⁹. Ces quelques déplacements en direction des Antilles britanniques ne constituent toutefois que des cas isolés, la majorité des mouvements migratoires britanniques se dirigeant généralement, du moins depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle, vers les États-Unis⁴⁰.

Pour Wilmot-Horton, Poyais incarne ainsi une sorte d'« expérience » bienvenue. Du fait de la structure organisationnelle du *Colonial Office*, le sous-secrétaire d'État aux Colonies se charge de suivre l'évolution du projet de MacGregor. Ne transmettant aux superintendants du Honduras britannique aucune directive à prendre concernant l'allocation par le roi miskitu George Frederic de l'importante concession territoriale au mercenaire écossais, Wilmot-Horton a néanmoins à cœur de se tenir informé de l'avancée de l'entreprise poyaisienne. Il profite alors de sa position pour obtenir quelques informations sur les agissements de MacGregor ou de ses associés par le biais des quelques rapports envoyés par les superintendants postés à Belize. Par exemple, le 7 mars 1823, il demande au superintendant en place de lui faire parvenir toute information ayant un lien avec Poyais, « *simplement comme un sujet d'intérêt général* »⁴¹.

Toutefois, Wilmot-Horton reste systématiquement dans l'ombre de MacGregor. Bien qu'obtenant ainsi assez régulièrement des informations au sujet de Poyais, il n'exprime publiquement aucun intérêt à suivre ni à intervenir dans les affaires du mercenaire. Même les lettres signées par Richardson et d'autres investisseurs de Poyais en mars 1823, demandant

³⁹ WARD J. R., *Slavery...*, p. 74.

⁴⁰ JOHNSTON H.J.M., *Emigration...*, pp. 7-8.

⁴¹ « *If you receive any information respecting the state or kingdom of Poyais (or whatever it may be called) I will thank you to transmit it to me merely as a subject of general interest.* », Wilmot-Horton Robert, courrier à Edward Codd, 03.07.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, R3_03. Traduction de l'auteur. Voir aussi : Edward Codd à Robert Wilmot-Horton, 22 décembre 1823, CO 123/34, The National Archives, Kew ; Robert Wilmot-Horton à Edward Codd, 30 août 1823, R3_159, Belize State Records and Archives Service, Belmopan ; Robert Wilmot-Horton à Edward Codd, 31 octobre 1823, R3_201, Belize State Records and Archives Service, Belmopan.

d'abord au secrétaire d'État Bathurst, puis à Wilmot-Horton directement une intervention du *Colonial Office* en faveur de leurs intérêts dans leurs conflits envers les magistrats du Honduras britannique au sujet des biens poyaisiens confisqués, restent apparemment sans réponse⁴².

Suivre de loin l'évolution du projet poyaisien permet néanmoins à Wilmot-Horton d'identifier, voire de confirmer, l'une des causes expliquant la difficulté de réaliser un quelconque projet britannique aux abords de la baie du Honduras. L'existence d'une trop forte indépendance politique et, surtout, juridique du Honduras britannique, sur lesquelles reposent la légitimité des agissements d'une oligarchie locale qui se présente comme opérant au nom de la couronne anglaise, se pose de fait en opposition à une quelconque opération migratoire et réforme des pratiques esclavagistes dans la région. Comme le révèle le cas de Poyais, confirmé plus tard par les procès intentés par les magistrats du Honduras britannique à l'encontre de l'agent poyaisien George Augustus Low, l'existence d'un système juridique indépendant périphérique régissant les agissements de citoyens britanniques hors d'un quelconque cadre légal compatible avec celui de compatriotes, est l'un des éléments menant à la chute de MacGregor. L'impossibilité pour les investisseurs poyaisiens de récupérer légitimement les cargaisons de vivres et de biens envoyés à grands frais en Moskitie constitue un obstacle de taille pour toute tentative future d'installer une colonie en Amérique centrale. En d'autres termes, il est impossible d'étendre un quelconque programme migratoire à l'Amérique centrale tant que les magistrats du Honduras britannique jouiront d'un régime légal et politique propre.

Le 3 juillet 1823, soit peu après l'évacuation de la colonie poyaisienne par les magistrats du Honduras britannique, Wilmot-Horton fait toutefois parvenir au superintendant Codd un courrier mentionnant la volonté du secrétaire d'État aux Colonies de présenter une proposition de loi au parlement britannique. Celle-ci vise à réguler le cadre légal bélizien en imposant une cour civile sous juridiction britannique. Sans proposer plus de détails ni approfondissement – mis à part l'inscription d'une requête personnelle afin de pouvoir être informé de la situation poyaisienne – il demande à Codd de lui faire connaître les avis des habitants du Honduras britannique à ce sujet⁴³.

⁴² Richardson, William John, James William Sowerby, G. Nicholson, P. Johnson, James Thick, et George Alexander, Lettre à Earl Bathurst, mars 1824, The National Archives, Kew, CO 123/35; Richardson, William John, Lettre à Robert Wilmot-Horton, 22 mars 1824, The National Archives, Kew, CO 123/35.

⁴³ Wilmot-Horton Robert, courrier à Edward Codd, 03.07.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, R3_03.

Cette proposition de loi envisage de modifier le traitement de cas locaux qui relèvent du droit civil (comme les dettes, les conflits commerciaux). Ceux-ci ne devront plus être tranchés par un jury délibérant au sein d'une cour présidée par des magistrats. À la place, il est envisagé de laisser le règlement de tels cas à une « *cour suprême de justice civile dans et pour la colonie du Honduras* ». Celle-ci devra être composée de juges nommés par une commission sous autorité royale britannique. En plus de nommer ces juges, cette dernière aura également le pouvoir, à tout moment, de renouveler ou de renvoyer à sa guise tout membre de cette dite cour. Ce tribunal aura ainsi pour mission d'entendre et de trancher « *selon les règles et pratiques du droit de cette partie du Royaume-Uni appelée "Angleterre"* ». De plus, toute décision de cette cour civile (pour autant que le montant incriminé soit supérieur à 300 livres sterling ou inestimable monétairement) pourra faire l'objet d'un appel auprès d'une instance juridique londonienne, à condition d'avoir été dûment transmise au superintendant dans un délai imparti (14 jours) et accompagné d'une caution⁴⁴.

Bien loin d'être anodine, cette information constitue une attaque du gouvernement britannique à l'encontre du régime juridique autonome bélizien. En d'autres termes, le projet de loi transmis par Wilmot-Horton vise à confisquer aux magistrats béliziens le pouvoir de rendre justice pour toutes questions commerciales, jusque-là réglées essentiellement par la *Grand Court* du Honduras britannique. En conséquence, tout différend relevant d'une juridiction civile serait régi par un régime similaire à celui de l'Angleterre. L'instauration d'un droit d'appel, jusque-là inexistant, placerait ainsi le Honduras britannique au bas de la hiérarchie des cours civiles britanniques. Bien que le terme de *settlement* soit généralement mis en avant dans le courrier de Wilmot-Horton (au lieu du mot *colony*, car Wilmot-Horton ne considère pas le Honduras britannique comme étant officiellement sous souveraineté britannique), cette réforme intégrerait indirectement et partiellement le Honduras britannique dans un cadre formel légal régi directement par le parlement britannique. Ainsi, le Honduras britannique serait, à demi-mot, intégré et reconnu en tant que territoire répondant au droit commercial de Sa Majesté.

Or, la demande de consultation transmise par Wilmot-Horton au superintendant Codd intervient quelques jours après la publication à Londres de la dépêche transmise auprès de Lloyd's par des représentants de l'oligarchie du Honduras britannique⁴⁵. La réception de la missive de Wilmot-Horton

⁴⁴ Wilmot-Horton Robert, courrier à Edward Codd, 03.07.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, R3_03.

⁴⁵ « The Following is an Extract of a Letter Received at Lloyd's from Honduras », *The Times*, London, England, 09.06.1823, p. 2.

passé alors mal auprès des magistrats béliziens. Une réunion des habitants du Honduras britannique organisée le 3 novembre 1823 décide notamment de charger les magistrats de convaincre Codd d'user de son influence pour maintenir le *statu quo*⁴⁶. Persuadé du bien-fondé des actions des magistrats, la stratégie du superintendant est alors simple. Le 12 décembre, il adresse un courrier de quelques lignes directement au ministère des Colonies, afin de lui transmettre une copie du procès-verbal de la dernière réunion publique bélizienne⁴⁷. Toutefois, avant de parvenir à la lecture du – maigre – paragraphe mentionnant le souhait des habitants de ne pas modifier leur régime juridique, le document contient une retranscription complète d'un courrier librement adressé par Codd aux magistrats. Celui-ci félicite et honore non seulement leur intervention dans l'évacuation de la colonie poyaisienne, mais surtout l'accueil sans égal réservé aux malheureux-ses passager-ère-s du *Skeene*, débarqué-e-s quelques mois auparavant.

Après cet éloge prononcé à l'encontre des magistrats, accompagné d'une ligne dépeignant MacGregor comme un filou, le procès-verbal retranscrit également une autre discussion entretenue entre habitants du Honduras britannique. Le magistrat John Wright leur fait part des accusations portées à l'encontre de la magistrature par l'ancien superintendant Arthur dans divers rapports, accusations qui ont été reprises (notamment par le député abolitionniste Thomas Fowell Buxton) dans un débat parlementaire traitant de l'abolition de l'esclavage⁴⁸. Considérant la description faite par Arthur du traitement réservé à leurs esclaves comme mensongère et diffamatoire, les habitants du Honduras britannique, probablement convaincus ou poussés par leurs magistrats, décident qu'une réponse doit être donnée aux dires de leur ancien superintendant. Pour ce faire, une commission constituée de magistrats – dont Marshall Bennett – est nommée «*pour rédiger une défense de la colonie*»⁴⁹. Celle-ci donnera notamment naissance à l'ouvrage publié en 1824 (déjà mentionné plus haut) sur ordre des «*habitants du Honduras*», affirmant que l'entièreté des accusations portées à leur encontre

⁴⁶ Public meeting, Belize, 11.03.1823, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Meeting of Magistrates 1822-1823.

⁴⁷ Codd Edward, courrier à Earl Bathurst, 12.12.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

⁴⁸ «Abolition of Slavery», Commons Sitting, Hansard, London, House of Commons, 15.05.1823, pp. 257-360. Au sujet de Thomas Fowell Buxton, voir: BLOUET Olwyn M., «Buxton, Sir Thomas Fowell, First Baronet», in: *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2010. En ligne :

<http://www.oxforddnb.com/view/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-4247>, consulté le 25.02.2022.

⁴⁹ Codd Edward, courrier à Earl Bathurst, 12.12.1823, The National Archives, Kew, CO 123/34.

est calomnieuse, puisque rédigées par un Arthur hypocrite et sournois. Surtout, ils dépeignent les esclaves détenus en Honduras britannique comme les plus heureux du monde⁵⁰.

Bien qu'exprimant officiellement le souhait de voir maintenu un *statu quo* juridique, les magistrats indiquent ouvertement à Bathurst et à Wilmot-Horton leur profond désaccord envers le projet de loi envisagé par le *Colonial Office*. L'envoi de ce procès-verbal indique surtout les capacités de rétorsion mobilisées par la magistrature bélizienne, soutenue de surcroît par Codd qui est probablement trop convaincu de la bonne foi de ses interlocuteurs. Au sujet des maltraitances infligées aux populations d'esclaves du Honduras britannique, la publication d'un pamphlet délégitimant les accusations par leur superintendant précédent permet à la magistrature de finalement relativiser les accusations portées à son encontre par des parlementaires britanniques abolitionnistes. Pour le cas de Poyais, le ralliement du superintendant du Honduras britannique en poste à la cause des magistrats constitue un embarras supplémentaire pour Wilmot-Horton. Remettre en cause le soutien exprimé par Codd envers la magistrature bélizienne constituerait ainsi un signe d'incapacité du sous-secrétaire à gérer un agent expatrié qui prend la liberté de soutenir le démantèlement «humanitaire» d'un projet colonial indépendant. Surtout, désavouer Codd, et donc les agissements béliziens à l'encontre des colons poyaisiens, représenterait un aveu de soutien indirect à un projet d'émigration publiquement décrit comme un fiasco retentissant.

Suivant la réponse de Codd, Wilmot-Horton devient soudainement des plus encourageants à l'égard des magistrats béliziens et du superintendant. Il leur transmet d'ailleurs ses félicitations accompagnées de celles du roi pour leur intervention conjointe dans l'opération de secours apportée aux malheureux·ses Poyaisien·ne·s⁵¹. Surtout, le sous-secrétaire exprime toute sa gratitude au superintendant pour sa capacité à avoir su collaborer avec les magistrats de manière indépendante et autonome, contrairement à certains de ses prédécesseurs.

Au courant des développements du projet poyaisien quasiment dès sa naissance, le *Colonial Office* se garde toutefois bien de divulguer des

⁵⁰ INHABITANTS OF HONDURAS, *Defence*....

⁵¹ Robert Wilmot-Horton à Edward Codd, 30 août 1823, R3_159, Belize State Records and Archives Service, Belmopan; Robert Wilmot-Horton à Edward Codd, 31 octobre 1823, R3_201, Belize State Records and Archives Service, Belmopan.

informations sur le sujet dans les maigres communications publiques qui retracent la chute de MacGregor. Mentionné quelquefois de manière anecdotique lors de séances parlementaires⁵², le cas de Poyais ne remonte qu'une seule fois de manière sérieuse au sein de la Chambre des communes. Lors de la session du 4 mars 1824, le représentant radical d'Aberdeen, Joseph Hume⁵³, relève l'existence fumeuse d'un nouveau bureau chargé de gérer les intérêts de Poyais⁵⁴. Celui-ci récolterait depuis peu des souscriptions pour mettre sur pied des voyages de migrant-e-s à destination de la Nouvelle-Zélande⁵⁵. S'adressant directement au sous-secrétaire d'État du *Colonial Office*, Hume se demande alors, un peu plus d'une année après l'événement du scandale de Poyais, si le gouvernement de Sa Majesté peut lui fournir la preuve d'une quelconque confirmation et légitimité d'un tel projet. Surtout, il exige de savoir si le gouvernement a l'intention de soutenir le nouveau projet de MacGregor, si celui-ci existe bel et bien. Répondant au parlementaire radical – et alors contractant en charge de la bonne gestion du fonds d'amortissement de l'emprunt grec de 1824⁵⁶ – Wilmot-Horton lui indique que le gouvernement ne reconnaît en rien cette entreprise. Il ajoute qu'il ne peut qu'encourager la population à redoubler d'attention face aux promesses de fortunes coloniales faites par des mercenaires tels que MacGregor⁵⁷.

La réponse de Wilmot-Horton semble *a priori* relever d'une volonté gouvernementale bienveillante, en concordance avec la politique appliquée officiellement jusque-là vis-à-vis des mouvements d'indépendance américains. Bienveillante, puisque le représentant du gouvernement estime devoir prévenir une répétition d'un cas considéré communément comme une fraude. Le projet de MacGregor est alors désigné dans l'espace autant public, financier que politique comme la triste anecdote d'une tromperie

⁵² « Settlement Ox the Swan River », Sessional Papers, Hansard Third Series, Volume 1, London, House of Lords, 20.12.1823, p. 1345.

⁵³ CHANCELLOR V. E., « Hume, Joseph (1777-1855) », in: *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2016. En ligne : <http://www.oxforddnb.com/view/article/14148>, consulté le 25.02.2022.

⁵⁴ « WE are extremely glad to perceive that MR. HUME has “asked a question” on the subject of the POYAISIAN emigration », *John Bull*, London, 08.03.1824; « Poyais Emigration », Commons Sitting, Hansard Second Series, Volume 10, London, House of Commons, 04.03.1824, p. 728.

⁵⁵ Aucun projet poyaisien en lien avec une quelconque émigration en Nouvelle-Zélande n'a pour l'heure pu être identifié.

⁵⁶ BARTLE G. F., « Bowring and the Greek Loans of 1824 and 1825... », p. 62.

⁵⁷ « Poyais Emigration », Commons Sitting, Hansard Second Series, Volume 10, London, House of Commons, 04.03.1824, p. 728.

privée qui a affecté de nombreux-ses migrant-e-s malheureux-ses⁵⁸. En tant qu'architecte publiquement reconnu du projet poyaisien, MacGregor est en effet déjà systématiquement dépeint comme une figure burlesque, voire grotesque. Hume lui-même décrit le projet poyaisien comme la source des «*malheurs qui avaient résulté de l'émigration à Poyais [et qui] étaient bien connus de la Chambre*»⁵⁹.

En concordance avec la politique appliquée officiellement jusque-là vis-à-vis des mouvements d'indépendance américains, Wilmot-Horton, par cette déclaration, n'entre également d'aucune manière dans des considérations liées ou non à des questions de reconnaissance d'indépendance de nouveaux territoires latino-américains. De la sorte, la réponse semble suffire autant à Hume qu'à l'ensemble du Parlement. Par la suite, la chambre législative continuera de considérer le cas de Poyais comme constitutif d'une fraude emblématique⁶⁰.

La réplique donnée à Hume par Wilmot-Horton constitue néanmoins une diversion rhétorique qui lui évite d'entrer trop en profondeur dans la question face à un parlementaire connu pour ses affinités radicales. Elle semble ainsi dévier l'intérêt de parlementaires à mettre en lumière l'existence d'une implication – même passive – du *Colonial Office* dans l'affaire de MacGregor. Comme le laisse suggérer une note personnelle de Wilmot-Horton, ce dernier semble effectivement avoir une satisfaction personnelle à ce que le scandale poyaisien ne soulève pas plus intensément l'indignation généralisée de représentants de l'opposition parlementaire. Rédigeant un résumé de l'affaire de Poyais dans le courant du mois de décembre 1824, Wilmot-Horton mentionne notamment avoir à un certain moment craint une saisie du Parlement par certains investisseurs de Poyais – dont Richardson et ses associés – si les biens spoliés par la magistrature du Honduras britannique venaient à ne pouvoir leur être

⁵⁸ Voir par exemple «*Poyais Emigrants*», *Morning Post*, London, 22.10.1823, p. 4. Voir aussi la note manuscrite rédigée par un anonyme en 1827, mettant en garde les investisseurs londoniens face aux dangers de la spéculation: *Take care of your Pockets: Another Poyais Humbug*, London, 07.1827, British Library, London, 1881.c.16.(7.).

⁵⁹ «*The evils which had resulted from the emigration to Poyais were well known to the House.*» «*Poyais Emigration*», Commons Sitting, Hansard Second Series, Volume 10, London, House of Commons, 04.03.1824, p. 728. Traduction de l'auteur.

⁶⁰ «*The King of Oude*», Sessional Papers, Hansard Third Series, Volume 25, London, House of Commons, 28.07.1834, p. 620; «*South Australian Colonization*», Sessional Papers, Hansard Third Series, Volume 25, London, House of Commons, 29.07.1834, p. 700; «*Petition of F. Jones Complaining of Country Bank Notes not Being Paid in Gold*», Sessional Papers, Hansard Second Series, Volume 13, London, House of Commons, 27.06.1825, p. 1382.

restitués⁶¹. Redoutant que l'ébrulement du scandale de Poyais affecte son maintien au poste de sous-secrétaire d'État, Wilmot-Horton craint que celui-ci n'entrave ses propres ambitions politiques personnelles.

En apparence mensongère, la réaction de Wilmot-Horton est somme toute semblable à celle de son supérieur dans d'autres cas de scandales coloniaux. Dans un récent ouvrage, Kristen McKenzie démontre en effet que le fort intérêt porté à l'encontre de rumeurs de comportements «*déviant*s» affichés par leurs fonctionnaires coloniaux, notamment l'existence de relations homosexuelles ou adultères, et la mise en place consécutive d'enquêtes approfondies au cours du XIX^e siècle, témoignent surtout d'une volonté affichée par les *Colonial* et *Foreign Offices* de régler de tels scandales potentiels en interne tout en évitant d'en informer l'opposition parlementaire⁶². Si la connaissance suivie et appuyée de Wilmot-Horton au sujet de Poyais venait à être portée à la connaissance du Parlement, il est alors possible que l'inaction gouvernementale face à la mise en place connue d'un projet colonial et migratoire *in fine* désastreux serve potentiellement de munition à une opposition parlementaire – dont fait partie Hume – généralement peu enjouée par les agissements du secrétariat à la Guerre et aux Colonies.

De fait, l'affirmation – mensongère – d'une complète ignorance de la part du *Colonial Office* par Wilmot-Horton au sujet des agissements de MacGregor en Moskitie semble ainsi participer d'une volonté visant à protéger le gouvernement de Sa Majesté d'une quelconque critique politique radicale à son encontre. Surtout, elle lui assure son maintien à son propre poste et son avancée politique personnelle. Comme l'illustre H.J.M. Johnston, la structure administrative restreinte du *Colonial Office* dans les premières décennies du XIX^e siècle se définit principalement par une délégation de ses différentes activités entre le secrétaire et son sous-secrétaire. Celle-ci laisse à ces derniers un pouvoir discrétionnaire sur le règlement ou la façon dont sont abordées certaines affaires gouvernementales. Il peut ainsi exister une collusion entre les intérêts spécifiques d'une région prise en charge par un haut fonctionnaire, et ses intérêts particuliers et personnels⁶³.

⁶¹ Wilmot-Horton Robert, Genl Codd's subject of enquiry, 09.12.1824, The National Archives, Kew, CO 123/35.

⁶² MCKENZIE Kirsten, *Imperial Underworld: an Escaped Convict and the Transformation of the British Colonial Order*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016 (Critical perspectives on empire).

⁶³ JOHNSTON H.J.M., *Emigration...*, p. 15.

Le calcul politique de Wilmot-Horton ne semble – alors – pas singulier. Comme tente de l'illustrer ce bref chapitre, le refus exprimé par le gouvernement britannique d'intervenir au sujet de Poyais s'explique moins par des impératifs impériaux que par un calcul politique national, voire personnel. Les remous du scandale poyaisien représentent en effet un risque important pour la carrière politique de Robert Wilmot-Horton, haut fonctionnaire anglais astreint au règlement des problématiques antillaises britanniques et envisageant de mettre sur pied d'importants programmes d'émigration gouvernementaux.

Conclusion

L'histoire de Poyais ici contée est bien différente du mythe présentant généralement MacGregor comme le «roi des escrocs». À la lumière de multiples documents d'archives parfois inédits, ses déambulations caribéennes, transatlantiques et britanniques apparaissent plutôt comme le prolongement d'une carrière militaire vouée à ouvrir de nouvelles voies commerciales au profit de commerçants britanniques dans une Amérique espagnole politiquement chancelante. L'acharnement à voir un nouveau pays sortir des terres de Moskitie constitue ainsi une tentative coloniale privée fondée sur un pari commercial et financier dans un environnement composé de souverainetés politiques fluides. Toutefois, les marges de manœuvre d'acteurs souvent insoupçonnés se trouvant des deux côtés de l'Atlantique se révèlent bien plus amples qu'escomptées. Ainsi, l'histoire de Poyais ici revisitée peut être résumée de la sorte :

Les dernières années de la carrière de mercenaire de MacGregor, engagé depuis 1812 sous bannière républicaine sud-américaine, se centrent essentiellement autour d'une stratégie perçue comme certainement juste et essentielle à la cause bolivarienne : l'accaparement de nouveaux territoires dont la légitimité souveraine peut être instrumentalisée. Bénéfiques militairement, territorialement et politiquement à ces nouvelles indépendances, les tentatives – malheureuses – de s'installer à Amelia (1817), à Porto Bello ou à Rio de la Hacha (1819) constituent également une stratégie potentiellement profitable pour des marchands britanniques qui soutiennent financièrement et commercialement les efforts républicains. Envisager – de manière presque obsessionnelle – la constitution de territoires temporairement indépendants dotés d'institutions

politiques et juridiques propres permet ainsi à MacGregor de contribuer à l'effort républicain par l'allocation de lettres de marque et l'appropriation légitime de butins militaires. Au sein d'un environnement traversant d'importants brassages politiques à la suite de l'effondrement progressif de l'empire espagnol américain, ces opérations constituent surtout, à terme, des paris optimistes sur un futur prometteur. Celui-ci ouvrirait la voie à l'intégration de zones capturées à de nouvelles indépendances, favorables aux affaires de marchands britanniques antillais qui ont, pour la plupart, avancé les crédits nécessaires aux premières opérations militaires républicaines.

Recevoir des mains du roi miskitu George Frederic en 1820 les terres de Poyais constitue une opportunité inespérée. Après une succession d'échecs militaires lamentables, Poyais constituerait alors la base militaire et coloniale tant espérée, qui soutiendrait dans l'immédiat l'effort révolutionnaire en Amérique centrale et, à terme, intégrerait une future République américaine. Toutefois, MacGregor ne semble pas comprendre ni se soucier que l'acquisition de cette concession est issue d'importants remaniements des relations d'échanges et de cohabitation entretenues depuis le XVIII^e siècle déjà entre les Miskitu et les commerçants d'acajou britanniques installés en Moskitie puis en Honduras britannique. Ces transformations résultent essentiellement de la disruption d'une écologie et économie politique complexe et particulière à l'Amérique centrale (le commerce de l'acajou monopolisé par une oligarchie étrangère, la volonté d'un roi indigène de ne pas se conformer à son rôle d'intermédiaire culturel). Néanmoins, ces turbulences tirent aussi leur origine bien au-delà de la Moskitie. Par exemple, l'ampleur des campagnes antiesclavagistes britanniques entraîne, de fait, d'importantes conséquences sur le règne du roi miskitu George Frederic. Admirateur du député antiesclavagiste britannique William Wilberforce, le surintendant du Honduras britannique, George Arthur, cherche en effet à faire appliquer une interdiction de détenir des esclaves indigènes américains de la Moskitie, au grand dam des principaux marchands d'acajou et magistrats de la colonie privée. Ces efforts pour promouvoir l'antiesclavagisme anglais en Amérique centrale constituent néanmoins un problème pour George Frederic. La vente d'esclaves est en partie la pierre angulaire non seulement de l'économie interne de la Moskitie, mais également du terrain d'entente qui lie marchands étrangers et Miskitu, garantissant ainsi la domination politique, militaire et commerciale de ces derniers sur les autres peuples indigènes de la région.

Or, allouer d'importantes parcelles de territoire à un aventurier tel que MacGregor, étranger aux conflits qui résultent des tentatives d'abolir l'esclavage indigène de Moskitie, permet alors surtout au roi miskitu George Frederic de

potentiellement renforcer un pouvoir politique chancelant au sein des multiples redéfinitions économiques et politiques affectant l'Amérique Central d'alors. Anticipant ainsi en quelque sorte les remaniements impériaux promis après l'effondrement en cours de l'empire espagnol, George Frederic entrevoit la mise en valeur de son territoire comme la possibilité future de se positionner comme un véritable chef d'État.

Désormais propriétaire de Poyais, MacGregor doit néanmoins acquérir d'importantes quantités de capitaux pour pouvoir financer sereinement l'occupation durable de ses nouveaux territoires. Fort d'une solide expérience militaire qui lui permet d'entrevoir le potentiel juridique et politique d'un territoire doté, en ces temps de redéfinition impériale, d'une souveraineté floue, MacGregor est également bien éclairé sur la nécessité de faire appel à la finance et au commerce transatlantique pour garantir le succès de campagnes militaires et coloniales en Amérique. Fin communicateur, MacGregor parvient par ailleurs à financer ses anciennes campagnes militaires par des marchands-banquiers anglais, facilement convaincus par le potentiel commercial de territoires prochainement libérés de l'Espagne. De manière similaire à ses opérations militaires précédentes, MacGregor s'adjoint les services de nouveaux compagnons de route, persuadés de le soutenir dans le développement de ses nouvelles opérations poyaisiennes. Certains d'entre eux se trouvent être des marchands britanniques qui en profitent pour redéfinir au passage le projet militaire de MacGregor en une entreprise coloniale répondant mieux aux attentes de leur commerce antillais, alors en difficulté. En plus d'une zone de repli militaire, Poyais est alors envisagé comme un futur port franc centraméricain tirant de riches profits de l'exploitation des ressources d'acajou de la région. Toutefois, les quelques marchands ou planteurs britanniques antillais poussant MacGregor à reconceptualiser Poyais selon leurs propres intérêts ne peuvent se risquer à mobiliser personnellement les fonds nécessaires à la réalisation d'un projet colonial qui grandit et se complexifie au gré des rencontres. Demander plusieurs fois à Nathan Rothschild, alors le marchand-banquier anglais le plus puissant et fortuné, de bien vouloir considérer participer financièrement à la réalisation d'une nouvelle colonie centre-américaine se révèle également infructueux.

Certains de ses acolytes lui recommandent les services de James Ogilvie, un agent financier écossais et ancien marchand-banquier. MacGregor décide alors d'embarquer pour la Grande-Bretagne. Accompagné d'Ogilvie, il se rend à Londres, riche en capitaux à la recherche de rendements plus élevés depuis la fin des guerres napoléoniennes. En raison des flous légaux et politiques qui entourent les processus de reconnaissance des indépendances

des nouveaux territoires américains libérés du joug espagnol, la constitution d'une dette souveraine apparaît alors, aux yeux d'Ogilvie et d'autres agents financiers recrutés par MacGregor, comme la solution la plus adéquate et efficace pour permettre la levée des fonds nécessaires à la réalisation du projet poyaisien. En effet, l'absence de cadre législatif anglais définissant l'existence ou la reconnaissance d'entités politiques souveraines étrangères laisse le champ libre aux constitutions d'emprunts étrangers au sein de la City de Londres. Celles-ci, notamment pour les nouvelles Républiques américaines en devenir dont les obligations sont alors librement échangées (Colombie, Chili ou Pérou), sont essentiellement rendues possible par le fait que le *Stock Exchange*, la principale bourse de Londres, définit l'accès au marché des prêts étrangers par des exigences spécifiques qui réglementent moins les qualités définissant les titres échangés au sein de sa salle des marchés que celles de ses membres.

Toutefois, l'émission de titres obligataires sur le marché des capitaux londoniens nécessite tout de même l'affirmation publique de l'existence d'un véritable État de Poyais. Il en faut alors peu à MacGregor, habitué à publiciser ses campagnes, pour se faire convaincre de se présenter comme le riche et extravagant dirigeant politique d'un État souverain reconnu que par lui-même et par ses nouveaux associés. Rien de bien affolant... il ne s'agit là que d'une manifeste embellie publique de son projet initial. Celle-ci est d'ailleurs très similaire à certaines stratégies mises en avant par d'autres emprunteurs latino-américains pour rendre leurs propres titres plus attrayants.

Si organiser de riches banquets et devenir le centre d'attention du public londonien lui permet de financer la réalisation de son projet colonial, s'impliquer de la sorte en vaut certainement la peine : une première émission sur le *London Stock Exchange* de titres dans le courant du mois d'octobre 1822 permet de récolter suffisamment de capitaux pour envoyer deux navires, les *Honduras Packet* et *Kennersley Castle*, chargés de colons enthousiastes, de provisions et de matériaux de construction en direction de Poyais.

Une série d'accusations reprochent néanmoins à Poyais de constituer une entreprise antirévolutionnaire, opposée aux aspirations républicaines américaines. De fait, MacGregor ne peut être accusé que d'avoir été répudié, peu de temps auparavant, par Simon Bolivar après ses multiples défaites militaires (Amelia, Porto Bello, Rio de la Hacha, Truxillo). Néanmoins, ces rumeurs sont rapidement suivies de défections d'Ogilvie et d'autres agents financiers qui abandonnent le projet – avec d'importantes sommes en poche – révélant de la sorte la fragilité de certains aspects financiers de Poyais. Heureusement, la reprise en main par un groupe restreint

d'investisseurs et l'émission d'un nouvel emprunt en 1823, dont les obligations sont rapidement échangées au sein du nouveau *Foreign Stock Market*, garantissent de nouvelles entrées de capitaux. Celles-ci rendent d'ailleurs possible l'envoi de nouveaux navires chargés de migrant-e-s, le *Skeene* et l'*Albion*, à destination de Poyais. L'opération de colonisation de Poyais relancée, MacGregor peut alors se rassurer.

Le repos est toutefois de courte durée. Au cours du premier tiers de l'année 1823, des dépêches provenant directement d'Amérique centrale, rédigées par des commerçants du Honduras britannique et publiées dans des journaux de Londres indiquent que l'installation des premier-ère-s Poyaisien-ne-s est un véritable fiasco. Seul-e-s, mal équipé-e-s et préparé-e-s, les migrant-e-s censé-e-s construire Poyais n'ont eu d'autres choix que de quitter la Moskitie à bord du navire de riches magistrats du Honduras britannique. Ne pouvant que constater le démantèlement de son embryon de colonie, MacGregor se voit également être accusé par ces mêmes dépêches d'avoir monté une phénoménale escroquerie: créer un État de toutes pièces afin de piller les investisseurs suffisamment crédules pour avoir cru en l'existence de son entreprise.

Pourtant, les fonds ont bien été alloués au développement de son territoire. Au pire, MacGregor n'est coupable que d'avoir affublé de son nom et visage l'entreprise de financement et de colonisation reprise en main par les détenteurs d'obligations et autres marchands-banquiers londoniens en charge de ses levées de fonds. Il est néanmoins accusé d'être responsable des affreuses conditions endurées par ses Poyaisien-ne-s. Pire, en tant que figure politique principale de l'emprunt souverain échangé au sein de La City, il lui revient de prouver l'existence légitime de Poyais. Bien que MacGregor considère lui-même son territoire comme indépendant des possessions européennes d'Amérique centrale, il lui est toutefois bien difficile de pouvoir concrètement prouver la légitimité souveraine de Poyais en l'absence d'instance politique autre qui atteste d'une quelconque reconnaissance. William John Richardson, un de ses investisseurs principaux s'acharne néanmoins à vouloir concrétiser le projet d'une colonie libre en Moskitie. Ce dernier lui propose même de redorer son image en organisant de fastes soirées dans son manoir personnel et en distribuant des titres de noblesse poyaisiens.

Or, apprenant l'annulation de sa concession par George Frederic, qui préfère se réaligner sur les intérêts des commerçants d'acajou du Honduras britannique (ses anciens partenaires commerciaux) après le fiasco des premiers débarquements de colons à Poyais, MacGregor jette l'éponge

et fuit à Paris vers la fin de l'année 1823. Il espère y trouver l'aide nécessaire pour remonter une nouvelle entreprise poyaisienne. Celle-ci constitue alors à nouveau un pari sur le développement des soulèvements révolutionnaires et des impacts d'alliances militaires impériales changeantes dans les événements américains. MacGregor espère cette fois obtenir un soutien de commerçants ou de financiers épousant les aspirations françaises et espagnoles à voir l'Amérique du Sud rester dans leur sphère d'influence. Somme toute, MacGregor semble avoir pris un certain goût aux apparats et aux honneurs accompagnant sa performance publique de chef d'État. Surtout, concrétiser ce plan de colonisation constitue la seule porte de sortie honorable pour un militaire et mercenaire britannique de carrière, sans autre perspective que celle offerte par les guerres issues de la chute de l'Ancien Régime. À Paris, MacGregor ne s'en tire toutefois pas mieux. Engageant une petite compagnie coloniale parisienne pour organiser l'acheminement d'agriculteurs à Poyais, il attire l'attention des autorités françaises. Celles-ci l'arrêtent pour soupçons de fraude, et le placent plusieurs mois dans des prisons parisiennes.

Innocenté en 1826, MacGregor quittera la France pour Londres. Toujours convaincu de la validité et de la légitimité de son droit à établir une opération coloniale à Poyais, il persistera à essayer d'amasser les capitaux nécessaires à la réalisation de son projet par l'émission de quelques nouveaux emprunts étrangers entre 1827 et 1831¹. Or, la donne a bien changé à son retour à Londres. Alors que l'absence de règles définissant l'existence d'un État souverain permettait l'émission d'un emprunt étranger sur le marché des capitaux officiels de Londres en 1822 sans une quelconque autorisation, depuis 1824, tout nouvel emprunt doit être approuvé par le comité du *Foreign Stock Market*. Considérant la légitimité politique et souveraine de Poyais comme ambiguë, le *Foreign Stock Market* s'est d'ailleurs chargé ouvertement de considérer une tentative d'emprunt de Poyais de 1824 comme irrecevable.

Dès lors, pour redorer son honneur et, surtout, sa légitimité, tout entachés de diverses rumeurs qui circulent entre Paris et Londres l'accusant de n'être qu'un escroc lamentable, MacGregor tentera de se racheter auprès de Simon Bolivar, qui l'avait auparavant répudié à la suite des multiples échecs militaires essayés en Amérique centrale. MacGregor

¹ Voir par exemple : « Poyaisian Three Per Cent Consolidated Stock Certificate 37 », 1827, collection de l'auteur ; « Poyaisian New Three Per Cent Consolidated Stock Certificate 702 », 1831, National Records of Scotland, Edinburgh, GD50/184/104/3.

cherchera même à présenter Poyais, dès 1825, comme une république constitutionnelle, dans l'espoir d'amadouer quelques investisseurs anglais potentiellement plus intéressés à soutenir un projet politique fondé sur un modèle républicain qu'un vague caciquat². En passant, ses divers efforts pour redorer son image publique servent certainement aussi à redonner une certaine légitimité aux quelques nouvelles obligations de Poyais émises après 1824, s'échangeant désormais toutes sur des marchés de gré à gré, hors des murs du *Foreign Loan Market*. Cela n'y changera toutefois rien. En tant qu'architecte de Poyais, MacGregor est dorénavant connu et reconnu comme une figure comique étant parvenue à inventer un pays inexistant. Dans un ouvrage satirique publié en 1828, MacGregor sera d'ailleurs dépeint comme un pauvre diable, descendant en trombe, nu et enveloppé d'une couverture, les escaliers d'une maison de prostitution londonienne après s'être fait dévaliser jusqu'à ses habits par les deux femmes qu'il avait engagées³. Son projet de Poyais ne sera pas mieux considéré. Une gravure satirique réalisée par Thomas Howell Jones en 1825 représentera Poyais comme une bulle éclatée au règne de la fumisterie (*humbug*, fig. 21).

Des obligations de Poyais referont toutefois surface après leur répudiation par le comité du *Foreign Stock Market*. Des témoignages relateront en effet l'existence de transactions de titres poyaisiens encore persistantes. Quelques obligations se retrouveront par exemple échangées à Amsterdam dans le courant de l'année 1834. À ce moment, le scandale anglais de Poyais est déjà bien connu de la presse locale⁴. Néanmoins, certains investisseurs britanniques se chargeront d'en vendre quelques-unes sur le marché hors-cote hollandais, probablement pour bénéficier d'un arbitrage sur les différences de prix entre les marchés anglais et hollandais⁵. Plus de dix années après

² MacGregor Gregor, *Plan of a constitution for the inhabitants of the Indian coast in Central America*, 1837, National Records of Scotland, Edinburgh, GD50/68 ; MacGregor Gregor, «Plan of a constitution for the inhabitants and settlers of the State of Indiada on the Indian Coast of Central America, compiled and written by Gregor MacGregor. 1 vol. quarto titled "Indiada Constitution"», 1828-1832, National Records of Scotland, Edinburgh, GD50/68 ; MACGREGOR Gregor, *Constitution de la nation Poyaisienne dans l'Amérique Centrale*, London, Johnson, 1825, Archives départementales de la Dordogne, Périgueux, J 284/1828 34 ; MACGREGOR Gregor, *Plan of a Constitution for the Inhabitants of the Indian Coast in Central America, Commonly Called the Mosquito Shore*, Edinburgh, Balfour and Jack, 1836, British Library, London, General Reference Collection 8179.b.18. Au sujet des soutiens supposés par les marchés financiers anglais des régimes démocratiques au début du XIX^e siècle, voir FLANDREAU Marc, FLORES Juan H., «Bonds and Brands...», pp. 649-650.

³ SMEETON George, *Doings in London: or, Day and Night Scenes of the Frauds, Frolics, Manners, and Depravities of the Metropolis*, London, Orlando Hodgson, 1828, p. 90.

⁴ «LONDEN den 30 Augustus.», *Rotterdamsche courant*, Rotterdam, 04.09.1823.

⁵ «Advertentie», *Groninger courant*, Groningen, 06.06.1834, Dag; «Advertentie», *Groninger courant*, Groningen, 03.06.1834, Dag.



Fig. 21. Le règne de la fumisterie!!

Source : Thomas Howell Jones, *The Reign of the Humbug!!*, 1825, papier, 236 × 388 mm, British Museum, Londres, 1868,0808.8655 © The Trustees of the British Museum.

leur reniement formel par le comité du *Foreign Stock Market* de Londres, des titres de Poyais se négocieront toujours pour quelques *pennies* au sein d'un obscur marché officieux londonien spécialisé dans les échanges d'obligations pourries⁶. Le projet de MacGregor sera alors synonyme de tromperie ou d'absurdité de certaines pratiques financières⁷. En 1835, ce marché officieux des obligations pourries sera d'ailleurs identifié comme le «*Poyais market*»⁸.

Or, certains détenteurs de titres poyaisiens sembleront avoir un autre objectif. À l'image de la Méchain d'Émile Zola⁹, ils attendront calmement une hausse quelconque du cours de leurs obligations pour revendre, le jour venu, des titres acquis à un prix dérisoire. En 1837, quelques-uns tenteront même de forcer la main au destin. Fondée par certains anciens détenteurs d'obligations

⁶ «*Money-Market and City Intelligence*», *The Times*, London, England, 11.11.1835, p. 2.

⁷ *Take care of your Pockets: Another Poyais Humbug*, London, 07.1827, British Library, London, 1881.c.16.(7.).

⁸ «*Money-Market and City Intelligence*», *The Times*, London, England, 11.11.1835, p. 2.

⁹ ZOLA Émile, *L'argent...*

de Poyais, la *British Central American Land Company* essaiera de raviver un projet agricole à Black River. Thomas Hedgcock, le capitaine du *Honduras Packet* qui a amené les premiers colons de MacGregor à Poyais en 1822, sera d'ailleurs engagé par la société coloniale privée pour obtenir du roi miskitu d'alors, Robert Charles Frederic, une confirmation de la concession initialement allouée à MacGregor en 1820 par son prédécesseur George Frederic. Il s'agira en fait d'une entreprise fondée essentiellement sur des aspirations spéculatives portant sur les anciens titres de Poyais. Au lieu de relancer un quelconque commerce transatlantique en Moskitie, le but sera de brièvement relancer l'intérêt public – et donc de la valeur – dans l'ancien projet de MacGregor pour mieux se débarrasser, à profit, d'anciens titres poyaisiens¹⁰.

Le décès de son épouse Josepha en 1838 signera la mort de Poyais pour MacGregor. Apparemment las d'être systématiquement tourné en ridicule, il abandonnera tout espoir de voir un jour fleurir une colonie en Moskitie. Il implorera alors le gouvernement vénézuélien de bien vouloir le reconnaître comme ancien combattant. Une pension allouée par ce dernier lui permettra d'y séjourner tranquillement durant ses derniers jours¹¹. MacGregor décédera de causes naturelles en 1845 à Caracas. Son corps repose apparemment au Panthéon national du Venezuela, bien que – ironie du sort – aucune plaque n'y atteste de sa présence¹².

Les destins des anciens associés et intermédiaires financiers, chargés de donner vie à l'idée poyaisienne de MacGregor, prendront une allure bien moins dramatique. Daniel Mocatta, l'agent financier londonien considéré pour l'émission du premier emprunt de Poyais, continue apparemment sans trop de peine à œuvrer en tant qu'agent financier sur le marché londonien des titres étrangers. En effet, il signera le prospectus de l'emprunt grec émis en 1824 pour le compte des représentants de l'Assemblée nationale d'Épidaure et du comité philhellène de Londres¹³. Il sera également nommé directeur de la Compagnie commerciale et agricole des Côtes orientales de l'Amérique centrale en 1834, une société anglaise rachetée hostilement

¹⁰ Au sujet de la *British Central American Land Company*, voir notamment: *Proposed Colony in the District of Black River on the Northern Coast of Central America: Granted to the British Central American Land Company*, Effingham Wilson, 1838; NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, pp. 121-133; FLANDREAU Marc, *Anthropologists in the Stock Exchange...*, pp. 153-154.

¹¹ MACGREGOR Gregor, *Exposición...*

¹² Au sujet de la controverse entourant le lieu de repos du corps de MacGregor, voir BROWN Matthew, « Inca, Sailor, Soldier, King... », p. 66; MASSI Cindy, « Gregor MacGregor (1786-1845) », *Find a Grave*, 01.04.2016, <https://fr.findagrave.com/memorial/160320089/gregor-macgregor>, consulté le 25.02.2022.

¹³ Mocatta Daniel, *Greek Loan of £800,000 stock*, London, 19.02.1824, British Library, London, 1890.c.6.(70.).

peu de temps auparavant par les directeurs de la *British Central American Land Company* qui la chargeront de réaliser un semblant de projet de colonie commerciale et agricole dans les environs de Poyais¹⁴.

Herman Hendriks – l’armateur de l’*Albion* – réapparaîtra peu après son implication dans le projet d’emprunt de Poyais de 1823 aux côtés du comte de Wintz. Ce dernier l’engagera comme intermédiaire financier en charge de mettre sur pied l’émission de son emprunt grec concurrent de celui du comité philhellène de Londres¹⁵. L’échec de ce dernier n’empêchera néanmoins pas Hendriks de continuer à se profiler comme intermédiaire de choix dans l’émission d’emprunts pour de nouveaux États. Alors qu’Haïti négociera la reconnaissance de son indépendance par la France en 1825 contre le paiement d’une importante indemnité, Hendriks proposera au président Jean-Pierre Boyer de le considérer pour l’émission d’un emprunt¹⁶. Hendriks jouera probablement de sa proximité avec le gouvernement haïtien, puisqu’il avait déjà offert ses services au président de la jeune République dans le courant du mois de juin 1822¹⁷. Pensant ainsi se garantir un accès privilégié au territoire, Hendriks considérera même constituer une compagnie minière afin d’exploiter les ressources de son nouvel emprunteur¹⁸.

Alors qu’il est un associé de la banque chargée de payer les coupons des deux premiers emprunts de Poyais (*Perring, Barber & Shaw*), Benjamin Shaw est aussi le président du comité de la compagnie d’assurance maritime Lloyds. Bien qu’il se retire de cette fonction à la suite de la cessation des paiements de sa maison de banque en 1826 (probablement une conséquence de la crise de 1825)¹⁹, il deviendra l’année suivante, avec John Diston Powles, l’un des directeurs de la *Anglo-Mexican Mint Company* et de la *Anglo-Mexican Mining Association*²⁰.

¹⁴ OBERT Henri, «Charte de concession du territoire de Vera Paz accordé par le gouvernement de Guatemala à la compagnie commerciale et agricole des côtes orientales de l’Amérique centrale», in: *Mémoire contenant un aperçu statistique de l’État de Guatémala : ainsi que des renseignements précis sur son commerce, son industrie, son sol, sa température, son climat, et tout ce qui est relatif à cet État*, Bruxelles, Lesigne et cie, 1840; NAYLOR Robert Arthur, *Penny Ante Imperialism...*, pp. 121-133.

¹⁵ «Greek Loan – Dewitts v. Hendriks», *Evening Mail*, 12.11.1824.

¹⁶ UMURAZA Chantal, *Haïti et la France 1804-1848. Le rêve brisé*, Karthala, 2008, pp. 200-201.

¹⁷ MADIOU Thomas, *Histoire d’Haïti...*, pp. 318-320.

¹⁸ HENDRIKS Herman, *A Statement of Facts in Reference to the Formation of the Haytien Mining Company, with Copy of the Original Grant, and other Documents*, London, E. Wilson, 1827.

¹⁹ Lloyd’s of London, Minutes of the Committee of Lloyd’s, London, 15.09.1824, Guildhall Library, London, CLC/B/148/A/001/MS31571/008, p. 379; «SHAW, Benjamin (?1770-1843), of 29 Lower Brook Street, Mdx. | History of Parliament Online», <http://www.historyofparliamentonline.org/volume/1790-1820/member/shaw-benjamin-1770-1843>, consulté le 25.02.2022.

²⁰ «Anglo-Mexican Mining Association», in: *The British Imperial Calendar, on General Register of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, and Its Colonies (etc.)*, London: Arthur Varenham, 1840, pp. 309-310.

Déçu de son aventure financière, William John Richardson semblera vouloir reprendre une vie de rentier. Il s'essaiera toutefois à investir une partie de sa fortune dans des compagnies britanniques, certainement perçues comme des opérations moins risquées que les projets commerciaux et souverains latino-américains. Il sera d'ailleurs plaignant, avec six autres individus, dans un procès à la *Court of Chancery* l'opposant en tant qu'actionnaire aux administrateurs de la *British Iron Company* en 1843 au sujet d'allégations d'augmentation de capital frauduleuse²¹. De manière intéressante, Richardson ne sera alors jamais rappelé à son passé de chargé d'affaires de MacGregor. Il semblera néanmoins avoir trouvé l'amour sur cette route poyaisienne. En 1834, il épousera Jane-Augusta Hippisley, sœur de Gustavus Hippisley, l'ancien mercenaire britannique qui a suivi MacGregor dans sa fuite parisienne²².

Ce livre s'est attelé à retracer les diverses réussites et insuccès d'un épisode historique prétendument exceptionnel. Décrit comme l'un des fraudeurs financiers les – si ce n'est le – plus audacieux, Gregor MacGregor est souvent mis en avant comme l'incarnation parfaite d'un mal multiforme anhistorique quasi absolu, presque responsable des échecs de l'ensemble des systèmes financiers. En réintégrant l'épisode poyaisien dans son environnement économique, politique, légal et social propre, cet ouvrage a tenté de confronter ce qui s'associe finalement plus à un mythe contemporain qu'à une narration historique propre, telle que relatée par les sources primaires. De son acte de naissance (allocation de la concession territoriale de Poyais par le souverain miskitu George Frederic en 1820) à sa condamnation à mort (non-reconnaissance formelle édictée par le comité du *Foreign Stock Market* en 1824), Poyais apparaît finalement comme une tentative manquée de financer et d'organiser l'établissement d'une colonie britannique privée dédiée autant à l'exploitation commerciale d'une région sous souveraineté peu claire, qu'à l'extension d'une frontière potentiellement utile à la constitution et à l'intégration de nouvelles indépendances latino-américaines.

²¹ KNIGHT BRUCE J. L., «Richardson v. Larpent», in: *Reports of Cases Decided in the Court of Chancery*, vol. 2, New York, Banks, Gould & Co., 1843.

²² BURKE Sir Bernard, *Index to Burke's Dictionary of the Landed Gentry of Great Britain & Ireland*, vol. 3, London, Colburn and Company, 1853, p. 371. Gustavus Hippisley publiera plusieurs poèmes en hommage à sa sœur, Mrs. Richardson: HIPPISELEY Gustavus Butler, *Hours of Idleness*, London, Printed for private circulation, 1865.

Bien plus qu'un éclaircissement des aléas de MacGregor et de la tournure que prend son projet colonial, cette déconstruction de l'histoire de Poyais révèle quelques éléments sur les mouvements de pénétrations commerciales et financières britanniques au lendemain de l'effondrement économique et politique de l'empire espagnol. La mise en lumière des particularités obscures de l'histoire de Poyais et, ainsi, de l'ensemble des acteurs qui en sont issus renvoie alors inévitablement à des questions plus larges. Suivre MacGregor met en lumière l'existence d'un emprunt raté sur les marchés financiers internationaux du début du XIX^e siècle. La prise en compte d'un tel échec dans un exercice d'histoire financière révèle donc des dynamiques propres aux transformations des cadres institutionnels qui encadrent les marchés financiers à cette période et permettent, du moins à ses débuts, l'émergence de cette entreprise.

Bien qu'il s'agisse là d'un épisode aux particularités historiques spécifiques, Poyais apparaît alors comme un projet financier initialement sérieux, tout à fait caractéristique de son époque. Soutenu par des marchands-banquiers anglais qui espèrent étendre leurs activités au-delà de l'Atlantique, le projet imite en effet les technicités financières et les processus d'émission d'autres prêts étrangers de l'époque à l'avenir politique et commercial tout aussi incertain. Poyais naît ainsi de vides juridiques au sein, non seulement, du gouvernement britannique mais, plus important encore, des marchés financiers au sujet de la reconnaissance des nouveaux territoires américains.

Or, suivre MacGregor dans la conception et l'échec de son projet poyaisien met en avant également l'existence de multiples « mondes » au sein desquels son histoire se déroule, simultanément et chronologiquement – qu'il s'agisse ici de ceux de marchands antillais, d'un roi indigène, d'un abolitionniste anglais, d'esclavagistes et de marchands d'acajou du Honduras britannique, ou de marchands-banquiers londoniens. L'entreprise de Poyais apparaît comme essentiellement sculptée par différents protagonistes responsables de sa réalisation financière, commerciale ou politique. Se succédant, les interlocuteurs individuels privilégiés de MacGregor participent à un effort mené depuis les Antilles britanniques puis depuis Londres et visent essentiellement à se saisir, coûte que coûte, de parts d'un marché latino-américain nouvellement ouvert.

En particulier, la déconstruction opérée dans ce livre met en évidence les liens parfois insoupçonnés qui relient ces espaces et acteurs entre eux. L'histoire de l'emprunt de Poyais ne peut ainsi s'arrêter aux simples frontières des « mondes » successifs et distincts révélés par les voyages

de MacGregor, qu'il s'agisse de La City de Londres, de la Moskitie, ou du bureau d'un haut fonctionnaire du *Colonial Office*. Cette histoire est en effet bien celle d'une rencontre et des superpositions de ces différents « mondes », affectés chacun à leur manière par les transformations politiques et économiques globales des premières décennies du XIX^e siècle, révélées à la lumière des détails négligés et oubliés d'un travail de médiation et d'intermédiation transatlantique (finalement raté) de MacGregor.

D'une certaine manière, l'histoire de Poyais offre une vision décentrée des différents acteurs impliqués dans un projet de colonisation britannique en Amérique centrale. Elle dévoile ainsi certaines des inconnues qui composent l'équation (encore débattue) sous-jacente aux fondements d'une forme d'expansion impériale britannique. L'histoire de Poyais, à son tour, montre qu'une certaine forme d'expansion coloniale dans les Amériques (y compris en Amérique centrale) était bien présente dans l'esprit d'au moins un haut fonctionnaire du *Colonial Office* : Wilmot-Horton. Cependant, elle met également en lumière la façon dont d'autres acteurs issus des mondes rencontrés par MacGregor essaient tous de bénéficier, à leur manière, selon leurs propres conditions, et en fonction de leurs impératifs locaux, de l'expansion transatlantique des intérêts commerciaux britanniques ici initiée et (tragiquement) coordonnée par le mercenaire écossais.

Partageant de nombreuses caractéristiques avec d'autres projets commerciaux et financiers des premières décennies du XIX^e siècle, Poyais se distingue néanmoins principalement par le fait que ses architectes envisagent l'installation de leur activité au sein d'une région qui connaît déjà une présence de colons privés britanniques. Sans vraiment en saisir toutes les implications, MacGregor échoue donc à marcher sur les plates-bandes de concurrents au fait et capables d'influer sur un environnement politique centraméricain défini par la qualité des interactions entretenues avec les populations indigènes régionales. Ses multiples concurrents (magistrature du Honduras britannique, marchands-banquiers anglais favorables aux Républiques américaines de Simon Bolivar) maîtrisent également mieux les outils et les mécanismes à l'origine des transmissions d'informations transatlantiques légitimes. Finalement, la confiance d'un MacGregor envers les agents financiers chargés des levées de fonds nécessaires à la réalisation de Poyais, a eu raison de ses prétentions coloniales en Moskitie.

Visant à éclaircir les dessous de cette affaire particulière pour mieux comprendre les formes commerciales et financières prises par l'engouement britannique pour le continent américain au lendemain de l'effondrement de l'empire espagnol, il semble donc normal que celle-ci se focalise

essentiellement sur les seuls documents liés, de près ou de loin, aux affres de MacGregor. Offrant ainsi une plongée inédite dans les dynamiques et contours d'un projet financier et colonial particulier, celui-ci n'est toutefois pas dépourvu de certaines limites. Bien qu'appuyant sa réflexion sur un important corpus de sources primaires souvent inédites, cet ouvrage se fonde ainsi principalement sur des documents d'archives et de publications toujours liées, d'une façon ou d'une autre, au cas de Poyais. Or, seuls ceux qui ont survécu au passage du temps et aux politiques de conservation des institutions responsables de les préserver ont pu être considérés. Ainsi, l'environnement financier et commercial de ce début du XIX^e siècle étudié ne se lit ici qu'au travers des déboires de Poyais. Les dynamiques historiques narrées dans ce livre ne sont donc que celles qui s'inscrivent au sein des bornes chronologiques ici considérées. En se restreignant de la sorte à un objet de recherche si restreint et une période de si courte durée (quatre années), cette étude ne peut considérer les événements ou les mécanismes se manifestant hors du cadre poyaisien.

Cantonnée principalement aux sources liées au projet de MacGregor, cette monographie s'est néanmoins attelée à extraire des caractéristiques générales des particularités de Poyais. Ainsi, les prétendues excentricités et exceptions du projet poyaisien s'inscrivent en fin de compte dans les dynamiques européennes, caribéennes ou transatlantiques du début du XIX^e siècle d'un monde en transformation. Certaines stratégies ou actions déployées par des protagonistes poyaisiens apparaissent en effet comme relativement similaires à celles mobilisées par des acteurs autres, pourtant communément décrits comme «normaux». Comme pour Poyais, les rebondissements liés à l'émission de l'emprunt colombien de 1822 résultent moins d'une volonté propre et entière de son emprunteur que d'une initiative établie par les marchands-banquiers responsables de son financement. Comme pour Poyais, la validité et la légitimité ultime de l'emprunt grec du comité philhellène londonien de 1824 émergent d'une décision interne d'un comité du *Foreign Stock Market* qui s'attribue la prérogative (de refuser) de reconnaître les titres de nouvelles souverainetés.

Bien qu'en apparences semblables, il n'est toutefois pas certain que ces occurrences se fondent entièrement sur des bases communes. La concentration de cette étude sur le cas de Poyais ne permet certainement pas une introspection suffisante dans des problématiques propres liées aux cas parallèles, par exemple, de la Colombie ou de la Grèce. Il est ainsi difficile d'offrir des éléments de compréhension proposant des généralisations théoriques à des phénomènes autres que ceux relevés par une étude microhistorique approfondie d'un objet

si spécifique que celui de Poyais. Toutefois, comme l'explique Giovanni Levi, «*le principe unificateur de toute recherche microhistorique est la conviction que l'observation microscopique révélera des facteurs jusqu'alors non observés*». Ainsi, cette recherche s'est attelée à relever l'existence d'une série de signes historiques particuliers – pour reprendre la terminologie proposée par Roland Barthes – et à intégrer ceux-ci dans un environnement et des structures sociales intelligibles. De la sorte, la mobilisation d'une analyse dite microscopique, fondée essentiellement sur les agissements et les stratégies déployés par des acteurs en apparence statistiquement «aberrants», révèle non seulement les contradictions des systèmes normatifs dans lesquels s'inscrivent ces objets d'études, en fin de compte «*exceptionnellement normaux*», mais également les «*contradictions et pluralités des points de vue qui rendent tout système fluide et ouvert*»²³.

À la lumière des éléments exposés tout au long de cet ouvrage, Poyais n'apparaît alors pas que comme le simple fruit des lubies d'un MacGregor désespéré par des envies de grandeur et de prestige démesurées. Cette entreprise coloniale privée, présentée comme un État souverain pour en permettre un financement en apparence plus aisé, résulte plutôt de la rencontre d'initiatives individuelles. Celles-ci se constituent essentiellement d'espoirs multiples de concrétisation de projets politiques et commerciaux en devenir visant tous l'amélioration de réalités matérielles individuelles et collectives presque immédiates des deux côtés de l'Atlantique. En d'autres termes, chaque acteur – métropolitain ou périphérique – impliqué dans l'évolution de l'entreprise de Poyais souhaite, à un moment donné, voir s'installer une entreprise privée en Amérique centrale, mais pour des raisons qui lui est propre. Ainsi, chaque aspiration individuelle ou collective répond à des impératifs différents, caractéristiques des contraintes de chaque environnement local ou régional spécifique aux divers acteurs révélés tout au long de l'évolution du projet de MacGregor. Constituant un univers au sein duquel se négocient ces balbutiements de globalisation commerciale et financière, MacGregor devient alors autant producteur de nouvelles alliances et conflits, que révélateur de nouveaux usages (par exemple les pratiques financières dans la genèse et la reconnaissance – ou non – de

²³ «*The unifying principle of all microhistorical research is the belief that microscopic observation will reveal factors previously unobserved. [...] microhistorians have concentrated on the contradictions of normative systems and therefore on the fragmentation, contradictions and plurality of viewpoints which make all systems fluid and open.*», LEVI Giovanni, «On Microhistory», in: BURKE Peter (ed.), *New Perspectives on Historical Writing*, Cambridge, Polity Press, 1991, pp. 97, 107. Traduction de l'auteur.

dettes souveraines légitimes). L'échec pour rendre compatible l'ensemble des diverses aspirations composant le projet poyaisien serait alors, en fin de compte, peut-être à blâmer dans les malheurs de MacGregor.

L'emprunt de Poyais n'est ainsi pas qu'une opération financière mise sur pied par et pour le représentant politique d'une colonie en devenir. La constitution d'une dette souveraine est, à la lumière de l'histoire de Poyais, plutôt la résultante des diverses aspirations de différentes catégories d'acteurs. Profitant initialement à des marchands-banquiers anglais qui entrevoient un certain potentiel commercial dans la constitution d'un établissement colonial privé en Amérique centrale, l'émission d'un emprunt est aussi censée initialement convenir directement ou indirectement aux aspirations d'acteurs périphériques spécifiques. Ceux-ci incluent notamment le roi miskitu George Frederic – en tant qu'allocataire initial de la concession poyaisienne. À la lumière de la narration ici proposée, George Frederic envisage la constitution d'une colonie privée en Moskitie comme un acte de résistance individuel pour envisager le dépassement d'une configuration politique régionale qui ne lui convient plus. L'allocation d'une concession territoriale à MacGregor lui permet surtout de déléguer, à moindres frais, le développement économique d'une région dont il compte bien pouvoir, à terme, se présenter comme le digne représentant et souverain politique.

L'histoire de Poyais est ainsi, et surtout, aussi celle d'acteurs périphériques à La City de Londres, tels que le roi miskitu George Frederic. Leurs positionnements au sein de ces mouvements d'expansion commerciale et financière constituent alors de futurs paris sur leur propre amélioration de conditions matérielles, politiques, légales ou sociales, en apparente opposition à certains intérêts métropolitains. Ces tensions sont d'ailleurs dénoncées au travers d'une brève colonne de presse londonienne, publiée dans le courant de l'année 1822 dans le *London Courier*, peu de temps après l'émission du premier emprunt de Poyais²⁴ – déjà mentionnée plus haut. Un auteur anonyme y dénonce l'engouement financier pour les titres boursiers liés à l'ouverture des marchés latino-américains. Il s'amuse notamment de bientôt voir apparaître des campagnes farfelues de financement d'entreprises indigènes américaines, garanties, par exemple, par des quantités impressionnantes de plumes d'oie. Présentée comme un «*jeu d'esprit*», cette affreuse farce vise certainement à tourner en ridicule la volonté d'acteurs perçus comme périphériques d'user de tels instruments de crédit.

²⁴ «*More loans!!!*», *London Courier*, London, 25.10.1822.

Pour terminer cette histoire par son commencement, revisiter l'entreprise de Poyais montre que le projet de MacGregor apparaît comme le prolongement d'un projet politique et économique initié par le roi miskitu George Frederic. En multipliant divers angles d'analyse, cet ouvrage révèle ainsi que ce protagoniste – si souvent oublié de l'historiographie – cherche à se positionner comme véritable chef d'État au sein des processus de redéfinition politique d'Amérique centrale du début du XIX^e siècle. Tentant de se présenter comme le seul à pouvoir accorder et autoriser l'allocation de concessions territoriales destinées à permettre l'exploitation de ressources naturelles, George Frederic envisage de tirer profit de la distribution de concessions supplémentaires, allouées selon des conditions définies par lui-même. Aux terres de MacGregor, s'en ajouteront d'autres : le roi miskitu se donnera en effet la liberté d'accorder – ou non – un accès commercial à son territoire à d'autres entreprises. Au cours du mois de mars 1824, George Frederic refusera notamment à John Wright, capitaine de l'*Albion* envoyé à destination de Poyais vers la fin de l'année 1823, l'allocation d'une concession sur la base que ce dernier avait joué un rôle dans l'affaire poyaisienne. Dans le courant de l'année 1823, il semble également avoir refusé d'allouer une importante parcelle à un certain Pierre Lelacheur, un marchand originaire de Guersney²⁵. George Frederic prend ainsi son rôle de souverain d'un territoire géographiquement défini à la lettre. Le 8 mars 1824, il fait d'ailleurs parvenir un courrier au superintendant Codd. Il lui annonce avoir refusé d'intégrer son territoire au nouvel État de la République fédérale d'Amérique centrale, déclarée indépendante en juillet 1823. Il lui fait part plutôt de sa volonté de constituer « [son] Royaume » en nation indépendante, formellement alliée à la Grande-Bretagne. Il fait même parvenir à Codd un croquis de drapeau national envisagé – six bandes alternant bleu et blanc, et orné d'un *Union Jack* dans le coin supérieur gauche (fig. 22)²⁶.

Le corps de George Frederic sera retrouvé deux jours plus tard, sur une plage de cap Gracias a Dios. Les raisons de sa mort restent obscures pendant un certain temps. Une enquête menée par quelques marchands étrangers établis au cap Gracias a Dios affirmera rapidement que le jeune roi s'est noyé ivre²⁷. Son frère, Robert Charles Frederic, lui succédera,

²⁵ SORSBY Karen, «George III...», pp. 399-402.

²⁶ George Frederic, courrier à Edward Codd, 08.03.1824, The National Archives, Kew, CO 123/35. Soulignement présent dans la source d'origine, traduction de l'auteur.

²⁷ Lelacheur Peter, Smith William, Bogg William et al., Inquest, Cape Gracias a Dios, 10.03.1824, The National Archives, Kew, CO 123/35; Woodbine George, courrier à Edward Codd, 11.03.1824,



Fig. 22. Drapeau miskitu selon George Frederic, 1824.

Source: George Frederic, lettre à Edward Codd, 8 mars 1824, CO 123/35, The National Archives, Kew.

initiant alors une politique plus conciliante envers le Honduras britannique et respectant mieux son rôle d'intermédiaire culturel. Cependant, une enquête conduite bien plus tard révélera que Pierre Lelacheur, marchand et ancien capitaine corsaire de Guernesey, avait en réalité orchestré l'assassinat de George Frederic, au motif que le roi miskitu, qui avait tiré les leçons de sa collaboration ratée avec MacGregor, avait refusé de lui attribuer une importante concession territoriale²⁸.

The National Archives, Kew, CO 123/35; Woodbine George, Depositions relating to his late Majesty George Frederic Augustus, Cape Gracias a Dios, 10.03.1824, The National Archives, Kew, CO 123/35.

²⁸ SORSBY Karen, «George III...», p. 400.

Sources

Collections d'archives

Archives départementales de la Dordogne, Périgueux.

Archives départementales du Pas-de-Calais, Dainville.

Archives diplomatiques, La Courneuve.

Archives Nationales, Paris.

Archivo General de Indias, Sevilla.

Archivos del General Francisco de Miranda, Caracas. <http://www.franciscodemiranda.org>.

Belize State Records and Archives Service, Belmopan.

British Library, London.

British Museum, London.

Guildhall Library, London.

Hansard 1803-2005, London. <https://api.parliament.uk/historic-hansard/index.html>

Jamaican Family Search Genealogy Research Library, Kingston. <http://www.jamaicanfamilysearch.com>.

John Carter Brown Library, Providence.

Legacies of British Slave-ownership database, University College London. <http://www.depts-live.ucl.ac.uk/lbs>

Lloyds Banking Group Archives, Edinburgh.

London Metropolitan Archives, London.
Marsden Online Archive. <http://marsdenarchive.otago.ac.nz>
National Portrait Gallery, London.
National Records of Scotland, Edinburgh.
Rothschild Archive, London.
Royal Commonwealth Society Library, Cambridge.
Staffordshire County Record Office, Stafford.
The National Archives, Kew.
The New York Public Library, New York.

Journaux

Aberdeen Journal
Aberdeen Press and Journal
Caledonian Mercury
Cobbett's Weekly Register
Course of the Exchange
Dublin Evening Post
Evening Mail
Gentleman's Magazine and Historical Chronicle
Groninger Courant
John Bull
Honduras Gazette and Commercial Advertiser
Hull Packet
Kentish Weekly Post or Canterbury Journal
Legal Observer
London Courier
London Gazette
Missionary Register
Morning Advertised
Morning Chronicle

Morning Post
 Public Ledger and Daily Advertiser
 Observer
 Oxford Journal
 Rotterdamsche Courant
 Saunders's News-Letter
 Scotsman
 The Times

Sources imprimées

- A Collection of all the Treaties of Peace, Alliance, and Commerce between Great-Britain and Other Powers*, vol. 3/3, London, J. Debrett, 1785.
- A MEMBER OF THE HONOURABLE SOCIETY OF LINCOLN'S INN, *The Contractor Unmasked*, London, Hurst, Robinson & Co, 1823.
- A RETIRED PAWNBORKER, *An Examination of the Present Modes of Granting Temporary Loans on Pledges by Pawnbrokers and of those Proposed by the London Equitable Loan Bank Company*, London, E. Wilson, 1825.
- «A Sketch of the Mosquito Shore», *The Quarterly Review* 28(55), 10.1822, pp. 157-161.
- A WEST INDIAN, *No Colonies No Funds!!!*, London, Effingham Wilson, 1826.
- ALEXANDER Alexander, *The Life of Alexander Alexander*, vol. 1/2, Edinburgh, Blackwood, 1830.
- ALEXANDER Alexander, *The Life of Alexander Alexander*, vol. 2/2, Edinburgh, Blackwood, 1830.
- An Address to the Spanish Bondholders*, London, Morgan Printer, 1820.
- AN OFFICER LATE IN THE COLOMBIAN SERVICE, *The Present State of Colombia, by an Officer Late in the Colombian Service*, London, John Murray, 1827.
- «Anglo-Mexican Mining Association», in: *The British Imperial Calendar, or General Register of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, and its Colonies (etc.)*, London, Arthur Varenham, 1840, pp. 309-310.

- BARD Samuel A., *Waikna; or Adventures on the Mosquito-Shore*, New York, Harper and Brothers, 1855.
- BENNETT MURRAY Sonia, *They Came to Belize, 1750-1810: Compiled from Records of Jamaica, the Mosquito Shore, and Belize at the British & Belize National Archives*, Baltimore, Clearfield, 2017.
- BENNETT MURRAY Sonia, *The First Parish Register of Belize, 1794-1810, and the first four Censuses, 1816-1826*, Baltimore, Md, Clearfield, 2010.
- BENTHAM Jeremy, «Proposals for the Junction of the Two Seas, the Atlantic and the Pacific, by Means of a Joint-Stock Company, to Be Styled the Junctiona Company (1822)», in: BOWRING John (ed.), *The Works of Jeremy Bentham, now first Collected*, vol. 8, Edinburgh, William Tait, 1839, pp. 561-571.
- BINGHAM Peregrine, «Skeen v. M'Gregor», in: *Reports of Cases Argued and Determined in the Court of Common*, vol. 1, London, A. Strahan, 1823, p. 242.
- BOLIVAR Simon, «Reply of a South American to a Gentleman of this Island (Jamaica)», in: BIERCK Harold A. (ed.), *Selected Writings of Bolivar*, vol. 1, New York, The Colonial Press Inc., 1951. En ligne: <http://faculty.smu.edu/bakewell/BAKEWELL/texts/jamaica-letter.html>, consulté le 17.03.2018.
- BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras*, vol. 1/3, London, Sifton Praed & Co, 1931.
- BURDON John Alder (ed.), *Archives of British Honduras*, vol. 2/3, London, Sifton Praed & Co, 1934.
- BURKE Edmund, «Speech on Divorce Bill (29 April 1771)», in: LANGFORD Paul (ed.), *The Writings and Speeches of Edmund Burke*, vol. 2, Oxford, Clarendon Press, 1981, pp. 357-359.
- BURKE Edmund, *Thoughts on the Prospect of a Regicide Peace in a Series of Letters*, London, J. Owen, 1796.
- BURNABY William, *Regulations for the Better Government of His Majesty's Subjects in the Bay of Honduras*, London, T. Gillet, 1809.
- CANNON Richard, *Historical Record of the Twenty-second, or the Cheshire Regiment of Foot: Containing an Account of the Formation of the Regiment in 1689, and of its Subsequent Services to 1849*, London, Parker, Furnivall, & Parker, 1849.

- CARLYLE Thomas, «Thomas Carlyle to James Carlyle, the Elder», *The Carlyle Letters Online* 3(1), 25.06.1824, pp. 96-97.
- CARLYLE Thomas, «Thomas Carlyle to Alexander Carlyle», *The Carlyle Letters Online* 2(1), 27.04.1822, pp. 92-95.
- «Cases in which Alterations Have Been Made in Customs and Excise Duties, by a Treasury Order, since 1800», in: *Accounts and Papers 1831-1832 Relating to Customs and Excise, Imports and Exports, Shipping and Trade*, vol. 7, London, H.M. Stationery Office, 1832, p. 9.
- «Census 1806», 1806, Belize State Records and Archives Service, Belmopan, Censuses.
- CHALONER et FLEMING, *The Mahogany Tree*, Liverpool, Rockliff and son, 1850.
- CHIPPENDALE Thomas, *The Gentleman and Cabinet-maker's Director*, London, Printed for the author, 1754.
- COBBETT William, *The Emigrant's Guide in Ten Letters Addressed to the Tax-Payers of England*, London, Mills, Jowett and Mills, 1829.
- CODD Edward, *Proceedings of an Inquiry and Investigation: Instituted by Major General Codd, His Majesty's Superintendent and Commander-in-Chief at Belize, Honduras, Relative to Poyais, &c. &c. &c*, London, Lawler and Quick, 1824.
- «Code de commerce (1807)», in: *Les archives de la Révolution française*, Witney, Micro Graphix, s. d., pp. 354-421.
- COMMITTEE FOR GENERAL PURPOSES OF THE LONDON STOCK EXCHANGE, *Rules and Regulations*, London, Stephen Couchman, 1812.
- CONNERY James, *An Essay on Charitable Economy, upon the Loan Bank System: Called on the Continent «Mont de Piété», that Is, the Mount, or Rather the Heap, for the Distribution of Charity: Being an Antidote to Counteract the Baneful Effects of Pawnbroking ...: Dedicated, by Permission, to William Sharman Crawford*, London, J. Cumming, 1837.
- COOPER James Fenimore, *The Last of the Mohicans: a Narrative of 1757*, vol. 1/3, Paris, L. Baudry, 1826.
- COOPER James Fenimore, *The Last of the Mohicans: a Narrative of 1757*, vol. 1/3, London, John Miller, 1826.
- COURT OF COMMON COUNCIL, A Report of the Proceedings of the Court of Common Council of the City of London, March 11, 1825, relative to the Equitable Loan Bank Company., 11.03.1825.

- DARD Henri Jean Baptiste, *Observations sur le droit de souveraineté de la France sur Saint-Domingue et sur les droits des colons propriétaires de cette île*, Paris, Gide fils, 1823.
- DARD Henri Jean Baptiste, *Opinion d'un jurisconsulte, concernant la confiscation, la vente des biens des émigrés et la confirmation de la vente de ces biens par l'autorité royale*, Paris, impr. de C.-J. Trouvé, 1821.
- DARD Henri Jean Baptiste, *Biens des émigrés*, Paris, Le Normant, 1814.
- Defence of the Principles of the Equitable Loan Bank, and Mont de Piété, against the Attacks of the Meeting of Pawnbrokers*, London, J. Robins and Co., 1824.
- DICKENS Charles, *Bleak House*, London, Chapman & Hall, 1853.
- DOUGLAS James, *Journals and Reminiscences of James Douglas, M.D.*, New York, The Torch Press, 1910.
- DUMAS Alexandre, *Le capitaine Pamphile*, Paris, Calmann-Lévy, 1877.
- DUMAS Alexandre, *Le capitaine Pamphile*, Paris, Dumont, 1839.
- DUNHAM Jacob, *Journal of Voyages*, New York, 1850.
- EDWARDS Bryan, *Poyais: an Account of the British Settlements on the Musquito Shore*, London, COL, 1773.
- EQUITABLE LOAN BANK COMPANY, *Equitable Loan Bank: Plan of the Bank*, London, 1824.
- «Extract from a Proclamation of Gregor MacGregor, Dated Head-Quarters, Amelia Island, June 30, 1817», *Niles' Weekly Register* 13(22), 24.01.1818, p. 350.
- FOREIGN OFFICE, *British and Foreign State Papers 1849-1850*, vol. 38, London, Harrison, 1862.
- HACKETT James, *Narrative of the Expedition which Sailed from England in 1817, to Join the South American Patriots*, London, John Murray, 1818.
- HAKEWILL James, *A Picturesque Tour of the Island of Jamaica*, London, Hurst and Robinson, 1825.
- HALL Hector, *Falsehood Detected, or, a Reply to an Unfounded and Slanderous Publication, Entitled «The Belize Merchants Unmasked»: with some Characteristic Traits of the Author*, Jamaica, 1824 (Jay I. Kislak Collection).
- HASTIE James, *Narrative of a Voyage in the Ship Kennersley Castle from Leith Roads to Poyais with some Account of the Proceedings of the*

- Workmen on their Arrival at Black River, in that Territory, and of their Subsequent Removal to Belize*, Edinburgh, Printed for the author, 1823.
- HENDERSON George, *An Account of the British Settlement of Honduras: Being a Brief View of its Commercial and Agricultural Resources, Soil, Climate, Natural History, &c. To which are Added Sketches of the Manners and Customs of the Mosquito Indians, Preceded by the Journal of a Voyage to the Mosquito Shore ...*, London, C. & R. Baldwin, 1809.
- HENDRIKS Herman, *A Statement of Facts in reference to the Formation of the Haytien Mining Company, with Copy of the Original Grant, and other Documents*, London, E. Wilson, 1827.
- HENDRIKS Herman, *A Plain Narrative of Facts*, London, Stephen Couchman, 1824.
- HIPPISLEY Gustavus Butler, *Hours of Idleness*, London, Printed for private circulation, 1865.
- HIPPISLEY Gustavus Butler, *The Siege of Barcelona, a Poem in three Cantos*, London, 1842.
- HIPPISLEY Gustavus Butler, *Acts of Oppression, Committed under the Administration of M. de Villéle, Prime Minister of Charles X in the Years 1825-6. In a Series of Letters*, London: Alfred Miller, 1831.
- HIPPISLEY Gustavus Matthias, *A Narrative of the Expedition to the Rivers Orinoco and Apuré, in South America: which Sailed from England in November 1817, and Joined the Patriotic Forces in Venezuela and Caráccas*, London, John Murray, 1819.
- HODGSON Robert, *Some Account of the Mosquito Territory*, 2^e édition, Edinburgh, William Blackwood, 1822.
- HOOKE William Jackson, *The Journal of Botany*, vol. 4, London & Edinburgh, Longman, Orme & Co & William Pamplin & Maclachlan, Stewart & Co, 1842.
- HOUSE OF COMMONS, Correspondence respecting the Mosquito Territory. Presented to the House of Commons, July 3, 1848, in pursuance of their address of April 3, 1848, London, T.R. Harrison, 1848.
- HUMBOLDT Alexander von, *Political Essay on the Kingdom of New Spain*, London, Longman, Hurst, Rees, Orme and Brown, 1811.
- INHABITANTS OF HONDURAS, *The Defence of the Settlers of Honduras against the Unjust and Unfounded Representations of Colonel George Arthur, late Superintendent of that Settlement*, Jamaica &

- London, Alex Aikman junior & Baldwin, Cradock and Joy, and Hatchard and Son, 1824.
- IRVING Washington, *The Life and Voyages of Christopher Columbus*, Boston, Twayne Publishers, 1981 (The Complete works of Washington Irving 11).
- KELLY Patrick, *Le cambiste universel, ou traité complet des changes, monnaies, poids et mesures, de toutes les nations commerçantes et de leurs colonies*, vol. 1, Paris, Bossange frères, J. P. Aillaud, 1823.
- KNIGHT BRUCE J. L., «Richardson v. Larpent», in: *Reports of Cases Decided in the Court of Chancery*, vol. 2, New York, Banks, Gould & Co., 1843.
- LEDRU-ROLLIN, SULPICY, ROGER F. et al., «Messal C. Sturt», in: *Journal du Palais: jurisprudence française*, vol. 6, Paris, F.-F. Patris, 1838, p. 721.
- LEHUBY Jean-François, *Procès contre la Compagnie de la Nouvelle-Neustrie*, Paris, impr. A. Boucher, 1826.
- LOW George Augustus, *The Belise Merchants Unmasked, or, a Review of their Late Proceedings against Poyais: from Information and Authentic Documents Gained on the Spot, during a Visit to those Parts in the Months of August and September, 1823*, London, D.S. Maurice, 1824.
- LOWE John, «Mr. John Lowe to the Marquess of Londonderry», in: VANE Charles William (ed.), *Correspondence, Despatches, and other Papers of Viscount Castlereagh*, vol. 4, London, John Murray, 1853, pp. 476-482.
- LOWE John, «A Letter to the Rt. Hon. George Canning, MP on the Policy of Recognising the Independence of the South American States», in: *The Pamphleteer*, vol. 21, London, Sherwood and co., 1823(42), pp. 401-413.
- MACGREGOR Gregor, *Exposición documentada que el General Mac-Gregor dirigió al Gobierno de Venezuela y resolución que a ella recayó*, Caracas, A. Damiron, 1839 (Misceláneas 658). En ligne: <http://www.banrepultural.org/blaavirtual/ciencia-militar/exposicion-documentada-que-el-general-mac-gregor-dirijio-al-gobierno-de-venezuela>, consulté le 11.04.2013.
- MACGREGOR Gregor, *Plan of a Constitution for the Inhabitants of the Indian Coast in Central America, Commonly Called the Mosquito Shore*, Edinburgh, Balfour and Jack, 1836, British Library, London, General Reference Collection 8179.b.18.
- MACGREGOR Gregor, *Constitution de la nation Poyaisienne dans l'Amérique Centrale*, London, Johnson, 1825, Archives départementales de la Dordogne, Périgueux, J 284/1828 34.

- MADDEN Richard Robert, *A Twelvemonth's Residence in the West Indies, during the Transition from Slavery to Apprenticeship: with Incidental Notices of the State of Society, Prospects, and Natural Resources of Jamaica and Other Islands*, vol. 2, London, James Cochrane, 1835.
- MADIOU Thomas, *Histoire d'Haïti*, vol. 4, Paris, Éditions Henri Deschamps, 1826.
- MALTHUS Thomas Robert, «Population», in: *Supplement to the Encyclopædia Britannica*, vol. 6, Edinburgh, Archibald Constable and Company, 1824, pp. 307-333.
- MALTHUS Thomas Robert, *An Essay on the Principle of Population*, 2^e édition, London, J. Johnson, 1803.
- MALTHUS Thomas Robert, *An Essay on the Principle of Population, as it Affects the Future Improvement of Society. With Remarks on the Speculations of Mr. Godwin, M. Condorcet and other Writers*, London, J. Johnson, 1798.
- MATHER Cotton, *Some Considerations on the Bills of Credit now Passing in New-England*, Boston, Harris and Allen, 1691.
- MÉRILHOU Joseph, *Précis pour le Général Sir Grégor Mac-Grégor, Cacique de Poyais, dans l'Amérique centrale*, Paris, Porthmann, 1825.
- MIERS John, *Travels in Chile and La Plata: Including Accounts Respecting the Political History, Geography, Geology, Statistics, Government, Finances, Agriculture, Manners, and Customs, and the Mining Operations in Chile*, vol. 2, London, Baldwin, Cradock, and Joy, 1826.
- MORILLO Pablo, *Mémoires du général Morillo, comte de Carthagène, marquis de la Puerta, relatifs aux principaux événemens de ses campagnes en Amérique de 1815 à 1821*, Paris, P. Dufart, 1826.
- NUGENT Maria, *Lady Nugent's Journal of her Residence in Jamaica from 1801 to 1805*, Kingston, University of the West Indies, 2002.
- OBERT Henri, «Charte de concession du territoire de Vera Paz accordé par le gouvernement de Guatemala à la compagnie commerciale et agricole des côtes orientales de l'Amérique centrale», in: *Mémoire contenant un aperçu statistique de l'État de Guatémala: ainsi que des renseignements précis sur son commerce, son industrie, son sol, sa température, son climat, et tout ce qui est relatif à cet État*, Bruxelles, Lesigne et cie, 1840.
- OUVRARD Gabriel-Julien, *Mémoires de G.-J. Ouvrard: sur sa vie et ses diverses opérations financières...*, Paris: Moutardier, 1827.

- PARRY Clive (ed.), «Convention between Great Britain and Spain, Signed at London, 14 July 1786», in: *The Consolidated Treaty Series*, vol. 50, Dobbs Ferry NY, Oceana Publications, 1969, pp. 47-51.
- PARTON James, *Life of Andrew Jackson*, Boston, New York, Houghton, Mifflin and Company, 1888.
- PEPE Guglielmo, *Relation des événements politiques et militaires qui ont eu lieu à Naples en 1820 et 1821, adressée à S. M. le Roi des Deux Siciles*, Paris, chez les principaux libraires, 1822.
- PIM Bedford, SEEMANN Berthold Carl, *Dottings on the Roadside, in Panama, Nicaragua, and Mosquito*, London, Chapman and Hall, 1869.
- Post-Office Annual Directory*, Edinburgh, James Schaw, 1822.
- PRATT Josiah (ed.), *The Works of the Right Reverend Father in God Ezekiel Hopkins, D.D.*, vol. 1, London, Seeley, 1809.
- PRATT Josiah, PRATT John Henry, *Memoir of the Rev. Josiah Pratt, B.D.*, London, Seeleys, 1849.
- Proposed Colony in the District of Black River on the Northern Coast of Central America...: Granted to the British Central American Land Company*, Effingham Wilson, 1838.
- RAFTER Michael, *Memoirs of Gregor McGregor comprising a Sketch of the Revolution in New Granada and Venezuela with Biographical Notices of Generals Miranda, Bolivar, Morillo and Horé and a Narrative of the Expeditions to Amelia Island, Porto Bello and Rio de la Hache Interspersed with Revolutionary Anecdotes*, London, J.J. Stockdale, 1820.
- ROBERTS Orlando W., *Narratives of Voyages and Excursions on the East Coast and in the Interior of Central America*, Edinburgh, Constable & co., 1827.
- ROUGHLEY Thomas, *The Jamaica Planter's Guide; or, a System for Planting and Managing a Sugar Estate, or other Plantations in that Island, and throughout the British West Indies in General*, London, Longman, Hurst, Rees, Orme, and Brown, 1823.
- SELECT COMMITTEE ON EMIGRATION, *The Report of the Select Committee on Emigration in 1826*, London, John Murray, 1827.
- SELECT COMMITTEE ON THE EMPLOYMENT OF THE POOR IN IRELAND, *Report from the Select Committee on the Employment of the Poor in Ireland: Ordered by the House of Commons, to Be Printed, 16 July, 1823*, 1823.

- SMEETON George, *Doings in London: or, Day and Night Scenes of the Frauds, Frolics, Manners, and Depravities of the Metropolis*, London, Orlando Hodgson, 1828.
- SOUTHEY Robert, *Madoc*, vol. 1, London, Munroe and Francis, 1806.
- SQUIER Ephraim G., *Tropical Fibres: their Production and Economic Extraction*, New York, Scribner & Co., 124 Grand Street, 1861.
- SQUIER Ephraim G., *Information on the Coal Mines of the River Lempa, Republic of San Salvador, Central America*, London, Chiswick Press, 1856.
- SQUIER Ephraim G., «Nicaragua», *Harper's New Monthly Magazine* 11(66), 11.1855, pp. 744-763.
- SQUIER Ephraim G., «Something about the Mosquitos», *Harper's New Monthly Magazine* 11(64), 09.1855, pp. 456-466.
- SQUIER Ephraim G., *Honduras Interoceanic Railway: Preliminary Report*, New York, Tubbs, Nesmith & Teall, printers, 1854.
- SQUIER Ephraim G., *Nicaragua; its People, Scenery, Monuments, and the Proposed Interoceanic Canal*, 2 vol., New York, Appleton and Co., 1852.
- SQUIER Ephraim G., DAVIS E. H., *Ancient Monuments of the Mississippi Valley*, New York, Bartlett & Welford, 1848 (Smithsonian Contributions to Knowledge).
- STRANGWAYS Thomas, *Sketch of the Mosquito Shore, Including the Territory of Poyais: Descriptive of the Country; with some Information as to its Production, the best Mode of Culture, &c. ... Chiefly Intended for the Use of Settlers*, Edinburgh, W. Blackwood, 1822.
- Substance of the Debate in the House of Commons on the 15th May, 1823, on a Motion for the Mitigation and Gradual Abolition of Slavery throughout the British Dominion*, London, Ellerton and Henderson, 1823.
- «The Cow-Tree of America», *The Penny Magazine of the Society for the Diffusion of Useful Knowledge*, 30.04.1836, pp. 166-168.
- The Honduras Almanack*, Belize, authority of the Legislative Assembly, 1828.
- The New Bankrupt Act, with an Explanation of the Difference between the Old Acts and the New Act*, London, J. and W.T. Clarke, 1824.
- The Pawnbrokers' Reply to the Pretended Fair and Candid Statement of the Equitable Loan Bank Company*, Islington, F. Tower, 1825.

- TORRENS Major, *A Paper on the Means of Reducing the Poors Rates, and of Affording Effectual and Permanent Relief to the Labouring Classes*, London, 1817.
- VERAX, *A Letter to the Editor of the Quartely Review for Oct. 1822 on a Review of Captain Strangeway's Sketch of the Mosquito Shore*, London, R. Gilbert, 1823.
- VITTORINO Antonio, *Relaciones colombo-británicas de 1823 a 1825: según los documentos del Foreign Office*, Barranquilla, Ediciones Uninorte, 1990.
- WALKER J., LEA R., NUNN J., *The Parliamentary Register; or, History of the Proceedings and Debates of the House of Commons*, vol. 1, London, J. Stockdale, 1802.
- WILBERFORCE William, *An Appeal to the Religion, Justice, and Humanity of the Inhabitants of the British Empire: in Behalf of the Negro Slaves in the West Indies*, London, J. Hatchard and son, 1823.
- WILMOT-HORTON Robert, *Letters Containing Observations on Colonial Policy*, London, J. Cunningham, 1839.
- WILMOT-HORTON Robert, *The West India Question Practically Considered*, 2^e édition, London, John Murray, 1826.
- WILMOT-HORTON Robert, *Outline of a Plan of Emigration to Upper Canada*, London, F. Warr, 1823.
- WILMOT-HORTON Robert, *Observations upon the Outline of a Plan of Emigration to Upper Canada*, London, W. Clowes, 1823.
- WOODCROFT Bennet, «Gilman Sowerby 13th April 1825», in: *Titles of Patents of Invention*, vol. 2, London, G.E. Eyre and W. Spottiswoode, 1854.
- WRIGHT John, *Memoir of the Mosquito Territory, as Respecting the Voluntary Cession of it to the Crown of Great Britain*, London, J. Hatchard, 1808.

Bibliographie

- «25 People to Blame for the Financial Crisis», *TIME*, 2009. En ligne: http://content.time.com/time/specials/packages/article/0,28804,1877351_1878509_1878508,00.html, consulté le 25.02.2022.
- ADELMAN Jeremy, *Sovereignty and Revolution in the Iberian Atlantic*, Princeton, Princeton University Press, 2006.
- ALLAN Victor, «The Prince of Poyais», *History Today* 2, 1952, pp. 53-8.
- ALLEN Steve, «Control Lessons from the Société Générale Fraud», *Bank Accounting & Finance* 21(6), 10.2008, pp. 29-34.
- ANDERSON Ian, «Hyslops», *Hyslop-Maxwell*, <http://hyslopmaxwell.com/hyslops>, consulté le 29.09.2015.
- ANDERSON Jennifer L., *Mahogany: the Costs of Luxury in Early America*, Cambridge, Harvard University Press, 2012.
- ANDERSON Jennifer L., «Nature's Currency: the Atlantic Mahogany Trade and the Commodification of Nature in the Eighteenth Century», *Early American Studies: an Interdisciplinary Journal* 2(1), 2004, pp. 47-80.
- APTED Michael, *Amazing Grace*, Momentum Pictures, 2006.
- BAEZA Andrés, *Contacts, Collisions and Relationships: Britons and Chileans in the Independence Era, 1806-1831*, Liverpool, Liverpool University Press, 2019 (Liverpool Latin American Studies 19).
- BANNER Stuart, *Speculation: a History of the Elusive Line between Gambling and Investment*, Oxford & New York, Oxford University Press, 2017.

- BARTHES Roland, *Mythologies*, Paris, Seuil, 2014 (Points Essais).
- BARTLE G. F., «Bowring and the Greek Loans of 1824 and 1825», *Balkan Studies* 3(1), 01.01.1962, pp. 61-74.
- BASHFORD Alison, CHAPLIN Joyce E., *The New Worlds of Thomas Robert Malthus: Rereading the Principle of Population*, Princeton, Princeton University Press, 2016.
- BEAUREGARD Joseph, MOUNEYRES Pascal, CLERTÉ Joris, «Les supercherries financières», Web séries, France Télévision, Paris, 2014. En ligne : <https://doncvoilaproductions.wordpress.com/2014/09/23/les-supercherries-financieres-2>, consulté le 25.02.2022.
- BEBBINGTON David William, *Evangelicalism in Modern Britain: a History from the 1730s to the 1980s*, London, Routledge, 1995.
- BECCARIO Cameron, «Earth», 2018, <http://earth.nullschool.net>, consulté le 14.06.2022.
- BECKER Howard S., *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*, New York, The Free Press, 1963.
- BECQUART Noël, «Joseph Mérilhau», in: LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD (éd.), *Cent portraits périgourdiens*, Périgueux, Pierre Fanlac, 1980, pp. 132-133.
- BELAUBRE Christophe, DYM Jordana, SAVAGE John (éds.), *Napoleon's Atlantic: the Impact of Napoleonic Empire in the Atlantic World*, Leiden, Brill, 2010 (Atlantic world).
- BELMONTE Kevin Charles, *William Wilberforce: a Hero for Humanity*, Grand Rapids, Mich, Zondervan, 2007.
- BENCHENEB Rachid, «Les dramaturges arabes et le récit-cadre des Mille et une Nuits», *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 18(1), 1974, pp. 7-18.
- BENNETT Charles E., *General MacGregor: Hero or Rogue?*, Jacksonville, Mid Nite Books, 2001.
- BERALDI Henri, *Les graveurs du XIX^e siècle : guide de l'amateur d'estampes modernes*, vol. 2, Paris, L. Conquet, 1885.
- BERGAMIN André, «Gregor Macgregor», *Super Interessante Magazine*, 07.2009, En ligne : <https://www.flickr.com/photos/andrebergamin/3680943855>, consulté le 06.06.2022.
- BERGERON Louis, *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire*, Paris, EHESS, 2013 (Les ré-impressions).

- BERGERON Louis, *Les révolutions européennes et le partage du monde*, Paris, Robert Laffont, 1972 (Le monde et son histoire).
- BERTRAND Romain, CALAFAT Guillaume, «La microhistoire globale : affaire(s) à suivre», *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 73(1), 2018, pp. 1-18.
- BIGNON Vincent, FLANDREAU Marc, «The Price of Media Capture and the Debasement of the French Newspaper Industry during the Interwar», *The Journal of Economic History* 74(03), 09.2014, pp. 799-830.
- BIGNON Vincent, FLANDREAU Marc, «The Economics of Badmouthing: Libel Law and the Underworld of the Financial Press in France before World War I», *The Journal of Economic History* 71(03), 09.2011, pp. 616-653.
- BILTOFT Carolyn N., «Reading Roland Barthes in the Age of Misinformation», *Los Angeles Review of Books*, 21.03.2021. En ligne : <https://lareviewofbooks.org/article/reading-roland-barthes-in-the-age-of-misinformation/>, consulté le 23.06.2021.
- BINGHAM Adrian, «'The Digitization of Newspaper Archives: Opportunities and Challenges for Historians'», *Twentieth Century British History* 21(2), 06.2010, pp. 225-231.
- BLAKE Robert, *Disraeli*, 4^e édition, New York, St. Martin's Press, 1967.
- BLAUT James M., «Environmentalism and Eurocentrism», *Geographical Review* 89(3), 07.1999, pp. 391-408.
- BLOUET Olwyn M., «Buxton, Sir Thomas Fowell, First Baronet», in: *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2010. En ligne : <http://www.oxforddnb.com/view/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-4247>, consulté le 25.02.2022.
- BOLLAND O. Nigel, «Systems of Domination after Slavery: the Control of Land and Labor in the British West Indies after 1838», *Comparative Studies in Society and History* 23(4), 1981, pp. 591-619.
- BOLLAND O. Nigel, *The Formation of a Colonial Society: Belize, from Conquest to Crown Colony*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1977.
- BONVINI Alessandro, «“L'aratro e la spada”. Gli esuli italiani oltre la frontiera argentina, 1855-1859», *Viaggiatori* (2), 02.03.2018, pp. 195-241.

- BROUGHTON E. C., *Memoirs of the 65th Regiment, 1st Battn. the New York & Lancaster regt.*, London, W. Clowes & Sons, 1914.
- BROWN Matthew, «British Informal Empire and the Origins of Association Football in South America», *Soccer & Society* 16(2-3), 04.05.2015, pp. 169-182.
- BROWN Matthew, «The Life of Alexander Alexander and the Spanish Atlantic, 1799-1822», in: WILLIAMS Caroline (ed.), *Bridging the Early Modern Atlantic World: People, Products, and Practices on the Move*, Farnham, Ashgate, 2009, pp. 203-222.
- BROWN Matthew (ed.), *Informal Empire in Latin America: Culture, Commerce and Capital*, Oxford, Blackwell Publishing, 2008 (Bulletin of Latin American research).
- BROWN Matthew, «Not Forging Nations but Foraging for Them: Uncertain Collective Identities in Gran Colombia», *Nations & Nationalism* 12(2), 04.2006, p. 223.
- BROWN Matthew, *Adventuring through Spanish Colonies: Simón Bolívar, Foreign Mercenaries and the Birth of New Nations*, Liverpool, Liverpool University Press, 2006.
- BROWN Matthew, «Gregor MacGregor: Clansman, Conquistador and Coloniser on the Fringes of the British Empire», in: LAMBERT David, LESTER Alan (eds.), *Colonial Lives across the British Empire: Imperial Careering in the Long Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, pp. 32-57.
- BROWN Matthew, «Soldier Heroes and the Colombian Wars of Independence», *Hispanic Research Journal* 7(1), 2006, pp. 41-56.
- BROWN Matthew, «Inca, Sailor, Soldier, King: Gregor MacGregor and the Early Nineteenth-Century Caribbean», *Bulletin of Latin American Research* (1), 2005, pp. 44-70.
- BROWN Matthew, «Adventurers, Foreign Women and Masculinity in the Colombian Wars of Independence», *Feminist Review* (79), 2005, pp. 36-51.
- BURKE Sir Bernard, *Index to Burke's Dictionary of the Landed Gentry of Great Britain & Ireland*, vol. 3/3, London, Colburn and Company, 1853.
- BUSHNELL David, *The Santander Regime in Gran Colombia*, Westport, Connecticut, Greenwood Press, 1970.
- CABALLERO Jesús Díaz, «Incaísmo as the First Guiding Fiction in the Emergence of the Creole Nation in the United Provinces of Río de

- la Plata», *Journal of Latin American Cultural Studies* 17(1), 2008, pp. 1-22.
- CAIN Peter, «Afterword: the Economics of the “British World”», *The Journal of Imperial and Commonwealth History* 41(1), 03.2013, pp. 98-103.
- CAMPBELL Mavis Christine, *Becoming Belize: a History of an Outpost of Empire Searching for Identity, 1528-1823*, Kingston, University of the West Indies Press, 2011.
- CASSIS Youssef, *Capitals of Capital: a History of International Financial Centres, 1780-2005*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
- CASSIS Youssef, «Merchant Bankers and City Aristocracy», *The British Journal of Sociology* 39(1), 03.1988, pp. 114-120.
- CASSIS Youssef, «Bankers in English Society in the Late Nineteenth Century», *The Economic History Review* (2), 1985, p. 210.
- CHALLANDES Jean Philippe, «Les vaincus des archives: réflexions sur le lien entre État-nation et mémoire collective à partir du cas brésilien (1839-1844)», in: CERUTTI Mauro, FAYET Jean-François, PORRET Michel (éd.), *Penser l'archive: histoires d'archives-archives d'histoire*, Lausanne, Antipodes, 2006 (Histoire), pp. 116-130.
- CHAMBERLAIN Muriel Evelyn, *Pax Britannica?: British Foreign Policy, 1789-1914*, London, Longman, 1988.
- CHAN Sewell, «Financial Crisis Was Avoidable, Inquiry Concludes», *The New York Times*, New York, 25.01.2011. En ligne: <https://www.nytimes.com/2011/01/26/business/economy/26inquiry.html>, consulté le 25.02.2022.
- CHANCE Norman A., «Acculturation, Self-Identification, and Personality Adjustment», *American Anthropologist* 67(2), 04.1965, pp. 372-393.
- CHANCELLOR V. E., «Hume, Joseph (1777–1855)», in: *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2016. En ligne: <http://www.oxforddnb.com/view/article/14148>, consulté le 25.02.2022.
- CHAPMAN Stanley D., *The Rise of Merchant Banking*, London, Allen & Unwin, 1984.
- CHICAGO Judy, *The Dinner Party*, 1979, mixed media, Brooklyn Museum.
- CLIFFORD P., «Sir Gregor MacGregor and the Land that never Was: the Extraordinary Story of the most Audacious Fraud in History», *History Today* 53(5), 05.2003, pp. 68-69.

- COHEN Deborah, «Love and Money in the Informal Empire: the British in Argentina, 1830-1930», *Past & Present* 245(1), 11.2019, pp. 79-115.
- COHEN Stanley, *Folk Devils and Moral Panics: the Creation of the Mods and Rockers*, 4^e édition, New York, Routledge, 2011 (Taylor & Francis E-library).
- COLLOMB Florentin, «Le “Kerviel” d’UBS condamné à sept ans de prison», *Le Figaro*, 20.11.2012. En ligne : <http://www.lefigaro.fr/international/2012/11/20/01003-20121120ARTFIG00541-le-kerviel-d-ubs-reconnu-coupable-de-fraude.php>, consulté le 25.02.2022.
- COLTHART James M., «Ellice, Edward», in: *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 9, Toronto, Université Laval/University of Toronto, 2003. En ligne : http://www.biographi.ca/en/bio/ellice_edward_9E.html, consulté le 25.02.2022.
- «Con of the Century», *The Economist*, 18.12.2008. En ligne : <https://www.economist.com/node/12818310>, consulté le 25.02.2022.
- CONZEMIUS Eduard, «Les tribus indiennes de la côte des Mosquitos», *Anthropos* 33(5/6), 09.1938, pp. 910-943.
- CONZEMIUS Eduard, *Ethnographical Survey of the Miskito and Sumu Indians of Honduras and Nicaragua*, Washington, Government Printing Office, 1932.
- COPE S. R., «The Stock Exchange Revisited: a New Look at the Market in Securities in London in the Eighteenth Century», *Economica* 45(177), 1978, pp. 1-21.
- COPE S. R., «The Goldsmids and the Development of the London Money Market during the Napoleonic Wars», *Economica* 9(34), 05.1942, pp. 180-206.
- COPLAND Ian, «Christianity as an Arm of Empire: the Ambiguous Case of India under the Company, c. 1813-1858», *The Historical Journal* 49(4), 12.2006, pp. 1025-1054.
- COSTELLO Debbie Lynne, «The Great Poyais Scheme: The Land that never Was», *Heroes, Heroines, and History*, 02.01.2015, <http://www.hhhistory.com/2015/01/the-great-poyais-scheme-land-that-never.html>, consulté le 25.02.2022.
- COSTELOE Michael P., *Bubbles and Bonanzas: British Investors and Investments in Mexico, 1821-1860*, Lanham, Lexington Books, 2011.
- COSTELOE Michael P., *Bonds and Bondholders: British Investors and Mexico’s Foreign Debt, 1824-1888*, Westport & London, Praeger, 2003.

- COT Annie L., «Jeremy Bentham's Spanish American Utopia», in: CARDOSO José Luís, MARCUZZO Maria Cristina, ROMERO María Eugenia (eds.), *Economic Development and Global Crisis: the Latin American Economy in Historical Perspective*, London; New York, Routledge; Taylor & Francis Group, 2014 (Routledge studies in the history of economics 161), pp. 34-52.
- CRESWELL Julie, THOMAS JR Landon, «The Talented Mr. Madoff», *The New York Times*, 24.01.2009. En ligne: <https://www.nytimes.com/2009/01/25/business/25bernie.html>, consulté le 25.02.2022.
- CRONON William, *Changes in the Land: Indians, Colonists, and the Ecology of New England*, 21^e édition, New York, Hill and Wang, 1997.
- CULBERTSON William Smith, *International economic Policies: a Survey of the Economics of Diplomacy*, New York, D. Appleton and Company, 1925.
- CULL Robert, DAVIS Lance E., «Un, deux, trois, quatre marchés? L'intégration du marché du capital États-Unis et Grande-Bretagne (1865-1913)», *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 47(3), 1992, pp. 633-674.
- CUNDALL Frank, *Historic Jamaica*, London, West India Committee, 1915.
- CUNNINGHAM Allan, «The Philhellenes, Canning and Greek Independence», *Middle Eastern Studies* 14(2), 1978, pp. 151-181.
- DARNTON Robert, *The Great Cat Massacre and other Episodes in French Cultural History*, New York, Basic Books, 2009.
- DARWIN John, *Unfinished Empire: the Global Expansion of Britain*, New York, Bloomsbury Press, 2013.
- DAVIS Madeleine, «The Marxism of the British New Left», *Journal of Political Ideologies* 11(3), 10.2006, pp. 335-358.
- DAVIS T. Frederick, «MacGregor's Invasion of Florida, 1817», *The Florida Historical Society Quarterly* 7(1), 07.1928, pp. 2-71.
- DAVIS Thomas Frederick, *MacGregor's Invasion of Florida, 1817: together with an Account of his Successors, Irwin, Hubbard and Aury on Amelia Island, East Florida*, Jacksonville, Florida Historical Society, 1928.
- DAWSON Frank Griffith, «MacGregor, Gregor (1786–1845)», in: *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2004. En ligne: <https://www.oxforddnb.com/view/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-17519?rskey=PXgEna&result=14>, consulté le 25.02.2022.

- DAWSON Frank Griffith, «The Evacuation of the Mosquito Shore and the English who Stayed Behind, 1786-1800», *The Americas* 55(1), 07.1998, p. 63.
- DAWSON Frank Griffith, *The First Latin American Debt Crisis: the City of London and the 1822-25 loan Bubble*, New Haven, Yale University Press, 1990.
- DAWSON Frank Griffith, «William Pitt's Settlement at Black River on the Mosquito Shore: a Challenge to Spain in Central America, 1732-87», *The Hispanic American Historical Review* 63(4), 11.1983, pp. 677-706.
- DEARDEN James, *Rogue Trader*, 101 min, Pathé, Cinemax, 25.06.1999.
- DEMANGE Dominique, «L'objet de la philosophie première, selon Thomas d'Aquin et Jean Duns Scot», *Le Philosophoire* (20), 2003, pp. 171-196.
- DEMPSEY Jessica, «Tracking Grizzly Bears in British Columbia's Environmental Politics», *Environment and Planning A: Economy and Space* 42(5), 05.2010, pp. 1138-1156.
- DENNIS Philip A., OLIEN Michael D., «Kingship among the Miskito», *American Ethnologist* 11(4), 11.1984, pp. 718-737.
- DETROYAT Olivia, «La fraude d'un trader coûtera 2 milliards de dollars à UBS», *Le Figaro*, Paris, 15.09.2011. En ligne : <http://www.lefigaro.fr/societes/2011/09/15/04015-20110915ARTFIG00445-la-fraude-d-un-trader-couter-a-2-milliards-de-dollars-a-ubs.php>, consulté le 25.02.2022.
- DESARTHE Dante, *Le système de Ponzi*, 1 h 25 min, ARTE, 2014.
- Dod's Peerage, Baronetage and Knightage, etc of Great Britain and Ireland*, London, Simpkin, Marshall, Hamilton, Kent & Co, 1915.
- DRAPER Nicholas, «The Rise of a New Planter Class? Some Countercurrents from British Guiana and Trinidad, 1807-33», *Atlantic Studies* 9(1), 03.2012, pp. 65-83.
- PHILLIPS Duncan, «Silver Seal Box Reveals Tales of Fraud and Corruption», *The Guilford Antiques & Fine Art Fair*, 20.04.2012, <http://www.antiquespr.com/uppdf/GUILDFORD%20FAIR%20SEAL%20BOX%20PRESS%20RELEASE%201.pdf>, consulté le 21.07.2013.
- DZIENNIK Matthew P., «The Miskitu, military Labour, and the San Juan Expedition of 1780», *The Historical Journal* (1), 03.2018, pp. 155-179.
- EAST Robert A., «The Business Entrepreneur in a Changing Colonial Economy, 1763-1795», *The Journal of Economic History* (6), 1946, pp. 16-27.

- EASTMENT Winifred, *Wanstead through the Ages*, 4th ed, Wanstead, Dawn Press, 1976.
- EDGELL Zee, *Time and the River*, Oxford, Heinemann, 2007 (Caribbean writers series).
- ELIAS Norbert, *Du temps*, Paris, Fayard, 1997.
- ELLEN ROY, HARRIS Holly, «Introduction», in: ELLEN ROY, PARKES Peter, BICKER Alan (eds.), *Indigenous Environmental Knowledge and its Transformations: Critical Anthropological Perspectives*, London, Routledge, 2006, pp. 1-31.
- ELLIOTT Larry, «Who to Blame for the Great Recession? So Many Big Names are in the Frame», *The Guardian*, London, 03.02.2012. En ligne : <http://www.theguardian.com/business/2012/feb/03/who-caused-financial-crisis-great-recession>, consulté le 25.02.2022.
- FARGE Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989 (La Librairie du XX^e siècle).
- FAWCETT William, «The Public Gardens and Plantations of Jamaica», *Botanical Gazette* 24(5), 11.1897, pp. 345-369.
- FENN M. J., *British Investment in South America and the Financial Crisis of 1825-1826*, MA thesis, Durham, University of Durham, 1969.
- FERGUSON Mison, PELAYO Phylcia, ENCALADA Nigel, *A History of Slavery & Emancipation in Belize*, Belmopan, ISCR and NICH, 2015.
- FERGUSON Niall, «The Rise of the Rothschilds: the Family Firm as Multinational», in: CASSIS Youssef, COTTRELL Philip L. (eds.), *The World of Private Banking*, Farnham; Burlington, VT; Ashgate, 2009, pp. 1-30.
- FIDERER David, «Time Rewrote History with “25 People to Blame for the Financial Crisis”», *Huffington Post*, 19.05.2009. En ligne : https://www.huffingtonpost.com/david-fiderer/emtimeem-rewrote-history_b_168503.html, consulté le 25.02.2022.
- FINAMORE Daniel, «“Pirate Water”: Sailing to Belize in the Mahogany Trade», in: KILLINGRAY David, LINCOLN Margarete, RIGBY Nigel (eds.), *Maritime Empires: British Imperial Maritime Trade in the Nineteenth Century*, Woodbridge, The Boydell Press, 2004, pp. 30-47.
- FINCH Julia, CLARK Andrew, TEATHER David, «Twenty-Five People at the Heart of the Meltdown...», *The Guardian*, London, 26.01.2009. En ligne : <http://www.theguardian.com/business/2009/jan/26/road-ruin-recession-individuals-economy>, consulté le 25.02.2022.

- FLANDREAU Marc, *Anthropologists in the Stock Exchange: a Financial History of Victorian Science*, Chicago, The University of Chicago Press, 2016.
- FLANDREAU Marc, «Sovereign States, Bondholders Committees, and the London Stock Exchange in the Nineteenth Century (1827-1868): New Facts and Old Fictions», *Oxford Review of Economic Policy* 29(4), 2013, pp. 668-696.
- FLANDREAU Marc, FLORES Juan H., «Bonds and Brands: Foundations of Sovereign Debt Markets, 1820-1830», *The Journal of Economic History* 69(3), 2009, pp. 646-684.
- FLOYD Troy S., *The Anglo-Spanish Struggle for Mosquitia*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1967.
- FODOR Giorgio, «The Boom that Never Was? Latin American Loans in London 1822-1825», in : *Crisis: from the Real Economy to the Financial System*, Venice, Università degli studi di Trento-Dipartimento di economia, 2000, pp. 1-45.
- FOLKMAN David I., *The Nicaragua Route*, Salt Lake City, University of Utah Press, 1972.
- FRANKEL Tamar, *The Ponzi Scheme Puzzle: a History and Analysis of Con Artists and Victims*, New York, Oxford University Press, 2012.
- «Fraude à la Société Générale: les premiers éléments sur l'identité du responsable», *Le Monde.fr*, 24.01.2008. En ligne : http://www.lemonde.fr/economie/article/2008/01/24/fraude-a-la-societe-generale-les-premiers-elements-sur-l-identite-du-responsable_1003358_3234.html, consulté le 25.02.2022.
- FRIEDE Juan, «La expedición de Mac-Gregor a Riohacha – Año 1819», *Boletín cultural y bibliográfico* 10(9), 1967, pp. 69-85.
- FULIGNI Bruno, *Royaumes d'aventure: ils ont fondé leur propre État*, Paris, Les Arènes, 2016.
- FULIGNI Bruno, *L'État, c'est moi*, Paris, Les éditions de Paris, 1998.
- GABBERT Wolfgang, «“God Save the King of the Mosquito Nation!” Indigenous Leaders on the Fringe of the Spanish Empire», *Ethnohistory* 63(1), 01.2016, pp. 71-93.
- GABRIEL Mike, GOLDBERG Eric, *Pocahontas*, 81 min, Buena Vista Pictures, 23.06.1995.
- GALLAGHER John, ROBINSON Ronald, «The Imperialism of Free Trade», *The Economic History Review* 6(1), 01.1953, pp. 1-15.

- GAMBETTA Diego, *The Sicilian Mafia: the Business of Private Protection*, Cambridge, Harvard University Press, 1996.
- GASPER Julia, *Theodore von Neuhoff, King of Corsica: the Man behind the Legend*, Newark, University of Delaware Press, 2012.
- GEGGUS David Patrick (ed.), *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Columbia, University of South Carolina, 2001 (The Carolina lowcountry and the Atlantic world).
- GEHRENBECK Lupe, *Gregor Mc Gregor, Rey de los Mosquitos y otras obras*, Caracas, Editorial Eclepsidra, 2018 (Dramaturgia).
- GHOBRIAL John-Paul A., «Introduction: Seeing the World like a Microhistorian», *Past & Present* 242 (Supplement 14), 11.2019, pp. 1-22.
- GHOBRIAL John-Paul A., «The Secret Life of Elias of Babylon and the Uses of Global Microhistory», *Past & Present* 222(1), 02.2014, pp. 51-93.
- GILLE Bertrand, *Histoire de la Maison Rothschild: des origines à 1848*, vol. 1/2, Genève, Droz, 1965 (Travaux de droit, d'économie, de sociologie et de sciences politiques 39).
- GINZBURG Carlo, «Latitude, Slaves, and the Bible: an Experiment in Microhistory», *Critical Inquiry* 31(3), 03.2005, pp. 665-683.
- GINZBURG Carlo, «Microhistory and World History», in: BENTLEY Jerry H., SUBRAHMANYAM Sanjay, WIESNER-HANKS Merry E. (eds.), *The Cambridge World History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, pp. 446-473.
- GINZBURG Carlo, «Microhistory: Two or Three Things that I Know about it», *Critical Inquiry* 20(1), 10.1993, pp. 10-35.
- GINZBURG Carlo, *Le sabbat des sorcières*, Paris, Gallimard, 1992 (Bibliothèque des histoires).
- GINZBURG Carlo, «Checking the Evidence: the Judge and the Historian», *Critical Inquiry* 18(1), 10.1991, pp. 79-92.
- GINZBURG Carlo, «Morelli, Freud and Sherlock Holmes: Clues and Scientific Method», *History Workshop* (9), 1980, p. 5-36.
- GOODE Erich, BEN-YEHUDA Nachman, *Moral Panics: the Social Construction of Deviance*, 2^e édition, Chichester; Malden, MA; Wiley-Blackwell, 2009.
- GRAYBOW Martha, «Madoff Mysteries remain as he nears guilty Plea», *Reuters*, London, 11.03.2009. En ligne: <https://www.reuters.com/article/us-madoff-idUSTRE52A5JK20090311>, consulté le 22.06.2021.

- GREAT BRITAIN WAR OFFICE, *A List of the Officers of the Army and of the Corps of Royal Marines*, London, War Office, 1821.
- GREEN David R., *Pauper Capital: London and the Poor Law, 1790-1870*, Farnham; Burlington, VT; Ashgate, 2010.
- GREENER Ian, «Nick Leeson and the Collapse of Barings Bank: Socio-Technical Networks and the “Rogue Trader”», *Organization* 13(3), 01.05.2006, pp. 421-441.
- GREGG Richard T., *Gregor MacGregor, Cazique of Poyais, 1786-1845...or, Gregor MacGregor: on the Trail of the Gullible!*, London, International Bond & Share Society, 1999 (Scripophily library 1).
- «Gregor MacGregor», in: *Wikipedia, the Free Encyclopaedia*, 21.06.2021. En ligne: https://en.wikipedia.org/wiki/Gregor_MacGregor, consulté le 22.06.2021.
- «Gregor MacGregor: General Statistics», in: *Wikipedia, the Free Encyclopaedia*, 22.06.2021. En ligne: https://xtools.wmflabs.org/articleinfo/en.wikipedia.org/Gregor_MacGregor#general-stats, consulté le 22.06.2021.
- GRENDI Edoardo, «Micro-analisi e storia sociale», *Quaderni storici* 12(2), 1977, pp. 506-520.
- HABERMAS Jürgen, «La modernité: un projet inachevé», *Critique* (413), 1981, pp. 950-969.
- HAGEN Victor Wolfgang von, «The Mosquito Coast of Honduras and its Inhabitants», *Geographical Review* 30(2), 04.1940, pp. 238-259.
- HAMEL Jean-François, *Revenances de l'histoire: répétition, narrativité, modernité*, Paris, Éditions de Minuit, 2006 (Paradoxe).
- HAMEL Jean-François, «Les uchronies fantômes», *Poétique* 144(4), 2005, pp. 429-441.
- HAMILTON Douglas, «The Land that Never Was: Sir Gregor MacGregor and the Most Audacious Fraud in History», *Scottish Historical Review* 85(220), 10.2006, pp. 371-372.
- HARPER FENDER Ann, «Smuggling», in: *The Oxford Encyclopaedia of Economic History*, vol. 1, Oxford University Press, 2003, pp. 518-521.
- HARRIS Ron, *Industrializing English Law: Entrepreneurship and Business Organization, 1720-1844*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000 (Political economy of institutions and decisions).

- HARRIS Ron, «Political Economy, Interest Groups, Legal Institutions, and the Repeal of the Bubble Act in 1825», *The Economic History Review* 50(4), 11.1997, pp. 675-696.
- HARRIS Ron, «The Bubble Act: its Passage and its Effects on Business Organization», *The Journal of Economic History* 54(3), 1994, pp. 610-627.
- HARTZELL Caroline A., «Nation-state Crises in the Absence and Presence of Segment States: the Case of Nicaragua», *Ethnopolitics* 13(1), 01.2014, pp. 28-47.
- HASBROUCK Alfred, *Foreign Legionaries in the Liberation of Spanish South America*, New York; London, Columbia University Press; P. S. King, 1928.
- HASBROUCK Alfred, «Gregor McGregor and the Colonization of Poyais, between 1820 and 1824», *The Hispanic American Historical Review* 7(4), 11.1927, pp. 438-459.
- HEAD David, *Privateers of the Americas: Spanish American Privateering from the United States in the Early Republic*, Athens, University of Georgia Press, 2015 (Early American places).
- HECHT Susanna B., *The Scramble for the Amazon and the «Lost Paradise» of Euclides da Cunha*, Chicago, University of Chicago Press, 2013.
- HELMS Mary W., «Of Kings and Contexts: Ethnohistorical Interpretations of Miskito Political Structure and Function», *American Ethnologist* 13(3), 08.1986, pp. 506-523.
- HELMS Mary W., «Miskito Slaving and Culture Contact: Ethnicity and Opportunity in an Expanding Population», *Journal of Anthropological Research* 39(2), 1983, pp. 179-197.
- HELMS Mary W., «The Cultural Ecology of a Colonial Tribe», *Ethnology* 8(1), 01.1969, pp. 76-84.
- HENDERSON John Alexander, *History of the Society of Advocates in Aberdeen*, Aberdeen, University, 1912.
- HERNON Ian, *Riot! Civil Insurrection from Peterloo to the Present Day*, London; Ann Arbor, MI; Pluto, 2006.
- HERZOG Werner, REICHLÉ Denis, *Ballade vom kleinen Soldaten*, 46 min, New Yorker Films, 05.11.1984.
- HOBBSAWM Eric John, *The Age of Revolution 1789-1848*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1962.

- HOBSON Charles Kenneth, *The Export of Capital*, London, Constable and Company, 1914.
- HOPKINS A. G., «Informal Empire in Argentina: an Alternative View», *Journal of Latin American Studies* 26(2), 1994, pp. 469-484.
- HOSLER Dorothy, «Ancient West Mexican Metallurgy: a Technological Chronology», *Journal of Field Archaeology* 15(2), 1988, pp. 191-217.
- HUMBOLDT Alexander von, *Cosmos: essai d'une description physique du monde*, vol. 1, Paris, Gide et J. Baudry, 1855.
- HUMPHREYS Robert Arthur, «British Merchants and South American Independence», in: *Tradition and Revolt in Latin American and other Essays*, New York, Columbia University Press, 1969, pp. 106-129.
- HUMPHREYS Robert Arthur, *The Diplomatic History of British Honduras, 1638-1901*, London, Oxford University Press, 1961.
- HUNTINGTON Ellsworth, *Civilization and Climate*, 3^e édition, New Haven, Yale University Press, 1948.
- IGLESIAS-ROGERS Graciela, «The Hispanic-Anglosphere: Transnational Networks, Global Communities (Late 18th-20th Centuries)», 2017. En ligne : <https://hispanic-anglosphere.com>, consulté le 25.02.2022.
- INTERNATIONAL BOND & SHARE SOCIETY, «“New” Poyais», *Scripophily* (78), 12.2008, p. 6.
- JAMES Preston E., «The Changing Patterns of Population in São Paulo State, Brazil», *Geographical Review* 28(3), 1938, pp. 353-362.
- JASANOFF Maya, *The Dawn Watch: Joseph Conrad in a Global World*, New York, Penguin Press, 2017.
- JENSEN Peta Gay, *The Last Colonials: the Story of Two European Families in Jamaica*, London, The Radcliffe Press, 2005.
- JOHNSTON H. J. M., *British Emigration Policy 1815-1830: Shoveling out Paupers*, Oxford, Clarendon Press, 1972.
- JONES Charles, «“Business Imperialism” and Argentina, 1875-1900: a Theoretical Note», *Journal of Latin American Studies* 12(2), 1980, pp. 437-444.
- JONSSON Fredrik Albritton, *Enlightenment's Frontier: the Scottish Highlands and the Origins of Environmentalism*, New Haven, Yale University Press, 2013 (The Lewis Walpole series in eighteenth-century culture and history).

- KAFKA Franz, *Das Schloss*, München, Kurt Wolff Verlag, 1926.
- KALB Courtenay de, «A Bibliography of the Mosquito Coast of Nicaragua», *Journal of the American Geographical Society of New York* 26(1), 01.1894, pp. 241-248.
- KAPLAN Herbert H., *Nathan Mayer Rothschild and the Creation of a Dynasty: the Critical Years 1806-1816*, Stanford, Stanford University Press, 2006.
- KAUKIAINEN Yrjö, «Shrinking the World: Improvements in the Speed of Information Transmission, c. 1820-1870», *European Review of Economic History* 5(1), 04.2001, pp. 1-28.
- KENDALL John, «Oxford Dictionary of National Biography», *Reference Reviews* 27(7), 16.09.2013, pp. 10-13.
- KING Emory, *Slavery in Belize: a Family Affair*, Belize City, Tropical Books, 1999.
- KLAUS Ian, *Forging Capitalism: Rogues, Swindlers, Frauds, and the Rise of Modern Finance*, New Haven, Yale University Press, 2014 (Yale series in economic and financial history).
- KLERMAN Daniel, «Legal Fictions as Strategic Instruments», Los Angeles, USC Law School, 16.09.2013. En ligne : <http://dklerman.usc.edu/secure/documents/4.KlermanandBakerAppsDE.pdf>, consulté le 25.02.2022.
- KLOSE Bernd, «Sind wir noch zu retten?: Charles Ponzi und sein legitimer Nachfolger: Bernard Madoff», *ZRFC: Risk, Fraud & Compliance; Prävention und Aufdeckung in der Compliance-Organisation* 4(2), 04.2009, pp. 84-89.
- KÖNIG René, «Wikipedia: between Lay Participation and Elite Knowledge Representation», *Information, Communication & Society* 16(2), 03.2013, pp. 160-177.
- KPMG FRANCE, «Le Cacique du Poyais: un Madoff de la dette souveraine», *KPMG*, 15.12.2011. En ligne : <http://www.kpmg.com/fr/fr/issuesandinsights/decryptages/pages/le-cacique-du-poyais.aspx>, consulté le 20.05.2013.
- KUPPERMAN Karen Ordahl, *Providence Island, 1630-1641: the Other Puritan Colony*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.
- LAMBERT David, LESTER Alan (eds.), *Colonial Lives across the British Empire: Imperial Careering in the Long Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

- LAMONT Stephen Peter, *Robert Wilmot Horton and Liberal Toryism*, PhD Thesis, Nottingham, University of Nottingham, 2015.
- LAMOREAUX Naomi R., «Rethinking Microhistory: a Comment», *Journal of the Early Republic* 26(4), 12.2006, pp. 555-561.
- LAMOREAUX Naomi R., *Insider Lending: Banks, Personal Connections, and Economic Development in Industrial New England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996 (NBER series on long-term factors in economic development).
- LANIER Jaron, «Digital Maoism: the Hazards of the New Online Collectivism», *Edge*, 29.05.2006. En ligne : <https://www.edge.org/conversation/digital-maoism-the-hazards-of-the-new-online-collectivism>, consulté le 25.02.2022.
- LATOUR Bruno, *Pandora's Hope: Essays on the Reality of Science Studies*, Cambridge, Harvard University Press, 1999.
- LEESON Nick, «Escape of the Bankrupt», *The Guardian*, London, 18.09.2008. En ligne : <http://www.theguardian.com/commentisfree/2008/sep/19/banking.creditcrunch>, consulté le 25.02.2022.
- LENOIR Timothy, *The Strategy of Life: Teleology and Mechanics in Nineteenth Century German Biology*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company, 1982 (Studies in the history of modern science 13).
- LENZNER Robert, «The 2008 Meltdown and where the Blame Falls», *Forbes*, 02.06.2012. En ligne : <https://www.forbes.com/sites/robertlenzner/2012/06/02/the-2008-meltdown-and-where-the-blame-falls/#3b9c0093a72a>, consulté le 25.02.2022.
- LEPLER Jessica M., *The Many Panics of 1837: People, Politics, and the Creation of a Transatlantic Financial Crisis*, New York, Cambridge University Press, 2013.
- LESTER V. Markham, *Victorian Insolvency: Bankruptcy, Imprisonment for Debt, and Company Winding-Up in Nineteenth Century England*, Oxford, Clarendon Press, 1999 (Oxford historical monographs).
- LEVI Giovanni, «On Microhistory», in: BURKE Peter (ed.), *New Perspectives on Historical Writing*, Cambridge, Polity Press, 1991, pp. 93-113.
- LEVINSON Barry, *The Wizard of Lies*, HBO, 2017.
- LIEDTKE Rainer, «Modern Communication: the Information Network of N. M. Rothschild and Sons in Nineteenth-Century Europe», in: FELDMAN Gerald D., HERTNER Peter (eds.), *Finance and Modernization*, London, Ashgate, 2008, pp. 155-161.

- LIVI-BACCI Massimo, «The Depopulation of Hispanic America after the Conquest», *Population and Development Review* 32(2), 06.2006, pp. 199-232.
- LLORCA-JAÑA Manuel, «Shaping Globalization: London's Merchant Bankers in the Early Nineteenth Century», *Business History Review* 88(03), 09.2014, pp. 469-495.
- LLORCA-JAÑA Manuel, «A Reappraisal of Mapuche Textile Production and Sheep Raising during the Nineteenth Century», *Historia (Santiago)* 47(1), 06.2014, pp. 91-111.
- LLORCA-JAÑA Manuel, «British Merchants in New Markets: the Case of Wylie and Hancock in Brazil and the River Plate, c. 1808-19», *The Journal of Imperial and Commonwealth History* 42(2), 03.2014, pp. 215-238.
- LLORCA-JAÑA Manuel, «The Economic Activities of a Global Merchant-Banker in Chile: Huth & Co. of London, 1820s-1850s», *Historia (Santiago)* 45(2), 12.2012, pp. 399-432.
- LOCARD Edmond, «The Analysis of Dust Traces. Part I», *The American Journal of Police Science* 1(3), 1930, pp. 276-298.
- LOCARD Edmond, *L'Enquête criminelle et les méthodes scientifiques*, Paris, Ernest Flammarion, 1920 (Bibliothèque de Philosophie scientifique).
- LÓPEZ-MORELL Miguel A., O'KEAN José M., «A Stable Network as a Source of Entrepreneurial Opportunities: the Rothschilds in Spain, 1835-1931», *Business History* 50(2), 03.2008, pp. 163-184.
- LUNDIN Bob, «The Lundin, Scott, & MacGregor Story: Our Family History – Chapter 11», *The Clan Gregor Society*, 2004, <http://www.clangregor.com/lundin-scott-macgregor-story/>, consulté le 24.05.2018.
- MAHON John K., «British Strategy and Southern Indians: War of 1812», *The Florida Historical Quarterly* 44(4), 04.1966, pp. 285-302.
- MARICHAL Carlos, «Historical Reflections on the Causes of Financial Crises: Official Investigations, Past and Present, 1873-2011», *Investigaciones de Historia Económica - Economic History Research* 10, 2014, pp. 81-91.
- MARICHAL Carlos, *A Century of Debt Crises in Latin America: from Independence to the Great Depression, 1820-1930*, Princeton, Princeton University Press, 1989.

- MARTIN Aimé (éd.), *Les Mille et Une Nuits : contes arabes*, Paris, Delagrave, 1879 (Panthéon Littéraire).
- MASSI Cindy, «Gregor MacGregor (1786-1845)», *Find a Grave*, 01.04.2016. En ligne : <https://fr.findagrave.com/memorial/160320089/gregor-macgregor>, consulté le 25.02.2022.
- MATHEW W. M., «The First Anglo-Peruvian Debt and its Settlement, 1822-49», *Journal of Latin American Studies* 2(1), 05.1970, pp. 81-98.
- MAZEVET Michel, STAGNARA Denise, FISCHER Louis-Paul, «Le Dr Edmond Locard (1877-1966), le Sherlock Holmes lyonnais», *Histoire des sciences médicales* 41(3), 2007, pp. 269-278.
- MCKAY George L., *Early American Currency*, New York, The Typophiles, 1944 (Typophile Chap Books 10).
- MCKENZIE Kirsten, *Imperial Underworld: an Escaped Convict and the Transformation of the British Colonial Order*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016 (Critical perspectives on empire).
- MCKEOWN Adam, «Periodizing Globalisation», *History Workshop Journal* (63), 2007, pp. 218-230.
- MCSWEENEY Kendra, «The Dugout Canoe Trade in Central America's Mosquitia: Approaching Rural Livelihoods through Systems of Exchange», *Annals of the Association of American Geographers* 94(3), 09.2004, pp. 638-661.
- MELVILLE Jennifer, «Lizars, William Home (1788-1859)», in: *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2016. En ligne : <http://www.oxforddnb.com/view/article/16815?docPos=3>, consulté le 25.02.2022.
- MERLE Isabelle, «Les Subaltern Studies», *Genèses* 3(56), 2004, pp. 131-147.
- METCALF Alida C., *Go-Betweens and the Colonization of Brazil, 1500-1600*, Austin, University of Texas Press, 2005.
- MIGNOLO Walter D., *The Idea of Latin America*, Hoboken, Blackwell Publishing Ltd., 2009.
- MILLETT Nathaniel, «Law, Lineage, Gender, and the Lives of Enslaved Indigenous People on the Edge of the Nineteenth-Century Caribbean», *The William and Mary Quarterly* 78(4), 2021, pp. 687-720.
- MILLETT Nathaniel, *The Maroons of Prospect Bluff and their Quest for Freedom in the Atlantic World*, Gainesville, University Press of Florida, 2015.

- MINSKY Hyman P., «The Financial Instability Hypothesis», Working Paper 74, New York, Levy Economics Institute of Bard College, 05.1992.
- MOORE John H., «The Miskitu National Question in Nicaragua: Background to a Misunderstanding», *Science & Society* 50(2), 07.1986, pp. 132-147.
- MURRAY-YOUNG D., *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*, London, Longmans, 1961.
- NAYLOR Robert Arthur, *Penny ante Imperialism: the Mosquito Shore and the Bay of Honduras, 1600-1914; a Case Study in British Informal Empire*, Rutherford, Fairleigh Dickinson University Press, 1989.
- NAYLOR Robert Arthur, *British Commercial Relations with Central America, 1821-1851*, PhD Dissertation, Ann Arbor, Tulane University, 1969.
- NAYLOR Robert Arthur, «The Mahogany Trade as a Factor in the British Return to the Mosquito Shore in the Second Quarter of the Nineteenth Century», *The Jamaican Historical Review* 7, 1967, pp. 40-67.
- NEAL Larry, «The London Stock Exchange in the first Age of Globalization, 1801-1914», in: *EHES Conference*, Istanbul, 2005.
- NEAL Larry, «The Financial Crisis of 1825 and the Restructuring of the British Financial System», *Federal Reserve Bank of St. Louis Review* 80(3), 05.1998, pp. 53-76.
- NEAL Larry, *The Rise of Financial Capitalism: International Capital Markets in the Age of Reason*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 (Studies in Monetary and Financial History).
- NEWSON Linda A., *The Cost of Conquest: Indian Decline in Honduras under Spanish Rule*, Boulder, Westview Press, 1986 (Dellplain Latin American studies 20).
- NICHOLLS Kit, «“All Abbotsford to an acre of Poyais”: Highlandry and the Revolutionary Atlantic», *European Romantic Review* 22(6), 2011, pp. 727-744.
- NICHOLSON Bob, «The Digital Turn», *Media History* 19(1), 02.2013, pp. 59-73.
- NOGUES-MARCO Pilar, «The Microeconomics of Bullionism: Arbitrage, Smuggling and Silver Outflows in Spain in the early 18th Century», Working Paper, 06.2011. En ligne: <http://e-archivo.uc3m.es/handle/10016/11425>, consulté le 25.02.2022.

- NOVECK Daniel, «Class, Culture, and the Miskito Indians: a Historical Perspective», *Dialectical Anthropology* 13(1), 01.1988, pp. 17-29.
- OFFEN Karl H., «Creating Mosquitia: Mapping Amerindian Spatial Practices in Eastern Central America, 1629-1779», *Journal of Historical Geography* 33(2), 04.2007, pp. 254-282.
- OFFEN Karl H., «British Logwood Extraction from the Mosquitia: the Origin of a Myth», *Hispanic American Historical Review* 80(1), 2000, pp. 113-135.
- OFFEN Karl H., «The Sambo and Tawira Miskitu: The Colonial Origins and Geography of Intra-Miskitu Differentiation in Eastern Nicaragua and Honduras», *Ethnohistory* 49(2), 04.2002, pp. 319-72.
- OLIEN Michael D., «General, Governor, and Admiral: Three Miskito Lines of Succession», *Ethnohistory* 45(2), 04.1998, pp. 277-318.
- OLIEN Michael D., «Micro/Macro-Level Linkages: Regional Political Structures on the Mosquito Coast, 1845-1864», *Ethnohistory* 34(3), 07.1987, pp. 256-287.
- OLIEN Michael D., «E. G. Squier and the Miskito: Anthropological Scholarship and Political Propaganda», *Ethnohistory* 32(2), 04.1985, pp. 111-133.
- OLIEN Michael D., «The Miskito Kings and the Line of Succession», *Journal of Anthropological Research* 39(2), 07.1983, pp. 198-241.
- O'ROURKE Kevin H., WILLIAMSON Jeffrey G., «Once More: When Did Globalisation Begin?», *European Review of Economic History* 8(1), 04.2004, pp. 109-117.
- O'ROURKE Kevin H., WILLIAMSON Jeffrey G., «When Did Globalisation Begin?», *European Review of Economic History* 6(1), 04.2002, pp. 23-50.
- OVERTON J. H., MACHIN Ian, «Pratt, Josiah (1768-1844)», in: *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2021. En ligne: <http://www.oxforddnb.com/view/article/22707>, consulté le 25.02.2022.
- OWSLEY Frank L., «Ambrister and Arbuthnot: Adventurers or Martyrs for British Honor?», *Journal of the Early Republic* 5(3), 10.1985, pp. 289-308.
- PAGDEN Anthony R., *Spanish Imperialism and the Political Imagination: Studies in European and Spanish-American Social and Political Theory, 1513-1830*, New Haven, Yale University Press, 1990.

- PAQUETTE Gabriel, «The Intellectual Context of British Diplomatic Recognition of the South American Republics, C. 1800-1830», *Journal of Transatlantic Studies* 2(1), Spring, 2004, pp. 75-95.
- PATALANO Christopher P., *Poyais: a Novella*, Honors Theses - All., Middletown, Wesleyan University, 2009. En ligne: http://wescholar.wesleyan.edu/etd_hon_theses/230.
- PETLEY Christer, «Rethinking the Fall of the Planter Class», *Atlantic Studies* 9(1), 03.2012, pp. 1-17.
- PLANTE Evelyn, «3 champions de la fraude», *Major Blog*, 26.09.2014. En ligne: <https://majorblog.com/2014/09/26/3-champions-de-la-fraude/>, consulté le 25.02.2022.
- PLATT Desmond Christopher Martin, «Introduction», in: PLATT Desmond Christopher Martin (ed.), *Business Imperialism 1840-1930*, Reprint, Oxford, Clarendon Press, 1979, pp. 1-16.
- PLATT Desmond Christopher Martin (ed.), *Business Imperialism 1840-1930: an Inquiry Based on British Experience in Latin America*, Reprint, Oxford, Clarendon Press, 1979.
- PLATT Desmond Christopher Martin, «Further Objections to an “Imperialism of Free Trade”, 1830-1860», *Economic History Review* 26(1), 02.1973, pp. 77-91.
- PLATT Desmond Christopher Martin, «The Imperialism of Free Trade: some Reservations», *The Economic History Review* 21(2), 08.1968, pp. 296-306.
- PLATT Desmond Christopher Martin, *Finance, Trade, and Politics in British foreign Policy: 1815-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1968.
- PLATT Desmond Christopher Martin, «British Bondholders in Nineteenth Century Latin America: Injury and Remedy», in: BERNSTEIN Marvin D. (ed.), *Foreign Investment in Latin America: Cases and Attitudes*, New York, Alfred A. Knopf, 1966, pp. 81-102.
- PLUYMERS Keith, «Atlantic Iron: Wood Scarcity and the Political Ecology of Early English Expansion», *The William and Mary Quarterly* 73(3), 07.2016, pp. 389-426.
- POLDEN Patrick, «The Court of Chancery, 1820-1875», in: CORNISH William, ANDERSON J Stuart, COCKS Ray et al., *The Oxford History of the Laws of England*, vol. 6, Oxford, Oxford University Press, 2010, pp. 646-692.

- POTTHAST Barbara, *Die Mosquitoküste im Spannungsfeld britischer und spanischer Politik 1502-1821*, Köln, Böhlau, 1988 (Lateinamerikanische Forschungen 16).
- POUCHEPADASS Jacques, «Les “Subaltern Studies” ou la critique postcoloniale de la modernité», *L’Homme* (156), 2000, pp. 161-185.
- PREBBLE John, *The King’s Jaunt: George IV in Scotland, August 1822*, Edinburgh, Birlinn, 2000.
- PRESS Steven, *Rogue Empires: Contracts and Conmen in Europe’s Scramble for Africa*, Cambridge, Harvard University Press, 2017.
- PRO RUIZ Juan, «Figure du cacique, figure du caudillo: les langages de la construction nationale en Espagne et en Argentine, 1808-1930», *Genèses* 62(1), 03.2006, pp. 27-48.
- PROSSERMAN Jeff, *Chasing Madoff*, Documentary, 91 min, Cohen Media Group, 2010.
- PUGA Diego et TREFLER Daniel, «International Trade and Institutional Change: Medieval Venice’s Response to Globalization», *The Quarterly Journal of Economics* 129(2), 05.2014, pp. 753-821.
- RAGATZ Lowell Joseph, *The Fall of the Planter Class in the British Caribbean, 1763-1833: a Study in Social and Economic History*, New York, The Century Co., 1928.
- RAVEN James, «The Oxford Dictionary of National Biography: Dictionary or Encyclopaedia?», *The Historical Journal* 50(4), 12.2007, pp. 991-1006.
- READ CO-OP, «Transkribus», 2021. En ligne : <https://readcoop.eu>, consulté le 23.06.2021.
- REINHART Carmen M., ROGOFF Kenneth S., *This Time is Different: Eight Centuries of Financial Folly*, Princeton, Princeton University Press, 2009.
- REMINGTON V., «Rochard, Simon Jacques (1788-1857)», in: *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2004. En ligne : <http://www.oxforddnb.com/view/article/23906?docPos=2>, consulté le 25.02.2022.
- REVELS Craig S., *Timber, Trade, and Transformation: a Historical Geography of Mahogany in Honduras*, PhD Thesis, Baton Rouge, Louisiana State University, 2002.
- RICHARDS Eric, «Horton, Sir Robert John Wilmot-, third baronet», in: *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University

- Press, 2008. En ligne : <http://www.oxforddnb.com/view/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-13827>, consulté le 25.02.2022.
- RICHTER Daniel K., «To “Clear the King’s and Indians’ Title”: Seventeenth-Century Origins of North American Land Cession Treaties», in: BELMESSOUS Saliha (ed.), *Empire by Treaty: Negotiating European Expansion, 1600-1900*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 45-77.
- RICHTER John Henry, *Belisario of Jamaica*, Ann Arbor, National Library of Jamaica, s. d.
- RIPPY Fred J., *British Investments in Latin America, 1822-1949; a Case Study in the Operations of Private Enterprise in Retarded Regions*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1959.
- RIPPY Fred J., «Latin America and the British Investment “Boom” of the 1820’s», *The Journal of Modern History* 19(2), 06.1947, pp. 122-129.
- ROBB George, «Before Madoff and Ponzi: 19th-Century Business Frauds», *Phi Kappa Phi Forum* 92(1), Spring, 2012, pp. 7-9.
- ROBBINS Paul, *Political Ecology: a Critical Introduction*, 2^e édition, Chichester, J. Wiley & Sons, 2012.
- ROBERT Adolphe, COUGNY Gaston (éd.), «Merhilou, Joseph», in: *Dictionnaire des parlementaires français comprenant tous les membres des assemblées françaises et tous les ministres français depuis le 1^{er} mai 1789 jusqu’au 1^{er} mai 1889, avec leurs noms, état civil, états de services, actes politiques, votes parlementaires, etc*, vol. 4, Paris, Bouloton, 1891, pp. 344-345.
- ROBERTSON William Spence, *France and Latin-American Independence*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1939 (The Albert Shaw Lectures on Diplomatic History).
- ROCHAT Jean-Philippe, *La société anonyme en France (1807-1867): représentations et pratiques*, Genève, Université de Genève, 2014.
- RODRÍGUEZ Moises Enrique, «Gregor MacGregor: General, Privateer and Cazique», in: *Freedom’s Mercenaries: British Volunteers in the Wars of Independence of Latin America: Northern South America*, vol. 1, Lanham, Hamilton Books, 2006, pp. 87-133.
- RODRÍGUEZ Moises Enrique, *Freedom’s Mercenaries: British Volunteers in the Wars of Independence of Latin America: Northern South America*, vol. 1, Lanham, Hamilton Books, 2006.

- RODRÍGUEZ Moises Enrique, *Freedom's Mercenaries: British Volunteers in the Wars of Independence of Latin America: Southern South America*, vol. 2, Lanham, Hamilton Books, 2006.
- RUBINSTEIN William D., «The End of “Old Corruption” in Britain 1780-1860», *Past & Present* (101), 11.1983, pp. 55-86.
- RUBINSTEIN William D., JOLLES Michael, RUBINSTEIN Hilary L. (eds.), *The Palgrave Dictionary of Anglo-Jewish History*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2011.
- RUSTIN Michael, «William Cobbett and the Invention of Popular Radical Journalism», *Soundings* (1), autumn 1995, pp. 139-155.
- RYAN Jason, «Fraud “Directly Related” to Financial Crisis Probed», *ABC News*, New York, 11.02.2009. En ligne : <http://abcnews.go.com/print?id=6855179>, consulté le 25.02.2022.
- RYDEN David, «Does Decline Make Sense? The West Indian Economy and the Abolition of the Slave Trade», *Journal of Interdisciplinary History* 31(3), 2001, pp. 347-374.
- SAFIER Neil, «Global Knowledge on the Move: Itineraries, Amerindian Narratives, and Deep Histories of Science», *Isis* 101(1), 2010, pp. 133-145.
- SAINT CLAIR William, *That Greece Might Still Be Free: The Philhellenes in the War of Independence*, Cambridge, Open Books Publishers, 2008.
- SANDAGE Scott A., *Born Losers: a History of Failure in America*, Cambridge, Harvard University Press, 2005.
- SARNA David E. Y., *History of Greed: Financial Fraud from Tulip Mania to Bernie Madoff*, Hoboken, Wiley, 2010.
- SARRUT Germain, SAINT-EDME B., «Merilhou, Joseph», in : *Biographie des hommes du jour*, vol. 1, Paris, Henri Krabe, 1835, pp. 139-149.
- SCHNAKENBOURG Eric, «Neutres et neutralité dans le monde antillais du XVIII^e siècle», *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe* (174), 2016, pp. 5-19.
- SCHORSCH Jonathan, «Sephardic Business: Early Modern Atlantic Style», *Jewish Quarterly Review* 100(3), 2010, pp. 483-503.
- SCOTT Drusilla, *Mary English: a Friend of Bolivar*, Lewes, Book guild, 1991.
- SEMMEL Bernard, *The Rise of Free Trade Imperialism: Classical Political Economy, the Empire of Free Trade and Imperialism 1750-1850*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970.

- SHARPE James, «History from Below», in: BURKE Peter (ed.), *New Perspectives on Historical Writing*, Cambridge, Polity, 1991, pp. 24-41.
- SHAW A. G. L., *Sir George Arthur, Bart., 1784-1854: Superintendent of British Honduras, Lieutenant-Governor of Van Diemen's Land and of Upper Canada, Governor of the Bombay Presidency*, Carlton, Melbourne University Press, 1980.
- «SHAW, Benjamin (?1770-1843), of 29 Lower Brook Street, Mdx. | History of Parliament Online». En ligne : <http://www.historyofparliamentonline.org/volume/1790-1820/member/shaw-benjamin-1770-1843>, consulté le 25.02.2022.
- SHERLOCK P. M., «West Indian Society a Century Ago», *Caribbean Quarterly* 2(3), 1951, pp. 47-48.
- SHERMAN Susanne K., «Thomas Wade West, Theatrical Impresario, 1790-1799», *The William and Mary Quarterly* 9(1), 1952, pp. 10-28.
- SHIMBO Akiko, *Furniture-Makers and Consumers in England, 1754-1851: Design as Interaction*, Farnham, Routledge, 2015 (The History of Retailing and Consumption).
- SHUMWAY Nicolás, *The Invention of Argentina*, Berkeley, University of California Press, 1991.
- SIMPSON Anthony, «Dandelions on the Field of Honour: Duelling, the Middle Classes, and the Law in Nineteenth-Century England», *Criminal Justice History* 9, 1988.
- SINCLAIR David, *The Land that Never Was: Sir Gregor MacGregor and the most Audacious Fraud in History*, London, Review, 2003.
- SLAPPER Gary, KELLY David, *The English Legal System*, 6^e édition, London, Cavendish Pub., 2003.
- SMALLIGAN Laura M., «An Effigy for the Enslaved: Jonkonnu in Jamaica and Belisario's Sketches of Character», *Slavery & Abolition* 32(4), 12.2011, pp. 561-581.
- SMITH Alison K., «A Microhistory of the Global Empire of Cotton: Ivanovo, the "Russian Manchester"», *Past & Present* 244(1), 2019, pp. 163-193.
- SMITS Thomas, «Problems and Possibilities of Digital Newspaper and Periodical Archives», *Tijdschrift voor Tijdschriftstudies* (36), 12.2014, p. 139.
- SORSBY Karen, «Mosquito Indian King George III and the Scot Cacique Sir Gregor MacGregor, 1800-1825: The Kingdom of Poyais», in:

- MAM-LAM-FOUCK Serge, GONZALES MENDOZA Juan, ADÉLAÏDE-MERLANDE Jacques et al. (éd.), *Regards sur l'histoire de la Caraïbe : des Guyanes aux Grandes Antilles*, Guyane, Ibis rouge éditions, 2001, pp. 385-402.
- SORSBY William S., «Spanish Colonization of the Mosquito Coast, 1787-1800», *Revista de Historia de América* (73/74), 01.1972, pp. 145-153.
- SORSBY William S., *The British Superintendency of the Mosquito Shore 1749-1787*, PhD Thesis, London, University College London, 1969.
- SPENCE Clark C., *British Investments and the American Mining Frontier 1860-1901*, New York, Vail-Ballou Press, 1958.
- SPIRE Alexis, «Pour une approche sociologique de la délinquance en col blanc», *Champ pénal/Penal field* 10, 2013.
- SPRINGER James Warren, «American Indians and the Law of Real Property in Colonial New England», *The American Journal of Legal History* 30(1), 1986, pp. 25-58.
- STANSIFER Charles Lee, *The Central American Career of E. George Squier*, PhD Thesis, Tulane University, 1959.
- STOCK Eugene, *The History of the Church Missionary Society: its Environment, its Men and its Work*, London, Church Missionary Society, 1899.
- STONE Irving, «British Long-Term Investment in Latin America, 1865-1913», *Business History Review* 42(3), 1968, pp. 311-339.
- STOUT Peter F., *Nicaragua: Past, Present and Future*, New York, J. E. Potter & Cie, 1859.
- STRINGHAM Edward, «The Emergence of the London Stock Exchange as a Self-Policing Club», *Journal of Private Enterprise* 17(2), 2002, pp. 1-19.
- SUMMERHILL William Roderick, *Inglorious Revolution: Political Institutions, Sovereign Debt, and Financial Underdevelopment in Imperial Brazil*, New Haven, Yale University Press, 2015 (Yale series in economic and financial history).
- SUTHERLAND Edwin H., «White-Collar Criminality», *American Sociological Review* 5(1), 1940, pp. 1-12.
- TAYLOR Brian, «The Fraud of the Prince of Poyais on the London Stock Exchange», *Global Financial Data*. En ligne: <http://www>.

- globalfinancialdata.com/News/Articles/Poyais_article_v2.pdf, consulté le 10.04.2013.
- TAYLOR Chris, *The Black Carib Wars: Freedom, Survival, and the Making of the Garifuna*, Jackson, University Press of Mississippi, 2012.
- TAYLOR James, *Boardroom Scandal: the Criminalization of Company Fraud in Nineteenth-Century Britain*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- TAYLOR James, «Inside and Outside the London Stock Exchange: Stockbrokers and Speculation in Late Victorian Britain», *Enterprise & Society* 22(3), 09.2021, pp. 842-877.
- «The King of Con-Men», *The Economist*, 22.12.2012. En ligne : <http://www.economist.com/news/christmas-specials/21568583-biggest-fraud-history-warning-professional-and-amateur-investors>, consulté le 25.02.2022.
- «The Madoff Case: a Timeline», *Wall Street Journal*, 12.03.2009. En ligne : <http://www.wsj.com/articles/SB112966954231272304>, consulté le 25.02.2022.
- «The Republic of Poyais», 2017. En ligne : <http://www.republicofpoyais.org>, consulté le 28.04.2018.
- THOMSON Peter, *Belize: a Concise History*, Oxford, Macmillan Caribbean, 2004.
- TOMKINS Stephen, *The Clapham Sect: How Wilberforce's Circle Transformed Britain*, Oxford, Lion Books, 2010.
- TOMZ Michael, *Reputation and International Cooperation: Sovereign Debt across Three Centuries*, Princeton, Princeton University Press, 2007.
- TOMZ Michael, *How do Reputations Form? New and Seasoned Borrowers in International Capital Markets*, Draft, Stanford University, 08.2001. En ligne : <http://www.stanford.edu/~tomz/working/apsa01.pdf>, consulté le 08.04.2013.
- TRIFILO S. Samuel, «Early Nineteenth-Century British Travelers in Chile: Impressions of Santiago and Valparaíso», *Journal of Inter-American Studies* 11(3), 1969, pp. 391-424.
- TRIVELLATO Francesca, *The Promise and Peril of Credit: What a Forgotten Legend about Jews and Finance Tells us about the Making of European Commercial Society*, Princeton, Princeton University Press, 2019 (Histories of economic life).
- TRIVELLATO Francesca, «Is there a Future for Italian Microhistory in the Age of Global History?», *California Italian Studies Journal* 2(1), 01.2011.

- UGOLINI Stefano, «The Origins of Swiss Wealth Management? Genevan Private Banking, 1800–1840», *Financial History Review*, 03.2018, pp. 1-22.
- UMURAZA Chantal, *Haïti et la France 1804-1848: le rêve brisé*, Paris, Karthala, 2008.
- VAAN HOGUE Elaine, *Imagining Madoff*, New Repertory Theatre, 2014.
- VELSHI Ali, «Ex-Nasdaq Chair arrested for Securities Fraud», *CNNMoney*, 11.12.2008. En ligne : http://money.cnn.com/2008/12/11/markets/madoff_fraud/, consulté le 28.04.2018.
- VILLIERS Marc de, «Une vente de terrain ou Gregor Mac Gregor, “Cacique des Poyais”», *Journal de la Société des Américanistes* 16(1), 1924, pp. 197-200.
- WADDELL David Alan Gilmour, «British Neutrality and Spanish-American Independence: the Problem of Foreign Enlistment», *Journal of Latin American Studies* 19(1), 05.1987, pp. 1-18.
- WADDELL David Alan Gilmour, *British Honduras: a Historical and Contemporary Survey*, London, Oxford University Press, 1961.
- WALLACE Nesbit Willoughby, *A Regimental Chronicle and List of Officers of the 60th, or the King's Royal Rifle Corps, formerly the 62nd, or the Royal American Regiment of Foot*, London, Harrison, 1879.
- WALVIN James, *Slavery in Small Things: Slavery and Modern Cultural Habits*, Chichester, Wiley Blackwell, 2017.
- WANG Hsiang-Hua, SCATENA Frederick N., «Regeneration after Hurricane Disturbance of Big-Leaf and Hybrid Mahogany Plantations in Puerto Rico», in: LUGO Ariel E., FIGUEROA Julio C., ALAYÓN Mildred (eds.), *Big-Leaf Mahogany: Genetics, Ecology, and Management*, New York, Springer, 2003 (Ecological studies), pp. 237-260.
- WARD J. R., *British West Indian Slavery, 1750-1834: the Process of Amelioration*, Oxford, Clarendon Press, 1988.
- WARSH Molly A., «A Political Ecology in the Early Spanish Caribbean», *The William and Mary Quarterly* 71(4), 2014, pp. 517-548.
- WASSERMAN Henry, «Hep! Hep!», in: BERENBAUM Michael, SKOLNIK Fred (eds.), *Encyclopaedia Judaica*, vol. 8, 2^e édition, Detroit, Macmillan Reference USA, 2007, pp. 811-812.
- WASSERMAN Henry, SCHWARZFUCHS Simon R., LIPMAN Vivian David, «Rothschild», in: BERENBAUM Michael, SKOLNIK Fred (eds.), *Encyclopaedia Judaica*, vol. 17, 2^e édition, Detroit, Macmillan Reference USA, 2007, pp. 487-491.

- WATERS Neil L., «Why you Can't Cite Wikipedia in my Class», *Communications of the ACM* 50(9), 09.2007, pp. 15-17.
- WATKINS Peter, *The Battle of Culloden*, 1h9 min, British Broadcasting Corporation, 1964.
- WELLES Orson, *F for Fake*, Documentary, 1 h 29 min, Les Films de l'Astrophore, SACI, Janus Film und Fernsehen, 1973.
- WERTIME Theodore A., «The Beginnings of Metallurgy: a New Look», *Science* 182(4115), 1973, pp. 875-887.
- WHITE Richard, *Railroaded: the Transcontinentals and the Making of Modern America*, New York, W. W. Norton, 2012.
- WHITE Richard, *The Middle Ground: Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*, 16^e édition, Cambridge, Cambridge University Press, 2006 (Cambridge studies in North American Indian history).
- «Who's at Fault?», *The Economist*, 22.09.2008. En ligne : https://www.economist.com/blogs/freeexchange/2008/09/whos_at_fault, consulté le 25.02.2022.
- WILLIAMS Eric Eustace, *Capitalisme et esclavage*, Paris, Présence africaine, 1998.
- WINTERS Jeffrey A., *Oligarchy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.
- WOOD Gillen D'Arcy, *Tambora: the Eruption that Changed the World*, Princeton, Princeton University Press, 2014.
- WORLD COIN NEWS STAFF, «DNW Sells Historic Amalia Island Medal», *Numismatic News*, 19.03.2019, <https://www.numismaticnews.net/world-coins/dnw-sells-historic-amalia-island-medal>, consulté le 14.06.2022.
- WRIGHT J. Leitch Jr, «A Note on the First Seminole War as Seen by the Indians, Negroes, and their British Advisers», *The Journal of Southern History* 34(4), 11.1968, pp. 565-575.
- YOUNG Neil, CRAZY HORSE, «Cortez the Killer», *Zuma*, Reprise, 10.11.1975.
- ZACHS William, ISAAC Peter, FRASER Angus et al., «Murray Family», in: *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2016. En ligne : <http://www.oxforddnb.com/view/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-64907#odnb-9780198614128-e-64907-headword-3>, consulté le 25.02.2022.
- ZOLA Émile, *L'argent*, Paris, Bibliothèque Charpentier, 1891.

Index

A

Abdoboli, Kweku 37
Albion 244, 245, 246, 247, 248, 253,
262, 263, 280, 309, 314, 321
Alexander, Alexander 152, 171, 172
Alexander, George 239, 240, 262, 297
Ambrister, Christie 159
Amelia 47, 48, 154, 155, 156, 157,
158, 159, 160, 163, 165, 166, 172,
173, 212, 249, 305
Anderson, Alexander 109, 115
Anglo-Mexican Mining Association
314
Anglo-Mexican Mint Company 314
Arbuthnot, Alexander 159
Arnott, Alexander 209, 210, 219
Arthur, George 120, 121, 123, 124,
125, 126, 129, 130, 131, 132, 133,
134, 138, 139, 140, 142, 143, 144,
145, 146, 148, 164, 165, 224, 225,
226, 227, 229, 266, 284, 285, 287,
288, 299, 300, 306
August, S. 107
Aury, Jean-Louis 141, 142, 145, 157,
158, 163, 164, 165, 173, 186, 226

B

Barclay Brothers 23
Barclay, David 23
Barclay, Herring and Richardson 23, 260
Bard, Samuel 82
Baring, Alexander 23, 195
Barings 11, 40
Bathurst, Henry 125, 126, 142, 226,
262, 284, 285, 287, 297, 300
Bautista Arismendi, Juan 47, 154
Beckford 181
Belgrano, Manuel 57, 175
Belisario, Isaac Mendes 202
Belisario, Jacob 202, 204, 244
Bennett, Marshall 52, 53, 108, 109,
110, 111, 112, 113, 115, 117, 118,
121, 122, 124, 226, 227, 228, 229,
242, 243, 255, 258, 259, 260, 261,
263, 265, 266, 267, 299
Bentham, Jeremy 141, 142, 275
Bertall 65, 66
Betson, David 107, 242
Blackstone, William 264
Blackwood, William 140, 142, 152,
172, 201, 211

- Bolivar, Simon 46, 48, 49, 50, 56, 58, 155, 157, 161, 162, 173, 236, 244, 251, 252, 310, 317
- Bonaparte, Joseph 46, 104
- Bowater, Maria 46
- Bowen, Frederick 111, 112, 113
- Bowen, Mansfield 107, 108, 109, 126
- Bowring, John 142, 275, 276, 301
- Boyer, Jean-Pierre 245, 314
- British Central American Land Company 313, 314
- British Iron Company 315
- Bullock, William 225, 226
- Burke, Edmond 132
- Burnaby, William 110, 122, 123
- Byron, George Gordon (Lord) 216, 275, 285
- C**
- Campbell, John 243, 244, 249
- Canning, George 210, 211, 285
- Capitaine Pamphile 66
- Castaign, James 198
- Chateaubriand, François René de 249
- Chippendale, Thomas 91, 92
- Christophe, Henri 163
- Church Missionary Society 130, 131
- Clarke, George 254
- Clementi (gouverneur) 140
- Clunies Ross, John 67
- Cobbett, William 290, 294
- Cochrane, Thomas 42
- Codd, Edward 53, 190, 210, 221, 225, 226, 227, 235, 243, 244, 248, 259, 262, 263, 265, 266, 267, 284, 285, 296, 297, 298, 299, 300, 321, 322
- Codrington 181
- Cohen, Joseph 272, 273, 274
- Colomb, Christophe 26, 86, 90, 175
- Colombian Pearl Fishery Association 20
- Colquhoun, James 107
- Compagnie commerciale et agricole des Côtes orientales de l'Amérique centrale 313, 314
- Compagnie de la Nouvelle-Neustrie 53, 251
- Craig, Charles 107
- Creek 159
- D**
- Dard, Henri 250, 251
- Davison, George 228
- Dickens, Charles 270
- Disraeli, Benjamin 216
- Diston Powles, John 216, 314
- Douglas, James 209, 210, 216, 220, 221, 222, 223, 224, 227, 230
- Dumas, Alexandre 65, 66
- Dunham, Jacob 138, 139, 140
- Durien, H. 253
- Dutertre, Achille 254
- E**
- Earnee (amiral) 140
- Edgell, Zee 109
- Einricht, Louis 39
- Ellice, Edward 117
- Empire du Repos 67
- English, James Towers 260
- English, Mary 260
- Equitable Loan Company 20, 193, 194
- Evans, Charles 107, 108, 109, 115
- Evans Williams, Lewis 107, 108, 118, 276
- Eyre, Thomas 49
- F**
- Fenimore Cooper, James 25
- Forsyth, George 117

- Fowell Buxton, Thomas 299
 Frain, Thomas 107
 France, Alexander 110, 111, 114
 Frazer, Hugh 228
 Fry and Chapman 257
 Fry, Joseph 257
- G**
- Galveston 157, 158
 Garbo, Greta 64
 Gatmore 179
 Gentle, William 107, 108, 111, 242, 261, 263
 George Frederic 15, 33, 34, 50, 52, 53, 79, 80, 81, 82, 88, 100, 106, 107, 119, 129, 130, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 151, 153, 154, 163, 164, 165, 167, 174, 175, 215, 221, 224, 225, 226, 227, 234, 236, 244, 248, 259, 296, 306, 309, 313, 315, 320, 321, 322
 George I 95, 96, 100
 George II 100, 135, 139, 144
 Gibson, George 107, 112, 228, 263
 Goldsmid, Asher 201
 Gordon, David Roy 146, 147, 163, 164, 165, 167, 186, 190, 226, 234
- H**
- Hakewill, James 176, 177
 Hall, Hector 52, 220, 227, 233, 237, 248, 264, 267
 Hall, William 107
 Hamilton, Alexander Mark Kerr 121, 122
 Hanovre, Edouard Auguste de (duc de Kent et Strathearn) 156, 172
 Hastie, James 52, 219, 222, 223, 230, 234, 255, 257, 258
- Hayes, Cameron 18, 19
 Hedgcock, Thomas 209, 224, 313
 Henderson, George 95, 127, 128, 201
 Hendriks, Herman 146, 164, 190, 201, 208, 234, 236, 237, 238, 239, 244, 245, 246, 247, 253, 254, 255, 259, 268, 271, 314
 Herrera, José Manuel de 157
 Herring, Graham and Powles 199, 271, 272
 Herzog, Werner 85
 Hibbert 181
 Higson, Thomas 50, 171, 176, 177, 178, 179, 181, 182, 183, 184, 187, 234
 Hill, Louise 109
 Hippisley, Gustave 249, 315
 Hippisley, Jane-Augusta 315
 Hodgson, Robert 95, 96, 142, 201
 Holmes, Sherlock 69, 71
 Honduras Packet 51, 52, 208, 209, 210, 219, 220, 221, 222, 224, 233, 237, 241, 242, 243, 244, 255, 259, 260, 268, 280, 308, 313
 Hory, Elmyr de 18, 19
 Howell Jones, Thomas 311, 312
 Humboldt, Alexander von 74, 196
 Hume, Joseph 275, 291, 294, 301, 302, 303
 Huntington, Ellsworth 84
 Hunt, William 110, 122
 Huth & Co. 26
 Hyde, George 108, 117, 118
 Hyde, James 107, 108, 113, 117, 118, 124
 Hyslop, Maxwell 161, 162, 234, 244
 Hyslop, Wellwood 161, 162, 234, 244
- I**
- Iles, Thomas 107, 108, 111, 113, 114, 115
 Inglis and Co. 117, 118

Inglis, Ellice and Co. 107, 108, 117, 118
 Inglis, John 117
 Irving, Edward 243, 244, 249
 Irving, Thomas 249

J

Jackson, Andrew 159, 161
 James Ogilivie & Cie 190
 Jenkinson, Robert Banks (comte de
 Liverpool) 197
 Johnson, P. 239, 240, 262, 297, 311
 Jonkonnu 202, 203
 Josephs, Edward 271, 277, 278, 279

K

Kafka, Franz 283
 Kennersley Castle 51, 52, 209, 210,
 219, 222, 223, 228, 241, 242, 244,
 255, 258, 259, 260, 268, 269, 280,
 308
 Kerviel, Jérôme 38, 40

L

Lambert, Jonathan 67
 Lawrie, James 101
 Law, William 228
 Leeson, Nick 9, 40
 Lege, William (comte de Dartmouth)
 126
 Lehuby, Jean-François 251
 Lelacheur, Pierre 321, 322
 Lindsay, Alexander (comte de
 Balcarres) 135
 Lizars, William Home 212
 Lloyd's (of London) 206, 229, 230,
 240, 241, 298, 314
 Locard, Edmond 71
 Louriottes, Andreas 275, 276
 Lowe, John 51, 204, 205, 206, 208,
 209, 210, 211, 215, 217, 218, 219,

220, 232, 234, 235, 238, 249, 252,
 259, 330

Low, George Augustus 209, 219, 259,
 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266,
 267, 268, 289, 297

Lustig, Victor 9, 40

M

MacGregor, Jane 185, 189
 MacGregor, Josepha – aussi,
 Aristeguieta y Lovera, Josepha
 Antonia Andrea 46, 50, 236, 313
 MacGregor, Rob Roy 212, 214
 Madoff, Bernard « Bernie » 9, 33, 38,
 39, 40, 45
 Malitzin 100
 Malthus, Thomas Robert 216, 286,
 290, 291, 293, 294
 Margarita 152, 154, 155, 156, 165,
 171, 172, 173
 Meighan, Edward 107, 115
 Mérilhou, Joseph 249, 250, 251, 254
 Metternich, Klemenz Wenzel von 275
 Miranda, Francisco de 46, 56, 57, 155,
 172, 174, 175
 Mocatta, Aaron 202
 Mocatta and Goldsmid 201
 Mocatta, Daniel 201, 202, 238, 276, 313
 Monarchie des Cocos-Keeling 67
 Monroe, James 164
 Montefiore, Abraham 238
 Montefiore, Horatio 238
 Morillo, Pablo 161, 162
 Moss, John 121
 Murray, John 20, 205, 215, 216, 293

N

Nariño, Antonio 47, 154
 Newte, Thomas 48, 49, 160, 161, 163,
 170

Nicholson, G. 239, 240, 262, 297
 Norcott, William 49
 Nugent, Maria 135, 136

O

Ogilvie, George 190
 Ogilvie, James 190, 210, 238, 259,
 307
 Ogilvie, Jean-Jacques 190
 Orlandos, Jean 275
 Osburn, Thomas 112
 Ouvrard, Gabriel-Julien 250

P

Paslow, Thomas 107, 108, 113, 229
 Paul Santander, Francisco de 173, 272
 Paya/Poyers 50, 89, 94, 98, 143, 174
 Peggy 126, 128
 Pepe, Guglielmo 204
 Perceval, Spencer 155, 156, 172
 Perring, Barber and Shaw & Co. 51,
 53, 206, 208, 209, 235, 236, 245,
 254, 314
 Perring, John 51, 206, 208
 Pétion, Alexandre 160
 Piar, Manuel 47, 154
 Pickstock, Thomas 107, 117, 228, 242,
 243, 261, 263, 265, 267
 Pitt, William 90, 91, 92, 93, 95, 96,
 101, 102, 104, 126
 Pocahontas 100
 Poingdestre, John 117
 Ponzi, Charles 9, 39, 40
 Porto Bello 48, 49, 58, 59, 153, 162,
 167, 170, 173, 176, 189, 251, 305
 Pratt, Josiah 130, 131, 132
 Prince (Mr.) 255, 257, 258
 Providence Island Company 90
 Pye, Allen Hampden 225, 226

R

Rafter, Michael 49, 50, 58, 154, 160,
 161, 162, 176, 189, 236
 Rafter, William 48
 Rama 89, 94, 98, 137
 Ricardo, David 44, 238
 Ricardo, Jacob 44, 238
 Ricardo, Samson 44
 Richardson, John William 272
 Richardson, William John 51, 191,
 201, 206, 208, 218, 235, 238, 240,
 241, 261, 262, 272, 280, 289, 297,
 309, 315
 Rich, Robert 90
 Robert Charles Frederic 135, 225, 313,
 321
 Roberts, Orlando 139, 140, 142, 143,
 144, 145, 146
 Robinson (general) 32, 140, 142, 143,
 144, 146, 176, 177, 228, 229, 270
 Rochard, Simon Jacques 212
 Rothschild, Carl 204, 206
 Rothschild, Nathan Mayer 23, 167,
 169, 170, 176, 182, 183, 184, 185,
 195, 204, 205, 206, 218, 238, 272,
 273
 Royaume d'Araucanie et de Patagonie
 67

S

Sacagawea 100
 Sáez, Víctor Damián 249
 San Martin, José de 172
 Schmied, J. 253
 Scott, Walter 216
 Select Committee on Emigration 293,
 294, 295
 Select Committee on the Employment
 of the Poor in Ireland 293

Séminole 159
 Shaw, Nathan 206
 Shéhérazade 76
 Sheperd, Peter 137
 Skeene 235, 237, 241, 242, 243, 248,
 259, 280, 299
 Southey, Robert 25, 26
 Sowerby, James William 240, 259,
 262, 297
 Spong, Francis Mellite 84, 202
 Sproat, George 110, 111, 114
 Squier, Éphraïm G. 82, 83, 84
 Stephen 137, 138, 140
 Stewart, Robert (Lord Castlereagh,
 marquis de Londonderry) 205
 Strangeways, Thomas 51, 52, 140,
 211, 212, 213, 215, 216, 218, 220,
 223, 246
 Sumu 89, 90, 94, 98, 143
 Symons 277, 278

T

Tempest, Luttrell 101
 Teniers le Jeune, David 74, 75
 Teschmacher 269
 Théodore 1^{er} 250
 Thick, James 239, 240, 262, 297
 Tounens, Antoine de 67
 Tucker Anderson, Grace 109, 114,
 115, 118

V

Valiente 137, 144
 Vander Sluys, Jasper 269, 270
 Vansittart, Nicholas 156, 172, 173,
 174, 176, 179, 283, 284, 291, 292,
 295
 Verax 216, 217

W

Wade West, Thomas 215
 Walsh, William 109, 115, 261
 Welles, Orson 18
 Westby, George 226, 227, 259, 261
 Westcott, Thomas 229, 237
 Wetenhall, James 198, 208, 219, 238,
 239, 255, 273, 274, 276, 277, 279,
 280
 Whiting, James 253
 Wilberforce, William 125, 126, 127,
 129, 130, 131, 132, 140, 194, 225,
 267, 287, 306
 Williams, Charles 20, 21
 Wilmot-Horton, Robert 36, 123, 124,
 244, 262, 285, 286, 287, 288, 289,
 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296,
 297, 298, 300, 301, 302, 303, 304,
 317
 Wintz (général comte de) 275, 276, 314
 Woodbine, George 48, 52, 159, 160,
 162, 163, 165, 167, 174, 234, 321,
 322
 Wright, John (auteur) 97, 115, 321
 Wright, John W. (magistrat) 107, 108,
 109, 114, 115, 116, 242, 243, 246,
 261, 263, 265, 267, 299
 Wright & Young 111, 112, 114, 116
 Wylie & Hancock 23, 24

Y

Young, John 116, 117

Z

Zea, Antonia Francisco 199, 252, 271,
 272
 Zola, Émile 206, 312
 Zwinger 277, 278

Table des matières

AVANT-PROPOS	9
INTRODUCTION.....	15
CHAPITRE 1 LE MYTHE DE POYAIS.....	37
CHAPITRE 2 UNE CONCESSION MISKITU.....	79
CHAPITRE 3 UN PROJET MALLÉABLE	151
CHAPITRE 4 UN EMPRUNT ÉTRANGER	189
CHAPITRE 5 SAUVER POYAIS.....	233
CHAPITRE 6 LE GOUVERNEMENT DANS L'OMBRE	283
CONCLUSION	305
SOURCES.....	323
BIBLIOGRAPHIE	335
INDEX	365

Achévé d'imprimer
en novembre 2022
pour le compte des Éditions Livreo-Alphil

Responsable de production : Rachel Maeder

Dans les semaines qui suivent le 23 octobre 1822, la bourse de Londres enregistre l'échange sulfureux et enthousiaste d'un nouveau titre sur son marché des emprunts étrangers : l'obligation de l'État de Poyais. À sa tête se trouve Gregor MacGregor, un mercenaire écossais et nouveau Cacique flamboyant de ce territoire alors inconnu. Ce dernier emprunte plusieurs centaines de milliers de livres sterling au sein du centre financier le plus important du monde, gonflé à bloc par les prêts accordés aux récentes indépendances latino-américaines. Or, Poyais n'existe pas. C'est, du moins, ce dont MacGregor sera rapidement accusé par la presse et l'opinion publique de l'époque. L'ancien mercenaire incarne dès lors, et aujourd'hui encore, la figure de l'escroc par excellence, à l'origine de la fraude la plus audacieuse de l'Histoire. Des figures telles que « Bernie » Madoff ou Charles Ponzi font encore souvent pâle figure face à celui reconnu pour être parvenu à faire croire à l'entier de la communauté financière de Londres à l'existence d'un pays imaginaire.

Ce livre propose une déconstruction et une réécriture de l'histoire de Poyais. En retraçant minutieusement la genèse, le développement, et la chute du projet de Poyais à l'aune des multiples traces laissées par MacGregor, l'idée d'émettre un emprunt d'État sur le marché des capitaux londonien dans les années 1820 apparaît ainsi moins comme une fraude financière monumentale que comme une tentative ratée de financer l'établissement d'une colonie privée et de soutenir la création d'un nouveau pays en Amérique centrale.

Dans la lignée des travaux issus de la micro-histoire appliquée à l'histoire globale, cette étude de cas offre également une lunette à travers laquelle se révèlent nombre de dynamiques politiques, économiques, légales ou sociales propres aux transformations financières et impériales qui traversent l'Atlantique du début du XIX^e siècle. En narrant l'histoire d'un emprunt raté, cette réinterprétation de l'histoire de Poyais contribue ainsi à l'étude de la formation des relations transatlantiques de crédits et commerciales se forgeant entre la City de Londres et les nouveaux souverains issus des révolutions latino-américaines.

Damian Clavel, docteur en histoire internationale (Institut des hautes études internationales et du développement), a été chercheur associé aux universités de Pennsylvanie (*Howard S. Marks Postdoctoral Fellow in Economic History*) et d'Oxford (*Economic History Society Anniversary Fellow*). Il est actuellement titulaire d'un subsidium Ambizione du Fonds national suisse à l'université de Zurich. Ses recherches portent sur l'histoire globale de la finance et des impérialismes européens.

ISBN 978-2-88950-092-5



9 782889 500925